



Thèse Présenté par
Oumoul Khaïry
COULIBALY-
TANDIAN

UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE
UNIVERSITÉ GASTON
BERGER DE SAINT-
LOUIS

Socio-anthropologie, des mobilités
sénégalaises à Toulouse
et Barcelone, et leurs influences au Sénégal.
Diversité des pratiques, Organisation en
réseaux,
Place des NTIC et Analyse de genre.

21 JANVIER 2008

21 JAN. 2008

14.07.01
C 04
13938

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
UNIVERSITÉ GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

Thèse en cotutelle internationale pour obtenir le grade de docteur en Sociologie

Présentée et soutenue publiquement par

Oumoul Khaïry COULIBALY-TANDIAN

**Socio-anthropologie des mobilités sénégalaises à Toulouse
et Barcelone et leurs influences au Sénégal.**

**Diversité des pratiques, Organisation en réseaux,
Place des NTIC et Analyse de genre.**

Sous la co-direction de
Gora MBODJ & Alain TARRIUS

Membres du jury

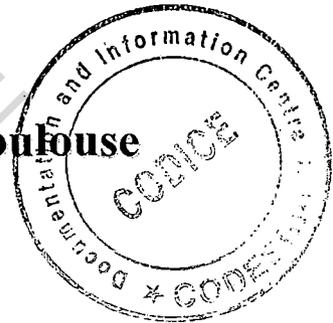
Chantal BORDES-BENAYOUN, Directrice de recherche au CNRS

Marie-Antoinette HILY, Chargée de recherche CNRS. Migrinter Poitiers (Rapporteuse)

Emmanuel MA MUNG, Directeur de recherche au CNRS (Rapporteur »

Gora MBODJ, Professeur des Universités, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

Alain TARRIUS, Professeur Emérite, Université de Toulouse 2 Le Mirail



DÉDICACES

Je dédie cette thèse :

À la mémoire de mon père et à celle de ma grand-mère.

À ma mère, mes frères et soeurs.

À mon mari et ami Aly Tandian.

Recevez ici l'expression de tout mon amour et de toute ma gratitude.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier mes directeurs de recherche, Alain Tarrus et Gora Mbodj, qui ont bien voulu diriger cette thèse et qui m'ont permis de travailler avec une grande liberté d'action et de pensée. Tout au long de ces années, leurs encouragements, conseils et critiques m'ont beaucoup apporté empiriquement et théoriquement.

Un grand merci à Marie-Antoinette Hily, Chantal Bordes-Benayoun et Emmanuel Ma Mung d'avoir accepté d'être le jury de cette thèse.

Je tiens aussi à remercier spécialement mon cher mari, Aly Tandian qui m'a soutenue et supportée, dans tous les sens du terme, durant toutes ces années. Merci aussi pour tes relectures toujours pertinentes, tes conseils avisés et critiques constructives.

À ma famille, ma mère, mes frères et sœurs ainsi qu'à mes oncles, tantes, cousins et cousines. Je remercie spécialement Abdou, pour avoir assumé le rôle du père que j'ai perdu très tôt et Ta Diarra, ma seconde mère et confidente. Recevez ici l'expression de toute ma gratitude et de tout mon amour.

Un grand merci aussi à ma belle-famille pour m'avoir toujours encouragée et soutenue.

Mes sincères remerciements aussi aux hommes et femmes, migrants installés, circulants commerçants ou candidats au départ, rencontrés à Toulouse, Dakar, Barcelone, Salou, Terrassa, etc., qui ont de près ou de loin contribué à la réalisation de cette étude. À leurs manières, ils participent, ainsi, à la création et aux circulations des savoirs.

Un grand merci à Sadièye, Alassane, Pape Sow, Sam, Cheikh Bamba, Serigne Faye, Moussa Guèye et les autres pour avoir facilité mon introduction dans leurs réseaux à Barcelone, Terrassa, Salou, Toulouse et Dakar, pour m'avoir permis d'accéder à certaines informations difficilement accessibles.

Je tiens aussi à remercier le LISST-CERS et le CIERVAL, mes laboratoires d'accueil et d'origine, pour leur appui.

Un grand merci aux membres du groupe de recherche « Genre, Migrations et Marginalités » du LISST-CERTS et spécialement à Fatiha, Sonia, Oumar, Laurent Gaissad et les autres pour leurs relectures et conseils ainsi que pour les nombreuses discussions qui m'ont beaucoup aidée dans l'analyse et la rédaction de cette thèse.

Un grand merci aussi à Nicky Lefevre et à Moussa Thioye pour leurs relectures et conseils.

Merci aussi au CODESRIA et au Ministère français de la Recherche pour avoir financé cette recherche.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SOMMAIRE

PARTIE INTRODUCTIVE	12
INTRODUCTION.....	12
1. Problématisation de l'objet d'étude : l'usage du concept de « Migralité ».....	13
1.1. Ébauche de définition du concept de « Migralité ».....	17
2. Plan de la thèse.....	24
Première partie : Contextualisation et démarche méthodologique et théorique.....	35
Introduction.....	34
Chapitre I. Processus d'arrivée et d'installation des Sénégalais en France et en Espagne.....	35
1.1. Processus migratoire des Sénégalais en France.....	35
1.1.1. De l'arrivée des marins et navigateurs à celle des « Tirailleurs sénégalais ».....	35
1.1.2. De la migration « autorisée » à la fermeture des frontières.....	40
1.1.2.1. Les Trente Glorieuses, nouvelle ère de la migration sénégalaise en France.....	41
1.1.2.1.1. Du commerce de gomme et de la cola à travers le Sahel (...).	42
1.1.2.1.2. (...) À l'arrivée à « Bordeaux ».....	44
1.1.2.1.3. Lieux d'implantation et type d'organisation sociale dans les foyers.....	46
1.1.2.1.4. Types d'activités professionnelles et système de « noria »	48
1.1.3. Fermeture des frontières, le début de l'installation des migrants sénégalais.....	50
1.1.3.1. La féminisation des mouvements migratoires sénégalais en France.....	51
1.1.3.1. Conséquences politiques de la présence des familles.....	55
1.1.4. L'instauration du système commercial sénégalais en France.....	57
1.1.4.1. De la naissance d'un système commercial à l'intérieur de l'Afrique (...).	57
1.1.4.2. (...) Au commerce estival en France et dans le reste de l'Europe.....	59
1.1.4.3. De l'installation des circulants estivaux à l'arrivée des Modou-Modou.....	62
1.2. L'Espagne, une destination par défaut devenue un nouvel eldorado.....	64
1.2.1. L'Espagne, pays d'émigration, pays d'immigration.....	64
1.2.1.1. D'un pays d'émigration (...).	64
1.2.1.2 (...) À celui d'immigration.....	67
1.2.1.2.1. L'adhésion de l'Espagne à la CEE : le début des politiques migratoires.....	67
1.2.1.2.2. Les populations étrangères en Espagne : Diversité des origines et des catégories.....	71
1.2.2. Multipolarisation de la migration sénégalaise en Europe : redéploiement vers l'Espagne.....	73

1.2.2.1. Historique de leur arrivée et installation dans ce pays.....	73
1.2.2.2. Une proportion importante de migrants en situation irrégulière.....	76
1.2.2.3. Répartition géographique et types d'activités des Sénégalais d'Espagne.....	77
Conclusion du chapitre.....	79

Chapitre II. Théories et théorisation de la question migratoire.....81

Introduction.....	81
2.1. La perspective intégrationniste.....	83
2.2. L'émergence du paradigme de la mobilité.....	90
2.2.1. De l'approche marxiste du travail à l'émergence du concept d'entrepreneuriat « ethnique ».....	93
2.3. Diversité des formes de dispersion.....	99
2.3.1. Des organisations de type diasporique.....	100
2.3.2. L'usage du concept de « communauté ».....	104
2.3.2.1. Qu'en est-il de son usage dans les études migratoires ?.....	106
2.3.3. Les réseaux sociaux dans les études migratoires.....	110
2.3.3.1. Qu'en est-il de l'usage de ce concept dans les études migratoires ?.....	113
2.4. L'entrée des théories du Genre dans l'analyse du phénomène migratoire.....	115
2.4.1. Évolution des études et des thèmes.....	115
2.4.2. Qu'en est-il des études sur les Sénégalaises ?.....	122

Chapitre III. Parcours réflexif, positionnement et démarche méthodologique et théorique.....125

Introduction.....	125
3.1. Enjeux de la pratique de terrain et de la proximité culturelle :	
Entre intériorité et extériorité.....	125
3.1.1. S'introduire dans leurs réseaux : À quelle fin ?	125
3.1.2. Parcours d'introduction dans leurs réseaux, ou la pratique de	
la « connivence participative »	127
3.1.3. L'instrumentalisation de la proximité : atout ou désavantage ?	131
3.1.3.1. La proximité culturelle comme atout (...).	131
3.1.3.2. (...) Ou désavantage ?	133
3.2. Quels outils de collecte pour quelles approches méthodologique et théorique ?	135
3.2.1. Pour une Socio-anthropologie de la mobilité.....	135
3.2.1.1. La phénoménologie des Sciences Sociales.....	138
3.2.1.2. L'interactionnisme symbolique.....	139

3.2.1.3. L'ethnométhodologie.....	140
3.3. Outils de recueil des données et modèle d'analyse.....	141
3.3.1. L'observation participante et l'immersion.....	141
3.3.2. L'entretien et les « <i>conversations spontanées</i> ».....	142
3.3.3. Modèle d'analyse.....	144
Conclusion du chapitre.....	146

DEUXIEME PARTIE : Toulouse, Barcelone et Dakar. Terrains, populations et observations : dynamiques socio-spatiales.....148

Introduction.....	149
-------------------	-----

Chapitre IV. Toulouse, une terre de mobilité sénégalaise peu étudiée.....152

4.1. Historique de l'installation sénégalaise dans la ville rose.....	153
4.2. Caractéristiques sociodémographiques et types de mobilité.....	157
4.3. Secteurs d'activités, la place importante du commerce.....	159
4.3.1. Un « habitus » de commercer : spécialité, marchands forains.....	159
4.3.2. Marchés du Capitole et de Saint Sernin, comme « <i>territoires circulatoires</i> »	163

Chapitre V. « Barça ou Barsax » : Barcelone comme nouvelle terre promise.....166

Introduction.....	166
5.1. Mobilités sénégalaises en Catalogne, permanences et dynamiques.....	167
5.1.1. La présence sénégalaise dans le centre urbain barcelonais.	170
5.1.1.1. Dispersion spatiale des Sénégalais dans la Ciutat Vella.....	173
5.1.1.2. Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des Sénégalais de Barcelone.....	178
5.1.2. Processus de Rénovation de la Ciutat Vella, quels impacts sur les Sénégalais ?	180
5.1.2.1. Impacts sur les parcours résidentiels et migratoires des Sénégalais.....	183
5.2. « Migrer ou ne pas être », la ruée vers l'Espagne : vieux débat, nouveaux enjeux.....	189
5.2.1. "Dem mba dé", ou les enjeux et implications multiples des « Cayucos »	193
5.2.1.1. Les enjeux économiques.....	193
• Pour les migrants.....	193
• Pour le Sénégal et l'Espagne.....	195

5.2.1.2. Concilier enjeux politiques et économiques.....	197
• Pour l'Espagne.....	197
• Pour le Sénégal.....	198
5.2.1.3. Les enjeux sociaux et humains.....	202
5.2.1.5. Caractéristiques de ces « nouveaux » migrants.....	206
5.1.1.6. Au-delà des images misérabilistes, un savoir-traverser les frontières.....	213
Chapitre VI. Dakar et ses grands marchés, un laboratoire idéal.....	217
Introduction.....	217
6.1. Photographie des lieux.....	217
6.1.1. Le marché Sandaga.....	218
6.1.2. Le marché du Port.....	219
6.1.3. Le marché des HLM.....	220
6.2. Les marchés comme antichambre des mobilités internationales sénégalaises.....	223
Conclusion de la partie.....	225
Troisième partie : « Les mobilités dans tous leurs états » :	
Partir pour mieux « rester » chez soi.....	227
Introduction.....	228
Chapitre VII. L'imaginaire du « partir ».....	232
7.1. Un phénomène structurel qui perdure en se renouvelant.....	233
7.2. L'impact de cet imaginaire sur les rapports de genre.....	238
Conclusion du chapitre.....	241
Chapitre VIII. « Migralité » : diversité des pratiques et des parcours.....	243
Introduction.....	243
8.1. Stratégies de départ et catégorie d'acteurs.....	243
8.1.1. Stratégies et voies de passage.....	243
8.1.1.1. La voie du visa.....	244
8.1.1.2. L'instrumentalisation du regroupement familial.....	246
8.1.2. Différentes catégories de populations en mobilité.....	254
8.2. Essai de typologie des pratiques et parcours socio-spatiaux.....	259
8.2.1. Des pratiques de circulations dans une migration dite d'installation permanente.....	260

8.2.1.1. « <i>Partir quand les lumières s'allument</i> » ou « <i>la migration par intermittence</i> ».....	263
8.2.2. Les circulations commerciales, une autre façon d'être en mouvement.....	268
8.2.2.1. Figures et parcours de « Circulant(e)s commerçant(e)s »	269
• Les « Installés itinérants »	270
• Les « Saisonnier (e) s »	275
• Les « GP » ou convoyeuses de bagages.....	282
• Les « Hommes et Femmes d'affaires »	284
• Les « Migrants de "retour" » et commerçants internationaux... ..	292
8.2.2.2. Les circulations commerciales féminines comme vecteur de bouleversement des hiérarchies statutaires.....	302
8.2.2.3. Tous les chemins mènent au Sénégal.....	308
Conclusion du chapitre.....	312

Chapitre IX. Les femmes circulent mais aussi s'installent et font circuler.....314

Introduction.....	314
9.1. Derrière chaque départ en migration, il y a une femme.....	315
9.2. Parcours spatio-professionnels et impacts sur les rapports de genre.....	321
9.2.1. Modes et secteurs d'insertion socioprofessionnels de ces femmes.....	321
• L'insertion dans le salariat.....	325
• Les initiatives entrepreneuriales féminines en migration.....	329
• L'entrepreneuriat comme vecteur de « réussite » socioéconomique.....	333
9.3. Quels impacts sur les rapports de genre ?.....	345
Conclusion du chapitre.....	348

Chapitre X. Organisations en réseaux et place des NTIC dans ces mobilités.....349

Introduction.....	349
10.1. Les réseaux sociaux, des organisations incontournables.....	349
10.1.1. Diversité des types, mode d'introduction et/ou de production des liens.....	350
10.1.1.1. Types de réseaux.....	350
• Le réseau familial.....	351
• Le réseau d'origine géographique.....	352
• Le réseau religieux.....	352
• Le réseau d'échanges marchands.....	354

• 10.1.1.2. Modes et parcours d'introduction dans les réseaux migratoires.....	356
10.1.1.2.1. L'importance des réseaux dans la phase préparatoire.....	357
10.1.1.2.2. Production de nouveaux liens en migration.....	362
10.1.2. Articulation entre réseaux à l'intérieur des territoires réticulaires.....	365
10.1.2.1. Rapports entre « Installé(e)s » et « Circulant(e)s commerçant(e)s ».....	365
10.1.2.2. Connexions marchandes des réseaux migratoires au Sénégal.....	369
10.1.2.3. Différenciation et hiérarchisation socioéconomiques dans les réseaux sénégalais.....	373
10.2. Place et modes d'appropriation des NTIC.....	381
10.2.1. L'arrivée et le développement des NTIC au Sénégal :	
le rôle des migrants dans cette diffusion ?.....	383
10.2.1.1. Bref historique de l'installation des NTIC dans le paysage sénégalais.....	383
10.2.1.2. Rôles des populations en mobilité dans l'accès aux NTIC au Sénégal.....	391
10.2.2. Usages et modes d'appropriation des NTIC.....	396
10.3. NTIC et réseaux, comme facteurs de production d'une culture de mobilité.....	411
Conclusion du chapitre.....	416

Chapitre XI. « Digressions » sur les migrants qualifiés et les étudiants.....418

Introduction.....	418
11.1. Historique de la présence des étudiants sénégalais en France.....	421
11.1.1. La période coloniale et la formation des élèves et étudiants.....	421
11.1.2. La migration estudiantine post-coloniale immédiate.....	424
11.1.2.1. Le tournant de 1974 : les étudiants africains, des migrants comme les autres ?.....	427
11.2. Non retour des étudiants, arrivées des qualifiés et insertion professionnelle.....	430
11.2.1. Raisons du non retour et de l'arrivée des diplômé(e)s.....	432
• Conditions matérielles insuffisantes, manque de perspective professionnelle au Sénégal et méconnaissance de son environnement professionnel.....	434
• L'insatisfaction intellectuelle et frein à l'épanouissement professionnel.....	440
• Difficultés pour se réadapter aux réalités socioculturelles sénégalaises.....	441
• Spécificités genrées	443
11.2.2. Parcours socio-professionnels : Entre déqualification et déclassement.....	444
11.2.2.1. Différents obstacles à l'accès aux emplois qualifiés.....	445
• La « discrimination institutionnelle et légalisée ».....	446
• La non reconnaissance des qualifications et/ou leur inadéquation avec	

la demande du marché du travail.....	448
• Difficulté d'accès à l'information et crise du marché de l'emploi.....	449
• Ethnisation du marché du travail.....	450
• Sexuation du marché du travail.....	451
11.2.2.2. Obstacles communs mais parcours différenciés.....	454
11.2.2.3. Déqualification professionnelle, déclassement social et représentation de soi.....	458
11.2.2.4. Le retour ou la réémigration comme solution.....	460
Conclusion du chapitre.....	464
CONCLUSION GENERALE.....	465
Bibliographie.....	476
Webographie.....	493

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PARTIE INTRODUCTIVE

INTRODUCTION

Si pendant longtemps le seul pays de destination des populations sénégalaises fut la France. Aujourd'hui, elle est fortement concurrencée par les pays d'Europe du Sud, notamment, par l'Italie et l'Espagne. Ce redéploiement, qui a débuté dans les années 80, après la fermeture des frontières françaises à la migration de travail à partir de 1974, correspond à une période de recomposition des formes de mobilités sénégalaises en Europe, d'une manière générale.

Autrement dit, la fin de la mobilisation de la main-d'œuvre corvéable à volonté, originaire des anciennes colonies, et appelée pour participer à la reconstruction économique de l'ancienne puissance coloniale, engendre un bouleversement des pratiques et formes de mobilité spatiale des populations sénégalaises. Ce, en partie, parce que les mouvements post-fordistes¹ ne sont pas structurés, comme ceux d'avant, par les pays d'arrivée. C'est, donc, à partir de la fin des années 70 et, surtout, au début des années 80 que de nouvelles formes et pratiques de mobilités spatiales ont commencé à se développer. En même temps, les espaces de circulation, d'installation, de passage ainsi que les figures et catégories d'acteurs se diversifièrent de plus en plus. Non seulement, les flux, réguliers et irréguliers, ne suivent plus uniquement les liens historiques et linguistiques entre pays en se dirigeant exclusivement vers l'ancienne puissance coloniale. Mais aussi, la mobilité de travailleurs salariés, destinés à répondre à la demande du marché des pays de destination, n'est plus la seule forme de déplacement des populations sénégalaises.

C'est ainsi que leurs façons de circuler et de s'installer commencèrent à se renouveler pour répondre aux évolutions du fait migratoire, des contraintes, de divers ordres, et à leurs projets socioéconomiques. Partir ne signifie plus quitter son pays pour s'installer durablement dans un autre, et essentiellement en France. Il agit aussi, dorénavant, de va-et-vient à une durée, un rythme et des temporalités variés entre le Sénégal et différents pays européens et/ou d'autres continents. Dès lors, certains s'installent, d'autres, résidant au Sénégal d'où ils partent, mènent des périples commerciaux, d'autres encore pratiquent des formes de mobilité oscillant entre circulation et installation. Pendant ce temps, migrer devient le rêve de toute la jeunesse sénégalaise, voire de tout son peuple. De ce fait, les candidats à la migration, comme les autres acteurs en mobilité d'installation et/ou de circulation, deviennent une catégorie fort

¹C'est-à-dire les mouvements postérieures à la fermeture des frontières françaises à la migration de travail en 1974

intéressante pour étudier ces recompositions et reconfiguration des pratiques et formes de mobilités ainsi que les parcours des populations sénégalaises en mouvement.

1. Problématisation de l'objet d'étude : l'usage du concept de « Migralité »²

Les formes de mobilités spatiales des populations sénégalaises sont de nature, d'intensité, de temporalité et de rayon très variables. Donnant, ainsi, lieu à un foisonnement de formes dans lequel aucun type n'est forcément pas réductible à l'autre ni aux autres, mais n'est pas, pour autant, isolé des autres. C'est cette situation d'extrême diversité des formes et pratiques de mobilités que souligne Catherine Wihtol de Wenden (2001) quand elle affirme que derrière chaque acteur, se profile une forme de pratique spatiale. Partageant de cette idée, nous pouvons même dire que derrière chaque acteur, peuvent se profiler plusieurs formes de pratiques socio-spatiales et économiques.

Chez les populations sénégalaises étudiées, nous considérons que, non seulement, certaines pratiquent différentes formes de mobilité, soit successivement, soit simultanément, mais aussi, que celles-ci laissent apparaître, à la fois, des continuités et évolutions par rapport aux mouvements des Trente Glorieuses. Partant, ainsi, de l'idée selon laquelle derrière les pratiques de chaque acteur ou groupe d'acteurs, se profilent une ou plusieurs formes de mobilités, nous tenterons de penser les mouvements des populations sénégalais, étudiés ici, en termes de circulation pour les uns, d'installation pour les autres et de combinaison de différentes pratiques spatiales pour d'autres encore.

Notre étude portera, d'une part, sur la diversité des formes de mobilités socio spatiales des populations sénégalaises rencontrées à Toulouse, Barcelone et dans ses environs. Notre but est d'essayer de rendre compte de la diversité de leurs pratiques et mettre en exergue le fait que celles-ci, souvent, oscillent entre installations et circulations, sous différentes manifestations. Nous partons, ainsi, du principe selon lequel, sous chacune de ces formes de mobilités se présentent différentes manifestations qui révèlent des parcours, profils et façons de faire divers et variés. Autrement dit, l'installation en migration sera abordée ici comme s'exprimant de différentes manières qui ne se résument pas toujours à la sédentarisation durable, voire définitive. De même que la circulation sera considérée dans la multiplicité de ses formes, rythme, échelles spatiales et temporelles. Il s'agira, dans la plupart des cas, de décrire et d'analyser des situations et pratiques qui se situent entre circulation et sédentarité.

²"Migralité" vient de la contraction de "Migration" et "Mobilité".

Et de montrer que, au moins dans leurs projets, pour ceux qui n'y parviennent pas, la circulation prime sur l'installation, ce, même dans les situations, en apparence, de sédentarité. D'autre part, sur les influences de ces mobilités au Sénégal, et précisément sur la place de ce pays d'origine dans leur projet, sur la perpétuation et le renouvellement de l'imaginaire du « partir » qui structure fortement cette société et qui fait de la mobilité, le seul moyen de réussite socioéconomique. Une situation qui pousse de nombreux jeunes à partir ou tenter de le faire, même au péril de leur vie.

Nous tenterons aussi d'analyser les modalités selon lesquelles l'organisation en réseau ainsi que les modes d'usage et d'appropriation des NTIC structurent ces mouvements et favorisent la circulation des hommes, des biens et de l'information. Il s'agira aussi de comprendre dans quelle mesure les réseaux et les NTIC ainsi que leur longue tradition migratoire, participent à la constitution, au renouvellement et à la transmission d'une culture de la mobilité au sein de des populations qui ont accès à ces organisations sociales et à ces outils.

Aussi, travaillant sur un terrain comme la ville de Toulouse et au regard de la diversification significative des profils des Sénégalais en mobilité, ou qui tentent de partir, nous devons nous intéresser aux mobilités des étudiants et des qualifiés.

Par ailleurs, la question des femmes et du genre sera transversale à cette étude. Nous essayerons de croiser les problématiques du genre et des mobilités internationales pour comprendre et analyser leur place, en amont, pendant et en aval, dans ces mouvements ainsi que leurs parcours et pratiques socio-spatiales. Aujourd'hui, on ne peut pas étudier ces mouvements en ignorant la place des femmes, qui partent, pour s'installer et/ou pour circuler, ou qui restent quand leurs proches, mari, frère, fils, sœur, etc., partent.

Les femmes sénégalaises sont présentes aussi bien dans les mobilités pour raisons familiales, pour le travail, pour les études comme dans les circulations commerciales qui ne nécessitent pas une résidence dans un pays migratoire. Elles s'inscrivent, ainsi, dans des formes de mobilités variées et complexes et ne se limitent pas à « suivre » leur conjoint, ni se cantonnent à une migration bipolaire faite de sédentarité.

Malgré tout, elles restent souvent reléguées, dans les études, à des rôles passifs. Alors qu'elles peuvent être de véritables actrices, soit comme femmes qui restent, soit comme femmes qui partent (Catarino et Oso Casas, 1994), soit, comme femmes qui circulent, soit comme femmes qui font circuler.

Elles seront, donc, étudiées ici, non pas en les enfermant dans leurs « handicaps », c'est-à-dire en se contentant de désigner ceux-ci, mais plutôt en montrant la façon dont elles peuvent, dans certains cas, les transformer en possibilités pour se créer une marge d'action. Il s'agira, donc, à chaque fois qu'il est nécessaire, de montrer comment elles font de leurs « handicaps » et des structures de domination, des espaces d'initiatives et stratégies genrées.

Cependant, nous tenons à montrer que, étudier la problématique des femmes en mobilité en partant de leurs initiatives et de la façon dont elles peuvent retourner leurs « handicaps » à leur faveur, ne signifie en aucun cas nier les inégalités entre hommes et femmes qui peuvent se renforcer dans ces situations et ni minimiser les nombreuses difficultés qu'elles rencontrent dans leur foyer comme dans l'espace public, sur leurs routes comme dans leurs territoires d'installation. Autrement dit, nous tenterons, à la fois, d'éviter de tomber, d'un côté, dans le misérabilisme, qui prévaut dans certaines études de genre en migration. Dans ce dessein, nous partirons du postulat selon lequel, quelles que soient leurs conditions d'entrée en migration, les femmes peuvent être actrices de leur départ et capables d'initiatives. Et, de l'autre, dans un angélisme qui sous-estimerait ou omettrait les difficultés, de divers ordres, rencontrées par ces femmes.

Notre regard portera, donc, aussi bien sur les pratiques de mobilité et parcours professionnels des hommes que de ceux des femmes. Il s'agira, à chaque fois, de s'intéresser à leur présence ou absence dans les différentes formes de mobilité et pratiques socioéconomiques. Leurs spécificités, ou ressemblances, par rapport aux hommes, seront interrogées et analysées, ainsi que l'impact de ces mobilités sur les rapports de genre.

Notre population d'enquête est composée de différentes catégories que sont les « Installé(e)s », les « Circulant(e)s commerçant(e)s » non domicilié(e)s dans ces villes européennes et les « Candidat(e)s au départ ». Chacune de ces catégories est composée de plusieurs sous-catégories dont les caractéristiques seront définies dans la troisième partie.

En somme, aujourd'hui, la complexification des pratiques et des profils des acteurs ouvre de nouvelles pistes d'observation et d'analyse nécessitant la combinaison de différentes disciplines des Sciences sociales. D'où le choix de la Socio-anthropologie et des méthodes qualitatives permettant de saisir au plus près, non seulement, les interactions sociales, culturelles et économiques, mais aussi, le sens que les acteurs donnent à leurs actions.

Partant de la tradition simmelienne et celle de l'École de Chicago qui préconise l'observation de micro situations révélatrices auprès de populations restreintes en interaction, nous nous alignerons sur les études adoptant le paradigme de la mobilité (Tarrus, 1996). Dès lors, les populations étudiées seront considérées comme des acteurs, capables d'initiatives et qui mettent en place des stratégies pour réaliser leur projet. Cette posture nous permettra d'analyser leurs pratiques spatiales et parcours de façon dynamique, dans l'espace et dans le temps en prenant, à la fois, en compte les territoires de départ, de transit, d'arrivée et de circulation.

En effet, si jusqu'aux années 80, de nombreux chercheurs se sont concentrés sur l'analyse de l'expérience des personnes considérées comme quittant une société pour s'intégrer dans une autre, soumettant, ainsi, l'analyse des phénomènes migratoires à la seule perspective du processus sociopolitique d'intégration. Aujourd'hui, nombreuses sont les études qui portent leur regard sur acteurs qui se déplacent plus fréquemment, de manière plus complexe et dont leurs affiliations et identités sont multipliées (IMI, 2006). Ainsi, le choix du paradigme de la mobilité permet, à travers une démarche compréhensive, de substituer à l'analyse causale et statique de la théorie du « Push/Pull », celle de la circulation, dans ses différentes formes et selon diverses modalités pour mettre l'accent sur l'aspect dynamique des mouvements internationaux actuels.

Sans aucune volonté d'angélisme qui dresserait un tableau idéal et idyllique des pratiques des populations sénégalaises en mobilité, il s'agira de centrer notre regard sur l'acteur et ses initiatives pour questionner les reconfigurations actuelles des pratiques et parcours de mobilité différentes. En effet, au moment où les théories de l'action ont le vent en poupe, adopter cette perspective nous permet, alors, de sortir de la logique selon laquelle l'individu est comme passivement déterminé par sa socialisation, son milieu, son héritage, etc. Une approche qui n'a plus, ou peu, cours dans plusieurs domaines de la sociologie, mais, qui malgré tout, reste très présente dans les études migratoires.

Le fil conducteur de cette étude est, donc, la tension permanente entre circulations et installations. Chaque pratique sera envisagée dans la multiplicité de ses formes. Cette tension découle et préfigure, à la fois, la diversité des pratiques socio spatiales des populations sénégalaises étudiées. Envisager leurs pratiques sous cet angle permet de mettre en exergue la différenciation des acteurs et la diversité de leurs formes de mobilité, qu'elle soit

d'installation et/ou de circulation. Et d'une manière générale, on peut dire certains acteurs « **s'installent dans la mobilité** » (Diminescu, 1999), d'autres « **circulent dans l'installation** », tandis que d'autres encore « **circulent sans s'installer** » ni à Toulouse, ni à Barcelone, parce que domiciliés au Sénégal.

Pour saisir ces tensions et la variété des pratiques socio spatiales, nous tenterons d'investir les temporalités, les envisager et analyser en termes de rythme, de périodicité, de modalités, de mécanismes ainsi que d'échelles spatiales. Pour ce faire, nous proposons l'usage du concept de « *Migralité* », qui, avec celui de réseaux, structure toute cette thèse. L'élaboration de ce concept nous permettra de relier les différents points, acteurs et catégories d'acteurs étudiés dans cette thèse et de mettre en exergue cette tension permanente entre installation et circulation. Chacune de ses formes de pratiques présente différentes variantes qui ne résument pas à la sédentarité à laquelle les politiques comme certaines analyses adoptant la perspective de l'intégration veulent les soumettre. Nous tenterons de définir les contours de ce concept de « *Migralité* » dans le paragraphe suivant comme dans le reste de cette étude.

1.1. Ébauche de définition du concept de « *Migralité* »

Pour mieux rendre compte de la complexité de ces situations, il nous semble important de proposer, au moins d'instruire le débat, un concept hybride, celui de « *Migralité* ». L'élaboration et l'usage d'un concept intermédiaire permettent ainsi de saisir cette complexité.

La « *Migralité* » est donc un concept intermédiaire né d'un recouvrement, certes, inégal entre mobilité et migration. D'où la nécessité de revenir brièvement sur les définitions de ces deux notions avant de définir celui de « *Migralité* »

Aujourd'hui, personne, à notre connaissance, ne récuse la complexification des pratiques spatiales ni la tendance dominante de la circulation, au détriment de la sédentarité. Pour désigner ces situations, les notions de migration et/ou de mobilité sont souvent employées sans distinction, comme des synonymes sans que cela ne soit explicité auparavant. Même si elles sont très liées, elles ne désignent pas forcément les mêmes réalités. D'où la nécessité de les définir pour, d'abord, de souligner les spécificités de chacune d'entre elles, ensuite, saisir leurs liens et enfin montrer intérêt d'élaborer un concept intermédiaire.

Migration

Selon Le Petit Robert, migration désigne le « *déplacement de populations qui passent d'un pays à un autre pour s'y établir (...) d'un endroit à un autre* » (2007 : 1597). Cette définition se rapproche de celle de la Division Démographique des Nations Unis, selon qui, elle renvoie à des « *déplacements exceptionnels, entraînant l'installation durable dans un lieu autre que le lieu d'origine, et s'accompagnant d'un changement de lieu de résidence habituelle* » (Dehoorne, 2002 : 8). Allant plus loin, Thumerelle (1986), citée toujours par Dehoorne, insiste sur la question de rupture qu'implique la notion quand il dit que la migration engendre le « *franchissement d'un certain nombre de seuils de rupture : caractère irréversible ou de longue durée du déplacement, distance entre points de départ et d'arrivée suffisante pour amener sinon une rupture totale du moins une modification profonde dans l'espace de vie habituel du migrant* » (Dehoorne, 2002 : 8).

Malgré leur intérêt, ces définitions présentent des limites dans la mesure où elles ne prennent pas en compte, non seulement, la possibilité de retour, mais aussi et surtout, les multiples formes de déplacements existantes entre les différents territoires et qui ne se réduisent plus à ceux de départ et d'arrivée car incluent aussi ceux de transit ainsi que l'ensemble des lieux de circulations. Nombreuses sont les études qui, depuis quelque temps, témoignent du fait que, non seulement, les déplacements ne sont pas forcément bipolaires, mais aussi, que cette distance entre pays de départ et d'arrivée est remise en question par le développement des NTIC et des moyens de transport.

L'idée de rupture radicale avec le milieu d'origine est aussi remise en cause par de travaux nombreux qui ont montré les capacités de certains acteurs « d'être à la fois d'ici et de là-bas » (Tarrius, 2002).

En somme, ces définitions de l'ONU et de Thumerelle insistent davantage sur le caractère définitif des migrations. Oubliant, de ce fait, des situations intermédiaires qui peuvent exister.

Mobilité

Très polysémique, elle désigne différents types et échelles de déplacements, quotidiens, pendulaires, résidentiels, internationales, etc., de même que les ressources et capitaux qui peuvent découler de ces déplacements. Selon Le Petit Robert, la mobilité désigne le « *caractère de ce qui peut se mouvoir ou être mû, changer de place* » (2007 : 1612). Cette définition témoigne de son caractère assez vaste et polysémique.

Ainsi, la notion de mobilité englobe celle de migration. Autrement dit, la migration n'est qu'une forme particulière de mobilité. Et selon Urbain (2001), elle la première forme de la mobilité. La mobilité est, donc, une notion générique qui permet de rendre compte d'une vaste gamme de pratiques et situations spatiales, économiques, culturelles et sociales. Elle permet donc de désigner aussi des phénomènes qui ne se résument pas à la situation consistant à quitter son pays pour s'installer dans un autre. En ce sens, Dehoorne souligne que l'emploi de mobilité, comme concept, permet de ne plus concevoir les déplacements des populations comme un transfert d'une sédentarité à un autre endroit, mais plutôt de les appréhender comme des êtres ayant « *gardé leur mobilité et leur capacité d'être mobile* » (2002 : 9). Elle permet donc de mieux rendre compte la tendance permanente à la circulation que l'on observe dans les mouvements actuels. Le « *nouveau migrant* » est donc un « *nomade* » et non un individu qui quitte son pays pour s'installer durablement dans un autre. D'où l'émergence du concept de transmigrant.

Cependant, pour les populations que nous étudions ici, l'usage du qualificatif nomade, au sens premier, à savoir quand il désigne quelqu'un qui n'a pas de lieu d'ancrage peut être exagéré. En revanche, si nomade renvoie aux pratiques de populations en continuel déplacements ou qui sont toujours dans une perspective de mobilité, certains Sénégalais rencontrés présentent des caractéristiques de nomade.

Au regard des spécificités de chacune d'elles, nous pouvons dire que migration et mobilité ne sont pas interchangeables et ne désignent pas les mêmes réalités, même si l'une englobe l'autre. Toutefois, elles peuvent se recouper quand il s'agit de désigner des phénomènes qui, d'un côté, dépassent les réalités auxquelles renvoie la migration, au sens premier du terme, c'est-à-dire quand elle exprime un mouvement limité et/ou fini (Urbain, 2001), fait de sédentarité et exclue la circulation. Et, de l'autre, ne sous-entendent pas l'idée selon laquelle toutes ces populations sont dans un nomadisme généralisé, sans point de fixation, même temporaire. Dès lors, dépasser le cadre restreint de la migration tout en évitant le caractère vaste et générique du concept de mobilité est le but de « *Migralité* ».

Auparavant, il faut noter que ce phénomène n'est une chose que nous, nous découvrons et que les autres ignorent, loin de là. Car, c'est, en partie, pour exprimer ces situations, dont nous parlons, qui dépassent ce cadre restreint de la migration sans atteindre les circulations généralisées des « *fourmis* » que Domenach et Picouet (1987, cités par Dehoorne), ont élaboré le concept de « *circulation migratoire* ». Son émergence témoigne justement de la

place importante qu'occupe la circulation dans les mouvements internationaux post-fordistes, d'aborder les recompositions leurs formes et de prendre en compte la multiplicité des territoires concernés et qui sont connectés entre eux.

Ma Mung et alii (1998) soutiennent que ce concept a permis à certaines recherches d'adopter la perspective transnationale pour dépasser l'opposition entre intégration et retour, sédentarisation définitive et pratiques temporaires afin de remplacer le couple immigration /intégration par celui de mobilité/territoire. Ce concept a, donc, permis le renouvellement du champ des recherches migratoires car il favorise l'analyse, dans une perspective dynamique et non statique, des pratiques et parcours des acteurs. Autrement dit, il permet d'étudier cet être en mouvement comme plus libre d'initiatives car il tend à ignorer les frontières.

Cependant, le concept est généralement employé pour désigner des populations dont leurs pratiques s'inscrivent dans une « installation dans la circulation » ou dans une « circulation dans l'installation ». De ce fait, ceux qui sont en mouvement mais qui ne retrouvent ni dans l'une ni dans l'autre ne sont pas pris en compte. Quand on parle de « *circulation migratoire* », on suppose déjà que ce sont des populations qui sont installées dans un pays autre que le leur, mais qui ne sont pas sédentaires. De ce fait, ceux qui circulent mais continuent à résider dans leur pays d'origine à partir d'où ils mènent leurs périple ne sont pas pris en compte.

Ce concept s'adresse davantage aux populations qui circulent à partir du Nord, même s'il prend en compte les différents territoires d'origine, de transit, de circulation et d'installation parcourus et les considère comme un continuum et non des territoires discontinus. Cela veut dire que l'on est toujours, en quelque sorte, dans une logique de départ et d'arrivée, même si celle-ci n'est pas envisagée de façon linéaire, ni bipolaire, ni comme devant être forcément durable et peut concerner plusieurs espaces.

De ce fait, malgré son intérêt, le concept de « *circulation migratoire* » présente des limites pour nous. Ce d'autant plus qu'il suppose une distinction, pas radicale, mais plus ou moins forte entre le sédentaire et le mobile, voire l'hypermobile. Certes, les chercheurs, adoptant cette perspective, ont tous montré que circulation et sédentarité ne sont pas isolées l'une de l'autre. Mais très souvent, ces deux types de pratiques sont associés, soit à des temporalités, soit à des populations différentes, considérées comme n'ayant pas les mêmes caractéristiques, même si elles peuvent être de la même origine.

Les phénomènes que nous avons observés sur le terrain montrent que ces deux pratiques peuvent se combiner chez les mêmes acteurs et simultanément. De même, chacune sous diverses formes, circulation et installation entretiennent différents types de rapports (V. Kaufmann, 2001) : de substitution, chaque forme peut évoluer vers l'autre ; de complémentarité car les acteurs constituent ensemble les réseaux où chaque pôle est nécessaire à l'autre ; de subsidiarité, car à un moment ou un autre, chaque forme peut recourir à l'autre.

En définitive, le concept de « *circulation migratoire* » a émergé au moment où les populations en mouvement s'inscrivent dans des pratiques de mobilité deviennent de plus en plus variées et complexes et combinent diverses logiques. Il privilégie, de ce fait, l'analyse « *de la constitution d'un savoir-faire migratoire et de la constitution des réseaux transnationaux producteurs de richesse* » (Guérassimoff, 2004 : 8) à celle du processus d'intégration.

Cependant, malgré ces quelques réserves par rapport à ce concept de « *circulation migratoire* », nous inscrivons notre concept de « *Migralité* » dans la même perspective, mais tout en essayant de mettre davantage en exergue la tension permanente entre circulation et installation, chez certains acteurs. Plus que celui de « *circulation migratoire* », le concept de « *Migralité* » rend mieux compte, à notre avis, de la multiplicité des formes de circulations et de sédentarités et exprime davantage cette tension permanente entre ces différentes formes et pratiques socio spatiales et économiques. Ainsi, afin de saisir et rendre compte de la diversité des pratiques socio spatiales et économiques des populations rencontrées à Toulouse, à Barcelone et à Dakar, pour qui, partir ne veut plus dire uniquement quitter son pays et s'installer durablement dans un autre, nous essayerons, à travers le concept de « *Migralité* », d'analyser des phénomènes qui ne relèvent pas forcément ni uniquement de l'une ou de l'autre forme. Car les pratiques socio spatiales et économiques de certaines populations sénégalaises, étudiées ici, se retrouvent dans une situation intermédiaire entre migration et mobilité, circulation et sédentarité. Pendant que celles d'autres acteurs relèvent uniquement de la circulation et celles d'autres encore témoignent d'une situation de combinaison de différentes formes.

Ce concept de « *Migralité* » se fonde sur des caractéristiques socio-spatiales, temporelles et économiques. Car il renvoie à des mouvements et temps sociaux spécifiques qui laissent apparaître une variété et une multiplicité de pratiques : le retour devient circulation,

l'installation se conjugue avec la mobilité, la circulation remplace l'installation et/ou la complète ou encore. Autrement, « *ni nomades ni sédentaires* » (Berthelot et Hirschhorn, 1996), au sens habituel des termes, leurs pratiques révèlent des formes variées qui ne se résument plus à la simple migration, au sens strict, mais ce n'est pas pour autant que les acteurs s'inscrivent tous dans un nomadisme généralisé et globalisé. Car, non seulement, tout le monde ne dispose pas des mêmes compétences de mobilité et le savoir requis, mais aussi, tout le monde n'a pas vocation à circuler. Loin, d'une part, d'un nomadisme globalisé, et, d'autre part, d'un ancrage définitif, d'une migration bipolaire et d'une séparation nette entre circulation et installation, leurs pratiques pourraient être définies, donc, par le concept intermédiaire de « *Migralité* ».

Dès lors, à la différence de l'idée de V. Kaufmann, citant Michel Bassand et al. (1985), selon laquelle les différents types spatiaux « *fondent des équilibres spatio-temporels entre sédentarité et mobilité spatiale* » (2001 : 5), les recompositions multiformes des mouvements actuels, analysés à travers le concept de « *Migralité* », montrent que ces équilibres ne sont pas aussi nets que cela et, mieux, ils se bousculent mutuellement et constamment. D'où la nécessité d'un glissement conceptuel.

En résumé, leurs pratiques socio spatiales se présentent sous différentes formes de sorte que seule la notion de migration ne permet plus de rendre compte de leurs multiples configurations et de saisir toute la mesure de leur complexité. Dès lors, si, au moins jusqu'à l'arrêt de la migration de travail en France et le redéploiement spatial vers l'Europe méditerranéenne, les frontières entre les formes de mobilités spatiales internationales étaient plus ou moins définies, aujourd'hui, les situations se sont complexifiées. Car les mouvements des populations du Sud vers le Nord ne se réduisent plus à une migration bipolaire faite de sédentarité. De même, ils ne découlent plus tous de la mobilisation d'une main-d'œuvre destinée à répondre aux besoins de ces pays. On assiste, alors, à un bouleversement de l'ordre jusqu'ici établi entre les pratiques, car des déplacements saisonniers et temporaires deviennent des installations plus ou moins durables et vice versa. En même temps, des formes d'installation se combinent et, même, se superposent, avec des circulations qui s'effectuent à un rythme et une échelle variables. Le tout est fédéré par des réseaux sociaux et/ou économiques de nature variée et reliant différents étages territoriaux.

Défendre cette perspective pour définir le concept de « *Migralité* » revient à envisager qu'il existe maintes situations intermédiaires entre, d'un côté, la sédentarité classique, entendue

dans le sens d'ancrage, hormis les retours, de temps en temps, au pays d'origine, devant aboutir à l'intégration, et, de l'autre, le nomadisme généralisé, la figure de l'hypermobile sans point d'ancrage réel car est, en permanence, en circulation. Ainsi, l'installation dont nous parlons ici récuse donc l'idée d'un fixisme et d'une injonction à l'ancrage résidentielle définitive, comme peuvent l'envisager certaines études migratoires s'intéressant au processus d'intégration. D'une part, nombreux sont des migrants qui sont considérés comme sédentaires et qui, pourtant, perpétuent la pratique de la migration temporaire, ou saisonnière, ou qui se mettent dans une logique de circulation, mais tout en présentant des signes d'ancrage. Ce qui revient à dire que la circulation n'est pas l'apanage des « fourmis » et de l'hypermobile, car pratiquée par les populations, en apparence, sédentaires. Et, d'autre part, les populations, souvent intégrées au groupe des migrants installés, circulent du Sénégal vers le Nord et/ou les pays émergents sans que cela ne nécessite une installation durable dans un pays autre.

En somme, bien que les pratiques de tous les acteurs ne révèlent pas cette tension entre circulation et installation, cette situation est, néanmoins, assez significative chez les Sénégalais en mouvement pour ne pas être considérée comme un épiphénomène. Ce concept permet, donc, de prendre en considération différentes catégories et figures d'acteurs. Cela montre que des situations, en apparence marginales, voire anecdotiques, et désignant les pratiques des populations, *a priori*, singulières, peuvent exprimer des faits généralisables, plus représentatifs et plus significatifs qu'ils n'y paraissent, comme l'ont montré les approches méthodologiques de l'École de Chicago.

Toutefois, même si les pratiques des uns et des autres tendent davantage vers les circulations, celles-ci se font à des échelles, rythmes et temporalités différents en fonction des catégories et des figures d'acteurs. Cette perspective part, donc, de l'idée selon laquelle la dichotomie établie entre permanent et temporaire, sédentaire et circulant, installation et mobilité, etc., tend davantage à dissimuler la complexité et la variété des projets, des pratiques, des façons de s'installer, de traverser et de circuler (IMI, 2006) et ne permet pas de saisir le caractère changeant de ces phénomènes en constante mutation. D'ailleurs, l'emploi dans cette thèse des notions de sédentarité, d'« Installé (e) s », d'installation, de migration, etc., ne renvoie en aucun cas à une idée de fixité, au sens premier du terme, sur un seul territoire. Elles constituent ici plus une appellation qu'une assignation spatiale, permettant de distinguer ceux qui sont appelés migrants, parce que vivant, au moins la moitié de l'année, dans un pays autre que le leur, avec ou sans permis de séjour, à ceux qui circulent mais qui sont domiciliés au

Sénégal. Autrement dit, l'emploi d'« Installé(e)s », d'installation ou de sédentarité répond uniquement à un but pratique qui nous permet d'utiliser un vocabulaire commun pour nous faire comprendre. Il ne s'agit donc pas d'une adhésion à cette opposition souvent faite entre sédentarité et mobilité, installation et circulation. D'ailleurs, c'est cette opposition que nous essayerons de déconstruire dans cette thèse.

Toutefois, ce concept de « *Migralité* » ne suppose aucunement ni soutient l'idée d'une sorte de transfert, ou passage, progressif et irréversible d'un ou des types de mouvements migratoires vers un ou les autres, de la sédentarité vers la circulation généralisée et au nomadisme. Loin de là, il relève plutôt d'un cadrage méthodologique.

À défaut, peut-être, d'avoir donné une définition claire, précise et satisfaisante de ce concept, nous espérons, au moins, avoir réussi à instruire le débat. Mais quoi qu'il en soit, le fait même qu'il y ait des recouvrements entre mobilité et migration est lourd de sens quant à l'évolution des formes de déplacements et pratiques des acteurs. Cela exige, donc, une interrogation sur les concepts utilisés et les modèles théoriques et méthodologiques adoptés pour désigner telle ou telle autre pratique socio-spatiale et pour l'analyser.

Ce sont donc, entre autres, ces pratiques, profils et parcours des acteurs, relevant de la « *Migralité* », structurés par des réseaux qui connectent différents étages territoriaux et dans lesquels l'usage des NTIC est devenu indispensable que nous tenterons d'analyser dans les différentes parties de cette étude.

Cette étude est divisée en plusieurs parties et chapitres, que nous étudierons plus en détail dans le paragraphe suivant.

2. Plan de la thèse

Cette étude est composée de trois grandes parties, en plus de la partie introductive et de la conclusion générale, divisées en onze chapitres. Mais avant de poser les différents points développés dans chaque partie et les chapitres qui le composent, nous tenons à préciser que l'essentiel des données empiriques est analysé dans la deuxième et surtout troisième partie.

Première partie

Dans cette partie consacrée à la contextualisation et par la présentation de nos choix méthodologiques et théoriques, nous essayerons, le **premier chapitre**, de retracer le

processus des arrivées et installations des populations sénégalaises en France et en Espagne. Il s'agira d'une définition historique et catégorielle des mouvements sénégalais dans ces deux pays. Nous partirons des premières arrivées en France à partir du XIXe siècle jusqu'aux redéploiements vers les nouvelles destinations d'Europe du Sud, et précisément vers l'Espagne. En même temps, nous montrerons l'évolution des mouvements et la diversification des catégories d'acteurs.

Cette description historique et catégorielle sera suivie, dans le **deuxième chapitre**, d'une réflexion et d'une analyse de l'entrée du phénomène migratoire dans les études en Sciences Sociales et Humaines. Notre réflexion portera essentiellement sur les approches intégrationnistes et celles qui sont développées avec l'émergence du paradigme de la mobilité. Nous insisterons davantage sur le renouveau qu'apporte l'émergence de ce paradigme et sur la redéfinition de certains concepts permettant de désigner de formes d'organisation observées dans les mouvements économiques post-fordistes et de témoigner de leur complexification. Ces concepts sont ceux de « **Diaspora** », de « **Communauté** » et surtout « **communauté transnationale** » et de « **Réseau** ».

Par ailleurs, dans cette revue de la littérature existante en Sciences Sociales et Humaines et surtout en Sociologie, nous partirons, à chaque fois, des travaux portant sur les mobilités internationales d'une manière générale, pour ensuite interroger ceux qui portent sur les Sénégalais, spécifiquement, ou sur les Subsahariens, d'une manière générale.

Cette partie se terminera par un **troisième chapitre** dans lequel nous présenterons, d'une part, de nos positions et démarches théoriques et méthodologiques. Nous commencerons par un effort réflexif sur notre parcours sur le terrain, en tant que, à la fois, sujet et objet, mais aussi sur les difficultés que pose l'enquête de terrain, quelles soient les caractéristiques du chercheur. C'est la question de nos proximités avec les acteurs, souvent instrumentalisées, que nous poserons et interrogerons.

D'autre part, les approches théoriques et méthodologiques qui nous ont accompagné tout au long de ce travail, dans la phase d'enquête comme dans celles de l'analyse, de la restitution et de l'écriture. S'inscrivant dans la démarche compréhensive et l'approche de la Socio-Anthropologie, cette étude s'accompagne des théories de l'interactionnisme symbolique, de la

phénoménologie et de l'ethnométhodologie. De ce fait, l'usage des méthodes qualitatives et de ces différents outils s'impose.

Si cette partie a traité, essentiellement, que des données historiques et/ou empiriques recueillies par d'autres chercheurs, c'est dans la partie suivante que commenceront l'exposé et l'analyse de nos données empiriques.

Deuxième partie

Cette partie sera consacrée, d'une part, à la description de nos différents terrains, que sont Toulouse, Barcelone et trois marchés de Dakar, à savoir Sandaga, le marché du Port et celui des HLM. Nous retracerons, de manière spécifique, l'historique de la présence sénégalaise à Toulouse et à Barcelone et définirons les caractéristiques des acteurs. De même que nous nous intéresserons à la place de ces trois marchés de Dakar dans les mobilités internationales actuelles.

Nous tenterons, dans les trois (3) chapitres qui composent cette partie, de dresser la photographie de ces trois terrains et des acteurs qui y résident et/ou y travaillent ou encore qui les traversent.

Il s'agira précisément, dans les **quatrième et cinquième chapitres**, de décrire, pour Toulouse et Barcelone, le processus d'arrivée, d'installation et/ou de circulations des populations sénégalaises, les différentes catégories qui les composent, les groupes sociolinguistiques qui y sont représentés, leur dispersion géographique dans ces villes, leurs types d'activités, etc.

De même, nous analyserons, à partir d'observations, des dynamiques socio-spatiales et urbaines internes à ces villes et leurs impacts sur les mobilités sénégalaises. C'est dans ce cadre que nous étudierons les effets du programme de rénovation de la Ciutat Vella, à Barcelone, sur les mouvements et parcours des Sénégalais de la ville.

Par ailleurs, bien que cela ne constitue pas la problématique de notre thèse, nous essayerons d'analyser la ruée vers l'Espagne à laquelle nous avons assisté durant l'année 2005-2006 et surtout de ses enjeux politiques, économiques et sociaux pour l'Espagne et, par conséquent, l'Europe, et pour le Sénégal.

Dans le **sixième chapitre**, nous dresserons les portraits des trois marchés de Dakar, des populations qui y travaillent et surtout leurs liens avec les mobilités sénégalaises actuelles, qu'elles soient d'installation et/ou de circulation. Car ils constituent, à la fois, des lieux de

travail, de départ, de préparation du projet de départ, de connexion des réseaux situés dans les différents territoires de dispersion, de réinsertion de certains des « Migrants de « retour » ». Ce sont aussi des espaces marchands pour des « Circulants commerçants » qui y ont des magasins et/ou leurs principaux clients revendeurs.

Mais, bien que certaines observations soient analysées dans cette partie, c'est dans la troisième partie que la grande partie de nos données empiriques sera présentée et analysée.

Troisième partie

C'est en termes de stratégies, de pratiques et de parcours que nous analyserons, dans une perspective genrée, les mobilités sénégalaises à Toulouse et Barcelone, dans ses environs, ainsi que la place des marchés de Dakar dans ces mouvements, l'usage de certaines voies d'entrée en Europe, les modes d'organisation en réseau, d'usage et d'appropriation des NTIC, de connexion des territoires de leurs réseaux, etc.

Cette partie débutera, dans le **septième chapitre**, par un bref détour sur l'influence du « partir³ » dans les représentations sociales populaires sénégalaises. Il s'agira de nous interroger et d'expliquer la place importante de la migration, communément appelée « partir », dans l'imaginaire populaire. Nous revisiterons brièvement des dictons populaires dans différentes langues du pays et la littérature sénégalaise et africaine, pour montrer comment le voyage, considéré comme un moyen d'accumulation matérielle et immatérielle, est constitutif de la société sénégalaise. Nous analyserons aussi l'impact de cet imaginaire sur les femmes et les rapports de genre.

Souligner l'impact de cet imaginaire du « partir », qui fait de la migration le seul moyen d'ascension socioéconomique, sur les femmes et les rapports de genre nous permettra, de mieux rendre compte, au début du **huitième chapitre**, des différentes stratégies mises en œuvre et certaines voies de passage empruntées par des hommes mais aussi par des femmes. Ainsi, nous analyserons spécialement l'instrumentalisation du regroupement familial par certaines femmes qui veulent migrer dans l'espoir de réussir pour elles et pour leur famille.

³Traduction littérale du mot wolof "Dem", souvent utilisé par les candidats au départ.

Le mot « instrumentalisation » n'est pas utilisé ici au sens péjoratif, loin de là. Nous mesurons, certes, son impact. Mais, en l'utilisant, notre but est de montrer que les femmes aussi savent profiter des brèches juridiques existantes et des ressources à leur portée pour réaliser leur projet de partir en migration. Autrement dit, au moment où partir légalement devient difficile, voire impossible, les femmes redéfinissent le sens des lois et se les réapproprient autrement. Ainsi, celles qui viennent rejoignent leur conjoint ne partent pas toujours ni uniquement pour des raisons familiales. Ainsi, le regroupement familial sera étudié ici, non pas comme une migration d'accompagnement, mais comme pouvant découler de stratégies migratoires féminines.

Toujours dans ce chapitre, portant davantage sur l'étude des parcours et pratiques qui définissent la « Migralité », nous tenterons de démontrer en quoi et dans quelle mesure les phénomènes, que décrit ce concept, se manifestent. Partant de ce concept, et de la dialectique qui le sous-tend, nous essayerons de construire une typologie des pratiques de déplacements socio-spatiales, des activités professionnelles qui les accompagnent, et des parcours, en présentant plusieurs catégories et de figures d'acteurs, tout en portant une attention particulière aux spécificités genrées. Ces pratiques relèvent, soit, des circulations commerciales à partir du Sénégal, soit à partir de la France ou d'Espagne, soit d'une « migration par intermittence » (Dewitte, 2001), soit d'une combinaison de différentes formes relevant de l'installation et la circulation, soit d'une installation en vue d'une mobilité éventuelle, etc.

Nous essayons de montrer que, d'une part, en ce qui concerne la « migration par intermittence » pratiquée par des « Installés », la perspective circulatoire, entendue dans le sens d'une disposition à « reprendre la route » à tout moment et/ou à circuler sans ancrage dans un pays du Nord, joue un grand rôle dans les stratégies et projets des acteurs. Que cela se réalise ou non, nombreux sont les « Installés » qui sont toujours en *partance*, d'où l'importance de la métaphore de la « valise prête » souvent utilisée par ces acteurs. Cela témoigne du fait que la plupart des acteurs rencontrés considèrent la circulation comme le summum des mouvements migratoires, comme la phase ultime de leur projet.

D'autre part, si certains « Installés », à travers leur « migration par intermittence », effectuent une circulation à périodicité annuelle, d'autres, comme les commerçants itinérants mènent une pratique de « mobilité dans l'installation ». Alors que des « Circulants commerçants », non

domiciliés ni en France, ni en Espagne, mènent entre le Sénégal et ces pays et/ou d'autres pays situés dans d'autres continents, des circulations commerciales d'échelle, de temporalités, de rythme et de modalité variables, selon les acteurs et les catégories d'acteurs. Ces différentes situations révèlent les capacités et la volonté d'une double implantation chez ces acteurs, quelles que soient leurs pratiques, et à profiter du différentiel de richesse entre le Nord et le Sud sans vivre les difficultés de « l'exil », pour certains.

Elles montrent aussi que les projets et/ou parcours de la plupart d'entre eux sont essentiellement tournés vers le pays d'origine où leur réussite socioéconomique est envisagée. C'est ce qui nous amène à poser le postulat selon lequel qu'ils partent pour mieux « rester » ou revenir dans leur région et pays d'origine.

La présence non négligeable des femmes, dans cette catégorie de « Circulants commerçants » non domiciliés et les ressources qu'elles peuvent en tirer, nous pousse à considérer que ces pratiques peuvent être vecteurs de bouleversement des hiérarchies statutaires entre hommes et femmes.

Le **neuvième chapitre** sera consacré à l'étude, d'une part, de la participation active de certaines femmes dans la prise de décision et l'organisation du départ de leurs proches. En ce sens, nous partirons du postulat selon lequel, derrière le départ de chaque migrant, il y a souvent une ou des femmes. D'autre part, aux parcours socio-professionnels de femmes sénégalaises installées à Toulouse ou à Barcelone. Pour finir, nous nous intéresserons à l'impact de leurs migrations et activités sur les rapports de genre.

Le **dixième chapitre** portera sur l'étude de l'organisation en réseau et de leur place dans les différents moments de ces mouvements ainsi que de l'usage et des modes d'appropriation des NTIC par ces acteurs. En ce qui concerne la place des réseaux, nous tenterons de comprendre et d'expliquer les liens institués en réseaux forts qui relient le Sénégal aux différents territoires de dispersion ainsi que différents acteurs et catégories d'acteurs. Il s'agira :

De considérer la multiplicité des types de réseaux. Sans récuser l'existence ou la possibilité d'un point nodal où se rejoignent différents types de relations, nous partirons du postulat selon lequel, qu'il y a différents types de réseaux. Mais adopter cette perspective n'est en rien soutenir l'idée d'un cloisonnement et d'un confinement des relations et des acteurs dans des catégories et réseaux distincts et isolés les uns des autres ;

Adopter la perspective de la multiplicité des liens nous permettra d'étudier la façon dont ces populations produisent des liens et s'introduisent dans les réseaux existants, si on part du principe selon lequel, tout le monde n'y entre pas de la même façon, ni produit les mêmes types de liens ;

De nous intéresser aux liens entre « Installés » et « Circulants » dans ces réseaux, ainsi que de leur complémentarité ;

De nous interroger, enfin, sur les facteurs et modalités de différenciations des acteurs et hiérarchisations de leurs positions dans ces organisations sociales. Il s'agira de comprendre et d'analyser, d'une part, ce qui détermine la place, le rôle et la position de chacun dans ces réseaux. Et, d'autre part ce qui explique le fait que des populations, qui, *a priori*, ont le même statut mais présentent des parcours différents ?

Et pour connecter ces réseaux et leurs territoires, l'usage des NTIC devient indispensable dans ces mouvements.

Pour étudier l'usage et les modes d'appropriation des NTIC par ces populations, quelle que soit la catégorie, nous essayerons de montrer qu'à l'ère du téléphone portable, d'internet et autres outils, ces acteurs sont des « êtres connectés » (Diminescu, 2003). De même qu'ils utilisent et s'approprient ces outils selon leurs besoins et des modalités variées. Ce qui leur permet de tisser et d'entretenir des liens mais aussi de mener leurs activités, de véhiculer l'information. Nous nous intéresserons :

D'abord, au développement de l'accès et l'usage des outils au Sénégal et la place de ces populations dans ce phénomène ? Ensuite, nous tenterons de répondre aux questionnements suivants : Quels sont les principaux outils utilisés par ces acteurs ? Qu'est-ce qui explique le choix de tel ou tel autre outil ? Qu'est-ce qui différencie les acteurs selon les types d'outils utilisés ? Sont-ils les mêmes qu'ils soient utilisés des territoires d'installation ou de circulation vers le Sénégal ou l'inverse ?

Nous tenterons, enfin, de comprendre et d'analyser la façon dont les acteurs, « Installés », « Circulants commerçants » ou « Candidats au départ », s'approprient et se réapproprient les NTIC, d'une part, en fonction de leurs besoins et du territoire à partir duquel et vers lequel ils les utilisent. Et, d'autre part, l'usage qu'ils en font dans les échanges économiques, la gestion

à distance de leur ménage, la création et l'entretien des liens, dans la préparation du projet de migration, la participation, de la part de ceux qui vivent loin du Sénégal, au débat sociétal et politique du pays, pour mener une sorte de « *transnationalisme politique* », etc.

L'usage des NTIC favorise la double implantation et permette à ceux qui sont restés au pays de développer une connaissance plus ou moins importante des territoires de dispersion. De ce fait, à la fin de ce chapitre, nous montrerons en quoi les NTIC, au même titre que l'organisation en réseau, la circulation permanente des individus entre les différents pôles ainsi que la longue tradition migratoire, participent activement à la constitution, à la perpétuation et à la diffusion d'une culture de la mobilité. Une culture qui se renouvelle au fil du temps, des interactions et du développement de l'accès et l'usage de ces nouvelles technologies.

Nous posons l'hypothèse selon laquelle, cette culture fonctionne comme une sorte de socle commun de connaissances que chacun peut utiliser. Des connaissances qui s'enrichissent au fil du parcours de chaque acteur et des générations, en fonction des expériences individuelles et collectives et des compétences de chacun. Ce qui permet, ensuite, à chacun de développer un savoir-faire plus ou moins différent de celui des autres acteurs et groupes d'acteurs.

Jusqu'ici, notre recherche a davantage porté sur la catégorie de populations peu ou pas qualifiées. Elles côtoient sur nos terrains d'enquête d'autres catégories de migrants. C'est le cas des migrants qualifiés et hautement qualifiés. Il nous semble, de ce fait, important de nous intéresser aussi à eux.

Le **onzième et dernier chapitre** de cette étude porte donc sur cette catégorie d'acteurs, peu étudiée mais qui est au cœur des mouvements actuels. Nous essayerons, après un bref historique des arrivées et installation des étudiant(e)s sénégalais(e)s en France, de nous intéresser, d'abord, aux motivations qui sous-tendent le non-retour des étudiants à la fin de leurs études et l'arrivée d'autres populations qui ont obtenu leurs diplômes au Sénégal ou dans un autre pays. Ensuite, nous analyserons leurs parcours d'insertion professionnelle et situation socioéconomique, en tant que, à la fois, qualifié(e)s et migrant(e)s ou personnes d'origine étrangère.

Ainsi, au-delà du discours sur la perte que subissent les pays de départ ou du gain pour les pays d'installation, notre intérêt portera davantage sur les conditions professionnelles et

situations matérielles de ces catégories de migrants. C'est donc à travers les problématiques de la déqualification professionnelle et du déclassement social que nous analyserons leurs parcours professionnels. En même temps, nous tenterons de montrer que, malgré des obstacles communs, ces acteurs se différencient dans leur parcours.

Comme dans les autres chapitres, nous utiliserons le genre comme modèle d'analyse pour étudier cette catégorie de migrants.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Première partie :
Contextualisation et démarche
Méthodologique et théorique

Introduction

La tradition voudrait que l'on parte des études existantes afin de pouvoir, non seulement, inscrire notre travail dans un cadre déjà existant, mais aussi, de mieux analyser les dynamiques et les permanences des phénomènes que nous étudions.

En effet, pour étudier l'évolution des pratiques socio-spatiales et parcours des populations sénégalaises, il est nécessaire de faire un détour historique sur leur processus d'arrivée et d'installation en France et en Espagne et une définition catégorielle des différents acteurs concernés. Nous essayerons, autant que faire se peut, de retracer leurs mouvements depuis leur début jusqu'au redéploiement vers les nouvelles destinations du Sud et leur installation en Espagne.

Certes, les mouvements de populations entre la France et le Sénégal sont variés et remontent à plusieurs siècles. Mais, il s'agit ici de retracer l'historique des formes de mobilités économiques actuelles en partant de la période coloniale et du recrutement des marins et navigateurs originaires des régions bordant le fleuve Sénégal et de définir les différentes catégories de Sénégalais qui sont arrivées et se sont installées en France.

Nous partirons, dans le premier chapitre :

D'abord, des arrivées des marins et navigateurs, à partir du XIX^e siècle, des « Tirailleurs sénégalais », durant les deux guerres mondiales, et des « Gens de la vallée » et des ressortissants de la Casamance venus répondre à l'appel du Général De Gaulle et des commerçants, à partir des années 50.

Ensuite, nous décrirons les liens existants entre la fermeture des frontières françaises à la migration de travail à partir de 1974 et le début du redéploiement des Sénégalaises en Espagne pour mieux situer leur processus d'installation dans ce pays.

Cet effort de contextualisation sera poursuivi dans le deuxième chapitre. Il s'agira dans ce chapitre de l'entrée de la question migratoire dans les études en Sciences Sociales et Humaines en essayant d'analyser certaines théories, concepts et paradigmes développés par différents auteurs. Nous conclurons cette première partie par un troisième chapitre dans lequel nous analyserons notre parcours de recherche sur le terrain et exposerons nos positionnements théoriques et méthodologiques.

Chapitre I. Processus d'arrivée et d'installation des Sénégalais en France et en Espagne

Il s'agit là de décrire, de façon globale, les dynamiques historiques des mobilités sénégalaises dans les pays étudiés afin de saisir et rendre compte des contextes socioculturels et économiques dans lesquels elles sont apparues et se sont développées. En effet, l'étude des précédents historiques de la migration sénégalaise en France et en Espagne favorise la compréhension des phénomènes et situations actuels observés. Cette approche nous permettra, ensuite, de mesurer les continuités, certes, mais aussi les évolutions et les recouvrements, à plusieurs niveaux, de ces mobilités internationales.

Montrer les évolutions et continuités passe, d'abord, par le rappel de l'émergence de ce phénomène, d'abord, en France et, ensuite, en Espagne.

1.1. Processus migratoire des Sénégalais en France

1.1.1. De l'arrivée des marins et navigateurs à celle des « Tirailleurs sénégalais »

Souvent, les « Tirailleurs sénégalais » sont considérés, pour ce qui est de la France, comme les pionniers de la migration africaine, en générale, et sénégalaise, en particulier. Pourtant, des travaux, notamment ceux de Bertoncetto et Bredeloup (2004), ont montré que leur arrivée a été précédée de loin par celles des navigateurs et marins africains. L'arrivée de ces derniers sur les ports français remonterait au XIXe siècle, à partir de 1848. Elle faisait suite à leur embauche dans les navires marchands ou au sein « des compagnies indigènes » en tant que mécaniciens, ouvriers, manutentionnaires, courtiers, etc., ou dans d'autres structures « *rattachées au port de Toulon* » (Bertoncetto et Bredeloup, 2004 : 30).

Avant d'être embauchés et d'arriver en France, ils travaillaient, généralement, en tant que matelots ou soutiers dans les compagnies maritimes européennes (Assouline et Lallaoui, 1996a) quand celles-ci ont commencé à desservir la côte occidentale africaine.

Aussi, beaucoup d'entre eux étaient des descendants de chefs traditionnels ou issus de l'aristocratie politique africaine. Et leur entrée dans ces compagnies était, donc, liée en grande partie, à l'image noble associée à cette activité, si l'on en croit Bertoncetto et Bredeloup.

Ces navigateurs étaient tous issus des populations riveraines des Fleuves d'Afrique de l'ouest.

Et en ce qui concerne les Sénégalais, ils venaient essentiellement des régions de la Vallée du Fleuve Sénégal⁴ et de la Casamance⁵. De ce fait, les groupes sociolinguistiques qui les composaient étaient essentiellement ceux des Soninkés⁶, Haalpulaars⁷, Diolas et Mandjaks⁸ (Barou, 1993).

Le recrutement de certains d'entre eux dans la marine française avait été facilité par leur expérience déjà acquise sur les côtes africaines en matière de cabotage ou de navigation. Car beaucoup sillonnaient, bien avant la colonisation, les fleuves Sénégal, Casamance et Gambie pour vendre de la cola et de la gomme arabique. Cette expérience était d'autant plus importante que, d'après Bertoncello et Bredeloup, la possession d'un livret marin était indispensable pour être employé sur les navires européens et intégrer les compagnies maritimes implantées dans les ports français. Même si les marins ressortissants des quatre communes du Sénégal (Dakar, Rufisque, Gorée et Saint-Louis) étaient des citoyens français et avaient droit à ce livret, au même titre que ceux de la Métropole, ce document n'était, généralement, remis qu'aux marins ayant acquis une expérience de cabotage d'au moins de trois à quatre ans sur les côtes africaines. Cependant, comme le but de ces compagnies françaises était de satisfaire la demande urgente en personnel, elles embauchaient aussi une main-d'œuvre peu qualifiée, composée de dockers et de caboteurs débutants ainsi que des aventuriers (Bertoncello et Bredeloup, 2004 : 32).

Ainsi, ces marins et navigateurs constituent les véritables pionniers de la migration économique africaine en France. Ils étaient essentiellement présents dans les ports de Marseille, du Havre, de Bordeaux et de Rouen (Barou, 1993). Et une fois installés, ces premiers marins et navigateurs parvinrent faire embaucher d'autres membres de leur famille ou ressortissants de leur village. Ce qui permit, en partie, l'augmentation, au fil des années, des arrivées de navigateurs et de marins.

⁴Cette zone dite des « trois frontières » est partagée entre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie et est habitée principalement par deux groupes « ethniques », les Haalpulaars et les Soninkés, chacun est composé de plusieurs sous-groupes. La partie sénégalaise de la Vallée fait partie de la région de Saint-Louis.

⁵Située au Sud-ouest du pays, la Casamance est une zone frontalière au Sénégal et à la Guinée Bissau. Elle regroupe deux des dix régions actuelles que compte le Sénégal, celle de Ziginchor et celle de Kolda.

⁶Les Soninkés appartiennent aux groupes des Mandingues.

⁷Les Haalpulaars regroupent deux sous-groupes, les Toucouleurs et les Peuls.

⁸Les Diolas et les Manjacks constituent deux des nombreuses groupes ethniques que comptent la Casamance. Les Diolas constituent l'« ethnie » majoritaire dans cette zone.

Mais quand éclata la Première Guerre mondiale, ces marins et navigateurs africains, enrôlés dans la marine de guerre, rejoignirent les troupes françaises sur les fronts. Sur les fronts, il y avait d'autres Africains faisant partie des troupes coloniales, composées des ressortissants des colonies asiatiques, maghrébines et subsahariennes.

Ces combattants africains, arrivés à partir d'août 1914, formèrent les contingents des « Tirailleurs sénégalais » (Assouline et Lallaoui, 1996a). Créés en 1857, les bataillons des « Tirailleurs » dits sénégalais étaient composés, en réalité, de ressortissants de tous les pays d'Afrique de l'ouest et pas uniquement de Sénégalais.

Au cours de la Grande Guerre, la France avait fait appel à deux reprises à ses sujets colonisés de l'Afrique Occidentale Française (AOF)⁹. Le premier appel était une levée autoritaire (Michel, 1971) et s'apparentait à une véritable chasse à l'homme (Fall, 1986). Car malgré des refus individuels et révoltes collectives, la France avait enrôlé de force beaucoup d'Africains (Bertoncello et Bredeloup, 2004). Et ces recrutements forcés lui avaient permis de mobiliser, en 1915, plus de 100.000 hommes issus de l'AOF.

Ces révoltes n'avaient pas mis fin à ces campagnes de recrutement. Cependant, le gouverneur de l'AOF, avait demandé, en 1917, à Paris d'ordonner leur arrêt. À défaut d'engendrer la fin des recrutements forcés, cette demande avait permis, au moins, le radoucissement du procédé. Pour le second appel, qui débuta à la fin de 1917 sous Clemenceau, l'administration coloniale confia alors au député sénégalais Blaise Diagne, premier Africain à siéger au Palais-Bourbon à partir de 1914, la négociation avec les populations africaines pour leur enrôlement volontaire (Michel, 1971). Pour réussir à convaincre 63.000 Africains, essentiellement des élites occidentalisées des villes, appelées aussi les « évolués », d'aller se battre pour la France, Blaise Diagne leur avait promis l'accès à la citoyenneté française pleine et entière à la fin des conflits. Une promesse qu'il n'a pas pu tenir.

Cette détermination de la France d'enrôler les sujets africains s'expliquait, certes, par un besoin d'hommes, mais aussi, par le fait qu'ils avaient déjà fait leur preuve dans les expéditions coloniales sous les ordres de Faidherbe et Gallieni. De même, le Général Mangin était persuadé des aptitudes innées à la guerre des Noirs. Il avait, ainsi, mis en place une

⁹C'est le 16 juin 1895 que l'administration coloniale française créa l'Afrique Occidentale Française (AOF) avec Dakar comme capitale. Elle regroupait les colonies africaines françaises allant de la Mauritanie au Dahomey (Bénin) et s'étendait sur 4.425.000 km². Cf. <http://www.linternaute.com/histoire/motcle/1657/a/1/1/aof.shtml>.

grande armée noire, appelée la « Force Noire¹⁰ » et considérait que le Noir pouvait être un « *fantassin, un cavalier, un méhariste, un canonnier, un conducteur, un soldat de train, un sapeur de génie, un ouvrier d'artillerie ou d'administration, un matelot de pont sur mer ou sur rivière* » (Assouline et Lallaoui, 1996a : 122). De ce fait, à leur arrivée, une partie importante des sujets africains combattait aux côtés des poilus. Cette supposée aptitude innée à la guerre des Noirs faisait que les « Tirailleurs sénégalais » étaient systématiquement envoyés au front pendant que d'autres troupes coloniales originaires d'autres continents, comme l'Asie par exemple, se retrouvaient très souvent ouvriers dans les usines de guerre. Perçues comme ayant des vertus surhumaines guerrières, ces troupes noires étaient considérées par le Général Mangin comme étant peu aptes au travail dans les usines car ayant moins de qualité d' « intelligence » en matière de fabrication d'armement moderne (Blanc-Chaléard, 2001).

Toutefois, le Général considérait que les types d'« *aptitudes naturelles* » à la guerre variaient en fonction de l'appartenance « ethnique ». Par exemple, les Bambaras du Mali et les Toucouleurs, sous groupe des Haalpulaars, possèdent, selon toujours la catégorisation établie par le Général, les qualités physiques et mentales comme « *la rusticité, l'endurance, la ténacité, l'instinct du combat* » [pour supporter] de « *longues luttes de la guerre moderne* » (Assouline et Lallaoui, 1996a : 126).

Ce sont, donc, sur ces stéréotypes que se fondait l'administration coloniale pour affecter à tel ou tel poste les « Tirailleurs sénégalais » en fonction de leur appartenance « ethnique ».

Ces hommes, souvent enrôlés de force, ont été de tous les combats.

Même si, à la fin de la guerre et, précisément, à partir de 1919, une partie d'entre eux, ayant survécu, avait été rapatriée, souvent de force (Blanc-Chaléard, 2001). Une autre était, malgré tout, restée en France pour y vivre et y travailler, même si le contexte d'après guerre et les difficultés économiques qui s'en ont suivi, avaient poussé certains à se rapprocher des bureaux de rapatriement pour rentrer chez eux (Bertoncello et Bredeloup, 2004).

En restant, ces « Tirailleurs », démobilisés, avaient renforcé le contingent d'Africains déjà présents en France. Avec les marins et navigateurs venus avant eux, ces combattants démobilisés constituaient, à l'époque, un réservoir de main-d'œuvre civile et militaire pour la France et ont jeté les bases de la migration africaine de travail en France. Mais la crise

¹⁰Titre du livre publié en 1910 chez Hachette, à Paris, par le général Mangin.

économique d'après guerre les avait mis dans une situation professionnelle difficile car avait engendré le chômage de plusieurs d'entre eux. Ce qui avait poussé certains à se reconvertir dans d'autres secteurs (Bertoncello et Bredeloup, 2004). Certains ont dû accepter un emploi de dockers, par exemple.

Mais, la Seconde Guerre mondiale va, paradoxalement, leur offrir de nouvelles opportunités d'emplois dans la marine de guerre comme dans la marine marchande. Car ils seront, une fois de plus, mobilisés par le gouvernement français (Bertoncello et Bredeloup, 2004) pour combattre contre l'ennemi nazi. Certains venaient directement des colonies alors que d'autres étaient issus des contingents de marins, navigateurs et tirailleurs qui étaient déjà présents pendant la Première Guerre mondiale.

Comme pendant la Grande Guerre, ces troupes ont été de tous les combats et payé un lourd tribut¹¹. D'après les estimations du sous-secrétariat d'État aux anciens combattants, plusieurs milliers d'Africains ont été tués ou faits prisonniers entre 1939 et 1945. Certains parmi ces prisonniers se sont, ensuite, reconvertis en « travailleurs libres » et recrutés par l'organisation Todt pour construire des fortifications sur la côte méditerranéenne¹².

Comme leurs prédécesseurs, une partie de ces combattants décidèrent de rester en France pour y travailler à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais, là aussi, la situation économique peu favorable rendait difficile leur insertion. Car après 1945, les ports fonctionnaient au ralenti et les marins et navigateurs africains avaient du mal à trouver un emploi. De même, la mise en place de nouvelles techniques, nécessitant de nouvelles qualifications professionnelles, bouleversa les métiers marins. C'est ainsi que des soutiers africains ont été licenciés. Parce que, non seulement, les chaudières à charbon étaient remplacées par des chaudières à mazout (Assouline et Lallaoui, 1996c), mais aussi, des bateaux avaient disparu et des usines étaient détruites (Bertoncello et Bredeloup, 2004).

Nombreux ont été donc ceux qui s'étaient reconvertis dans d'autres domaines d'activités. C'est ainsi que, selon Bertoncello et Bredeloup, ceux qui avaient pu constituer un capital, seuls ou avec l'aide de quelqu'un, avaient ouvert des cafés ou restaurants, par exemple. Ils deviennent, de fait, les précurseurs du commerce africain à Marseille.

¹¹ Cité Nationale de l'immigration, 1914 : L'appel à l'Empire.

Cf. <http://www.histoire-immigration.fr/index.php?lg=fr&nav=16&flash>

¹² Idem

En somme, jusqu'en 1945, la main-d'œuvre africaine en France était essentiellement constituée de « Tirailleurs » démobilisés et d'anciens matelots de la marine commerciale. Mais les besoins en main-d'œuvre pour la reconstruction de la France poussèrent le Général De Gaulle à faire appel à d'autres populations de ses colonies. D'où l'arrivée, en France, de nombreux travailleurs africains, dont des Sénégalais.

1.1.2. De la migration « autorisée » à la fermeture des frontières

Le besoin en main-d'œuvre pour reconstruire la France d'après guerre et l'abondance des offres d'emplois non qualifiés, durant les Trente Glorieuses, avaient poussé la France à ouvrir ses frontières aux travailleurs étrangers. En effet, dans son discours programme du 2 mars 1944, le Général De Gaulle lança, « *la France, hélas ! Manque d'hommes* » (Blanc-Chaléard, 2001). Pour combler ce déficit et ce manque de bras, elle fit recours à la migration de travail. Cependant, malgré les besoins en main-d'œuvre peu ou pas qualifiés, les autorités françaises avaient clairement affiché leur volonté de contrôler les arrivées. Comme en témoignent les propos du Général De Gaulle quand il parlait de migration « *intelligente* » et « *d'introduire de bons éléments* ». D'où la création, en 1945, de l'Office National de l'Immigration (ONI) qui avait justement pour but de réguler, à partir de critères stricts, le recrutement, l'entrée et le séjour des travailleurs étrangers en France. Ce qui montre que le principe de la politique d'« *immigration choisie* » ne date pas d'aujourd'hui.

Mais la rigidité des conditions imposées rendait difficile le recrutement de travailleurs, car peu sont ceux qui les remplissaient les conditions. Ce qui engendra un afflux de travailleurs illégaux. Selon Blanc-Chaléard, « *un grand nombre d'entrées en 1946 et 1947 se firent sous le signe de l'illégalité, par des filières plus ou moins traditionnelles* » (2001 : 60).

Ces travailleurs étaient maintenus dans un statut temporaire et précaire. Ce d'autant plus qu'ils étaient venus pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre peu ou pas qualifiés.

Les colonies africaines, dont le Sénégal, avaient, donc, fourni un contingent important de main-d'œuvre. Ces travailleurs sénégalais, venus répondre à l'appel du Général, étaient essentiellement constitués de ressortissants de la Vallée du Fleuve Sénégal et de la Casamance (Barou, 1993).

Cependant, avant de retracer l'historique des arrivées de ces travailleurs, il nous semble important de rappeler que la présence africaine en France n'est pas due au hasard. Elle doit être pensée dans une perspective relationnelle et un contexte plus large permettant de

souligner qu'elle s'inscrit dans un processus historique qui lie, depuis longtemps, la France à ses anciennes colonies (Coulibaly, 2002). Car, faut-il le rappeler, la présence française, et européenne, d'une manière générale, sur le continent africain a précédé de loin l'arrivée des Africains (Poiret 1996) :

De la fin du XV^{ème} jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, on assiste à l'arrivée des navigateurs et explorateurs qui établirent leurs comptoirs un peu partout en Afrique. C'est aussi pendant cette période que se développèrent l'économie de traite, le long du fleuve Sénégal, et le commerce des esclaves et du mil. Ce commerce d'esclaves va participer à l'accumulation des capitaux nécessaires à la révolution industrielle en Europe.

Entre 1884 et 1885, on assiste au partage de l'Afrique par les puissances européennes, c'est la période dite de la colonisation. Cette dernière se poursuivit et systématisa le pillage des ressources de l'Afrique. Car la production de matières premières était organisée en fonction des intérêts de la métropole.

La dernière phase correspond à celle des indépendances de certaines colonies d'Afrique au début des années soixante. Mais ce processus, loin de favoriser son autonomisation, engendra la « *balkanisation de l'Afrique* », pour reprendre René Dumont, qui a abouti au renforcement de la dépendance économique des nouvelles indépendances africaines vis-à-vis des anciens pays colonisateurs, dont la France.

Tout cela pour dire que cette présence ancienne occidentale dans le continent noir ne peut être séparée des migrations africaines d'hier comme celle d'aujourd'hui et de demain.

1.1.2.1. Les Trente Glorieuses, nouvelle ère de la migration sénégalaise en France

Pendant cette période de forte croissance économique, la migration en France était « libre » et l'entrée des travailleurs étrangers alors souhaitée et encouragée par les pouvoirs politiques et le patronat français. De ce fait, Mauritaniens, Maliens et Sénégalais n'avaient besoin que d'une carte d'identité pour y entrer. La présence sénégalaise en France n'était pas, à l'époque, une situation nouvelle. Cependant, c'est à partir des années 50, avec l'arrivée des Soninkés et Haalpulaars, originaires de la Vallée du Fleuve Sénégal et celle des Mandjaks et Diolas de la Casamance, suite à leur recrutement, qu'une nouvelle phase de la migration sénégalaise de travail s'amorça réellement en France. Ces populations constituent les premiers Sénégalais à répondre à l'appel de la France (Bâ, 1998). Et pendant longtemps, ils ont symbolisé

« *l'immigré africain en France* » (Dewitte, 2002), avant d'être rejoints par d'autres ressortissants des mêmes régions et d'autres territoires du Sénégal, notamment du bassin arachidier.

Comme les contingents de marins et de navigateurs étaient majoritairement constitués de ressortissants des zones riveraines des Fleuves Sénégal, Casamance et Gambie, ces nouveaux migrants, soninkés, haalpulaars, diolas et mandjaks, avaient alors retrouvé en France des membres de leur communauté.

Cependant, avant d'arriver en France, les Haalpulaars et, surtout, les Soninkés, majoritaires dans ces contingents des années 50, avaient déjà un long parcours de mobilité.

1.1.2.1.1. Du commerce de gomme et de la cola à travers le Sahel (...)

À la différence des Mandjaks, les mobilités internes ou internationales des « Gens de la Vallée » ont commencé bien avant leur arrivée en France. En effet, la région de la Vallée du Fleuve Sénégal connaît, depuis plusieurs siècles, de nombreux départs. Les raisons de ces mobilités variaient selon la forme, la période, la durée, le type d'activité exercée et les groupes sociolinguistiques, même si la recherche de revenus constituait l'essentiel de leurs motivations.

Les premiers déplacements de ces populations datent, ainsi, bien avant l'époque coloniale. Cependant, la tradition migratoire est plus ancienne chez les Soninkés que chez les Haalpulaars. Car, étant traditionnellement des marchands, les premiers sillonnaient le Sénégal et le reste du Sahel l'Afrique, bien avant l'arrivée des Européens, pour exercer du commerce (Lanly, 1998). Leur système commercial était tellement dynamique qu'ils vendaient leurs marchandises un peu partout à travers l'Afrique Occidentale et Centrale. Selon Traoré, les Soninkés seraient à « *l'origine de l'expansion du commerce dans le Soudan occidental* » (1994 : 65).

La longue tradition migratoire des Soninkés est largement liée aux conditions économiques difficiles dans leurs territoires et qui avaient poussé bon nombre d'entre eux à opter pour les migrations saisonnières, l'exode rural, la circulation commerciale et/ou la migration internationale. En effet, leur système agro-pastoral, dépendant des conditions climatiques, connaît une forte crise depuis longtemps. Car la baisse du niveau des précipitations annuelles et les périodes de sécheresse successives, entre autres, ont rendu très difficile la pratique des activités agricoles et pastorales (Condé et Diagne, 1994, Tandian, 2003). Et, comme ces

groupes vivaient essentiellement de l'agriculture et de l'élevage, les nombreuses difficultés, qu'ont connues ces secteurs, ont rendu plus précaires leurs conditions matérielles d'existence (Timéra, 1996 ; Lanly, 1998). Ne parvenant plus, ou difficilement, à subvenir aux besoins les plus urgents de leur famille, les hommes prirent les routes de « l'exil » pour tenter de trouver une solution à cette crise économique.

En plus de la dégradation des conditions climatiques, l'appropriation du commerce par les Européens, l'instauration des impôts, les nouveaux besoins que cette situation suscita, etc., ont, non seulement, contribué au bouleversement de l'ordre social traditionnel dans cette région, mais aussi, poussé davantage de populations à partir pour faire face aux difficultés économiques (Quiminal, 1991).

Ainsi, en ayant une mainmise sur le commerce dans le bassin, l'administration coloniale poussa les Soninkés, qui dominaient jusque-là ce secteur, à se redéployer vers d'autres domaines (Daum, 1993) et/ou se replier sur une économie d'autosubsistance.

Mais, si les premiers déplacements des Soninkés étaient motivés par des raisons économiques, ceux des Haalpulaars, et surtout ceux des Poulars, en revanche, faisaient suite aux mouvements d'islamisation de la région et à la révolution maraboutique de 1776. Cette période marqua le début d'importants départs des Haalpulaars qui, par la même occasion, fuyaient la traite des esclaves (Traoré, 1994).

En outre, contrairement aux Soninkés, les Haalpulaars, occupant la Moyenne Vallée, ont bénéficié pendant longtemps de conditions climatiques plus favorables et ont connu des difficultés plus tard que dans les autres parties de la Vallée. Ce qui peut expliquer leur entrée relativement tardive dans les mobilités économiques. Cependant, eux aussi ont fini par se lancer dans les mouvements pour répondre à la crise économique.

En somme, quel que soit le groupe et malgré la diversité des raisons du départ de chacun, la recherche de revenus financiers occupait une place importante dans leurs mouvements.

Dans les premières formes de mobilités effectuées par les Soninkés et les Haalpulaars, le « navétanat¹³ » y occupait une place importante. Ces mouvements se dirigeaient essentiellement vers la Gambie et vers d'autres régions du Sénégal et, surtout, vers le bassin

¹³Sorte de migration saisonnière qui consistait à partir pendant la saison sèche pour trouver du travail en milieu urbain pour, ensuite, retourner chez eux à l'arrivée de la saison des pluies pour cultiver les champs.

arachidier, constitué des régions du Sine-Saloum¹⁴, du Baol¹⁵ et du Djambour¹⁶, et où la culture de l'arachide était très développée. Les Soninkés sont ceux qui partaient le plus à l'époque vers le bassin arachidier.

Plus tard, ces migrations saisonnières ont laissé la place, ou se sont conjuguées, à d'autres formes de durée plus longue vers des destinations diverses et souvent plus lointaines à l'intérieur du Sénégal ou dans d'autres pays du continent africain. De ce fait, progressivement, un nombre important de ressortissants de la Vallée s'est installé à Dakar, à Abidjan ou dans une autre capitale africaine. Une fois installés, ils se sont intégrés à la vie urbaine en exerçant diverses activités salariées ou en développant de petits commerces et en constituant un pôle d'accueil pour leurs compatriotes qui venaient les rejoindre. Et c'est à partir de ces grandes villes d'Afrique de l'Ouest que certains d'entre eux continuèrent leur route migratoire, en se redéployant vers d'autres pays d'Afrique Centrale qui, à l'époque, offraient plus d'opportunités économiques grâce, en grande partie, au diamant (Barou, 1993). Et c'est aussi, soit à partir de ces autres pays d'Afrique, soit du Sénégal que nombreux sont venus travailler en France.

1.1.2.1.2. (...) À l'arrivée à « Bordeaux¹⁷ »

Les « Gens de la Vallée » et les ressortissants de la Casamance ont été parmi les premiers Sénégal à venir répondre à l'appel du Général De Gaulle. En effet, à partir des années 50 et, surtout, 60, des sociétés françaises, précisément Renault, Chausson et Talbot, avaient commencé à recruter massivement dans ces régions du Sénégal. Dès lors, en plus d'une antenne de l'ONI installée dès 1963 à Dakar, il existait aussi un bureau « Renault-Dakar » où s'effectuaient la sélection de ces travailleurs, selon leur niveau d'instruction et état de santé, et leur recrutement (Robin, 1996a).

Mais, même si ces recrutements se faisaient dans les différentes régions du Sénégal, les ressortissants de la Vallée du Fleuve Sénégal étaient majoritaires dans ces arrivées. Les Soninkés commencèrent à venir en France à partir des années 50. Alors que c'est à partir des années 60 que les arrivées des Haalpulaars débutèrent réellement. Cette situation peut, en plus des raisons déjà évoquées, s'expliquer aussi par le fait que les Soninkés étaient plus en contact avec le système colonial et cela avait facilité leurs recrutement et départ vers la France. Alors

¹⁴ Actuelles régions de Kaolack et de Fatick.

¹⁵ Actuelle région de Diourbel, fief du Mouridisme.

¹⁶ Actuelle région de Louga située à 70 kilomètres de la ville de Saint-Louis.

¹⁷ Bordeaux symbolise la France tout entière dans les représentations populaires soninkés.

que les Haalpulaars, fortement islamisés, avaient adopté, dans un premier temps, un comportement de rejet vis-à-vis du colonisateur européen (Traoré, 1994).

En somme, même s'ils n'avaient pas abandonné les destinations africaines, la France commença très vite à devenir la destination préférée des « Gens de la vallée » et, surtout, des Soninkés. D'où cette expression populaire Soninké, « *aller à Bordeaux ou mourir* » (Traoré, 1994). Leur nombre n'a cessé d'augmenter, de sorte que durant les Trente Glorieuses, près de 70 % des travailleurs originaires de la Vallée appartenaient à l'«ethnie» soninké (Lanly, 1998). C'est pendant les années 60 que le nombre des travailleurs sénégalais en France a connu une croissance sans précédent. Ce, pour deux raisons : d'une part, entre 1963 et 1964, la France avait signé avec le Mali, le Sénégal et la Mauritanie, les trois pays qui partagent la région de la Vallée du Fleuve Sénégal, des accords de main-d'œuvre permettant à leurs ressortissants d'entrer « librement » sur son territoire. D'autre part, en vue de l'indépendance de l'Algérie, le patronat français avait demandé au gouvernement de faciliter l'arrivée des travailleurs noirs pour qu'ils remplacent, éventuellement, la main-d'œuvre algérienne (Traoré, 1994).

Cependant, comme nous l'avons dit, bien que la France eût besoin de main-d'œuvre, elle tenait aussi à limiter leur nombre des travailleurs issus de ses anciennes colonies d'Afrique noire. Parce que, selon Assouline et Lallaoui 1996c, la France les jugeait « *difficilement assimilables* » et « *incapables de s'adapter à la vie occidentale et industrielle* ». De ce fait, au fil des années, les obstacles à l'entrée, pour cette catégorie de travailleurs étrangers, ont été régulièrement renforcés. Ce qui poussa certains candidats à recourir à l'illégalité pour entrer en France. Mais dans cette tentative de sélection de la main-d'œuvre étrangère selon ses origines et sa couleur de peau, le meilleur allié des travailleurs africains était, à l'époque, la croissance économique que connaissait la France. Et comme elle avait besoin de cette main-d'œuvre souple et bon marché, les pouvoirs publics fermaient les yeux sur les entrées clandestines et encourageaient la régularisation administrative de ceux qui avaient trouvé un emploi (Assouline et Lallaoui, 1996c). Au fur et à mesure que leur nombre augmentait et que les obstacles et/ou les opportunités se présentaient, ces populations se répartissaient progressivement sur le territoire français, de même qu'elles reconstituaient leur mode de vie et d'organisation d'origine.

1.1.2.1.3. Lieux d'implantation et type d'organisation sociale dans les foyers

Plusieurs études, menées sur les mobilités des « Gens de la Vallée », ont montré l'importance des liens basés sur la parenté, l'origine géographique et sociolinguistique qui constituent un élément facilitant les départs comme les installations, et qui influent, de ce fait, sur les stratégies adoptées et les destinations choisies (Findley, 1990 et Condé, 1986, cités par Lanly, 1998). Mais si les « Gens de la Vallée » sont essentiellement composés de populations peu ou pas scolarisées, sans qualification professionnelle, en dehors, bien sûr, des savoir-faire agricoles ou artisanaux, les Mandjaks, en revanche, étaient plus scolarisés et à forte composante catholique. De ce fait, ils ont eu une trajectoire migratoire particulière et pu trouver certains points d'appui en France, de même qu'ils avaient très rapidement effectué le regroupement familial. Ils présentent, ainsi, des parcours d'insertion professionnelle et résidentiels beaucoup plus variés que ceux des Soninkés et Halpulaars, pour qui, pendant longtemps, la migration était essentiellement le fait d'hommes seuls (Coulibaly, 2001).

Les « Gens de la Vallée » se regroupaient, à leur arrivée, d'abord autour des noyaux d'anciens navigateurs établis dans les régions de Marseille, de Bordeaux, du Havre, etc. Cependant, hormis la présence de leurs compatriotes marins ou navigateurs, l'importance de ces zones portuaires dans le choix de leur lieu d'implantation, même provisoire, peut aussi s'expliquer par le fait qu'à l'époque, le voyage se faisait par bateau. De ce fait, non seulement, ces travailleurs arrivaient en France par là, mais aussi, pouvaient s'y faire embaucher. Mais peu à peu, la relative pénurie de travail dans ces ports les poussa à se diriger vers les zones industrialisées, le long du couloir rhodanien et de la vallée de la Seine jusqu'à Paris (Poiret, 1996). En effet, quand ces ports ne pouvaient plus absorber toute cette main-d'œuvre, certains migrants se sont tournés vers l'agglomération parisienne et le nord de la Loire, d'une manière générale, qui offrait de nombreux emplois non qualifiés, dans l'industrie, les services, etc.

La région parisienne devint, donc, une nouvelle attraction pour ces migrants sénégalais. À l'époque, l'essentiel des Soninkés et Haalpulaars, qui résidait en Île-de-France, s'était réparti principalement entre la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise. Au bout de quelques années, Paris et sa banlieue étaient devenues la plaque tournante des mouvements de la main-d'œuvre noire africaine, de façon générale, et sénégalaise, en particulier. De sorte qu'au début des années 70, la région parisienne concentrait plus de 70 % des travailleurs africains qui vivaient en France. Et au fur et à mesure des arrivées, les Sénégalais se sont retrouvés tout au long des axes relayant Paris aux

villes du Nord, comme Rouen ou le Havre, par exemple (Barou, 1978). Comme à chaque fois, ce sont ceux qui se sont déjà établis dans ces zones qui ont favorisé l'arrivée et l'installation des autres.

En somme, c'est à partir de ces zones d'implantation parisiennes ou portuaires que les travailleurs migrants sénégalais se sont dispersés sur le territoire français. Même si les Africains, et les Sénégalais, de façon spécifique, étaient éparpillés un peu partout sur le territoire français, les « Gens de la Vallée » étaient davantage au nord de la Loire.

Par ailleurs, si pour certains, ces zones avaient été des lieux de passage, avant de continuer leur route, pour d'autres, en revanche, c'était des lieux d'installation et de travail durables.

Les liens « communautaires » ont été, donc, nécessaires dans ces arrivées et installations dans ces différentes zones. En effet, devant l'absence de politiques claires à leur égard, ce fonctionnement en réseau avait renforcé leurs capacités d'organisation autonome. Il leur avait permis de développer un système de vie collective basé sur la solidarité et l'entraide. Car, même si ces travailleurs étaient recrutés avant leur arrivée, rien n'était prévu par les pouvoirs publics en ce qui concerne leur hébergement. Ils ont dû, donc, se débrouiller seuls en s'entassant dans des locaux collectifs insalubres comme des foyers de fortune surpeuplés, des « *entrepôts, usines désaffectées, anciennes écoles* » (Barou, 1993 : 96) ou dans des habitations privées impropres louées par des marchands de sommeil qui profitaient de leur misère.

C'est le drame d'Aubervilliers en 1971, causant la mort de cinq personnes par asphyxie, qui avait révélé au grand jour la situation dans laquelle vivaient ces travailleurs africains de la région parisienne. Un élan de solidarité s'était alors mis en place pour les aider, ce qui avait poussé les pouvoirs publics à prendre des mesures afin d'améliorer leurs conditions de logement. C'est ainsi que des foyers furent construits, parmi lesquels les foyers « SOUNDIATA », « ASSOTRAF », « SONACOTRA », etc., (Barou, 1978 : 20) où logeaient des migrants soninkés et haalpulaars.

Le drame d'Aubervilliers avait, certes, permis à l'opinion française de découvrir les conditions dans lesquelles se logeaient ces populations et la construction de foyers plus aux normes. Mais aussi, il avait aussi participé à rendre visibles ces migrants africains et à faire basculer la question de la migration dans le débat politique. Face à cette visibilité soudaine et les problèmes qui s'en sont suivis, l'État français chercha un moyen de contrôler davantage la migration de cette catégorie de travailleurs étrangers.

Et dans ces nouvelles habitations, ils poursuivirent leur mode de vie collectif en reconstituant des entités familiales, « ethniques » et villageoises. Ce mode de vie en communauté et leur entassement dans ces logements situés dans les périphéries de la région parisienne avaient renforcé leur solidarité, mais aussi, leur isolement de la société française. De ce fait, au-delà d'une volonté, réelle ou supposée, des pouvoirs publics de les parquer dans ces endroits, loin de la population française, ce mode de vie traduisait aussi un certain désir d'auto-isolement les poussant à limiter au strict minimum leurs contacts avec cette société. Ce comportement s'expliquait, en partie, par le fait que leur projet migratoire avait pour objectif principal de nourrir leur famille restée au village et préparer un retour prestigieux. Leur vie était essentiellement organisée pour permettre ce retour triomphal espéré (Coulbaly, 2002).

Les Haalpulaars et Soninkés avaient, à peu près, le même type de comportement et mode d'organisation. Mais selon Jacques Barou (1978), les premiers étaient plus hermétiques et plus fermés sur eux-mêmes que les seconds.

1.1.2.1.4. Types d'activités professionnelles et système de « noria »

Ces populations travaillaient essentiellement dans des secteurs peu attractifs où il y avait davantage de populations étrangères que de Français. De même qu'ils occupaient les postes situés au bas de l'échelle ouvrière. Ils étaient, ainsi, cantonnés à des postes et statuts socioéconomiques spécifiques parce que, souvent, réduits aux tâches les plus précaires. Leurs principaux secteurs d'insertion étaient la voirie, l'entretien, l'automobile, la métallurgie, etc. Le secteur d'activité qui employait le plus de Soninkés et Halpulaars était la voirie. Car d'après Assouline et Lallaoui (1996c), dans les années 70, plus de 70 % des éboueurs de la ville de Paris appartenaient à ces groupes « ethniques » originaires de la Vallée du Fleuve Sénégal.

Au-delà de leur manque de qualifications professionnelles et leur analphabétisme, leur assignation à certains types d'activités et leur cantonnement au plus bas de l'échelle ouvrière s'expliquaient, en partie, par les préjugés racistes hérités de l'idéologie colonialiste française (Barou, 1978).

Quoi qu'il en soit, c'est leur monopole dans ces secteurs, et leur bonne réputation auprès des employeurs qui leur permettaient d'organiser le remplacement des aînés par leurs cadets quand les premiers retournaient au pays. Il s'agissait d'un système d'organisation de type noria. C'est-à-dire un mode de gestion du temps de travail qui permettait aux travailleurs de

repartir au pays pour, parfois, un long séjour et, pendant ce temps, se faire remplacer par un frère qu'ils faisaient venir en France. Ainsi quand l'un d'entre eux voulait rentrer au pays, il pouvait céder son emploi et sa place au foyer à son frère ou un autre membre de son clan, venu spécialement pour le remplacer (Barou, 1993). Ces travailleurs parvenaient, ainsi, à mener une migration entrecoupée de nombreux retours au pays, environ tous les 2 à 3 ans pour une durée variant entre 1 et 6 mois (Lanly, 1998).

Comme leur migration était davantage motivée par des raisons communautaires et familiales et organisée par ces cellules, c'est la communauté d'origine et surtout les parents qui, souvent, décidaient de la prise de relève par le cadet et le choix de la personne. Ainsi, la durée passée à l'étranger était liée aux objectifs fixés individuellement par celui qui a migré mais aussi et surtout collectivement par ceux qui sont restés au village (Gonin, 2001). Leurs départ et séjour en migration dépendaient, donc, beaucoup d'un équilibre entre choix individuels et contraintes familiales.

Par ailleurs, ce système de permutation rendait possible la présence permanente d'hommes dans les villages, car quand les uns partaient, les autres revenaient. Ce qui y permettait, à la fois, le maintien des activités agricoles et des liens familiaux traditionnels et la recherche de revenus financiers à l'étranger pour la survie de la famille et de la communauté tout entière.

Cette organisation en réseau, l'importance des liens avec leurs lieux d'origine, la dépendance progressive de ces zones vis-à-vis de l'argent envoyé par ces travailleurs, le contrôle de ces derniers par leur communauté villageoise, l'émergence de nouveaux besoins dans ces localités d'origine, etc., les ont poussés à s'organiser en associations pour participer et favoriser leur développement (Lanly, 1998). Au fil des années, ces associations se sont développées et diversifiées pour jouer un rôle important dans la survie et le développement ces villageois. Dans la plupart de ces villages, les associations des migrants sont devenues, ainsi, les premiers bailleurs de fonds et agents de développement (Daum, 1995).

En somme, jusqu'à la fermeture des frontières, la migration sénégalaise de travail en France était, essentiellement, l'œuvre d'hommes seuls qui, par des séjours successifs entrecoupés de plusieurs retours, ont travaillé pour faire vivre leur famille et clan restés au village tout en mettant de côté un pécule leur permettant de retourner définitivement et de se faire remplacer par leurs cadets. Mais l'arrêt de la migration de travail va modifier leurs conditions d'entrée et de séjour ainsi que leur mode d'organisation.

1.1.3. Fermeture des frontières, le début de l'installation des migrants sénégalais

La crise pétrolière, qui a suivi le conflit israëlo-arabe de 1973, a provoqué une crise économique dans les pays occidentaux. Une des réponses à cette crise en France a été la fermeture des frontières à la migration de travail. Une circulaire datée du 3 juillet 1974 avait été publiée par le gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing, avec Jacques Chirac comme Premier ministre. Cependant, cette décision se voulait provisoire car les autorités ne croyaient pas à une crise durable. Ce qui fait que les mesures prises à l'époque souffraient de nombreuses imperfections et d'exceptions. Mais, voyant la crise s'éterniser, le gouvernement français avait durci les conditions d'entrée et de séjour des étrangers originaires des pays hors CEE. Cette situation avait rendu difficiles les courts séjours et le système de remplacement des aînés par leurs cadets, par exemple.

Cependant, l'arrêt officiel de la migration de travail n'avait pas complètement changé les pratiques dans la mesure où les employeurs continuaient à embaucher des étrangers qui entraient illégalement en France (Blanc-Chaléard, 2001).

Mais, comme à chaque période de crise économique, les Français se sont sentis envahis par les étrangers, surtout africains. Dès lors, les discours xénophobes s'accroissent, le taux de chômage de ces étrangers progressa et les stéréotypes coloniaux et racistes se multiplièrent. La France mit alors en place des séries de lois et de mesures politiques destinées à se protéger de cette « invasion ». La question de la migration commença, alors, à faire l'objet de nouvelles mesures politiques répressives. C'est ainsi que la France signa, avec certains pays africains, de nouveaux accords stipulant l'exigence d'une carte de séjour et d'une autorisation de travail (Poiret, 1996) pour entrer et travailler sur son sol.

L'application de ces mesures a eu des impacts sur les formes de mobilités et profils des populations sénégalaises. Dans la mesure où leurs conditions de séjour devenaient plus difficiles et aléatoires, de même qu'elles avaient, en quelque sorte, modifié leurs projets migratoires. Par exemple, des migrants, bénéficiant d'une carte de séjour et d'une autorisation de travail, ont dû prolonger leur séjour. Ce qui les obligea à repenser leur projet et à adopter d'autres formes de mobilité spatiale et d'insertion en France.

En somme, la fermeture des frontières n'a pas réellement freiné ni arrêté les entrées en France. Cependant, elle a engendré des modifications dans les caractéristiques et profils des acteurs ainsi que dans leurs conditions de départ, d'arrivée et d'insertion. Par exemple, les

migrants, qui ne pouvaient plus circuler librement comme avant, se sont retrouvés dans l'obligation de devoir gérer leur famille à distance. La vie dans les foyers leur permettait, ainsi, de pouvoir tenir les deux bouts. Car l'habitat en foyer rend possible une épargne à raison du coût du loyer, de la nourriture et des services très bas. Une situation qui permettait à ces acteurs de répondre à trois grands types d'obligations (Poiret, 1996) : honorer la dette contractée pour partir en migration, en remboursant le prix du voyage et assurant l'entretien financier de la famille restée au village ; faire face à leurs obligations de membre d'une communauté en France, comme assurer la cotisation pour les caisses de leurs associations d'origine ; épargner en vue d'un retour triomphal.

Cette installation durable poussa certains à venir leur famille, femme et enfants.

1.1.3.1. La féminisation des mouvements migratoires sénégalais en France

Jusque-là, les mouvements sénégalais vers la France se résumaient essentiellement aux départs d'hommes qui vivaient dans ce pays sans leur famille. Mais la fermeture des frontières, la mise en place, en 1974, du droit au regroupement familial, et son rétablissement en 1976, après quelques mois d'interruption, ont permis l'arrivée des femmes et enfants. Et ce processus va être davantage favorisé par les mesures prises par la gauche après son arrivée au pouvoir en 1981. En effet, avec la mise en place de ce droit, des migrants, en situation régulière, ont commencé à faire venir leur famille. Mais ne pouvaient, et peuvent encore aujourd'hui, bénéficier de cette procédure que les couples mariés et monogames.

Ainsi, le mariage¹⁸ était, et est encore, l'une des conditions principales pour effectuer le regroupement familial. Et cette arrivée des familles marqua un dynamisme nouveau (Fall, 2002). Car, pour les « Gens de la vallée », l'arrivée de leur famille engendra des bouleversements dans leur mode de vie en France, mais pas une rupture avec la communauté restée au pays d'origine. Autrement dit, le regroupement familial n'a été qu'un signe de rupture par rapport à leur projet migratoire initial mais non avec leur communauté d'origine.

¹⁸Le mariage est indispensable pour l'obtention et le renouvellement du titre de séjour pour les conjoints ou conjointes de demandeurs. Car le titre de séjour, octroyé au conjoint ou à la conjointe du demandeur, peut être refusé, annulé ou ne pas être renouvelé en cas de rupture de vie commune avant sa délivrance ou dans les deux années qui ont suivies l'arrivée du, de la, bénéficiaire. Mais son renouvellement est possible en cas de rupture, si le bénéficiaire donne des preuves de violences conjugales. Le demandeur doit aussi remplir d'autres conditions. Il doit disposer de ressources stables et suffisantes pour faire venir sa famille en France et elles doivent atteindre un montant au moins égal au SMIC mensuel. Il doit aussi prouver qu'il dispose, au moment de l'arrivée de sa famille, d'un logement qui doit présenter une superficie habitable de 16 m² pour un ménage de deux personnes, augmentée de 9 m² par personne jusqu'à huit personnes et de 5 m² par personne supplémentaire au-delà de huit. Le logement doit répondre aux normes et aux conditions minimales de confort et d'habitabilité.

Mais, il les a poussés à quitter les foyers pour trouver des logements dans des cités ouvrières.

Ce droit à la vie familiale (Wihtol de Wenden, 1999) a largement favorisé la féminisation de la migration sénégalaise en France, surtout en région parisienne. Mais, comme nous l'avons déjà dit les Mandjaks n'ont pas attendu la fermeture des frontières et la mise en place du droit au regroupement familial pour faire venir leur femme. Certaines étaient donc déjà en France avant 1974. Ainsi, les premières épouses de migrants sénégalais, arrivées en France, étaient mandjaks (Barou, 1993). Généralement, plus instruits, souvent de confession catholique, et donc monogames, les Mandjaks ont très vite effectué le regroupement familial après leur installation en France, dès les années 50.

Et ces femmes mandjaks ont été rejointes, plusieurs années plus tard, par les épouses des migrants haalpulaars et soninkés. Cependant, selon leurs origines et appartenance « ethniques », ces femmes sénégalaises ont eu un parcours diversifié et vécu de façon différente leur arrivée en France, même si la plupart d'entre elles, toutes origines confondues, étaient d'origine rurale, peu ou pas instruite. En effet, dans la société mandjak, la liberté individuelle a une certaine marge, ce qui permet aux femmes d'y occuper un rôle économique important. De même, le mode d'organisation de leur société d'origine, bien que rurale, a toujours favorisé le départ des femmes et l'exercice d'un emploi par celles-ci. De ce fait, une fois arrivées en France, elles ont très tôt exercé une activité professionnelle (Barou, 1993). Leurs premières activités consistaient, généralement, à vendre des plats cuisinés aux migrants dans les foyers. Mais au fur et à mesure, elles ont diversifié leurs activités en s'inscrivant davantage dans le tissu socioéconomique français.

La situation a été tout autre pour les femmes soninkés et haalpulaars qui sont originaires de sociétés ayant une organisation communautaire qui laisse peu de marge aux individus qui doivent obéir à une autorité, souvent clanique. À leur arrivée, elles se sont retrouvées dans une situation de dépaysement, d'isolement social et professionnel et sous la coupe de leur époux qui, souvent, refusait de les laisser travailler. En plus du poids des traditions, leur analphabétisme, leur méconnaissance de la langue et des codes culturels de la France justifiaient aussi leur inactivité et leur dépendance économique vis-à-vis de leur conjoint. Une situation qui renforça leur mise à l'écart de la société française et leur sentiment de solitude (Azoulay et Quiminal, 2002). D'ailleurs, selon ces deux auteurs, cette solitude a été telle que certaines ont connue des périodes de grande dépression.

Cependant, certains de ces femmes ont fini par se rebeller, et de ce fait, décidé de prendre des cours d'alphabétisation, de travailler, etc., afin d'acquérir une autonomie. Cette rébellion suscita, naturellement, de l'inquiétude et de la peur chez les hommes qui voyaient leur pouvoir remis en question (Azoulay et Quiminal, 2002).

À tous ces facteurs culturels, « genrés » ou autres qui ont engendré l'isolement ces femmes, il faut ajouter les conséquences des politiques migratoires dans lesquelles les femmes sont les oubliées. En effet, les principes du droit au regroupement familial ne leur donnent aucun statut et renforcent leur dépendance vis-à-vis des hommes. Ce d'autant plus qu'elles peuvent perdre leur permis de séjour en cas de divorce ou de séparation (Wihtol de Wenden, 1999).

Les zones d'habitation et types de logements occupés par ces familles de migrants avaient aussi contribué à l'isolement des femmes. Car des stratégies de sélection, de la part des pouvoirs publics, conduisaient à placer ces familles dans les cités les plus vieilles et désertées par les familles françaises. Cette sélection entraîna une ségrégation résidentielle et, surtout, une surconcentration des populations étrangères dans les mêmes endroits. C'est le début de la ghettoïsation et de toutes les conséquences que cela a engendré, et engendre encore aujourd'hui, dans certains quartiers. Et cette ghettoïsation résidentielle s'est accompagnée de celle des établissements scolaires. En plus d'être parquées dans les pires habitations disponibles dans des espaces réduits, ces populations étaient confrontées à de nombreuses difficultés socioéconomiques, mais aussi, sanitaires et éducatives. Cette concentration de toutes les formes de misère dans ces quartiers avait renforcé leur organisation en réseaux dits « ethniques » basés sur la solidarité et l'entraide. Un mode d'organisation souvent considéré par les pouvoirs politiques, et une partie de l'opinion publique, comme un repli identitaire, mais qui peut, tout simplement, être lu comme une réaction collective pour faire face à une situation donnée.

En somme, ces femmes issues de groupes et régions différents ont eu des parcours différents. En effet, les épouses mandjaks, issues de sociétés favorisant l'activité des femmes et l'émergence de l'individu en dehors de la communauté, se sont, dès leur arrivée, inscrites dans le tissu socioéconomique français. Elles ont, de ce fait, moins connu l'isolement social et l'inactivité qu'ont vécu les femmes originaires de la Vallée du Fleuve et appartenant à des sociétés où la communauté prime sur l'individu (Barou, 1993).

Ainsi, ces Sénégalaises, originaires de la Casamance, ont eu un parcours résidentiel et un niveau d'insertion dans la société française différents de celui des autres femmes issues de la Vallée.

Mais, contrairement à ces ressortissants de la Vallée et de la Casamance, traditionnellement travailleurs salariés, les commerçants Sénégalais effectuaient, et effectuent, moins le regroupement familial. Une des explications à cela est que les migrants commerçants, contrairement aux travailleurs salariés, avaient, et ont encore aujourd'hui, plus de mal à remplir les conditions nécessaires pour effectuer le regroupement familial. De même, leurs activités, faites de circulations entre différents territoires, ne favorisent guère la vie de famille. Malgré tout, certains ont fait venir leurs épouses. Mais, aujourd'hui encore, même si la situation a beaucoup évolué, les commerçants effectuent, moins que les salariés, le regroupement familial.

Par ailleurs, certains auteurs, comme Bertoncetto et Bredeloup (2004) ou Sophie Bava (2002), pour ne citer qu'elles, ont souligné la présence de femmes sénégalaises commerçantes à Marseille depuis les années 70. La plupart d'entre elle était des épouses de marins et navigateurs. Certaines exerçaient de petites activités, comme la vente de noix de cola, de cacahuètes, par exemple. Alors que d'autres travaillaient dans les restaurants comme cuisinière et/ou serveuses, etc.

Cependant, si depuis le début jusqu'à aujourd'hui, les flux féminins restent encore largement motivés par les liens familiaux avec des migrants déjà installés (Coulibaly, 2002), la situation a évolué au fil des années. En effet, depuis longtemps, les femmes sénégalaises migrent en dehors du regroupement familial. Quiminal (1997) a montré que, déjà dans les années 60, on notait la présence de quelques centaines de jeunes femmes sénégalaises arrivées en France pour poursuivre leurs études supérieures. À celles-ci, il faut ajouter d'autres femmes qui, comme les hommes, venaient, et viennent encore, en France pour trouver du travail.

Ainsi, au fil des années, bien que nombreuses soient encore celles qui migrent en qualité de personnes à charge et/ou originaires des milieux ruraux et sont peu ou pas instruites, les citadines, instruites et/ou venues de façon individuelle pour travailler et/ou pour poursuivre leurs études, occupent une part significative dans les populations féminines sénégalaises en mobilité. Cette diversification des conditions d'entrées en migration, des caractéristiques et profils des femmes apparaît peu dans les travaux, mais n'en est pas moins réelle.

Mais, l'arrivée des familles des migrants bouleversa leurs modes d'organisation et rapports avec la société française. Car naguère inscrit dans la société française sous le seul angle de leur utilité économique et presque invisibles, l'arrivée des familles de ces travailleurs a eu des conséquences sociales et politiques non négligeables.

1.1.3.1. Conséquences politiques de la présence des familles

Avec la présence des femmes et, surtout, des enfants, de nouvelles relations se sont tissées entre ces populations et les institutions scolaires, médicales et sociales. De même, en raison de leurs apparences physiques, mode de vie et pratiques culturelles, les familles africaines deviennent, ainsi, un bouc émissaire. Ce d'autant plus que, de par leur couleur de peau, elles se prêtent particulièrement à une ethnicisation renforcée par les stéréotypes coloniaux. Elles sont stigmatisées et jugées, par beaucoup de Français et une partie de leurs dirigeants politiques, comme étant spécifiques et difficilement intégrables (Poiret, 1996). Ainsi, beaucoup de Français, à l'époque comme aujourd'hui, les familles subsahariennes représentent le summum de l'étranger, c'est-à-dire l'altérité la plus radicale. Dès lors, et surtout à partir des années 80, on assiste à une forte médiatisation de ces populations.

Ainsi, la présence misérable et discrète des hommes dans les années 70 s'est transformée en une inquiétante invasion aux yeux des médias, de l'opinion publique et des pouvoirs politiques français. Car, l'image d'un étranger de passage et d'un simple agent économique commença à s'estomper pour laisser la place à celle d'une minorité culturelle sommée de se soumettre à un processus d'assimilation (Poiret, 1996). Le débat politique se déplaça alors et subordonna la question de la migration à celle de l'intégration. C'est à partir de cette période que la question de la migration commença à être présentée comme « un problème » qu'il faut résoudre. Et l'importance qu'ont prise les idées du Front National, à partir de 1983, n'a pas arrangé la situation. Dès lors, les gouvernements, de Gauche comme de Droite, qui se sont succédés en France depuis 1981, ont cherché, et cherchent toujours, des solutions à ce « problème ». C'est, donc, pour remédier à l'inquiétude née, ou renforcée, par cette visibilité que la question de l'intégration des migrants, dont les prémisses remontent aux Trente Glorieuses, a commencé à prendre de l'ampleur dans le débat politique comme dans certaines recherches universitaires.

C'est, donc, avec l'arrivée des familles et les conséquences de leur présence que les politiques d'accueil et d'intégration ont été mises en place en France. En effet, en 1990, l'État français met en place le Haut Conseil à l'Intégration¹⁹, une structure lui permettant de disposer de réflexions et propositions pouvant favoriser l'intégration des populations étrangères. Le Premier Ministre de l'époque, Michel Rocard, en affirmant que la France ne pouvait pas « *accueillir toute la misère du monde* », avait donné, en mai 1990, au Haut Conseil à l'Intégration, une mission consistant à coordonner et présenter des statistiques relatives à la migration et à l'intégration. S'appuyant sur des travaux de chercheurs en Sciences Sociales, notamment ceux de Jacqueline Costa-Lascoux dans son ouvrage intitulé « *De l'immigré au citoyen* » (1989), le Haut Conseil à l'intégration estime qu'il faut concevoir l'intégration « *non comme une voie moyenne entre l'assimilation et l'insertion, mais comme un processus spécifique : par ce processus, il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales. (...) Sans nier les différences, sans les exalter, c'est sur les ressemblances et les convergences qu'une politique d'intégration met l'accent (...) Bien entendu, une politique d'intégration implique l'adhésion de tous à un minimum de valeurs communes, l'acceptation individuelle et collective d'un cadre global de référence (...) L'intégration doit récuser la juxtaposition multiculturelle des minorités, l'institutionnalisation de communautés dotées de statuts particuliers* » (Haut Conseil à l'Intégration, 1993 : 9). Pour le Haut Conseil, l'intégration consiste, donc, à susciter « *la participation active* » des populations étrangères en situation régulière à la société française tout entière. C'est, donc, une incorporation dans la société française des hommes et femmes appelés à y vivre durablement.

En plus de la mise en place du Haut Conseil, les gouvernements successifs ont considéré, considèrent encore aujourd'hui, que l'intégration des populations migrantes en situation régulière et de leurs enfants passe aussi par l'éloignement des irréguliers, d'où les nombreuses mesures de rapatriement. Mais aujourd'hui encore, c'est-à-dire plus d'une décennie après la mise en place du Haut Conseil et la création, en 2007, du Ministère de l'immigration, de l'identité nationale et du codéveloppement, l'intégration des étrangers et de leurs enfants constitue toujours un « problème » pour les politiques comme pour les experts en Sciences Sociales et Humaines. Ainsi, malgré la générosité de ses principes et les efforts des différents gouvernements successifs de Gauche comme de Droite, l'intégration à la française présente

¹⁹Le gouvernement Mitterrand créa le Secrétariat d'État à l'intégration entre 1991 et 1993. Il mit à la tête de ce Secrétariat d'État un élu breton d'origine togolaise, Kofi Yamgnane.

beaucoup de limites et son bilan reste très mitigé. Nous y reviendrons, dans le deuxième chapitre, sur la problématique de l'intégration dans les études migratoires.

Cependant, les « Gens de la Vallée » et les ressortissants de la Casamance, travailleurs salariés venus répondre à l'appel du Général De Gaulle, n'étaient pas les seuls Sénégalais présents en France durant les Trente Glorieuses, ni les seuls à s'y installer après la fermeture de ses frontières. Des populations, originaires d'autres régions du Sénégal, issues d'autres groupes sociolinguistiques et exerçant des activités indépendantes, étaient aussi présentes en France dès les années 50. C'est le cas des commerçants et artisans Wolofs ou Laobés²⁰. Ces commerçants sont appelés les Modou-Modou²¹.

1.1.4. L'instauration du système commercial sénégalais en France

Ces commerçants et/ou artisans étaient essentiellement originaires du bassin arachidier sénégalais (Coulibaly, 2002). Ils étaient commerçants circulants, antiquaires et/ou hommes d'affaires, fréquentant les marchés et galeries français pour commercialiser des objets d'art sénégalais et africains, d'une manière générale. Leurs mouvements sont nés, ou ont été favorisés, de l'engouement des Européens pour l'Art Nègre à partir des années 50. Mais, si au début, il ne venait en France que durant l'été, au fil des années, certains se sont progressivement installés et ont été rejoints par d'autres.

1.1.4.1. De la naissance d'un système commercial à l'intérieur de l'Afrique (...)

Les origines de ce système commercial, ayant commencé à l'intérieur de l'Afrique, remontent bien avant l'époque coloniale. Pendant près d'un siècle, les commerçants et hommes d'affaires sénégalais ont occupé une place importante dans les échanges marchands au sein des colonies d'Afrique noire et ils représentaient ce que Amin (1976) appelle la « *bourgeoisie d'affaires sénégalaises* ». Cette bourgeoisie formée, au début, majoritairement par de grandes familles saint-louisiennes et goréennes, descendantes de militaires ou de simples commerçants, avait développé, parallèlement à l'installation des Bordelais, un commerce capitaliste dont la période d'essor s'est étendue entre 1815 et 1860 (Amin, 1976 : 148). Cette génération était composée, selon Amin (1976), d'un tiers de Métis et de deux tiers de Noirs. Ils venaient, donc, de culture variée et avaient un niveau d'instruction différent. Si les Métis

²⁰Traditionnellement, ce sont des artisans boisseliers d'ethnie Poular et appartenant aux castes "inférieures".

²¹Le terme Modou-Modou est utilisé par les Sénégalais et les migrant eux-mêmes, à la base, pour désigner les migrants commerçants wolofs, par opposition aux ressortissants de la vallée. Mais aujourd'hui, il désigne tout simplement les migrants sénégalais.

étaient, d'une manière générale, plus instruits. Les Noirs, quant à eux, avaient, en général, une formation traditionnelle et coranique, même si quelques-uns avaient reçu une formation scolaire française.

À l'époque, leurs activités marchandes étaient, essentiellement, liées au développement de la traite de la gomme, qui avait poussé des commerçants saint-louisiens à aller s'installer dans certains endroits de la partie sénégalaise de la Vallée du Fleuve Sénégal, et à l'exportation de l'or. Au fil du temps et du développement de leurs activités, ces commerçants conquièrent d'autres territoires à l'intérieur du Sénégal comme dans d'autres pays africains. Ils fournissaient de la marchandise aux premiers comptoirs coloniaux africains situés de la Côte d'Ivoire au Gabon. Ce qui leur permit d'occuper une place importante dans la mise en valeur de ces premiers territoires coloniaux.

Par ailleurs, ces commerçants ont été les premiers, bien avant les Mourides, à introduire et à développer la culture de l'arachide dans certaines campagnes sénégalaises, suite à l'installation du chemin de fer Saint-Louis-Dakar et la conquête du Cayor²². Cette activité a été, jusqu'en 1900, la chasse gardée des Sénégalais installés le long de cette voie ferrée et dans la région du Cap-Vert²³.

La mise en place et l'essor de ce système commercial, à l'époque coloniale, ont été, essentiellement, aidés par deux facteurs. D'une part, la naissance de cette « *bourgeoisie d'affaires* » a été favorisée par l'intégration de la colonie sénégalaise dans l'économie capitaliste internationale. Et, d'autre part, les autorités coloniales françaises avaient privilégié et promu « *le développement de commerçants sénégalais* » (Amin, 1976 : 147), ce, au moins, jusqu'au début du XXème siècle. Mais, après 1900, les faveurs, qui leur avaient été accordées par l'administration coloniale, prirent fin. Ce qui engendra le déclin de cette génération et, par la même occasion, du commerce international sénégalais au profit des comptoirs coloniaux. Et ce n'est qu'à partir des années 50 que va renaître ce « *monde des affaires sénégalais* », pour reprendre Amin. Une renaissance qui s'est davantage développée après l'indépendance du pays en 1960 (Amin, 1969) et qui a donné naissance à une nouvelle génération de commerçants sénégalais. Cette renaissance s'accompagna d'une diversification, non seulement, des produits vendus, qui ne se limitent plus à ceux de la traite, mais aussi, des

²² Actuelle région de Thiès.

²³ Actuelle région de Dakar.

acteurs ainsi que des territoires de commerce. C'est ainsi que débuta le commerce de l'Art Nègre.

1.1.4.2. (...) Au commerce estival en France et dans le reste de l'Europe

Les commerçants sénégalais ont commencé à sillonner le reste de l'Afrique pour vendre leurs objets d'art avant de commencer à venir en France, à partir de la fin des années 50. Au début, il s'agissait essentiellement de tournées commerciales estivales durant lesquelles ils approvisionnaient des galeries d'art françaises et/ou distribuaient leurs marchandises dans les marchés et autres espaces marchands, les marchés aux puces et sites touristiques, pour, ensuite, retourner au Sénégal à la fin de la saison.

Comme nous l'avons dit, c'est l'engouement des Européens pour l'Art Nègre qui a largement favorisé le développement de cette activité. Et, le festival des Arts Nègres, organisé pour la première fois à Dakar en 1966 et ensuite transposé à Paris, au Grand Palais (Gérard Salem, 1981), a constitué un grand tournant pour cette activité. Cette conquête du marché français a été davantage l'œuvre des Wolofs et Laobés²⁴, surtout mourides (Salem, 1981). Les Laobés sont composés de plusieurs sous-groupes, parmi lesquels, les Laobés « Yett²⁵ » qui, traditionnellement, fabriquent des objets traditionnels à usage ménager comme les mortiers, pilons, calebasses, etc., et sculptent des produits plus modernes comme les statuettes, Djembés, masques, etc., et les Laobés « Dioulas »²⁶. Au début, ces commerçants étaient un petit nombre et leurs deux points principaux d'ancrage étaient Paris et Marseille. Ils étaient leurs points de chute et de résidence durant leurs séjours en France mais aussi de vente. Marseille était, en plus, le principal port de réception des marchandises qui venaient du Sénégal. Les produits vendus étaient constitués de bibelots, de masques et autres objets d'art sénégalais et africains, d'une manière générale.

Un des premiers commerçants wolofs mourides à venir en France a été, selon Gérard Salem²⁷, El Hadji Yanda Diop²⁸. Originaire de la région de Diourbel, fief du Mouridisme²⁹, El Hadji

²⁴Les Laobés constituent un groupe sociolinguistique ayant comme langue le poular, appartenant au groupe des Halpulaar mais ne sont pas forcément originaires de la région de la Vallée du Fleuve Sénégal. Ils viennent généralement du bassin arachdier et sont généralement mourides.

²⁵Yett : ce sont les Laobés artisans boisseliers.

²⁶Dioulas : il s'agit des Laobés commerçants.

²⁷Salem reprend ici les travaux de Samir Amin qui, dans un article paru en 1969 dans la Revue Française des Affaires Sociales, considère cet homme comme étant un des précurseurs de ce mouvement.

²⁸El Hadji Yanda Diop fait partie de ces mourides qui ont quitté leur village pour aller faire du commerce dans les grandes villes sénégalaises. Et ils ont été les premiers à venir à Paris pour y commercialiser des objets d'art

Yanda Diop commença à venir en France à partir de 1960 pour y commercialiser des objets d'art. Membre très influent de la communauté mouride, il occupa une place essentielle dans le négoce mouride à Paris. Une partie de sa marchandise était écoulée dans les galeries parisiennes et, l'autre, directement, au marché aux puces de Saint-Ouen (Bertoncello et Bredeloup, 2004). Et au fil des années, un réseau de jeunes commerçants, mourides en majorité, se constitua autour de lui pour former un des pôles les plus importants du commerce sénégalais en France.

Parallèlement, d'autres Sénégalais s'étaient lancés dans ce mouvement et avaient choisi d'autres villes françaises, notamment Marseille, comme point de chute et à partir d'où se menaient leurs périples. Un des premiers, si ce n'est le premier, à arriver dans la cité phocéenne est Amadi Sow. Issu d'une famille de Laobés, c'est en 1966 qu'il débuta ses activités à Marseille. Il venait commercialiser des objets d'art fabriqués par d'autres membres de sa famille. Amadi Sow commercialisait, donc, des produits sculptés dans l'atelier familial. En 1967, il commença à venir en France avec d'autres membres de sa famille pour mener ses périples commerciaux estivaux. Et c'est à partir de Marseille que lui et ses frères sillonnaient la France, du Sud jusqu'à Tours et au Havre, par exemple (Gérard Salem, 1981). En même temps qu'il commercialisait, avec ses frères, ses marchandises, Amadi Sow établissait des contacts, dans la cité phocéenne comme dans d'autres villes françaises, avec d'autres personnes susceptibles de constituer des ressources nécessaires à la poursuite et au développement de son activité.

Amadi Sow et les autres circulants venus après lui, avaient trouvé à Marseille d'anciens navigateurs et marins avec qui ils nouèrent des relations et/ou cohabitèrent dans le quartier Belsunce (Bertoncello et Bredeloup, 2004).

africains et à s'y installer durablement. Et c'est le déclin de la culture de l'arachide qui l'avait conduit, comme beaucoup de Wolofs mourides d'ailleurs, à se reconvertir dans d'autres activités économiques en milieu urbain sénégalais avant de se diriger vers d'autres pays.

²⁹Le Mouridisme est une confrérie religieuse fondée par Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké au XIX^{ème} siècle. Créé dans le contexte de colonisation, cette confrérie a eu comme première base le pays wolof qui, à l'époque, connaissait le déclin de ses monarchies. Sa philosophie est basée essentiellement sur le travail, surtout de la terre, et les prières dans une relation spéciale entre le marabout et ses disciples. Comme elle est née dans un milieu rural, le travail de la terre y occupait une place importante. Une des raisons pour laquelle les Mourides ont eu, pendant longtemps, le monopole de la production de l'arachide au Sénégal. Certes, le mouridisme a été considéré par l'administration coloniale comme un mouvement anticolonial, ce qui a valu à son fondateur de multiples exils forcés. Mais, en même temps, l'administration coloniale s'était appuyée sur cette confrérie pour introduire et développer la culture de l'arachide dans le pays. Ce qui montre que, même si elle a opposé une résistance passive à l'occupation coloniale, cette confrérie a été aussi un de ses collaborateurs, au moins dans le domaine de la culture de l'arachide. En somme, la culture de l'arachide a été, d'abord, développée dans le fief du Mouridisme, à savoir dans le Baol, avant de se diffuser dans d'autres endroits du pays comme le Sine-Saloum, le Djambour, etc.

En somme, El Hadji Yanda Diop constitua son réseau avec Paris comme base arrière alors qu'Amadi Sow choisit la cité phocéenne. Considérés comme faisant partie des pionniers du commerce sénégalais en France, ces deux hommes avaient choisi chacun un point d'ancrage. La zone de la Goutte d'Or, à Paris, et le quartier de Belsunce, à Marseille, constituaient, au début, les principaux lieux d'implantation, de circulation et de vente de leur réseau commercial. C'est à partir de ces lieux que leurs réseaux se sont élargis et ont conquis d'autres territoires français, surtout les villes frontalières. Parmi ces villes, il y a Strasbourg où s'était implanté un autre réseau de commerçants sénégalais réunis autour d'un leader nommé Yatou Sall, originaire du Djambour. Et ces villes frontalières ont, ensuite, constitué des portes d'entrée à partir d'où ils menèrent leurs incursions dans d'autres pays européens comme l'Allemagne, le Bénélux, l'Italie, la Suisse, la Hollande, l'Espagne etc. (Gérard Salem, 1981).

Ainsi, d'autres foyers et réseaux se sont créés favorisant l'hébergement des nouveaux venus et leur insertion professionnelle. Cette extension s'est faite parallèlement à l'arrivée de plus en plus de commerçants Wolofs et Laobés, mais aussi, d'autres issus d'autres groupes sociolinguistiques, régions et confréries religieuses du Sénégal. Mais, malgré la grande diversification des caractéristiques et origines de ces commerçants, les Laobés et les Wolofs mourides restent majoritaires et constituent, de ce fait, les deux principaux réseaux de commerçants sénégalais en France et dans le reste de l'Europe.

L'arrivée d'autres commerçants et la conquête de nouveaux espaces de vente et d'implantation ont favorisé l'élargissement du système commercial sénégalais. Cet élargissement des points d'installation et/ou de commerce s'est fait au gré des opportunités et des difficultés, de la rentabilité de tel ou tel endroit, des alliances, du lieu d'approvisionnement, etc. Cette situation révèle une souplesse et une capacité de ces acteurs à s'adapter aux environnements, aux contraintes structurelles et à l'évolution du marché (Bertoncello et Bredeloup, 2004).

Le choix de la période estivale par ces commerçants n'est pas un hasard dans la mesure où c'est une période propice au commerce.

Et ce sont ces commerçants circulants et les antiquaires qui constituent les précurseurs de la migration des commerçants sénégalais en France et en Europe, d'une manière générale. Car suite à la fermeture des frontières françaises, les nombreux obstacles à la circulation

commerciale, qui l'ont accompagnée, la baisse de l'engouement pour l'Art Nègre, l'ouverture de nouvelles destinations européennes, etc., beaucoup de circulants estivaux se sont progressivement établis en France ou dans un autre pays européen.

1.1.4.3. De l'installation des circulants estivaux à l'arrivée des Modou-Modou

À la suite des antiquaires et commerçants ambulants, d'autres Sénégalais sont arrivés en France, après la fermeture de ses frontières, pour s'y installer durablement et y exercer le commerce. C'est ainsi que l'installation des commerçants, majoritairement Wolofs et mourides, est devenue effective. Les « Gens de la Vallée » ainsi que les Mandjaks et Diolas de la Casamance commencèrent, ainsi, à partager le champ migratoire sénégalais en France avec ces anciens aventuriers aux longs parcours (Bredeloup, 1998) et d'autres nouveaux migrants commerçants.

Ces migrants commerçants se différencient de leurs prédécesseurs originaires de la Vallée. En effet, à la différence de ces derniers, travailleurs salariés et dont l'essentiel de la vie migratoire, avant l'arrivée de leur famille, se passait entre les usines et les foyers, ces commerçants, constitués, en grande partie, de colporteurs, étaient, et sont encore aujourd'hui, constamment en contact avec la société française car vendaient, vendent encore aujourd'hui, leurs marchandises dans les sites touristiques, les grandes places, les marchés, etc. Ils étaient, et sont, plus visibles.

Le développement de la migration des commerçants sénégalais en France et dans le reste de l'Europe s'est fait grâce aux réseaux familiaux, d'origine géographique et/ou confrériques. Ce sont des acteurs clés, déjà implantés en France et constituant des « *individus centraux* » ou « *nœuds* » de réseaux (Degenne et Forsé, 2004), qui ont permis ces arrivées et l'insertion des nouveaux arrivants. Au-delà de la diversité des situations, des formes d'organisation en réseau et des systèmes d'échanges marchands qui se nouaient autour de ces « *individus centraux* », ils conjuguèrent, à la fois, liens confrériques, stratégies personnelles, solidarité et entraide à l'égard des nouveaux arrivants. De même que leurs réseaux se basaient sur des rapports de domination, de pouvoir et de reconnaissance.

À côté de ces acteurs clés, existaient d'autres figures emblématiques de l'instauration de la migration des commerçants sénégalais en France. Parmi elles, Gérard Salem avait identifié et décrit le cas de marabouts mourides. Par ailleurs, d'autres populations sénégalaises non mourides et originaires d'autres régions et groupes « ethniques » figuraient aussi parmi ces

premiers migrants commerçants qui sont installés en France. De ce fait, malgré l'importance en nombre et en pouvoir des Mourides dans ces réseaux de commerçants, il nous semble plus judicieux de parler de réseaux sénégalais. D'ailleurs, Gérard Salem a montré que les Mourides n'étaient pas seuls dans ces mouvements de commerçants sénégalais. Cependant, leurs formes d'organisation, de travail et de vie les rendaient, et les rendent encore aujourd'hui, plus visibles que les autres sénégalais membres d'autres confréries.

En conclusion, il est, donc, avéré que, depuis très longtemps, la migration sénégalaise en France n'est plus uniquement l'affaire des « Gens de la Vallée » car concerne d'autres Sénégalais originaires d'autres régions, groupes sociolinguistiques, confréries, exerçant d'autres activités, etc. Parmi lesquels, les commerçants wolofs et laobés, majoritairement mourides. Ces commerçants ont, tour à tour, sillonné les centres urbains sénégalais, d'autres pays africains, l'Europe occidentale avant d'étendre leurs espaces commerciaux jusqu'en Europe du Sud. Ce système commercial était constitué de commerçants locaux, itinérants ou « sédentaires » parce qu'ayant un magasin, et d'entrepreneurs internationaux et de véritables hommes d'affaires menant des activités commerciales plus importantes et reliant plusieurs pays (Gérard Salem, 1981).

Cependant, bien avant l'arrivée de ces commerçants, majoritairement wolofs et laobés mourides, et des travailleurs salariés, haalpulaars, soninkés, diolas et mandjaks, des étudiants sénégalais étaient déjà présents en France. Ainsi, la migration sénégalaise, même à ses débuts, n'était pas exclusivement composée de ruraux et d'analphabètes. Nous étudierons, dans le dernier chapitre de la troisième partie, cette catégorie significativement mobile. Nous reviendrons, en ce moment, sur l'historique de leur arrivée et installation en France.

Mais, quelle que soit la catégorie de migrants, la fermeture des frontières de 1974 a eu des répercussions importantes dans leurs pratiques spatiales et professionnelles comme dans leurs conditions d'entrée et de séjour en France. De même qu'elle avait favorisé la diversification des acteurs, de leur lieu d'origine mais aussi pays européens de destination. Car c'est suite à cette situation que commença le redéploiement des Sénégalais vers les pays d'Europe méditerranéenne, parmi lesquels, l'Espagne. Comme cette étude porte aussi sur les mobilités sénégalaises en Espagne, et précisément à Barcelone et dans ses environs, nous essayerons, dans la partie suivante de retracer l'historique des arrivées et installations des Sénégalais dans ce pays.

1.2. L'Espagne, une destination par défaut devenue un nouvel eldorado.

Introduction

Jadis dirigé exclusivement vers la France, pour des raisons historiques et linguistiques, le champ migratoire sénégalais est devenu, depuis quelques décennies, multipolaire et fluctuant (Robin 1994). C'est à partir des années 80 que les mouvements sénégalais ont commencé à s'orienter vers les nouvelles destinations d'Europe méditerranéenne, notamment l'Espagne. Pendant longtemps pourvoyeur de main-d'œuvre, l'Espagne est progressivement devenu un véritable récepteur de migrants.

L'arrivée en Espagne des Sénégalais s'inscrit, d'une part, dans un processus d'extension des territoires du commerce sénégalais, établi en France à partir de la fin des années 50, et, d'autre part, dans un contexte de crise économique dans les traditionnels pays migratoires européens. Ce redéploiement, au moins à ces débuts, relevait de stratégies de contournement des difficultés d'entrer, de résider et de travailler légalement en France. Cependant, au fil des années, l'Espagne est devenu progressivement un territoire migratoire privilégié des populations sénégalaises et occupe, aujourd'hui, une place importante dans les mobilités durables et temporaires de ces populations.

Mais, comparée à la France, l'Espagne est un pays qui a un rapport différent avec la question migratoire. Car son passage d'un pays de départ à celui d'installation est relativement récent. Ainsi, avant de nous intéresser à l'historique des mobilités sénégalaises dans ce pays, il nous semble important de revenir brièvement sur ce processus de passage.

1.2.1. L'Espagne, pays d'émigration, pays d'immigration

1.2.1.1. D'un pays d'émigration (...)

Dans l'histoire économique, sociale et politique de ce pays durant les XIXe, XXème jusqu'à ce début du XXIe siècle, la migration a toujours joué un rôle essentiel. En effet, jusqu'à une période récente, l'Espagne a, d'abord, été un des plus importants pays de départ d'Europe, avant de devenir une terre d'installation pour les migrants de la pauvreté comme pour de riches retraités ou actifs originaires des pays riches. Aujourd'hui encore, malgré son essor économique et le retour d'un nombre important de ses ressortissants, il existe encore une forte présence de la communauté espagnole dans beaucoup de pays développés, dont la France.

Pendant longtemps, des milliers d'Espagnols se sont dirigés vers des continents et pays différents au gré des événements politiques et crise économique de leur pays. Ces départs avaient, donc, pour principales causes la morosité économique, la forte hausse

démographique, la guerre civile, la dictature franquiste, etc. Car, jusqu'aux années 50, l'Espagne pouvait être qualifiée de pays agraire et pauvre et son économie était très en retard par rapport à celle des autres pays européens.

Les débuts des migrations espagnoles remonteraient aux années 1830. Cependant, d'une manière générale, les grandes périodes de cette émigration se situent entre les deux dernières décennies du XIX^e siècle et les deux premières du XX^e siècle puis, ultérieurement, sous le régime franquiste (Dreyfus-Armand, 2002). Les principaux lieux de destination des Espagnols étaient d'abord l'Amérique du Nord et, surtout, l'Amérique Latine, et à moindre degré, l'Afrique du Nord. Jusqu'en 1950, le nombre d'Espagnols résidant dans des pays comme l'Argentine, le Cuba, le Brésil et le Venezuela, s'élevait à plus de 3 millions. Gozalvez-Pérez (1996) estime le nombre total d'Espagnols qui résidaient en dehors de leur pays à près de 4,2 millions entre 1882 et 1950. Ce sont les Andalous et les Galiciens qui représentaient près de la moitié de ces migrants espagnols qui vivaient et travaillaient dans ces pays d'Amérique, surtout du Sud (Martin-Muñoz, 2002). Alors que les ressortissants d'Alicante, de Murcia ou d'Almeria, prenaient davantage la direction du Maroc et de l'Algérie (Gozalvez Pérez, 1996).

Mais vers la fin des années 50, les pays de destination des migrants espagnols se sont largement diversifiés. C'est à partir de cette période qu'ils se dirigèrent davantage vers l'Europe occidentale. De sorte qu'entre 1960 et 1974, 84 % de leurs flux se dirigeaient essentiellement vers cette partie de l'Europe. C'est, donc, à partir de cette période que les destinations d'européennes occidentales ont commencé à supplanter définitivement celles d'Amérique Latine (Dreyfus-Armand, 2002). Les mouvements vers ces pays se sont davantage intensifiés durant la dictature franquiste. Durant cette période, un nombre important d'Espagnols s'était installé dans des pays comme l'Allemagne, la Suisse et surtout la France. Parmi ces émigrés espagnols, beaucoup avaient traversé clandestinement les frontières franco-espagnoles pour s'installer dans différentes villes dont Toulouse. Pendant cette période, comme durant la guerre civile, les motivations d'ordre politique s'étaient rajoutées à celles qui sont économiques et sociales. Car les Espagnols font aussi partie des étrangers qui étaient venus répondre à l'appel du général De Gaulle. En effet, à l'époque, la France recrutait aussi bien dans ses colonies que dans les pays européens moins développés comme l'Espagne, le Portugal ou l'Italie, par exemple. Et quand l'Italie commença à connaître une croissance économique et une diminution du nombre de départs de ses ressortissants vers la France, celle-ci s'était davantage tournée vers l'Espagne. Et pour faciliter le recrutement de ses

ressortissants, l'État espagnol avait accepté, à partir de 1956, l'installation à Barcelone d'un bureau de l'ONI. De même qu'elle avait signé avec la France, en 1961, un accord permettant à ses ressortissants d'y travailler (Dreyfus-Armand, 2002).

Mais, contrairement aux contingents qui partaient en Amérique, ceux des Trente Glorieuses, qui se dirigeaient vers la France, par exemple, étaient originaires de tous les coins de l'Espagne.

Aussi, les secteurs d'insertion professionnelle de ces Espagnols en France étaient divers. Mais ils travaillaient davantage dans les centres urbains et industriels alors qu'en Amérique Latine, par exemple, ils étaient davantage ouvriers agricoles dans les campagnes.

Mais la fermeture des frontières françaises en 1974 avait aussi touché les migrations espagnoles. On assista, dès lors, à une baisse de leurs entrées en France. Une situation qui s'est poursuivie avec la fin du franquisme et les transformations socio-économiques qui s'en sont suivies. En effet, la fin du franquisme dans les années 70 avait permis à l'Espagne de sortir progressivement de l'autarcie économique dans laquelle elle se trouvait. Dès lors, des Communautés autonomes comme la Catalogne, le Pays Basque et la Communauté Valencienne commencèrent à connaître une intensification importante de leur économie. Elles étaient devenues, ainsi, de nouvelles terres d'immigration d'Espagnols issus d'autres régions moins développées du pays (Martin-Muñoz, 2002).

Avec la restructuration économique qui s'est amorcée, la régression du chômage et de la précarité, l'augmentation du niveau de vie qui commençait à avoisiner celui des autres pays européens, la démocratisation de l'accès au logement, l'arrivée des femmes sur le marché du travail, la baisse progressive de leur taux de natalité, le vieillissement de la population, etc., les départs des Espagnols commencèrent à diminuer alors que les retours augmentèrent (Collectif IOE, 2002).

En somme, l'Espagne a été pendant longtemps l'un des principaux pays de départs d'Europe. Mais avec la fin du franquisme et l'évolution de la situation économique, sociale et politique, la tendance s'est inversée progressivement. C'est ainsi que s'amorcèrent la transition et le passage d'un pays de départ à un pays d'installation.

1.2.1.2 (...) À celui d'immigration

1.2.1.2.1. L'adhésion de l'Espagne à la CEE : le début des politiques migratoires

Même si dans les années 60, des populations étrangères résidaient déjà dans ce pays, c'est à partir des années 80 que l'Espagne commença à devenir un pays d'installation. Mais ce n'est qu'à partir du début des années 90 que ce pays deviendra réellement un pays récepteur de migrants originaires du Sud.

S'il est difficile de dater exactement le début du passage de ce pays dans le cercle des pays européens récepteurs de travailleurs du Sud, on peut, néanmoins, considérer que l'entrée, en 1986, de l'Espagne dans la Communauté Economique Européenne (CEE) a constitué un tournant décisif. En effet, au moins jusqu'à cette date, l'arrivée en Espagne des étrangers originaires du Sud s'est faite dans un vide juridique. Dans la mesure où, à l'époque, le pays ne disposait pas de cadre institutionnel et légal pour définir les conditions dans lesquelles devait s'effectuer cette migration nouvelle. Ce vide juridique pouvait s'expliquer par l'importance du tourisme dans l'économie espagnole et le faible nombre des migrants sur son sol à l'époque (Collectif IOE, 1999). Mais les négociations pour son entrée dans la CEE vont obliger l'Espagne à chercher à se doter d'une politique migratoire pour tenter de réguler les entrées et séjours des ces migrants originaires du Tiers-monde. D'ailleurs, une des conditions préalables à son entrée dans la CEE était le contrôle de ses frontières pour limiter les entrées des migrants pauvres sur son territoire. C'est, donc, pour répondre aux attentes de la CEE que la loi relative aux « Droits et Libertés des Etrangers » (Lopez-Sala, 2002) a été mise en place en 1985, quelques mois avant l'entrée du pays dans la CEE en 1986. Cette loi organique de 1985, qui avait pour objectif de mettre en place un cadre légal pour définir les conditions d'entrée et de travail des étrangers, jeta, ainsi, les bases de la politique migratoire espagnole.

Si nous parlons brièvement ici des politiques migratoires espagnoles, c'est parce que, dans ce pays, la migration a fait l'objet de politiques avant d'être un phénomène sociologiquement important. Car au moment de la mise en place de la loi organique de 1985, le nombre de migrants du Sud présents dans ce pays était peu nombreux et la question de la migration ne constituait pas encore un « problème ». D'ailleurs, à l'époque, la majorité des étrangers installés dans le pays étaient des retraités originaires des pays riches. C'est, d'ailleurs, une des raisons pour lesquelles, jusqu'à la fin des années 80, les incidences de cette loi sont restées faibles et les étrangers entraient de façon relativement libre dans le pays.

La loi de 1985 a été, donc, une politique d'anticipation qui a été mise en place à une période où la société espagnole n'avait pas encore pris conscience de l'existence d'étrangers sur son

territoire (Lopez-Sala, 2002). Elle répondait alors plus à une demande européenne et à la nécessité d'harmonisation des politiques migratoires dans les pays membres qu'à un besoin interne à la société espagnole. On peut alors se demander si l'entrée de la question migratoire dans son agenda politique n'a pas été « imposée » à l'Espagne ?

Mais, depuis cette loi de 1985, les entrées des migrants du Sud dans ce pays se sont considérablement accrues, un accroissement qui connaîtra un rythme très soutenu à partir des années 90 (Gozalvez-Pérez, 1996).

Les années 90 coïncident aussi avec un processus de diversification importante des caractéristiques et pays d'origine de ces étrangers qui arrivaient dans ce pays. Et au fur et à mesure que les entrées des migrants du Sud augmentaient, les lois, encadrant la migration dans le pays, se multiplièrent. Ce d'autant plus que la loi organique de 1985 ne s'intéressait qu'aux premières phases de la migration, c'est-à-dire les conditions d'entrée, d'obtention du titre de séjour et d'une autorisation de travail. Elle ne s'adressait donc aux étrangers que sous l'angle de leur utilité économique, comme cela fut le cas en France dans les années 70. Les aspects sociaux et culturels de ce phénomène n'ont commencé à être pris en compte dans les politiques migratoires espagnoles que quand ce pays s'est rendu compte de son caractère durable du phénomène et de l'accroissement considérable du nombre des étrangers sur son sol. C'est à partir de 1990 que la politique migratoire du Parti Socialiste espagnol, au pouvoir à l'époque, apporta quelques modifications à la loi organique de 1985, mais tout en restant dans les cadres juridiques définis par celle-ci. Tout au long des années 90, de nouvelles mesures, lois, structures de coordination et d'application des politiques migratoires ont été mises en place. Parmi ces mesures, il y a celles qui ont permis, en 1991, une deuxième série de régularisations massives des étrangers en situation irrégulière. Cette période marqua un autre tournant dans les mouvements migratoires vers l'Espagne, d'une manière générale, et dans ceux des Sénégalais, en particulier, nous y reviendrons.

Mais parallèlement, le gouvernement socialiste avait mis en place des mesures destinées à limiter et à contrôler les entrées. En régularisant, d'un côté, et renforçant, de l'autre, le contrôle des entrées, le gouvernement espagnol tente de dépasser les objectifs uniquement sécuritaires pour s'orienter vers les questions sociales que pose la présence des étrangers sur son sol. C'est ainsi qu'à partir de 1992, la question de l'intégration sociale des étrangers, résidant légalement dans le pays, a été introduite dans les politiques migratoires espagnoles (OIE, 1999).

C'est aussi durant cette année que l'Espagne instaura le visa pour les ressortissants du Maroc, du Pérou, de la République dominicaine, etc. Dans la foulée, une politique de quotas a été mise en place en 1993. Cette migration sélective, par quotas, se justifie, en partie, par un besoin, de plus en plus important, de main-d'œuvre dans certains secteurs économiques, besoin défini au niveau de chaque communauté autonome en concertation avec le patronat (Fargues et Schuman, 2002).

En 1996, la loi de 85 connaitra de nouvelles modifications qui ont permis d'augmenter la durée de validité des permis de séjour et des autorisations de travail ainsi que la mise en place d'une nouvelle vague de régularisation.

En somme, la période allant de 1990 à 1996 a vu naître plusieurs mesures destinées à réguler la migration dans le pays, en renforçant les contrôles, d'une part, et en mettant en place des séries de régularisations, d'autre part.

Avec les accords de Schengen, conclus le 14 juin 1985 et entrés en vigueur en 1995, portant sur la libre circulation entre les pays membres, et ceux de Dublin du 15 juin 1990, portant sur la coopération dans le domaine de l'asile, l'Espagne va mettre en place d'autres lois (Lopez-Sala, 2002) pour s'aligner, autant que faire se peut, sur les autres pays membres.

L'arrivée au pouvoir en 1997 du Parti Populaire (PP) apporta de nouveaux changements dans les politiques migratoires espagnoles. Toutefois, le PP avait maintenu, plus ou moins, une continuité avec les politiques précédentes, même si le contrôle des flux a été, dès son accession au pouvoir, sa priorité principale. Par exemple, ce gouvernement réforma la loi portant sur l'intégration³⁰, ce qui conduisit à l'approbation d'une nouvelle loi sur la « Condition d'Etrangers » en 1999 et qui sera modifiée en 2000 (Lopez-Sala, 2002).

En 2001, de nouvelles mesures avaient permis une nouvelle série de régularisations des étrangers, sous certaines conditions. De même, en 2005, après le retour au pouvoir du Parti Socialiste, l'Espagne, avait, à nouveau, mis en place une autre série de régularisations. On peut avoir une double lecture de ces nombreuses séries de régularisation. D'une part, elles s'expliquent certainement par la croissance économique importante que connaît ce pays. Et,

³⁰Malgré la diversité des origines des migrants qui résident en Espagne, la question de l'intégration, dans ce pays, comme dans les autres pays migratoires européens, se focalise sur certaines catégories d'étrangers, notamment les Africains du Nord et Subsahariens (Collectif IOE, 2002). Cependant, la question de l'intégration n'est pas nouvelle en Espagne car les communautés industrielles comme la Catalogne ou le Pays Basque, par exemple, comptent parmi leurs populations actuelles d'anciens migrants issus des régions moins développées du pays ainsi que leurs descendants. Et des mesures concernant l'intégration de ces derniers avaient été déjà mises en place dans les politiques de ces communautés autonomes. D'ailleurs, d'aucuns disent que le nationalisme basque et catalan est né du refus d'intégrer ces étrangers de l'intérieur (Azurmendi, 2004).

d'autre part, elles peuvent être considérées comme une autre façon de gérer la question migratoire. Car, elles permettent à l'Espagne de répondre à ses besoins de main-d'œuvre, mais n'empêchent pas le durcissement du contrôle de ses frontières et des conditions d'entrée et de séjour des étrangers sur son sol.

En définitive, les Partis de Gauche et de Droite espagnols, qui se sont succédés au pouvoir, ont mis en place différentes mesures et lois afin de réguler les conditions d'arrivée et de séjour des étrangers. Et, globalement, au-delà quelques différences, certaines politiques³¹ restent inchangées. De ce fait, malgré l'impératif d'harmonisation des politiques dans l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne, des spécificités existent et varient selon l'histoire et les besoins de chaque pays.

Par ailleurs, même si les politiques migratoires sont chapotées par le gouvernement central de Madrid, certaines décisions et compétences en matière de migration sont partagées avec les communautés autonomes. De ce fait, des spécificités régionales dans l'application des lois et dans les comportements à l'égard de la population étrangère peuvent exister. L'État central gère les flux migratoires en définissant les conditions d'entrée et de séjour alors que les communautés autonomes s'occupent de l'accueil et de l'intégration socioéconomique des populations étrangères. Ainsi, selon la Constitution espagnole, les compétences relatives à « l'extranéité » sont du domaine de l'État central. Mais les communautés autonomes sont aidées financièrement par ce dernier pour mener à bien leurs tâches d'accueil et d'intégration. Ainsi, l'État central définit les secteurs prioritaires où cet argent doit être investi. En 2005, par exemple, c'est le secteur de l'éducation qui avait été défini comme étant prioritaire. Ce parce que l'éducation et l'apprentissage de la langue locale sont considérés comme des instruments d'intégration des migrants adultes et leurs enfants.

C'est, donc, quelques années seulement après que l'Espagne fut reconnue comme pays de destination que la question de la migration a commencé à se politiser. Mais les populations étrangères installées sur le sol espagnol sont diverses, de même que leur répartition sur son territoire.

³¹ Quel que soit le Parti au Pouvoir, les politiques migratoires espagnoles tournent autour de trois principes : l'ouverture sélective à une migration économique sur la base de quotas, des séries de régularisations massives, selon plusieurs conditions, et la lutte contre la migration clandestine.

1.2.1.2.2. Les populations étrangères en Espagne : Diversité des origines et des catégories

Au-delà de quelques similitudes, l'Espagne, à l'instar d'autres pays d'Europe du Sud, se différencie des traditionnels pays d'installation comme la France. En effet, les populations étrangères, qui arrivent en Espagne, sont d'origine et de milieu social différents et elles peuvent être divisées en deux groupes. D'une part, il y a les ressortissants des pays développés, essentiellement de riches retraités qui viennent profiter du soleil du pays. Et, d'autre part, une main-d'œuvre originaire du Tiers-monde, venue répondre à la demande en travailleurs peu ou pas qualifiés. Jusqu'en 1996, les ressortissants des pays riches étaient majoritaires. Ils venaient de l'Europe du Nord, des Etats-Unis et du Japon.

Mais depuis 1997, les différentes séries de régularisations aidant, le nombre des ressortissants des pays riches régresse alors que celui des migrants de la pauvreté augmente considérablement.

Cette deuxième catégorie est issue de pays d'Amérique Latine, comme le Pérou, l'Équateur, la République dominicaine, la Colombie, Cuba et l'Argentine ; d'Afrique du Nord, le Maroc et l'Algérie principalement ; d'Afrique Subsaharienne, notamment le Sénégal, la Gambie, le Nigeria ; d'Asie, essentiellement du Pakistan et la Chine ; d'Europe de l'Est, comme la Roumanie ou la Pologne, par exemple. Ce sont les Marocains qui constituent la première communauté étrangère en Espagne. Viennent, en deuxième position, les Latino-américains qui sont liés à l'Espagne par une histoire commune à travers la colonisation et la période d'émigration des Espagnols. Les Subsahariens occupent la troisième position. Et ce sont les Asiatiques qui ferment la marche. Mais les tendances récentes montrent que les groupes qui s'accroissent le plus rapidement sont les Latino-américains, les Européens de l'Est, les Subsahariens, surtout les Sénégalais, et les Pakistanais (Collectif IOE, 2002).

Par ailleurs, d'une manière générale, à l'exception de quelques populations, on note une prédominance masculine dans les mouvements vers l'Espagne. En effet, si chez les Dominicains, par exemple, les femmes semblent être majoritaires (Oslo Casas, 1997), la situation est tout autre concernant les populations africaines, par exemple. Cependant, comme dans les autres pays d'installation, le nombre de femmes ne cesse d'augmenter.

Ce sont le droit au regroupement familial³² (Ramirez, 1999) et la migration individuelle féminine qui ont permis, et permettent encore aujourd'hui, cette féminisation croissante. En effet, avec l'allongement de la durée des installations à partir des années 90, les migrants, arrivés dans les années 80 et qui commençaient à connaître une stabilité professionnelle et juridique, entreprirent de faire leurs femmes et enfants (Pire, 2001). Mais en Espagne, comme dans les autres pays migratoires, les principes du regroupement familial renforcent la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes dans la mesure où l'obtention d'un titre de séjour nécessite, non seulement, que le couple soit marié, mais aussi, la rupture peut engendrer un refus ou un non renouvellement. Malgré cette féminisation croissante, la prédominance masculine reste encore nette pour certaines populations, comme les Subsahariens et les Maghrébins.

Cependant, aujourd'hui, pour certaines femmes africaines, dont des Sénégalaises, le regroupement familial n'est plus l'unique raison migratoire. Car depuis la fin des années 80, des femmes venues de façon individuelle pour travailler, comme les hommes, sont de plus en plus nombreux dans ce pays. Aussi, le nombre de femmes augmente plus vite que celui des hommes depuis le début des années 90 pour certains ressortissants africains et latino-américains (Collectif IOE, 2002). Ces populations féminines, comme en France, se distinguent en fonction de leurs conditions et modes d'entrée dans le pays, de même que leur lieu d'origine, ville ou village, leur niveau d'instruction, etc.

Mais si l'ensemble de l'Espagne reçoit des populations étrangères, leur répartition sur le territoire reste inégale et variable selon les Communautés autonomes et les provinces. Les ressortissants des pays riches résident généralement dans les communautés comme l'Andalousie et autres zones propices à une vie paisible de retraités. Alors que les migrants de la pauvreté sont dispersés un peu partout dans le pays. Cependant, ce sont généralement les zones littorales et les grandes agglomérations qui accueillent le plus cette catégorie de migrants. Précisément ce sont davantage les Communautés autonomes de Catalogne, de Madrid et d'Andalousie qui abritent la majorité de la main-d'œuvre extracommunautaire. Et si l'on s'intéresse à cette présence selon les villes à l'intérieur de ces communautés, ce sont Barcelone et Madrid qui les accueillent le plus. Mais d'une manière générale, la grande

³²Le droit au regroupement familial, précisé par la résolution du 15 février 1994 par les ministères de l'Intérieur, des Affaires sociales et du Travail, permet alors aux migrants réguliers, qui remplissent les conditions, de faire venir leur famille.

majorité des Africains, qu'ils soient Maghrébins ou Subsahariens, résident dans les provinces et villes situées sur la côte méditerranéenne entre Cadix et Gérone (Gozalvez Pérez, 1996).

En conclusion, la question de la migration fait partie intégrante de l'histoire de la société espagnole et de son développement économique. Mais, contrairement à d'autres pays, comme la France, par exemple, la question migratoire y est devenue « un problème » à résoudre avant même qu'elle soit visible et importante.

Parmi les Subsahariens, dont le nombre d'arrivées en Espagne ne cesse d'augmenter, il y a les Sénégalais.

1.2.2. Multipolarisation de la migration sénégalaise en Europe : redéploiement vers l'Espagne

1.2.2.1. Historique de leur arrivée et installation dans ce pays

L'arrivée et l'installation des Sénégalais en Espagne relèvent d'une dynamique migratoire nouvelle qui témoigne d'une mutation dans leurs pratiques et dans la configuration spatiale de leurs mobilités en Europe. En effet, c'est quand la France a fermé ses frontières à la migration de travail, des populations sénégalaises ont commencé à se redéployer vers d'autres territoires européens dont l'Espagne. Mais, contrairement aux mouvements vers la France, les mobilités sénégalaises vers l'Espagne sont relativement récentes. De ce fait, elles restent un champ d'études relativement peu exploité et donc mal connu. Quelques travaux, ceux d'Andreu Domingo i Vals (1996), de Vicente Gozávez Pérez (2000), de Jordi Garreta Bochaca (2001), etc., se sont intéressés aux populations migrantes subsahariennes, de façon globale, sans les catégoriser en fonction de leur nationalité ou origine nationale. D'autres se sont intéressés, soit spécifiquement aux populations sénégalaises, soit en même temps que les Gambiens. La seconde situation est plus fréquente et généralement, elles sont abordées comme une seule entité. C'est le cas, par exemple, des travaux de Dan Garcia Rodriguez (2002), d'Adriana Kaplan (2003) et de Sow (2004a et 2004b), qui parlent de Sénagambiens comme si la Sénagambie existe toujours aujourd'hui et ces deux populations viennent d'une même zone. Certes les Sénégalais et les Gambiens partagent des caractéristiques socioculturelles, linguistiques et une histoire politique communes, mais chacune présente ses spécificités dont il faut tenir compte. D'autres encore, Sow (2005b), Suarez Navaz (1995) et Lacomba (2000), prennent spécifiquement les Sénégalais comme objet d'études.

Ainsi, en raison du peu d'études existant, la description historique, que nous ferons sur les arrivées et installations des Sénégalais en Espagne, sera très succincte.

Si l'on en croit Dan Garcia Rodriguez (2002), les premières arrivées de populations sénégalaises en Espagne remontent à la période de l'esclavage. Il s'agissait d'un petit nombre d'esclaves sénégalais, emmenés par des négriers arabes et portugais, et arrivés en Catalogne au cours des XVe et XVIe siècles. Mais, les formes migratoires actuelles prennent leur source dans les années 70. En effet, avec la fermeture des frontières françaises, l'Espagne, en raison de sa situation géographique et de son accès relativement facile, était devenue une porte d'entrée sur l'Europe, pour certains migrants qui venaient directement du Sénégal ou d'un autre pays non européen, et de repli, pour d'autres qui résidaient en France.

La constitution et le développement de ce champ migratoire se sont, ainsi, faits selon des modalités, formes et temporalités variées et sont l'œuvre de différentes catégories d'acteurs.

Les pionniers, des formes migratoires sénégalaises actuelles dans ce pays, seraient d'« ethnies » soninkés, haalpulaars et mandingues qui sont arrivés à la fin dans les années 70 (Liliana Suarez Navaz, 1995). En effet, les licenciements de certains travailleurs, naguère recrutés dans le bureau de « Renault-Dakar » ainsi que « *les plans de reconversion et les retraites anticipées* » (Robin, 1996 : 45) avaient affecté beaucoup de travailleurs salariés sénégalais résidant en France. Certains seraient partis en Espagne où ils ont été suivis par des commerçants, originaires, majoritairement, du bassin arachidier, et, constituées, en grande partie, de Wolofs, généralement Mourides. Comme nous l'avons déjà montré, l'Espagne fait partie, depuis le début, des espaces marchands que sillonnaient, et sillonnent encore aujourd'hui, les commerçants estivaux sénégalais décrits par Salem (1981). Au début, ces commerçants y allaient juste durant la période estivale pour écouler leurs produits. C'est au fur et à mesure, précisément à partir des années 80, qu'ils commencèrent à s'y installer. Et leur mode d'organisation en réseaux leur a permis de conquérir ces nouveaux territoires jusqu'à y constituer le groupe majoritaire, parmi les Sénégalais qui y résident actuellement.

En plus de ces commerçants, qui naguère avaient comme point d'ancrage la France, d'autres migrants, venus directement du Sénégal, soit avec un visa touristique, soit via le Maroc, la Mauritanie ou l'Algérie, ont commencé à arriver dans ce pays. Comme les autres commerçants, la plupart de ces nouveaux arrivants s'adonnèrent, dès leur arrivée, au colportage et à la vente à la sauvette à travers le pays et précisément sur les plages des Îles

Canaries et Baléares, mais aussi, dans la partie continentale du pays, de la Communauté autonome d'Andalousie (Malaga, Sevilla, Almeria), à celles Madrilène, Valencienne (à Valence, Gandesa, Castellón et Gandia) et Catalane (Barcelone, Girona, Terrassa, etc.), etc. (Sow, 2005).

À l'instar des autres commerçants arrivés avant eux, ces nouvelles vagues étaient constituées majoritairement de ressortissants du bassin arachidier sénégalais et de la région de Dakar et étaient wolofs, surtout mourides. Même si d'autres groupes sociolinguistiques originaires d'autres régions du pays et appartenant à d'autres confréries étaient aussi représentés dans ces mouvements des années 80 (Suarez Navez, 1995).

À côté de ces commerçants, il y en avait d'autres qui résidaient au Sénégal et dont les activités consistaient essentiellement à venir acheter de la marchandise écoulee ensuite au Sénégal. Ces commerçants importaient des produits cosmétiques, du textile, de l'électroménager, etc. Mais au fil du temps, certains d'entre eux, comme les autres, se sont établis progressivement dans ce pays.

En somme, c'est à partir des années 80, après les « Gens de la Vallée » et les Mandingues de la Casamance, que d'autres populations sénégalaises commencèrent à s'installer durablement dans ce pays. Ces arrivées connurent une première augmentation considérable au début des années 90 et précisément à l'approche des régularisations de 1991.

Par ailleurs, malgré la présence et la place importante d'autres groupes « ethniques » dans le développement du champ migratoire sénégalais en Espagne, c'est avec l'arrivée et l'installation des commerçants wolofs que ce pays deviendra une réelle terre d'installation des Sénégalais. Et c'est peut être pour cela que d'aucuns leur attribuent la paternité de ce mouvement en les considérant comme les pionniers.

L'installation du champ migratoire sénégalais en Espagne a été, en partie, le fait de migrants, qui, à défaut, de pouvoir entrer en France, avaient fini par s'installer dans ce pays. Cependant, malgré son retard économique par rapport à d'autres pays européens, l'Espagne offrait, déjà à l'époque, certaines opportunités à ces nouveaux migrants. (Guillon et alii, 1996). Ce qui explique aussi les installations progressives des Sénégalais.

Mais qu'elles soient Mandingues, Soninkés, Haalpulaars, Peuls Fouladou, Wolofs, Laobés, etc., désirassent rejoindre la France ou non, ces populations avaient profité, profitent encore aujourd'hui, des brèches juridiques qu'offrait l'Espagne (Robin, 1996) pour y entrer et s'y

installer. Après ces premières installations, les arrivées de Sénégalais, attirés, en partie, par la relative perméabilité des frontières espagnoles, se poursuivirent. De sorte qu'au fil des années, l'Espagne est devenu un des principaux pays d'installation des Sénégalais résidant en Europe. D'ailleurs, lors des séries de régularisations de 1986 et de 1991, parmi les étrangers extra-communautaires résidant en Espagne, les Sénégalais occupaient la seconde position, derrière les Marocains, par le nombre de demandes déposées et la première place au sein du groupe des Subsahariens (Liliana Suarez Navaz, 1995). Ces arrivées, qui se sont très vite intensifiées, ont été possibles grâce, en partie, aux réseaux familiaux ou d'origine géographique, par exemple. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

Les mobilités sénégalaises vers l'Espagne étaient, et sont encore aujourd'hui, essentiellement, de travail, même si on peut y rencontrer quelques étudiants et stagiaires. Si au début elles étaient le domaine réservé de quelques groupes, depuis quelques années maintenant, les profils et caractéristiques des Sénégalais d'Espagne se sont largement diversifiés, dans leurs origines sociales et géographiques, niveau d'étude, leur âge, sexe, etc. Ces mouvements ont été, et sont encore aujourd'hui, essentiellement l'œuvre de jeunes adultes et des hommes. Mais le regroupement familial et la migration individuelle féminine ont favorisé, favorisent, une féminisation croissante de cette population. En effet, depuis quelques années maintenant, la tendance évolue progressivement, même si les hommes y sont encore largement majoritaires. Ces hommes et femmes sénégalais présentent une grande diversité dans leurs caractéristiques. Car on y rencontre aussi bien des ruraux que des citadins, des instruits et des non instruits, des qualifiés, voire hautement qualifiés, et des peu ou pas qualifiés. De ce fait, l'image du jeune homme seul venu travailler pour vivre et faire vivre sa famille restée au village, à défaut de s'estomper complètement, ne correspond plus totalement à la réalité de la composition sociodémographique des Sénégalais d'Espagne.

Beaucoup de Sénégalais sont entrés, et entrent encore, clandestinement dans ce pays ou bien se retrouvent dans la clandestinité à l'expiration de leur visa temporaire. Cependant, la plupart finissent par se régulariser soient ceux qui ont fini par se régulariser.

1.2.2.2. Une proportion importante de migrants en situation irrégulière

La migration clandestine est une des résultantes de la fermeture des frontières françaises et le durcissement des conditions d'entrée et de séjour dans les pays européens. En effet, en Espagne, à l'instar des autres pays d'Europe méditerranéenne, les entrées et/ou installations irrégulières sont constitutives des mobilités sénégalaises depuis leurs débuts. Une situation

qui peut, en partie, s'expliquer par la relative perméabilité de ses frontières. À cela, il faut ajouter le fait, cette migration a été, à ses débuts, l'œuvre, en grande partie, de populations qui soit étaient installées de façon illégale dans un autre pays européen, soit venues directement du Sénégal avec un visa touriste ou en empruntant une voie clandestine. Autrement dit, depuis le début, le développement du pôle espace des mouvements sénégalais en Espagne a été, en grande partie, l'œuvre de migrants en situation irrégulière ou qui se retrouvent dans la clandestinité à la fin de la validité de leur visa d'entrée. Ces entrées irrégulières ne concernent pas que les hommes car les femmes, qui arrivent de façon isolée pour travailler, y entrent souvent avec un visa touriste ou clandestinement à travers des voies empruntées par les hommes, même les plus dangereuses. Cependant, chez les Sénégalais, les itinéraires les plus périlleux sont davantage empruntés des hommes, nous y reviendrons dans les deuxième et troisième parties. Mais les séries de régularisations, qui ont débuté dans les années 80 et dont les dernières datent de février 2005, ont permis, successivement, à la grande majorité d'entre eux d'obtenir un permis de séjour et d'y résider, ensuite, légalement.

1.2.2.3. Répartition géographique et types d'activités des Sénégalais d'Espagne

D'une manière générale, les Sénégalais, comme la plupart des étrangers qui résident dans ce pays, se sont établis essentiellement dans les provinces du littoral méditerranéen, de Malaga à Girona en passant par la communauté autonome madrilène, les Îles Canaries et Baléares, etc. Si les premiers à s'installer dans ce pays, à savoir les Haalpulaars, Soninkés et Mandingues, s'étaient concentrés essentiellement en Catalogne, ceux qui les ont suivis, se sont répartis de façon plus ou moins équitable sur tout le territoire espagnol. Même si certaines Communautés autonomes regroupaient, et regroupent encore aujourd'hui, la majorité d'entre eux. Il s'agit de celles d'Andalousie, de Catalogne, Madrilène, Valencienne, mais aussi les Îles. Nous reviendrons, dans la deuxième partie, sur les mobilités sénégalaises en Catalogne.

En ce qui concerne les femmes, leur répartition géographique suit la même logique car, non seulement, ce sont généralement des épouses de migrants qui viennent rejoindre leurs conjoints, et donc vivent dans les mêmes endroits qu'eux. Mais aussi, parce que les femmes qui arrivent, de façon individuelle, pour travailler s'installent en fonction de leurs réseaux familiaux, amicaux, d'origine géographique, etc. Des réseaux qui étaient, et sont encore, souvent implantés dans les mêmes zones où se regroupe la majorité des Sénégalais.

Les premiers migrants sénégalais arrivés dans ce pays travaillaient essentiellement dans les exploitations agricoles intensives du Maresme, de la Selva, de l'Empordà, de la province de Lerida. Le secteur de l'agriculture employait, et continue encore aujourd'hui d'employer, un grand nombre de travailleurs sénégalais, surtout au début de leur installation dans le pays. De sorte que, dans les représentations populaires espagnoles, l'image du migrant africain est souvent assimilée à celle du Sénégalais ramasseur de fruits et légumes dans le Maresme (Guillon et Hily, 1996). Mais pour les autres catégories de migrants, surtout Wolofs, le commerce a été, et est encore aujourd'hui, leur principal secteur d'insertion. Ils occupaient, dans certaines zones, presque tout le secteur de la vente ambulante jusqu'ici domaine réservé des Gitans. À côté de ces vendeurs ambulants, il y en avait d'autres qui, au fil du temps, ont pu ouvrir un magasin ou se lancer dans le commerce international.

Jusqu'à une période récente, le secteur du commerce a été le principal créneau d'insertion de beaucoup de Sénégalais d'Espagne. D'ailleurs, l'importance du commerce, surtout ambulante, dans leurs activités, entraînant un mode spécifique d'occupation de l'espace public, les avaient, et les ont encore, rendu très visibles (Suarez Navaz, 1995). Mais, aujourd'hui, en plus des secteurs de l'agriculture et du commerce dans ses différentes formes, les Sénégalais d'Espagne travaillent aussi dans l'industrie, le bâtiment, l'hôtellerie, la restauration, les services aux particuliers, le nettoyage industriel, etc.

En outre, contrairement à la France où les migrants exercent généralement une seule activité, certains Sénégalais d'Espagne exerçaient, et exercent encore aujourd'hui, surtout ces dernières années, le commerce en plus d'une autre activité salariée.

En ce qui concerne les femmes, si certaines restent au foyer, la plupart d'entre elles travaillent. Et leurs secteurs d'insertion sont le commerce, la restauration, la coiffure, les services aux particuliers, le nettoyage, etc.

Et comme beaucoup d'autres groupes de migrants africains, ces populations sénégalaises se retrouvent souvent dans une certaine précarité matérielle. Une situation qui résulte, dans certains cas, d'une stratégie consistant à vivre avec le minimum en migration afin de pouvoir « réussir » davantage au pays. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

Conclusion du Chapitre

La migration actuelle des Sénégalais en France puise ses origines dans un processus qui a débuté avec l'arrivée, dans ce pays, des marins et navigateurs, à partir du XIXe siècle, et des « Tirailleurs sénégalais » lors des deux guerres mondiales. Mais c'est après la Seconde Guerre mondiale, suite à l'appel du Général De Gaulle, que les formes de migrations actuelles de travail s'amorcèrent réellement. C'est à partir de cette période que débutèrent les arrivées des travailleurs soninkés et haalpulaars, originaires de la Vallée du Fleuve Sénégal, et, mandjaks et diolas, de la Casamance.

Parallèlement à cette migration de travailleurs salariés, d'autres Sénégalais, essentiellement Wolofs et Laobés, commerçants et antiquaires, venaient vendre des objets d'art Sénégalais en France, d'abord, et, ensuite, dans d'autres pays européens. Si au début, leurs activités étaient essentiellement faites de circulations commerciales estivales, la fermeture des frontières françaises a engendré leur installation durable, à l'instar des travailleurs salariés.

Cette période marqua, ainsi, un tournant décisif dans les mobilités sénégalaises en Europe. Car, non seulement, c'est à partir de cette période que s'amorça la féminisation de la migration sénégalaise en France, mais aussi, les Sénégalais commencèrent à s'installer dans les nouvelles destinations d'Europe du Sud, notamment l'Italie et l'Espagne.

Et au fur et à mesure que les contraintes structurelles et situationnelles françaises et sénégalaises se multiplient, la diversification des profils des acteurs augmente et l'Europe du Sud occupe de plus en plus une place importante dans les circuits migratoires sénégalais.

Dans ces mouvements vers l'Europe du Sud, les réseaux informels ont pris la primauté dans l'organisation des départs, des arrivées et l'insertion. De même, le recours aux voies clandestines se généralise.

Comme en France, les « Gens de la Vallée » et les ressortissants de la Casamance peuvent aussi être considérés comme les pionniers de la migration sénégalaise en Espagne. Cependant, le développement de ce mouvement a été, essentiellement, l'œuvre des Modou-Modou, surtout mourides, originaires du bassin arachidier et les grands centres urbains du Sénégal. Aussi, comme en France, les Sénégalais d'Espagne se sont installés durablement au fur et à mesure. Mais, même si les similitudes sont nombreuses, certaines spécificités existent dans chaque pays.

La question des mobilités internationales en France comme en Espagne a intéressé de nombreux chercheurs. Comme la sociologie, à l'instar des autres disciplines, est cumulative, il nous semble nécessaire, dans cet effort de contextualisation, de nous intéresser aussi au débat

qu'a suscité cette question dans les Sciences Sociales et Humaines. C'est à cela que nous attellerons dans le chapitre suivant.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre II. Théories et théorisation de la question migratoire

Introduction

La problématique des mobilités internationales a progressivement fait son entrée et constitué un champ d'études dans la plupart des disciplines en Sciences Sociales et Humaines.

Notre but dans ce chapitre est de revisiter le débat que cette question a suscité dans les recherches scientifiques en Europe, principalement en France. Sans prétention d'exhaustivité aucune, nous nous intéresserons à quelques théories et concepts qui ont rythmé ce débat et/ou participé à son enrichissement. Nous avons choisi de porter notre attention sur quelques travaux ayant développé des modèles théoriques et méthodologiques qui ont largement participé à la compréhension de ce phénomène et au renouvellement des études.

Même si nous travaillons sur les populations sénégalaises en France et en Espagne, il sera davantage question ici des travaux menés en France. Car, comme le soulignent Réa et Tripié (2003), c'est en France, pour ce qui est des pays européens, que les productions sur cette question sont les plus significatives. En Espagne, même si la production scientifique sur la question migratoire se développe au fil des années, elle reste moins importante qu'en France. Ce en raison du caractère relativement récent du phénomène migratoire dans ce pays. Aussi, les productions espagnoles, auxquelles nous avons eu accès, s'inscrivent généralement dans des perspectives théoriques et méthodologiques proches de celles qui sont développées en France ou dans d'autres pays européens.

Cependant, en France, et en Europe, d'une manière générale, elle a commencé à susciter l'intérêt des chercheurs depuis environ trois décennies. Aux États-Unis, en revanche, cette question a commencé à être étudiée, depuis, au moins, le début du XX^e siècle. Aux États-Unis, nation d'immigrants, cette question constitue un champ d'études prioritaire à partir des années 20 grâce aux nombreuses séries de recherches menées par les sociologues de l'École de Chicago. C'est beaucoup plus tard que la France, et l'Europe d'une manière générale, découvrir ces travaux de l'École de Chicago.

En somme, c'est aux États-Unis que cette question a été, d'abord, pensée et analysée avant de faire l'objet d'un champ d'études à part entière en France. En fonction de l'histoire de chaque pays, elle est abordée de façon différente. Aux États-Unis, elle est considérée comme un système de peuplement. Alors qu'en France, comme en Espagne, elle est souvent analysée, d'une part, sous son angle économique (Cuche, 2000) et, d'autre part, en termes de « problèmes » sociaux et culturels que ces États doivent résoudre.

En Europe, même si le débat est engagé dans des contextes nationaux et est très lié à l'histoire de chaque pays, il tourne, généralement, autour des mêmes questions et points partagés par les pays membres de l'Union européenne et sur lesquels les tenants de disciplines variées, quelle que soit leur nationalité, s'interrogent. C'est pour dire que les questions abordées en France dans le cadre de la Sociologie des migrations sont plus ou moins les mêmes qu'en Espagne et des résultats français peuvent avoir un écho là-bas.

Certes, les études dans les pays de départ commencent à traiter la question migratoire, cependant, les grandes théories qui animent le débat dans les Sciences Sociales et Humaines sont produites dans les sociétés d'établissement. Nous nous baserons donc en grande partie sur les travaux réalisés dans les pays d'installation et/ou de circulation.

À l'exception de quelques travaux, notamment ceux d'Alain Girard et Jean Stoetzel (1954) portant sur les migrants italiens et polonais, d'A. Michel sur les Algériens (cité par Bava, 2002) et ceux qui sont restés marginaux « *d'une jeune génération de sociologues des années 60* » (Réa et Tripier, 2003 : 22), les recherches ont tardé à démarrer en France. À l'époque, les seules données existantes étaient produites par des démographes. Ce retard s'explique par le fait que pendant longtemps, selon Dominique Schnapper, la France a été, un pays de migration qui s'ignorait et qui ignorait son histoire migratoire. Car bien avant les vagues migratoires des années 50, ce pays a connu des mouvements migratoires non négligeables. Et, même à partir des années 60, période à laquelle elle commença à s'accepter comme un pays de migration, la France considérait toujours cette question comme un épiphénomène.

Il faut attendre les années 70 pour que des recherches, plus ou moins importantes, fussent réalisées. C'est durant cette période que ce pays découvrit que la migration est au cœur de son histoire sociale, économique, politique et culturelle. Mais la plupart des recherches, menées à l'époque, relevaient d'une commande publique. Les objets d'études portaient, ainsi, sur des thèmes qui préoccupaient davantage les pouvoirs publics, comme la question du logement des travailleurs étrangers, précisément l'habitat insalubre, les foyers, la formation de bidonvilles, etc. En s'intéressant à ces thèmes, la Sociologie des migrations naissante était davantage descriptive et apparaissait « *sous sa modalité dénonciatrice et critique* » (Réa et Tripier, 2003 : 27).

Quelques travaux, adoptant des approches différentes, peuvent être considérés comme ayant largement œuvré pour l'émergence de la Sociologie des migrations en France. D'une part, il y a, entre autres, ceux d'Abdelmalek Sayad (Réa et Tripier, 2003), qui, à partir de 1977, se

sont intéressés sur la relation de face-à-face entre les populations étrangères et l'État-nation français, les rapports de classe, à la question l'activité professionnelle comme facteur d'intégration. D'autre part, ceux de chercheurs comme Allal et alii (1977) qui, à travers la question du rapport social, se sont davantage intéressés aux mécanismes de catégorisation de ces groupes de migrants, considérés, par la plupart des recherches, comme étant à la «marge» de la société française.

En refusant de réduire les étrangers à leur seule force de travail ou de les étudier uniquement dans la perspective de la « *tradition assimilatrice ou intégratrice du droit français* » (Allal et alii, 1977 : 180), ces auteurs ont préféré analyser les mécanismes de production de l'altérité, la marge d'autonomie dont peuvent disposer ces populations pour développer des initiatives originales, etc. Et cette perspective a, en partie, influencé certaines approches, développées à partir des années 80, et qui abordent les populations étrangères à partir de leurs compétences et capacités d'initiatives.

Mais ce n'est qu'à partir des années 80 que la France connaîtra une explosion des études sur la question migratoire (Simon, 1999). Depuis, même si certaines recherches résultent toujours de demandes publiques, cette problématique constitue un champ d'études traversé par différents courants. Si au début, les questionnements étaient essentiellement descriptifs, basés sur des données statistiques et portaient sur l'analyse des vagues et de l'apport migratoires, par exemple, les problématiques abordées se sont progressivement diversifiées au fil des années et de la complexification du phénomène. De ce fait, nous analyserons, d'abord, la théorie intégrationniste, à travers différentes définitions du concept et conceptions de ce que doit être l'intégration en France. Pour, ensuite, nous intéresser à l'évolution théorique, conceptuelle et analytique qui s'est amorcée à partir des années 80 et qui a donné naissance au paradigme de la mobilité et concept de « circulation migratoire ». De même qu'à d'autres théories qui revisitent et/ou redéfinissent, en rapport avec les pratiques du « *nouveau migrant* », les concepts de diaspora, de communauté transnationale et de réseau.

2.1. La perspective intégrationniste

La question de l'intégration, une notion apparue en 1309, selon Azouz Bégag (2003), a été l'une des préoccupations majeures de la Sociologie française, depuis sa naissance. En effet, la Sociologie durkheimienne, soucieuse de la cohésion sociale, a été traversée par la problématique de l'intégration. De ce fait, bien qu'utilisée aujourd'hui de façon plus ou moins différente et souvent associée aux migrations internationales, cette question s'est posée aux

sociétés occidentales dans leur globalité bien avant que la présence des migrants ne soit considérée comme un « problème » social à résoudre. Cependant, c'est à la façon dont cette question a été définie et théorisée en rapport avec les mobilités internationales des populations du Sud qui nous intéresse ici.

La notion d'intégration a, d'abord, été employée dans d'autres disciplines comme les Mathématiques dès 1700 (Bégag, 2003), la Philosophie, l'Économie, par exemple. Et c'est à partir du XXe siècle qu'elle prit un sens complémentaire dans le langage courant pour désigner « *l'action d'intégrer, de s'intégrer dans un groupe, dans un pays* » (Dictionnaire Universel, 1995 : 17) afin de constituer un ensemble unitaire. Dans ce cas, il désigne le processus d'incorporation d'un individu dans un groupe. Il s'agit, donc, de l'intégration des différentes catégories à une société, une nation. C'est dans cette acceptation qu'elle est utilisée dans la Sociologie, en générale, et dans celle des migrations internationales, en particulier.

Avec le développement des mobilités de travail et leurs conséquences socioculturelles, le champ d'application de la notion d'intégration s'est, donc, élargi. Elle n'est plus uniquement sociale et économique, elle est aussi culturelle. Ainsi, quand elle est utilisée dans le cadre de ces mouvements internationaux, l'intégration est perçue et définie comme la participation et l'incorporation des minorités « ethniques » dans la société (Haut Conseil à l'Intégration, 1999).

Mais si la problématique de l'intégration socioculturelle et économique des travailleurs migrants s'est posée indistinctement à tous les pays d'installation occidentaux, des plus anciens, comme la France, au plus récents, comme l'Espagne, par exemple, sa conception peut varier selon l'histoire et les origines de la constitution nationale de chacun d'eux.

Si la conception française de l'intégration, héritée de la Révolution française et du modèle jacobin, prône « *l'égalitarisme* » et privilégie l'absorption des différences et particularismes culturels dans l'espace public (Gyldén et alii, 2004). D'autres pays, comme les États-Unis, par exemple, conçoivent l'intégration comme étant collective et se fait dans une reconnaissance institutionnelle des communautés de migrants. Cependant, entre ces deux conceptions dominantes, d'autres tentent d'émerger. C'est le cas en Espagne, par exemple, où, bien avant l'arrivée des populations du Sud, la question de l'intégration s'était déjà posée pour des migrants de l'intérieur (Azurmendi, 2004). Mais avec l'arrivée des travailleurs originaires du Sud, cette question s'est posée autrement dans ce pays.

Pour mettre en place sa politique d'intégration, l'Espagne tente de tirer des leçons des erreurs des autres pays européens. De ce fait, entre « *l'égalitarisme* » français, plutôt idéaliste, et le « *communautarisme* » britannique, par exemple, qui prône la juxtaposition des communautés, l'Espagne essaye de proposer une voie médiane à travers un modèle qui se veut volontariste (Gylden et alii., 2004).

Comme nous l'avons déjà dit, en France, la fermeture des frontières à la migration de travail et le rétablissement du droit au regroupement familial, ayant entraîné l'arrivée des épouses et enfants des travailleurs, ont sonné la fin des migrations tournantes et le début de l'installation durable des migrants et de leurs familles. Les impacts sociaux, culturels et politiques de cette situation, et surtout de la présence des familles, ont commencé à susciter des interrogations aussi bien de la part des politiques que des chercheurs. Pour répondre à cette question, les chercheurs ont davantage porté leur regard aux modes de vie de ces migrants et de leurs familles sur le territoire français et, surtout, sur leur intégration socio-culturelle à la société française (Lagnaoui, 2003).

Ainsi, depuis la fin des années 70 jusqu'à aujourd'hui, les études, portant sur la question de l'intégration, se sont développées et ont donné naissance à un éventail assez large de productions. Mais, c'est, en grande partie, pour aider les décisions politiques que la problématique de l'intégration a fait son entrée dans les recherches scientifiques avant de s'imposer comme objet d'études à part entière.

Cependant, les difficultés d'analyser cette question, comme toutes les autres questions liées au phénomène migratoire, font que le débat politico-médiatique et scientifique reste, parfois, confus (Dewitte, 1999). Et la multiplicité des terminologies utilisées, jusqu'à une période relativement récente, vient renforcer cette confusion. Car pour décrire le même phénomène les notions d'« assimilation », d'« intégration », d'« insertion », d'« adaptation », d'« acculturation », etc., ont été pendant longtemps employées sans distinction. Jusqu'à la fin des années 70, celle d'« assimilation », utilisée depuis la période coloniale, a été transposée dans le discours français portant sur la question migration. Mais, fortement connoté, elle sera progressivement abandonnée par les chercheurs qui lui ont préféré celle d'intégration. Malgré ce changement d'appellation, certaines idées demeurent, d'où l'ambiguïté persistante quant à l'usage du mot « intégration », conceptualisé, depuis, par plusieurs chercheurs.

Dans le débat sociologique, les productions théoriques sur la problématique de l'intégration sont traversées par plusieurs courants s'inspirant de différentes grandes écoles. Il s'agit principalement de la sociologie durkheimienne et celle de l'École de Chicago, des sociologies produites dans des contextes historiques, socioculturels, politiques et scientifiques différents (Cohen, 1999).

D'un côté, en s'intéressant aux mécanismes de solidarité et à la conscience morale et collective qui assure la cohésion sociale et en considérant que les institutions comme l'école sont les clés de la « *solidarité organique* », la Sociologie durkheimienne jette les bases de la réflexion sur l'intégration sociétale. Et, comme nous l'avons déjà dit, toute l'œuvre d'Émile Durkheim est consacrée à la problématique de l'intégration sociale et sociétale, même s'il n'a jamais utilisé le mot intégration (Billion, 1999).

De l'autre, la sociologie américaine, et précisément celle de la première École de Chicago, s'est intéressée au processus d' « assimilation » des migrants dans les villes américaines.

À travers des monographies urbaines, des chercheurs de Chicago ont commencé, à partir des années 20, à analyser les relations interethniques en milieu urbain. Connaissant une complexification du phénomène migratoire depuis le XIXe siècle dans leur pays, ces chercheurs ont été les premiers à s'interroger sur la problématique de l'intégration urbaine des populations étrangères. De ce fait, d'aucuns considèrent que les États-Unis sont le berceau de la réflexion théorique et méthodologique sur cette la question (Cuhe, 2000).

D'une part, les travaux de William I. Thomas et Florian Znaniecki, inspirés des travaux de Franz Boas, soutiennent, à travers une série d'ouvrages sur l'immigration polonaise³³, que « l'assimilation » des migrants se produit dans un cycle de « *désorganisation et de réorganisation* » (Réa et Tripier, 2003 : 11). D'autre part, ceux de Robert E. Park qui, dans un ouvrage cosigné avec Burgess, définit le « *cycle des relations raciales* » et décrit, lui aussi, à travers son concept de « *l'homme marginal*³⁴ », le processus « *d'assimilation* » des populations étrangères dans l'environnement urbain américain.

S'inspirant des travaux de Simmel, Park montre que le « *cycle des relations raciales* » passe par quatre étapes principales : la « *compétition* », le « *conflit* », « *l'accommodation* » (ou l'adaptation) et enfin « *l'assimilation* » qu'il considère comme un « *compromis culturel* » et non comme une conversion à la culture dominante (Cuhe, 2000). Selon Park, « *l'assimilation*

³³Le Paysan Polonais en Europe et en Amérique est un ouvrage de cinq volumes publié entre 1918 et 1920.

³⁴« *L'homme marginal* » est l'homme qui se trouve à la marge de deux cultures, qui ne s'identifie ni à l'une, ni à l'autre culture. Il symbolise, en quelque sorte, le déraciné.

» se produit que quand les conflits sont surmontés et que les migrants partagent certaines valeurs avec la société d'installation, mais tout en gardant leurs identités vivantes.

Ainsi, dans la conception américaine, « *l'assimilation* » n'implique pas une homogénéité culturelle ni une résorption complète des différences. Néanmoins, elle est perçue comme un processus largement inconscient, inéluctable et qui s'impose, de fait, à tous les migrants, suite à de nombreuses interactions avec le groupe dominant. Cependant, moins que leur conception de « *l'assimilation* », ce sont les méthodes ethnographiques et certains modèles conceptuels élaborés par ces chercheurs de Chicago pour analyser le phénomène migratoire, qui présentent un intérêt pour nous dans ce travail.

À la différence de celles de Durkheim, les analyses des sociologues de Chicago portaient davantage sur l'intégration des étrangers dans l'environnement urbain des villes américaines de l'époque et non à un État-nation dans toute sa globalité. Mais, même si ces deux orientations semblent différentes, Beaud et Noiriel (1990) estiment qu'elles se complètent largement (Coulibaly, 2002).

Bien après les travaux de ces chercheurs de l'École de Chicago, les productions théoriques sur l'intégration des migrants en Europe, et notamment en France, se sont largement développées. S'inspirant de l'un ou l'autre courant de recherche, les travaux français se sont interrogés, d'une manière générale, sur les modalités de construction de l'altérité, les relations interethniques, d'éventuelles transformations des pratiques culturelles des migrants au contact avec la société d'installation, sur la reconnaissance ou non de leurs spécificités culturelles, etc., (Simon, 1999).

Ainsi, même si la question de l'intégration est conditionnée par les mécanismes d'accès à l'emploi, au logement, à la protection sociale, à la citoyenneté, etc., elle est avant tout une affaire culturelle et d'identité (Simon, 1999). Autrement dit, le discours sur l'intégration est nécessairement un discours sur l'identité culturelle, celle des autochtones et celle des migrants et, en dernière analyse, sur le rapport de force inégal dans lequel sont engagées ces identités (Sayad, 1994).

En somme, les questions posées portent essentiellement sur la façon de concevoir l'intégration, sa définition et ses principes, sur la volonté, ou manque de volonté, sur la capacité, ou incapacité, des migrants à s'intégrer dans la société d'installation ou encore sur

les compétences des institutions et la société d'installation, d'une manière générale, à les intégrer.

Mais quel que soit l'angle d'attaque, les chercheurs se positionnent, généralement, par rapport aux politiques (Coulibaly, 2002). En reprenant le recensement effectué par James Cohen (1999) à propos des modèles théoriques existants en France, trois grands types de définitions de l'intégration, exprimant trois conceptions, se dessinent :

La première conception est partagée par des auteurs défendant le modèle républicain français qui, à travers la notion de « citoyenneté » dont celle de l'immigration n'est qu'un de ses aspects, se posent la question de savoir si l'intégration doit être « *unitaire* » ou « *différentielle* » (Cohen, 1999 : 39). Selon Sayad, l'intégration républicaine est « un processus qui consiste, idéalement, à passer de l'altérité la plus radicale à l'identité la plus totale (ou voulue comme telle) » (Sayad, 1994 : 307). Allant dans le même sens, Schnapper définit l'intégration nationale comme un mouvement continu et linéaire et qui désigne « les formes de participation de ces populations à la société globale, par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation matérielle, l'adoption des comportements familiaux et culturels » (Schnapper, citée par Billion, 1999). Et cette inclusion dans l'entité nationale³⁵ passe par un processus d'intériorisation et de réinterprétation des normes et valeurs d'origine (Schnapper, citée par Cohen, 1999).

Pour les tenants de l'intégration républicaine, il s'agit, donc, de confiner l'expression des différences culturelles dans l'espace privé pour éviter le communautarisme et d'un processus d'intériorisation des normes culturelles locales et de redéfinition de celles d'origine. Certains auteurs ne manqueront pas de souligner l'ambiguïté et la difficulté de séparer le public et le privé quant à l'expression culturelle.

La deuxième réunit des auteurs partant de la perspective de la Sociologie de l'action d'Alain Touraine, parmi eux, Michel Wieviorka, Didier Lapeyronnie, François Dubet. Wieviorka (cité par Cohen, 1999), par exemple, prône une position qui se veut médiane et selon laquelle l'intégration passe par la valorisation de la différence ethnique et culturelle « mais dans les limites qui la subordonne, de fait, à des principes universalistes » (Cohen,

³⁵ Selon Billion, certains auteurs, qui sont assez nombreux, émettent des réserves quant à la faisabilité du modèle républicain français et partagent l'idée selon laquelle il ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui. Il estime qu'il existe une pluralité de situations, de processus et mode d'intégration.

1999 : 39). Lapeyronnie, quant à lui, constate le changement socioculturel et la « crise » des grandes institutions comme l'école ainsi que l'épuisement du modèle républicain français. Ce qui le conduit à distinguer deux conceptions de l'intégration liés à deux « espaces d'action » : D'un côté, l'intégration économique, national et politique et, de l'autre, l'intégration culturelle (Billion, 1999).

À ces deux courants identifiés par Cohen, nous pouvons ajouter une autre orientation qui peut être considérée comme un troisième courant. Il est tenu par des auteurs tel qu'Alain Tarrus qui, à travers plusieurs de ses travaux, montre que les migrants évoluent à l'intérieur et entre plusieurs États-nations sans forcément se poser la question de leurs ressemblances ou différences et se tiennent souvent à distance des identités nationales (Tarrus, 2002).

Tarrus soutient, ainsi, que les pratiques de certains migrants, surtout du « *nouveau migrant* », montrent que l'intégration ne se passe pas dans un face-à-face entre ces populations et un seul État-nation mais plutôt avec plusieurs États-nations. L'auteur soutient l'idée selon laquelle, les politiques migratoires des États-nations, qui proposent aux étrangers de devenir comme les nationaux ou repartir, sont de moins en moins applicables car ne correspondent pas à la réalité. Pour lui, le plus intéressant à observer et à rendre compte est la capacité réelle des migrants à s'intégrer à leurs propres circuits.

En somme, les phénomènes migratoires ont été, et sont toujours, largement étudiés dans une perspective de l'intégration. Certains de ces travaux ont plus ou moins fait de la question de l'intégration une valeur morale et civique (Battegay, 1996).

En ce qui concerne les migrants sénégalais, la question de l'intégration a été essentiellement posée pour étudier les modes d'organisation des « Gens de la Vallée ». D'une manière, ces travaux insistent sur leurs difficultés d'intégration, expliquées, entre autres, par leur tendance à vivre en communauté et à maintenir leurs pratiques culturelles d'origine. Jacques Barou (2002), pour témoigner de leurs difficultés d'intégration, les compare avec d'autres populations africaines ayant des caractéristiques différentes. En résumé, l'auteur soutient que les Africains forestiers, qui ont eu un rapport différent avec le colonisateur, sont scolarisés à l'école française, très christianisés et qui considèrent leur arrivée en France comme l'aboutissement d'un processus, s'intègrent plus facilement. À l'inverse, les « Gens de la Vallée », d'origine sahélienne, de religion musulmane, issues de sociétés très hiérarchisées socialement, s'organisant et vivant en communauté, maintenant des liens très forts avec leur

village d'origine et se tenant à distance des pratiques culturelles françaises, présentent de réelles difficultés d'intégration.

Bien que la perspective développée par Alain Tarrus soit séduisante et corresponde davantage à la situation du « *nouveau migrant* » que nous étudions ici, la question de l'intégration présente peu d'intérêt pour nous. Parce que, non seulement, elle ne permet pas de rendre compte de la complexification des pratiques et configurations migratoires actuelles. Mais aussi, en accord avec Cohen, « *les théories d'intégration élaborées dans les contextes nationaux* » perdent de plus en plus leur pertinence (1999, 41).

La perspective intégrationniste occupe encore une place importante dans les études migratoires. Cependant, on assiste, depuis les années 80, à l'émergence d'autres thèmes de recherches et approches théoriques et méthodologiques. De même, les regards des chercheurs se déplacent pour aborder autrement la problématique des migrations internationales. Comme en témoigne l'émergence du paradigme de la mobilité (Tarrus, 1993) et du concept de « *circulation migratoire* » développée à partir des années 80 (Guerassimoff, 2004). Ce paradigme a permis le renouvellement du champ des études migratoires et a pris le pas, dans certains travaux, sur l'approche en termes d'intégration.

2.2. L'émergence du paradigme de la mobilité

Comme nous l'avons montré dans la partie introductive, la mobilité renvoie à différentes pratiques et est un concept polysémique composé de plusieurs dimensions.

Une des premières disciplines à conceptualiser cette notion de mobilité est l'anthropologie urbaine américaine. En effet, la mobilité a été l'un des concepts-clés employés et théorisés par Burgess qui le considère comme un des fondements de la société moderne (Brun, 1993).

En géographie, la mobilité désigne « *l'ensemble des expressions du mouvement qui animent les rapports entre l'homme, la société et l'espace* » (Dictionnaire des notions, 2005 : 755). Ce sont, là, les déplacements physiques et spatiaux de l'homme qui sont mis en avant. Ils peuvent être à une échelle réduite, locale, sur un court ou long temps, internationale, etc. En sociologie générale, en revanche, c'est de la mobilité sociale dont il s'agit et elle est définie comme une évolution socioprofessionnelle.

Prises ensemble, ces différentes définitions permettent de rendre compte de la multiplicité et la diversité des pratiques et situations auxquelles renvoie la mobilité, surtout dans elle est utilisée dans les études migratoires actuelles. Justement, dans cette thèse, c'est dans ses

différentes dimensions, sociologique, anthropologique et géographique, qu'elle sera employée et étudiée. En effet, en cette période de mondialisation de l'économie et de déplacements massifs des populations, la mobilité, dont il est question ici, renvoie aux circulations migratoires à grande échelle entre le Nord et le Sud qui drainent des individus et des biens matériels et immatériels mais aussi des ressources socioéconomiques. Elle désigne donc, dans cette étude, à la fois les mouvements spatiaux à grande échelle et à des temporalités variées de même que l'ascension sociale, économique et culturelle qu'elle peut apporter aux acteurs.

Ces dernières années, cette perspective s'est largement développée dans les études migratoires et permet aux chercheurs d'appréhender les mouvements migratoires dans une logique autre que sédentaire et bipolaire entre pays d'origine et d'installation. Elle favorise donc une compréhension plus novatrice des phénomènes actuels. Car elle aborde les pratiques migratoires dans une configuration autre que celle de l'intégration républicaine, pour analyser et expliquer les formes actuelles de circulations, faites de va-et-vient incessants dans lesquelles ces migrants acteurs font preuve de compétences et savoir-faire migratoires multiples (Ma Mung et alii, 1998).

Le choix de cette perspective permet de remplacer le couple « *immigration/insertion* » par celui de « *migration/territoire* » comme le suggère Alain Tarrus (1993 : 51). Cette nouvelle orientation implique, à son tour, une évolution terminologique pour désigner celui qui quitte son pays pour une période longue ou courte et qui n'est pas forcément dans une logique bipolaire. Ce changement de terminologies est riche d'enseignement car en employant « migration » à la place d'« immigration » ou d'« émigration », par exemple, des travaux, auxquels nous nous associons, font sortir ces populations de la situation statique dans laquelle la perspective de l'intégration les enferme. Ainsi, l'usage d'« immigrant », d'« immigré », d'« émigrant », d'« émigré » ou encore de « migrant », de « migration », d'« immigration », d'« émigration » véhicule une idéologie et implique un positionnement, et même un parti pris, théorique et méthodologique de la part du chercheur :

Les concepts d'« immigration », d'« immigrant » ou d'« immigré » ne considèrent ces populations que dans la seule perspective des pays d'installation et supposent que l'étranger doit parcourir un schéma d'intégration qui lui permet d'accéder à la citoyenneté de son pays d'installation. Ce sont des concepts, qui, initialement, étaient essentiellement utilisés par les médias et hommes politiques et qui ont fait leur entrée dans le langage des Sciences Sociales

et Humaines pour désigner le déplacement des individus de leur pays natal à un autre (Noiriel, 2002).

Ceux d'« émigration », d'« émigrant » ou d'« émigré » abordent ces populations de l'autre côté, celui de leur pays d'origine.

Ainsi, « immigration », « immigrant », « immigré », « émigration », « émigrant » ou « émigré » ne conçoivent le phénomène migratoire que sous l'angle d'un seul territoire.

En revanche, le choix des concepts de « migration » et de « migrant » privilégie la notion de mobilité à travers laquelle « *le migrant apparaît plus libre de projet et sa référence est le territoire qu'il construit, parcourt, traverse, conquiert parfois, sans se soucier outre mesure des valeurs ou usages des lieux (...)[il peut être] transmigrant, nomade, toujours étranger, avant de prendre éventuellement place "in" »* (Tarrus, 1993 : 50).

L'originalité de sa position réside dans le fait qu'il a, entre autres, saisi les modes de productions sociales des territoires de passage, passage durable ou éphémère, de vie ou d'échanges commerciaux, de la part des migrants. Ce qui lui a permis d'élaborer le concept de « *territoires circulatoires* »³⁶ faits de « *superpositions* », et non de « *juxtapositions* », territoriales.

Le paradigme de la mobilité, permettant de mettre le territoire et la circulation au cœur de ces mouvements, contredit la théorie de la double absence de Sayad (1999) selon laquelle les migrants ne sont ni d'ici ni de là-bas, ou celle « *l'homme marginal* » de Park. Dans la mesure où ces populations, ou certaines d'entre elles, témoignent de réelles capacités d'être à la fois « d'ici et de là-bas » grâce à un bricolage identitaire (Tarrus, 2002).

Dans notre étude où le migrant acteur est au centre, nous faisons le choix d'utiliser le concept de « migrant » qui permet, à notre sens, de mieux élaborer et mettre en application notre concept de « *Migralité* ».

³⁶Selon l'auteur, les « territoires circulatoires » sont constitués d'un ensemble de « *productions de mémoires collectives et de pratiques d'échanges sans cesse plus amples, où valeurs éthiques et économiques spécifiques créent une culture et différencient des populations sédentaires* », in « *Territoires circulatoires et espaces urbains. Différenciation des groupes migrants* », *Annales de Recherche Urbaine*, idem, pp.51-60

En somme, le paradigme de la mobilité permet, non seulement, de ne pas appréhender les populations en mobilité dans la seule perspective de leur utilité économique, mais aussi, et surtout, de ne pas les enfermer dans un seul territoire ni dans une logique bipolaire.

Elle a favorisé le renouvellement du champ des études migratoires et permis de privilégier certains thèmes de recherche et revisiter certains concepts désignant les pratiques, parcours et modes d'organisation des migrants post-fordistes.

Nous allons, dans la partie suivante, présenter et analyser certaines théories et concepts qui touchent davantage notre problématique mais qui sont loin d'épuiser l'immensité des travaux adoptant la perspective de la mobilité.

2.2.1. De l'approche marxiste du travail à l'émergence du concept d'entrepreneuriat « ethnique »

Jusqu'à une période relativement récente, en France et en Europe, d'une manière générale, l'activité professionnelle des migrants n'était perçue et appréhendée que dans une perspective salariale en réponse aux besoins et à la demande de la société d'installation en main-d'œuvre peu ou pas qualifiée. Réa et Tripier (2003) reviennent largement sur les différentes approches sociologiques du travail des migrants, parmi lesquelles, celles marxistes et néomarxistes de la domination des classes. Ils montrent que les chercheurs d'inspiration marxiste et néomarxiste, en reprenant le modèle du « Push/Pull », considèrent la migration comme intimement liée au développement du capitalisme et est, de ce fait, une résultante de l'industrialisation des pays occidentaux. Autrement dit, ce sont l'essor économique et la volonté du patronat de limiter le coût de production qui ont engendré et favorisé le recrutement d'une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée, souple et encline à accepter des conditions de travail souvent pénibles. La migration de travail est ainsi appréhendée dans le cadre du système capitaliste d'exploitation et de domination des classes.

Mais la question qui se pose, et que nous nous posons, est de savoir si les migrants font partie de la classe ouvrière ou constituent-ils une classe à part ? La réponse est double car si certains les considèrent comme faisant partie de la classe ouvrière, pour d'autres, en revanche, c'est une classe à part. Selon Réa et Tripier, la première approche est celle des marxistes et la seconde est d'inspiration wébérienne de la théorie des classes.

Ainsi, des auteurs comme Stéphane Beaud et Michel Pialoux (1999), d'inspiration marxiste, ne considèrent pas l'origine « ethnique » comme un facteur distinctif dans leurs travaux sur la

classe ouvrière en France. Ils incluent, ainsi, les travailleurs migrants dans la grande classe ouvrière.

Même si l'approche marxiste a, à un moment, largement dominé, et occupe encore aujourd'hui une place importante dans les études migratoires, nombreux sont, depuis quelque temps, des chercheurs qui s'intéressent aux migrants travailleurs indépendants. Ce sont, généralement, des chercheurs partisans de l'approche du migrant acteur et qui ne réduisent pas l'activité professionnelle des populations étrangères, ou d'origine étrangère, à l'insertion salariale. Les pratiques migratoires actuelles laissent apparaître une grande diversité dans les activités professionnelles menées par ces populations et dans lesquelles, le travail indépendant prend une place non négligeable. D'où l'émergence de la problématique de l'entrepreneuriat « ethnique » local et/ou transnational (Ma Mung et alii, 1998).

Permettant, à la fois, d'appréhender la migration de travail dans une configuration autre que celle du salariat et de privilégier la perspective de la circulation migratoire et de la multi-territorialité des pratiques économiques, cette approche se développe de plus en plus en France³⁷ comme ailleurs. En France, les travaux d'Emmanuel Ma Mung sur les pratiques économiques et modes d'organisation des entrepreneurs chinois, essentiellement constituent une référence dans ce domaine. Cependant des chercheurs américains, et anglo-saxons, d'une manière générale, ont étudié l'entrepreneuriat « ethnique » bien avant que ce thème ne fasse son apparition en France à partir des années 80 (Sophie Bava, 2002). En effet, des sociologues de Los Angeles, New York et Miami réfléchissent depuis longtemps sur les activités entrepreneuriales aux États-Unis de certaines « *minorités ethniques* », notamment les Japonais, les Chinois, les Dominicains, les Cubains dans les secteurs de la restauration, de la confection, etc. (Réa et Tripier, 2003).

Auparavant, il faut noter que, selon Ma Mung, une différence existe entre le commerce « ethnique » et le commerce des étrangers. D'après l'auteur, l'entrepreneuriat, ou le commerce, « ethnique » est pratiqué par des groupes de personnes utilisant et s'appuyant sur des réseaux de solidarité « ethnique » pour le financement, l'approvisionnement, le recrutement du personnel et parfois même l'achalandage. Et dans ces réseaux, les échanges

³⁷D'ailleurs, un numéro spécial de la *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°1, vol. 8, de 1992 a été consacré à cette problématique de l'entrepreneuriat ethnique et diverses orientations ont été adoptées par les différents auteurs.

intra-communautaires sont, généralement, plus importants que ceux qui sont extra-communautaires (Guillon et Ma Mung, 1992), même si les relations commerciales entre groupes différents de développent.

Le commerce étranger, en revanche, désigne, toujours selon Ma Mung, une pratique plus large qui englobe les activités des commerçants de nationalité étrangère dans leur ensemble. Et parmi ces derniers, certains exercent le commerce « ethnique ».

Mais l'entrepreneuriat « ethnique », appelé aussi « *l'ethnic business* », est appréhendé et interprété de diverses manières. Pour certains auteurs, il s'agit d'un simple moyen permettant aux acteurs de contourner les obstacles rencontrés pour s'insérer dans le marché du travail des pays migratoires et/ou de s'affranchir des statuts désavantageux auxquels ils y sont assignés. Parmi ces auteurs, il y a Waldinger (1992) qui considère cet entrepreneuriat comme une « *niche économique ethnique* », ou Portes et Zhou (1992), pour qui, il s'agit d'une « *économie d'enclave ethnique* ». Saskia Sassen, étudiant la problématique de l'identité dans une perspective économique (1996), d'une part, et, d'autre part, s'interrogeant sur la prolifération des entreprises « ethniques » aux Etats-Unis, soutient aussi que ces entreprises sont des enclaves économiques et culturelles (Sassen, 1992).

Selon ces auteurs, ces commerçants, entrepreneurs ou intermédiaires, « *s'insèrent dans des niches laissées vacantes leur permettant de faire le pont entre la société d'installation et les nouveaux immigrants* » (Réa et Tripier, 2003 : 44). Ils considèrent, ainsi, l'entrepreneuriat « ethnique » comme un moyen d'intégration socioculturelle dans la société d'installation.

Pour d'autres auteurs, non seulement, l'entrepreneuriat « ethnique » découle d'une stratégie d'autonomisation et non uniquement d'une réponse à l'austérité du marché du travail et des nombreux obstacles rencontrés. Mais aussi, il témoigne des compétences des migrants. C'est dans ce sens que va Emmanuel Ma Mung (2000) pour qui, le développement de cette activité est le signe de la grande capacité d'adaptation des migrants chinois à un nouvel ordre économique. Ou d'Hassen Boubakri (1999) qui a montré que c'est la recherche d'une mobilité socioéconomique ascendante et d'autonomie qui motive les migrants qui choisissent cette forme d'activité. Ou encore Alain Battegay (1990) qui considère cette activité comme la preuve de leurs capacités à « *mobiliser avec grande efficacité les ressources humaines et financières* » (cité par Bava, 2002 : 110-111) de leurs réseaux « ethniques ».

Pour d'autres auteurs encore, l'entrepreneuriat « ethnique » n'est qu'une forme détournée de la prolétarianisation des « *réfugiés du marché du travail* » et le signe de la formation d'une « lumpen bourgeoisie » (Jones T. et Mc Evoy D., 1986, cité par Ma Mung, 1992 : 41).

En somme, la problématique de l'entrepreneuriat « ethnique » prend des orientations variées. Si certains travaux le considèrent comme la preuve de la capacité d'initiatives et des compétences de certaines populations migrantes, favorisant davantage une réussite économique. D'autres n'y voient qu'un manque de choix dû à la crise de l'emploi et le chômage touchant davantage les travailleurs étrangers, qu'une activité de survie ou une économie périphérique à la marge du marché officiel des pays d'installation. Pour d'autres encore, c'est le signe d'une « bonne intégration » (Sophie Bava, 2002).

En ce qui concerne les populations sénégalaises, de nombreuses recherches ont montré qu'elles se sont lancées depuis longtemps dans différentes formes d'entrepreneuriat. Ce dès leur début de leur arrivée en France à partir des années 60. Parmi ces travaux, nous pouvons citer ceux de Bertonecello et Bredeloup (2004), Bava (2002), Salem (1981), Koné (1997), etc., pour la France ; de Schmidt Di Friedberg (1993, 1994, 1995, 2000), pour l'Italie ; de Suarez Navaz (1995) et Sow (2004b), pour l'Espagne ; de Marfaing (2003), pour l'Allemagne ; d'Ebin (1992a, 1992b, 1992c, 1993), pour les Etats-Unis, etc., Mais, l'essentiel, pour ne pas dire la totalité, de ces travaux porte sur les activités des Sénégalais wolofs et/ou mourides en mobilité. La plupart d'entre eux ont analysé les activités commerciales de ces Mourides dans une perspective transnationale et à travers une organisation en réseau économique qui s'appuie sur les solidarités confrériques, articule et connecte différents étages territoriaux.

Dans sa thèse de doctorat, Sophie Bava (2002) a très bien décrit et analysé l'essentiel des travaux réalisés sur ces populations sénégalaises en mobilité, durant ces vingt dernières années. De ce fait, nous en reprenons ici brièvement quelques-uns. Nous avons déjà cité les travaux de Gérard Salem (1981) qui ont retracé la genèse de l'installation du système commercial sénégalais en France, d'abord, et dans le reste de l'Europe, ensuite. Nous n'allons pas y revenir.

Daouda Koné, dans sa thèse de doctorat, qui ne porte pas spécifiquement sur les Sénégalais, a montré le dynamisme entrepreneurial des Sénégalais dans la cité phocéenne. De même que

leurs capacités à nouer des liens extracommunautaires avec d'autres populations, surtout maghrébines, avec qui ils partagent une proximité religieuse, pour mener leurs activités.

Sylvie Bredeloup, bien qu'elle ait davantage travaillé sur les migrations Sud/Sud et se soit intéressée aux mobilités internationales comme un moyen permettant de repérer les recompositions urbaines, elle a aussi décrit, dans l'ouvrage coécrit avec Bertoncello, les activités commerciales des Mourides à Marseille comme à l'échelle internationale.

Ottavia Schmidt s'est aussi beaucoup intéressée aux migrants mourides en Italie. Parmi ses travaux, certains ont porté signalé le dynamisme économique de ces migrants.

Liliana Suarez Navez et Papa Sow se sont intéressés, entre autres, aux activités commerciales des Sénégalais en Espagne. Papa Sow, dans sa thèse de doctorat, a élaboré une typologie des entrepreneurs locaux et/ou transnationaux sénégalais et gambiens en Catalogne.

Victoria Ebin a aussi analysé les activités commerciales transnationales des commerçants mourides qui connectent le Sénégal à l'Amérique du Nord en passant par d'autres pays d'Afrique et l'Europe occidentale. Ebin met l'accent sur l'extension de leurs réseaux commerciaux sur plusieurs territoires, la multipolarité de leurs places marchandes et l'interpolarité des liens à l'intérieur de leur dispositif socioéconomique. Elle analyse, ainsi, des parcours et des activités déterritorialisées dans lesquels l'appartenance confrérique mouride devient une soupape de sécurité et les acteurs manifestent de réelles compétences à conquérir de nouveaux espaces.

Cependant, comme l'a dit Bava, Ebin enferme ces populations dans une logique communautaire sans prise avec l'environnement qui les entoure ni avec les autres acteurs d'origine différente. Son analyse laisse croire que leur réseau confrérique se suffit à lui-même dans les circuits commerciaux, de même que dans l'arrivée et l'installation des jeunes pris en charge par les anciens. Analysant toujours les travaux d'Ebin, Bava estime qu'étudier des espaces éclatés nécessite un « *ancrage spécifique de la part du chercheur* » (2002 : 47). Ce que, selon elle, Victoria Ebin n'a pas fait. Nous partageons, dans une certaine mesure, les réserves émises par Bava concernant cette démarche et considérons que l'étude des populations, adoptant ces types de pratiques s'effectuant sur différents espaces, nécessite, de la part du chercheur, un regard nomade. Cependant, nous pensons aussi, en accord avec Alain

Tarrius (1993), que les récits des acteurs peuvent permettre de prendre la mesure des événements qui se produisent le long de ces périples qui les amènent à traverser des espaces multiples et où le chercheur n'a pas toujours les moyens d'effectuer une observation *in situ* de longue durée.

Laurence Marfaing s'est aussi, entre autres, intéressée aux populations sénégalaises installées en Allemagne et dont certaines mènent des activités indépendantes à l'échelle locale et/ou internationale (Marfaing, 2003).

Les activités transnationales des populations mourides ont été aussi étudiées à partir du pays d'origine. Parmi ces études, il y a celles de S. Mansour Tall (2002) dont certaines ont porté sur l'usage et l'instrumentalisation des NTIC dans leurs activités entrepreneuriales transnationales.

La plupart de ces recherches montrent la place importante des solidarités religieuses dans les activités de ces commerçants mourides. Celles de Sophie Bava vont plus loin en mettant le religieux au centre de ce dispositif et le considèrent autrement que comme une « *arrière boutique* » (Bava, 2003) de l'économique et/ou du social. Mais, moins que l'exportation des pratiques culturelles mourides dans d'autres territoires et leur réinvention tout au long des routes migratoires, comme le montre Bava, c'est davantage l'importance de l'imbrication de l'économique et du religieux qui constitue un apport important pour notre étude.

Qu'ils portent sur les Sénégalais ou d'autres populations étrangères ou d'origine étrangère, l'intérêt de certains de ces travaux, pour notre étude, réside dans le fait qu'ils rendent compte de la capacité d'initiative de l'étranger qui ne s'inscrit pas toujours dans les logiques définies par les voies de l'intégration, ni uniquement dans le salariat.

Toutefois, malgré l'importance de leurs analyses et le choix de la lecture transnationale, pour certaines d'entre elles, ces études se sont davantage intéressées aux migrants « installés » entrepreneurs et oublient, de ce fait, ceux qui sont domiciliés au Sénégal à partir d'où ils mènent des activités transnationales à échelles et temporalités variables.

Par ailleurs, ces études portant sur les Sénégalais se sont uniquement intéressées aux populations mourides sans toujours expliquer sur quoi elles se basent pour les définir.

Bien que les Mourides constituent une part importante de notre population d'étude, les « Circulants commerçants », dont une typologie de leurs pratiques et parcours sera définie dans la troisième partie, ne sont pas tous mourides. Si Sophie Bava a clairement défini la population mouride comme entrée principale de son travail, ou Gérard Salem a démontré l'appartenance mouride des pionniers du commerce sénégalais en France et dans le reste de l'Europe, cela n'est pas toujours le cas des autres auteurs. Même si le commerce est le domaine de prédilection des mourides, sont-ils, pour autant, les seuls Sénégalais à s'insérer dans ce créneau ? Il semble que non, d'ailleurs Bredeloup et Bertoncello (2004), comme Salem, ont, non seulement, souligné que l'on retrouve autant de Mourides que de Tidianes chez les commerçants sénégalais de Marseille. Mais aussi, que leurs réseaux d'échanges montrent que l'on n'est plus dans un dispositif commercial consistant à « faire affaire » entre talibés mourides.

En outre, la dimension genre reste absente de ces travaux.

Par ailleurs, l'entrepreneuriat sénégalais en migration présente une grande diversité dans ses formes. Car si certains mènent des activités transnationales à grande échelle et circulent entre différents pays, d'autres optent pour le commerce sédentaire en ouvrant un magasin, d'autres encore, sont forains (Belbahri, 1992) ou exercent la vente à la sauvette.

Et les modes d'organisation autour desquels se structurent les activités économiques des populations migrantes témoignent des formes originales permettent d'appréhender leurs rapports aux sociétés d'installation et/ou traversées. En effet, des travaux réinterrogent les concepts de réseau, de communauté transnationale et de diaspora pour étudier ce rapport.

2.3. Diversité des formes de dispersion

L'analyse des nouvelles formes de mobilité a donné lieu à l'usage et à la redéfinition de certains concepts tels que diaspora, communauté transnationale ou réseau pour désigner les modes d'organisation socioéconomique et de dispersion territoriales des populations en mobilité. Dans ces formes d'organisation, des populations, partageant une identité socio-ethnique et/ou économique qui se veut collective, entretiennent des liens qui outrepassent les frontières juridiques des États-nations pour relier différents territoires à des échelles et temporalités variées. Mais quelles sont les caractéristiques de chacune d'elles ? Qu'est-ce qui fait qu'un groupe de migrants est considéré comme une diaspora ou une communauté transnationale ?

Nous n'avons pas la prétention de présenter ni toute la liste des concepts utilisés pour désigner leurs formes d'organisation et de dispersion territoriale ni toutes les conceptions développées à propos des trois concepts cités ici.

2.3.1. Des organisations de type diasporique

Bien avant les formes actuelles de migrations, drainant des populations fuyant la misère économique et/ou les conflits armés et militaires, le mot diaspora, provenant du grec et signifiant dispersion, était utilisé dans un sens religieux pour désigner l'exil du peuple juif, considéré comme la diaspora la plus ancienne. De ce fait, dans sa définition historique, la diaspora désigne la dispersion des peuples juifs hors « *du territoire de leur ancêtre [la Palestine]* » (*Dictionnaire universel*, 1995 : 353). C'est aussi dans ce sens historique et religieux que va la première définition donnée dans le nouveau Petit Robert et selon laquelle la diaspora signifie la « *dispersion à travers le monde antique des Juifs exilés de leur pays* » (2007 : 731).

Cette notion a, d'abord, été utilisée pour désigner l'expérience de la dispersion forcée du peuple juif. Mais au fil du temps, son usage s'est étendu à d'autres formes de dispersions et à d'autres populations, même si elle renvoie encore très souvent à l'expérience juive. De ce fait, la deuxième définition donnée par le Nouveau Petit Robert se limite à la définir simplement comme la « *dispersion d'une communauté à travers le monde* » ou « *ensemble des membres dispersés* » (idem). Ainsi, pour certaines études migratoires actuelles, la dispersion sur plusieurs territoires et, surtout, son caractère forcé ne suffisent pas pour qualifier une population de diasporique. Car la référence culturelle et identitaire commune, la mémoire collective, l'attachement à la terre d'origine ou de référence, constituent aussi des critères fondamentaux d'une diaspora.

De nombreuses recherches se sont, ainsi, prêtées à la conceptualiser dans ses dimensions politiques, culturelles, religieuses, métaphoriques, etc., pour étudier, soit la dispersion des juifs, des Grecs, des Noirs américains, etc., soit les pratiques migratoires actuelles. Ce qui offre un panel assez large et riche de conceptions de la diaspora.

Un ouvrage collectif (Anteby-Yemini et alii, 2005), regroupant des actes d'un colloque ayant porté sur la problématique de la diaspora, présente plusieurs conceptions renvoyant à différentes situations. Dans cet ouvrage, une trentaine d'auteurs a exposé des approches

variées de ce concept pour exprimer des usages, sens et contextes différents. La diaspora y est appréhendée à travers une diversité d'approches, de registres et de disciplines. Si certains parmi ces auteurs l'analysent dans la perspective des migrations actuelles, d'autres, en revanche, sont dans une perspective historique décrivant l'exil des populations grecques, arméniennes, juives, noires américaines, palestiniennes, etc.

Le concept de diaspora peut ainsi rendre compte aussi bien des formes d'organisation des dispersions anciennes que des nouvelles formes de migrations dites volontaires, comme la migration de travail, par exemple. Cependant, en passant de la désignation de la dispersion forcée du peuple juif aux formes actuelles de mobilités économiques, quelques questions méritent d'être posées : quelle place occupe aujourd'hui le caractère forcé de l'exil dans la constitution d'une diaspora ? Qu'est-ce qui caractérise une diaspora quand elle s'applique aux migrations actuelles « volontaires » et économiques ? Quelles sont les spécificités des populations migrantes considérées comme diasporiques ? Ces questionnements, pouvant être ainsi multipliés, sous-entendent déjà la multiplicité des manières de penser les formes diasporiques (Anteby-Yemini et alii, 2005).

Ma Mung et alii. (1998), dans la synthèse intitulée : « *Circulation migratoire. Bilan des travaux* » constate que l'usage de ce concept en France dans les études migratoires est relativement récent alors que les travaux anglo-saxons ont commencé à s'y intéresser depuis les années 70. Ce n'est qu'à partir des années 80 que des chercheurs français ont commencé à employer ce concept pour désigner des formes actuelles de mobilités économiques actuelles. Ils montrent, ainsi, que ce concept peut s'appliquer à des populations autres que juives, de même que la référence identitaire commune et les liens très forts avec le pays d'origine peuvent suffire pour désigner une organisation comme diasporique.

Les productions théoriques et empiriques portant sur ce concept sont très nombreuses et variées et il serait prétentieux de vouloir toutes les présenter ici. Nous n'avons ni les moyens matériels ni la connaissance nécessaire et suffisante pour le faire. Cependant, nous essayerons, dans les lignes qui suivent, d'en décrire quelques-unes.

Sylvie Chédemail (2002) présente quatre critères fondamentaux pour définir une diaspora et sur lesquels s'accordent, selon elle, la plupart des auteurs : le caractère forcé de l'exil suite à plusieurs raisons, politiques, militaires ou économiques ; la dimension

géographique de la dispersion ; l'intégration, et non l'assimilation, en conservant les références culturelles et identitaires d'origine et en ayant une mémoire collective ; l'existence de liens entre les différents membres du groupe qui sont installés sur différents territoires.

Alain Médam, pour sa part, fait la distinction, nécessaire, selon lui, pour la « *validité scientifique* » du concept, entre « Diaspora », nom propre qui désigne la dispersion juive qu'il nomme aussi « *diaspora archétypale* », et « diaspora », nom commun, qui peut s'appliquer aux autres formes de dispersion durable et observées dans les formes de migrations actuelles. Mais, selon l'auteur, pour que ces migrants économiques puissent être considérés comme diasporiques, ils doivent avoir un certain degré de cohésion et de dynamisme (Médam 1993, cité par Ma Mung et alii, 1998).

Michel Bruneau, quant à lui, s'intéressant à la dispersion des Grecs considérés aussi comme une « *diaspora archétypale* », affirme que « l'être diasporé » se définit dans son rapport singulier à l'espace et à l'État-nation, rapport qui est le résultat d'une « *dispersion fondatrice*³⁸ ». De ce fait, il s'identifie, certes, à une origine territoriale mais se considère appartenir à une « *nation en exil [...] d'être le porteur d'un idéal*³⁹ ».

Si ces deux conceptions portent sur les diasporas historiques et traditionnelles, juives ou grecques, d'autres auteurs, à partir des formes actuelles de mobilité économique, dressent d'autres critères de définition d'une diaspora.

C'est le cas d'Emmanuel Ma Mung qui redéfinit les critères de ce concept pour étendre son usage à d'autres formes de dispersions, notamment celles des Chinois. Selon Ma Mung, les populations chinoises, qu'il étudie, présentent des formes diasporiques « naissantes » permettant une autre lecture des sociétés occidentales d'aujourd'hui et de leurs rapports à ces populations qui s'installent, durablement ou de façon éphémère, ou qui les traversent.

Se basant sur le rapport au territoire, élément déterminant d'une organisation diasporique, Ma Mung (2000) considère que ce sont « *l'extra-territorialité* », la « *multipolarité* » des lieux de dispersion et « *l'interpolarité* » des relations économiques, culturelles et affectives entre les

³⁸Nous nous référons ici aux travaux de Michel Bruneau, sur la diaspora grecque, cités par l'Axe transversal « diasporas » du laboratoire Migrinter.

Cf. <http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/insitutionnel/diasporas.html>

³⁹Idem.

différents membres du groupe qui définissent une organisation diasporique (Guérassimoff et Pina-Guérassimoff, 2003). Et il faut que ces différents membres d'un même groupe partagent une identité sociale à caractère « ethnique » et sont installés sur plusieurs territoires dans une dimension transnationale.

Même si on peut se demander si la multipolarité des territoires et l'interpolarité des relations suffisent pour définir une population de diasporique, l'approche de Ma Mung offre une nouvelle lecture de ce concept. Au regard des critères définis par Ma Mung, on peut considérer que, pour que le concept de diaspora puisse s'appliquer aux mouvements économiques actuels, il faut, non seulement, admettre que plusieurs motivations peuvent être à l'origine de la dispersion des populations. Mais aussi, le premier critère, à savoir celui du caractère forcé de l'exil, doit être assoupli.

En somme, même si certains critères persistent, l'évolution du concept et des types de populations auxquelles il peut s'appliquer, ne fait plus de doute. Et, au-delà des différences de conceptions, les recherches s'accordent toutes sur la place importante qu'occupent les réseaux, reliant les différents territoires, et les ressources qu'ils offrent et qui sont indispensables à la viabilité d'une diaspora.

Au regard de ces différentes définitions du concept de diaspora, on peut se demander si les populations sénégalaises, que nous étudions, constituent une diaspora ? La question mérite d'être posée car en nous mettant dans la perspective de l'approche de Ma Mung, nous pouvons être tentée de les qualifier de diasporique, au moins certains d'entre eux, notamment les Mourides. En effet, cette catégorie de migrants sénégalais présente un mode d'organisation qui comporte des prémisses d'une formation diasporique. Nelly Robin (1996a), affirme, même, que les Mourides présentent une forme d'organisation diasporique. Car, dit-elle, ils réunissent tous les critères d'une diaspora à savoir « *l'espace, la solidarité des membres, les liens et échanges avec le pays d'origine* » (Robin, 1996 :106).

Cependant, cette forme d'organisation ne peut pas s'appliquer aux autres catégories de migrants sénégalais, les Haalpulars et les Soninkés.

Bredeloup (1993), s'intéressant aux périples, à travers l'Afrique de l'Ouest et, surtout, Centrale, des diamantaires originaires de la Vallée du fleuve Sénégal, s'est aussi demandé si les « Gens de la Vallée » pouvaient être considérés comme une diaspora. Certes, l'auteur reconnaît qu'ils construisent des réseaux de solidarités connectés entre eux et reliant plusieurs

territoires et combinent diverses formes d'organisations familiales et d'activités économiques. Mais elle les considère plus comme une « *minorité intermédiaire* » qu'une diaspora.

Mais, selon Michel Bruneau⁴⁰, les modes d'organisation des populations sénégalaises en mouvement, quelle que soit la catégorie, seraient plus proches d'une communauté transnationale.

Même si certaines définitions et approches sont très séduisantes, la complexité de ce concept nous conduit à prendre nos distances et de ne pas l'utiliser dans cette étude.

2.3.2. L'usage du concept de « communauté »

La communauté peut être définie comme un « *groupe social dont les membres vivent ensemble ou ont des biens, des intérêts communs* » (Le Petit Robert, 2007 : 78). Dans cette définition usuelle, il s'agit d'une collectivité linguistique, culturelle et/ou religieuse dont les membres partagent des référents identitaires communs.

Cette notion, ou les réalités qu'elle désigne, a fait l'objet d'études dans presque toutes les disciplines des Sciences Sociales et Humaines. En Sociologie, par exemple, c'est depuis ses débuts que les pères fondateurs s'y sont intéressés. Ce qui explique, d'ailleurs, la place importante qu'occupe cette notion dans l'appareillage conceptuel de notre discipline.

Sans prétendre faire une revue complète de la littérature existante sur le concept de communauté, il nous semble, néanmoins, important de rappeler quelques-unes de ses origines à travers les travaux de pères fondateurs de la Sociologie comme Tönnies, Weber, Durkheim, etc., pour, ensuite, nous interroger sur son applicabilité, et ses conceptions, dans les études migratoires. Modèle idéaltype, le concept de communauté a été étudié par plusieurs penseurs pour comprendre et expliquer la nature du lien social et son évolution avec l'avènement de la modernité.

Pour décrire la nature de ce lien social, et de ses deux formes, Ferdinand Tönnies opposait « communauté » (*Gemeinschaft*) et « société » (*Gesellschaft*). Il décrit la communauté comme un tout organique basé sur la proximité des relations entre ses membres et sur une volonté naturelle (Kastoryano, 2000). Dans ce sens, les intérêts des membres sont les mêmes

⁴⁰En réponse à une question que lui avait posé un participant lors du colloque international sur "Circulations et Territoires dans la migration internationale", Université Toulouse le Mirail, 16-18 mars 2005.

que ceux du groupe. Mais, dans cette conception tönnesienne, la communauté apparaît comme un ordre social homogène, statique, cohésif et traditionnel (Schulte-Tenckhoff, 2001).

La société, quant à elle, est définie par Tönnies comme fondée sur des intérêts individuels. Dans ce cas, c'est la rationalité qui caractérise les relations contractuelles et impersonnelles entre les individus qui la composent et dont les intérêts ne coïncident pas forcément avec ceux du groupe. Dès lors, les individus entretiennent des rapports de compétition pour la réalisation de leur projet individuel.

En comparaison avec les rapports sociaux dans la société, Tönnies considère la communauté comme un idéal du lien social.

Émile Durkheim s'est aussi intéressé, à travers toute son œuvre, à la question du lien social dans les formes d'organisation traditionnelle et dans la société industrialisée. À cet effet, il opposait la « *solidarité mécanique* » à la « *solidarité organique* ». La première correspond aux sociétés traditionnelles caractérisées par une « *forte conscience collective* » (Etienne et alii, 2004 :157-158) et la naturalité des liens entre les membres d'une même famille ou d'un même clan, par exemple. Alors que la seconde désigne les sociétés modernes occidentales basées sur la différenciation (Ferréol et alii, 1991) des individus et l'affaiblissement de la « *conscience collective* » (Bloess et alii, 2004 : 58) et du lien social. Elle est caractérisée par l'émergence de l'individualisme.

Il ressort aussi de la pensée durkheimienne une opposition entre tradition et modernité dans laquelle, la première est considérée comme un idéal alors que la seconde est associée à la crise de la cohésion sociale et du désagrégement du lien social.

Max Weber a aussi réfléchi sur cette question du lien social. À la typologie des relations sociales (Mancel, 1998), il établit une distinction entre la « *communalisation* » (ou communauté) et la « *sociation* » (société), qui sont des modèles idéaltypes. Il reprend la distinction faite par Tönnies entre communauté et société, mais en l'affinant. Pour Weber, les deux formes d'organisation peuvent coexister et, même, s'imbriquer en fonction des situations. Dans certains cas, selon toujours Weber, c'est l'organisation communautaire qui domine alors que dans d'autres, ce sont les relations de société qui prévalent.

Ainsi, contrairement à Tönnies, Weber ne pensait pas que l'avènement de la société entraîne forcément la disparition des communautés. De même qu'il ne partageait pas l'idée d'une évolution linéaire de la communauté vers la société car, d'après lui, des relations de société peuvent se transformer en « *relations de communauté* » (Mancel, 1998). Cependant, les critères wébériens de définition des deux formes d'organisation sociale sont sensiblement proches de ceux de Tönnies. Car la relation de communauté, pour Weber, s'adresse aux *petits groupes*, comme la famille, la communauté villageoise ou de voisinage, etc., et se fonde sur des relations interpersonnelles, la sympathie, la cohésion, etc. Alors que la relation de société est faite de relations impersonnelles évoluant dans la compétition.

Des chercheurs américains se sont aussi interrogés, peut-être pas dans les mêmes termes ni dans le même contexte, sur les formes d'organisation sociale. Charles Horton Cooley (Mancel, 1998), par exemple, oppose la notion de « *groupe primaire* » à celle de « *groupe secondaire* » et définit la première comme un « *groupe de face-à-face* » qui peut être la famille, le groupe d'amis, etc. Alors que la seconde s'apparente à la relation de société.

Ainsi, au-delà de la différence de terminologies employées, ces auteurs présentent tous un schéma bipolaire dans lequel la société, se fonde sur la rationalité et la modernité tandis que la communauté se caractérise par la subjectivité et le traditionnel (Patez, 1998). De même, ils considèrent tous la société comme une entité plus importante que la communauté.

Ainsi, l'organisation communautaire est considérée comme le modèle des « sociétés non occidentales et non modernes » (Patez, 1998) alors que la société désigne les sociétés modernes occidentalises.

Depuis les pères fondateurs jusqu'à aujourd'hui, cette opposition entre communauté et société parcourt toute l'histoire de la Sociologie et a permis aux uns et aux autres de s'interroger sur le rapport entre individu et société, sur la cohésion sociale, l'action sociale, etc. C'est cette interrogation qui constitue, d'ailleurs, l'un des soubassements des deux principaux courants qui s'opposent en Sociologie, le Holisme et l'Individualisme (Patez, 1998).

2.3.2.1. Qu'en est-il de son usage dans les études migratoires ?

Appliqué aux mobilités internationales, on peut constater, une fois n'est pas coutume, que ce concept a, d'abord, été utilisé dans la Sociologie américaine des migrations depuis très longtemps. À travers des monographies portant sur les migrants italiens ou polonais

concentrés dans les grandes agglomérations du pays, des chercheurs de l'École de Chicago des années 20 avaient défini des critères comme la langue, la religion, l'identité collective et l'expérience migratoire commune comme des éléments permettant l'organisation communautaire des migrants. Cependant, ces auteurs considèrent, comme le soutenait Tönnies, que cette communauté culturelle est appelée à disparaître au fil du temps car elle n'est qu'une étape intermédiaire dans le processus d'assimilation (Kastoryano, 2000).

En France, et en Europe, d'une manière générale, c'est en Anthropologie que ce concept a été, d'abord, développé avant de faire son entrée dans la Sociologie des migrations. Et ce sont, souvent, les orientations définies par des pères fondateurs qui sont reprises pour une relecture, souvent critique, des phénomènes migratoires actuels (Schulte-Tenckhoff, Isabelle, 2001). En effet, avec le développement actuel des études migratoires et, surtout, celles qui portent sur les relations interethniques, ce concept de communauté revient en force pour désigner des modes d'organisation reliant des populations migrantes de même origine, de même religion, parlant la même langue, de même « ethnie », etc. Dans ce cas, il désigne une minorité « ethnique », culturelle et religieuse partageant une identité collective et ayant un mode d'organisation basée sur des liens forts de solidarité et des pratiques spécifiques.

Cependant, la façon dont ce concept est utilisé dans les études dépend des contextes nationaux de leur production. Car dans les États où le communautarisme est le modèle d'organisation des populations nationales comme celle des étrangers, comme c'est le cas de la Belgique, par exemple, le concept de communauté n'est pas contraire aux intérêts politiques et ne désigne pas une non intégration. En revanche, dans un pays comme la France, où depuis la Révolution, le communautarisme est politiquement banni (Landfried, 2005), la communauté désigne souvent des minorités sujettes à la vie en communauté et repliées sur elles-mêmes (Vibert, 2005). Dès lors, dans la tradition jacobine française, ce concept est fortement connoté, surtout dans ses usages politico-médiatiques et quand il s'adresse aux populations étrangères ou d'origine étrangère.

Mais, avec l'émergence du concept du migrant acteur et du paradigme de la mobilité, plusieurs études migratoires font usage de ce concept en y ajoutant le qualificatif « transnational », pour désigner une forme de dispersion qui se veut différente de la dispersion diasporique et qui ne désigne pas forcément un repli sur soi.

Le caractère transnational indique ici la multiplicité des territoires de dispersion qui sont interconnectés par des liens institués en réseaux, dans lesquels circulent des individus, des

informations et des biens matériels, et qui sont basés sur des formes de solidarité, d'entraide et de partenariat en affaire.

Ces travaux ont, ainsi, redéfini ce concept pour qualifier des formes de dispersion et d'organisations socio-spatiales et économiques novatrices.

Pour certains auteurs, cette forme de dispersion et d'inscription territoriale est plus adaptée pour désigner beaucoup de populations qui migrent pour des raisons économiques. Parmi eux, Michel Bruneau qui définit ce concept par opposition à celui de diaspora. Selon l'auteur, la différence essentielle entre ces deux concepts se situe dans le fait que les communautés transnationales n'ont pas la même profondeur historique que les diasporas. Il considère aussi que ces deux formes d'organisation se différencient dans le rapport au territoire, à l'État-nation et aux temporalités. Car, selon l'auteur, si la diaspora existe en dehors de l'État sur des « *temps longs* » et s'organise autour de réseaux sur la base d'une culture, d'une langue ou d'une religion commune. La communauté transnationale, selon Bruneau, résulte de formes migratoires actuelles de travail dans lesquelles le transmigrant maintient des liens très forts avec les membres de sa famille restés au pays et avec les autres en migration dans d'autres territoires. Pour les communautés transnationales, le pays d'origine reste la référence malgré un ancrage fort dans le pays de migration (Bruneau, 2004).

Pour Riva Kastoryano, la communauté transnationale renvoie à « *des communautés composées d'individus ou de groupes établis au sein de différentes sociétés nationales, qui agissent à partir des intérêts et des références communs (territoriaux, religieux, linguistiques), et qui s'appuient sur des réseaux transnationaux pour renforcer leur solidarité par-delà les frontières nationales* » (Kastoryano, 2000 : 53).

Elle considère aussi que le concept de communauté transnationale s'applique aux formes de migrations actuelles et que ces formes d'organisation sont composées de transmigrants qui maintiennent, entre eux, des liens forts qui transgressent les frontières des États-nations. Ces transmigrants, selon toujours l'auteur, relient les pays de mobilité à celui d'origine, mais aussi, peuvent avoir des liens plus ou moins forts avec les deux territoires. De même qu'ils peuvent être amenés à participer politiquement, socialement, culturellement, économiquement, etc., à la vie des pays, de résidence comme d'origine.

Ainsi, contrairement à Michel Bruneau, elle montre que le pays d'origine n'est pas la seule référence ni le seul lieu d'ancrage fort, même s'il peut rester la référence principale.

Kastoryano rejoint, ainsi, la thèse d'Alain Tarrius (2002) sur les capacités de certaines populations en mobilité à « être à la fois d'ici et de là-bas ».

Quelles que soient les différences des conceptions, ces auteurs s'accordent tous sur l'importance, dans les communautés transnationales, de l'organisation en réseaux qui connectent, non seulement, les différents territoires de mobilité, mais aussi, ces territoires à ceux d'origine.

Même si la réalité est plus complexe et moins dualiste que ce que nous présentons ici, nous pouvons, néanmoins, distinguer deux positions, d'une manière générale. D'un côté, il y a les approches qui utilisent ce concept dans le sens de communautarisme. Dans ce cas, l'usage du concept de communauté rappelle, généralement, l'opposition entre tradition et modernité et désigne la non intégration des populations en question. Elle renvoie, dès lors, aux populations dites minorités « ethniques » dans ce qu'elles ont de plus exotique et de plus différent et favorise et/ou renforce leur stigmatisation.

En France, par exemple, la communauté fait référence à l'identité et aux pratiques culturelles qui seraient un danger pour la citoyenneté. Elle renvoie, donc, à des regroupements identitaires considérés comme homogènes, repliés sur eux-mêmes et dont les membres ont des pratiques incompatibles avec son modèle d'intégration.

De l'autre, il y a celles qui y ajoutent le qualificatif « transnational » et qui expriment, ainsi, un mode de dispersion au-delà des frontières étatiques, des stratégies, compétences migratoires et un savoir-circuler. Dans ce sens, le concept désigne des dispositifs de migrants dans ce qu'ils ont de plus moderne et plus novateur.

Au vu de ces conceptions et usages du concept de communauté, différentes positions, au moins deux, peuvent être tenues, en ce qui concerne les populations sénégalaises. D'un côté, sans chercher à discréditer ce concept ou d'en avoir une lecture approximative et simpliste, sa polysémie, ses usages souvent connotés politiquement, son caractère statique, etc., nous poussent à ne pas en faire usage dans cette étude. De l'autre, certaines conceptions de la communauté nous paraissent intéressantes et peuvent être appliquées, dans un sens métaphorique, à bien des égards, aux populations sénégalaises en mouvement. Dans ce cas, ce sont la dimension stratégique de la référence communautaire, la dispersion transnationale dans toutes ses caractéristiques, les formes de solidarités sociales et économiques,

l'organisation en réseau, l'interconnexion des différents territoires de dispersion, le rapport au pays d'origine et celui de résidence et/ou traversé, etc., qui pourraient justifier notre usage de ce concept. Dans cette latitude, la communauté ne mène pas forcément ni nécessairement au repli et au communautarisme.

Comme nous l'avons déjà souligné, les organisations de diaspora et en communauté, au-delà de leur différence, reposent sur un fonctionnement en réseaux sociaux et économiques qui connectent leurs différents lieux de la dispersion. D'où l'intérêt de revenir ici sur les définitions et modes d'usage du concept de réseau.

2.3.3. Les réseaux sociaux dans les études migratoires

Pierre Mercklé (2004) montre que cette notion, depuis son apparition dans la langue française au début du XVII^e siècle, s'est enrichie grâce à des extensions de sens qui se sont accumulées au fil des siècles pour désigner des registres métaphoriques de plus en plus variés. De la désignation d'objets concrets à ses débuts, la notion de réseau devient abstraite dans ses usages actuels. Elle désigne, ainsi, des registres allant du textile à l'entrelacement de plusieurs éléments, en passant par les liens entre des individus et ensemble d'individus, par le registre médical, celui des transports, des technologies et télécommunications, etc. Elle a donc désigné des registres techniques avant de faire part des relations entre les individus.

Depuis quelques décennies, le réseau constitue un objet d'étude à part entière dans les Sciences Sociales et Humaines. Dans ce cas, l'analyse en termes de réseau permet d'appréhender les formes d'organisation des individus en société et les différents types de relations qu'ils entretiennent. En Sociologie, par exemple, nombreux sont les travaux qui utilisent l'analyse des réseaux comme modèle théorique et méthodologique. Le réseau est défini dans notre discipline comme un ensemble d'individus liés par des relations et liens directs ou indirects (Etienne et alii, 2004). Ainsi, l'analyse en termes de réseaux sociaux est transversale à tous les champs de la Sociologie, de l'entreprise, de l'économie, des migrations, des organisations, etc. Les domaines de son usage sont, donc, vastes, allant de « *l'entreprise en réseau* » à la « *société en réseau* » en passant par les « *réseaux des relations sociales* » (Etienne et alii, 2004).

Nous n'entendons pas ici procéder à une mise à plat de l'ensemble des travaux sur les réseaux sociaux. Cependant, dans cette étude où l'organisation en réseau est au centre, il nous semble

important de faire un bref rappel de quelques travaux, essentiellement en Sociologie, portant sur cette problématique.

Même si la question réseau constitue une problématique relativement récente, les réalités qu'il désigne ont fait l'objet d'études depuis des siècles et apparaissent dans les travaux des précurseurs et pères fondateurs de notre discipline. Hobbes, dans *Le Léviathan* (1651), s'intéressait déjà à la notion de capital social, qui est au cœur de l'analyse des réseaux, quand il affirmait qu'« *avoir des amis, c'est avoir du pouvoir* » (Degenne et Forsé, 1994 : 35).

De même, Tocqueville, sur l'importance des « *associations volontaires* » dans la démocratie américaine, Marx, quand il s'intéresse aux organisations syndicales et/ou politiques, Weber, dans l'étude des sectes puritaines aux Etats-Unis (Etienne et alii, 2004), Durkheim, à travers ses concepts de « *solidarité mécanique* » et « *solidarité organique* » et dans « *Le Suicide*⁴¹ » (Forsé et Langlois, 1997), etc., constituent ainsi des pionniers de l'analyse des réseaux en Sociologie. À ces travaux, Mercklé (2004) ajoute ceux de Mauss sur le « *don contre don* », d'Halbwachs (1912) sur le « *feu de camp* » et Célestin Bouglé (1897) sur l'analyse des cercles sociaux, pour remonter aux origines de l'analyse des réseaux en Sociologie.

Cependant, Simmel est considéré, par les tenants français de la Sociologie des réseaux comme le véritable inspirateur de ce modèle analytique. En effet, l'analyse des réseaux entretient une « *filiation beaucoup plus solide [...] méthodologiquement* » (Forsé, 2002 : 65, cité par Mercklé, 2004) avec l'œuvre de Simmel. Car, selon les tenants français de ce champ, les réseaux sociaux sont des structures produites par des interactions individuelles. Et ce sont ces interactions entre individus qui constituent l'objet principal de la Sociologie simmelienne.

Inscrite dans la lignée de la pensée simmelienne, la Sociologie de l'École de Chicago, surtout, la théorie de l'interactionnisme symbolique, entretient aussi une filiation avec l'analyse des réseaux. Cependant, cette influence est jugée, sur le plan méthodologique, « *fragile et discutable* » (Forsé, 2002 : 65).

Cependant, c'est dans les travaux anglo-saxons qu'il faut trouver les premières études sur l'organisation en réseau. C'est dans un article, datant de 1954, du chercheur britannique John A. Barnes qu'apparaît, pour la première fois, la notion de réseau social, traduction de l'anglais « *social network* » (Mercklé, 2004). Et, si pour des chercheurs français, comme Degenne et

⁴¹Où il s'interroge sur l'influence des propriétés structurales des groupes sociaux sur les comportements individuels.

Forsé, Simmel est le précurseur de l'analyse des réseaux, les anglo-saxons, quant à eux, considèrent Jacob L. Moreno, et sa sociométrie, comme l'inspirateur de l'analyse des réseaux⁴². Quoi qu'il en soit, depuis l'article de Barnes, l'usage de cette notion, définie comme un ensemble de relations entre individus ou groupes d'individus, s'est largement développé dans plusieurs disciplines. Dans lesquelles, l'approche en termes de réseau, comme un ensemble de méthodes, de théories et de concepts, porte, non pas sur les « *attributs des individus, mais [sur] les relations entre individus et les régularités qu'elles présentent, pour décrire, rendre compte [...] analyser leurs effets sur les comportements individuels* » (Mercklé, 2004 : 3).

Cependant, les positions adoptées, quant au rapport du réseau aux membres qui le composent ainsi que les caractéristiques et propriétés de cette organisation, varient selon que les auteurs soient tenants du holisme ou de l'individualisme méthodologique. Si les paradigmes, s'inspirant du holisme, le considèrent comme un « acteur » qui préexiste à ses membres (Etienne et alii, 2004). D'autres, plus individualistes, soutiennent que ce sont les interactions entre individus qui sont à l'origine du réseau. Dans le premier courant, le réseau est considéré comme étant autonome par rapport aux volontés particulières et individuelles de ses membres, alors que pour le second, il s'identifie à l'ensemble de ses membres.

Certains auteurs considèrent, ainsi, que le réseau, en tant qu'objet sociologique, est né d'une querelle épistémologique et méthodologique entre le structuralisme et l'individualisme méthodologique, querelle qui a, ensuite, permis l'avènement d'un nouveau paradigme intermédiaire selon Colonomos (1995).

Pour l'approche structuraliste, le réseau exerce une contrainte sur les relations entre individus (Colonomos, 1995). Dans ce cas, c'est davantage le caractère déterministe de la structure qui apparaît même si, selon Degenne et Forsé, la « *contrainte structurale est plus formelle qu'absolue* » (2004 : 11). Les chercheurs, se réclamant de l'individualisme méthodologique, privilégient, quant à eux, le « *point de vue de l'acteur* », producteur de sens et de relations sociales dans la formation du réseau (Colonomos, 1995). Dans cette conception, le réseau devient le produit des individus acteurs et est fait d'inventions et de stratégies permettant de contourner les déterminismes.

⁴²Contrairement aux Français qui estiment que la théorie des réseaux puise son origine dans la sociologie, les théoriciens anglo-saxons soutiennent qu'en plus de la sociométrie, c'est la jonction de plusieurs problématiques, de méthodes et d'objets, relevant de plusieurs disciplines des Sciences Sociales et Humaines comme des Sciences « exactes », qui ont permis la naissance de la théorie des réseaux sociaux.

Aujourd'hui, les réseaux sociaux constituent un champ d'études sociologique à part entière qui est traversé par des querelles de courants et des différences de perspectives. Cependant, quelle que soit l'orientation choisie, la Sociologie des réseaux s'intéresse davantage aux relations entre les individus qui composent le réseau qu'aux caractéristiques de ce dernier (Mercklé, 2004).

2.3.3.1. Qu'en est-il de l'usage de ce concept dans les études migratoires ?

Depuis quelques années maintenant, l'analyse des réseaux a fait une entrée en force dans les études migratoires. Celles-ci montrent depuis quelque temps c'est bien le fonctionnement en réseau qui structure les mouvements de ces populations, que leur organisation soit diasporique ou une communauté transnationale.

À travers les réseaux, dont certains sont caractérisés par leur grande fluidité, circulent des individus, des informations, des biens matériels et immatériels, de la marchandise, des idéologies, etc., entre différents étages territoriaux, entre lieux d'installation et/ou de circulation et entre ceux-là et les territoires d'origine.

Une fois n'est pas coutume, ce sont des chercheurs de l'École de Chicago des années 20 et d'autres auteurs anglo-saxons qui sont considérés comme les pionniers de l'analyse en termes de réseaux dans les études migratoires.

Pour étudier l'approche en termes de réseaux sociaux dans les études migratoires, nous nous référons essentiellement à la synthèse faite sous la direction de Ma Mung (1998) que nous avons déjà citée. Dans cette synthèse, Ma Mung et ses collaborateurs affirment que l'analyse en termes de réseaux a permis d'appréhender autrement les groupes de migrants. Car elle donne une place importante à « *l'action et la dynamique sociale [...] dans la compréhension de leur mobilité* » (Ma Mung et alii, 1998 : 6). De même qu'elle favorise le dépassement de l'opposition entre « *les relations avec les compatriotes et relations avec le pays d'accueil* » (Taboada-Leonetti et alii, 1994 cités par Ma Mung et alii, 1998 : 6).

Ma Mung et alii définissent le réseau migratoire, en reprenant Douglas Massey, comme « *l'ensemble des liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants, et les non-migrants dans les espaces d'origines et de destination, à travers les liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée* » (Ma Mung et alii, 1998 : 15).

Mais cette problématique des réseaux migratoires est questionnée de façon variée dans les études. Selon Ma Mung, si certaines études appréhendent la « *place et le rôle des réseaux*

dans le processus migratoire », d'autres s'y intéressent à travers la logique de l'offre et de la demande, d'autres encore prennent pour objet la question du passage du réseau aux systèmes migratoires.

Les travaux les plus importants qui ont analysé l'organisation en réseau dans les mouvements migratoires ont essentiellement porté sur l'analyse de l'entrepreneuriat « ethnique ». Nous avons déjà cité Ma Mung, entre autres, qui a largement analysé le rôle important de l'organisation en réseau dans les activités commerciales des entrepreneurs chinois, par exemple.

Alain Tarrus s'est aussi, indirectement, intéressé aux réseaux dits informels qui structurent les activités commerciales des transmigrants circulant entre les deux rives de la Méditerranée. En plus de leur place incontournable dans ce dispositif commercial, Tarrus montre aussi que, bien que qualifiés d'informels, ces réseaux sont régis par des règles spécifiques et codes d'honneur, comme la confiance, la parole donnée, la réciprocité, etc., sous l'égide de « notaires informels » qui les fixent et veillent à leur respect (Tarrus, 2002). Des règles que la rationalité occidentale ignore ou ne comprend pas toujours.

Cependant, d'une manière générale, toutefois, toutes les études migratoires, quelle que soit la problématique spécifique qu'elles abordent, ont souligné, et soulignent encore, l'importance des réseaux dans tout le processus migratoire, depuis le départ du pays d'origine jusqu'à l'arrivée, l'installation et l'insertion dans le pays d'établissement. Parmi elles, on peut citer celles de Swanie Potot, qui, dans sa thèse de doctorat (2003), comme dans différents articles, s'est intéressée aux réseaux migratoires roumains en la Roumanie, la France et/ou l'Espagne. Elle a, ainsi, analysé la place des réseaux et, surtout, des ressources qu'ils offrent dans l'organisation du départ comme à l'arrivée ainsi que tout au long du parcours migratoire.

Ainsi, comme nous l'avons dit dans la partie introductive, l'analyse des réseaux est au cœur de cette étude. À travers cette problématique, ce sont, davantage, le capital social et leurs ressources, qui se créent et s'échangent dans les relations entretenues par les acteurs qui retiennent notre attention. Cette question du capital social et de la nature des liens qui le fonde est au cœur de la théorie des « liens faibles » de Mark Granovetter (2004). À travers cette théorie, nous pourrions analyser les relations interpersonnelles qui relient les acteurs et qui constituent des ressources matérielles et immatérielles nécessaires dans toutes les phases du processus migratoire, quelle que soit la forme de mobilité pratiquée. Car, dans les

mouvements internationaux actuels, ces relations deviennent indispensables. Toutefois, malgré son intérêt, la théorie de Granovetter présente certaines limites. Car, si l'on se met sur le terrain des mobilités internationales, on peut constater que l'idée de la faiblesse en ressources des liens forts pose problème dans la mesure où le lien social fort apparaît souvent comme un « *préalable à la réussite économique* » (Alain Tarrius, 2001 : 111) des acteurs.

En outre, la question des temporalités et de la durabilité, ou non, des liens, d'une part, et de celle des conditions de leur rupture éventuelle, d'autre part, ne sont pas toujours prises en compte par cette théorie.

Par ailleurs, l'emploi du concept de réseau sénégalais ne veut dire en aucun cas réduire et confiner les relations de ces acteurs dans un cadre communautaire et communautariste. Loin d'être fermés, ces réseaux sont souvent ouverts à d'autres populations migrantes ou autochtones. De ce fait, nous n'utilisons la métaphore de réseau sénégalais que si l'on accepte que celui-ci soit composé de plusieurs types de réseaux, constitués de liens de nature différente, fondés sur des éléments objectifs et subjectifs variés et réunissent des acteurs d'origine diverse.

Inscrivant notre thèse dans une perspective genrée, nous ne pouvons pas terminer cette revue de la littérature existante sans nous intéresser aux productions portant sur l'analyse des rapports sociaux de sexe dans les études migratoires.

2.4. L'entrée des théories du Genre dans l'analyse du phénomène migratoire

2.4.1. Évolution des études et des thèmes

La problématique du genre dans les mobilités internationales actuelles occupe une place importante dans cette étude. Ce, parce qu'aujourd'hui, il est impossible de travailler sur les questions migratoires en ignorant la place importante que les femmes y occupent. Qu'elles partent ou qu'elles restent, elles jouent un rôle important dans ces mouvements.

D'où l'intérêt revenir brièvement sur l'entrée des études féministes dans le champ des mobilités internationales.

Aujourd'hui, la féminisation de ces mouvements est une réalité connue et reconnue. Il semblerait que les femmes représentent près de la moitié des populations en migration, forcée ou volontaire. De la surreprésentation des hommes isolés et vivant sans épouse ni enfants mineurs, on est passé à l'arrivée des femmes et des familles. Cette présence féminine

constitua, ainsi, une rupture. C'est ainsi que des chercheurs commencèrent à s'intéresser à cette nouvelle catégorie de populations en migration. Mais, avant d'occuper une place réelle dans les recherches féministes, les femmes migrantes ont été pendant longtemps les oubliées des études. Aujourd'hui, bien la quasi-totalité des études de genre en migration commence toujours, comme un rituel (Catarino et Morokvasic, 2005), par rappeler l'invisibilité des femmes dans les recherches, celles-ci ont fait leur entrée dans les études depuis plus de vingt ans.

Différentes positions sont adoptées par les études. Certaines défendent l'idée selon laquelle on peut prendre uniquement les femmes comme objet d'étude pour aborder les rapports de domination entre les sexes. Cette approche se focalise donc sur une catégorie, les femmes, pour la rendre plus visible.

D'autres optent pour la comparaison des expériences des hommes et femmes pour déceler les spécificités féminines. Il s'agit là de travaux qui considèrent qu'à force de vouloir rendre plus visible les femmes, certaines études oublient les hommes, donc le genre (Catarino et Morokvasic, 2005).

À ces deux positions, on peut ajouter l'approche de l'intersectionnalité⁴³ qui s'intéresse à certaines catégories de femmes et porte son regard sur ce qui joue à l'intersection des rapports sociaux de genre, de classe et ethnicisés.

À travers ces trois positions, plusieurs thèmes, donnant naissance à différentes approches, se succèdent ou cohabitent. Nous allons en présenter quelques-unes, certes significatives mais qui n'épuisent pas l'immensité des travaux existants et des approches adoptées.

Le développement de ces approches correspond à périodes définies, souvent différentes, de l'évolution des études de genre en migration. Cependant, même si certaines ont été développées plus que les autres à une période donnée, elles ne se suivent pas toujours de façon linéaire et chronologique car certaines peuvent être transversales aux différentes périodes des études migratoires (Coulibaly, 2001).

Selon Sabah Chaïb (1997), les études sur les femmes migrantes peuvent être divisées en trois thèmes correspondant à trois périodes :

⁴³Le concept d'Intersectionnalité est développé par Kimberlé Williams Crenshaw, notamment dans un article publié dans les Cahiers du Genre, n°39, 2005, intitulé : « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur » (Majdoubi, 2007).

La première correspond à celle des années 70 et était dominée par les perspectives évolutionnistes, intégratives et, même, culturalistes. Durant cette période, les études abordaient les migrations féminines comme étant essentiellement une conséquence de la fermeture des frontières et du regroupement familial. Les femmes étaient, ainsi, perçues et appréhendaient essentiellement comme des personnes à charge et de simples accompagnatrices. À ce propos, Quiminal (1997) disait que « *l'image très prégnante de ce qu'est un immigré, était un homme seul, célibataire, une force de travail bon marché* [De ce fait] *les chercheurs [...] ne se sont pas tellement intéressés aux femmes* ». C'est, donc, la représentation sociale des femmes migrantes qui était à l'origine et/ou renforçait leur invisibilité dans les études Morokvasic (1997).

Les femmes étaient, de ce fait, essentiellement étudiées en tant que support d'explication à la migration masculine et/ou sous l'angle familial. Essentiellement d'origines rurales et analphabètes, ce sont des problématiques liées à leur identité culturelle qui faisaient davantage objet d'étude. Cette identité était, selon Chaïb, souvent présentée comme un handicap à l'origine de leur isolement, de leur inactivité et de leur « *incapacité* » à s'intégrer.

Cette approche s'attachait davantage à montrer leurs difficultés d'adaptation à la société d'installation et les enfermaient dans leurs rôles traditionnels, dans un cadre immuable et statique et dans une migration passive, subie et d'accompagnement. En les appréhendant ainsi, à savoir les femmes dans la sphère privée et les hommes dans la sphère publique, les études s'inscrivaient dans l'opposition paradigmatique entre tradition et modernité (Catarino et Morokvasic, 2005). Ainsi, pendant cette période, et bien au-delà, durant laquelle les études migratoires étaient largement dominées par l'approche marxiste, ce sont d'autres rapports de classe qui étaient privilégiés, ignorant, de ce fait, les rapports de genre (Nedelcu, 2005a).

Mais, si pour Chaïb, les études féministes ont fait leur entrée dans le champ des migration internationale dans des années 70, d'autres auteurs, comme Catarino et Morokvasic, considèrent que c'est plutôt à partir des années 80 que la catégorie femme prit place dans les études migratoires. En effet, selon ces deux chercheuses, c'est à partir de 1984, avec la publication d'un numéro d'*International Migration Review* consacré à la migration féminine et dans lequel figurait un article de Mirjana Morokvasic, que débutent les études sur les femmes en migration. Et depuis, selon toujours ses deux auteures, même si des efforts restent à faire, nombreuses sont les recherches ont été produites sur les femmes en migration, ce à

travers des ouvrages, des numéros spéciaux de revues, des articles, des Thèses, des Mémoires de Maîtrise ou DEA, etc.

Bien qu'elle date les débuts de l'entrée de la question migratoire dans les études féministes dans les années 70, Chaïb montre, cependant, que c'est à partir des années 80 que le thème des femmes migrantes est devenu un champ d'études à part entière dans les Sciences Sociales et Humaines. Car, selon elle, c'est à partir de cette période que des travaux ont commencé à les aborder à travers des thèmes qui les rendent plus visibles. Et, un des thèmes centraux de cette période est celui du travail.

La deuxième est celle des années 80 et correspond à une période à partir de laquelle elles commencèrent à être considérées comme une catégorie sociale à part entière. Des études, s'intéressant à leur insertion professionnelle, se multiplièrent. Bien qu'elle soit apparue dans les années 70, ce n'est qu'à partir des années 80 que cette problématique prit réellement dans ce champ. Cependant, comme dans la période précédente, l'étude de la problématique de l'insertion des femmes migrantes était largement dominée par les approches adoptant la perspective évolutionniste et intégrationniste. De ce fait, l'accent était essentiellement mis sur leur rôle en tant qu'« *agents d'intégration* ». Parce qu'elles étaient considérées comme ayant plus d'aptitudes que les hommes à s'intégrer et, par la même occasion, à favoriser l'intégration de leur famille. On est alors passé de la « *femme handicap* » ou la « *femme qui ne sait rien faire* » à la « *femme-novatrice* » ou à « *la femme qui sait tout faire* » (Chaïb, 1997 : 117). C'est alors une période durant laquelle les études s'attachaient davantage à démontrer la sortie de certaines d'entre elles de l'isolement dans lequel elles se trouvaient. Ce, grâce à la constitution de réseaux de sociabilité, au travail, à leur prise sur leur environnement, etc. Certaines études commençaient, ainsi, à porter leur regard sur autre chose que leurs « handicaps ». Celles-ci tentaient de sortir de la perspective évolutionniste. Cependant, selon Nedelcu, malgré le regard nouveau qu'elles apportent, ces études n'ont fait qu'ajouter « *le genre à un cadre déjà existant* » (2005a : 80). De ce fait, malgré les efforts non négligeables, les recherches prenaient peu en compte les rapports sociaux entre les sexes dans la mouvance migratoire.

Mais au fil du temps, le regard s'est progressivement déplacé pour passer de l'étude des femmes à celle du genre. Ainsi, après l'introduction de la catégorie « femme migrante » dans

les études féministes, il a fallu une rupture épistémologique pour introduire la théorie des rapports sociaux de sexe dans les études migratoires.

Ce n'est qu'à partir des années 90 que le genre, ou rapports sociaux de domination entre les sexes, a commencé à être pris en compte dans les études migratoires. Même si la présence féminine en migration continue à être considérée, par beaucoup de travaux, comme une migration d'accompagnement et une conséquence du regroupement familial, nombreuses sont actuellement les recherches qui montrent que les mouvements féminins s'autonomisent de plus en plus par rapport à ceux des hommes (Condon, 2000). Allant dans le même sens, Tribalat (1995), s'intéressant aux familles africaines en France, affirme que le regroupement familial domine dans les arrivées de ces femmes sans pour autant écraser les autres motifs que sont le travail et les études. Dans la même logique, Laura Oslo Casas (1997), travaillant sur les Dominicaines à Madrid, montre que celles-ci, non seulement, arrivent seules en migration pour travailler, mais aussi, sont actrices de leur mobilité.

Cette perspective a permis l'émergence, ou le développement, des thèmes s'intéressant aux parcours migratoires des femmes, aux rapports sociaux de sexe dans la sphère privée, aux effets de l'activité professionnelle sur leur situation de genre, etc. De même qu'elle a favorisé l'apparition de nouveaux courants de recherche, dont celui qui défend l'idée d'une migration émancipatrice qui peut influencer positivement sur les rapports de genre (Chaïb, 1997). Dès lors, leurs compétences et savoir-faire commencent à être mis à travers divers thèmes de recherches, parmi lesquels celui de l'entrepreneuriat féminin. Les impacts des ressources tirées de leurs activités sont, ainsi, abordés pour montrer que, en plus des revenus économiques, celles-ci leur apportent aussi plus d'autonomie par rapport à leur conjoint. S'inscrivant dans cette perspective du rôle libérateur et intégrateur du travail, Hersent (1997) montre que la culture d'origine des femmes migrantes, souvent présentée comme un handicap, peut favoriser leur insertion socioprofessionnelle à travers l'ouverture d'un restaurant et la mise en valeur des pratiques culinaires de leurs pays d'origine. Et les ressources tirées de cette activité peuvent, selon l'auteur, avoir un impact sur les rapports de genre.

Les travaux, adoptant ce courant de la migration émancipatrice, défendent, donc, l'idée selon laquelle les modèles « genrés » familiaux peuvent se transformer, ou évoluer, à travers la migration (Nedelcu, 2005b, Morokvasic, 1991). Malgré son importance, et à quelques exceptions près, ce courant reste, généralement, évolutionniste. Néanmoins, il a eu le mérite d'avoir opéré un renouveau dans le champ des études migratoires et des approches adoptées.

C'est aussi à partir de cette période qu'émergent, ou se développent, les études s'intéressant au cantonnement de ces femmes à certains types d'activités, peu qualifiées et précaires, et aux obstacles à leur insertion professionnelle Tribalat (1995), Bordes-Benayoun (1997), Barou (1997), Spire (1997), Condon (2000), etc. Ces études, comme d'autres, posent, entre autres, la question des discriminations qui augmentent leurs difficultés à s'insérer. Car en plus d'être composée par une part importante d'analphabètes et de femmes ne maîtrisant pas la langue de leur pays d'installation, cette population féminine, surtout celle qui vient d'Afrique, se retrouve à « *l'intersection des rapports sociaux de domination qui se jouent entre les sexes, les classes et les groupes ethniques* » (Barison et Catarino, 1997, 17). Adoptant le concept d'intersectionnalité, différents travaux montrent que le croisement de ces différents rapports sociaux permet de comprendre les parcours professionnels et situations sur le marché du travail de certaines de ces femmes. Car dans leurs parcours, se conjuguent les effets de la division sociale, sexuelle et ethnique pour déterminer leur place sur le marché. Autrement dit, à la division sociale, s'ajoutent la sexuation et l'ethnicisation du marché du travail, comme l'attestent les travaux de Primon et Frickey (2002, 2003), Lada (2003), Joseph et Lemièrre (2005), Jounin (2005), etc.

Cependant, ces femmes, au moins certaines d'entre elles, ne se laissent pas enfermer passivement dans ces intersections car développent des initiatives et des compétences pour « résister » et se créer une marge d'action.

C'est aussi à partir des années 90 que les migrantes sans-papiers émergent comme objet d'étude. Généralement, ce sont leurs conditions de victimes des trafics de la part de réseaux mafieux qui les obligent à se prostituer, que les travaux posent. Cependant, certaines études les abordent autrement. En effet, tout en reconnaissant les difficultés d'ordre divers que ces femmes rencontrent, certaines études s'intéressent, entre autres, à celles qui sont actrices de ces réseaux de prostitution, voire proxénètes, et exploitant d'autres filles (Lahbabi, 2002).

Toutefois, malgré le développement des études axées sur le genre en migration et le renouveau qu'elles ont apporté, l'essentiellement des travaux ne s'intéresse quasiment qu'aux mêmes catégories de femmes. En effet, malgré la complexification des pratiques de mobilité spatiale, la diversification des conditions d'entrée, des motivations, des profils et caractéristiques des populations féminines, certaines catégories de femmes migrantes font, plus que d'autres, davantage objet d'étude. Il s'agit des épouses de migrant.

Ces études traitent les femmes, presque sans exception, soit comme des migrantes dépendantes, ancrées dans leur rôle traditionnel d'épouse et de mère (Piper, 2003), soit en tant que fournisseuses d'une main-d'œuvre non qualifiée et bon marché (Morokvasic, 1993).

Ainsi, les femmes « seules », c'est-à-dire ayant migré pour travailler, les qualifiées, voire hautement qualifiées, et les commerçantes internationales non domiciliées dans ces pays du Nord, qu'ils traversent, restent peu visibles. Ce parce que la femme migrante est essentiellement perçue comme celle qui est arrivée dans le cadre du regroupement familial, peu ou pas qualifiée, peu ou pas instruite et, généralement, d'origine rurale.

Pourtant, dans les mobilités actuelles des populations sénégalaises qualifiées, restées à la fin de leur cursus universitaire ou arrivées en migration avec leurs diplômes obtenus ailleurs, les femmes y occupent une place de plus en plus importante.

Certes, les femmes sont peu présentes dans les études portant sur les mobilités des qualifiés. Cependant, quelques travaux, à partir du début des années 2000, ont commencé à cette catégorie de migrantes. Les travaux de Nedelcu (2005 a et b), Piercot (2005), Riaño (2003), Cardu et Sanschagrin (2002), Baro (2005), Bouly de Lesdain (1999), etc. s'inscrivent dans cette perspective.

Les années 2000 correspondent aussi à l'émergence de la question des femmes commerçantes non migrantes qui voyagent pour acheter et/ou vendre de la marchandise ou pour convoier des bagages. Alain Tarrius (1992) a déjà étudié les pratiques de migrants commerçants, appelés « *fourmis d'Europe* », qui circulent et relient différents territoires situés des deux rives de la Méditerranée. Et, avec le développement du concept de « circulation migratoire », des études portant sur ces transmigrants se sont largement multipliées. Cependant, les femmes apparaissent peu dans ces études. Une situation qui peut s'expliquer par le fait que la mobilité est une qualité peu reconnue aux femmes. Mais à partir de 2005, quelques travaux, dont ceux de Schmoll (2005a, 2005b), Manry (2005a, 2005b), Péraldi (2005), Coulibaly-Tandian (2007b), font leur apparition pour analyser les parcours et pratiques de femmes qui, comme les hommes, profitent du différentiel de richesse entre le Nord et le Sud pour mener du commerce entre différents pays et continents. Ces femmes résident dans leur pays à partir d'où elles circulent. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

L'émergence de ces travaux, s'intéressant, entre autres, aux femmes qualifiées et aux commerçantes internationales non migrantes, peut être considérée comme la quatrième période des études féministes en migration.

2.4.2. Qu'en est-il des études sur les Sénégalaises ?

La féminisation de la migration sénégalaise en France et en Espagne n'est plus à démontrer. Mais, malgré une littérature abondante sur les migrations d'Afrique noire en Europe, peu sont les études qui portent sur les femmes et/ou qui les catégorisent en fonction de leur pays d'origine. Cependant, quelques travaux ont porté, entièrement ou en partie, sur les Africaines en migration, d'une manière générale, ou sur les Sénégalaises, en particulier. L'essentiellement de ces travaux porte sur leur migration en France.

Généralement, ce sont sur les épouses des migrants haalpulaars et soninkés qu'ils portent. Ils mettent l'accent soit sur leurs « handicaps » liés à leur statut de genre et surtout à leur origine culturelle et/ou culturelle, aux reproductions des pratiques coutumières comme la polygamie (De la Chapelle, 1997), l'excision, le mariage forcé (Roques, 2002), etc. Soit à leur « réveil » (Azoulay et Quiminal, 2002) leur permettant de sortir de l'isolement socioéconomique dans lequel elles étaient enfermées par leur époux, sur les effets de la migration sur les rapports de genre, etc. Ainsi, elles sont tantôt catégorisées comme « *femmes au foyer* », « *soumises et analphabètes* », tantôt présentées comme des « *femmes occidentalisées* », « *modernes* » et « *émancipées* ». Elles sont ainsi présentées de façon dichotomique et « *dans une perspective linéaire et simplificatrice qui gomme toute notion de diversité* » (Barison et Catarino, 1997 : 17).

Aussi, leur migration reste essentiellement appréhendée comme une conséquence du regroupement familial. Certes, nombreuses sont les Sénégalaises qui migrent encore en qualité de personne en charge. Cependant, les femmes qui partent de façon isolée pour trouver du travail et/ou pour poursuivre leurs études ou encore qui circulent sans s'installer occupent une part importante dans les mobilités féminines sénégalaises actuelles. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

Cependant, ces études adoptent des approches et développent des analyses qui varient en fonction du pays et continent d'installation de celles-ci. Car si certains auteurs, travaillant sur les migrations des femmes sénégalaises en France, par exemple, insistent sur leurs difficultés et/ou capacités d'initiatives ainsi qu'aux effets, positifs ou négatifs, sur les rapports de genre. D'autres, étudiant des migrantes installées dans d'autres pays africains, montrent que celles-ci subissent davantage leur migration, parviennent rarement à gagner en autonomie et au retour au pays, elles deviennent, généralement, plus dépendantes de leur conjoint et de leur belle-famille (Bâ et Bredeloup, 1997).

Aussi, si la plupart des chercheurs, à l'exception de Quiminal, se sont, essentiellement, intéressés aux femmes parties rejoindre leur conjoint en France, d'autres, certes minoritaires, ont étudié l'impact du départ en migration des hommes sur le statut des femmes restées au pays, surtout dans les villages. Fatou Sow (1992), dans un article portant sur les initiatives économiques féminines au Sénégal, soutient que le départ des hommes permet à certaines femmes restées de prendre plus de responsabilités dans la survie de leur village, de devenir, pour certaines, chefs de familles. C'est dans ce sens que va Aly Tandian (2003), qui dans sa thèse de doctorat, défend l'idée selon laquelle le départ des hommes en migration engendre une redéfinition identitaire féminine et une évolution des rôles féminins. Car ces départs permettent aux femmes d'acquiescer de nouveaux rôles dans plusieurs domaines, politique, associatif, champêtre, etc.

Cependant, il est nécessaire nuancer cette évolution des rôles car, non seulement, les femmes occupaient, bien avant les départs en migration, un rôle important dans les activités champêtres, notamment dans l'agriculture vivrière destinée à la survie alimentaire des familles. Mais aussi, si pour certaines, notamment les plus âgées, leurs rôles évoluent et l'absence des hommes leur confère un statut de chef de famille. Pour d'autres, en revanche, le départ de leur mari les place sous tutelle de leurs belles-familles, de ce fait, l'autorité change de main et revient souvent aux beaux-parents et surtout à la belle-mère.

En somme, même si elles continuent à être présentées dans certaines études comme support d'explication à la migration masculine, personne ne conteste le fait que les femmes deviennent de plus en plus actrices de leurs mobilités et partent, quelles que soient les conditions et motivations d'entrée, avec un projet plus ou moins défini et dans lequel l'économique occupe une place importante.

Aujourd'hui, la plupart des études affirment que les femmes migrantes ne sont pas aussi passives qu'on veut bien le dire et qu'elles sont, souvent, actrices. Cependant, rares sont ceux qui parviennent à ne pas les enfermer dans leurs « handicaps » et qui les réduisent à la précarité économique et à une situation d'opprimées par le système, leur culture d'origine, leur mari, etc.

Tous ces facteurs montrent la complexité de la catégorie des femmes migrantes sénégalaises actuelles. Elles constituent une catégorie hétérogène dans leurs motivations de départ, statut

matrimonial, origine géographique et sociale, niveau d'étude, etc., et dans leurs parcours et trajectoires migratoires. Une diversité que nous essayerons de mettre en exergue dans cette thèse.

Après avoir revisité le débat théorique en Sciences Sociales et Humaines, nous allons tenter dans le chapitre suivant de donner notre position méthodologique et théorique.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre III. Parcours réflexif, positionnement et démarche méthodologique et théorique

Introduction

Nous exposons, dans ce chapitre, notre posture méthodologique et théorique, nos errements, doutes, situations de négociation et les autres difficultés inhérentes à l'approche compréhensive, à l'enquête de terrain et aux études migratoires, mais souvent amplifiées et complexifiées par nos proximités culturelles et appartenances communes avec les acteurs.

Ainsi, il portera, d'une part, sur la question de l'objectivation du parcours du chercheur. Décrire notre cheminement de recherche et faire part de notre expérience sur le terrain nous semble important pour, non seulement, mieux nous faire comprendre, mais aussi, objectiver notre double position en tant que chercheur de l'intérieur. C'est-à-dire, réfléchir sur le parcours sur le terrain d'un chercheur qui est aussi membre de groupe étudié et qui, plus est, vit, comme lui, en migration.

Il s'agit là d'un effort de réflexivité sur notre double position, souvent, difficile à tenir pour respecter certaines exigences épistémologiques de distanciation et de neutralité que notre discipline nous impose. Une situation que la nécessité d'implication et d'introduction dans leurs réseaux, afin de gagner leur confiance, a rendu plus difficile à tenir. En effet, étant à la fois objet et sujet, travaillant dans un domaine aussi complexe que la problématique migratoire, notre position a été très délicate, complexe, voire ambiguë. Mais, elle a présenté aussi bien des avantages que des inconvénients. Et cette réflexion sur notre parcours nous ramène au débat très ancien sur l'intériorité et l'extériorité, l'implication et la distanciation du chercheur.

D'autre part, sur les approches théoriques et méthodologiques qui nous ont accompagnée dans les différentes phases de cette étude.

3.1. Enjeux de la pratique de terrain et de la proximité culturelle : Entre intériorité et extériorité

3.1.1. S'introduire dans leurs réseaux : À quelle fin ?

L'une des premières phases de l'enquête de terrain, la plus importante, et surtout quand on travaille sur la problématique des migrations internationales, est l'introduction dans les réseaux sociaux des acteurs étudiés, pour se faire accepter et gagner leur confiance (Coulibaly-Tandian, 2006a). D'où l'intérêt de décrire et d'analyser ce parcours d'introduction dans leurs réseaux et les stratégies mises en œuvre pour accéder à leurs ressources afin de mener le travail de terrain.

Sans aucune intention d'héroïsation de notre parcours, ni une volonté d'exhibitionnisme encore moins de nous présenter comme une pionnière (Olivier de Sardan, 2000), il s'agit plutôt de faire part de la mise en scène de nos rapports au terrain et de la gestion du face-à-face avec les acteurs pour pouvoir les étudier. Cependant, loin de nous l'idée de vouloir faire du culte de l'errance sur le terrain un principe fondamental de la recherche.

Relater notre parcours nous permet de nous prêter à un effort de réflexivité, mais aussi, de mettre l'accent sur les difficultés souvent rencontrées et tues, surtout par les chercheurs de l'intérieur, par souci d'objectivité.

Nombreux sont les auteurs, surtout anthropologues, à avoir publié leur journal de terrain et utilisé leur vécu comme objet méthodologique et de publication savante. Cependant, l'intérêt méthodologique de cette posture suscite un débat et de nombreuses controverses. Deux positions différentes résument l'essentiel de ce débat. D'un côté, dans son article intitulé « le « Je » méthodologique », Jean-Pierre Olivier De Sardan estime que « *la relation du chercheur avec les acteurs locaux sur son terrain n'est pas méthodologiquement intéressante que l'on a tendance à le dire* » (2000 : 417). De l'autre, Berreman (1962), cité par Olivier de Sardan, et Favret-Saada (1985), par exemple, adoptent une posture différente. Car ils considèrent que, non seulement, le vécu du chercheur sur le terrain peut être objet méthodologique, mais aussi, qu'un effort réflexif sur ce vécu peut être important autant pour le chercheur que pour d'autres, qui peuvent se retrouver dans une situation plus ou moins semblable, même si chaque terrain est spécifique en lui-même.

Nous partageons et nous inscrivons davantage dans la deuxième position. Cependant, cet exercice doit pour unique but d'apporter des connaissances permettant de mieux comprendre les acteurs étudiés et ne doit en aucun cas consister à vanter les prouesses du chercheur ni à magnifier le terrain (Olivier de Sardan, 2000). Ainsi, notre parcours ne peut avoir un intérêt méthodologique que quand il apporte des informations sur le processus d'introduction d'un migrant nouvellement arrivé, par exemple, dans les réseaux des populations sénégalaises étudiées.

Plusieurs chercheurs, surtout de l'intérieur, évitent d'inclure leur histoire personnelle à leur théorie, pour de nombreuses raisons. Mais, il nous semble nécessaire de réfléchir sur la façon dont notre histoire est liée à celle des acteurs sur qui nous travaillons, sur la biographie

collective que nous partageons avec eux (Appadurai, 2000) pour, ensuite, mesurer l'influence de cette situation sur notre façon de collecter, d'analyser et de restituer les données.

Par ailleurs, notre implication directe dans leurs réseaux répondait à une exigence contextuelle et méthodologique nécessaire pour négocier notre entrée et présence en tant qu, à la fois chercheur et membre de leur groupe. Car notre démarche méthodologique de type socio-anthropologique, d'une part, et nos appartenances communes avec eux, d'autre part, nous imposent cette implication car ces Sénégalais ne pouvaient pas avoir confiance en une compatriote qui les étudie mais en cherchant à maintenir le maximum de distance avec eux. D'où l'implication directe dans leurs réseaux pour mieux être des leurs et les étudier de plus près.

3.1.2. Parcours d'introduction dans leurs réseaux, ou la pratique de la « connivence participative⁴⁴ »

Daniel Céfai disait à juste titre que « *mener une enquête de terrain, c'est accomplir des opérations très semblables à celles de l'immigrant* » (Céfai, 2000 : 476). C'est-à-dire, tout comme un migrant qui cherche à s'insérer ou à élargir ses réseaux, le chercheur doit faire preuve d'un savoir-traverser les frontières de différents univers de normes pour se faire accepter pour pouvoir, ensuite, accéder aux ressources. Nous avons, ainsi, adopté, au début, une démarche consistant à passer par les personnes-ressources, ou « *individus centraux* » (Degenne et Forsé, 2004), afin de s'introduire dans certains réseaux pour, ensuite, produire, seule, de nouveaux liens. Ces « *individus-centraux* » ont facilité et accéléré notre acceptation par les autres acteurs. Cependant, nous avons pu entrer et/ou nous faire accepter dans leurs réseaux sans intermédiaire mais, généralement, de façon plus lente dans la mesure où nous devions, à chaque fois, faire nos preuves pour gagner leur confiance.

Mais selon le terrain, la période, les situations, la catégorie d'acteurs que nous avons en face, cette entrée s'est faite de façon plus ou moins différente :

À Toulouse, notre processus d'introduction s'est effectué selon différents registres et étapes en fonction des catégories de migrants. Car la population sénégalaise de Toulouse, comme nous le verrons dans la deuxième partie, est très hétérogène.

Naturellement, nous avons d'abord créé, généralement seule, nos réseaux dans le milieu étudiant. Mais pour les autres catégories, nous avons été introduites par des amis, de même

⁴⁴Cf. Françoise Guillemaut (2006 : 16-17).

que nous avons participé à des manifestations culturelles, comme le Magal, des mariages et baptêmes, par exemple, fréquenté régulièrement les foyers où résident des migrants, les marchés du Capitole et de Saint Sernin, etc. En plus, d'être des leurs, le fait de vivre dans cette ville nous a permis d'observer ces populations sur une longue durée et d'avoir une présence presque permanente sur le terrain. Ce qui a permis, non seulement, de créer d'autres liens, mais aussi, de renforcer les autres afin d'accéder à des informations difficilement accessibles. Cette présence quasi permanente dans des endroits comme le marché du Capitole, surtout les mercredis, nous a permis de faire partie des habitués du lieu et de gagner la confiance des migrants commerçants. C'est que semble dire cette commerçante :

« Quand tu as voulu discuter avec moi sur mes activités, il y a un ou deux ans, je crois, je me suis méfiée (...) Tu sais, je suis instruite, je vis dans ce pays depuis les années 70, mais, parfois, je trouve que vous les étudiants, vous n'avez pas les mêmes valeurs que nous [migrants travailleurs] (...) Mais maintenant, je peux te parler car je vois que tu n'es pas comme les autres, tu viens nous voir tout le temps, tu dis bonjour à tout le monde (...) Je vois aussi que tu es amie avec Cheikh, donc je peux te faire confiance (...) » (D. R., 52 ans, 2006).

À Barcelone où nous ne connaissions personne avant d'y aller, notre entrée a été plus compliquée. Cependant grâce à un ami résidant à Toulouse, nous avons pu entrer en contact avec un Sénégalais, du nom de Cheikh D. (38 ans) qui était étudiant à Toulouse avant de partir s'installer en Espagne. Grâce à ce dernier et par effet boule de neige, nous avons pu rencontrer d'autres acteurs, d'abord, dans le milieu universitaire et, ensuite, dans celui des *Modous-Modous*. Ces premiers liens se sont révélés très importants pour la suite de notre travail dans la capitale catalane espagnole.

Notre rencontre avec ces étudiants et anciens étudiants, et surtout avec deux d'entre eux, Pape, qui était en fin de thèse, portant sur les réseaux sénégalogambiens en Catalogne, et Bocar, migrant travailleur, diplômé en coopération au développement, a été déterminante. Grâce à Pape, Cheikh D. et Bocar, nous avons pu nouer des relations avec d'autres Sénégalais, qu'ils soient commerçants, travailleurs salariés, circulants, étudiants, etc. Leur bonne réputation et l'importance de leurs réseaux de connaissance ont largement favorisé notre entrée dans l'univers des Sénégalais de la capitale catalane. Ensuite, c'est grâce à Bocar que nous avons connu d'autres acteurs, essentiellement d'« ethnie » haalpulaar, comme lui.

En plus du réseau constitué d'étudiants et autres migrants qualifiés, nous sommes passée par l'association et surtout par les membres du bureau, dont la présidente, grâce à qui, nous avons pu établir des liens avec plusieurs femmes, surtout les épouses de migrants.

Nous avons aussi pu bénéficier de l'aide des commerçants ayant des magasins dans la ville, grâce à qui et à force de fréquenter leur magasin ou restaurant, nous avons pu élargir nos contacts qui nous ont conduits jusqu'à Terrassa, Salou, Grannollers, par exemple. Ainsi, nous avons suivi leurs dynamiques socio-spatiales et connexions de leurs réseaux et adopté un regard nomade poursuivre les acteurs et les ramifications de leurs liens.

Ainsi, à Toulouse, comme à Barcelone, nous avons fréquenté longuement et régulièrement leurs territoires, lieux de vie comme de travail, rendu des services, évoqué nos expériences en tant que migrante, acheté des produits dont nous n'avions pas besoin, mangé régulièrement dans leurs restaurants, etc., dans le but de les rassurer et de les amener à nous faire confiance. Nous avons aussi souvent discuté pendant des heures avec eux sur des sujets qui ne touchent pas forcément ni directement notre travail, comme la politique sénégalaise pays ou lois Sarkozy, par exemple.

À Dakar, nous avons travaillé avec deux comparses Bathie (37 ans), commerçant au marché du Port, et Moussa G. (38 ans), commerçant à Sandaga. Le premier est issu d'une famille de migrants ayant une longue tradition migratoire et plusieurs de ses membres qui résident à l'étranger. Aussi, certaines des activités de Bathie sont dépendantes aux mouvements migratoires de ses frères résidant en Europe et aux Etats-Unis. Le second est un commerçant qui n'est jamais sorti du pays, ne vient pas d'une famille de migrant mais dont les activités lui permettent de prendre place dans les mouvements actuels et de maîtriser les routes et les territoires de dispersion.

Les deux jouissent d'une bonne réputation dans ces marchés, ont des réseaux assez étendus et ont une grande connaissance, non seulement, des marchés du pays, antichambre de la migration sénégalaise, mais aussi, des circuits migratoires.

Grâce à nos comparses, nous avons pu nouer des relations avec différentes catégories de commerçants, d'anciens migrants, candidats à la migration, partenaires économiques et/ou proches de migrants, entrepreneurs internationaux qui n'ont jamais vécu en migration, etc.

Comme sur les autres terrains, nous avons fait usage de maintes astuces, en instrumentalisant, par exemple, certaines de nos caractéristiques communes ou non pour favoriser notre

acceptation. Par exemple, notre statut de migrante s'est souvent révélé être un facilitateur, car a favorisé plusieurs discussions dont certaines ont fini par un entretien individuel ou collectif. Et par effet boule de neige et surtout grâce à Moussa, nous avons pu nous introduire dans leurs réseaux qui débordent les frontières de ce marché pour s'étendre sur d'autres territoires, espaces marchands ou non.

Aussi, lors de nos entretiens sur marché Sandaga, des jeunes, potentiels migrants, sont venus vers nous, sûrement intrigués par ce que nous faisons, et, surtout, pour donner leurs points de vue sur la question migratoire. Ils commençaient presque toujours par les difficultés d'entrée et de séjour en France, des opportunités qu'offrent l'Espagne et l'Italie, mais aussi et surtout de leur détermination à partir à tout prix. De ce fait, beaucoup d'entretiens dans ces marchés, commencés d'abord individuellement, se sont transformés en entretiens collectifs ou discussion informelles. Dans ces centres commerciaux, où les souks exigus sont accolés les uns aux autres, où les va-et-vient sont nombreux et où chacun entend ce que dit l'autre, il était fréquent que des passants ou des commerçants d'à côté participent à l'entretien sans même que nous le leur demandions. Il nous est même arrivé que des commerçants, ambulants ou ayant un magasin, souvent candidats à la migration, nous demandent de les interviewer car chacun avait quelque chose à dire sur la migration.

Par ailleurs, nous nous sommes rendue compte de la densité de la circulation de l'information entre les territoires migratoires et ces endroits où des individus, qui ne sont jamais sortis du Sénégal, ont un savoir migratoire important. Ce sont, donc, des lieux de construction et de diffusion de la culture de mobilité mais aussi de connexions importantes des réseaux migratoires. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

En conclusion, sur ces trois terrains, nous avons souvent fait appel à des comparses pour entrer dans des réseaux et/ou recueillir certaines informations. Cependant, il nous est aussi souvent arrivé d'y entrer seule, c'est-à-dire de constituer seule nos réseaux, mais généralement de façon plus lente. Par ailleurs, certaines caractéristiques comme notre âge, sexe, situation matrimoniale, statut d'étudiante, etc., ont eu un impact différencié dans ce processus d'introduction, dans les interactions avec les acteurs et, sûrement, sur les données recueillies.

Le but d'adopter cette posture faite d'implication directe et prolongée dans les réseaux des acteurs, pendant la période de la collecte des données et après, était de gagner leur confiance

pour nous faire accepter en tant que chercheur. Car, c'est souvent lorsqu'il s'agissait d'endosser ce rôle que les difficultés surgissaient. De ce fait, l'interaction *in situ* prolongée avec les acteurs nous a permis d'être au cœur des événements, pour, d'une part, observer, écouter pour ensuite retracer nos bavardages et discussions avec eux ainsi que notre parcours dans leurs univers. Et, d'autre part, de nous imprégner de leurs représentations pour davantage « *comprendre les codes et logiques sociaux de leurs comportements* » (Olivier de Sardan, 1995 : 67).

Ainsi, comme le migrant, nous avons essayé d'adopter un regard nomade et suivre leurs mobilités socio-spatiales et temporelles. C'est ce qui nous a conduite à suivre les connexions de leurs réseaux et mouvements. C'est ainsi, qu'en Espagne, par exemple, nous avons été amenée à nous déplacer dans des villes comme Salou, Terrassa. Mais cette implication directe présente des enjeux non négligeables qui peuvent être appréciés diversement.

3.1.3. L'instrumentalisation de la proximité : atout ou désavantage ?

Quelles que soient les caractéristiques du chercheur, l'accès au terrain et aux informations n'est jamais immédiat (Céfaï et Amiraux, 2002). Cela nécessite toujours diverses stratégies et des jeux de mise en scène. Car au cours de nos séjours sur le terrain, nous avons été tantôt considérée comme des leurs, tantôt comme une « étrangère sociale et culturelle ». Et connaissant la méfiance des travailleurs migrants sénégalais vis-à-vis des étudiants migrants, cette implication nous a permis de dévoiler une part de nous, de notre histoire pour leur prouver que nous partageons les mêmes valeurs. En outre, la situation migratoire, habituellement faite de secrets, ne facilite pas la mise en confiance et le dévoilement des acteurs.

Au vu de tous ces facteurs, l'implication directe dans leurs réseaux et l'instrumentalisation de nos proximités avec eux étaient nécessaires. Cependant, cette instrumentalisation, nécessaire à certains moments, a aussi bien des avantages que des inconvénients.

3.1.3.1. La proximité culturelle comme atout (...)

Appartenir à la population étudiée revêt incontestablement un avantage épistémique, ne serait-ce que par le fait de parler la même langue qu'eux, de connaître leur culture d'origine, leurs référents identitaires et systèmes de représentations sociales, mais aussi, pour se faire héberger accéder à leur intimité, être recommandée à d'autres personnes, etc.

La maîtrise de leurs contextes culturels de départ est, parfois, nécessaire pour comprendre leurs pratiques et parcours migratoires, certains de leurs comportements et façons de faire.

Cela revient à dire, comme l'avait montré Sayad (1999), il n'est souvent nécessaire de connaître « l'émigré » pour comprendre « l'immigrant ».

Cette connaissance de la culture sénégalaise, dans laquelle le culte de l'apparence et des non-dits ainsi que d'autres formes d'interdits s'est avérée importante (Coulibaly-Tandian, 2006a) car a permis d'éviter certains pièges et comprendre certaines règles. Par exemple, cela nous a permis de savoir que certaines questions qui peuvent paraître inoffensives et simples peuvent être comprises comme de l'impolitesse. Dans ces situations, la chercheuse a tiré profit de son statut de compatriote pour tenter de surmonter certaines barrières.

Aussi accepter informations, l'endossement de divers rôles, notamment celui de compatriote, a été nécessaire dans les jeux de stratégies et de mise en scène au sens goffmanien du terme⁴⁵. L'adoption des rôles répondait à des exigences contextuelles et dépendait des acteurs en face et caractéristiques. De ce fait, ils étaient constamment ajustés en fonction des contextes, des personnes et de nos objectifs de recherche, d'une manière générale, et du moment en particulier.

Ce sont, donc, des facteurs subjectifs et objectifs qui ont motivé le choix de certains rôles et l'endossement d'autres que ces acteurs nous attribuaient. Car dans les interactions entre sujet et objet sur le terrain, les acteurs nous observaient autant que nous les observions, nous typifiaient autant que nous les typifiions. De ce fait, l'instrumentalisation de nos proximités avec eux, dans certaines situations, avait favorisé notre entrée dans leurs univers de normes, de représentations et dans leurs lieux de vie, de passage durable ou éphémère, de travail, etc., étaient.

Ces rôles constituent, donc, des « *procédés d'interaction sociale* » (Gold, 2003 : 340). Mais, bien qu'ils engagent le « *soi de l'observateur* » (Gold, idem), ils permettent de collecter des informations de nature différente dont leur accès aurait, peut être, impossible, si nous n'avions pas adopté cette posture. Autrement dit, malgré toutes les difficultés d'ordre personnel, méthodologique ou épistémologique que peuvent engendrer cette démarche, l'entrée dans leurs réseaux a favorisé l'accès à des registres d'informations de nature différente. En effet, à travers l'usage différencié de certains outils de collecte, selon les moments et les acteurs, l'implication directe et l'instrumentalisation de nos proximités culturelles nous ont permis d'accéder à des données qui relèvent soit du « public », soit du « privé », soit du « secret »,

⁴⁵C'est la perspective selon laquelle l'individu adopte des personnages et se met à jouer des rôles dans des interactions quotidiennes pour atteindre des objectifs personnels.

soit sont de l'ordre du « confidentiel », pour reprendre la typologie de Gold⁴⁶. Ce qui veut dire que les informations ont été produites selon les situations et les acteurs. Leur nature dépend, en partie, de ces situations et au degré d'intimité et de confiance avec les enquêtés.

En plus d'avoir facilité, à certains moments, notre présence dans leurs territoires de vie et/ou de travail, notre expérience nous a aussi renseignée sur la façon dont le migrant Sénégalais nouvellement arrivé et/ou dans le besoin peut négocier son entrée dans leurs réseaux. Si l'on considère que tout le monde n'y rentre pas de la même façon, n'en sort, éventuellement, de la même manière et que chacun n'a pas la même place que les autres. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

En somme, si nos appartenances communes avec ces populations n'ont pas automatiquement favorisé l'accès aux ressources de leurs réseaux, elles ont constitué un avantage considérable, une fois notre introduction faite. Cependant, nous tenons tout de même à souligner qu'admettre et soutenir l'idée selon laquelle la proximité avec les acteurs peut être un avantage ne veut en aucun dire naturaliser notre position ni supposer qu'être Sénégalais est une condition sine qua non pour accéder à certaines informations. Ce d'autant plus cette proximité et son instrumentalisation comportent aussi des inconvénients.

3.1.3.2. (...) Ou désavantage ?

La nécessité de « jouer le jeu » (Favret-Saada, 1985), c'est-à-dire d'endosser des rôles, à certains moments et dans certaines situations, a fait que, souvent, nous avons entretenu l'ambiguïté sur notre but et notre fonction. Cette ambiguïté s'est révélée à plusieurs reprises. Par exemple, quand trois frères sans-papiers rencontrés à Barcelone ont accepté de nous parler, pensant que nous étions employée d'ONG capable de les aider à trouver des papiers ; ou encore un commerçant qui, au fil des séjours à Barcelone et de nos passages fréquents à son magasin ou son domicile, a fini par nous considérer comme une vraie confidente et, par conséquent, à nous livrer des informations qu'il avait tues auparavant. Cette situation nous a souvent posé problème et suscité des questions d'ordre éthique, en tant que chercheur mais aussi en tant qu'être humain et membre de leur groupe.

⁴⁶La renaissance des méthodes qualitatives en sociologie, Partie III, Présentation, in Céfai, 2003, pp. 318-319. Selon Gold, le « public », c'est ce que tout le monde sait et peut raconter, le « confidentiel », qui est confié sous le sceau de la confiance, le « secret », qui est connu par les membres du groupe mais ne peut être divulgué à l'extérieur qu'avec précaution et autorisation, et le « privé », le strict personnel » (p. 319).

Aussi, la connaissance des interdits et attitudes qui peuvent être mal interprétées a souvent constitué une gêne. Par exemple, des situations comme poser certaines questions, interpeller certaines personnes, souvent les plus âgées, insister sur certains événements, etc., peuvent heurter les acteurs. De ce fait, nous avons constamment essayé de tenir l'équilibre entre la nécessité de collecter des informations et le respect de certaines valeurs de notre culture. De même, le fait d'appartenir à ce groupe rend la prise de distance plus difficile. En effet, une des plus grandes difficultés de l'enquête de terrain réside dans l'obligation de distanciation par rapport à l'objet. Autrement dit, un des enjeux majeurs de l'enquête de terrain réside dans la nécessité, de la part du chercheur, de se mettre à distance de ses schèmes de perceptions et de décentrer son regard pour comprendre et analyser les comportements et discours des acteurs. Cet effort de distanciation devient, dans certaines situations, encore plus difficile pour le chercheur de l'intérieur qui doit maintenir l'équilibre entre ses différentes positions.

Ainsi, une des difficultés de notre démarche réside, à la fois, dans la nécessité de maîtriser, ou limiter, les effets de cette proximité instrumentalisée et gérer les pièges de l'implication directe (Coulibaly-Tandian, 2006b), c'est-à-dire dénaturiser nos rapports avec les acteurs et ne pas adhérer complètement à leurs discours. Mais la question est, maintenant, de savoir comment arriver à cette distanciation ? Comment dissocier notre position de chercheur à celle de membre de ce groupe et maintenir l'équilibre entre les deux ?

Nous ne sommes pas sûre d'avoir les réponses. Cependant, nous pensons qu'il est toujours important de ne pas les ignorer et qu'il est d'ailleurs impératif de s'interroger sur les enjeux des deux positions et les difficultés singulières d'ordre épistémologique et éthique qu'elles posent. Certes, l'éloignement culturel et social du chercheur avec son objet n'est pas gage de distanciation effective (Patrice Cohen, 2002), de même que les rapports au terrain sont complexes pour tout chercheur, quelles que soient ses caractéristiques. Cependant, le chercheur proche de son objet peut avoir davantage de difficultés à s'en distancier. Cela veut dire que la question de la neutralité se pose à tout chercheur en Sciences Humaines qui, de surcroît, adopte une démarche compréhensive. De même, parce qu'elles sont humaines, ces disciplines ne sont pas neutres. De ce fait, nous passons que l'effort de distanciation passe nécessairement par l'objectivation du lien du chercheur à son objet (Bourdieu (2001) et surtout quand celui-ci est à la fois sujet et objet.

Par ailleurs, la proximité, et son instrumentalisation, rend difficile la sortie du terrain. Non seulement, nous nous sentons obligée de garder un contact régulier avec les acteurs sur les

différents terrains. Mais aussi, à Toulouse, où nous avons l'habitude pendant plusieurs années de fréquenter régulièrement les marchés, par exemple, ou sur Messenger ou Skype, où nous avons noué des liens avec des Sénégalais d'Espagne, certains acteurs n'hésitent pas à nous reprocher de ne plus s'intéresser à eux, après avoir obtenu ce que nous voulions. Ce parce que nous fréquentons moins les marchés ou chattons moins avec eux sur internet.

En conclusion, la proximité entre le chercheur et son objet engendre un engagement social et une implication supplémentaire. Elle pose, de ce fait, des difficultés de positionnement du chercheur qui doit faire face à ses représentations. Ainsi, elle peut avoir des avantages comme des inconvénients. Mais, comme l'a montré Elias (1993), l'engagement et la distanciation sont deux pôles inséparables et doivent être pensés ensemble comme deux axes entretenant une relation dialectique. Ainsi, l'implication et la distanciation se font en même temps (Schütz, 1987) et elles doivent être considérées comme deux éléments nécessaires, voire indispensables, à la recherche. Car « *s'impliquer permet de se familiariser* » avec les enquêtés pour mieux gagner leur confiance et « *s'en distancier pour garder un esprit critique* » (Céfaï, 2003 : 319). Dès lors, quels que soient les liens du chercheur avec ses enquêtés, il doit les considérer comme autre. Justement, nous avons commencé à considérer ces populations sénégalaises comme autres dès l'instant qu'elles ont été construites comme objet et étudiées avec une avec un cadre savant ayant fait ses preuves, à travers l'usage d'une méthodologie, des outils de recueil de données et des concepts (Coulibaly-Tandian, 2006 b).

3.2. Quels outils de collecte pour quelles approches méthodologique et théorique ?

Notre recherche, qualitative et inductive, adopte une démarche compréhensive et se pose à la croisée de plusieurs disciplines. En effet, de forme empirique, la démarche qualitative permet un examen *in situ* et une description plus fine de la réalité des populations étudiées. De ce fait, notre problématique s'est présentée de façon différente des recherches de type hypothético-déductif car la construction et la conceptualisation de notre objet se sont faites de manière progressive au contact du terrain.

3.2.1. Pour une Socio-anthropologie de la mobilité

Notre étude s'inscrit dans l'approche théorique et méthodologique de la Socio-anthropologie. En effet, la complexification du phénomène migratoire actuelle, comme celle de la réalité sociale, de manière générale, oblige de plus en plus de chercheurs à adopter la pluridisciplinarité. Mais, en plus de l'intérêt de la pluridisciplinarité, le choix de cette approche s'explique aussi par le fait que nous partageons l'idée selon laquelle il n'y a pas, ou

peu, de frontière nette et précise entre Sociologie et Anthropologie. Mieux, nous considérons que la combinaison de ces deux disciplines permet de mieux appréhender les pratiques actuelles de mobilité spatiale.

Auparavant, revenons brièvement sur le lien existant entre la Sociologie et l'Anthropologie. Depuis leur naissance, ces deux disciplines essayent de se démarquer et d'évoluer séparément. La Sociologie, développée à partir du XIXe siècle, s'est présentée comme la science du social dans son ensemble et a porté essentiellement sur des problématiques considérées comme étant spécifiques aux sociétés occidentales industrialisées, modernes et considérées comme plus rationnelles. L'anthropologie, quant à elle, s'est constituée comme une science de l'homme et de la société, certes. Mais, à ses origines jusqu'à une période relativement récente, elle s'est essentiellement intéressée aux sociétés dites exotiques, archaïques et représentant l'étrangeté et l'altérité la plus éloignée. Le choix de ces sociétés par les anthropologues, ou ethnologues, selon la terminologie choisie, s'expliquait, ainsi, par le fait que celles-ci étaient, culturellement, géographiquement, historiquement et sur le plan civilisationnel, différentes des sociétés occidentales. Cependant, les évolutions récentes de ses objets, ou du moins de la posture des anthropologues, ainsi que de leurs terrains de plus en plus proches, ont gommé, ou amoindri, cette différence entre ces deux disciplines.

En somme, début leur naissance, ces deux disciplines ont essayé de se distinguer dans le choix de leurs terrain, méthodes, techniques de collecte, de production des hypothèses et d'administration des preuves. Bien qu'elles se soient développées, depuis leur naissance, en compétition et en essayant de se distinguer pour expliquer les phénomènes sociaux, elles se rapprochent dans bien des domaines. D'ailleurs, certains chercheurs n'ont pas attendu la naissance de la Socio-anthropologie pour les combiner. C'est le cas des sociologues de l'École de Chicago des années 20 qui ont utilisé des méthodes anthropologiques pour étudier les phénomènes migratoires dans certains centres urbains américains de l'époque. Ils ont donc fortement participé à la naissance de la Socio-anthropologie, en général, et de la Socio-anthropologie des mobilités internationales, en particulier. Car ils ont mis un point de jonction supplémentaire entre ces deux disciplines longtemps concurrentes.

Mais, c'est plus tard qu'est née officiellement la Socio-anthropologie. Selon Bouvier, la « *Socio-anthropologie s'attache aux conditions collectives de « l'exister ensemble » sous des*

angles aussi bien sociologiques, anthropologiques que socio-anthropologiques, concepts, méthodes résultant de leurs abrasions » (2000 : 11).

Elle ne constitue pas, donc, une nouvelle discipline, mais plutôt une "nouvelle" approche théorique et méthodologique qui jette le pont entre Sociologie et Anthropologie en stipulant le croisement entre les outils issus de ces deux disciplines. Cette approche est née et a été appliquée d'abord dans les études sur le travail. En définitive, cette démarche, à la croisée interdisciplinaire⁴⁷, apporte un renouveau dans les études, d'une manière générale, dans le champ migratoire, en particulier.

La Socio-anthropologie de la mobilité s'est, donc, imposée comme une évidence dans notre étude car plus à même de rendre compte des dynamiques à l'œuvre dans les pratiques socio-spatiales et parcours des populations sénégalaises étudiées ici. Grâce à son approche globalisante (Olivier de Sardan, 1995), le « *label socio-anthropologique* », pour reprendre Mauss (cité par Céfaï, 2003), nous permet, d'une part, de considérer, dans toute leur complexité, leurs continuités comme dans leurs dynamiques, les pratiques de mobilité et parcours des acteurs étudiés. Et, d'autre part, de privilégier les points de vue des acteurs, les appréhender à partir de leurs initiatives, stratégies, compétences, enjeux, etc., sans oublier ou minimiser les obstacles divers qu'ils rencontrent et qu'ils doivent dépasser pour mener leur projet. Elle favorise, donc, l'analyse dynamique de leurs pratiques socio-spatiales et économiques. En tentant de les étudier comme une réalité sociale qui est constamment en construction, c'est-à-dire redéfinie et réorientée dans les interactions et selon les opportunités, les contraintes, les objectifs de chacun, les événements du moment, etc. Pour toutes ces raisons, l'approche socio-anthropologique apparaît comme la plus pertinente et fournit des outils et perspectives théoriques les plus adéquats.

Partant de là, notre étude s'inspire, sur le plan méthodologique et analytique et d'une manière générale, dans le sillage des travaux de Simmel, de l'École de Chicago, de Schütz et de bien d'autres plus récents, notamment ceux Alain Tarrius. Même s'ils ne sont pas tous de la même époque ou bien s'opposent dans certains domaines, certaines approches développées par ces chercheurs se rejoignent dans l'étude de certains phénomènes sociaux. À la suite de Simmel et Weber, considérés comme les pionniers de l'analyse compréhensive, différents auteurs ont participé à l'élaboration de concepts et d'outils méthodologiques et/ou analytiques pouvant

⁴⁷Cf. La revue *Socio-Anthropologie*.

permettre de saisir la complexité des phénomènes migratoires actuels et de cerner les figures de l'acteur. L'apport de ces travaux se situe à différents niveaux. D'une part, la pensée simmelienne situe l'intérêt de la « *sociologie dans les relations sociales et la signification qu'elles ont pour les acteurs sociaux* » (Grassi, 2005 : 73). Et celle de Schütz propose de « *saisir l'essence du phénomène* » (Grassi, 2005 : 63), c'est-à-dire de partir de la part de subjectivité de la réalité sociale et la mettre au centre des Sciences Sociales et Humaines.

D'autre part, les chercheurs de Chicago se sont beaucoup inspirés de cette pensée simmelienne pour appréhender la question migratoire au début du XXème siècle. Et plus tard, Alain Tarrus, analysant ce phénomène dans une époque et un contexte autres, inscrit, à son tour, ses travaux dans la suite de ceux de Simmel et de l'École de Chicago. D'où l'intérêt de nous accompagner de ces chercheurs.

Ce choix analytique et méthodologique justifie par ailleurs l'usage des perspectives interactionnistes, phénoménologiques et ethnométhodologiques dans cette étude. Des perspectives qui, aujourd'hui, sont devenues la matrice de beaucoup d'études en Sociologie, de façon globale, et dans le champ migratoire, en particulier.

3.2.1.1. La phénoménologie des Sciences Sociales

Cette étude s'inspire, entre autres, de la conception schützienne de la phénoménologie sociale, comme nous l'avons déjà dit dans la page précédente. La phénoménologie sociale est produite à partir d'une lecture critique de la sociologie compréhensive wébérienne, qu'il proposa de consolider en mobilisant des éléments théoriques de la pensée philosophique de Husserl (Zaccari-Reyners, 2005). La phénoménologie des Sciences Sociales schützienne, comme modèle d'analyse et méthodologique, est définie comme la science des phénomènes et des vécus qui se donnent comme objet d'explicitation la « *façon dont les sujets empiriques actualisent leurs savoirs et, ce faisant, construisent le monde social* » (Zaccari-Reyners, 2005). Comme les autres courants s'inspirant de la sociologie compréhensive, la pensée schützienne s'oppose à la pensée positiviste comtienne et durkheimienne qui estime que « *l'esprit humain trouve son explication dans des phénomènes en élaborant les lois de leur enchaînement* » (Mucchielli, 1996 : 164). La scientificité de la sociologie réside, donc, dans son utilisation de méthodes expérimentales et des techniques d'investigation empruntées aux sciences physico naturelles. À l'opposé du positivisme, Schütz estime que le savoir sociologique, et les Sciences Sociales dans leur ensemble, doit être construit à partir du « sens commun » et de la « *réalité sociale dans ce qu'elle a de plus visible, de plus apparent, de plus théâtrale* » (Maffesoli, préface de Schütz, 1987 : 11).

Mais, malgré l'ampleur et la richesse de l'œuvre de Schütz, l'intérêt de la phénoménologie sociale dans notre travail réside, d'une part, dans sa conception du terrain. C'est-à-dire dans sa manière dont elle conçoit et aborde le rapport du chercheur au terrain et l'articulation entre vie quotidienne des acteurs et activité du chercheur (Schütz, 1987). En somme, dans la problématique de l'implication et de la distanciation qu'elle pose. D'autre part, sur le plan analytique, nous nous avons utilisé les « *typifications sociales* », mises en œuvre par les acteurs eux-mêmes. Un modèle qui se distingue de celui de la typologie qui est construit par le chercheur (Etienne et Mendras, 1999).

En outre, sa démarche, consistant, d'une part, à considérer l'individu comme un sujet connaissant qui agit sur les objets qui l'entourent et, d'autre part, à comprendre les acteurs sociaux selon leur propre logique et à saisir leurs références, retient ici notre attention.

La phénoménologie nous permet, donc, de comprendre et d'expliquer la conception que les acteurs ont de leurs actions, de leur vécu, de leur réalité sociale, etc.

Par ailleurs, la pensée schützienne a influencé les perspectives ethnométhodologiques et interactionnistes qui ont aussi accompagné notre réflexion dans ce travail.

3.2.1.2. L'interactionnisme symbolique

L'interactionnisme symbolique est un courant développé par la deuxième École de Chicago qui s'est, entre autres, inspirée de l'analyse de George Herbert Mead (Mucchielli, 1996). Ce courant, qui prend comme objet les interactions entre individus et groupes d'individus, puise ses fondements dans la pensée simmelienne selon laquelle ce sont les interactions et les relations entre les individus et non les individus eux-mêmes et leurs attributs qui constituent les objets élémentaires de la Sociologie (Mercklé, 2004). Il part de l'idée selon laquelle les individus ne subissent pas les faits sociaux, mais qu'ils les produisent par et dans leurs interactions. De ce fait, l'objet de la Sociologie doit résider dans l'étude des points de vue et représentations des acteurs sociaux. Autrement dit, elle doit, non seulement, s'intéresser à la conception que l'individu se fait du monde social qui les entoure, mais aussi, considérer que la réalité sociale ne s'impose pas telle quelle aux individus ou aux groupes, mais qu'elle est en permanence modelée et reconstruite par eux à travers les processus d'interaction.

Et pour étudier cette réalité sociale en continuelle évolution, ce courant privilégie les études monographiques fondées sur l'observation directe, *in situ*, entre autres :

Cette approche théorique et méthodologique américaine a été poursuivie et affinée par Erving Goffman (1996), qui, dans ses travaux, s'est efforcé, ensuite, de théoriser l'interaction

quotidienne et les jeux de face-à-face et de mise en scène à l'œuvre lors des interactions entre individus ou groupes d'individus.

En somme, le choix de l'interactionnisme dans notre étude s'explique par le fait que, d'une part, c'est ce courant qui a posé avec acuité et régularité les problèmes du terrain et du rapport du chercheur à ce terrain dont nous avons déjà parlé. Et, d'autre part, privilégiant l'analyse en termes de réseaux sociaux dans cette thèse, ce courant nous a permis, non seulement, de nous intéresser davantage aux interactions entre ces acteurs migrants et entre eux et le monde qui les entoure, mais aussi, aux relations qui s'y produisent et qui les sous-tendent. Elle nous a aussi permis de considérer leurs pratiques de mobilité et leurs parcours comme une réalité sociale qui est, en permanence, reconstruite par les acteurs en fonction de divers facteurs.

3.2.1.3. L'ethnométhodologie

Forgé par Harold Garfinkel, ce courant s'inspire, d'une part, de la pensée phénoménologique schützienne en ce qui concerne le « *raisonnement sociologique de la pratique* » (Lapassade, 1994) et en reprenant son idée selon laquelle la Sociologie doit trouver sa méthode dans le « sens commun », et, d'autre part, de l'interactionnisme symbolique. D'ailleurs l'ethnométhodologie est considérée comme la suite de l'interactionnisme. Développée aux Etats-Unis à partir des années 60, elle fonde sa pensée sur le savoir et les capacités de chaque membre de la société. Précisément, l'ethnométhodologie repose sur l'idée selon laquelle le sens commun est un savoir élaboré au fil des pratiques sociales qu'elle analyse comme des interactions. Dès lors, le rôle du chercheur et l'objet du travail de terrain doivent être d'explicitier les connaissances du sens commun et les procédures interprétatives qu'il mobilise.

Malgré l'importance de la pensée ethnométhodologique, l'apport de ce courant dans notre travail se situe essentiellement dans la place qu'elle donne à l'effort de réflexivité auquel le chercheur doit se prêter pour objectiver sa position et son parcours de terrain. D'ailleurs, en faisant état de notre parcours sur le terrain, nous adoptons, en quelque sorte, une posture ethnométhodologique dans la mesure où nous avons analysé, en même temps que nous avons décrit, les méthodes que nous avons utilisées pour accéder à leurs réseaux et les « *façons de faire des acteurs* » (Mucchielli, 1996 : 73).

Elle nous a permis, tout comme le migrant qui cherche à s'insérer dans un réseau, de s'assurer de la confiance de nos interlocuteurs pour mener notre recherche.

En somme, chacune de ces perspectives a été utilisée de façon spécifique, à un moment ou à un autre ou en même temps, pendant l'entrée sur le terrain, la phase de recueil et de production des données et/ou pendant l'analyse et la restitution.

Leur choix, imposé par le terrain, résulte, en partie, du fait que ces approches considèrent qu'entre le vécu subjectif et la connaissance objective, il y a continuité et non rupture. Adoptant la démarche compréhensive, elles imposent l'usage d'outils de recueil et d'analyse des données relevant des méthodes qualitatives.

3.3. Outils de recueil des données et modèle d'analyse

En nous donnant comme objectif de saisir la diversité des formes de pratiques et de parcours de mobilité des populations sénégalaises à Toulouse et à Barcelone, leurs influences au Sénégal, ainsi que de la manière dont elles tissent des liens, développent et utilisent leurs expériences, créent et s'introduisent dans des réseaux et définissent leurs situations, etc., la méthode qualitative et ses techniques de recueil telles que l'entretien, l'observation, l'immersion et les « *conversations spontanées*⁴⁸ », s'imposent comme moyens d'investigation. En effet, l'observation et l'entretien ainsi que leurs variantes constituent des outils privilégiés pour aborder la problématique que nous étudions.

Et en reprenant, à notre manière, la distinction faite par Laplantine (1996) entre « *voir et regarder* », nous pouvons dire que nos proximités culturelles avec ces acteurs et l'implication directe dans leurs réseaux, nous ont permis de « voir » certaines choses, généralement les accessibles. En revanche, pour aller au-delà, il a fallu « regarder », avec des outils. Mais ces outils ont été utilisés par étape, selon les contextes, les acteurs en face et l'intensité de nos relations avec les acteurs. Car, les premiers jours, nous nous sommes, à chaque fois, limitée à établir des contacts, installer une relation de confiance et mener une observation participante ou une immersion. Et c'est une fois la confiance établie que nous avons pu mener les entretiens et les « *conversations spontanées* ».

3.3.1. L'observation participante et l'immersion

L'usage de l'observation participante, inventée par Bronislaw Kaspar Malinowski et développée par les sociologues de l'École de Chicago dès 1916 avec les travaux de Robert

⁴⁸Outil de collecte utilisé par l'École de Chicago et décrite par Palmer en 1929.

Ezra Park⁴⁹, et l'immersion, une de ses variantes, nécessitent l'implication dans les réseaux de ces populations migrantes, dans leur vie quotidienne, pour les comprendre de « l'intérieur ». Il s'agit donc de participer à leur vie. Elles nous ont permis, d'une part, de découvrir certains aspects de leur quotidien, de leurs pratiques, des situations d'interaction, de co-présence, et, d'autre part, de produire des données importantes, à partir desquelles nous avons pu développer nos théories et de décrire, de façon détaillée, les contextes et lieux de la recherche ainsi que certaines caractéristiques des acteurs.

Par ailleurs, même si notre présence a pu être acceptée ou tolérée, par certains, dès le début, grâce à une appartenance identitaire commune, les attitudes ont été très contrastées lorsqu'il s'agissait d'endosser notre rôle de chercheur, c'est-à-dire mener les enquêtes. C'est surtout dans ces situations que nous nous sommes limitée à l'observation ou à l'immersion.

Cependant, l'observation participante et l'immersion, à elles seules, ne nous ont pas permis de recueillir certains types de données, il a fallu recourir à d'autres outils.

3.3.2. L'entretien et les « *conversations spontanées* »

Ces outils permettant la production d'un discours permettant aux acteurs de relater leurs vécus dans le temps et dans l'espace et même de porter un jugement là-dessus. Il existe différentes variantes de l'entretien mais dans ce travail nous n'avons fait usage que de deux types :

L'entretien semi-directif : pour utiliser cet outil, nous avons, au préalable, établi une grille d'entretien. Et selon les situations, nous avons, tantôt, mené des entretiens individuels, tantôt des « Focus group », appelés aussi entretiens collectifs. Comme notre but était d'appréhender leurs pratiques et parcours de mobilité ainsi que leur mode d'organisation en réseau et d'appropriation des NTIC, nous avons beaucoup effectué d'entretiens biographiques pour avoir, sur une longue durée, une vue d'ensemble de leurs situations, de leurs contextes et conditions de départ et d'arrivée, les territoires de vie ou de passage, leurs rapports à ces différents territoires, etc. Ce procédé nous a aussi permis de recueillir des informations sur leurs activités, ou absence d'activité, leur situation matrimoniale, le statut, migrant régulier ou irrégulier ou encore naturalisé, les aspirations personnelles, les contraintes et les stratégies déployées, etc. Ensuite, à partir de ces données souvent assez vastes, nous avons, à chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, mené des entretiens plus ciblés sur telle ou telle question.

⁴⁹ Cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Bronislaw_Malinowski

Les « *conversations spontanées* » : nous avons été souvent amenée, surtout pour affiner les entretiens déjà menés ou des situations observées, à recourir aux « conversations spontanées », un outil élaboré par l'École Chicago. Cet outil peut être considéré comme une des techniques essentielles de "*l'approche anthropologique en Sociologie*" développée par les chercheurs de Chicago, comme nous l'avons dit montré. Il s'est révélé très efficace à plusieurs reprises lors de notre travail de terrain.

Comme son nom l'indique, les « conversations spontanées » ont été menées souvent sans préparation, à tout moment, sur des durées variables en parlant simplement avec les acteurs et en nous mêlant de leurs discussions. Généralement, elles ont eu lieu à des moments où notre interlocuteur pensait avoir en face de lui, l'amie, la compatriote, la confidente ou une proche, à qui il confie des aspects, intimes ou même confidentiels de son parcours migratoire, sa pratique de mobilité ou sur sa vie tout court ; ou avec qui il discute tout simplement de leur statut commun de migrant, des ragots et des « on dit » sur d'autres migrants. Cela nous a permis souvent de déceler l'opinion, par exemple, des Sénégalais sur un ou plusieurs de leurs compatriotes, d'être au courant des événements qui se sont produits, de la réputation des uns et des autres et de la place de certains acteurs dans leurs réseaux, etc. D'ailleurs nos fréquentations régulières de leurs lieux professionnels ou de vie, sous une casquette autre que celle d'apprentie sociologue, ont fortement favorisé ces « conversations spontanées » lors desquelles nous avons pu recueillir des données essentielles auxquelles nous n'aurions pas pu accéder avec les autres outils.

Ainsi, les entretiens, collectifs et/ou individuels, et les « conversations spontanées », parce qu'ils favorisent l'accès à leurs discours, permettent davantage la compréhension de leurs parcours et de replacer les récits de vie dans leur contexte et dans la durée; pour pouvoir prendre en compte les aspects qualitatifs des acteurs et leurs points de vue sur les situations (Belbah et de Galembert, 2004). Ils permettent aussi de saisir leurs représentations et aspirations personnelles (Becker, 2003), leurs rapports aux différents territoires, espaces de résidence et/ou de circulation ou de travail, leurs réseaux, les modalités de hiérarchisation et de différenciation sociale dans ces organisations, etc., en les mettant en relief dans toute leur complexité.

En conclusion, même si ces différents outils ont été utilisés de façon plus ou moins chronologique, il nous est aussi arrivé, après avoir mené des entretiens, de procéder, en plus, à des observations et « conversations spontanées » pour mieux comprendre certaines situations.

C'est le cas, par exemple, sur les marchés à Toulouse où nous nous rendions presque chaque semaine en tant qu'amie pour voir des commerçants et/ou comme cliente ou bien lors de visites de courtoisie chez certains d'entre eux, etc. Grâce, donc, à notre présence prolongée, sur une longue durée, sur le terrain de Toulouse, par exemple, nous avons pu souvent assister à des événements, parfois, inattendus et qui ont influencé l'évolution de notre recherche, un phénomène rappelant le concept de «*Sérendipité*⁵⁰» développée par Robert King Merton.

La fréquentation assidue de ces lieux a, ainsi, fortement favorisé la mise en application des outils qui se sont révélés riches de sens. Car ils nous ont permis d'observer et d'analyser leurs pratiques, comportements, attitudes, assister à certains événements qui rythment leur quotidien de migrants et/ou circulants et de candidats au départ et dans lesquels s'effectuent et se révèlent des situations de négociations, de co-présence, d'interactions avec des populations diverses, se produisent des discours, se montrent des façons de faire, un savoir-se-débrouiller, etc.

Cependant, avec toutes les difficultés inhérentes à ces outils et celles qui sont liées à la situation migratoire, nous nous sommes adonnée, à certains moments, à un bricolage méthodologique. De ce fait, la façon dont nous les avons utilisés peut être considérée, toute proportion gardée, comme une méthodologie *ad hoc* que nous avons mise en œuvre pour s'adapter à cette réalité. Et l'introduction dans leurs réseaux et l'implication directe ont servi à sa mise en pratique comme ils ont favorisé l'usage de ces outils de collecte de données. Pour analyser les données recueillies avec les outils conventionnels et/ou à travers un bricolage méthodologique, il nous a fallu adopter un modèle d'analyse.

3.3.3. Modèle d'analyse

L'approche compréhensive, en général, et la démarche socio-anthropologique, en particulier, favorisent une approche dynamique du phénomène migratoire des populations étudiées. Cette approche nous a, ensuite, permis de prendre en compte et d'appréhender la diversité de leurs pratiques de mobilité et de les inscrire dans le paradigme de la mobilité. En considérant la multiplicité de leurs territoires de mobilité, des pratiques, des parcours et en partant de la différenciation des acteurs à l'intérieur de ces mouvements, nous procédons à une analyse du mouvement permettant de saisir leurs recompositions, dynamiques et continuités. Et le tout, à travers l'usage du genre comme modèle d'analyse.

⁵⁰D'une manière générale, la "sérendipité" peut être définie comme la caractéristique d'une situation qui consiste à trouver quelque chose d'intéressant de façon imprévue, en cherchant autre chose.

Nos données seront présentées à travers une combinaison de différents modèles que sont la typologie, les typifications sociales et la catégorisation. Des modèles que nous avons utilisés selon les moments mais aussi et surtout suivant la nature des données. Mais ces modèles d'analyse ne constituent pas des cadres rigides.

Leur intérêt réside dans le fait qu'ils favorisent la mise en relief de la complexité des réalités sociales observées et, ce faisant, constituent des instruments idéaux. Ils permettent donc de visibiliser de façon plus fine des formes de mobilité actuelle, qui ne se limitent plus à une migration bipolaire et classique, et de la multiplicité des expériences humaines à l'œuvre dans ces mouvements. Cependant, les types définis, grâce à ces modèles, ne sont pas figés, chacun peut évoluer vers l'autre ou les autres.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Conclusion du chapitre

Nous nous sommes beaucoup interrogée, dans ce travail, sur notre double position et surtout sur les implications subjectives de la recherche de terrain. Même si certains auteurs rechignent à parler des enjeux de cette position, nous avons estimé nécessaire de le faire ici. Ce non pour nous présenter comme une pionnière dans ce domaine ou par volonté d'héroïsation de notre parcours, mais parce que nous pensons, d'une part, que cela peut faciliter la compréhension de nos positionnements théoriques et analytiques. Et, d'autre part, non seulement, cela n'enlève en rien la validité et qualité scientifique des connaissances produites, mais aussi, permet de dépasser la traditionnelle querelle sociologique poussant de nombreux chercheurs à ne pas assumer la part de subjectivité inhérente à notre discipline alors même que celle-ci ne remet aucunement en cause son statut scientifique.

Par ailleurs, nos postures ont permis de cerner les phénomènes sociaux de plus près et de saisir le sens que les acteurs donnent à leurs actions. Cependant, le choix de cet empirisme et l'instrumentalisation de nos proximités avec les acteurs comportent plusieurs pièges qu'il a fallu gérer. À cela, il faut ajouter les difficultés inhérentes à l'enquête de terrain et à l'usage de la méthode qualitative. Une enquête lors de laquelle les caractéristiques du chercheur, quels que soient ces rapports avec son terrain, influent sur les comportements des enquêtés (Cliquennois, 2006), et, par conséquent, sur les données recueillies. En effet, nous avons été actrice parmi d'autres, avec tout ce que cette situation présente comme enjeu. Car les informations distillées dépendaient certainement, non seulement, des contextes, des représentations qu'ils se faisaient de nous, mais aussi, de notre comportement qui a modelé, pour partie, les relations entretenues.

Ainsi, même si nous partageons l'idée selon laquelle la distanciation n'est ni jamais totale ni une condition sine qua non de la production d'une connaissance scientifique, nous nous sommes, tout de même, constamment posée des questions telles que : quelle validité peut avoir la connaissance produite sur cet objet dont nous faisons partie nous-même ? Jusqu'à quel niveau notre proximité culturelle a agi sur notre manière de recueillir les données, de les analyser et de les restituer ? Sommes nous passée à côté de données importantes, ou avons-nous surestimé d'autres, à cause de cette proximité ? Comment sélectionner les informations qui peuvent être divulguées et celles qui doivent être tues sans trahir nos enquêtés ?

Ces quelques questionnements illustrent les difficultés d'ordre éthique et épistémologique auxquelles nous nous sommes confrontées tout au long de notre travail. Mais, au-delà de ces difficultés, nos proximités avec les acteurs et notre démarche méthodologique sont davantage considérées comme des clés qui ont été essentielles pour accéder à leur vécu et à la compréhension de leur parcours.

Toutefois, nous ne minimisons pas leurs conséquences. Car partager le principe de la non neutralité absolue et de l'impossibilité d'une distanciation complète ne veut dire en aucun cas ériger la subjectivité en vertu méthodologique. Parce qu'accepter ce principe ne doit pas nous faire oublier l'exigence et la rigueur que réclame notre discipline pour éviter les pièges d'un « empirisme naïf », pour reprendre (Cicourel, 2003). Mais en accord avec Jacques Ardoino (1983), nous pensons que *"la question de l'implication [et de ses conséquences] est plus d'ordre épistémologique que méthodologique"*.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE

**Toulouse, Barcelone et Dakar. Terrains, populations
et observations : dynamiques socio-spatiales**

Introduction

Menée dans une perspective des Sociologies des rapports sociaux de sexe et des migrations internationales, cette étude porte sur des hommes et femmes mariés ou divorcés, veufs ou célibataires, avec ou sans enfants et vivant à Toulouse, à Barcelone, et ses environs, ou travaillant sur les marchés de Dakar. Ce qui veut dire que la question des femmes et des rapports de genre est au cœur de ce travail. Mais il ne s'agit nullement d'étudier les femmes d'un côté et les hommes de l'autre.

Il ne s'agit pas, non plus, d'une étude comparative de ces populations vivant et travaillant sur des espaces différents, mais plutôt de nous intéresser à leurs pratiques de mobilités et mode d'organisation ainsi qu'aux différentes connexions entre eux, tout en prenant en compte la spécificité de chaque lieu.

Notre population d'enquête constitue un groupe disparate en termes du niveau d'étude des acteurs, leurs conditions de départ et d'arrivée, leurs parcours et pratiques de mobilité, leur âge, leur sexe, etc. Leur âge varie entre 20 et 50 ans et plus.

En ce qui concerne leurs pratiques de mobilité et types d'activités exercées, elle est composée d'« Installés », majoritairement en situation régulière, de « Circulants commerçants » qui n'ont jamais été migrants, de « Candidats au départ » et « Migrants de « retour » » qui se sont reconvertis dans le commerce international. Les caractéristiques de ces différentes catégories seront davantage définies dans la troisième partie. Aussi, elle est composée, à la fois, d'acteurs peu ou pas qualifiés et des qualifiés, voire hautement qualifiés.

Ils sont travailleurs salariés ou commerçants, avec une prédominance, dans certains cas, de la seconde catégorie. Ces hommes et femmes, commerçants installés à Toulouse ou à Barcelone, ou circulant et non domiciliés en migration, ou encore « sédentaires⁵¹ » qui travaillent sur les marchés de Dakar, sont, soit marchands locaux, itinérants, qui ont un magasin, ou encore sont vendeurs à la sauvette, soit entrepreneurs internationaux. Leurs activités sont faites de convoyage de bagages ou relèvent de l'économie de bazar, du négoce au long cours dans des circuits mondialisés, du commerce de détail (Dewitte, 2000), etc.

⁵¹Le qualificatif de sédentaire ne veut dire, en aucun cas, ici que ces commerçants ne bougent pas ou ne sont pas dans une perspective de mobilité, loin de là car nombreux sont ceux qui sont candidats au départ. C'est juste par opposition aux commerçants qui circulent entre le Sénégal et d'autres pays et qui ne sont pas domiciliés en migration, que nous l'utilisons ici.

Quant aux salariés, hommes et femmes, ils travaillent dans des secteurs divers, soit, peu ou pas qualifiés, comme le bâtiment, la restauration, l'agriculture, les services à la personne, le nettoyage industriel, soit dans des domaines qualifiés liés ou pas à leurs compétences et diplômes.

Même si les Wolofs et les mourides y occupent une grande place, ce, en raison de la composition sociodémographique de nos terrains de recherche, ces Sénégalais sont issus de groupes sociolinguistiques, de régions géographiques, de catégories socioprofessionnelles, milieux sociaux, culturels et confessionnels divers.

Sur les trois terrains, notre échantillonnage s'est fait par effet boule de neige. Et comme ce procédé nécessite un certain niveau de confiance entre le chercheur et les acteurs, nous nous sommes appuyée sur des comparses, souvent informateurs précieux, et avons, dans certains cas, instrumentalisé nos proximités avec eux pour nous introduire dans leurs réseaux, comme nous l'avons montré dans la partie précédente.

Souvent, ce sont les enquêtés qui, après un entretien, qui nous ont mis en contact avec d'autres acteurs, en migration ou résidant au Sénégal. C'est ce qui nous a conduite à sortir de nos terrains principaux pour aller dans des lieux environnants. Comme cela a été le cas dans les environs de Barcelone, par exemple. À Dakar aussi, ce type d'échantillonnage nous avait amenée à élargir notre terrain de recherche pour mener des entretiens et observations dans des lieux autres que Sandaga et des autres marchés de la capitale. C'est notre démarche méthodologique, adoptant la perspective compréhensive, qui justifie l'adoption de ce type d'échantillonnage.

Nous avons mené 17 entretiens individuels et/ou collectifs en Espagne (Barcelone, Salou, Terrassa et Granollers), 15 à Toulouse et 10 à Dakar. Parmi l'ensemble de ces entretiens, 17 ont été menés individuellement avec des femmes, résidant, ou circulant, à Toulouse, Paris et Barcelone et 5 *focus group* ont été effectués avec des groupes de femmes, à Dakar et à Salou. À ceux-là, il faut ajouter les moments d'observations participantes, d'immersions et de « conversations spontanées » avec des hommes comme avec des femmes.

Cette deuxième présente essentiellement des données empiriques que nous avons recueillies sur nos différents terrains. Cela veut dire qu'elle présente essentiellement des résultats de terrains qui nous permettent de planter le décor en sortant des généralités de la première partie. Nous essayerons, dans ses différents chapitres, d'une part, de dresser les portraits des

acteurs, de leurs lieux de vie et de travail, de l'historique de leur arrivée et installation à Toulouse et à Barcelone. Et, d'autre part, d'analyser les dynamiques structurelles et conjoncturelles, dans ces villes, et qui peuvent agir sur leurs parcours et la place des marchés dakarois dans les mouvements internationaux sénégalais. Il s'agira, donc, de présenter une photographie des lieux et contextes. De même, nous justifierons, à chaque fois, les raisons du choix de chacun des trois terrains d'étude.

Ayant adopté une approche socio-anthropologique et la démarche compréhensive, la description est considérée ici comme le compte rendu de l'observation (Olivier de Sardan, 2003) consistant, à la fois, à voir et « à faire voir » (Laplantine, 1996 : 8), mais aussi, à transformer « le regard en langage », en se basant sur nos observations. De ce fait, elle constitue un élément important de notre appareillage méthodologique. En effet, la description, dans le temps et dans l'espace, est d'autant plus importante dans ce travail qu'elle nous permet, non seulement, de délimiter nos lieux d'étude, de contextualiser les mouvements des acteurs, mais aussi, et surtout, de dresser les cadres et situations, sociohistoriques, dans lesquels se situent les phénomènes, les actions et les interactions, que nous analysons tout au long de ce travail.

Ainsi, les éléments, présentés ici, sont recueillis grâce aux outils de collecte utilisés dans ce travail, donc de nos journaux de terrain et de recherche, et d'autre part, viennent de documents personnels des acteurs ou des associations, et, dans une moindre envergure, de travaux réalisés par d'autres chercheurs.

Chapitre IV. Toulouse, une terre de mobilité sénégalaise peu étudiée

Introduction

Nous avons commencé à travailler sur les mobilités sénégalaises dans la ville rose en 2001 en Maîtrise et ensuite en DEA, en 2002. À l'époque notre choix était motivé, d'une part, par des raisons matérielles, nous y vivons, donc par la proximité du terrain. Mais aussi, parce que les mobilités sénégalaises à Toulouse sont peu connues et peu étudiées et restent, très souvent, assimilées à la migration des étudiants, bien que cette catégorie y occupe une part importante, comme le verrons dans le dernier chapitre de la troisième partie. Cette ville souffre donc d'une grande invisibilité car, généralement, les études portant sur les mouvements des Sénégalais en France prennent, presque toujours, Paris et Marseille comme terrains de recherche. Le choix récurrent de ces deux villes s'explique sûrement par la place incontournable qu'elles occupent dans l'histoire de ce mouvement depuis ses débuts, mais aussi, par le nombre de Sénégalais qui y résident et/ou y circulent.

Malgré le fait que les populations sénégalaises, résidant dans ces deux villes se soient fortement diversifiées, ces travaux portent, généralement, sur deux catégories, et non les moindres, de migrants sénégalais. En effet, Marseille apparaît souvent comme le terrain d'étude sur les Mourides et les Wolofs, alors que Paris est souvent celui des Soninkés et Haalpulaars originaires de la Vallée du Fleuve Sénégal.

À Toulouse les rares travaux, dont nous avons connaissance, sont des mémoires de Maîtrise ou de DEA, parmi lesquels, ceux de Niang (2003) qui s'est intéressé, entre autres, à la migration mouride dans la ville rose. L'intérêt de la ville rose, pour nous, réside dans le fait que ce terrain laisse apparaître, et permet de prendre en compte, la diversité des profils, caractéristiques, origines sociales et géographiques, motivations officielles, pratiques et parcours de mobilité, etc., des populations sénégalaises en mouvement aujourd'hui. Car, étant une des plus importantes villes universitaires françaises, Toulouse accueille, depuis plusieurs décennies, des vagues d'étudiants sénégalais et le phénomène gagne en ampleur d'année en année. Mais, malgré leur importance, les étudiants ne constituent qu'une catégorie parmi d'autres. Ce sont toutes ces raisons qui justifient le choix de ce terrain.

4.1. Historique de l'installation sénégalaise dans la ville rose

Comme toutes les villes françaises, et occidentales de façon globale, Toulouse est une mosaïque dans laquelle se côtoient des personnes d'origines diverses et de caractéristiques variées. Depuis longtemps, elle constitue une terre d'accueil de diverses populations migrantes, ayant quitté leur terre natale pour diverses raisons. Il semblerait que c'est entre les deux guerres mondiales que commencèrent les arrivées de migrants dans cette ville. Une situation qui s'explique, en partie, par le développement économique important de la région toulousaine à l'époque (Niang, 2003). Toutefois, les arrivées et installations de populations étrangères dans cette ville ne sont pas uniquement liées à son essor économique.

Les Espagnols ont été les premières populations étrangères à s'installer dans la ville rose. En effet, Toulouse a été la capitale de l'exil républicain espagnol et des Espagnols de France. Ainsi, en plus des raisons économiques, leurs arrivées étaient aussi liées à la guerre civile et le règne franquiste, qu'ils fuyaient. Le franquisme avait poussé près de 100.000 (Moudenc, 2006) républicains et leurs familles à s'installer à Toulouse.

Quant aux mobilités sénégalaises dans cette ville, leur début est difficile à dater de façon précise. Cependant, selon différentes informations, il semblerait qu'elles débutèrent dans les années 30 avec l'arrivée des étudiants. Parmi lesquels, on peut citer Birago Diop (1906-1989), un des écrivains sénégalais d'expression française les plus connus, au moins en Afrique, qui a suivi des études de médecine vétérinaire dans la ville rose. D'ailleurs, c'est à partir de cette ville qu'il s'associa au mouvement de la Négritude, initié par Senghor et Césaire. Mais durant la Seconde Guerre, ces arrivées d'étudiants s'étaient estompées et ce n'est qu'à partir du début des années 50 qu'elles reprendront réellement à Toulouse, comme dans d'autres villes françaises, d'ailleurs. Dans la vague des années 50, on peut citer la présence d'Abdoulaye Bara Diop, un des premiers sociologues sénégalais, qui est arrivé à Toulouse en 1954 pour poursuivre ses études, avant d'aller les terminer à Marseille.

Et dans cette migration estudiantine à Toulouse, surtout ces dernières années, les jeunes femmes y occupent une part importante, malgré la prédominance masculine. Et leur nombre ne cesse de progresser d'année en année et en même temps que l'évolution de la scolarisation des femmes au Sénégal et de leur arrivée dans l'enseignement supérieur. Si certains parmi ces étudiants et étudiantes étaient de nouveaux bacheliers, au moment de leur arrivée, nombreux sont d'anciens étudiants des universités de Saint-Louis et de Dakar, qui, donc, ont débuté leurs études universitaires au Sénégal avant de venir les poursuivre en France, grâce à une

bourse ou avec leurs propres moyens. Ils s'inscrivent dans des disciplines et filières très variées dans les différentes universités, IUT et Ecoles supérieures que compte l'agglomération toulousaine.

Et un des facteurs qui a favorisé, et qui favorise encore aujourd'hui, ces arrivées successives est la constitution de réseaux permettant de les accueillir. Nous reviendrons sur les mobilités des étudiants dans le dernier chapitre de la troisième partie.

À côté de celles des étudiants, nous pouvons aussi signaler les installations, après la Seconde Guerre mondiale, d'une poignée de « Tirailleurs sénégalais » et qui, ensuite, ont fait venir leur famille. Et au fil du temps, ces étudiants et anciens combattants ont été rejoints par les travailleurs migrants. En effet, ces derniers, et surtout les commerçants, ont commencé à s'installer dans la ville rose à partir des années 70. Le premier groupe était constitué de commerçants établis à Paris qui sillonnaient les villes françaises et européennes pour commercialiser l'Art Nègre et qui ont fini par s'installer à Toulouse à partir d'où ils mènent, dorénavant, leurs périples. En s'installant, ils firent de cette ville un des points d'« ancrage » des commerçants sénégalais. Comme le disait Serigne T. (46 ans), un proche de ces pionniers, cette installation s'expliquait par la « *saturation de Paris* » (Toulouse, 2006) et les opportunités qu'offrait la ville rose à l'époque. C'est par hasard que cette installation s'est produite car c'est après être venus à une foire à la rue Colombette qu'ils décidèrent d'y rester. À l'époque, Toulouse n'occupait pas une place importante dans les itinéraires commerciaux des Sénégalais et n'était pas vraiment connue d'eux. Et un jour, lors de leurs péripéties commerciales, deux commerçants Sénégalais, A. S. et G. T., entendirent parler, dans le train, de la foire qui se tenait dans cette ville. Ils décidèrent alors de s'y arrêter, pour, ensuite, s'y installer quelque temps après (Niang, 2003). En ce sens, un commerçant disait :

« Les vieux allaient en Hollande, en Benelux, en Espagne, dans d'autres villes de France (...) Toulouse était peu connue et c'est par hasard qu'ils y sont venus (...) il y avait des opportunités ici et c'était moins saturé, comparé à Paris et Marseille (...) Nous sommes venus, ensuite, les rejoindre (...) le Modou suit les opportunités et n'habite nulle part, il a toujours sa valise prête pour reprendre la route quand des opportunités se présentent »
(Serigne T., 46 ans, 2006).

L'installation à Toulouse de ces commerçants suit donc la logique de leur conquête de territoires et d'espaces commerciaux à travers la France et l'Europe, d'une manière générale.

Cette agglomération constituait, donc, à l'époque, un terrain quasi vierge pour le commerce itinérant sénégalais et il a fallu le conquérir.

À travers les propos de cet enquêté, nous pouvons aussi constater que, même déjà à l'époque, la place des réseaux, surtout familiaux et d'origine géographique, était déterminante dans le choix du premier lieu d'installation et dans les arrivées d'autres acteurs. De ce fait, ces pionniers ont été rejoints par d'autres Sénégalais, leurs fils, neveux, frères de sang ou frères mourides, amis, etc., jusqu'à former, aujourd'hui, une population importante dans cette ville.

De même, les propos de Serigne T. révèlent aussi l'idée selon laquelle ces populations sont toujours en partance et même s'ils s'installent, la mobilité prime toujours car ils peuvent repartir à tout moment. Une idée qui constitue un des fils conducteurs de cette thèse.

En somme, les mobilités sénégalaises dans l'agglomération toulousaine ont débuté avec les arrivées des étudiants, l'installation de quelques anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, elle ne deviendra un phénomène effectif qu'avec l'arrivée de ces commerçants qui ont été rejoints par d'autres commerçants, des travailleurs salariés et d'autres étudiants.

Et après un début difficile pour se loger, car allant d'hôtels en hôtels, ces commerçants pionniers ont pu obtenir un logement fixe au foyer de la rue Hélot. Et au fil du temps et des arrivées d'autres migrants travailleurs, surtout commerçants, d'autres foyers, comme UNESCO ou Stalingrad, viennent s'ajouter à la liste des lieux de résidence de certains Sénégalais, tandis que d'autres logent dans des appartements privés. Mais, aujourd'hui, bien qu'ils soient dispersés dans différents quartiers et lieux d'habitation de la ville, le foyer de la rue Hélot occupe une place importante dans l'histoire des mouvements sénégalais, surtout de ceux des commerçants, à Toulouse. Car il a été, et l'est encore aujourd'hui, certes moins qu'avant, un premier lieu d'hébergement pour des migrants qui débarquent dans cette ville. Aussi, c'est à partir de ce lieu que la dispersion dans la ville rose et ses environs, s'est effectuée pour certaines catégories d'acteurs. En effet, beaucoup de migrants, et même des étudiants, ont habité dans ce foyer durant leurs premiers mois, voire premières années, de leur migration avant de partir habiter ailleurs. L'importance de ce lieu dans l'hébergement des migrants installés dans cette ville, comme dans l'aide aux nouveaux arrivants, migrants travailleurs ou étudiants, s'explique aussi, d'une part, par le fait qu'il abritait le dahira mouride et la figure la plus importante du Mouridisme y loge. Et, d'autre part, parce que la migration des commerçants sénégalais à Toulouse est aussi une histoire de famille.

Comme en témoignent ces propos de ce migrant :

« J'occupe actuellement l'appartement qu'occupait mon père ici (...) je suis venu le rejoindre ici, non pas pour faire du commerce, mais pour étudier car je suis venu après mon bac (...) j'ai fait mes études à Arsenal mais à la mort de mon père, j'ai dû reprendre son commerce (...) Du temps de mon père, tous les Modous, qui vivaient ici, avaient des liens de parenté et comme ils ont été rejoints par des membres de leur famille, ces liens continuent (...) Mon voisin d'en face, par exemple, c'est mon cousin, celui qui est de l'autre côté aussi, ainsi de suite, et c'est pareil aussi pour d'autres personnes » (M. S. M., 38 ans, 2004).

Et même s'ils y cohabitent avec d'autres populations migrantes, et surtout maghrébines, ce foyer constitue le fief des Sénégalais de Toulouse. D'ailleurs c'est un Sénégalais, Serigne T., qui est le délégué des résidents.

Aujourd'hui, la majorité des Sénégalais habitent en dehors de ce foyer, et des autres d'ailleurs. Mais Héliot continue toujours à être l'adresse toulousaine des migrants sénégalais la plus connue. Ainsi, c'est grâce à la solidarité des pionniers, l'entraide entre parents ou disciples mourides, ou encore tout simplement entre Sénégalais, que la migration de travail des Sénégalais à Toulouse s'est développée. Toutefois, même si nous avons démontré la place qu'occupait, et qu'occupe aujourd'hui encore, le foyer de la rue Héliot dans l'hébergement de certaines catégories, il faut savoir qu'il n'y a pas de quartier précis où se concentrent les Sénégalais de Toulouse, comme cela est le cas à Barcelone, par exemple. Ils sont dispersés un peu partout à travers la commune toulousaine et dans les communes environnantes comme Blagnac, Tournefeuille, Colomiers, etc. Et si les familles habitent généralement dans les communes environnantes, mais aussi dans quelques quartiers comme Ranguel ou les Minimes, les étudiants, quant à eux, et à moindre mesure, les commerçants et surtout, ceux qui vivent ici sans leurs épouses, résident majoritairement dans Toulouse intra muros et surtout au centre.

Même si certains étudiants et familles sénégalais résident dans des quartiers comme Empalot ou le Mirail, il n'y a pas une présence sénégalaise importante dans les zones dites sensibles.

Le statut de Toulouse comme lieu d'installation des migrants sénégalais s'illustre aussi par la création, en 1973, de l'Association des Travailleurs Sénégalais de Toulouse (ATST), initiée par des travailleurs installés dans toute la région Midi-Pyrénées. Même si elle s'appelle l'association des travailleurs, elle comptait, à ses débuts, parmi ses membres, des étudiants.

Aujourd'hui, elle regroupe essentiellement des travailleurs salariés, dont certains sont d'anciens étudiants ou d'anciens combattants, et des commerçants. Le but de l'association était, au moment de sa création, de favoriser et faciliter l'installation des Sénégalais dans la ville rose, mais aussi, dans la région, de façon générale, leur apporter un soutien moral et affectif, les aider dans leurs démarches administratives, etc. D'après son président de 2006, (Le Soleil, 2006), les objectifs de l'association se sont élargis en même temps que l'augmentation du nombre de ses membres et des Sénégalais résidant dans cette ville mais aussi de la diversification de leurs caractéristiques. Parce que, d'après toujours le président, l'association travaille aussi avec des acteurs socio-économiques comme des ONG ainsi qu'avec les autorités sénégalaises pour favoriser le retour des migrants et leur insertion au Sénégal.

Elle oeuvre aussi pour la promotion de la culture sénégalaise à Toulouse et sa région à travers des rencontres culturelles dans le domaine culinaire, de la musique, de la danse, etc. En outre, dans le cadre de la coopération décentralisée, l'association, selon toujours son président, a permis la création d'unités de pêche dans un village sénégalais et l'accès à l'eau potable dans un autre village (*Le Soleil*, janvier 2006).

En plus de cette association des travailleurs, verra le jour, en 1986, l'Association des Stagiaires et Etudiants Sénégalais de Toulouse (ASEST). L'ASEST regroupe essentiellement des étudiants et a pour but de créer les conditions favorables à leur bonne intégration dans l'agglomération, et, par conséquent, favoriser leur réussite universitaire. La création de l'ASEST montre aussi qu'à côté de ces commerçants et autres migrants travailleurs salariés, les étudiants occupent une place importante, aussi bien numériquement que sur le plan de l'histoire, dans les mouvements sénégalais à Toulouse.

4.2. Caractéristiques sociodémographiques et types de mobilité

La population à Toulouse est donc constituée d'anciens combattants, de migrants de travail, commerçants ou salariés, d'étudiants mais aussi d'anciens étudiants qui sont restés à la fin de leurs études pour devenir des travailleurs. Et les caractéristiques et profils des acteurs,

hommes et femmes confondus, sont très diversifiés, plus qu'à Barcelone pour certains cas, de même que leurs motivations migratoires et conditions d'entrée.

Il est difficile de chiffrer la population sénégalaise à Toulouse dans son ensemble et selon les catégories, en particulier. Mais selon des sources différentes, il y aurait dans la région, près de 7.000 Sénégalais, dont 1.200 étudiants.⁵² Des chiffres significatifs mais qui sont à prendre avec précaution car, non seulement, ils ne prennent pas en compte les sans-papiers, mais aussi, il n'existe pas, ou peu, une catégorisation des populations étrangères, ou d'origine étrangère, originaires d'Afrique subsaharienne selon leur pays d'origine.

Au début, cette population, toute catégorie confondue, était essentiellement masculine, mais aujourd'hui, sa féminisation est devenue une chose réelle et effective. Ces femmes sont arrivées dans des conditions variées. Mais le regroupement familial et la poursuite des études constituent leurs principales raisons officielles d'entrée en France. Toutefois, de plus en plus de femmes y viennent pour travailler, donc, en dehors du cadre du regroupement familial et des études. Cependant, bien qu'elles soient essentiellement motivées par des raisons économiques, la majorité d'entre elles viennent y rejoindre un proche. Peu sont, ainsi, celles qui y sont arrivées sans y avoir une attache.

Certains, parmi les Sénégalais de Toulouse sont des sans-papiers, cependant, toutes catégories confondues, l'essentiel de la population, que nous avons rencontrée, est en situation régulière. Certains acteurs se sont, même, naturalisés alors que nombreux sont ceux qui disposent d'une carte de résident de 10 ans. Quant aux étudiants, ils ont le permis de séjour « élève/étudiant », valable un an et renouvelable sous certaines conditions. Mais il existe aussi des sans-papiers dans cette catégorie.

En outre, même si les ruraux et analphabètes y sont très représentés, la place des citadins et des instruits y est de plus en plus importante. Si les commerçants sont, généralement, issus du bassin arachidier, les étudiants, anciens étudiants et autres migrants travailleurs viennent presque de tous les coins du pays, mais avec une part de plus en plus importante de ressortissants des grandes villes du pays et de la capitale sénégalaise. Tous les groupes sociolinguistiques y sont représentés, mais avec une part importante des Wolofs, ou ceux qui

⁵²Cf. <http://rubriquesetbroc.over-blog.net/archive-01-03-2006.html>

ne parlent que le Wolof, surtout chez les commerçants. Aussi, le Mouridisme, chez les commerçants, les travailleurs salariés comme chez les étudiants, semble être la confrérie la plus représentée, ou du moins la plus connue et la plus active, dans la ville rose.

4.3. Secteurs d'activités, la place importante du commerce

Les secteurs d'insertion et types d'emplois occupés par ces Sénégalais sont très variés et à l'image des caractéristiques et profils de ces derniers. Certains occupent des emplois salariés alors que d'autres optent pour le travail indépendant. Certains de ces emplois sont qualifiés alors que d'autres sont peu ou pas qualifiés et, même, précaires. De ce fait, le profil du migrant sénégalais, ou d'origine sénégalaise, travailleur à Toulouse, va du chef d'entreprise à l'ouvrier en passant par le cadre supérieur, le Maître de conférence à l'université, la femme de ménage, l'agent de sécurité, le commerçant et la commerçante, etc. Parmi ces activités, la plus visible dans l'espace public toulousain est le commerce forain dans les marchés de la ville et de ses environs. De ce fait, il nous semble important de s'y arrêter un peu.

4.3.1. Un « habitus » de commercer : spécialité, marchands forains

Comme dans d'autres villes françaises et pays migratoires, le commerce occupe, depuis très longtemps, une place de choix dans les activités des populations sénégalaises de Toulouse. Mais si dans les autres villes et pays migratoires, certains, au bout de quelques années ouvrent un magasin, tel n'est pas le cas à Toulouse. Car les commerçants, même les pionniers qui sont toujours dans cette ville, restent dans le commerce itinérant. Cependant, il semblerait que des commerçants, il y a quelques années, ont tenté de s'établir en ouvrant des commerces. Mais, aujourd'hui, à notre connaissance, il ne reste plus qu'un restaurant sénégalais à Toulouse, tous les autres commerces ont fermé. Cette façon de pratiquer le commerce, qui est pour certains, un créneau « *de première implantation* » (Belbahri, 1992 : 71) et, pour d'autres, une réelle niche d'insertion, constitue un des éléments caractéristiques des activités commerciales sénégalaises en migration, et surtout à Toulouse, pour ce qui est de nos terrains européens. S'intéressant aux forains sénégalais de Lyon, Belbahri montre qu'il s'agit là d'une autre forme entrepreneuriale de la part des populations étrangères résidant en France et d'une « *pratique originale de la ville* » (Belbahri, 1992 : 64).

L'importance du commerce forain chez ces populations peut s'expliquer, d'une part, par leur pratique spatiale consistant à une « *migration par intermittence* », comme nous le verrons dans la troisième partie, et qui fait que de nombreux acteurs s'absentent, pour plusieurs mois

durant lesquels ils retournent au Sénégal. Et, d'autre part, par le fait que ce commerce permet aux acteurs de payer moins de charges et/ou de dissimuler certains de leurs revenus qu'ils ne déclarent pas, de même que des mésaventures rencontrées par ceux qui ont déjà tenté d'ouvrir un magasin. Comme en témoignent les propos de ce commerçant forain :

« Travailler sur les marchés comporte plusieurs avantages, on paie moins de charges, je veux dire qu'elles sont moindres par rapport à quelqu'un qui a magasin, par exemple (...) on est plus libre aussi (...) Parce qu'on peut partir quand on veut, s'absenter plusieurs mois, alors que quand on a un magasin, que l'on soit là ou pas, il y a toujours des charges à payer, alors qu'au marché, on ne paie que quand on travaille (...) Oui on peut confier le magasin à quelqu'un d'autre quand on s'absente (...) Certains l'ont essayé mais ça a mal fini (...) Nous sommes des Modous, nous sommes là pour gagner de l'argent, et si nous avons opté pour les marchés, c'est parce qu'ils nous permettent de gagner de quoi vivre et nourrir nos familles, acheter une maison, etc. (...) » (Laye, 37 ans, 2006).

Au regard de ce discours, ce sont, entre autres, la liberté de circulation, de pouvoir partir au Sénégal sans être obligé de continuer à payer des charges, la possibilité de dissimuler une partie de leurs revenus, les mésaventures qu'ont connu ceux qui ont tenté l'aventure des commerces établis, etc., qui justifient le choix, pour beaucoup, d'être et de rester forains. Si les migrants la pratique, c'est parce qu'elle répond aux besoins et projets migratoires de certains. En plus de ces raisons évoquées par cet enquêté, cette pratique du commerce est aussi héritée du début de l'instauration du système commercial sénégalais en France et en Europe, décrite par Salem (1981). Bien qu'au fil des années, des commerces aient été ouverts dans des villes comme Paris ou à Marseille, par exemple, le commerce itinérant reste une tradition très ancrée dans les activités commerciales sénégalais en territoires migratoires.

À Toulouse, les deux marchés les plus fréquentés par ces forains sont celui de la place du Capitole, qui a lieu les matinées du mardi, jeudi, vendredi et samedi et toute la journée du mercredi, et celui de place Saint Sernin, fréquenté, essentiellement, par ces commerçants le dimanche matin. En plus de ces marchés, certains d'entre eux exercent aussi le commerce forain dans d'autres marchés de la commune de Toulouse, des communes environnantes mais aussi dans d'autres villes de la région et autres régions du Sud, voire au-delà. Ainsi, si certains commerçants ne travaillent que sur un ou deux marchés et restent dans les environs de

l'agglomération toulousaine, d'autres, en revanche, n'hésitent pas à changer de ville chaque jour de la semaine pour travailler sur un marché, une ville et une région différents. Cela veut dire qu'en plus de ces marchés, certains commerçants en fréquentent d'autres situés dans les communes environnantes, dans la région Midi-Pyrénées et même dans d'autres villes et régions de France, de même que les foires et festivals estivaux. Généralement, ce sont davantage les antiquaires et autres commerçants qui vendent essentiellement des produits « ethniques » qui vont dans ces manifestations estivales.

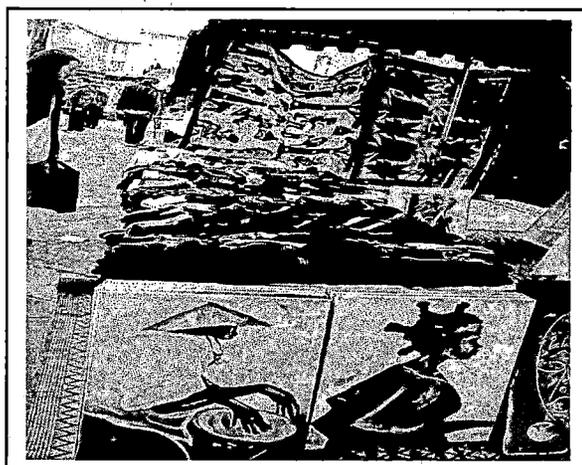
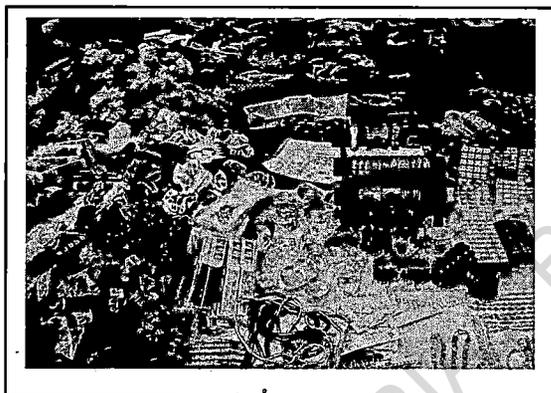
Dans les marchés du Capitole et de Saint Sernin, comme dans les autres d'ailleurs, les Sénégalais cohabitent avec d'autres populations étrangères, ou d'origine étrangère, surtout maghrébine ainsi que des autochtones. Parmi les populations d'Afrique Subsaharienne, ils sont ceux qui pratiquent le plus ce type de commerce. De ce fait, comme le disait D.A. (38 ans), les Sénégalais sont, souvent, les « *seuls noirs* » sur ces marchés. Leur nombre important au marché du Capitole, par exemple, témoigne de place de cette pratique dans leurs activités commerciales. Selon, F.ND. (36 ans), commerçante foraine, sur les 90 places que compte le marché du mercredi, les Sénégalais y occupent 30. Mais ce nombre officiel ne traduit pas toute la réalité car si 30 Sénégalais sont titulaires de places, il faut savoir que nombreux sont ceux qui les partagent avec d'autres Sénégalais, qui ne sont pas titulaires, vendeurs détaillants ou grossistes, ou encore qui sont commerçants de passage résidant dans d'autres villes ou pays. La majorité des commerçants, qui écoulent leurs marchandises dans les marchés de Toulouse, résident dans cette ville. Cependant, certains viennent d'autres villes et régions du Sud. C'est le cas, par exemple, des grossistes viennent, essentiellement, de Bordeaux et d'Agen. D'autres encore, un ou deux, sont des « Saisonniers » qui viennent du Sénégal pour y travailler durant la période estivale. Nous reviendrons sur ces grossistes et ces « Saisonniers » dans la troisième partie.

Traditionnellement, les commerçants sénégalais vendent des produits dits « ethniques », venant du Sénégal et/ou d'autres pays africains, comme les masques, statuettes et autres objets d'art mais aussi des vêtements, bijoux, linges de table, des tableaux, etc. Certains commerçants continuent actuellement dans ce créneau, pendant que nombreux se sont convertis au bazar. En effet, avec le déclin que connaît actuellement le commerce de l'Art Nègre et l'arrivée du bazar asiatique, italien et espagnol, beaucoup de commerçants sénégalais ont abandonné, complètement ou en partie, la vente des produits africains. De ce fait, si certains, essentiellement les antiquaires, résistent encore et ne vendent que des objets d'art

africains, d'autres, en revanche, se sont tournés vers le bazar et varient leurs produits en fonction des saisons. Ainsi, si en hiver, ce sont les gants, écharpes, et autres produits, qui dominent, l'été voit arriver, sur leurs étales, les lunettes de soleil, colliers, sacs, vêtements africains, et autres accessoires de mode.

Cette évolution apparaît clairement dans les quatre photos représentées ci-dessous.

Photos : Étales de commerçants sénégalais dans les marchés toulousains



Sources : Oumoul Khaïry Coulibaly-Tandian, 2007.

En effet, ces photos montrent que le commerce de l'Art Nègre côtoie celui du bazar sur les étales des Sénégalais de Toulouse. Le commerce de l'Art Nègre résiste, cependant, le bazar a pris une grande place dans les activités des migrants commerçants sénégalais. Nombreux sont ceux qui vendent, soit exclusivement, soit en même temps que des produits « ethniques », des produits bazar. Hormis le vendeur des masques et statuettes représentés sur une de ces photos, la plupart commercialise, surtout l'hiver, en plus, des gants, écharpes, bonnets et autres produits d'hiver à côté des tissus, tableaux, autres produits venant du Sénégal ou d'un autre pays africain ou encore de l'encens originaire d'Asie. D'une part, cette situation s'explique, entre autres, par le fait que l'hiver est moins propice au commerce des produits « ethniques ». Et, d'autre part, elle témoigne de la capacité d'adaptation de ces populations à l'évolution de leur activité et à la demande du moment de la clientèle.

Ces différentes photos sont, donc, représentatives du commerce forain sénégalais en migration aujourd'hui. La première représente un étale fait uniquement d'objets d'art africain vendus par un « vieux » migrant qui depuis son arrivée en migration dans les années 70 vend les mêmes objets. Les deuxième et troisième montrent le stand d'une des femmes foraines qui s'est totalement convertie à la vente de bazar. Ainsi, se côtoient sur son étal, gants, écharpes, bonnets, sacs, bijoux, serre-têtes, barrettes, etc. La quatrième et la cinquième photo représentent un stand où se côtoient les produits « ethniques » et le bazar.

Mais quels que soient les produits qu'ils vendent, leurs activités rentrent dans la variété des formes d'entrepreneuriat et de l'« *ethnic business* » mises en place en France, comme dans d'autres territoires migratoires, par des populations étrangères, ou d'origine étrangère. Nombreuses ont les recherches qui se sont intéressées à ce phénomène urbain, comme nous l'avons déjà montré dans le deuxième chapitre de la première partie.

4.3.2. Marchés du Capitole et de Saint Sernin, comme « *territoires circulatoires* »

Dans ces marchés, des générations de migrants sénégalais se succèdent et cohabitent à la fois, de même qu'ils côtoient d'autres populations, des commerçants ou clients. Ces endroits, comme d'autres dans l'agglomération toulousaine, prennent une place importante dans leur itinéraire commercial et constituent une plaque tournante de leur commerce. Ce sont des territoires multifonctionnels où se mêlent commerce formel et commerce informel et constituent des lieux relais (Battegay, 2003), des carrefours où se tissent différents types de relations, où se rencontrent des réseaux de nature différente et par où circulent toutes sortes d'informations. Ce sont aussi des endroits où se rendent les Sénégalais de Toulouse mais aussi des communes environnantes pour prendre des nouvelles du pays, rencontrer d'autres

Sénégalais, discuter de la politique au Sénégal, mais aussi en France, et d'autres phénomènes sociétaux qui rythment la vie de ceux qui sont restés au pays ou sont en migration. Pour certains, surtout les nouveaux arrivants, le passage dans ces marchés peut permettre, pour un temps, d'oublier la solitude et de rencontrer d'autres compatriotes.

Par ailleurs, ce sont aussi des lieux où les migrants, mais aussi, les autres populations qui les fréquentent, naviguent incessamment entre différents univers de normes, différentes cultures et où se croisent différentes formes de mobilité, des migrants de passage, des « Circulants commerçants », des « Installés », grossistes ou détaillants, etc. Ils peuvent être, donc, considérés comme des lieux de métissage, quelle que soit sa profondeur, où l'on peut observer, dans la cohabitation avec d'autres marchands ou dans le marchandage avec les clients, des façons de faire et d'entrer en relations variées. Des pratiques qui sont faites de négociations et d'interactions entre individus issus de différents univers. Dès lors, ces marchés, surtout celui de la place du Capitole, prennent des caractéristiques de la « région morale » développée par l'École de Chicago, dans la mesure où, même de façon éphémère et ponctuelle, des populations différentes s'y rencontrent, s'y superposent de par leurs mobilités locales, quotidiennes, hebdomadaires ou internationales.

Comme le montre la photo suivante en comparaison avec les quatre précédentes.

Photo : Étales de bouquinistes au Marché de Capitole



Source : Coulibaly-Tandian, 2007.

La photo suivante, ajoutée à celle précédente, témoigne de la diversité des catégories de commerçants, et de leurs origines, qui se côtoient dans ce marché, de même que les types de produits qui y sont vendus. Ainsi, à côté des Sénégalais qui commercialisent du bazar et où des

produits « ethniques », on trouve des commerçants nationaux qui, eux, vendent d'autres types de produits de marchandises, comme les livres ou DVD d'occasion, par exemple. Cette diversité des commerçants et des produits favorise celle des populations et catégories de populations qui constituent la clientèle du marché du Capitole comme celui de Saint Sernin, d'ailleurs.

En somme, ces marchés prennent part dans un ensemble territorial fréquenté et/ou traversé par les migrants et populations locales, à des temporalités et rythmes variables, abritent des activités et pratiques variées, révèlent des compétences relationnelles de certains acteurs. Ils constituent aussi des lieux de référence pour les migrants, quelle que soit la catégorie, et de supports de leurs réseaux. En ce sens, ils peuvent être considérés comme des « *territoires circulatoires* » (Tarrus, 1993) où s'articulent mobilité et installation, chacune sous différentes formes.

Par ailleurs, sur ces marchés, les traditionnels commerçants et les anciens travailleurs salariés, devenus commerçants, cohabitent avec quelques anciens étudiants, qui après leurs études, ou les ayant interrompues pour diverses raisons, se sont convertis au commerce forain. Si certains d'entre eux sont des parents proches, fils par exemple, de commerçants qui ont travaillé sur ces marchés, d'autres, en revanche, y sont arrivés sans réellement connaître le domaine ni y avoir déjà une attache. Généralement, cette dernière catégorie a bénéficié, d'une façon ou d'une autre, de la solidarité des commerçants sénégalais, présents déjà sur ces marchés, pour débiter leurs activités. Ces arrivées d'anciens étudiants dans le domaine du commerce, observé à Toulouse, ont été aussi montrées par Bertoncello et Bredeloup (2004), qui dans leur typologie des « figures emblématiques » du migrant africain à Marseille, avaient identifié celle de « l'Aventurier ». L'arrivée de cette figure, symbolisant des anciens étudiants diplômés en mal de reconversion et devenus commerçants forains, découle d'un ajustement de leurs projets et parcours migratoires et d'une redéfinition de leurs aspirations personnelles. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

Comme nous l'avons fait pour Toulouse, nous allons tenter de décrire la présence de la population sénégalaise à Barcelone et les dynamiques de cette ville qui influent sur leurs parcours.

Chapitre V. « Barça ou Barsax⁵³ » : Barcelone comme nouvelle terre promise

Introduction

La Catalogne est depuis plusieurs siècles une terre d'immigration, d'abord d'Espagnols originaires des autres régions les plus pauvres du pays, ensuite, d'étrangers venant d'autres pays et d'autres continents, parmi lesquels les Subsahariens, de façon globale et les Sénégalais, en particulier. En effet, jusqu'à la fermeture de la migration de travail en France, en 1974, la Catalogne, comme d'autres régions espagnoles, ne constituait, pour les Sénégalais, qu'un axe dans leurs circuits commerciaux estivaux. C'est avec les difficultés d'entrée et de séjourner en France qu'ils ont commencé à s'y installer, au début par défaut, et, ensuite, par choix. Et c'est à partir du début des années 90, et surtout de 1991, avec les mesures de régularisation massive, que les Sénégalais commencèrent à la considérer comme une terre d'installation, en plus d'être une de circulation. Ainsi, d'une porte d'entrée vers la France, pour certains, et de lieu de repli, pour d'autres, de circulations commerciales estivales, pour d'autres encore, la Catalogne, comme d'autres régions espagnoles, est devenue au fil des années, de son développement économique, des nombreuses séries de régularisations, etc., qu'elle offre, de la relative perméabilité de ses frontières, une terre d'installation et de circulation prisée par les populations, malgré les restrictions de plus en plus sévères. Et place importante de l'Espagne, en général, s'accroît au fil des années jusqu'à atteindre, ces derniers temps, un seuil sans précédent. Les événements de l'automne 2005 au Maroc et surtout les arrivées de milliers de « Cayucos » durant toute l'année 2006, expriment cet engouement. Et d'ailleurs le titre de ce chapitre, « Barça ou Barsax », (Barça ou l'au-delà), est un des nombreux slogans lancés, ces dernières années, par ces jeunes candidats à la migration vers l'Espagne, via la mer. En reprenant comme titre ce slogan, nous voulons insister sur la place importante qu'occupe Barcelone, qui symbolise l'Espagne tout court, voire l'Europe, dans les représentations populaires sénégalaises et dans le choix des destinations par les candidats actuels à la migration. Car ce pays, pour les migrants et candidats à la migration d'aujourd'hui, représente ce que représentait, les décennies passées, la France.

Bien que le redéploiement des Sénégalais vers l'Espagne, ni la migration clandestine et encore moins la dangerosité des routes empruntées pour entrer en Europe ne soient une nouveauté, les événements de l'année 2006 témoignent de l'engouement sans précédent pour

⁵³Ce mot signifie littéralement l'au-delà, et il s'agit d'un des nombreux slogans des candidats sénégalais à la migration vers l'Espagne et qui risquent leur vie entre Ceuta et Melilla ou dans les pirogues venant directement des côtes sénégalaises pour rejoindre l'Espagne et l'Europe de façon générale.

ce pays et pour la capitale catalane espagnole. Une importance qui se traduit, entre autres, par le nombre des arrivées de clandestins, environ 31.000 arrivés, et plus de 5.000 morts avérés, en quelques mois, mais aussi, témoigne de la recomposition et la redéfinition dans les voies d'entrée, les caractéristiques des populations concernées, la visibilité du phénomène etc.

Le renouveau, qu'apportent ces migrations clandestines, se situe aussi dans la complexification des pratiques, dans les zones de départ, dans l'émergence de nouveaux profils d'acteurs, qui ne présentent pas toujours les mêmes caractéristiques et profils que leurs prédécesseurs.

En somme, depuis le drame de Ceuta et Melilla de l'automne 2005, l'assaut de l'Espagne durant l'année 2006, les mobilités sénégalaises vers la péninsule ibérique ont gagné davantage en visibilité et suscité de nombreuses réactions. Mais ce qu'il faut retenir, au moins pour les Sénégalais qui arrivent ou tentent d'y arriver actuellement, au-delà de la volonté d'atteindre l'Europe, de façon générale, l'Espagne, et surtout Barcelone, occupe une place importante dans leur rêve d'un mieux-être.

Nous commencerons par décrire et analyser l'historique des installations sénégalaises dans la communauté autonome de Catalogne, d'une manière générale, et à Barcelone, en particulier, les caractéristiques sociodémographiques des acteurs, leur dispersion géographique dans ces territoires, les dynamiques de cette ville, etc. Pour, ensuite, analyser les différents enjeux du phénomène des « Cayucos » qui a engendré, durant toute l'année 2006, l'arrivée de milliers de jeunes sénégalais en Espagne, mais aussi, de nombreux morts avérés et disparitions en mer.

5.1. Mobilités sénégalaises en Catalogne, permanences et dynamiques

C'est à partir de la fin des années 80 que des Sénégalais commencèrent à s'y installer. D'abord, faute de pouvoir accéder en France, et, ensuite, parce que cette région commençait à être considérée comme un nouvel eldorado. Les propos ce migrant résument bien cette idée :

« Je suis arrivé à Barcelone dans les années 1980 dans l'espoir d'aller, ensuite, en France (...) Une fois arrivé, j'avais tenté, à plusieurs reprises, de traverser la frontière franco-espagnole sans succès (...) C'est au bout de la cinquième tentative, je crois, si je ne me trompe pas, que j'avais décidé de rester ici pour travailler un peu avant de retenter ma chance (...) C'était facile à l'époque d'entrer en Espagne (...) On demandait juste un visa touriste pour Las Palmas et ce n'était pas très difficile de l'obtenir (...) Je n'avais

pas renoncé à la France et c'est au bout de 8 mois après mon arrivée à Barcelone que j'ai pu entrer en France (...) je suis allé à Marseille d'abord où je suis resté environ un an, ensuite, en Corse avant d'aller en Allemagne (...) C'est en 1984 que je suis revenu ici à Barcelone (...) Je suis revenu parce que je savais que je pouvais travailler ici et je m'étais rendu compte que c'était devenu difficile en France et il y avait peu d'opportunités en Allemagne (...) À l'époque, on préférait la France, aujourd'hui (...), les choses ont changé, maintenant beaucoup de Modous préfèrent l'Espagne (...) » (C. Niang, 52 ans, 2004).

À ces anciens candidats pour la France, finalement restés, et aux commerçants estivaux reconvertis en migrants installés, il faut ajouter ceux qui sont venus de la France ou d'autres pays européens à partir de 1990 pour bénéficier des mesures de régularisations de 1991. De même, les jeux olympiques de 1992, qui avaient offert de nouvelles opportunités de travail, avaient aussi poussé certains Sénégalais à venir s'installer en Catalogne et surtout dans sa capitale, Barcelone. Cette tendance n'a pas cessé de s'accroître en raison des multiples mesures de régularisations donnant espoir aux sans-papiers, de la relative tolérance vis-à-vis de cette catégorie de migrants, de la croissance économique, de l'importance du commerce informel, etc. Ainsi, la Catalogne, comme d'autres régions d'Espagne, ne cesse d'attirer des Sénégalais.

Toutefois, selon Papa Sow (2005b), les premiers Sénégalais, à s'installer dans cette Communauté autonome, sont arrivés dans les années 70 et étaient des Mandingues, des Soninké. Qui, ensuite, ont été rejoints, à partir des années 80, par les Peuls du Fouladou et Haalpulaars de la Vallée du Fleuve Sénégal et des Wolofs. Cependant, c'est avec les arrivées des ressortissants du bassin arachidier⁵⁴ sénégalais, et surtout wolofs et mourides, que cette Communauté autonome est devenue une véritable terre de mobilité des Sénégalais. En effet, les Wolofs constituent, selon tous les travaux portant sur les Sénégalais de cette région espagnole et dont nous avons connaissance comme ceux de Sow (2004a, 2004b, 2005), Garcia Rodriguez (2002) et d'Adriana Marcusà Kaplan (1998), le premier groupe sociolinguistique sénégalais en Catalogne, en termes de nombre. Et ils ont rendu plus visible la présence sénégalaise dans cette zone. Ensuite, viennent les Peuls du Fouladou et, enfin, d'autres populations appartenant aux autres groupes sociolinguistiques sénégalais.

⁵⁴C'est-à-dire des régions centres, de Louga, Kaolack, Fatick, Diourbel, naguère spécialisées dans la culture de l'arachide et qui sont majoritairement habitées par les Wolofs.

En se référant aux statistiques officielles, le nombre total de Sénégalais dans toute la Communauté autonome catalane varie d'un institut à un autre. Selon IDESCAT⁵⁵, la Catalogne comptait en 2005 environ 9.576 Sénégalais, dont plus de la moitié, environ 4.732, résidaient dans la province de Barcelone. Alors qu'INE⁵⁶ soutient, pour la même année, que les Sénégalais de Catalogne sont au nombre de 2.324 dont 1.198 dans la province de Barcelone. Mais quelle soit la différence entre ces deux instituts, ces chiffres donnés ne représentent guère la réalité car ils ne prennent pas en compte les sans-papiers dont le nombre est estimé, par certains, comme constituant la moitié des chiffres avancés alors que d'autres soutiennent même qu'ils sont aussi nombreux que les réguliers.

Ces Sénégalais de Catalogne sont dispersés un peu partout à travers les quatre provinces que compte cette Communauté Autonome. Cependant, la province de Barcelone est celle qui reçoit le plus de Sénégalais. Ils sont précisément dans les villes de Barcelone, Rubí, l'Hospitalet de Llobregat, Badalona, Vic, Granollers, La Garriga, Terrassa, Sabadell, ou dans le canton du Maresme comme à Mataró, Pineda, etc. (Sow, 2005b). La province de Girona occupe la deuxième place et ce sont des lieux comme Girona Ville, Figures, Salt, etc., qui les abritent le plus. La troisième position est occupée par la province de Lérida où les Sénégalais résident davantage dans les zones comme Mollerussa, Lérida, Guissona, etc. Enfin, la province de Tarragona vient en dernière position. Les Sénégalais sont davantage présents dans des localités comme Tarragona ville, Salou, Tortosa, etc.

Cependant, même si nous n'avons cité que des zones urbaines, il faut savoir, qu'à la différence de la migration sénégalaise en France, par exemple, les Sénégalais d'Espagne, et surtout de Catalogne, sont à la fois dans les grandes comme dans les petites villes, de même qu'ils sont aussi très présents dans les zones rurales. Et dans chaque localité, il y a, généralement, une dominance de tel ou tel groupe « ethnique » ou de ressortissants d'une région, en particulier, du Sénégal. Ce qui veut dire que leur lieu de résidence dans cette Communauté autonome, en général, comme dans chaque province et ville de cette communauté, en particulier, dépend de plusieurs facteurs, dont la présence des réseaux familiaux, sociolinguistiques, et d'origine géographique (Garcia Rodriguez, 2002).

⁵⁵Institut de Estadística de Catalunya (IDESCAT).

Cf. <http://www.idescat.net/dequavi/Dequavi.?TC=444&V0=1&V1=11&lang=es>

⁵⁶Instituto Nacional de Estadística (INE). Cf.: <http://www.ine.es/inebase/cgi/axi>

Mais, au-delà de ce regroupement et cette spécialisation linguistique et d'origine géographique dans les localités habitées, il nous paraît important de signaler que cette situation n'est pas figée. Car ces Sénégalais, une fois installés, peuvent se redéployer vers d'autres zones où leurs réseaux ont une connexion, du moment qu'ils leur offrent des opportunités auxquelles ils ne pouvaient pas accéder là où ils résidaient. Nous y reviendrons dans la troisième partie avec les nombreux redéploiements à partir de Barcelone vers d'autres villes de la communauté autonome et du pays, voire au-delà. Selon les périodes et les activités exercées, ces migrants peuvent s'installer dans telle ou telle localité de façon temporaire ou durable. En plus des réseaux familiaux ou d'origine sociolinguistique et/ou géographique, ce sont aussi les types d'activités exercées et les opportunités qui expliquent l'implantation dans telle ou telle autre zone.

D'une manière générale, les secteurs d'insertion de ces Sénégalais de Catalogne sont, généralement, l'industrie, l'agriculture intensive, le commerce, le bâtiment, les services aux particuliers, l'hôtellerie, la restauration, etc. Si à leurs débuts, les mobilités sénégalaises en Catalogne, comme ailleurs, étaient constituées principalement d'hommes seuls, peu ou pas qualifiés et d'origine rurale, force est de constater que les caractéristiques et profils de ces acteurs, leurs niveaux d'études et de qualification, leur origine géographique ainsi que leur sexe se sont largement diversifiés au fil des années et des arrivées.

Après ce bref aperçu sur la Catalogne, de façon globale, essayons maintenant de voir ce qu'il en est de la présence sénégalaise dans l'agglomération barcelonaise, de façon spécifique.

5.1.1. La présence sénégalaise dans le centre urbain barcelonais

Si Barcelone intra-muros nous intéresse ici, c'est moins par le nombre de migrants sénégalais qui y résident mais plutôt par la place qu'elle a occupée et qu'elle occupe dans les itinéraires et parcours migratoires des Sénégalais de la Catalogne. De même qu'en raison des reconfigurations des pratiques de ces populations, du redéploiement et de la redistribution spatiaux, à partir de cette ville vers d'autres villes catalanes comme vers d'autres communautés autonomes espagnoles ou autres pays européens, que l'on peut y observer. D'ailleurs, la ville de Barcelone compte moins de Sénégalais que certaines villes et campagnes environnantes. Son intérêt réside aussi dans le fait que le centre urbain barcelonais est un lieu incontournable pour ceux qui exercent certaines activités, comme le commerce. Car il est l'un des principaux lieux d'approvisionnement des commerçants sénégalais installés

dans d'autres localités de la province et, même, de la Communauté autonome, mais aussi, d'écoulement des produits.

Comme dans le reste de la Catalogne, c'est à partir des années 80 qu'une poignée de Sénégalais, dont des candidats à la migration en France, s'est installée dans cette ville. À l'époque, ils logeaient tous dans un petit hôtel qui, avant les régularisations de 1987, était la principale adresse des Sénégalais de Barcelone. C'est ce qu'explique cette femme qui fait partie des premiers à s'installer dans cette ville :

« Je suis venue ici en 1983 pour rejoindre mon frère qui y vivait avec sa femme, une Espagnole. Je suis arrivée à l'âge de 14 ans (...) j'étais venue pour m'occuper de leurs enfants et continuer mes études (...) J'ai suivi plusieurs formations (...) À l'époque, il n'y avait pas beaucoup de Sénégalais, juste une poignée, quelques hommes et une femme du nom de Aminta K. (...) y avait Callé, Serigne Guèye et quelques autres Sénégalais. Ils habitaient tous dans le même hôtel qui se trouvait à la Calle Rena Cristina (...) durant les premières années, je vivais chez mon frère et c'est après son divorce que je suis allée habiter dans cet hôtel (...) L'hôtel était à l'époque une sorte de foyer de migrants (...) Toute la ville connaissait cette adresse, d'ailleurs, à l'époque, quand on arrivait à Barcelone et que l'on prenait un taxi, il suffisait juste de dire au taximan de t'amener là où vivent les Sénégalais à Barcelone, il t'amenait directement à la Calle Rena Christina (...). Mais, après les régularisations de 1987 et les opportunités trouvées ici, les choses ont commencé à marcher pour les Modous et c'est à partir de ce moment qu'on a commencé à quitter l'hôtel pour prendre des logements » (Fatou N., 35 ans, juillet 2004).

Les régularisations de 1987 ont constitué, donc, un grand tournant dans leurs parcours et projets professionnels et migratoires. Car c'est à partir de cette période que les Sénégalais commencèrent à s'installer durablement dans la ville. C'est aussi à partir de ce moment qu'ils sont allés, comme beaucoup d'autres migrants, se fondre dans la masse des étrangers habitant la Ciutat Vella, c'est-à-dire la Vieille Ville. En quittant l'hôtel, ils se regroupèrent en fonction des affinités, des liens de parenté, d'origine géographique, etc. De même, certains commencèrent à se réorienter vers d'autres activités. Par exemple en quittant la vente à la sauvette pour acheter des voitures leur permettant d'être forains et de sillonner le pays.

Si la plupart des hommes se sont mis sur les routes pour exercer le commerce itinérant, une des deux femmes, en l'occurrence Amineta K., qui partageait avec eux l'hôtel avant leur régularisation, a eu l'idée de prendre un grand appartement pour le transformer en pension

clandestine. Juste après son ouverture, cette pension était devenue la nouvelle adresse des nouveaux arrivants sénégalais, et surtout de ceux qui n'y avaient pas de famille ou de connaissances. Et cette pension connaîtra un grand succès au début des années 90 et surtout à l'approche des régularisations de 1991 qui avaient poussé de nombreux Sénégalais à venir s'installer dans cette ville. Mais, avec les nombreux va-et-vient des résidants de la pension, presque tous sans-papiers avant 1991 et survivant grâce à la vente à la sauvette, la police avait fini par se rendre compte de son existence clandestine. Ce qui a conduit à sa fermeture et au départ des résidants qui, une fois régularisés, ont pu prendre des appartements ailleurs. Nous y reviendrons dans la troisième partie en retraçant le parcours d'A. Faye, une des femmes entrepreneures sénégalaises de Barcelone, la principale d'ailleurs.

À la fermeture de cette pension, les migrants sont allés rejoindre les pionniers dans les logements privés de la Ciutat Vella. Et comme les premiers, ils se sont regroupés en fonction des liens de parenté, d'amitié, d'origine géographique. C'est ainsi que des Haalpulaars, par exemple, avaient pris, ensemble, un appartement qu'ils baptisèrent « Fouta », en hommage à leur région d'origine. Cet appartement, situé dans le Barrio Gothic, a été la principale adresse barcelonaise de ce groupe sociolinguistique. L'exemple « Fouta » témoigne du phénomène de *turn-over* très important dans les habitations occupées par les populations migrantes sénégalaises du quartier, comme celles d'ailleurs, et qui voit des générations cohabiter ou se succéder dans les mêmes logements.

En somme, le départ de l'hôtel de la calle Rena Cristina et la fermeture, des années plus tard, de la pension ont engendré une dispersion des Sénégalais à travers la capitale catalane espagnole, même s'ils continuent à habiter en groupe. Elle se concentre essentiellement dans la Ciutat Vella. Aujourd'hui encore, le premier groupe, arrivé dans les années 80, constitue toujours un noyau dur autour duquel gravitent de nouveaux et d'anciens « Installés » et des « Circulants ». De même, ce sont eux qui ont créé l'ACRS en 1988 et ont mis sur pied les dahiras mouride et tidiane. Mais, si certains d'entre eux occupent encore une place importante dans les activités économiques et la vie des migrants sénégalais ainsi que dans leurs associations laïques ou religieuses. Même si les plus jeunes et d'autres migrants venus bien après eux aient pris la relève sur plusieurs plans, ils ont encore leurs réseaux à l'intérieur de la ville et de la province, voire au-delà.

5.1.1.1. Dispersion spatiale des Sénégalais dans la Ciutat Vella

L'arrivée des Sénégalais dans ce quartier rentre dans un processus plus large qui a commencé, d'abord, avec le départ de la bourgeoisie du quartier au XIXe siècle, suite à sa densification, son extension et la destruction de la Muraille, qui est allée s'installer à l'Eixample. Ensuite avec l'arrivée des migrants de l'intérieur à partir 1941, et surtout entre 1950 et 1960. Et, enfin, avec la venue et l'installation, plus tard, des migrants non espagnols (Claver, 2003). La Ciutat Vella est, donc, depuis longtemps, une zone de résidence des étrangers de l'intérieur comme ceux de l'extérieur. Selon les sources, il semblerait que plus d'une cinquantaine de nationalités, dont des Sénégalais, cohabitent dans cette partie de la ville de Barcelone. Aussi, la Ciutat Vella est une zone multifonctionnelle, car est, à la fois, lieu de vie, zone commerciale et « *principal espace de loisir et de culture de la ville* » (Claver, 2003 : 128) parce que regroupant ses principaux monuments publics.

À partir de 1984, suite à une volonté de décentralisation et en accord avec l'opposition ainsi que les habitants de zone, la Generalitat⁵⁷ procède à une division territoriale de la ville de Barcelone en 10 districts. Et la Ciutat Vella, « District I », qui s'étend sur 430 hectares, fut divisée en 4 grands quartiers (barrios) : la Barceloneta, le Gòtic, le Raval et le Casc Antic. Et chacun de ces quartiers a une histoire particulière. Par exemple, le Casc Antic est l'une des zones de l'ancienne cité médiévale composée par Sant Pere, Santa Caterina et la Ribera (Ospina, 2003).

La diversité culturelle et des origines géographiques caractérise le district de la Ciutat Vella, où cohabitent Espagnols, Catalans, Latino-américains, Asiatiques, Maghrébins et Subsahariens. Selon le département des statistiques de la Mairie de Barcelone, en janvier 2006, les étrangers représentaient plus de 38 % des habitants de la Ciutat Vella et depuis l'année 2000, comme dans le reste de la ville de Barcelone, l'arrivée des étrangers dans cette zone ne cesse d'augmenter. De ce fait, toutes nationalités étrangères confondues, ils sont passés de 15.513 en janvier 2001 à 40.952 en janvier 2006. Alors que dans l'ensemble la ville de Barcelone, pour la même période, ils sont passés de 74.019 à 260.058.

Les Sénégalais de Barcelone, comme l'essentiel des Subsahariens vivant dans cette ville, résident généralement dans la Ciutat Vella, et essentiellement dans les barrios Gothic et le

⁵⁷Le gouvernement autonome catalan.

Casc Antic, même si une petite poignée réside dans le Raval. En plus de leur diversité culturelle et « ethnique », ces zones sont marquées par une grande précarité. Dans le Casc Antic et le Barrio Gothic, ce sont les Latinos américains et les Magrébins qui y sont majoritaires alors que dans le Raval, ce sont les Pakistanais qui y constituent la première nationalité étrangère.

Les raisons qui ont poussé les Sénégalais à habiter et ouvrir des commerces dans cette zone sont multiples : le coût moins élevé des loyers, la possibilité de se fondre dans cette masse d'étrangers, et, de ce fait, de bénéficier d'une sorte « d'invisibilité », l'importance du commerce informel, la proximité du centre-ville, la concentration de l'essentiel des services sociaux dans cette zone, etc. Ces Sénégalais vivent, et certains, comme les commerçants, travaillent, autour de la callé⁵⁸ Princesa qui abritaient, et abritent encore, beaucoup de magasins de grossistes de diverses nationalités et constituent l'un des principaux endroits d'approvisionnement de migrants commerçants ambulants et forains.

Les lieux de résidence et de commerces des Sénégalais de Barcelone se situent, essentiellement, entre les Callé Princesa et Agullers en passant par la Plaça Llana, Carders, Corder, Comerç, etc. Mais l'essentiel des magasins et restaurants sénégalais est localisé dans la zone située de l'autre côté de la Via Leitana. Même si on peut noter la présence d'un bar-restaurant sénégalais à la Plaça Reial, plus proche des Ramblas.

Carte de la Ciutat Vella

⁵⁸Callé signifie rue.

L'essentiel des commerces et lieux de résidence des Sénégalais de la Ciutat Vella se situe dans la partie encadrée en vert. Ils se situent précisément à droite de la Via Leitana, en partant des Ramblas, entre les Calle Princessa et Comerç.

En bleu, on peut lire le nom de la rue, Reina Cristina, où se trouvait l'hôtel où résidaient les premiers Sénégalais arrivés dans cette ville dans les années 80 et dont la majorité tentait de rejoindre la France.

Les propos qui suivent expliquent certaines raisons qui ont poussé les Sénégalais à ouvrir leurs commerces dans cette zone :

« Quand on a décidé d'ouvrir ce magasin, nous savions déjà que ce serait dans cette zone et de préférence non loin de la Callé Princesa (...) Il y avait beaucoup de magasins de grossistes dans cette rue et les vendeurs ambulants la fréquentaient pour s'approvisionner (...) Le prix du loyer est moins cher (...) Cette zone est aussi fréquentée par les touristes et autres populations (...) » (M. P., 43 ans, 2006).

Photos : deux commerces sénégalais du Casc Antic.



Sources : Coulibaly-Tandian, 2006.

Cette zone est fortement fréquentée par les vendeurs ambulants qui viennent s'approvisionner chez les grossistes, mais aussi, par les touristes grâce à la proximité de plusieurs monuments et musées qui s'y trouvent. C'est donc un endroit propice au commerce « ethnique ». À cela, il faut ajouter le prix du loyer.

En plus de ces raisons, on peut dire que, pour le magasin de vente des objets d'art africains, représentée par la photo de gauche, comme le restaurant, représentée par la photo de droite, la forte présence sénégalaise et, étrangère d'une manière, et la diversité du quartier justifient aussi leur implantation dans cette zone. Ces Sénégalais ainsi que leurs commerces y côtoient d'autres populations et d'autres types de commerces, comme les épiceries et boucheries Halal

maghrébines, de *locutorios*⁵⁹ pakistanais ou latino-américains, de bureaux d'envoi d'argent, du commerce à la sauvette, d'autres commerces exotiques ainsi que des magasins de vente de produits locaux et appartenant à des autochtones, etc.

Dans ces rues, on observe des va-et-vient permanents de différentes populations, qui y vivent, y travaillent ou qui sont de passage. En effet, Catalans, Espagnols, anciens migrants de l'intérieur et/ou leurs descendants, Marocains, Dominicains, Pakistanais, Sénégalais ainsi que d'autres populations migrantes ou des touristes (Ospina, 2003) s'y croisent, y cohabitent et/ou y travaillent.

On y trouve aussi bien des migrants résidant sans leur famille ou des célibataires vivant en groupe dans un appartement que des familles de migrants, femmes et enfants. Cependant, les Sénégalais(e) qui ont un(e) conjoint(e) espagnol(e) résident, généralement, en dehors de ces quartiers où sont concentrés leurs compatriotes.

Si cette zone est réputée difficile, où la délinquance, la prostitution et les conflits de voisinage sont fréquents, il faut noter que les Sénégalais font partie de ceux qui ont le moins de problème avec leurs voisins commerçants ou d'habitation et selon les dires des enquêtés ils jouissent d'une bonne réputation. Il est très rare, selon toujours les enquêtés, qu'ils soient mêlés aux faits divers qui rythment la vie de cette zone.

Ils participent aussi activement aux activités du quartier, adhèrent aux associations à but lucratif ou non lucratif, regroupant des voisins ou des gens de même corporation, comme l'affirme M. P., que nous avons déjà cité et qui tient un magasin dans la Barrio Gothic. Il a adhéré à une association regroupant plusieurs commerçants de différentes rues du quartier pour essayer, avec les autorités de prévenir les problèmes dans le quartier et veiller à sa sécurisation pour mieux attirer les touristes et autres clients habitant en dehors de la zone.

Par ailleurs, l'ACRS, comme d'autres associations du Casc Antic, regroupant des autochtones et/ou des allochtones, fait partie du Plan Intégral⁶⁰ du Casc Antic (PICA), qui oeuvre en faveur d'une cohabitation paisible entre les différentes populations résidant et/ou travaillant dans cette zone.

⁵⁹Taxiphones.

⁶⁰Le Plan Intégral du Casc Antic, né en 1997, est un collectif qui regroupe un grand nombre d'associations et de plateformes dont le but est de promouvoir et de développer différentes initiatives dans le quartier. Il regroupe des agents, publics et privés, tout comme des instances qui travaillent sur plusieurs domaines, dont le social, pour mettre en place, ensemble, un plan de développement du et pour le quartier. Parmi les associations fondatrices du Plan Intégral, il y a l'Association Catalan des Résidents Sénégalais (ACRS) (Ospina, 2003 : 24).

5.1.1.2. Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des Sénégalais de Barcelone

Les Sénégalais de la capitale catalane ont des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles similaires à celles de leurs compatriotes vivant dans les autres régions de l'Espagne, comme dans d'autres territoires migratoires européens. Les mobilités sénégalaises dans cette ville, et ses environs, sont essentiellement de travail, même si on y compte quelques étudiants, de plus en plus de famille et, même, une seconde génération. Se côtoient ainsi, dans ces mouvements, travailleurs peu ou pas qualifiés et des qualifiés et instruits, malgré la prédominance de la première catégorie. Si les ruraux et les analphabètes y sont encore majoritaires, force est de constater que leur domination n'est plus aussi importante qu'elle l'était il y a quelques années. Si certains de ces instruits sont arrivés en Espagne pour y travailler dans des secteurs peu ou pas qualifiés, d'autres en revanche, y sont restés après avoir bénéficié d'une bourse de perfectionnement en espagnol ou après avoir obtenu leurs diplômes ailleurs. Nous y reviendrons dans la troisième et dernière partie de cette thèse.

Comme partout ailleurs, et surtout en Europe du Sud, la figure émergente du migrant sénégalais est celui du citoyen, de l'instruit et du diplômé. Aujourd'hui, nombreux sont les migrants qui ont été à l'école, mais leur niveau d'études est très variable et beaucoup sont ceux qui n'ont pas dépassé le secondaire.

À ces catégories, il faut ajouter celle d'autres populations sénégalaises qui sont arrivées avec des compétences et qualifications manuelles, généralement, acquises sur le tard ou dans les ateliers d'apprentissage traditionnel et transmises de génération en génération. Ce sont des métiers, comme maçon ou soudeur métallique, par exemple, qu'ils peuvent utiliser dans certains secteurs en migration. Signaler la présence de ces catégories de migrants nous permet juste d'insister sur la diversification des populations sénégalaises rencontrées sur ce terrain.

Mais quel que soit leur niveau de qualification, la plupart des Sénégalais, comme les autres Subsahariens qui résident dans ce pays, occupent des emplois précaires et, souvent, les plus pénibles dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie, des services aux particuliers, l'hôtellerie, la restauration, etc., (Rodriguez Garcia, 2002), ou exercent le commerce et d'autres activités indépendantes informelles. Si certains exercent un travail salarié précaire, d'autres se sont insérés dans d'autres domaines. Ils sont, par exemple, entrepreneurs indépendants locaux et/ou transnationaux, travailleurs qualifiés dans le privé, ou salariés de la Generalitat ou de la Mairie, d'ONG, chercheurs, etc.

Comme à Toulouse, le commerce occupe une part importante dans les activités économiques des Sénégalais de cette ville et dans ses environs. Si pour certains, il s'agit d'un secteur de première insertion, pour d'autres, c'est une activité durable. Cependant, depuis quelques années maintenant, cette activité perd, relativement, du terrain au profit du travail salarié, qui offre plus de sécurité et de stabilité financières et facilite, ainsi, la régularisation et/ou le renouvellement des papiers. De même si les Sénégalais, surtout Wolofs, abandonnent de plus en plus leur principal domaine de prédilection qu'est le commerce, surtout ambulant, c'est en raison d'opportunités trouvées dans le secteur salarié, de la crise du commerce de l'Art Nègre en Europe, de la concurrence asiatique dans le domaine du commerce, de façon générale, etc. Comme nous le dit ce migrant :

« Le commerce, surtout ambulant, devient de plus en plus difficile, il y a la concurrence (...) les produits africains marchent moins qu'avant (...) aujourd'hui, le commerce ambulant devient de plus en plus l'activité des sans-papiers, de ceux qui viennent d'arriver (...) de plus en plus de Modous abandonnent, entièrement ou en partie, cette activité quand ils obtiennent des papiers pour aller travailler dans les usines, par exemple (...) » (Souleymane D., 26 ans, 2006).

Ainsi, si jusqu'à une période relativement récente il existait une réelle spécialisation « ethnique » des activités exercées par les migrants sénégalais, par exemple, les Haalpulaars et Soninkés, plus connus dans le travail salarié et les Wolofs dans le commerce, le contexte espagnol révèle une évolution non négligeable. Car avec l'arrivée des autres groupes sociolinguistiques sénégalais, les difficultés et opportunités rencontrées, le redéploiement vers des territoires autres que la France, etc., cette spécialisation n'est plus aussi nette dans la mesure où on voit des Haalpulaars commerçants et de Wolofs travailleurs salariés.

Par ailleurs, à Barcelone, comme dans ses alentours, les mobilités sénégalaises sont majoritairement constituées d'hommes et de jeunes. Cependant malgré cette prédominance masculine indiscutable, les femmes y sont de plus en plus nombreuses. Elles viennent dans le cadre du regroupement familial ou de façon isolée. Mais pour les unes comme pour les autres, le travail occupe une grande place dans leur projet migratoire. Non seulement, cette population se féminise de façon croissante, les conditions d'arrivées des femmes ainsi que leurs profils se diversifient. Mais aussi, la plupart, quelles que soient leurs motivations

migratoires officielles, espèrent trouver du travail pour elle comme pour leur famille restée au pays. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

Mais, la rénovation urbaine en cours dans la Ciutat Vella a un impact sur la vie, les activités et, d'une façon plus large, sur les parcours migratoires des Sénégalais de Barcelone, qui depuis le début habitent et travaillent généralement dans cette zone. Ce sont ces impacts que nous essayerons de comprendre et d'analyser dans le paragraphe suivant.

5.1.2. Processus de Rénovation de la Ciutat Vella, quels impacts sur les Sénégalais ?

La Ciutat Vella s'est transformée à partir du XIXe siècle en une zone de grande précarité, esthétiquement peu agréable avec des bâtiments détériorés, des graffitis sur les murs, des ordures, etc. (Ospina, 2003), mal gérée par la ville et habitée principalement par des étrangers, des personnes âgées et autres autochtones qui n'ont pas pu partir, par manque de moyens financiers, généralement. Dès lors, dans une volonté de récupération du centre urbain, le gouvernement catalan et la Mairie de Barcelone ont mis en place en 1983, le Plan Spécial de Réformes Intérieures (PERI). C'est ainsi qu'est né le programme de rénovation de la Ciutat Vella (Rivière d'Arc, 2002), qui est toujours en cours aujourd'hui. C'est aussi dans ce sens que la Procivesa (Promoción de Ciutat Vella S.A), une « *entreprise à capital mixte mais majoritairement public* » (Claver, 2003 : 134), gérée par la Mairie, est mise en place.

Ce programme implique, donc, différents acteurs, publics et privés, de même que des associations de migrants et/ou de résidents du quartier. En effet, pour sa mise en place, des associations faisant partie du Plan Intégral, comme l'ACRS, et d'autres associations, non affiliées au Plan, ont été consultées. En impliquant les résidents, les associations et autres protagonistes du quartier, les autorités catalanes ont voulu les faire participer. Cette participation de ces acteurs, ne serait-ce que sur le plan formel, fait partie, selon Claver (2003), des spécificités du programme de rénovation de Barcelone. Cependant, entre la consultation officielle, la prise de décision et l'application du programme, il y a souvent un gap. Ce qui engendre, d'ailleurs, plusieurs critiques émises par certaines associations et populations du quartier.

L'objectif de ce programme de réhabilitation est d'améliorer la qualité urbaine du centre historique dans plusieurs domaines : l'habitat, les espaces publics, la culture et les loisirs, les infrastructures, etc., pour résoudre les problèmes de la dégradation du bâti, mais aussi, d'ordre

social. En effet, dans les politiques de la ville, à Barcelone comme ailleurs, la rénovation du bâti est toujours présentée comme un moyen permettant d'instaurer une mixité sociale et, par extension, « ethnique » et économique. La théorie de la mixité repose sur le postulat selon lequel la concentration de populations, caractérisées par des traits socioéconomiques et/ou « ethniques » spécifiques, empêcherait une bonne coexistence de celles-ci (Jamin, 2001). Et pour résoudre le problème, il faut, donc, agir sur cette concentration pour tenter d'y apporter une diversité et, par conséquent, une meilleure cohabitation et une mixité. Mais, le paradoxe se situe dans le fait que, en cherchant la mixité, les autorités remettent en cause les éléments qui ont favorisé l'installation de la plupart de ces populations dans ces endroits (Jamin, 2001).

Ainsi, la rénovation change les conditions qui ont permis l'installation de ces populations, en engendrant une spéculation immobilière, un harcèlement des populations les plus démunies et, dans certains cas, leur remplacement par d'autres catégories plus aisées. Les anciens habitants, plus démunies, sont, ainsi, relégués dans les zones les plus précaires. Cette dynamique de relégation renforce les hiérarchies socio-spatiales et engendre davantage de surconcentration (Van Criekingen, 2003) spatiale des plus démunies vers les zones les moins rénovées, donc les plus accessibles, au regard de leur budget. De ce fait, dans certaines zones, au lieu d'engendrer la mixité sociale, la rénovation a, davantage, créé de la gentrification⁶¹. Dès lors, on peut penser, avec Sylvie Tissot (2005), que la mise en avant de ce concept de mixité sociale contribue souvent à légitimer une sélection des populations par la mise à l'écart de certaines catégories, les plus démunies, souvent étrangers ou d'origine étrangère. C'est aussi dans ce sens que va Christine Lelévrier (2001) quand elle soutient que, même si cela part d'une idée noble de recherche d'une justice sociale, l'application politique du principe de mixité sociale a des effets pervers qui produisent davantage d'inégalités et de discriminations.

Comme dans d'autres villes européennes étudiées par d'autres chercheurs, la mise en place du programme de rénovation de la Ciutat Vella a suscité l'intérêt particulier des investisseurs. Dès lors, des propriétaires se sont mis à vendre leurs biens à des entreprises immobilières. Cette situation a engendré une flambée des prix, et, de ce fait, l'éviction, de ces certaines parties de cette zone, de plusieurs anciens résidents. Malgré un certain volontarisme affiché

⁶¹La gentrification, mot inventé aux Etats-Unis et importé de la littérature anglo-saxonne, peut être définie comme la reconquête des quartiers centraux par les couches les plus aisées et souvent intellectuelles. Nous n'avons donné qu'une des nombreuses définitions et approches de ce concept, cependant, nous n'entrerons pas dans le débat sur le sens idéologique de ce concept inventé aux Etats-Unis.

dans l'application des programmes et le but de favoriser la mixité sociale dans cette zone, certains auteurs ont démontré que la réappropriation de cet espace public engendre rarement une mixité et « *un joyeux melting pot* » (Rivière d'Arc, 2002), mais plutôt de l'exclusion.

Mais si, d'une manière générale, on ne peut pas parler d'exclusion des plus démunis dans toutes les zones rénovées de la Ciutat Vella, on peut, néanmoins, noter que la Ribera et d'autres zones, où les autorités ont beaucoup investi pour accueillir les Jeux Olympiques de 1992, témoignent des caractéristiques de gentrification (Claver, 2003). Car les classes moyennes y remplacent les anciens résidants et des couches sociales plus aisées se réapproprient certains espaces économiques pour y ouvrir des commerces plus à la mode et s'adressant à une clientèle plus nantie.

Ainsi, même si elle est mise en avant dans le discours progressiste des décideurs politiques pour justifier leurs politiques de la ville, la mixité sociale, et, par extension, de mixité « ethnique » et économique, reste très contradictoire et utopique dans son application politique. Toutefois, on peut, néanmoins, reconnaître aux autorités catalanes, la mise en place d'un programme destiné à conserver, dans ces zones rénovées ou en cours de rénovation, un parc d'habitations sociales permettant à certaines populations d'accéder à la propriété et d'y rester. Et c'est justement grâce à cette politique sociale que certains migrants sénégalais, qui résident dans le quartier depuis leur arrivée dans les années 80, ont pu acheter leur appartement.

Les politiques de rénovation du bâti sont, donc, souvent appliquées dans les endroits à fort taux d'étrangers ou de personnes d'origine étrangère et qui sont souvent réputés « dangereux » ou « sensibles ». Nombreux sont les chercheurs qui ont démontré cela (Poirier, 2005). Cependant selon les pays, leur tradition et leurs politiques migratoires, la place de ces populations étrangères, ou d'origine étrangère, n'est pas toujours explicitement mentionnée dans les programmes de rénovation. Par exemple, si un pays comme la Grande-Bretagne, par exemple, tient explicitement compte des populations dites « minorités ethniques » dans leurs politiques, dans d'autres, comme la France, en revanche, au nom de l'universalisme, celles-ci n'occupent qu'une place implicitement et non avouée (Moore, cité par Poirier, 2005).

En Espagne, et précisément à Barcelone, ces populations ne peuvent être écartées et sont clairement mentionnées dans les politiques de réhabilitation du centre historique de la ville.

En effet, comme nous l'avons déjà souligné, l'une des caractéristiques majeures de ce quartier est son fort taux de populations étrangères ou d'origine étrangère. De ce fait, la diversité, et la mixité, ne serait-ce qu'ethnique, existe déjà dans la Ciutat Vella. Cependant, cette mixité n'a pas été voulue sous cette forme et la cohabitation ne se passe pas toujours paisiblement. De ce fait, cette cohabitation est davantage considérée comme une concentration, voire surconcentration, de populations migrantes, ou d'origine étrangère, et une source de difficultés et d'insécurité urbaine (Gonzalez Enriquez, 2002), qu'une mixité « ethnique ». De ce fait, un des principaux buts des politiques de rénovation de cette zone est la lutte contre la délinquance, les conflits intercommunautaires, l'instauration de la sécurité, d'une meilleure cohabitation entre les différentes nationalités, de la mixité sociale, etc.

Ainsi, la question de la réhabilitation de certains quartiers des villes occidentales, où la concentration des populations étrangères ou d'origine étrangère est importante, renvoie aussi à celle de la gestion locale de la migration et de ses effets (Tanter et Toubon, 1999, cités par Poirier, 2005). De ce fait, selon les pays et les disciplines, les chercheurs abordent ces questions de différente manière, même ils s'accordent tous sur les effets pervers pouvant entraîner une gentrification. Mais, de façon spécifique, les uns étudient la question de la réhabilitation en rapport avec celle de l'intégration des étrangers et de leurs descendants, de la prévention de la délinquance, etc. Et, d'autres, sans occulter ces facteurs, les abordent davantage par rapport aux problématiques des discriminations, du racisme, de l'ethnisation des rapports sociaux, etc. (Poirier, 2005).

Mais quels impacts, ce programme peut-il avoir sur les populations étrangères et d'origine étrangère qui résident dans cette zone ? C'est à cette question, en partant de l'exemple des Sénégalais, que nous tenterons de répondre dans les pages qui suivent.

5.1.2.1. Impacts sur les parcours résidentiels et migratoires des Sénégalais

Dans le district de la Ciutat Vella, la question de la rénovation du bâti est, donc, étroitement liée à celle de la migration et de sa gestion. Mais, au-delà des problématiques abordées certains auteurs, comme celles de l'intégration, des conflits, de l'insécurité, nous nous intéressons à la question de la rénovation de la Ciutat Vella pour, davantage, comprendre ses effets sur les parcours et pratiques de mobilités des populations sénégalaises qui y résident et/ou y travaillent ainsi que de leurs stratégies pour y faire face. Sachant que l'un des aspects de ces politiques, même s'il n'est pas ouvertement déclaré, est de récupérer les zones concernées et de changer certaines de leurs caractéristiques gênantes. En recherchant la

diversité et la mixité, à travers la rénovation du bâti, les autorités agissent nécessairement sur la composition sociale et « ethnique » des zones en question et sur la vie, d'une manière générale, de leurs résidents. C'est que dit Catherine Bidou-Zachariassen, citant l'écrivain Coing, quand elle affirme que « *la rénovation ne bouscule pas seulement des murs et de rues, elle affecte profondément le groupe humain, provoque ou accélère une mutation des structures locales et sociales (...) ses effets dépassent singulièrement le seul domaine de l'habitat* » (1996 : 137). Ce qui veut dire, tout simplement, que la rénovation urbaine engendre une ségrégation sociale et une modification de la constitution sociale et « ethnique » des zones concernées (Barthélemy et alii, 2003).

Ainsi vont, alors, se mettre en place des jeux d'acteurs et des conflits d'intérêts. Comme le dit très justement Pierre Bourdieu selon qui « *l'espace est l'objet de luttes d'appropriation dont la portée est à la mesure des enjeux : l'espace physique étant l'expression de l'espace social, ce sont les positions sociales des individus et des groupes qui se trouvent tout entières engagées dans ces luttes* » (cité par Susanna Magri, 1996 : 98). Chacune des parties essaye de faire le maximum pour protéger ses intérêts car la remise en cause de la distribution sociale et « ethnique » du quartier a des effets multiples sur la vie des résidents et surtout sur ceux qui sont étrangers, ou d'origine étrangère. C'est pour, en partie, éviter, autant que faire se peut, les conflits, ou du moins, les limiter, que les autorités catalanes ont mis en place la Procivesa et la politique « stratégique » intégrée (Rivière d'Arc, 2002 et Claver, 2002).

En somme, dans le cadre de la rénovation du Casc Antic, et surtout de la partie allant de la Calle Princesa jusqu'au marché Santa Catarina, les résidents et/ou travailleurs du quartier ont été invités à la table des négociations. Parmi ces acteurs, il y avait, comme nous l'avons dit l'ACRS, de même que l'association des commerçants de la zone à laquelle ont adhéré des commerçants sénégalais. Cependant, même s'ils ont participé aux négociations et essayé de défendre leurs intérêts, comme les autres résidents d'ailleurs, ce programme a engendré des déplacements de certains d'entre eux vers les endroits les moins rénovés ou même vers d'autres villes catalanes. Certes, quand les Sénégalais sont arrivés, le programme de rénovation avait déjà commencé. Mais, au fur et à mesure que le processus progresse et s'étend sur plus de zones, les itinéraires résidentiels des Sénégalais se complexifient davantage. Ce qui remet en question certains de leurs modes d'implantation jusqu'ici appliqués. Ce sont ces déplacements vers d'autres zones et qui sont liés, au moins en partie, au programme de rénovation que souligne cet enquêté :

« Avant, les Modous habitaient presque tous dans cette zone (...) Mais les choses ont changé (...) Et on ne peut pas lutter (...) Les Modous sont obligés de déménager car les propriétaires augmentent les loyers ou vendent leurs appartements, qui sont, ensuite, transformés (...) Certains ont dû déménager un peu plus haut, à quelques rues de là, d'autres sont allés habiter dans d'autres villes, Granollers, Girona, Terrassa (...) Il y a des travaux partout, des hôtels chics sont construits, d'ailleurs deux hôtels sont en train d'être construits à la Callé Princesa et ceux qui vivaient là-bas ont dû déménager (...) Il y a aussi de plus en plus de boutiques de luxe (...) » (Cheikh S., 32 ans, 2006).

Certes, dans le Casc Antic, où réside et/ou travaille la plupart des Sénégalais, les petits commerces de quartiers et/ou exotiques, tenus par des migrants, occupent encore une place importante dans les activités économiques, parce que la rénovation est loin d'être terminée et le niveau de gentrification est beaucoup moins important que dans la Ribera, par exemple. Néanmoins, le programme en cours a bouleversé la vie des Sénégalais qui résident et/ou y travaillent.

À travers les propos de cet enquêté, nous pouvons aussi constater que le programme de rénovation engendre des redéploiements spatiaux aussi bien de longue que de courte distance, même si la seconde tendance l'emporte, dans certains cas. Par exemple, des Sénégalais emménagent dans d'autres appartements à quelques rues de leur ancienne habitation. Ce qui confirme l'hypothèse de Van Criekingen (2003) selon laquelle les rénovations engendrent davantage des déménagements de courte de distance, une migration intra-urbaine et une surconcentration des plus démunis dans les endroits les moins rénovés d'une même ville.

Mais chez ces populations sénégalaises de la Ciutat Vella et surtout du Casc Antic et du Barrio Gothic, les déménagements de courte comme de longue distance répondent aussi à des stratégies. De même, le choix de l'une ou l'autre solution dépend de plusieurs facteurs dont l'activité exercée, les moyens financiers, les réseaux familiaux, amicaux, sociolinguistiques, les opportunités d'emplois, etc. Les propos des acteurs qui suivent reflètent ces deux modes de déplacements, de même que les raisons qui poussent les acteurs à choisir l'un ou l'autre :

Le premier a emménagé à deux rues de son ancien appartement et il donne ses raisons :

« J'ai toujours habité avec mes frères et un ami, depuis qu'on est à Barcelone (...) on a nos habitudes dans le quartier (...) Nous sommes tous forains et l'essentiel des fournisseurs est dans la zone (...) Nous sommes, certes véhiculés et nous pourrions partir ailleurs (...) Mais comme nous avons pu trouver un appartement à la hauteur de notre bourse dans la même zone, pourquoi partir plus loin (...) On n'a pas tous les mêmes moyens, certains d'entre nous ont les moyens de payer plus et d'autres non, il a fallu, donc, prendre en compte cette situation et s'aligner sur les moyens des autres (...) Je suis dans ce quartier depuis les années 90, j'y suis très attaché mais si j'y reste c'est tout simplement parce que j'y ai trouvé un logement pas cher (...) Si la situation change, on partira sûrement. (...) » (Bara B., 42 ans, 2006).

En plus d'avoir trouvé un appartement qui n'est pas plus cher que l'ancien, la proximité des fournisseurs justifie aussi ce déménagement de courte distance.

Le second a déménagé plus loin, à Terrassa, à quelques kilomètres de la ville Barcelone :

« J'ai profité des opportunités qu'offre Terrassa pour y acheter un appartement et quitter Barcelone (...) Le loyer devient de plus en plus cher ici (...) J'ai aussi choisi Terrassa parce que j'y fais des affaires depuis longtemps (...) C'est plus calme là-bas, on a moins de « mossos⁶² » sur le dos (...) » (S. Faye, 40 ans, 2005).

Pour lui, ce sont le prix du loyer à Barcelone, la possibilité d'accéder, moins cher qu'à Barcelone, à la propriété à Terrassa, de mener ses activités avec plus de discrétion, etc., qui constituent ses motivations principales justifiant, ainsi, son déménagement de longue distance.

Cependant, certains ont fait le choix, malgré tout, de rester, parce que, soit ils y ont trouvé un loyer pas cher, soit leur habitation n'a pas été encore rénovée ou vendue, soit ont accepté de payer plus cher, soit ont pu acheter leur appartement, etc. De ce fait, encore aujourd'hui, le Casc Antic et le Barrio Gothic sont les zones qui abritent l'essentiel des Sénégalais de la ville. Parmi ceux qui ont acheté un appartement dans cette ville, et précisément dans le Casc Antic, ils sont d'ailleurs deux ou trois, certains, sous plusieurs conditions, ont bénéficié du programme de protection sociale mis en place par les autorités pour limiter les effets de gentrification. D'autres, en revanche, n'ont compté que sur leurs propres moyens.

⁶²Ce sont les policiers municipaux

Mais, chez les Sénégalais qui sont restés dans la zone, les pratiques et les points de vue à propos des effets de la rénovation et des mutations dans le quartier varient en fonction des enjeux spécifiques à chacun. Car si la hausse du prix du loyer est déplorée par tout le monde, les avis sur la rénovation et surtout sur ses effets divergent selon les migrants, leurs activités, mais aussi, selon qu'ils soient simples résidents et/ou commerçants dans le quartier. Trois extraits d'entretiens avec trois Sénégalais dont le premier est simple résident, le deuxième est, à la fois, commerçante et résidente et le troisième est un commerçant mais résidant en dehors du quartier, nous permettent d'illustrer cela.

Le simple résident considère la rénovation plus comme un moyen de chasser les plus pauvres et surtout les migrants qu'une recherche de mixité et d'une bonne cohabitation entre les différentes populations. Il affirme, en ce sens :

« La rénovation n'a fait que compliquer la vie des Modous (...) Parce que ce ne sont pas eux qui profitent des bâtiments rénovés, au contraire, ils y habitent quand les bâtiments sont délabrés et on les fait déguerpir quand c'est remis à neuf (...) Tu as déjà vu toi des bourgeois cohabiter avec des migrants ? (...) Personne n'est dupe » (Yoro S., 29 ans, 2006).

Ce migrant se montre très critique vis-à-vis des politiques qui, pour lui, sont destinées à exclure les migrants du centre historique. De même, il estime que la question de la mixité, mise en avant, n'est qu'une façon de légitimer des pratiques visant davantage à limiter l'installation des populations étrangères dans cette zone, voire à les chasser.

Le deuxième est un commerçant dans le quartier mais vit en dehors. Son appréciation de ce programme, même s'il reconnaît ses effets pervers surtout sur les migrants, est plus déterminée par l'impact qu'il a sur ses activités. C'est ce qui semble se dégager de ses propos :

« C'est vrai, les loyers augmentent et les Modous déménagent de plus en plus (...) C'est difficile pour eux (...) Mais avec la rénovation, il y a moins de délinquances dans le quartier et les touristes osent davantage s'y aventurer (...) Regarde, c'est la 3^e ou la 4^e année que tu viens ici [à Barcelone], si tu es attentive, tu peux noter facilement les changements) (... ça fait à peine une demi-heure que tu es arrivée dans le magasin et, au

moins, 5 touristes y sont entrés) (... il y a un an ou deux, ils ne seraient pas venus ou moins (...)) La Mairie travaille en collaboration avec les commerçants du quartier pour le sécuriser (...)) Depuis le mois de juin [2006], la mairie rencontre, chaque mercredi à partir de 20h 30, l'association des commerçants du Casc Antic⁶³, dont je fais partie (...)) Le but des réunions hebdomadaires est d'échanger des idées afin de mieux sécuriser le quartier (...)) Aujourd'hui, il y a plus de « mossos » et les transformations des rues et des immeubles rendent le secteur plus accessible (...)) Regarde ces documents ! Chaque début de semaine, les commerçants membres de l'association reçoivent ces documents qui font aussi office de convocation et qui donnent l'ordre du jour de la rencontre hebdomadaires (...)) » (M. P., 43 ans, 2006).

Cet extrait montre que ce migrant est plus marqué par les effets positifs de la rénovation sur son activité que sur le déplacement des populations.

À côté de ces deux migrants, il y a une migrante, à la fois restauratrice et résidente du quartier, pour qui le processus de rénovation a un impact aussi bien sur sa vie que sur son activité. Comme en témoignent ses propos :

« Les loyers ont augmenté (...)) C'est plus cher (...)) Il y a eu quelques travaux dans notre immeuble, mais il n'a pas été réhabilité complètement (...)) Le loyer a augmenté et nous acceptons de payer plus cher, évidemment, pour rester (...)) Nous avons eu plus chance que d'autres Modous qui ont été obligés de déménager (...)) Nous payons plus cher pour l'appartement (...)) Mais les changements du quartier sont bénéfiques pour notre commerce (...)) Par exemple, il y a quelques jours, une jeune fille chanteuse est venue manger ici et les jeunes, qui étaient là, l'ont reconnue tout de suite (...)) Quand ils m'ont dit qui c'était, je n'y croyais pas (...)) Elle m'a confirmé que c'est bien elle que l'on voit ces temps-ci à la télé (...)) Autre exemple, une jeune mannequin franco-sénégalaise est venue manger ici il y a quelques jours, je peux dire que c'est grâce à la rénovation (...)) Parce qu'il y avait un défilé dans une des boutiques de luxe ouvertes dans la Ribera (...)) Je peux multiplier les exemples, on a plus de clients (...)) » (A. Faye, 45 ans, 2006).

Comme l'autre commerçant, cette femme, tout en reconnaissant la hausse du prix du loyer et le départ de certains Modous, insiste aussi sur les effets positifs du processus de rénovation

⁶³L'association regroupe des commerçants des rues Bòria, Corders, Carders, Plaça Sant, Plaça de la Llana et Vell.

sur ses activités. Les effets positifs se traduisent, selon elle, par l'augmentation et surtout la diversification de sa clientèle.

Les politiques de la ville ont, donc, des effets variés sur la vie et les activités des migrants sénégalais. En même temps, elles leur concèdent une réalité sociale en les reconnaissant en tant qu'acteur.

Mais, malgré les redéploiements spatiaux importants à partir de cette ville, une situation liée, en partie, au programme de rénovation, Barcelone continue à être considérée comme une des nouvelles terres promises par les candidats sénégalais au départ. L'affluence importante des jeunes, arrivés par les « Cayucos », dans cette ville et les dynamiques que cela engendre, nous pousse à nous intéresser à cette migration clandestine.

5.2. « Migrer ou ne pas être⁶⁴ », la ruée vers l'Espagne : vieux débat, nouveaux enjeux

L'affluence record vers la péninsule ibérique, pour la seule année 2006, de plus de 31 000⁶⁵ migrants africains, dont l'essentiel est constitué de jeunes sénégalais et/ou est partie du Sénégal, nous oblige à aborder cette question et analyser les différents enjeux qu'ils impliquent pour le Sénégal, et surtout leurs zones d'origine, pour l'Espagne, et, par extension, pour l'Union Européenne.

Aujourd'hui, la mobilité internationale est considérée par la plupart des jeunes sénégalais comme la seule porte de sortie dont ils disposent. Il faut dire que si en 2000, avec l'alternance électorale survenue démocratiquement au Sénégal et les promesses du président, l'espoir était rené dans les couches les plus démunies, et même dans les classes moyennes et les plus favorisées, le désenchantement a très vite remplacé l'euphorie des premières heures. Car très vite, le peuple sénégalais a dû faire face aux dérives, aux tâtonnements, au népotisme de ce pouvoir et à la corruption qui le gangrène. Dès lors, au lieu de l'amélioration attendue, les cadres sociopolitiques et économiques du pays continuent de se dégrader.

⁶⁴Nous avons emprunté cette expression à Yvan Droz (1999) pour résumer l'état d'esprit de ces jeunes qui prennent ces embarcations pour rallier les Côtes Espagnoles, et l'Europe par la même occasion.

⁶⁵D'après la radio privée espagnole Ser citée par Apanews, qui est ensuite cité par le site sénégalais www.rewmi.com, plus de 31 000 clandestins africains sont arrivés en 2006 à l'archipel des Îles Canaries malgré la mise en place de la FRONTEX (une Agence européenne de surveillance des frontières). A ce chiffre, il faut ajouter celui de plusieurs milliers qui ont péri en mer avant d'arriver.

À cela, il faut ajouter, d'une part, la hausse du prix gasoil, une crise qui dépasse, certes, les frontières sénégalaises mais qui le touche de plein fouet et aggrave, chez certaines catégories socioprofessionnelles, notamment les pêcheurs, le groupe professionnel qui a fourni une part importante de ces jeunes qui composent ces contingents, les difficultés socioéconomiques. D'autre part, les effets de l'imaginaire du « partir » qui structure fortement la société sénégalaise actuelle. En effet, la place importante accordée à la migration, considérée comme le seul moyen d'ascension socioéconomique par la plupart des jeunes sénégalais, peut, en partie, expliquer les images de désespoir auxquelles nous avons assisté à la fin 2005 et durant toute l'année 2006. Nous reviendrons sur la problématique de l'imaginaire du « partir » au début de la troisième partie.

Après la prise d'assaut des barbelés séparant le Maroc aux enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, et la répression sévère qui s'en est suivie, au cours de l'automne 2005, de nombreux candidats sénégalais à la migration se sont réorientés vers de nouvelles voies de passage. C'est ainsi qu'ils commencèrent à emprunter les « Pateras⁶⁶ » et « Cayucos⁶⁷ », directement à partir du Sénégal, ou via la Mauritanie, pour rallier les côtes espagnoles de l'archipel des Canaries. Comme en témoigne la photo suivante.

Photo : Une pirogue remplie de jeunes sénégalais qui tentent de rallier l'Espagne



Sources : www.rewmi.com.

Cette pirogue, comme les autres empruntées par ces candidats à la migration, est faite pour la pêche dans les eaux sénégalaises et a été détournée de sa fonctionnalité initiale. Car elle est utilisée comme moyen de locomotion pour rallier les côtes espagnoles. En plus de sa vétusté et

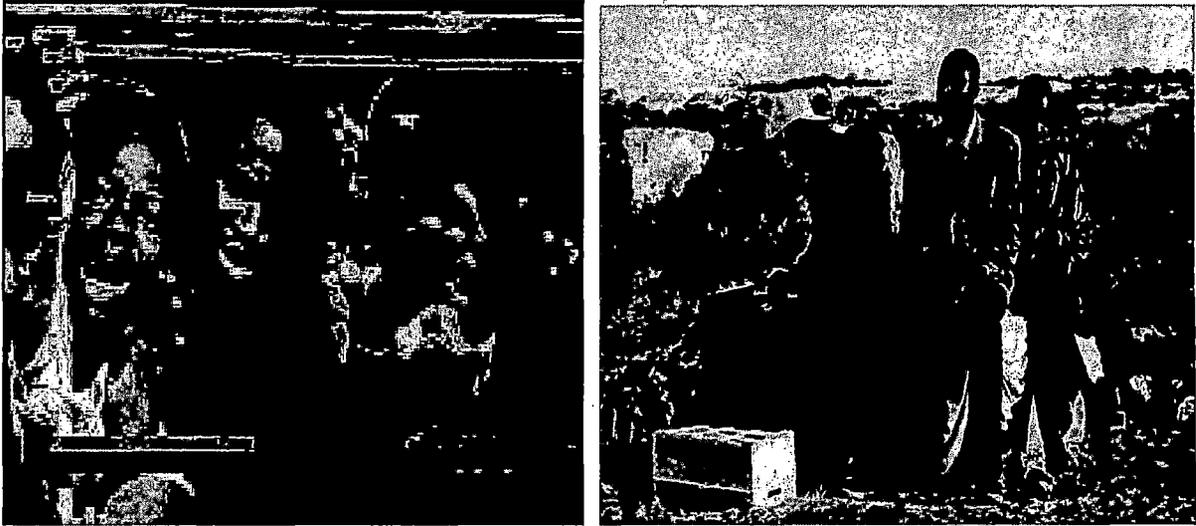
⁶⁶Ce sont des petites embarcations de fortune.

⁶⁷Ce sont de grandes embarcations traditionnellement utilisées au Sénégal pour la pêche et avec quoi, aujourd'hui, ces jeunes rallient les côtes espagnoles.

différents autres facteurs, c'est sa surcharge en nombre de candidats qui explique les nombreux naufrages enregistrés.

Certes, la question de la migration clandestine n'est pas l'objet de cette thèse, mais nous ne pouvons pas, non plus, occulter les événements qui ont fortement secoué le Sénégal et l'Espagne, et par la même occasion, l'Europe durant l'année 2006. Des événements qui témoignent des recompositions des pratiques et voies de passage, ainsi que de la diversification des profils des acteurs et de leurs stratégies. En effet, depuis la fermeture des frontières, en 1974, des traditionnels pays d'installation, les candidats à la migration inventent de nouvelles portes d'entrée. Et la voie actuelle des «Cayucos » constitue un prolongement de cette situation ancienne et témoigne de la capacité de ces populations à ouvrir une autre voie, généralement plus périlleuse, à chaque fois que les autres se ferment ou deviennent difficilement franchissables. Mais, si jusqu'à une période très récente le Maroc était le point de départ de beaucoup de candidats Sénégalais, aujourd'hui, en partant du Sénégal ou de la Mauritanie, c'est plus au Sud qu'ils tentent d'atteindre les côtes espagnoles. Une situation qui peut s'expliquer, non seulement, par la surveillance accrue des zones d'accès aux enclaves espagnoles, mais aussi, par la répression policière marocaine extrêmement sévère. Sous-traitant la lutte européenne contre la migration africaine, le Maroc se montre très répressif à l'égard de ces candidats au départ. Cette répression a connu son paroxysme durant l'automne 2005 avec, par exemple, l'abandon dans le désert de nombreux jeunes africains. Des images qui ont fait le tour du monde et ont choqué plus d'un. Comme le montre la photo suivante.

Photo : Jeunes subsahariens abandonnés dans le désert ou parqués dans un bus.



Sources : www.rewmi.com.

Ces images avaient beaucoup choqué l'opinion internationale et surtout africaine, à qui, elles rappellent, entre autres, les périodes sombres de l'histoire du continent noir.

C'est à partir de cette période que la voie des « Cayucos » et des « Pateras », en partance du Sénégal et de la Mauritanie, a commencé à remplacer, ou du moins à prendre autant de place que, les routes du Sahara dans les mobilités clandestines sénégalaises vers l'Espagne. Ce phénomène a, donc, pris une ampleur sans précédent. Ainsi les côtes sénégalaises, situées à quelque 1500 kilomètres des Îles Canaries, sont devenues, en peu de temps, des zones de départs privilégiées vers l'Europe (*Le Journal Chrétien*, 31 octobre 2006) des candidats sénégalais, mais aussi, d'autres Africains et même des Pakistanais. Le Sénégal, devient ainsi, un pays de transit, de même que la Mauritanie.

L'importance du phénomène a été telle durant l'année 2006 que cette route migratoire par les « Cayucos » dominait les conversations, inspirait des chansons, souvent nationalistes⁶⁸, au Sénégal, et faisait l'objet de nombreux articles dans la presse sénégalaise mais aussi internationale, de même qu'elle suscitait, aussi bien au Nord qu'au Sud, bien des controverses. Ces événements, conjugués avec d'autres facteurs qui rythment les mouvements actuels des Sénégalais, témoignent du renouvellement des pratiques, modalités et conditions de départ, des caractéristiques et profils des acteurs.

Cependant, ces arrivées de nombreux jeunes, dont une part importante n'a pas été rapatriée, s'effectuent dans un contexte global où, d'une part, les passions nationalistes et xénophobes submergent de nombreux débats et la migration est présentée comme un « problème » à

⁶⁸Parmi eux, on peut citer le dernier album du célèbre rappeur sénégalais DJ Awadi dans lequel il a invité plusieurs musiciens originaires de différents pays africains pour dénoncer ces départs et demander aux jeunes de rester pour participer au développement de l'Afrique.

résoudre. D'autre part, ses besoins économiques conduisent l'Espagne à mettre en place des séries de régularisations massives, considérées, à tort ou à raison, par des pays comme la France, comme un appel d'air. Ce qui laisse apparaître une situation paradoxale. Ce paradoxe espagnol, mais qui ne lui est pas forcément spécifique, témoigne des nouveaux enjeux, d'ordre divers, qu'impliquent ces formes de mobilités actuelles.

Ces mobilités introduisent, donc, des dynamiques complexes et actives, nécessitant une étude approfondie. Mais dans cette thèse où la migration clandestine ne constitue pas la problématique principale, nous n'avons ni la prétention, ni le projet d'étudier, de façon approfondie, ce phénomène. Nous voulons juste poser le débat avec une réflexion, certainement incomplète et très sommaire, sur les différents enjeux actuels de ce phénomène, ses implications sur les acteurs concernés et de ce qu'il révèle en termes de savoir-faire migratoire et de la diversification des acteurs.

5.2.1. "Dem mba dé"⁶⁹, ou les enjeux et implications multiples des « Cayucos »

Cette ruée vers l'Espagne, sans précédent, révèle certainement le désespoir d'une population mais aussi l'illusion d'un eldorado pour toute une génération qui n'envisage la réussite économique et la promotion sociale et culturelle qu'à travers les mobilités internationales. Cette détermination des jeunes, à vouloir rejoindre l'Espagne par tous les moyens, est telle que les slogans se multiplient. Parmi lesquels, on peut citer « Barça mba Barsax » (Barça ou l'au-delà), « Dem mba Dé » (Partir ou mourir), repris ici comme titre, ou encore « un visa ou la mer », etc.

Les enjeux de ce phénomène sont multiples et renvoient à des pratiques et significations diverses selon les protagonistes, que sont les migrants eux-mêmes et/ou leur famille, le Sénégal, l'Espagne et l'Europe. Ils sont d'ordre politique, économique, social et humain. Si ces enjeux, en eux-mêmes, ne sont pas réellement nouveaux, ils comportent actuellement des dimensions nouvelles qu'il convient d'analyser pour comprendre, en amont et en aval, les implications diverses de cette ruée actuelle vers l'Espagne.

5.2.1.1. Les enjeux économiques

Pour les migrants

⁶⁹«Partir ou Mourir».

Ils aspirent tous à de meilleures conditions de vie pour eux et pour leurs familles, qui, en quelque sorte, les envoient chercher de quoi vivre ou survivre au Sénégal. Ces départs vers l'Espagne correspondent, donc, à une envie d'optimiser les opportunités d'emplois, et de ce fait, de revenus mais aussi de régularisation. Certes cet aspect n'est pas spécifique à ces formes de mobilités. Car, depuis toujours les migrations de travail sont motivées par l'appât du gain. Cependant, l'Espagne a été considérée, jusqu'à une période relativement récente, soit comme un espace stratégique et un tremplin, donc une porte d'entrée vers les traditionnels pays d'installation (Robin, 1996b), essentiellement la France, soit comme une solution de rechange, faute de trouver mieux. Mais, comme nous l'avons montrée, cette situation a commencé à changer à partir des années 80 et surtout 90.

Ce, en raison des nombreuses opportunités qu'offre ce pays. Et dans ces nouvelles formes de mobilités clandestines, le changement de perspective s'affirme davantage et plus que jamais. En plus de son accès relativement facile, qui a toujours été une des motivations principales des migrants clandestins qui y viennent, les nombreuses opportunités d'emplois qu'offre l'Espagne font que, actuellement, ce pays est devenu une des destinations préférées, et les plus prisées, des candidats sénégalais à la migration. Certes, y entrer ne signifie pas forcément y rester et, même, pour certains, il continue à être considéré comme une étape sur leur route migratoire.

Cela veut dire que le choix de ce pays n'est pas un hasard et ne se justifie pas uniquement par son accès plus facile, comparé à d'autres pays européens. Les opportunités économiques qu'il offre pèsent lourd dans la balance. Les deux extraits d'entretien, qui suivent, attestent de cette dimension économique qui confère à l'Espagne sa place actuelle dans les mobilités sénégalaises. En effet, Bathie, un commerçant du marché du Port de Dakar, compare la situation de ses frères et cousins migrants qui résident dans divers pays européens pour témoigner de l'importance des opportunités économiques qu'offre l'Espagne.

« (...) J'ai des frères et des cousins en Europe, en France, en Italie et en Espagne (...) Bien qu'ils aient tous réalisé des choses ici [au Sénégal], Je peux dire que mon frère qui est en Espagne tire plus son épingle du jeu, ce, depuis leur arrivée dans ces pays (...) Il a eu un emploi dès son arrivée, parce qu'il y a plus de travail, actuellement, en Espagne (...) Il a eu aussi ses papiers avant les autres (...) Il y a aussi du travail en Italie, mais pas autant qu'en Espagne » (Bathie, 38 ans, Dakar, 2005).

C'est aussi ce qu'explique un migrant qui est passé par Ceuta et Melilla en 1999 pour entrer en Espagne.

« Je suis entré par l'Espagne mais c'était pour aller en Italie rejoindre un cousin, mais finalement je suis resté ici (...) Après ma sortie du camp de Ceuta, j'ai vu qu'il y avait des opportunités de travail ici en Espagne, j'ai alors décidé de rester, je ne le regrette pas aujourd'hui » (O. Guèye, 33 ans, 2006).

Il ressort de ces deux extraits qu'en dépit des risques encourus, cette ruée vers l'Espagne atteste des opportunités professionnelles, de même que les possibilités de régularisation, qu'offre ce pays.

Pour le Sénégal et l'Espagne

Cette dimension économique des enjeux de cette migration clandestine revêt une autre signification à une échelle plus importante. En rappelant l'importance d'analyser cette dimension économique, Lahlou et Valluy (2005) attirent l'attention sur la nécessité de ne pas réduire les migrations aux seules motivations économiques des protagonistes. Même si nous partageons leur point de vue, il nous paraît, néanmoins, important d'utiliser l'approche utilitariste pour, ne serait-ce que, démontrer la multiplicité des implications économiques pour les deux pays concernés ici. Sans trop pousser la logique manichéenne, on peut constater que, malgré le discours officiel, ces migrants clandestins répondent à la loi de l'offre et de la demande du marché espagnol, en même temps qu'ils permettent à leur pays d'origine de monnayer cette situation.

D'un côté, le Sénégal obtient de l'aide financière, destinée aux financements de projets censés retenir les jeunes. Il a reçu, en 2006, une promesse de 20 millions d'Euros (*Le Quotidien*, 2006), soit 13 milliards de Franc CFA, du gouvernement espagnol. Et dans la foulée, le ministre de l'intérieur français de l'époque, Nicolas Sarkozy, signa des accords avec le Sénégal dans lesquels est incluse une aide au développement de 2,5 milliards d'Euros pour lutter contre ces départs massifs vers l'Europe. Mais, bien qu'il signe des accords, reçoive de l'argent des pays européens et mette en place des patrouilles communes avec l'Europe dans le cadre du FRONTTEX, le Sénégal a-t-il intérêt à arrêter ces départs ? En a-t-il les moyens ? Peut-il se le permettre ? Dans l'immédiat, en tout cas, la réponse est non. Car, comme tous les pays de départs du Sud, le Sénégal ne peut pas se passer de la manne financière importante

envoyée par les migrants et qui permet, non seulement, à des milliers de familles de vivre ou de survivre, mais aussi, la mise en place de nombreux projets de développement communautaire à travers lesquels les migrants suppléent largement l'Etat. L'importance de cette manne financière n'est plus à démontrer, et, d'ailleurs, selon le Fonds monétaire international (FMI), « *les migrants sont la première source de financement extérieur des pays en développement* » (Follorou, 2006).

De l'autre, l'Espagne, malgré l'hostilité croissante de son opinion publique et les exigences d'harmonisation européenne en matière de politique migratoire, doit, d'une part, faire face à un des taux de natalité les plus bas et de vieillissement les plus élevés d'Europe, et, d'autre part, soutenir le rythme de croissance de son économie. De ce fait, pour répondre à la demande importante de son marché du travail en matière de main-d'œuvre bon marché peu ou pas qualifiée, il met en place des séries de régularisations et des politiques de quota lui permettant de « *faire son marché* » au Tiers-monde. En même temps qu'elle adopte une attitude ambiguë vis-à-vis des travailleurs arrivés par ces « Cayucos », au moins, jusqu'en mai 2006. Dans la mesure où après leur avoir signifié leur interdiction de son territoire, pour 3 ans, minimum, l'Espagne a, au moins jusqu'en mai 2006, laissé entrer, dans sa partie continentale, un nombre important de ces jeunes. Non seulement, en leur payant leur billet qui leur permet de rejoindre leurs proches et/ou la ville de destination choisie, mais aussi, en leur donnant de l'argent de poche.

Une des explications de cette position ambiguë est liée au fait que, si l'on en croit les conclusions d'une étude intitulée "Espagne 2020, un métissage inévitable" menée par IEA de Barcelone, l'Espagne aura besoin d'au moins quatre millions de travailleurs étrangers d'ici à 2020, pour pallier le vieillissement de sa population et pouvoir maintenir la croissance de son économie. En outre, d'après les prévisions de son Ministère du travail, la Sécurité Sociale espagnole a enregistré, en 2007, un excédent de près de 8 milliards d'Euros, grâce, en partie, aux cotisations des travailleurs étrangers (Apanews, 2007).

La croissance économique exceptionnelle, que connaît actuellement l'Espagne, et les séries de régularisations massives constituant un appel d'air pour les migrants, crée, ainsi, de nouveaux besoins pour ce pays et des conditions de travail propices pour les travailleurs migrants. Qui, contrairement à certains discours, restent dans ce pays, même si cela peut évoluer, pouvant entraîner le départ de certains vers d'autres villes et pays pour suivre les opportunités et l'évolution des projets migratoires des acteurs.

Les différents enjeux économiques de ce phénomène des « Cayucos », pour l'un et l'autre pays, font que, malgré la volonté affichée par chacun de lutter contre ce phénomène, ni l'Espagne, ni le Sénégal ne peuvent se permettre d'arrêter totalement cette migration. De ce fait, leurs attitudes oscillent entre fermeté, dans le discours, et laisser-aller, dans les faits. À cela, il faut ajouter les capacités des candidats à trouver, à chaque fois, de nouvelles voies, ce qui rend difficile le contrôle des frontières. Ces mesures de régularisation peuvent être considérées comme un mode de gestion de la main-d'œuvre qui fait défaut à ce pays.

Mais les enjeux économiques de ce phénomène sont-ils compatibles avec les enjeux politiques pour le Sénégal comme pour l'Espagne, et, par extension, pour l'Europe.

5.2.1.2. Concilier enjeux politiques et économiques

Pour l'Espagne

Si, malgré les séries de rapatriements, dont près de 5.000 Sénégalais durant l'année 2006, l'Espagne avait laissé entrer, à ses frais⁷⁰, certains clandestins dans son territoire (*Le Journal Chrétien*, octobre 2006) ou régularisé près de 600.000 travailleurs étrangers en 2005, alors qu'il prône la fermeté contre la migration clandestine, ce n'est sûrement pas par simple humanisme. Cette contradiction, entre sa politique migratoire et ses besoins économiques, place ce pays dans une position inconfortable vis-à-vis de son opinion publique, mais aussi, de ses partenaires européens. Cette situation révèle justement l'opposition entre les enjeux politiques et économiques à laquelle l'Espagne doit faire face. Car elle doit, à la fois, satisfaire ses besoins économiques et, en même, essayer de respecter les exigences des politiques européennes de lutte contre la migration clandestine. Pour mettre fin à l'appel d'air créé par les mesures espagnoles, selon certains ministres européens, Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur français de l'époque, proposa l'arrêt des décisions unilatérales de régularisation

⁷⁰Au moins jusqu'au mois de Juin 2006, l'Etat espagnol a laissé entrer sur son territoire un nombre considérable de clandestins sénégalais arrivés par ces pirogues. En effet, au bout de 40 jours de détention dans ses camps, la Croix Rouge espagnole, avec l'argent octroyé par l'Etat, donne à ces hommes un ordre d'expulsion et d'interdiction de séjour dans le pays d'au moins trois ans, une certaine somme d'argent, environ 50 Euros, un billet de bus ou de train et, de surcroît, leur paie un appel téléphonique pour qu'ils joignent un ami, parents ou connaissances susceptibles de les héberger. C'est là où se trouve le paradoxe de la politique espagnole à l'égard des clandestins qui fait penser à plusieurs clandestins rencontrés à Barcelone ou à Salou, en juillet 2006, que l'Espagne a besoin d'eux et que sa législation, permettant aux clandestins de rester malgré tout, encourage la poursuite des arrivées. Car ceux qui sont entrés, grâce au téléphone, informent les autres restés au pays qu'ils ont la possibilité de rester dans ce pays s'ils parviennent, bien sûr, à échapper aux vagues de l'Atlantique. En résumé, l'Espagne intercepte des pirogues, débarque leurs occupants, les confie à la Croix Rouge qui, au bout de 40 jours, les laisse entrer dans le pays en les aidant à retrouver leurs proches et à aller les rejoindre, le tout aux frais de l'Etat qui paradoxalement leur a signifié leur ordre d'expulsion.

massive. Ce qui montre que les enjeux politiques et économiques, qu'engendrent ces arrivées, dépassent les frontières espagnoles et sont, donc, difficilement conciliables. Et c'est pour faire face à ce phénomène que l'Union européenne a créé le programme FRONTEX pour surveiller, avec l'accord et la participation du Sénégal, les côtes d'où partent ces candidats.

Mais l'Espagne n'est pas le seul à faire face à cette contradiction entre enjeu politique et enjeu économique, le Sénégal y est aussi soumis. Si le premier pays doit résoudre le problème des arrivées sans asphyxier son économie, le second, en revanche, doit, à la fois, faire face à la colère suscitée par les rapatriements massifs et respecter les accords signés par les Européens⁷¹, Français et Espagnols, en première ligne.

Pour le Sénégal

D'abord, on peut constater que la dimension politique des enjeux de cette migration clandestine vers l'Espagne lui octroie, désormais, une place de partenaire dans la lutte européenne contre les migrations clandestines. En effet, en l'espace quelques mois, le Sénégal a reçu plusieurs ministres espagnols, dont le premier d'entre eux, José Luis Rodriguez Zapatero, avec qui il a signé de nombreux accords. En plus de la promesse des 20 millions d'Euros, Zapatero⁷² -- se sont aussi engagé à octroyer, d'ici la fin de 2008, 4000 visas aux candidats sénégalais à la migration, à inciter les entreprises espagnoles à aller embaucher des travailleurs sur place et à oeuvrer pour la création, au Sénégal, d'un centre d'identification et d'enregistrement des volontaires pour le travail en Espagne (*Walfadjri*, 2006). Grâce à ces accords, des entreprises espagnoles ont pu recruter de jeunes sénégalais, ce qui a permis le départ de plusieurs travailleurs sénégalais vers l'Espagne durant l'année 2007.

Ainsi, si l'Espagne manifestait, dans sa politique migratoire sélective, une préférence pour les Européens de l'Est et les Latinos américains, désormais, le Sénégalais bénéficient de cette politique.

Cependant, malgré ces visas de travail octroyés et les millions d'Euros investis au Sénégal, départs, l'Espagne, en accord avec le Sénégal, continue les rapatriements des clandestins sénégalais. Ce qui témoigne de sa volonté de manier à la fois le bâton et la carotte.

⁷¹L'Union Européenne prolonge ses patrouilles au Sénégal face aux clandestins.

Cf. <http://www.seneweb.com/news/article/7067.php>

⁷²En résumé, au cours de son voyage, à la fin de l'année 2006, le Premier ministre espagnol a signé avec le Sénégal différents accords pour la promotion d'une migration légale, d'où la convention destinée à faciliter l'obtention d'un visa pour des jeunes sénégalais répondant à la demande des employeurs espagnols.

Photos : Arrivée à l'aéroport de Saint-Louis de jeunes sénégalais rapatriés d'Espagne



Source : www.seneweb.com.



Source : Aly Tandian, 2007.

Ce sont de jeunes sénégalais rapatriés d'Espagne durant l'année 2007 et qui sont reçus, à leur descente d'avion, par les policiers sénégalais qui se chargent de les recenser pour, ensuite, leur donner une somme d'argent dérisoire pour qu'ils rentrent chez eux.

Par ailleurs, en l'espace de deux jours d'intervalle, les deux candidats favoris aux élections présidentielles françaises de 2007, Nicolas Sarkozy, cumulant son costume de ministre de l'intérieur et celui de candidat, et Ségolène Royal, comme candidate mais aussi, comme elle le disait elle-même, native de Dakar, sont allés au Sénégal pour parler et/ou négocier des accords en ce qui concerne la migration des Sénégalais en France. En effet, dans son costume de ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy avait signé, avec le Sénégal, entre autres, des accords portant sur sa politique « d'immigration choisie », dont le qualificatif « choisie » avait été remplacé par « concertée », en plus d'une promesse d'une aide au développement pour retenir les jeunes sur place.

Pourtant, au moment où le Sénégal devient un enjeu stratégique dans la bataille présidentielle française, les sans-papiers, qui occupaient le gymnase de Cachan et qui faisaient l'actualité en France, à l'époque, étaient composés essentiellement de Maliens et d'Ivoiriens. Ces voyages du ministre candidat UMP et de la candidate socialiste avaient, donc, pour but de prévenir un supposé risque de voir la France vivre la même situation que l'Espagne. Ce qui, à notre avis, est peu probable, ne serait-ce qu'en raison de la situation géographique de la France et de la morosité de son marché du travail. On peut, alors, penser qu'un des buts de ces voyages des candidats français était, d'une part, de rassurer l'opinion publique française qui voyait, tous

les jours à l'ouverture des journaux télévisés, des images de centaines d'Africains débarquant sur les côtes espagnoles, et, d'autre part, de se présenter comme détenteur de la solution face « au laxisme », sous entendu, de l'Espagne.

Ainsi politiquement, le Sénégal devient un réel partenaire avec la signature de différents accords avec la France et l'Espagne et l'UE, par la même occasion. Il entre, dès lors, dans le cercle des pays africains, comme le Maroc mais à moindre degré, qui sous-traite la lutte européenne contre la migration clandestine, moyennant, bien évidemment de l'argent et la réalisation de différents projets.

Par ailleurs, à l'approche de l'élection présidentielle sénégalaise de février 2007, le gouvernement, en acceptant ces accords, visant à contrôler les départs et à favoriser les rapatriements, prenait le risque de subir d'éventuelles sanctions électorales de ces candidats et de leurs familles. En effet, l'opinion publique sénégalaise, dont la majorité survit grâce à l'argent envoyé par les travailleurs migrants, prenait, comme une trahison et un acte de soumission, la signature de certains de ces accords. Certains journaux et jeunes sénégalais n'ont pas hésité à accuser l'État sénégalais d'avoir « vendu » l'avenir de ses jeunes sans leur apporter une aide en retour. De ce fait, après avoir violemment manifesté à Yarakh, un quartier pêcheur de Dakar, d'où partent de nombreux jeunes, brûler des pneus, barrer la voie publique, etc., des jeunes rapatriés n'ont pas hésité, au début du mois de juin 2006, à aller manifester devant les grilles du palais présidentiel, en exigeant une audience avec le Président de la république sénégalaise. Et une vingtaine d'entre eux avait été reçu par ce dernier (*Le Quotidien* du jeudi 8 juin 2006).

Ces jeunes manifestants dénonçaient, entre autres, leur rapatriement et les conditions dans lesquelles il s'est produit. De même qu'ils affirmaient leur scepticisme à l'égard du projet REVA (Retour Vers l'Agriculture) mis en place par le pouvoir sénégalais pour, dit-il, favoriser l'insertion des jeunes afin de lutter contre les départs. Ce scepticisme vis-à-vis de ce projet est partagé par beaucoup de Sénégalais, y compris ceux qui sont déjà partis en migration, pointant du doigt plusieurs limites qui amenuisent ses chances de réussite. Car le REVA ne laisse pas de marge de manoeuvre aux jeunes à qui il est destiné et ne prend pas en compte les envies et ambitions de ces derniers. C'est un projet pensé par des politiciens et qui est, ensuite, imposé aux jeunes, sans prendre en compte différents paramètres. Comme le disait un jeune Sénégalais qui a emprunté la voie des « Cayucos » pour entrer en Espagne :

« On ne peut pas convertir un pêcheur en un agriculteur en claquant les doigts »
(Daouda, 24 ans, 2006).

Les limites résident aussi dans le fait que ceux à qui le REVA est destiné n'ont pas été associés à son élaboration. Comme en témoignent les propos de ce migrant, arrivé aussi par les « Cayucos » :

« Au lieu de sortir un projet de son chapeau de magicien, notre cher président aurait mieux fait d'accompagner les jeunes dans leurs propres projets, les aider financièrement à monter leur business (...) Nous avons tous des projets réalisables au pays, moi comme les autres, comme toi aussi, si je suis là, c'est parce que je n'avais pas les moyens de monter un commerce et d'arrêter la pêche qui ne marche plus » (Doudou, 36 ans, 2006).

Par ailleurs, conscient de l'impopularité de certains accords signés avec l'Espagne et l'Europe et de leurs éventuelles conséquences électorales, le gouvernement sénégalais avait demandé à l'Espagne, de suspendre, pour un temps, les rapatriements, prétextant l'indignité des conditions dans lesquelles ces retours forcés s'effectuaient. Mais au regard du score qu'a fait le président sortant, réélu au premier tour à près de 56 % des voix, ces accords n'ont pas eu les effets redoutés par le pouvoir sénégalais.

En conclusion, en devenant un partenaire européen dans la lutte contre la migration clandestine, le Sénégal se retrouve coincé entre, d'un côté, les exigences de l'Espagne, et par conséquent, de l'Europe et la colère des jeunes sénégalais et de leurs familles. Et, de l'autre, sa dépendance, et surtout celle de nombreuses familles, vis-à-vis des transferts de fonds par les migrants. Ce qui rend peu confortable sa position.

Cependant, malgré les apports économiques des mobilités internationales, les drames, que cette traversée de la mer a engendrés, ont bouleversé l'opinion sénégalaise et internationale, de même qu'ils ont modifiés le regard de certains Sénégalais vis-à-vis de ces départs vers l'Espagne. D'où la nécessité de nous intéresser aux enjeux humains et sociaux des « Cayucos » au Sénégal.

5.2.1.3. Les enjeux sociaux et humains

Au Nord comme au Sud, les images de ces clandestins africains, l'air hagard, fatigués, et même agonisant pour certains, débarquant des pirogues ou interceptés par les gardes-côtes espagnols et celles de ceux qui, à l'automne 2005, prenaient d'assaut les barbelés des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla ou abandonnés en plein désert ou encore maltraités, avaient profondément choqué les opinions publiques. De ce fait, au-delà des enjeux économiques et politiques ici et là-bas, les impacts sociaux et humains de cette ruée vers l'Espagne sont aussi très importants. En effet, le peuple sénégalais a vécu comme une humiliation ces images, ayant défilé en boucle sur les chaînes de télévisions sénégalaises et internationales, et est marqué par celles des corps et restes humains rejetés par la mer ainsi que l'annonce de nombreux disparus dont les corps n'ont jamais été retrouvés ou identifiés. Ce choc a créé une situation sans précédent au Sénégal. Car beaucoup ont commencé à se poser la question de savoir : « Si ce que l'on gagne en migration vaut ce que l'on y perd », pour reprendre Cheikh Hamidou Kane, (1961)⁷³. Autrement dit, le désir de réussite socioéconomique qui pousse ces jeunes à partir en Europe vaut-il les risques pris et qui ont engendré la mort des milliers d'entre eux. Cette question témoigne d'un bouleversement dans les représentations sociales et l'image positive souvent associée à la migration. Car la migration vers l'Europe commence à être associée, d'une part, à la mort des fils, gendres, époux et/ou frères disparus en mer et le fait que certaines familles doivent faire le deuil sans le corps de leurs proches et sans savoir dans quelles conditions ils ont péri. Et, d'autre part, à l'absence de nouvelles d'un proche parti et dont on ne sait pas s'il est toujours en vie.

Cette prise de conscience et ce changement de regard, vis-à-vis des certaines routes migratoires, ont poussé certains Sénégalais à se mobiliser pour lutter contre ces départs en mer en essayant de dissuader les jeunes. Ce sont, essentiellement, des femmes, mères, sœurs et/ou épouses de candidats ou de migrants déjà partis et, surtout, de disparus en mer, qui sont montées au créneau pour tenter de lutter contre ce phénomène. En effet, même si le phénomène est peu étudié, il est avéré, au Sénégal, que souvent derrière ces départs en migration, et des autres avant et dans d'autres conditions, il y a une participation considérable des femmes, généralement les mères de famille. Nous reviendrons dans la troisième partie. Par exemple, à Thiaroye-sur-Mer, une des banlieues les plus pauvres de Dakar et

⁷³Dans son ouvrage autobiographique, Cheikh Amidou Kane se posait déjà cette question en parlant des difficultés vécues par le personnage principal, Samba Diallo, en venant étudier en France dans les années 60.

traditionnellement habitée par des pêcheurs⁷⁴, des femmes avaient même monté des tontines uniquement destinées au financement du départ en migration des jeunes.⁷⁵ Mais depuis le printemps 2006, avec les nombreuses disparitions en mer, des femmes de ce quartier se sont organisées en association pour tenter de lutter, non pas contre le départ en migration, mais plutôt le recours à la voie maritime. C'est ce que dit l'une d'entre elles, interrogée par une journaliste de *Libération*, M.L. Josselin :

« Avant, nous vendions nos bijoux, nos habits, participions à des tontines pour que nos enfants partent. Mais, malheureusement, beaucoup ont perdu la vie en mer, et nous, les grands-mères, nous restons seules avec nos petits-enfants qui ont perdu leur père » (Abi, 56 ans, 2006).

Il faut dire que si dans l'histoire du Sénégal, Thiaroye était, jusque-là, connu comme abritant le camp où, le 1er décembre 1944, a été perpétré le massacre, par l'armée coloniale, de « Tirailleurs sénégalais » qui manifestaient pour réclamer le paiement de leurs salaires, aujourd'hui, ce quartier symbolise la tragédie de la migration clandestine vers l'Espagne via l'océan atlantique. Parce qu'il a enregistré, en quelques mois, de nombreuses pertes humaines dans cette traversée. D'ailleurs, il semblerait qu'au printemps 2006, ce quartier avait compté, en l'espace de quelques semaines, plusieurs centaines de jeunes disparus en mer ou dont on n'avait aucune nouvelle.

Parmi ces femmes de Thiaroye, il y a Yayi Bayam Diouf, une femme du quartier qui, en peu de temps, est devenue une célébrité, faisant la Une de plusieurs journaux à travers le monde et l'objet d'un nombre important de reportages télévisés internationaux. En perdant son fils unique dans cette traversée et en montant l'association, elle est devenue le symbole de la tragédie de ces mères de famille et la figure marquante de leur lutte contre la migration clandestine par l'Atlantique. D'ailleurs, elle avait reçu la visite de Ségolène Royal lors de son voyage au Sénégal en 2006.

En février 2006, Madame Diouf perdit son fils unique, pêcheur alors âgé d'une vingtaine d'année, et qui tentait, avec 81 autres jeunes sénégalais, de rejoindre les Îles Canaries par la mer. Marquée par ce drame, elle décida, au lieu de se lamenter sur son sort, de monter une

⁷⁴Thiaroye est un quartier traditionnel de pêcheurs, pauvre, abritant environ 45.000 habitants et situé à la périphérie de Dakar.

⁷⁵Cf. www.rewmi.com, juin 2006.

association, regroupant des mères, sœurs et épouses de disparus en mer. Pour, dit-elle, éviter à d'autres familles de connaître le même chagrin qu'elle et pour essayer de mettre en place des projets pouvant retenir les jeunes. Elle devient donc la présidente de cette association, appelée « Collectif pour le développement intégré de Thiaroye-sur-Mer ». Et selon différentes sources, ce collectif regroupe aujourd'hui plus de 2000 mères, sœurs et épouses de candidats à la migration et/ou de disparus en mer durant la traversée. Ces mères ont toutes accepté symboliquement la charte de l'association en promettant de ne plus aider financièrement leurs fils, frère ou mari et d'avertir le collectif si un départ s'annonce (Josselin, 2006). C'est chez Yaya Bayam Diouf que le siège de son association est installé, comme en témoigne cette photo.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Photo : Yayi Bayam dans le bureau de son association



Source : www.bbcafrique.com

C'est une des chambres de sa maison que Yayi Bayam a transformée en bureau. Une des explications de cette situation est le manque de moyen auquel elle est confrontée malgré une détermination sans faille.

Depuis que ce collectif a vu le jour, des femmes meurtries du quartier se retrouvent chez elle chaque après-midi pour, disent elles, extérioriser et adoucir leur douleur, mais aussi, trouver des solutions aux départs. Elles préparent, chaque jour, du couscous revendu et dont les bénéficiaires sont destinés à financer les projets de l'association. Avec cet argent et le peu de dons reçus de bonnes volontés, elles ont réussi à monter 83 petits commerces pour des jeunes du quartier.

Avec peu de moyens mais une grande détermination et une volonté de fer, elles sont en train de suppléer l'État qui tarde à les aider et les associer aux projets pouvant permettre de contenir ces flots de départs de jeunes. Pour ces femmes de Thiaroye-sur-Mer, Yayi Bayam est devenue le dernier recours, dans le quartier, pouvant dissuader les jeunes de partir. De ce fait, comme l'ont montré de nombreux reportages des télévisions françaises et espagnoles, elle passe ses journées à sillonner la plage et les maisons pour répondre à l'appel des mères cherchant à empêcher leurs enfants de partir. Et selon ses dires, rapportés par le correspondant à Dakar de la BBC, elle est parvenue à empêcher le départ d'une grande pirogue remplie de plus d'une centaine de clandestins (Sy, 2006). Elle mène aussi de nombreuses campagnes de sensibilisation dans son quartier et remplace, ainsi, l'État dans ce domaine.

En somme, la migration clandestine sénégalaise vers l'Espagne a connu, durant l'année 2006, une ampleur sans précédent aussi bien par le nombre d'arrivés dans les Îles Canaries, de morts que par le choc causé par les images. Mais si jusqu'ici, la migration n'avait que de bons côtés dans les représentations populaires sénégalaises, elle est, aujourd'hui, associée aussi au malheur de nombreuses familles dans les quartiers populaires et villages de pêcheurs d'où est partie une part importante de ces jeunes. Cette nouvelle pression vers l'Espagne, et par conséquent vers l'Europe, révèle de nouvelles tendances et pratiques qui viennent s'ajouter à celles déjà existantes, en même temps qu'elle les bouleverse profondément. Elle témoigne, d'un côté, d'une certaine continuité quant à la place du voyage dans les représentations populaires, aux motivations socioéconomiques découlant de la dégradation continue des conditions matérielles d'existence du Sénégal, à l'illusion d'un eldorado européen. Mais, d'un autre côté, elle présente un certain renouveau dans la perception de la migration clandestine dans ce pays, dans les pratiques des candidats, leur détermination à rallier l'Europe au prix de leur vie, dans les voies de passage empruntées, etc.

Elle s'explique, certes, par les mêmes raisons qui ont toujours motivé les migrations sénégalaises. Toutefois, comme pour chaque vague migratoire, elle présente ses spécificités, ne serait-ce que dans ses formes, certaines de ses causes, des caractéristiques de certaines populations concernées, des zones de départs, etc. Comme nous le verrons dans la partie qui suit.

5.2.1.5. Caractéristiques de ces « nouveaux » migrants

Comparées aux vagues migratoires précédentes vers l'Espagne, composées de populations majoritairement issues du bassin arachidier sénégalais, ces vagues de l'année 2006 s'alimentent, en partie, dans de nouvelles catégories professionnelles et zones géographiques, qui étaient, jusqu'ici, relativement épargnées par la migration de masse. Certes, ces jeunes, empruntant les « Cayucos », partent de toutes les côtes du pays, de la Casamance à Saint-Louis en passant par Dakar et sa région, la Petite Côte et le Sine Saloum et sont issus des quatre coins du Sénégal. Toutefois, les jeunes pêcheurs et mécaniciens⁷⁶, originaires des quartiers, appelés aussi « Villages » de pêcheurs, de Yarakh⁷⁷, Thiaroye-sur-Mer, Yoff⁷⁸,

⁷⁶Les activités de ces mécaniciens consistent essentiellement à réparer les moteurs des pirogues

⁷⁷Yarakh se situe sur la baie de Hann et est traditionnellement habité par des pêcheurs.

Ngor⁷⁹, pour ce qui de la région de Dakar, ou Guet Ndar⁸⁰, à Saint-Louis, pour ne citer qu'eux, occupent une part importante dans ces contingents. Traditionnellement, ces quartiers sont habités par les populations Lébous⁸¹, dont les ancêtres, dit-on, ont été les premiers habitants de la capitale sénégalaise. Située sur la presqu'île du Cap-Vert, la ville de Dakar a été fondée en 1857 sur un village de Lébous. Si aujourd'hui, avec l'exode rural, Dakar est devenu une ville cosmopolite où cohabitent 2 millions d'habitants, dont la majorité est constituée de ressortissants d'autres régions du pays ou d'étrangers, les Lébous, sont, en revanche, considérés comme les « vrais » Dakarois. Traditionnellement, la pêche est l'activité principale de ce groupe sociolinguistique. Ce groupe « ethnique » représente environ 7 %⁸² de la population sénégalaise actuelle. Bien qu'ils constituassent à l'origine une « ethnie » à part entière, les Lébous se sont presque entièrement « wolofisés »⁸³ aujourd'hui. Comme pour plus de 95 % de la population sénégalaise, ils sont majoritairement musulmans mais de confrérie Layène, confrérie importante au Sénégal mais moins connue à l'étranger.

⁷⁸Yoff est aussi à l'origine un village de pêcheurs lébous et est un quartier situé au Nord de la capitale sénégalaise.

⁷⁹Ngor est aussi à l'origine un village de pêcheurs lébous et comme Yoff, est au Nord de la presqu'île du Cap Vert, non loin de l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar. Ngor, Yarakh et Yoff font partie de ce qu'on appelle les "vieux villages" lébous de la banlieue dakaroise qui à l'origine étaient habités uniquement par des pêcheurs de cette ethnie, mais, aujourd'hui, avec le développement et le peuplement de la ville de Dakar, ils se sont agrandis, abritent d'autres populations et de grands hôtels, cependant la grande majorité d'origine habite encore dans les zones pêcheurs de ces quartiers.

⁸⁰Guet Ndar est un quartier de pêcheurs de la ville de Saint-Louis situé sur la Langue de Barbarie et relié au reste de l'île par un pont dénommé « Pont Moustapha Malick Gaye ». La Langue de Barbarie est une bande d'une trentaine de kilomètres qui sépare le fleuve Sénégal de l'Océan Atlantique. Elle fait 2.000 ha qui s'étirent du sud de la ville de Saint-Louis jusqu'à l'embouchure du fleuve et son nom de Langue de Barbarie vient du figuier de Barbarie qui poussait autrefois sur cette bande de sable.

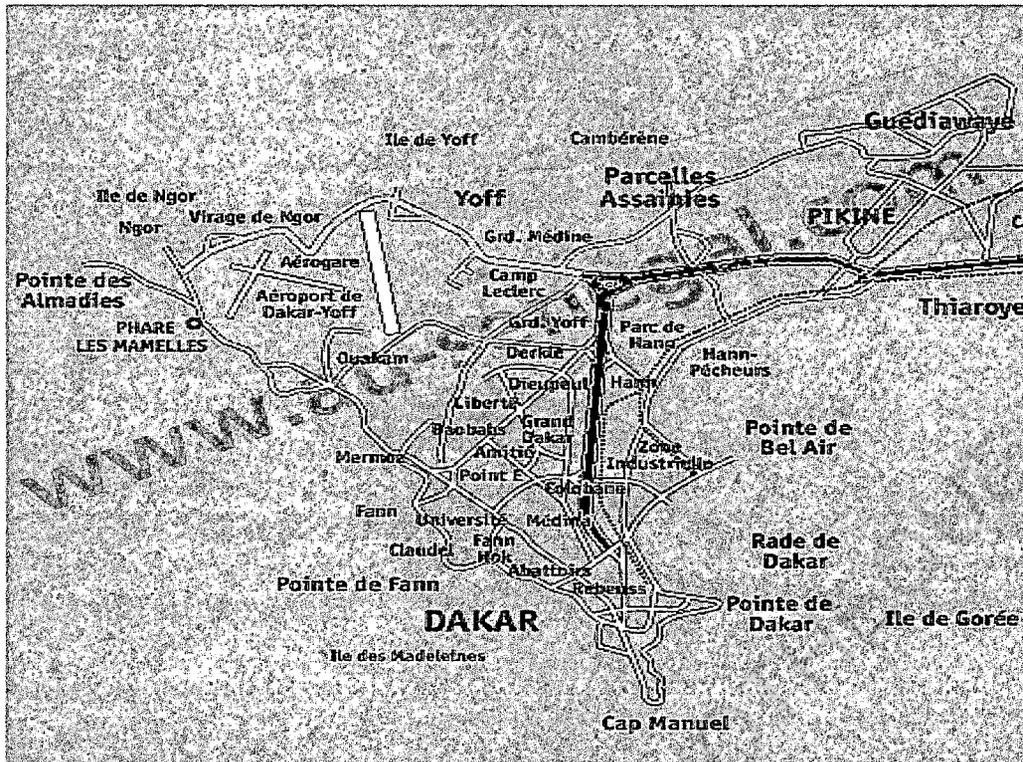
Cf. <http://www.kassoumay.com/senegal/langue-barbarie.html>.

⁸¹L'arrivée de la population Lébou dans la presqu'île du Cap-Vert serait le résultat de vagues de migrations aux XV^e et XVI^e siècles qui les ont menés à l'ouest de l'actuel Sénégal et précisément dans la région du Cap Vert. Il s'agirait d'un long périple qui les aurait menés de l'Afrique orientale en Afrique occidentale à travers le Nord du continent. Cf. <http://www.unesco.org/csi/pub/papers2/yoff6.htm>

⁸²Cf. <http://www.senegalaisement.com/senegal/ethnies.html>

⁸³Les Lébous sont souvent associés aux Wolofs dont ils ont adopté, à quelques mots près, la langue. On peut même considérer qu'aujourd'hui, ils constituent une catégorie de l'ethnie wolof mais avec ses spécificités linguistiques et culturelles.

Carte : Vue d'ensemble des côtes nord et sud dakaroises



Sources : www.ausenegal.com

C'est sur ces côtes que se situent les « Villages » de pêcheurs de Dakar d'où partent la plupart des pirogues qui empruntent les routes de l'Atlantique pour rallier l'Espagne ainsi que de nombreux disparus, rapatriés ou migrants arrivés et restés en Espagne, nous y reviendrons.

La plupart des populations de ces quartiers ont poursuivi la tradition de leurs ancêtres en devenant, et l'on peut, même, dire naturellement, des pêcheurs. Et selon la légende, « *quand un enfant naît dans ces zones, il est aussitôt plongé dans la mer pour qu'il s'y habitue* », ou encore que « *c'est dans le ventre de leur mère que les jeunes lébous commencent à apprendre à nager et à pêcher* ». Tout cela pour dire à quel point cette activité est ancrée dans les traditions de ces localités où la majorité des jeunes sont très tôt plongés dedans depuis leur tendre enfance pour qu'ils puissent, par la suite, prendre la relève de leurs père et grands frères. Même si le taux d'alphabétisation augmente dans ces zones, comme partout ailleurs au Sénégal, et qu'aujourd'hui les habitants de ces quartiers travaillent dans des secteurs divers, les activités professionnelles des hommes restent, néanmoins, largement dominées par la pêche et la mécanique qui consiste, essentiellement, à réparer les moteurs des pirogues de pêche.

Quant aux femmes, elles se chargent souvent de l'écoulement des poissons et autres fruits de la mer dans les marchés de leur quartier et/ou en dehors. En fait, à l'arrivée des pirogues, les femmes, soit achètent les produits qu'elles revendent au détail, soit se chargent d'écouler les poissons ramenés par leur conjoint et/ou autre homme de leur famille⁸⁴. Et certaines, grâce aux gains tirés de ces activités, aident leurs fils à payer le voyage.

Mais les difficultés que connaît, actuellement, l'activité de la pêche au Sénégal, ont mis la plupart de ces familles dans des conditions matérielles très difficiles. Les causes des difficultés du secteur de la pêche sont nombreuses. Parmi lesquelles, on peut citer la rareté des poissons, donc la baisse de la production, la vétusté et l'archaïsme du matériel de pêche utilisé par ces pêcheurs sénégalais, mais aussi, les accords de pêche signés avec l'Europe et le Japon, selon les dires des pêcheurs. En effet, avec ces différents accords, surtout les accords 2002-2006, les Européens et les Japonais sont accusés par les pêcheurs sénégalais d'épuiser les réserves et de les empêcher de vivre de leur activité. Car le matériel de ces pêcheurs sénégalais ne peut pas rivaliser avec les grands chalutiers européens et leurs moyens modernes. Et, même si le Sénégal et l'Europe sont en train de renégocier⁸⁵ ces accords, le gouvernement sénégalais a, néanmoins, accordé des licences en juillet 2006, en dehors du cadre des négociations interétatiques, à des armateurs privés espagnols et français (AFP⁸⁶, 2006). Ce qui, aux dires des pêcheurs, ne fait qu'aggraver leur situation.

Selon toujours des jeunes pêcheurs sénégalais arrivés à Barcelone, les Européens et Japonais violeraient la réglementation interdisant la pêche de certaines espèces et l'utilisation de certains filets qui attrapent de jeunes poissons interdits à la pêche car destinés au renouvellement des réserves (Tandian, 2007). El Hadji, (29 ans), un jeune pêcheur arrivé par les « Cayucos » et rencontré à Barcelone, disait « *ces accords finiront par achever les rares pêcheurs qui résistaient jusque-là* » (2006).

⁸⁴Pour ce type d'activité féminine, on peut voir le livre de Mireille Lecarme-Frassy (2000) dans lequel l'auteure s'interroge, à travers une approche genrée, sur la conciliation entre activité marchande et rôles traditionnels de mère et d'épouse et surtout du poids socioéconomique que leur confère les gains tirés de cette activité dans leur famille dans lesquelles certaines deviennent des chefs économiques de famille.

⁸⁵D'ailleurs, les négociations entre le Sénégal et l'UE pour le renouvellement de ces accords ont échoué après les rencontres successivement qui se sont tenues à Bruxelles et à Dakar.

⁸⁶Dans une des publications de l'Agence France-Presse (AFP) de juillet 2006 on peut lire « Sénégal : Après l'échec des négociations entre l'Union européenne et le Sénégal sur le renouvellement des accords de pêche, le Sénégal vient d'accorder des licences privées à des armateurs espagnols et français pour sauver une industrie de thon sénégalais ».

À la concurrence des chalutiers européens et grands bateaux japonais, à la diminution de la réserve de poissons, il faut ajouter l'effet de la hausse du prix du baril de pétrole, une hausse qui s'est naturellement répercutée sur le prix du gasoil qui fait fonctionner les moteurs de ces pirogues de pêche. Et c'est pour trouver d'autres solutions de survie économique et sociale que ces jeunes, dont certains sont, en quelque sorte, envoyés par leurs familles, bravent la mer pour tenter de rejoindre l'Espagne. D'ailleurs, selon un représentant du syndicat des pêcheurs sénégalais, « *c'est dans cette mort programmée de la filière de pêche qu'il faut chercher l'explication de ces vagues suicidaires* » (www.rewmi.com, 2006).

Ce sont tous ces facteurs structurels et conjoncturels ajoutés à des trajectoires individuelles et histoires familiales diverses qui expliquent cette ruée vers l'Espagne qui laisse apparaître un certain renouveau dans les enjeux mais aussi dans les caractéristiques des candidats. Tous ces facteurs, considérés comme une des principales causes de ces départs, sont résumés dans ces propos de jeune migrant arrivé par les « Cayucos » :

« La majeure partie des jeunes qui arrivent depuis quelque temps en Espagne par ces pirogues sont originaires de Thiaroye, Yarakh ou Guet Ndar. Ce sont des fils de pêcheurs, ils ne connaissent que la mer (...) Ils ne savent pas faire autre chose que la pêche mais malheureusement aujourd'hui au Sénégal, les activités sont mises à mal par les bateaux étrangers (...) » (El Hadji, cité par Tandian, 2007 : 126).

Ainsi, poussés par toutes ces difficultés, ces jeunes prennent la voie maritime, en risquant leur vie, dans l'espoir de réussir leur vie, et d'aider leur famille, ailleurs que dans leur pays où les opportunités professionnelles sont très limitées et les pouvoirs politiques ont déjà démontré leur incapacité à donner de l'espoir à la jeunesse. Mais une fois arrivés, certains de ces jeunes ont été rapatriés au Sénégal et d'autres ont pu entrer dans la partie continentale de l'Espagne. Ceux que nous avons rencontrés à Barcelone et à Salou des jeunes qui ont pu rester malgré l'injonction au retour que l'État espagnol leur a notifiée.

Cependant, nous qui avons commencé nos recherches à Barcelone en 2004, nous avons pu remarquer, lors de notre dernier séjour dans cette ville en 2006, l'ampleur de ce phénomène et les bouleversements qu'il a engendrés dans les comportements de certains migrants sénégalais. Car bien que leur système de solidarité et d'entraide communautaire soit très ancré et très important, le « *trop plein d'arrivées et la visibilité très importante de ces jeunes posent*

problème à certains Sénégalais qui redoutent une réaction hostile de la part la population espagnole ou des autorités », disait Mor Y. (37 ans, 2006), un commerçant sénégalais résidant à Salou. Ces arrivées massives ne sont pas, donc, du goût de certains migrants qui craignent une dégradation de leurs conditions de séjour dans ce pays. Par ailleurs, phénomène très rare dans la migration sénégalaise, certains de ces jeunes, qui n'ont pas été accueillis par un proche dans ce pays, sont abandonnés à leur propre sort. De ce fait, nous avons rencontré, à Barcelone, une poignée de jeunes qui dorment dehors et se retrouvent dans une situation très difficile. Ainsi, pour eux, comme pour d'autres, c'est le désenchantement qui prévaut (Tandian, 2007). Ce qui a amené l'un d'entre eux à dire :

*« Même si j'ai pu arriver à Barça, je ne suis pas loin de Barsax [signifiant ici l'enfer] »
(Daouda, 24 ans, Barcelone, 2006).*

Mais avant la fin de notre séjour, en juillet 2006, ce groupe de jeunes, dont certains sont des frères, avait commencé à dormir chez un Sénégalais. Et un autre Sénégalais leur avait donné un peu d'argent pour que certains débutent dans le commerce. Comme en témoignent ces photos représentant l'un d'entre eux qui débute dans la vente à la sauvette.

Photo : Jeune sénégalais arrivé par les « Cayucos ».



Sources : Coulibaly-Tandian, 2006.

Ce jeune fait donc partie de ceux qui n'ont pas pu retrouver un proche à Barcelone mais qui commencent à s'en sortir grâce à la solidarité de certains Sénégalais résidant dans cette ville.

Toutefois, la majorité des jeunes qui sont entrés dans la partie continentale de la partie y ont retrouvé, dès leur arrivée, un proche ou de simples bonnes volontés sénégalaises pour se faire héberger. Ils n'ont pas donc connu les moments difficiles que Daouda et ses frères ainsi que leurs compagnons de route ont vécu pendant les premiers mois de leur vie à Barcelone.

Cependant, le nombre d'arrivées a été tellement important que la plupart des migrants n'avaient plus de place chez eux, ni les moyens de prendre en charge de nouveaux arrivants.

Ainsi, même si certains d'entre eux n'avaient pas encore trouvé de travail, d'autres commençaient à s'employer çà et là. Parmi eux, nous avons rencontré Doudou (36ans), un pêcheur originaire de Guet Ndar (Saint-Louis), arrivé en Espagne, à la fin de l'année 2005, avec sa propre pirogue et accompagné de plusieurs dizaines de jeunes qui, eux, avaient payé leur voyage. Selon les dires d'une femme sénégalaise résidant à Barcelone, Doudou a pu trouver, au noir, deux emplois, qu'ils cumulent, dans le domaine de pêche pour gagner un peu moins de 2.000 Euros par mois. Même s'il est toujours sans-papiers et sans domicile, sa situation professionnelle et ses revenus lui permettent de considérer qu'il n'a pas « *pris des risques pour rien* ». Ce sont des situations comme la sienne qu'évoquent d'autres jeunes déjà arrivés ou en partance pour montrer que même si les débuts peuvent être difficiles, ils finiront forcément par trouver un emploi, et, pourquoi pas, un toit et des papiers.

Par ailleurs, nous montrerons dans la troisième partie, précisément dans le chapitre VIII, que les femmes préfèrent passer par d'autres voies plus sûres, comme le regroupement familial par exemple. Cependant, cela ne veut en aucun cas dire qu'elles sont absentes de ces contingents de Sénégalais qui prennent les « Cayucos » pour rallier l'Espagne. Comme en témoigne la photo suivante montrant deux jeunes femmes secourues par la Croix Rouge espagnole à leur arrivée dans les Îles Canaries.

Photo : Jeunes femmes arrivées en Espagne



Sources : www.elpais.es

En effet, bien que nous tenions absolument ici à analyser la façon dont les femmes se réapproprient et réinterprètent certaines lois, comme le droit au regroupement familial, pour arriver à réaliser leur projet, c'est-à-dire partir en migration, et montrer la complexité qui entoure les migrations familiales, nous ne cherchons pas à nier ni à minimiser leur présence dans les mouvements empruntant des voies dangereuses. D'ailleurs, Claire Escoffier (2006) a démontré la présence des Subsahariennes, dont certainement des Sénégalaises, dans les mouvements empruntant les routes du Sahara et qui transitent par le Maroc.

5.1.1.6. Au-delà des images misérabilistes, un savoir-traverser les frontières

D'aucuns disent que la voie maritime leur a été soufflée par le chanteur sénégalais Youssou Ndour⁸⁷, que l'on voit, dans le début du DVD d'un de ses concerts annuels au Palais Omnisport de Bercy, quitter le Sénégal par pirogue pour se retrouver, le moment d'après, en France. Comme cet artiste a chanté, à plusieurs reprises, les louanges des migrants et s'est montré très critique à l'égard de la politique migratoire française, certains Sénégalais soutiennent, qu'en prenant cette pirogue, il a voulu montrer aux jeunes que d'autres voies, permettant de rallier l'Europe, existent. Mais au-delà de cette anecdote, le recours aux « Cayucos » rappelle, d'une part, les limites des politiques de l'immigration zéro et

⁸⁷Un chanteur sénégalais très connu aussi sur la scène internationale.

l'impossibilité de verrouiller complètement les frontières de l'Europe. Et, d'autre part, les capacités des candidats à réagir face aux changements contextuels et conjoncturels et à inventer de nouvelles voies à chaque fois que celle, utilisée jusqu'ici, se ferme ou devient difficilement franchissable.

Le recours à la voie maritime répond, donc, en quelque sorte, à la même stratégie que celle qui avait poussé les migrants sénégalais, depuis la fermeture des frontières en France, à étendre leurs zones d'installation et à varier et renouveler leurs routes et portes d'entrée. Cela montre aussi que, devant la volonté des candidats d'atteindre l'Europe à tout prix, la lutte contre les départs devient une mission presque impossible pour le Sénégal et difficilement réalisable pour l'Europe. Comme le disait cet enquêté :

« S'il le faut, ils voleront, nageront, marcheront, tout ce que tu veux, pour venir (...) Tant qu'ils n'auront rien là-bas, ils continueront à venir, malheureusement au péril de leur vie » (Baye, 48 ans, 2006).

Non seulement, cet acteur souligne la détermination des candidats, mais aussi, soutient que seul le développement des pays d'origine peut mettre fin à ces départs. Cependant, il ne faut pas oublier que les raisons de ces départs ne sont pas uniquement matérielles. Ainsi, les Sénégalais se redéplient en fonction de la conjoncture économique et de la relative perméabilité et accessibilité de certains pays d'Europe. Et l'Espagne réunit ces deux conditions.

À ces facteurs, poussant ces jeunes à emprunter la voie maritime, il faut aussi ajouter le fait que certains de ces jeunes ont une certaine maîtrise de la mer, parce que pêcheurs. Dès lors, on peut dire qu'ils mettent à profit leurs connaissances et savoir-faire pour rallier les côtes espagnoles. D'ailleurs, selon des jeunes rencontrés à Barcelone, les nombreux chavirages, ayant entraîné un nombre considérable de morts, sont plus liés à l'état des pirogues qui ne sont pas faites pour supporter cette traversée et/ou à leur surcharge qu'au manque de connaissance de la mer et des règles de navigation de certains de ces candidats.

En conclusion, le recours à la voie maritime montre que ces mobilités, qui se font en dehors des rationalités étatiques, rappellent à quel point les pratiques, stratégies et voies de passage sont très dépendantes des temporalités, mais aussi, d'autres facteurs structurels et

conjoncturels. Aussi, elles montrent que les lieux les plus contrôlés sont souvent les moins maîtrisés. De ce fait, il nous semble intéressant d'aborder ces événements, non pas sous l'angle du misérabilisme que laissent apparaître les images, mais plutôt de celui des capacités d'initiatives de ces populations en mouvement ou candidates au départ. Autrement dit, dans cette étude, où les pratiques et parcours sont étudiés en partant des initiatives des acteurs, il nous semble important d'adopter une autre lecture des événements qui ont marqué l'actualité de l'automne 2005 et, surtout, de l'année 2006.

De ce fait, au-delà des impacts humains douloureux et bouleversants, rappelant des moments sombres de l'histoire africaine, ce phénomène révèle des capacités d'actions et de réactions de ces populations. Ces candidats, comme d'autres avant eux, font preuve d'une grande ingéniosité pour traverser la forteresse européenne (Robin, 1996b). Ils saisissent, alors, les opportunités qui se présentent à eux et s'adaptent en permanence aux variations des conditions et contextes migratoires.

Ces vagues, comme celles précédentes, apportent, ainsi, leur propre logique et un renouveau dans les façons de faire. De même qu'elles témoignent des capacités des candidats à s'insérer dans des interstices pour tirer profit des brèches juridiques et développer une dynamique nouvelle leur permettant de dépasser les obstacles qui se dressent devant eux. Ces vagues amènent, donc, leurs spécificités quant aux pratiques et stratégies migratoires. Mais celles-ci, loin de s'opposer aux autres, viennent s'y ajouter pour les renforcer et favoriser, ainsi, une accumulation d'expériences et de connaissances qui participent à l'élaboration d'une histoire et d'une culture de mobilité communes. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

De nouveaux profils de migrants et itinéraires émergent, mais, sans pour autant remplacer ceux qui existent jusque-là.

Par ailleurs, malgré l'évolution de la place de la femme dans la société sénégalaise et dans les mouvements migratoires actuels, elles sont peu présentes dans cette nouvelle voie maritime. Ce parce que, généralement, les femmes sénégalaises préfèrent emprunter des voies considérées plus sûres, comme le regroupement familial ou le visa touristique. Nous y reviendrons dans la troisième partie. Même si, encore une fois, elles ne sont pas absentes de cette forme migration clandestine ni des autres d'ailleurs.

Chapitre VI. Dakar et ses grands marchés, un laboratoire idéal

Introduction

Choisir un lieu au Sénégal comme terrain de recherche sur les mobilités internationales n'a pas été une chose facile. Car le pays tout entier constitue un formidable terrain pour étudier cette question. Ce, parce que les impacts de la migration se font sentir sur l'ensemble du pays, dans toutes les régions, sur toutes les classes socioéconomiques. De même les candidats au départ ainsi que les connexions des réseaux, quelle que soit leur nature, peuvent être rencontrés et observés partout. Vu la complexité de la tâche, de nos ressources et par souci de faisabilité, nous avons fait le choix de porter notre regard davantage sur certains lieux précis de la ville de Dakar. C'est ainsi que nous avons choisi trois marchés, du Port, de Sandaga et des HLM, comme terrain principal, même si nous avons mené d'autres observations et/ou entretiens dans d'autres endroits et quartiers de Dakar.

Hauts lieux du commerce, surtout informel, sénégalais, ces trois marchés constituent des espaces incontournables pour s'enquérir des informations sur la question migratoire, d'une manière générale, rencontrer des « Candidats au départ », des « Circulants commerçants », des « Migrants de « retour » » ainsi que d'autres commerçants en relation avec des migrants « installés » ailleurs. Ce sont aussi des lieux de constitution, de développement et de transmission de la culture de la mobilité, avant même de quitter le pays, de préparation du voyage, d'accumuler de pécule pour financer le voyage, connexions des réseaux, etc. Mais le choix méthodologique de ces terrains s'est fait au fur et à mesure et au gré des rencontres et des entretiens dans les lieux d'installation et de circulation que sont Toulouse et Barcelone. À part le marché Sandaga, lieu incontournable dans l'étude de la question migratoire des Sénégalais, nous avons choisi les autres marchés presque par hasard.

6.1. Photographie des lieux

Les marchés d'où partent certains « Installés », où s'installent des « Migrants de « retour » », où sont commercialisés les produits achetés par certains « Circulants commerçants », etc., sont nombreux dans les centres urbains régionaux sénégalais comme à Dakar. Cependant, ceux de la capitale attirent des commerçants et des acheteurs du Sénégal comme du reste de l'Afrique. Ils constituent, aussi, une des dernières étapes sénégalaises sur les routes migratoires, un lieu de retour, etc. Ces marchés sont, en quelque sorte, représentatifs de ce qui se passe dans le reste de la capitale et du pays, d'une manière générale, mais occupent une place importante dans les mouvements actuels. D'ailleurs, beaucoup d'auteurs, notamment

des Sénégalais comme Mansour Tall (2002), considèrent que l'on ne peut pas étudier les mobilités internationales sénégalaises sans s'intéresser à certains marchés dakarois, dont le premier d'entre eux, à savoir Sandaga.

6.1.1. Le marché Sandaga

Plus grand marché de Dakar, Sandaga est situé dans le quartier Plateau, officiellement, au croisement des avenues Lamine Guèye et Emile Badiane. Mais, en réalité, il s'étend sur une grande partie du centre historique de la capitale, allant de la Place de l'indépendance à l'avenue Blaise Diagne en passant par les avenues Emile Badiane, Lamine Guèye, Pompidou et Peytavin. construit en 1933, selon certaines sources, 1935, selon d'autres, sur l'emplacement de l'ancien village Lébou⁸⁸, Sandaga est le marché le plus connu du Sénégal, le plus éclectique. Il occupe une place importante dans les circuits migratoires et à tout ce qui s'y rattache, de même qu'il est le bastion de l'import/export sénégalais et des réseaux commerçants circulant entre les quatre coins du monde. Sandaga est aussi connu pour ses magasins et souks pittoresques (Tall, 2001). Des boutiques, de grands magasins de grossistes ou de détaillants y cohabitent avec les échoppes, étales et le commerce à la sauvette et à même le sol.

Depuis plusieurs années, les commerçants originaires du bassin arachidier, et surtout les "Baol-Baol" (originaires de la région de Diourbel), dominant le commerce dans ce marché. Et, bien qu'ils viennent de régions, confréries, groupes sociolinguistiques, etc., variés, les commerçants mourides y exercent une certaine domination, ce, surtout après le recul, voire la fin, de la mainmise des commerçants libano-syriens. D'ailleurs, dans ces magasins, souks et autres locaux de commerce, les enseignes rappellent l'appartenance confrérique des commerçants.

On peut trouver dans ce marché presque tous les types de marchandises, de l'alimentaire au Hi-fi dernier cri en passant par le textile, les objets d'art, l'électroménager, les produits cosmétiques, les accessoires de mode, les bijoux en or, etc.

Par ailleurs, parmi les différents marchés étudiés ici, Sandaga est, de loin, le plus fréquenté par les touristes et celui qui offre une gamme large de produits. Comme le disait un jeune vendeur à la sauvette et candidat à la migration :

⁸⁸Histoire de Dakar. Cf. http://www.rts.sn/Senegal_Sites_Dakar2.htm

« On peut tout trouver ici, il suffit juste de demander (...) on y vend tout, sauf des êtres humains » (M. Fall, 25 ans, 2004).

Par ailleurs, beaucoup d'artisans, tailleurs, cordonniers, ainsi que les plus grands distributeurs de musique, qui travaillent aussi. C'est aussi là où l'on peut trouver la plupart des plus grands et plus modernes centres commerciaux du pays.

Photos : Marché de Sandaga



Sources : Coulibaly-Tandian, 2007.

La première photo représente le premier bâtiment construit dans les années 30, au moment de la création de ce marché. Mais depuis très longtemps, d'autres bâtiments et centres commerciaux s'y sont ajoutés pour former, avec les étales, les échoppes, etc., le marché Sandaga d'aujourd'hui. La seconde témoigne de l'ambiance quotidienne de ce marché mais aussi de l'occupation sauvage des rues et ruelles qui le bordent. Ce sont généralement ces jeunes vendeurs à la sauvette ou qui ont un étale dans ces rues et ruelles que l'on retrouve après en Italie, en Espagne ou dans un autre pays migratoire et où ils perpétuent leur façon de commercer et d'occuper l'espace.

6.1.2. Le marché du Port

Il se trouve à côté du Port autonome de Dakar. Si traditionnellement ce marché se situait autour du môle 8⁸⁹ et en face de la Capitainerie, aujourd'hui, il s'est étendu jusqu'au môle 1⁹⁰.

⁸⁹Cf. www.au-senegal.com

⁹⁰Cf. www.lesoleil.sn

Une partie de ce marché commercialise des produits qui viennent de la Casamance. Cependant, avec le drame du bateau le Joola dans la nuit du 26 au 27 septembre 2003, remplacé par le Willis, qui depuis septembre 2007 est tombé en panne, et les difficultés de l'État du Sénégal à trouver un autre bateau pour le remplacer et faire la rotation Dakar/Ziguinchor⁹¹, le commerce, dans cette partie, connaît des nombreux problèmes d'approvisionnement. Et les autres activités dérivées en pâtissent⁹². Ce qui ne fait qu'augmenter les candidats à la migration.

Dans l'autre partie du marché qui longe le môle 8, on peut y trouver, non seulement, des articles pour la pêche et de nombreuses quincailleries, mais aussi, plusieurs magasins de téléphonie, de textile, de Hi-fi, etc. Mais comme pour Sandaga, ce marché dépasse aujourd'hui ses frontières d'antan et offre des articles variés. C'est dans cette partie qu'ont portée nos recherches. Car nous nous sommes davantage intéressée aux commerçants installés ou ambulants ainsi qu'aux rabatteurs travaillant dans le domaine de la vente de vêtements, essentiellement des Jeans, de la téléphonie, du Hi-fi. Nombreux sont ceux, parmi ces commerçants, qui sont originaires de familles dont plusieurs de leurs membres résident à l'étranger. En effet, à l'instar des commerçants de Sandaga, presque tous les commerçants de ce marché ont presque un proche en migration en Europe ou aux Etats-Unis. De ce fait, ils semblent presque tous s'inscrire dans les réseaux migratoires et avoir une certaine connaissance de ce qui se passe dans les territoires d'installation et de circulation, sans jamais quitter le Sénégal. De même, la plupart d'entre eux sont candidats au départ.

6.1.3. Le marché des HLM

Il se situe, officiellement, le long de la rue qui relie le quartier Colobane à l'avenue Habib Bourguiba. Cependant, comme pour les deux autres marchés, il s'étend au-delà de cette frontière et occupe une grande partie du quartier HLM. Son extension est due à la construction de plus en plus de nouveaux bâtiments ou souks et à l'occupation anarchique des rues et ruelles qui les bordent. D'où la difficulté de le délimiter de manière précise.

⁹¹ Une des deux régions de la Casamance.

⁹²Cf. www.lesoleil.sn

Photo : l'ambiance des rues et ruelles qui bordent le marché HLM



Sources : Coulibaly-Tandian, 2007.

Comme à Sandaga et au Port, on peut retrouver, au marché des HLM, différents types d'activités et de produits. Mais à la différence des deux autres, ce marché semble se spécialiser, davantage, sur la vente de textiles, surtout des tissus destinés à la confection des tenues traditionnelles, surtout les plus chics d'entre elles, de chaussures importées, des produits cosmétiques, différents types d'accessoires de mode, etc. De même, les ateliers des tailleurs, qui confectionnent justement ces tenues, y sont très nombreux, plus qu'à Sandaga et au Port.

On y trouve aussi une proportion importante de femmes qui sont soit commerçantes « sédentaires », soit commerçantes internationales qui y ont un magasin, soit revendeuses de marchandises importées par des « Circulant(e)s commerçant(e)s » internationaux, soit vendeuses des pagnes traditionnels et autres accessoires de la séduction ou de plats cuisinés, etc. Si certaines femmes y tiennent un grand magasin, d'autres ont un petit souk ou bien vendent leurs produits sur un étal ou à même le sol. Alors que d'autres encore, comme les hommes, commercialisent leurs marchandises à la sauvette.

Et cette présence féminine est très visible, plus que dans les deux autres marchés.

Par ailleurs, ce marché est moins connu des touristes, comparé aux deux autres qui sont situés en plein centre de la capitale.

En conclusion, on peut dire que ces trois marchés sont multifonctionnels, très éclectiques, offrent un décor et une ambiance psychédéliques. Ils s'étendent au-delà de leurs frontières officielles pour englober des rues et ruelles pittoresques. Et l'occupation sauvage de ces rues et ruelles fait qu'il est impossible de les délimiter. D'ailleurs, les autorités dakaroises essaient constamment d'endiguer cette occupation anarchique de ces avenues, rues et ruelles. De ce fait, la police leur a déclaré une guerre sans merci pour faire respecter le plan d'occupation de ces lieux.

Dans ces marchés, commerçants installés ou ambulants cohabitent avec des intermédiaires, des rabatteurs et d'autres acteurs économiques du pays. De même qu'ils occupent une place importante dans l'économie et la survie des familles sénégalaises. En effet, la sécheresse des années 70, la crise de la culture de l'arachide, celle de l'endettement des années 80 et les politiques d'ajustement structurel qu'elle a engendrées, la dévaluation du franc CFA de 1994, etc., ont exacerbé les difficultés économiques aussi bien en milieu rural qu'urbain. Dès lors, beaucoup de Sénégalais, hommes et femmes, se sont lancés dans le commerce, surtout informel. De ce fait, lieux de prédilection par excellence du commerce informel, Sandaga, les marchés du Port et des HLM ainsi que d'autres espaces marchands de la capitale et des grandes villes du pays, sont devenus des niches importantes d'insertion professionnelle de populations originaires des quatre coins du pays.

Ces trois marchés sont, donc, devenus le principal fief économique des Sénégalais nouvellement arrivés en ville et surtout des mourides (Diouf, 2000, cité par Niang, 2003).

Cependant, à la différence de Sandaga et le marché du Port, on trouve, aux HLM, une proportion importante de commerçants Haalpulaars tenant des magasins de vente de produits textiles.

Le recours important à l'informel s'explique, en grande partie, par le fait que depuis toujours, et davantage aujourd'hui avec la crise économique que connaît le pays, ce secteur est quasiment le seul domaine accessible à de nombreux Sénégalais en chômage, souvent sans diplôme, et les femmes. En somme, sa flexibilité, la pauvreté grandissante, la mal-gouvernance, la faiblesse du contrôle des pouvoirs publics, etc., font que ce secteur est devenu le principal créneau d'insertion, en milieu urbain, de beaucoup de Sénégalais en âge de

travailler (Tall, 2001 et Fall, 2002). Ces marchés occupent aussi une place importante dans les mobilités internationales sénégalaises.

6.2. Les marchés comme antichambre des mobilités internationales sénégalaises

Nombreux sont actuellement les migrants, résidant en Europe, aux Etats-Unis, dans les pays du Golfe ou en Asie, qui sont passés par ces marchés, et surtout à Sandaga, avant de migrer. C'est là que beaucoup ont débuté le commerce et un mode d'organisation et de commercer souvent reproduit en migration. Dès lors, ces marchés, surtout Sandaga, peuvent être considérés comme la première étape dans l'itinéraire de certains migrants (Diaw, 2002). En effet, de nombreux migrants, originaires du bassin arachidier, de la capitale ou des autres régions, y sont passés pour constituer un pécule et/ou s'insérer dans les réseaux ayant permis leur migration.

Ils sont aussi, comme nous l'avons déjà dit, un lieu de repli de certains « Migrants de « retour » » qui se sont réinsérés dans le commerce local et/ou international, des « Circulants commerçants » inscrits dans l'import/export, etc. De même qu'ils constituent des relais importants dans le circuit migratoire. Ce sont aussi des lieux où l'on tisse un capital relationnel, professionnel, confrérique etc., important et où l'on s'insère dans les réseaux nécessaires dans toutes les phases et les formes de mobilité. Et, encore aujourd'hui, ils constituent des lieux incontournables pour plusieurs « Candidats au départ ». Comme en témoignent les propos de cet enquêté, un Sénégalais installé en Espagne et qui a été commerçant ambulant entre Sandaga et le marché du Port avant de migrer ::

« Au Port et surtout à Sandaga, j'ai rencontré des gens qui m'ont expliqué la traversée du Maroc, des hôtels à Casa (...) Je faisais de la vente ambulante, comme beaucoup de gars qui sont là-bas quoi (...) J'étais aussi rabatteur (...) C'est là-bas que j'ai constitué une partie de l'argent qui m'a permis de partir au Maroc avant de venir ici [en Espagne] (...) Là-bas, les informations circulent comme nulle part ailleurs (...) » (O. Guèye, 33 ans, 2005).

Ces marchés constituent, ainsi, un tremplin permettant de préparer le voyage. Autrement dit, ce sont des endroits d'activation et d'insertion dans des réseaux économiques, sociaux, religieux, etc., et de concrétisation du projet de voyage. Ces réseaux, indispensables dans les mouvements actuels, servent de base à l'organisation, en amont, des mobilités internationales

et, en aval, dans l'insertion dans les pays de destination. Nous y reviendrons dans la troisième partie. Ce sont aussi des lieux d'acquisition et/ou d'accroissement du savoir migratoire grâce à la circulation de l'information à travers les réseaux, les nombreux va-et-vient entre ces lieux et les territoires de dispersion, aux NTIC, etc. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

Ces marchés constituent, donc, une porte ouverte sur l'étranger, sur les réseaux de départ et d'arrivée, un espace d'accumulation de ressources matérielles et immatérielles nécessaires au départ (Fall, 2002). Comme d'autres endroits du pays, ils font, ainsi, partie du parcours migratoire qui, actuellement, dépasse, non seulement, les frontières sénégalaises, mais aussi, africaines.

Par ailleurs, ces marchés sont reliés aux espaces de circulation et de dispersion des Sénégalais. De même qu'ils occupent une place importante dans les activités économiques menées par des migrants sénégalais installés au Nord, en Asie et/ou dans les pays du Golfe. En guise d'exemple, Fall (2002) montrait que des entreprises montées à Broadway avenue par des migrants sénégalais disposent de relais dans le marché Sandaga. Ce qui veut dire qu'ils sont connectés aux réseaux économiques internationaux des migrants sénégalais et prennent place dans leurs échanges commerciaux.

Conclusion de la partie

Cette deuxième partie avait pour but, d'une part, de dresser le portrait des terrains d'études et des caractéristiques des acteurs enquêtés. Et, d'autre part, d'analyser certaines observations permettant de comprendre et d'expliquer les dynamiques socio-urbaines et spatiales à l'œuvre dans ces lieux et leurs implications sur les parcours et pratiques des acteurs.

Si dans la première partie, la description historique et catégorielle a porté sur l'ensemble des populations sénégalaises arrivées dans ces pays, d'une manière globale, il s'agissait, dans celle-ci, de définir, de façon spécifique, les caractéristiques singulières et/ou communes, des différents terrains de recherche et des populations sénégalaises qui résident, y circulent et/ou y travaillent.

À Barcelone, à Toulouse comme dans les marchés dakarois, les Wolofs et les mourides comptent parmi les acteurs principaux. Et, même si nous refusons de réduire les mouvements sénégalais, et surtout des commerçants, à ceux des Mourides, nous reconnaissons, néanmoins, leur place importante dans ces mobilités actuelles comme dans les marchés dakarois, de même que dans la constitution des réseaux et le négoce internationaux. De ce fait, il est difficile de travailler sur ces mobilités, de circulation comme d'installation, et, surtout, dans des lieux comme Toulouse et Barcelone sans tenir compte de la place de cette confrérie.

Dans l'une comme dans l'autre ville, les talibés mourides comptent parmi les pionniers dans les arrivées et installations sénégalaises.

Il nous semble important et nécessaire de tenir compte de l'importante numérique et historique de ces acteurs dans ces mouvements. Mais, il faut, en même temps, éviter de réduire tous les Sénégalais en mobilité aux disciples de ce seul groupe confrérique. Car, ils n'y sont pas seuls, les disciples de la Tidiana, première confrérie au Sénégal, en termes de nombre, ainsi que ceux des autres confréries comme les Layènes, les Khadres, etc., y sont aussi présents. De ce fait, nous avons fait le choix de privilégier l'origine sénégalaise commune et de travailler sur des populations sénégalaises, d'une manière générale, quelles que soient leurs origines sociolinguistique, géographique, confrérique, sociale, niveau d'étude, catégorie de sexe, d'âge, etc. Elles sont, ainsi, catégorisées en fonction de leurs formes et pratiques spatiales, modes et conditions de départ et d'entrée, leur lieu de résidence, leurs parcours et trajectoires de mobilité, activités professionnelles, etc.

Mais l'analyse de ces dynamiques socioéconomiques, urbaines et spatiales, entamée ici, sera prolongée et approfondie dans la troisième partie où, encore une fois, nous présenterons, expliquerons et analyserons la grande partie de nos données empiriques.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Troisième partie :
« Les mobilités dans tous leurs états⁹³ » :
Partir pour mieux « rester » chez soi

⁹³Pour reprendre Jean-Didier URBAIN

Introduction

La mobilité renvoie à plusieurs pratiques et comporte différentes dimensions dont il faut prendre en considération. Pris dans ses différentes dimensions, ce concept rend compte des hiérarchies spatio-temporelles, sociales et économiques à l'œuvre dans les mouvements migratoires actuels. Ainsi, en rupture avec le point de vue selon lequel les populations du Sud, pour des raisons économiques et/ou politiques, quittent leur pays pour s'installer durablement, voire définitivement, dans un autre pays où elles sont appelées à se sédentariser et à s'intégrer, nous tenterons d'appréhender autrement les mobilités post-fordistes des populations sénégalaises.

Nous partirons, de ce fait, du postulat selon lequel, partir n'est pas quitter son pays, s'installer ne signifie pas forcément se sédentariser ni s'enraciner et encore moins adhérer aux rationalités du pays d'arrivée. La mobilité est ainsi considérée par ceux qui partent, pour s'installer ou circuler, comme ceux qui désirent partir comme une ressource⁹⁴ devant leur permettre de connaître une reconnaissance et réussite socioéconomique.

Afin de mieux tirer profit de cette mobilité, en se mettant dans une perspective de double implantation ou de circulations incessantes entre le Sénégal et ces pays autres, certains s'inscrivent dans une logique de « **circulation dans l'installation** » ou de l'« **installation dans la circulation** », alors que d'autres optent pour la « **circulation sans installation** ». Autrement dit, les formes de mobilités, pratiquées par ces acteurs, sont variées et renvoient à des situations révélant des permanences et des dynamiques ainsi que des recompositions dans les façons de partir, de s'installer et/ou de circuler.

Ainsi, les pratiques socio-spatiales actuelles nécessitent et laissent apparaître, à la fois, des formes plus flexibles qui dépassent l'opposition, non seulement, entre migrations définitives et migrations temporaires, mais aussi, entre installation et circulation. D'où l'intérêt de repenser les mobilités internationales actuelles afin de repérer et d'analyser la diversité des configurations spatiales, leurs modalités et mécanismes pour démontrer leur complexification au fil des années.

⁹⁴Mobilités et migrations inter-régionales et internationales dans les grandes métropoles, in Deuxième session de l'école doctorale Réseau des Observateurs Urbains du Pourtour Méditerranéen (Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de la Recherche), Istanbul du 28 mai au 1er juin 2001.
Cf. <http://www.ifea-istanbul.net/oui/01%20Ecole%20Istanbul.htm>

Dans cette partie, nous partirons d'un bref détour sur la place de la mobilité dans les représentations sociales populaires de la société sénégalaise. Ce détour nous semble nécessaire car il nous permet de montrer la façon dont la mobilité, comme moyen d'acquisition et d'accumulation des ressources matérielles et immatérielles, mais aussi, comme expérience douloureuse, a marqué l'histoire de cette société et de ses populations. La mobilité est, ainsi, devenu le rêve de tout un peuple et de toute une jeunesse. De sorte que l'état d'esprit de certains parmi eux, notamment les jeunes, peut se résumer en ces termes, « *migrer ou ne pas être* » pour reprendre Yvan Droz⁹⁵.

Ensuite, en partant du concept de « *Migralité* » et les pratiques auxquelles il renvoie, nous analyserons la diversité des formes et configurations socio-spatiales à travers l'étude des pratiques et parcours de certains « Installés » et des « Circulants commerçants ». Nous analyserons ainsi, à travers leurs parcours et pratiques, les types de mobilité adoptés par les acteurs et catégories d'acteur et qui apparaissent comme un mode de différenciation.

Il s'agira aussi, dans cette troisième partie, de montrer que les parcours et pratiques des acteurs laissent apparaître la place importante du pays et de la région d'origine dans les projets de ces acteurs, qu'ils soient « Installés », « Circulants commerçants » non domiciliés ou « Candidats au départ », qui partent pour mieux « rester » ou mieux revenir chez eux.

Si les « Installé(e)s », par définition, sont composé(e)s de populations résidant encore en France ou en Espagne, la catégorie des « Circulants commerçants » est, quant à elle, constituée, à la fois, d'acteurs qui n'ont jamais été migrants. Cependant, certains d'entre eux ont pu obtenir un permis de séjour espagnol ou italien, et des migrants qui sont retournés vivre au Sénégal. Cette sous-catégorie des « Migrants de « retour » » comporte ici un intérêt particulier. En effet, aujourd'hui, personne, à notre connaissance, ne conteste le remplacement du retour définitif par des va-et-vient multiples entre pays d'origine, pays traversé et/ou d'installation. Ces va-et-vient sont considérés comme un des signes révélateurs de la complexification des mobilités actuelles (Guérassimoff, 2004). Cependant, si certains acteurs effectuent ces va-et-vient multiples entre le Sénégal et d'autres pays où ils résident la plupart du temps, d'autres sont repartis s'installer au Sénégal pour, ensuite, se lancer dans les circulations commerciales internationales. Et ce sont ces « Migrants de « retour » » insérés dans le commerce international qui retiennent ici notre attention. Bien qu'elle soit minoritaire,

⁹⁵Cf La deuxième partie.

l'intérêt de cette sous-catégorie réside, entre autres, dans le fait qu'elle permet de rendre compte de la diversité des formes de solutions intermédiaires entre l'installation et le retour définitif, au sens strict des termes.

Par ailleurs, bien que, dans certaines études migratoires, la mobilité soit attribuée aux hommes et la sédentarité soit, souvent, considérée comme une caractéristique féminine, les femmes prennent place dans ces mouvements et s'inscrivent dans des formes variées de mobilité. Malgré le fait que le genre ait déjà fait son entrée dans les études migratoires depuis les années 80, l'essentiel porte sur des femmes qui quittent leur pays pour s'installer dans un autre pays. Peu sont, ainsi, celles qui s'intéressent aux femmes qui mènent des circulations commerciales entre leur pays et d'autres situés sur d'autres continents et qui n'y résident pas. Cependant, même si de plus en plus de femmes se lancent dans le commerce international tout en restant domiciliées dans leur pays, la grande majorité des femmes en mobilité s'inscrivent dans les mouvements d'installation. Comme nous le verrons dans le neuvième chapitre.

Pour étudier la variété des pratiques spatiales et adopter la perspective selon laquelle la mobilité est considérée comme une ressource et une stratégie, l'analyse des organisations en réseau dans ces mouvements devient indispensable. En effet, les réseaux sociaux, familiaux, confrériques, d'origine géographique, d'échanges marchands, d'amitié, de voisinage, etc., soutiennent les pratiques et parcours des acteurs étudiés ici. Autrement dit, leurs activités professionnelles, parcours et pratiques socio-spatiales et projet de départ sont soutenus par des liens institués en réseau de nature variée et qui s'étendent sur différents étages territoriaux connectés entre eux. De ce fait, l'usage et la réappropriation des NTIC sont devenus nécessaires.

Nous concluons cette partie par une digression, au sens simmelien du terme, sur les mobilités des populations sénégalaises qualifiées et hautement qualifiées. À travers l'étude de cette catégorie, c'est, d'une part, à la problématique de l'insertion des migrants qualifiés qui, *a priori*, ne présentent pas les mêmes « handicaps » que leurs compatriotes peu ou pas qualifiés, que nous nous intéresserons. D'autre part, la question du glissement entre les différentes catégories que nous analyserons.

Ainsi, comme nous l'avons dit, c'est dans cette troisième partie que l'essentiel des données empiriques collectées sera présenté et analysé. Comme il s'agit ici d'analyser les « mobilités

dans tous leurs états », il nous semble nécessaire de faire un détour sur la place qu'occupe le voyage, d'une manière générale, et la migration, en particulier, dans les représentations populaires sénégalaises.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre VII. L'imaginaire du « partir »

Introduction

La mobilité a, de tout temps, contribué à la structuration et au développement des sociétés humaines. Et le Sénégal n'échappe pas à cette règle car une longue tradition de mobilité traverse son histoire. Mais aujourd'hui, plus que jamais, le désir de partir structure fortement l'imaginaire social populaire. Très ancien, ce phénomène prend, ainsi, de nouvelles dimensions. C'est, sûrement, la crise socioéconomique qui explique, en partie, le fait que le « partir » soit devenu un enjeu sociétal et, par exemple, les événements de l'automne 2005 entre le Maroc et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla ainsi que le phénomène des « Cayucos » observé durant toute l'année 2006. Mais à cette situation économique difficile, il faut ajouter l'impact des images d'un eldorado véhiculées par divers canaux et qui font de la migration, un des rares moyens permettant une ascension socioéconomique. Il nous semble, ainsi, important de nous interroger, certes sommairement, sur le fort impact de cet imaginaire du « partir ». Il s'agira précisément de nous interroger sur les représentations sociales qui sous-tendent, en amont, le départ en migration de même que sur les croyances et images véhiculées et qui participent à sa perpétuation et au renforcement de sa place dans la société sénégalaise actuelle.

Le Sénégalais, connu comme étant un « grand voyageur » (Robin, 1996b), part de plus en plus loin pour conquérir de nouveaux territoires, multiplier ses lieux d'implantation et optimiser ses opportunités et chances de réussir pour lui et pour sa famille. Le voyage est, souvent, associé, dans la société sénégalaise, à quelque chose de positif. Car il est sensé forger la personnalité et permettre à celui qui part d'acquérir des biens matériels et/ou immatériels. Même si celui-ci peut vivre des expériences difficiles. Généralement, ces expériences douloureuses sont considérées comme des leçons de vie. Ainsi, même si ce phénomène est plus marquant chez certains groupes, plus que chez d'autres, le voyage, l'exil, la mobilité, ou encore le « partir », c'est selon la terminologie que l'on utilise, qu'il soit heureux ou douloureux, est souvent présenté comme productif. De ce fait, il occupe une place essentiellement dans les expressions culturelles de la société sénégalaise comme dans les représentations sociales qui la fondent.

La problématique des représentations sociales et l'imaginaire, qui les féconde et qu'elles nourrissent à leur tour, occupent une place importante dans les Sciences Sociales. En effet

dans des disciplines comme la Sociologie ou l'Anthropologie, par exemple, la question de l'imaginaire social constitue un champ de recherche à part entière. Les travaux de Durand⁹⁶, considéré comme un des fondateurs de ce champ, ont beaucoup concouru à faire de cette question une problématique importante dans ces disciplines. Le concept d'imaginaire social est très polysémique et est souvent employé, dans ces disciplines, pour étudier des domaines variés de l'existence sociale (Legros et alii, 2006). Toutefois, notre but n'est pas, ici, de procéder à une étude approfondie des significations de ce concept.

Nous l'utiliserons essentiellement dans le sens de sa dimension mythique, mais aussi, quotidienne car elle renvoie, à la fois, à des faits réels et modes de pensées. Il s'agit donc, d'une part, de rappeler la place qu'occupe l'imaginaire dans le fait migratoire sénégalais d'hier comme d'aujourd'hui et, certainement, de demain. De ce fait, bien que, souvent, considéré comme irréel et ne constituant qu'une représentation fantasmée d'une réalité, l'analyse de cet imaginaire permet, néanmoins, de comprendre le réel, en l'occurrence ici l'engouement pour le « partir », et les structures qui l'encadrent (Grassi, 2005). Mais loin d'être statique, cet imaginaire évolue et se renouvelle avec la globalisation des échanges et la circulation des individus et des biens matériels et immatériels qui permettent les interactions entre les cultures et entre les groupes humains.

7.1. Un phénomène structurel qui perdure en se renouvelant

L'histoire et le quotidien des sociétés humaines sont sans cesse rythmés par une dimension importante d'imaginaire. Qui, en tant que constructions mentales collectives et individuelles, se présente de façon concrète car se matérialise dans les pratiques quotidiennes des populations. Il est, certes, en partie, fait de rêves, de pensées mythiques, de croyances sociales qui peuvent être considérés comme relevant d'une rationalité autre, mais qui n'en est pas moins légitime, pour autant.

Ainsi, l'imaginaire fondateur de la mobilité, comme moyen de découvrir, d'apprendre, de réussir, de fuir, etc., constitue à la fois une continuité et une recomposition d'un système ancien et très ancré. L'importance du « partir » dans l'imaginaire populaire au Sénégal se reflète à travers des dictons et proverbes louant, généralement, les bienfaits du voyage comme moyen d'accumulation de biens matériels et/ou immatériels. Et ces dictons ont été souvent

⁹⁶Cf. « Les structures anthropologiques de l'imaginaire », un des ouvrages fondamentaux sur cette question.

repris par nos enquêtés, davantage par les « Candidats au départ » et les « Installés ». Comme en témoignent les extraits d'entretiens qui suivent.

C. Niang (52 ans) disait : « *Peund tank mou guèn peundoup tate* » (littéralement : la poussière des pieds vaut mieux celle des fesses » (2004) ; A. Faye (45 ans) affirmait que : « *Weursek gni ci tank* » (littéralement, « la baraka est dans les chaussures ou dans les jambes » ; M. Touré (38 ans) qui disait : « *Celui qui ne voyage pas ne saura pas là où il fait bon de vivre* » ; Moussa G. (38 ans) disait : « *L'ailleurs est plein de mystère et d'espérance* ».

C'est aussi dans cette logique que va D. Mbaye (25 ans) quand il dit : « *On part chercher ce que l'on ne dispose pas chez soi* » ; ou M. Diouf (27 ans) selon qui : « *Celui qui part, reviendra soit avec la fortune, soit avec la culture* ».

Tous ces dictons signifient tout simplement que la réussite est au bout du voyage, une idée plus que jamais répandue aujourd'hui au Sénégal, comme dans la plupart des pays du Sud. Ces dictons wolofs ont leurs équivalents dans les autres « ethnies » sénégalaises. Par exemple, chez les Haalpulaars, on a « *Partir à Bordeaux ou mourir* » (Tandian, 2003), alors que les Soninkés disent : « *Vaut mieux travailler à l'étranger que mourir chez soi* » (Tandian, 2003). Ces deux expressions, comme les dictons wolofs, témoignent, de la même manière, de cette place importante du « partir » dans l'imaginaire populaire sénégalais, quels que soient le groupe sociolinguistique et la région d'origine.

Nombreux sont aussi les romans et autres œuvres littéraires sénégalais, et africains, d'une manière générale, qui se sont intéressés au thème du voyage, au sens propre comme au sens figuré et dans ses différentes dimensions, et ont narré les pérégrinations d'un héros. Le voyage est un type de structuration du récit (Bathtine, 1984, cité par Malanda, 1990) qui exprime et traduit des histoires orales, très importantes dans les sociétés africaines. En effet, ce type de structuration du récit s'explique, d'une part, par le fait que le voyage soit une technique d'écriture de la littérature orale, et, d'autre part, par sa place dans l'imaginaire populaire qui le présente comme une découverte à travers laquelle les héros traversent différentes réalités et frontières symboliques et/ou réelles. Ainsi, le choix du thème du déplacement permet de raconter une histoire et de structurer le récit dans le temps et dans une perspective spatiale.

Dans cette littérature, le déplacement, réel ou symbolique, est présenté comme facteur d'avancement, d'expérience douloureuse et/ou objet de superstitions. Mais, très souvent, comme nous l'avons déjà dit, le voyage y est perçu comme un signe de progrès, de modernisation mais aussi de métissage, de découverte de l'ailleurs et de ce qui n'existe pas chez soi. Parmi ces œuvres littéraires, nombreuses sont celles qui s'intéressent à ce qui est appelé le « voyage initiatique » (Malanda, 1990) vers la France. En effet, dans les représentations sociales de cet ailleurs, imaginé et fantasmé et décrit par la littérature africaine, l'Europe, et surtout la France, y occupe une place de choix. En effet, nombreux sont les romans qui sont structurés à partir de séquences de voyage vers la France. Généralement autobiographiques, ces romans sont écrits par des auteurs, ayant fait leurs études en France, qui décrivent leurs expériences à travers celui d'un personnage fictif. Un personnage principal qui narre, non seulement, un parcours qui laisse apparaître cette représentation idéalisée de l'ancienne puissance coloniale, surtout avant le départ, mais aussi, le désenchantement, une fois arrivé. Parmi ces romans, on peut citer *l'Aventure Ambiguë* de Cheikh Amidou Kane (1961), un romancier sénégalais, qui, à travers l'histoire de Samba Diallo, le personnage principal, décrit son parcours d'études qui l'a emmené de l'école coranique dans son village du Fouta, situé dans la Vallée du Fleuve Sénégal, aux études supérieures en France.

Généralement, dans la littérature, apparaissent, souvent, les relations ambiguës et complexes qui lient la France aux ressortissants de ses anciennes colonies du continent noir. Car, souvent, à travers l'histoire du personnage, deux mondes s'affrontent et s'opposent. La France représentant, la modernité dans ce qu'elle a de fascinant, mais aussi, de désœuvrant, alors que l'Afrique symbolise la tradition, souvent présentée comme plus honorable. Mais, bien que ces romans attribuent une large part aux difficultés, au désœuvrement et au désenchantement du personnage, ils participent et renforcent, en même temps, à la mythification de cet ailleurs.

Des sociologues aussi, souvent originaires du Sud, se sont intéressés à l'importance du voyage dans les représentations sociales et à cet imaginaire du « partir » auquel sont soumises les populations du Sud. Des représentations sociales qui influent et expliquent largement le désir de migrer et les risques pris pour y arriver. Parmi ces chercheurs, on peut citer Abdelmalek Sayad. Dans son article intitulé « El Ghorba : mécanisme de reproduction de l'émigration » (1975), Sayad démontre, à travers l'histoire de Mohand, à quel point le désir de partir en France gagne les hommes de la Kabylie et comment cela découle, en partie, d'un imaginaire qui structure cette société. Ce sont, surtout, les difficultés socioéconomiques de

cette société, entraînant une absence de perspective d'avenir pour lui et pour sa famille dans son village comme en ville, qui expliquent le choix de Mohand. Comme d'autres jeunes de sa région de l'époque, comme ceux d'aujourd'hui, Mohand décida de partir en France, en pensant, comme le reste de son village, que c'est la « *seule porte* » de sortie.

Mais, en plus des causes matérielles réelles liées à sa condition et celle de sa famille, l'imaginaire du « partir » et l'illusion, qui le sous-tend, ont largement contribué à sa décision de partir. Partir en France était devenu, à l'époque, dans les années 70, comme aujourd'hui, le rêve de tout un peuple et régissait tous leurs pensées et actes. Comme le montrent ces propos de Mohand : « *C'est ainsi que la France nous pénètre jusqu'aux os. Une fois que tu t'es mis cela dans la tête, c'est fini, cela ne sort plus de ton esprit* » (Sayad, 1999 : 55). Cette façon assez forte dont le désir de migrer est très profondément ancré dans les mœurs des sociétés du Sud, la Kabylie comme le Sénégal, ressort aussi des propos de ce commerçant à Dakar :

« *Tout le monde veut partir (...) Ici les gens n'ont que ça en tête et à la bouche, partir, partir, partir, on ne parle que de ça, à la télé, à la radio, ici au marché, partout dans le pays (...) Là-bas, y a du travail (...) On veut tous partir pour gagner de l'argent, construire des maisons, réussir quoi (...)* » (Ibou, 32 ans, 2005).

Ces propos d'Ibrahima, comme ceux de Mohand, montrent à quel point la migration est considérée comme le seul moyen de réussite. Cependant, il existe souvent un gap entre l'image véhiculée et la réalité vécue, une fois arrivés. En effet, quand ils arrivent et après l'euphorie des premières heures, voire premiers jours, de migration, nombreux sont ceux qui désenchantent très rapidement. Cependant, Mohand, comme d'autres jeunes issus de sa région comme du Sénégal ou d'autres zones du Sud, doit entretenir le mythe et, de ce fait, s'engager « *dans une partie de jeu, dont on lui avait caché les règles* » (Sayad, 1999 : 56). Car, bien que vivant, souvent, dans des conditions précaires en migration pour pouvoir investir dans leur pays d'origine et malgré le fait que certains ne cachent pas cette situation, les migrants, lors de leurs séjours dans leur pays, s'engagent dans un jeu de mise en scène. Ils endossent et se font attribuer des rôles et des positions qui ne correspondent pas forcément à la réalité de leur vie en migration mais représentent, plutôt, ce que cette société attend d'eux. Ils entretiennent, donc, ce que Sayad a appelé un « *mensonge collectif et tacite* ».

En somme, au Sénégal, cet imaginaire s'impose à toutes les classes d'âge et la migration devient un éthos. Cet éthos migratoire chez certaines populations sénégalaises a été étudié par divers auteurs parmi lesquels Aly Tandian (2003), concernant les Haalpulaars et Soninkés de la Vallée du Fleuve Sénégal ou Sophie Bava (2002), pour ce qui est des Mourides. Cependant, cet imaginaire du « partir » ne se reproduit pas à l'identique. Il se nourrit des circulations des hommes et de biens matériels et immatériels à travers différents canaux et en se développe et se renouvelle en même temps que qu'évolue, dans un sens ou dans un autre, la société sénégalaise. Ainsi, même si cet éthos migratoire est ancien et constitutif de la société sénégalaise, la tournure et l'ampleur que prend, actuellement, le désir de partir, témoignent de nouvelles des dynamiques dans les mobilités internationales sénégalaises.

C'est ce renouvellement des imaginaires, découlant, en partie, des contacts et échanges entre les cultures et les groupes humains, que démontre l'anthropologue indo-américain Arjun Appadurai (2001). Plus qu'une simple influence, Appadurai considère que la mondialisation engendre un changement radical dans la construction de nouveaux territoires culturels et une rupture générale conduisant à une reconfiguration identitaire et à l'émergence d'identités mixtes (cité par Granjon, 2002). Autrement dit, avec la globalisation, les identités ne se construisent plus dans un système d'opposition entre soi et l'altérité, entre l'intérieur et l'extérieur mais plutôt en rapport avec la multiplicité des espaces de dispersion des populations. L'auteur défend, en quelque sorte, l'idée de la créolisation des cultures, c'est-à-dire de l'hybridation de traits culturels déterritorialisés à l'échelle planétaire et qui sont composés d'éléments nouveaux venus de l'extérieur et qui viennent s'ajouter à ceux qui sont hérités.

Il s'agirait, donc, d'une sorte de culture transnationale dépassant les cadres nationaux et qui serait partagée et reconnue par des populations de diverses zones.

Loin d'une juxtaposition, il s'agirait d'un mélange culturel non homogène à l'échelle globale et qui participe largement à l'édification de *mondes imaginés*. Ces derniers sont construits par des imaginaires qui prennent sens dans les images, récits, produits de consommation, etc., circulant entre différents espaces et influant sur les constructions sociales et identitaires des individus situés sur différents territoires du globe terrestre.

Sans aller jusqu'à prétendre la « fin » des cultures nationales et des Etats-nations, nous pouvons dire, au moins, que l'imaginaire social circule. De ce fait, il ne se construit pas, ni se développe, uniquement par des éléments et caractéristiques internes à une société, comme son

histoire, son mode de pensée et son système de représentations. Il s'enrichit et se recompose, donc, avec et à travers des apports extérieurs drainés par la mondialisation des échanges et des circulations.

Ainsi, l'« *attraction mythifiée* » (Wihtol de Wenden, 2001 : 8), que nous appelons ici imaginaire du « partir », du Nord, comme terre de toutes les possibilités permettant la découverte et l'accumulation de ressources, se nourrit de différents types d'images, d'échanges culturels, de récits, etc., véhiculés par différents canaux. Le Nord est, ainsi, perçu et considéré, par de nombreux Sénégalais, comme une terre providentielle symbolisant « la lumière », dans tous les sens du terme, alors que leur pays est, métaphoriquement, assimilé à « l'obscurité » qu'il faut quitter à tout prix pour se nourrir et/ou nourrir son esprit.

Et dans ce phénomène, les imaginaires individuel et collectif s'interagissent et se renforcent mutuellement, rendant, ainsi, leurs impacts plus prégnants. Dès lors, non seulement, cet imaginaire du « partir » se perpétue et se renouvelle, mais aussi, gagne presque tous les milieux sociaux, toutes les classes d'âge et, même, des individus qui, *a priori*, devraient être épargnés par ce phénomène migratoire, comme les qualifiés et les diplômés, par exemple. Il touche aussi toutes les catégories de sexe. En effet, les femmes, non plus, n'échappent pas à l'influence de ce désir de partir et à cet imaginaire faisant de l'ailleurs le seul moyen de réussite socioéconomique. Comme nous le verrons dans la partie qui suit.

7.2. L'impact de cet imaginaire sur les rapports de genre

Les femmes sont aussi fortement touchées par cette ambition forte, voire obsessionnelle, de partir. Elles sont, comme les hommes, fortement soumises à cet imaginaire. Et, on peut considérer que ce phénomène a un impact sur les rapports de genre. En effet, chez les Sénégalais, comme chez d'autres populations, la mobilité n'est plus l'apanage des hommes, quelles que soient les voies de passage, les motivations et le type de pratique spatiale. Car, elles sont, non seulement, présentes dans les mouvements d'installation comme dans les circulations commerciales, mais aussi, migrent pour des raisons familiales, pour le travail et/ou pour les études.

L'importance accordée à la migration s'explique aussi, chez elles, par un désir de réussite personnelles et pour leur famille. Les femmes aspirent à une réussite et un épanouissement personnels, mais aussi, occupent une place de plus en plus importante dans la survie de leur

famille. En effet, en milieu rural, les cultures vivrières, destinées à la consommation des ménages, sont leur domaine. Alors qu'en milieu populaire urbain, elles ont investi, depuis longtemps, la sphère publique et le secteur informel pour, avant tout, faire vivre leur famille. Et leur rôle économique s'agrandit et se renforce au même rythme que la crise socioéconomique s'aggrave. De ce fait, dans beaucoup de ménages sénégalais, surtout en milieu populaire urbain, ce sont elles qui font bouillir la marmite, comme on dit.

L'évolution de leur place, surtout économique, dans la société sénégalaise se traduit dans le système langagier et les dictons populaires. Parmi ces dictons, on peut citer : « *Gor bakhna Jiggen bakhna* » (littéralement, « la femme vaut autant que l'homme »), « *Fou gor gni dan nek demb, bofadémé tey fecce fa Jiggen* » (littéralement « Là où il n'y avait naguère que des hommes, on y trouve aujourd'hui des femmes »). Ces dictons disent que la femme est méritante et aussi capable que l'homme, surtout dans le domaine économique. Ainsi, bien qu'elles continuent d'être reconnues socialement, avant tout, en tant que mère et épouse, d'aucuns disent qu'aujourd'hui, au Sénégal, « *les femmes sont la locomotive et les hommes, les wagons* ». Et pour mieux témoigner de la bravoure des femmes et de leur place dans l'histoire du Sénégal, des figures historiques⁹⁷, réelles ou légendaires, féminines sénégalaises sont souvent citées. Comme les « *Linguères du Cayor* », les « *Awoos du Walo* », Aline Sitoyé Diatta, Yacine Boubou, La Reine Djeubett Mbodj, etc., qui ont participé à la marche de cette société dans les domaines économique, sociale, culturel et politique.

En rappelant l'évolution de la place de la femme dans la société sénégalaise et leur nouveau rôle dans la survie économique de leur famille, nous voulons montrer que, non seulement, leur entrée dans la mouvance migratoire n'est pas un hasard. Mais aussi, l'impact fort de cet imaginaire, faisant de la migration le seul moyen de réussir pour soi et pour les siens, s'inscrit dans un processus déjà amorcé. Cela veut dire que cet imaginaire, les représentations sociales, qui le fondent, et la crise économique ont un impact sur les rapports de genre. Autrement dit, l'ambition de partir chez les femmes s'est développée en même temps que l'évolution de la société sénégalaise.

⁹⁷Ces figures peuvent être assimilées à celle de Jeanne D'arc et symbolisent l'engagement historique des femmes sénégalaises et leur place importante dans l'histoire de cette société. Leurs noms sont invoqués au Sénégal pour témoigner de l'ancienneté de la prise de place des femmes dans divers domaines de la vie sociétale sénégalaise et dans son histoire.

Conclusion du chapitre

Les Sénégalais se déplacent, et se sont toujours déplacés, au gré des conjonctures et pour répondre à l'attraction que les « lumières » du Nord exercent sur eux. De ce fait, malgré les permanences et les similitudes, les mobilités d'avant l'époque coloniale, pendant et post-coloniales immédiates ainsi que celles post-fordistes présentent chacune leurs spécificités. Au moment où les possibilités de migrer deviennent très rares, les jeunes, poussés, à la fois, par l'attrait des images véhiculées de l'occident et les conditions matérielles difficiles du Sénégal, empruntent des voies de plus en plus périlleuses. Et les femmes ne sont pas absentes à ce mouvement ni à l'impact de ce phénomène.

Mais, souvent encouragées par leurs familles, les femmes préfèrent davantage instrumentaliser des voies légales pour migrer. Nous y reviendrons. Mais, elles ne sont pas totalement absentes des mobilités clandestines empruntant des chemins dangereux. Comme nous l'avons déjà montré dans la deuxième partie. Malgré tout, il nous semble important d'analyser cette situation d'instrumentalisation par des femmes qui, parce qu'épouses de migrant et venues rejoindre leur conjoint en migration, sont, souvent, considérées comme des « suiveuses » passives.

Partir apparaît, donc, aux yeux de la jeunesse sénégalaise, homme et femme, comme le seul moyen de réussite. D'ailleurs, l'usage, par la plupart d'entre eux, de la métaphore « Yékk », qui signifie « monter » en français, désigne, certes, le fait de prendre l'avion qui « monte » pour voler, que le Sénégal se trouve, géographiquement, au Sud des pays de destination du Nord. Mais aussi, elle traduit le fait que vivre au Nord soit considéré comme devant engendrer une ascension socioéconomique à ceux qui partent et, par extension, à leur famille restée au pays. En effet, dans les représentations populaires sénégalaises actuelles, la migration est synonyme, certes, d'acquisition d'un premier travail ou d'un salaire plus élevé, mais aussi, emblème de prestige social.

L'importance accordée à la migration dans l'imaginaire populaire est telle que cette question est devenue, aujourd'hui, l'un des principaux enjeux et débats sociétaux au Sénégal. D'ailleurs, elle fait l'objet de chansons⁹⁸, de téléfilms et de nombreux articles, presque

⁹⁸La migration est une des principales sources d'inspiration des chanteurs sénégalais et la plupart d'entre eux lui ont, au moins, consacré une chanson. On peut citer, à titre d'exemple, « *Immigré* » de Youssou Ndour, « *France* » ou encore « *Ciao Italia* » de Thione Seck, « *Modou-Modou* » d'Ouza Diallo, « *Rèr* » d'Omar Pène, «

quotidiennement, dans la presse, qui, soit mettent en garde la population contre cet ailleurs idéalisé, soit louent les bienfaits de la migration et du courage des migrants. Comme en témoigne cet article d'un quotidien sénégalais, *Sud Quotidien*, qui disait qu'actuellement au Sénégal, quand un enfant naît « *si c'est un garçon, on prie pour qu'il aille en Italie* » (cité par Marfaing, 2003 : 61). Et si c'est une fille, on lui souhaite d'épouser un migrant pour pouvoir bénéficier de la manne financière rapatriée et/ou avoir la possibilité de partir et connaître une promotion socioéconomique. Et, selon la légende, dans certains endroits du pays où la migration est l'activité principale, comme dans la région de Louga, par exemple, les hommes non migrants ont du mal à trouver une copine ou une épouse. Parce qu'ils ne peuvent pas rivaliser avec les migrants qui offrent des conditions matérielles plus confortables à leur épouse (Coulibaly-Tandian, 2005).

Il faut, d'abord, comprendre l'importance qu'occupe le « partir » dans les représentations sociales pour pouvoir, ensuite, comprendre les pratiques et parcours des acteurs que nous essayerons d'analyser dans le chapitre suivant.

Baol-Baol » d'Ismâïla Lô, etc. On peut aussi citer les différentes émissions radios disponibles sur Internet ou par Worldspace et leur sont destinées ou dédiées.

Chapitre VIII. « Migralité » : diversité des pratiques et des parcours

Introduction

Nous essayerons d'analyser les pratiques de mobilité socio-spatiale des acteurs étudiés pour montrer en quoi le concept de « Migralité » est, parfois, plus à mesure de rendre compte de la multiplicité des situations observées et la tension existante entre les différentes formes et qui brouille, souvent, leurs frontières. Les situations observées sur le terrain révèlent une logique multiple qui laisse apparaître, d'une part, des schémas nouveaux ayant émergé avec les recompositions actuelles des mouvements migratoires et le développement des initiatives économiques par beaucoup d'acteurs. Et, d'autre part, des pratiques qui combinent des logiques et façons de faire à la fois anciennes et renouvelées. Ainsi, les pratiques de mobilités évoluent et changent, en s'adaptant aux contraintes politiques et économiques et aux projets des populations, mais dans une dynamique faite de continuités et de recompositions.

Avant d'analyser cette diversité des pratiques et des parcours, il nous semble important, non seulement, de faire état, brièvement, de certaines stratégies adoptées et voies de passage empruntées par les acteurs, hommes et femmes, pour entrer en migration. Mais aussi, de définir différentes catégories et sous-catégories qui regroupent l'essentiel des acteurs rencontrés.

8.1. Stratégies de départ et catégorie d'acteurs

8.1.1. Stratégies et voies de passage

Les candidats à la migration entrent en France et en Espagne, comme dans d'autres pays du Nord, dans des conditions et par des portes variées selon la période, les motivations officielles et officieuses, la catégorie de sexe, les caractéristiques des acteurs, les opportunités et les contraintes, etc. En effet, dans les mouvements post-fordistes, qui s'effectuent à un moment où les frontières des pays migratoires sont difficilement franchissables, les acteurs développent maintes stratégies et empruntent des voies de passage de plus en plus diversifiées. Ces voies et stratégies se différencient en fonction de leurs projets, moyens, opportunités, profils et catégories de sexe.

Dans l'analyse des différentes stratégies migratoires et voies de passage, nous insisterons davantage sur un phénomène peu étudié, mais très connu au Sénégal. Il s'agit de

l'instrumentalisation du regroupement familial par certaines femmes afin de migrer dans des conditions sûres et plus rassurantes pour leurs proches qu'elles laissent derrière elles.

Nous étudierons aussi, mais à moindre degré, l'instrumentalisation d'autres voies légales, comme le visa touristique, par exemple.

8.1.1.1. La voie du visa

Si l'océan atlantique et les routes du Sahara sont empruntés par la plupart d'entre eux, c'est parce que l'obtention d'un visa, en passant légalement par les ambassades, est devenue quasi impossible pour beaucoup de candidats. Ce qui amène ceux qui ont les moyens d'acheter le visa. Dans ce cas, ils font recours à des passeurs, qui ont, peut-être, des complices à l'intérieur de ces ambassades. Certes, les voies légales, comme les visas pour touristes, d'affaires, pour études ou dans le cadre du regroupement familial, instrumentalisées ne sont pas accessibles à tous et sont loin d'engendrer autant d'entrées, en Espagne, par exemple, que des voies clandestines. Néanmoins, elles permettent des entrées. Parmi ceux qui parviennent à obtenir un visa, en passant par la voie légale ou par des passeurs, certains passent par la France pour, souvent, aller s'installer en Italie ou en Espagne, par exemple. Ainsi, ils font de la France une porte d'entrée où ils arrivent, généralement, avec un visa pour études, pour tourisme, pour affaires ou encore pour des manifestations culturelles.

Un migrant, passé par la France pour, ensuite, aller en Espagne, nous explique comment il a fait :

« Quand j'ai décidé de migrer, j'avais déjà un peu d'argent de côté (...) Grâce à un cousin, j'ai pu entrer en contact avec un passeur qui habitait à Dakar, mais qui est de la même région que nous (...) Il m'avait trouvé un visa, en 1994, comme commerçant participant à un festival d'été en France (...) J'avais payé environ 2 millions (à peu près 3000 euros) (...) À mon arrivée, je suis resté environ une semaine en France chez un cousin avant de partir pour Barcelone, d'abord, où je suis resté plusieurs mois (...) Ensuite, je suis venu ici à Salou pour y faire du commerce (...) Et depuis, je vis ici » (49 ans, 2005).

Cet extrait montre que la France peut, contrairement à ce que l'on pense, constituer une porte d'entrée, ce encore aujourd'hui. Comme le montre le cas d'Ibrahima D. (41 ans), un policier

sénégalais rencontré, par hasard, en juillet 2006 à la gare de Narbonne. Il venait d'arriver de Paris et devait, comme nous, prendre un autre train pour Barcelone. Il passait juste par Barcelone pour, ensuite, aller rejoindre son copain, un ancien policier installé à Salou depuis 5 ans. Le sentant perdu, nous sommes allée vers lui pour l'aider, mais aussi, parce qu'il était un potentiel enquêté. Après l'avoir aidé, nous avons fait le voyage ensemble et profité du trajet pour mener un entretien avec lui.

Ibrahima D. profitait de son congé estival pour venir « *tester la migration* », selon ses propos. Pour cela, il a pu obtenir un visa touriste pour la France, où il est resté 10 jours chez sa sœur, qui habite à Paris, avant de continuer sa route. Pour obtenir le visa, Ibrahima D. nous explique la procédure suivie :

« Je suis fonctionnaire, j'ai un travail, contrairement à d'autres jeunes. Mais, même les fonctionnaires partent (...) Parce qu'ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts (...) Pour déposer un visa, différents documents sont demandés aux fonctionnaires (...) L'ambassade de France m'avait demandé une autorisation de sortie du territoire signée par notre ministre de tutelle, une attestation de congé de 45 jours maximum et un autre papier que l'on appelle « engagement de retour » que tout fonctionnaire doit remplir pour attester sur l'honneur de son retour à la fin de sa période de congé (...) En plus de ces papiers, j'avais aussi fourni d'autres que l'on demande à n'importe quel demandeur de visa, comme un justificatif de revenus, un relevé bancaire, une attestation d'hébergement (...) » (2006).

Comme pour nous prouver ce qu'il dit, il nous donne les copies de tous les documents fournis pour obtenir son visa. Ainsi, même minoritaires, certains candidats parviennent à fournir les garanties nécessaires pour obtenir un visa touriste. Cependant, tous les fonctionnaires, qui viennent en Europe durant leur congé, n'y restent pas. De même, non seulement, la plupart d'entre eux ne disposent pas de toutes les garanties demandées pour obtenir ce visa, comme le justificatif de revenus. Mais aussi, la suspicion à l'égard de beaucoup de demandeurs, fait que peu sont ceux qui obtiennent le visa.

Des salariés du privé aussi utilisent les visas pour migrer, Comme en témoignent les propos de cette femme :

« Mon mari avait tout essayé pour me faire venir mais comme il était travailleur indépendant, c'était très difficile (...) Au bout d'un an de démarches qui n'arrivaient pas à aboutir, on avait décidé de passer par une autre voie (...) J'avais des chances d'obtenir un visa pour touriste (...) Pour déposer ma demande de visa, on avait demandé à un ami espagnol de mon mari de me fournir une attestation d'hébergement (...) Comme je travaillais depuis 5 ans, j'avais des bulletins de paie, relevés bancaires et une attestation de congé signée par mon patron (...) C'est comme ça que j'ai pu obtenir un visa pour venir » (N. Astou, 35 ans, 2005).

Même si l'attestation fournie par cet ami espagnol a été nécessaire, c'est grâce à son statut de salariée, ayant des ressources et une attestation de congé, qu'elle a pu rejoindre son conjoint à Barcelone. Son cas montre aussi que cette stratégie n'est pas l'apanage des hommes et qu'elle est développée par les deux catégories de sexe.

En somme, la voie des visas est loin d'être fermée, mais elle n'est pas à la portée de tout le monde. Et malgré le durcissement des conditions de son obtention, des candidats trouvent, parfois, les moyens de les contourner.

À côté de ces actifs, fonctionnaires ou salariés du privé, ou autres personnes ayant pu acheter un visa, il y a aussi les étudiants qui instrumentalisent le visa pour études pour passer par la France. Nous y reviendrons dans le dernier chapitre de cette thèse.

En plus des visas touristes et pour études, d'autres profitent d'un séjour de stage pour rester en migration. Parmi eux, on peut citer N.B. (57 ans), professeur d'Education Physique et Sportive, venu à Toulouse pour un stage de perfectionnement et qui y est, ensuite, resté. Ou S. Sall (37 ans), un professeur d'espagnol venu à Barcelone pour un stage pour se reconvertir, ensuite, en migrant travailleur. Nous y reviendrons dans le dernier chapitre de cette partie.

D'autres cadres légaux sont aussi instrumentalisés, parmi lesquels, le regroupement familial.

8.1.1.2. L'instrumentalisation du regroupement familial

Les raisons familiales constituent la principale motivation officielle permettant l'entrée en France et en Espagne des Sénégalaises. En effet, hormis quelques femmes présentes en France auparavant, c'est avec la mise en place du regroupement familial que la féminisation de la migration sénégalaise en Europe s'est réellement amorcée. Mais, depuis l'installation des

primo-arrivantes⁹⁹, mandjaks, diolas, haalpulaars et soninkés, les profils et caractéristiques des épouses de migrants qui arrivent en France comme en Espagne se sont largement diversifiés. Souvent, le regroupement familial est considéré et présenté comme une mobilité d'accompagnement, répondant essentiellement aux projets des hommes qui font venir leurs épouses pour qu'elles assurent leur descendance et les tâches domestiques.

Même si nous ne remettons pas totalement en cause cette perspective, il nous semble important, au regard de plusieurs phénomènes observés, de la nuancer. De ce fait, nous proposons une lecture autre du regroupement familial qui a pour but de se démarquer de celle qui est habituellement servie. Nous partons, ainsi, du postulat selon lequel, non seulement, les femmes peuvent être à l'initiative du regroupement familial, c'est-à-dire pousser leur conjoint à l'effectuer. Mais aussi, qu'il peut constituer, pour certaines femmes, un prétexte à la migration de travail. Étudier le regroupement familial dans cette perspective nous permettra de mettre en exergue la complexité qui entoure, aujourd'hui, les mobilités féminines, d'une manière générale, et de celles des femmes qui rejoignent leur conjoint en migration. En effet, au moment où les femmes sénégalaises jouent un rôle économique de plus en plus important dans leur famille et aspirent à une réussite socioéconomique, comme les hommes, les motivations familiales et économiques se combinent souvent dans leurs projets migratoires.

Certes, le phénomène de l'instrumentalisation du regroupement familial n'est pas nouveau, mais, jusque-là, il a été davantage étudié dans une perspective masculine. Et, quand il est abordé, c'est, généralement, pour parler des « mariages pour des papiers » (Etiemble, 2001) dans lesquels, les hommes du « bled » épousent, ou tentent d'épouser, des filles de migrants maghrébins ou subsahariens, par exemple, ou blanches, dans l'espoir de partir ensuite. L'intérêt de notre approche réside, peut être, dans le fait de l'envisager dans une perspective féminine et de la part de femmes du Sud qui désirent venir en Europe et qui passent par le mariage avec un migrant ou un Européen pour y parvenir. Notre perspective permet donc, d'une part, de déconstruire les stéréotypes, empreints d'ethnocentrisme, qui collent à la migration féminine africaine, de façon générale, et, d'autre part, de mettre en exergue les capacités d'initiatives de ces femmes et les motivations économiques qui sous-tendent certaines migrations familiales actuelles (Coulibaly-Tandian, 2007a).

⁹⁹C'est-à-dire les premières femmes sénégalaises arrivées en France dans le cadre du regroupement familial.

Aujourd'hui, au Sénégal, la migration féminine est entrée dans les mœurs et est, d'ailleurs, fortement encouragée par les familles dans, presque, tous les milieux sociaux. De ce fait, certaines familles n'hésitent pas à mettre la pression à leurs filles pour qu'elles épousent un migrant ou à refuser leur mariage avec un non migrant si l'éventualité d'un gendre migrant existe (Marfaing, 2003). Ainsi, les épouses, qui partent aujourd'hui, ne sont pas toujours des « suiveuses » passives, et mieux, elles peuvent, aidées par leurs familles, être des protagonistes ayant activement participé à la prise de décision de leur migration.

Pour celles qui nous intéressent ici, on peut considérer, à juste titre, que l'impact sexué des politiques migratoires européennes¹⁰⁰ constitue une des explications de cette instrumentalisation. Autrement dit, cette situation peut être considérée comme la réponse féminine au paradoxe européen qui, dans ses discours, prône l'égalité entre hommes et femmes et la lutte contre leur exploitation sexuelle et les trafics dans les mobilités actuelles, mais, dans ses politiques, les met sous tutelle et renforce leur dépendance vis-à-vis de leur conjoint et des hommes, en général. C'est cet impact différencié des politiques migratoires européennes, selon la catégorie de sexe, qui se dégagent des propos d'Azoulay et Quiminal quand elles disent que « *les politiques restrictives (...) reposent sur et véhiculent une conception patriarcale de la famille réactualisant la catégorie de chef famille réservée aux hommes* » (2002 : 90). C'est aussi dans cette optique que Jacqueline Costa-Lascoux (1981) souligne que les femmes migrantes, tout comme les enfants, sont les oubliées des politiques migratoires.

Et, au moment où les politiques migratoires européennes leur font peu de place et sont de plus en plus restrictives, rendant plus difficiles la traversée légale des frontières, les femmes, comme les hommes, tentent de trouver des portes d'entrée et mettent en place des stratégies pour y arriver. L'instrumentalisation du regroupement familial s'en est une.

D'une manière générale, l'instrumentalisation du regroupement familial est davantage l'œuvre des citadines originaires des quartiers populaires des grandes villes sénégalaises, même si des filles de la classe moyenne ou villageoises peuvent aussi développer cette stratégie. Pour espérer trouver ce mari, migrant ou européen, susceptible de favoriser leur départ, ou, à défaut, leur permettre d'acquérir une mobilité socioéconomique ascendante et de

¹⁰⁰Cf. <http://maisondesfemmes.free.fr/rajfire/actions/europe.pdf>

vivre dans des conditions matérielles plus confortables, ces femmes empruntent différentes voies :

Sortir avec un migrant vacancier ou touriste européen

Certaines filles fréquentent certains endroits "branchés" dans l'espoir d'en rencontrer. Mais, d'une manière générale, cette voie est davantage utilisée par les hommes, même si elle se féminise progressivement. De même, celles, qui utilisent cette voie, cherchent davantage un touriste.

Les arrangements familiaux et/ou amicaux

Dans ce cas, ce sont, souvent, les parents, surtout la mère, du migrant ou de la jeune fille, ou les amis des deux côtés, qui mettent en contact les jeunes gens en vue d'un mariage. C'est une des voies qui favorisent le plus le mariage entre un migrant et une non migrante. Ces femmes sont appelées les épouses par « photos » ou par « courriers ». Ce, parce qu'en général, les deux intéressés ne se connaissent, d'abord, que par photos, courriers et appels téléphoniques avant de décider de poursuivre leur relation et se marier, ensuite. Il s'agit là d'un mariage arrangé mais pas forcé car, *a priori*, les deux protagonistes ne poursuivent pas la relation ni se marient s'ils ne se plaisent pas ou si l'un des deux n'est pas disponible.

Les VHS et DVD

Des filles ou femmes célibataires profitent des cérémonies familiales, comme les mariages, baptêmes ou autres, pour tenter de se faire remarquer et être filmées sous leur meilleur profil. Parce que ces films sont susceptibles d'être envoyés à des membres de la famille résidant à l'étranger. De ce fait, certaines filles invitées rivalisent de toilettes et chacune espère être la plus jolie et la plus susceptible de taper dans l'œil d'un migrant.

Les NTIC

L'usage des NTIC est relativement nouveau et est le fait de jeunes filles des grandes villes. À travers des sites¹⁰¹ de chat, de rencontre, les forums de discussion sur internet, certaines catégories filles et de jeunes femmes essayent de trouver un mari migrant ou occidental sur la toile.

¹⁰¹Il s'agit des sites comme www.skype.com, www.amitie.fr, www.senechat.com, www.seneportal.com, www.xalima.com, etc.

Ce sont quelques voies, il en existe sûrement d'autres car les femmes, comme les hommes, font preuve de beaucoup d'ingéniosité pour découvrir de nouvelles portes de sortie pour partir en migration. Ces différentes voies peuvent être utilisées simultanément ou successivement. Toutefois les plus utilisées et qui aboutissent le plus souvent à un mariage sont les arrangements familiaux et amicaux, les VHS et DVD et, à moindre envergure, celle des NTIC. En revanche, la voie des vacanciers est celle qui aboutit le moins à un mariage avec un migrant sénégalais. Parce que, non seulement, les migrants, surtout ceux qui sont originaires des milieux ruraux, ne fréquentent pas forcément ces lieux lors de leurs vacances. Mais aussi, les filles qui fréquentent ces lieux touristiques sont considérées comme des « *filles faciles* » donc, « *non épousables* » et elles recherchent, généralement, un touriste. Cela veut dire que les femmes, et leurs familles d'ailleurs, accordent, généralement, la préférence au migrant sénégalais, même si des mariages mixtes existent. Alors que les hommes sénégalais, rencontrés et qui sont dans cette situation, cherchent ou se sont tous mariés avec une Européenne blanche. Cette différence entre les catégories de sexe peut, en partie, s'expliquer par le fait que les femmes subissent davantage le contrôle social, culturel et religieux quand il s'agit de se marier.

Ces époux, ou potentiels époux, migrants sénégalais sont familièrement appelés «V¹⁰²». Mais tous les «V» ne se valent pas. Car il existe une hiérarchie des positions des «V» sur l'échelle sociale et des préférences. Pour ce qui est de l'Europe, ce sont les «VI», venant d'Italie et «VE», venants d'Espagne, qui ont davantage la côte actuellement. Bien que les «VF», venants de France, soient toujours prisés, surtout quand ils sont diplômés, ils sont progressivement supplantés par les autres « V ».

Cette stratégie migratoire est, à la fois, individuelle et familiale. Familiale, parce que quand elles rejoignent leur conjoint, ces femmes sont aussi porteuses d'un projet socioéconomique de leur famille. Individuelle, car elles espèrent aussi, pour elles-mêmes, une réussite économique, un épanouissement personnel et une reconnaissance sociale.

Le recours à cette stratégie et à ces voies de passage témoigne aussi de leurs capacités à négocier un espace d'autonomie et d'initiative à l'intérieur d'une structure, *a priori*, de domination masculine et de contrainte qu'est le regroupement familial. Ainsi, nous pouvons considérer que, en plus d'un désir de réussite personnelle, l'instrumentalisation grandissante

¹⁰²Pour dire "Venants".

du regroupement familial, par certaines femmes, révèle aussi le fait qu'elles remplacent, dans une certaine mesure, les hommes de leur famille qui parviennent difficilement à partir. C'est ce que semble dire le quotidien sénégalais *Le Soleil* selon qui :

« À Louga (...) l'immigration des femmes prend de l'ampleur. En effet, devant la difficulté d'obtention d'un visa par les hommes, les femmes semblent bien vouloir prendre le relais (...) De nombreuses filles acceptent de convoler en noce avec un « Modou-Modou » dans l'unique espoir de pouvoir quitter le pays un jour » (Le Soleil du jeudi 29 avril 2004).

Ces propos montrent que, à défaut de pouvoir envoyer leurs fils, les familles, et surtout les mères, encouragent les départs de leurs filles en les donnant en mariage avec un migrant, voire un occidental.

L'ampleur de cet engouement pour le mari « venant » est tel qu'il a fait l'objet de plusieurs articles de presse et surtout d'un téléfilm¹⁰³ connu de tous les Sénégalais de l'extérieur comme ceux qui sont restés au pays.

Ce téléfilm, intitulé « Ibra Italien », relate l'histoire d'une jeune femme dakaroise qui voulait, à tout prix, se marier avec un migrant. Assises, avec une copine, à une terrasse de café, elle lui confia sa volonté de ne se marier qu'avec un « VI ». Et, à quelques tables d'elles, était assis un homme, simple commis, qui avait entendu toute leur conversation. Dans le but d'arnaquer la fille, et sa famille, il décida, plusieurs jours après, de se présenter à elle en tant que « VI » et lui promet monts et merveilles. Ils finissent par sortir ensemble.

Mais n'étant pas « VI », il ne pouvait pas assurer le train de vie d'un migrant en vacance. De ce fait, pour que son histoire tienne, il décida d'emprunter aux parents de la fille la somme de 3 millions de F CFA (4.600 Euros) en leur faisant croire qu'il avait des conteneurs bloqués au port de Dakar.

Il épousa la jeune femme, la mit enceinte avant de disparaître avec l'argent des parents.

Ce téléfilm avait, entre autres, pour but d'attirer l'attention des femmes et de leurs familles sur les risques encourus et le désenchantement qui peut les attendre. Et, même s'il s'agit là d'une fiction, ce téléfilm est un concentré d'histoires vécues, ou susceptibles d'être vécues, par des jeunes femmes sénégalaises et leurs familles, obnubilées par le mari et le gendre migrant.

¹⁰³Ce téléfilm a été diffusé à la télévision nationale sénégalaise en février 1999.

Cependant, les femmes sont conscientes du fait que le départ ne suit pas automatiquement et systématiquement le mariage. De ce fait, certaines estiment que c'est à elles, ensuite, de pousser leur conjoint à effectuer le regroupement familial. C'est ce que semble dire cette femme quand elle affirmait que les épouses de migrants peuvent utiliser des moyens de « *pression en douceur* » comme leurs « *charmes pour leur montrer qu'elles sont indispensables à leur côté, surtout pour les aider à supporter le froid* » (Coumba, 29 ans, 2004).

Elle souligne là la façon dont les femmes peuvent user des stigmates associés à leur statut social et leur rôle d'épouse pour influencer la décision de leur conjoint et le pousser à effectuer le regroupement familial, mais sans lui donner l'impression de prendre la décision à sa place.

Cette volonté de trouver un mari migrant et, surtout, de le rejoindre en migration montre que le regroupement familial est une motivation migratoire qui peut en cacher d'autres. Dans la mesure où nombreuses sont celles, parmi ces femmes, qui sont aussi motivées par des raisons économiques. Le mariage, devient donc un moyen de transaction à travers lequel elles essaient de tirer profit. Adopter la perspective de l'instrumentalisation du regroupement familial à des fins socioéconomiques permet d'emblée de mettre l'accent sur la complexité qui entoure cette condition d'entrée en migration, mais aussi, la diversité des profils des femmes qui migrent dans ce cadre.

S'intéresser aux motivations officieuses, qui sous-tendent certaines migrations familiales et les enjeux qui s'y négocient, permet, par ailleurs, de rendre davantage visible les capacités de certaines femmes à mobiliser les ressources auxquelles elles ont accès pour arriver à des fins de divers ordres.

Toutefois, toutes les femmes qui instrumentalisent le regroupement familial ne sont pas motivées par des raisons économiques, au moins tout au début. Car nous avons rencontré certaines qui, au moment de leur départ du Sénégal, étaient davantage motivées par le désir de s'éloigner de leur belle-famille, du contrôle social et de la pression qu'elle exerce sur elles, que par une envie de s'autonomiser financièrement. Même si, une fois arrivées en migration, le désir de gagner de l'argent peut naître. En effet, dans un pays comme le Sénégal où la famille conjugale peine à exister en tant qu'entité séparée, parce qu'englobée par la famille élargie, surtout celle du conjoint, la néo-localité des époux est une chose rare dans certaines zones du pays. De ce fait, les femmes, une fois mariées, même en l'absence de leur conjoint,

partent vivre avec leur belle-famille. Et cette cohabitation est, souvent, source de conflits et de mal-être pour celles-ci. Car, dans certains milieux sociaux et zones géographiques, ce sont, généralement, les épouses qui se chargent des tâches domestiques dans leur belle-famille et se retrouvent sous l'autorité de leur belle-mère et/ou leurs belles-sœurs, à l'absence de leur conjoint. Ce qui amène certaines à pousser, souvent de façon indirecte, leur conjoint à effectuer le regroupement familial pour échapper à cette situation.

C'est le cas de Ndèye (39 ans) qui, après avoir monté un scénario digne d'une fiction, a pu rejoindre son mari à Toulouse :

En l'absence de son conjoint, sa belle-mère et ses belles-sœurs lui faisaient vivre un calvaire qui cessait automatiquement à chaque fois que son mari revenait en vacances. Et, une fois ce dernier reparti, tout recommençait. Un jour, en laissant croire à sa belle-mère que son mari était sorti, alors que ce dernier se reposait dans leur chambre, elle lui sert un déjeuner froid pour la provoquer. Celle-ci réagit comme elle l'espérait car elle s'était mise à l'insulter et la taper avec l'aide de ses filles, jusqu'à l'a laissé nue dans la cour de la maison. Ayant entendu les hurlements de sa femme, son mari s'est levé pour découvrir la scène. Il prit immédiatement, selon Ndèye N., la décision de la faire venir à Toulouse (Coulibaly-Tandian, 2007a).

Cet exemple montre que les motivations des femmes, instrumentalisant le regroupement familial ainsi que leurs aspirations en quittant le Sénégal, sont divers et très complexes.

En conclusion, hommes et femmes redoublent d'ingéniosité pour trouver une brèche dans les lois migratoires européennes. De ce fait, ils mettent en place de nombreuses stratégies, sans cesse renouvelées. Car au moment où les diplômes ne permettent pas toujours l'ascension socioéconomique, où les difficultés matérielles s'accroissent et où les « lumières » du Nord attirent plus que jamais, ces femmes, comme les hommes, inventent des portes de sortie.

Mais, si les femmes qui arrivent dans le cadre du regroupement familial obtiennent des papiers, ceux et celles qui instrumentalisent le visa pour touriste, par exemple, peuvent se retrouver, à la fin sa validité, dans une situation irrégulière.

Par ailleurs, d'autres conditions légales d'entrée peuvent aussi être instrumentalisées. Parmi lesquelles, on peut citer des cas de femmes ayant obtenu un visa pour venir accoucher et qui sont restées, ensuite. C'est le cas d'une femme rencontrée à Barcelone. Mariée à un migrant

résidant à Barcelone qui ne pouvait pas effectuer le regroupement familial, cette femme, à la fin de sa grossesse, a pu obtenir un visa temporaire pour venir accoucher dans cette ville. En ce sens, elle disait :

« C'est grâce à ce beau bébé que tu as là en face de toi que j'ai pu venir et ça fait 7 mois qu'on est là (...) Je reste ici en espérant pouvoir me régulariser » (Coumba, 29 ans, 2005).

Aujourd'hui, au Sénégal, il n'est pas rare de voir des femmes issues des classes les plus favorisées partir accoucher en Europe ou aux Etats-Unis, mais généralement pour revenir peu de temps après. Cependant, utiliser l'accouchement pour migrer est une pratique moins fréquente, ou du moins peu connue. Car généralement, celles qui choisissent d'aller accoucher à l'étranger ne sont pas des candidates à la migration, au contraire, cette pratique est un signe extérieur de richesse ou du moins de confort de vie (Coulibaly-Tandian, 2007b).

Quoi qu'il en soit, ce cas témoigne, encore une fois, les capacités des femmes, comme les hommes d'ailleurs, à user de toutes les ressources à leur disposition pour partir en toute légalité, si possible.

En définitive, le regroupement familial peut s'avérer être une ressource sociale et genrée dont disposent les femmes et dont elles usent pour contourner les obstacles structurels et situationnels qui se dressent devant elles. Cette stratégie, consistant à instrumentaliser cette condition d'entrée, montre aussi la diversité des profils des Sénégalaises, comme des Sénégalais, en mobilité ou « Candidats au départ ». Et, c'est pour mettre en exergue cette diversité que nous allons essayer, dans la partie qui suit, d'établir plusieurs catégories et sous-catégories qui réunissent les caractéristiques de l'essentiel des acteurs rencontrés.

8.1.2. Différentes catégories de populations en mobilité

Les acteurs sont catégorisés en fonction, d'abord, de leur forme de mobilité, qu'ils soient installés à Toulouse ou à Barcelone ou dans ses environs, commerçants internationaux non domiciliés dans ces endroits ou populations restées au Sénégal et désirant partir. Ensuite, de leurs conditions d'entrée, catégories de sexe, caractéristiques et profils, activités exercées, etc. Ainsi, les populations étudiées peuvent être réparties en trois grandes catégories : les « Installés(e)s », les « Circulant(e)s commerçant(e)s » et les « Candidat(e)s au départ ». Si les deux premières sont en mobilité, mais s'inscrivant dans des formes différentes, la dernière est

constituée de populations résidant au Sénégal mais qui projettent de partir. Ces catégories sont constituées de plusieurs sous-catégories, dont certaines sont, à leur tour, composées d'autres sous-catégories. Certaines sous-catégories sont mixtes alors que d'autres sont constituées uniquement de femmes. De ce fait, dans celles qui seront présentées ici, nous insisterons davantage sur celles qui sont essentiellement féminines. Ce non pas parce que les hommes présentent des profils, caractéristiques, pratiques de mobilité, conditions d'entrée, etc., moins diversifiés, mais plutôt parce que leur diversité a été davantage étudiée, est plus connue et plus représentée dans les études migratoires.

Toutefois, ces catégories et sous-catégories sont loin d'épuiser toutes les situations existantes. De même, elles ne constituent pas des cadres rigides, mais plutôt une commodité méthodologique (Tarrius, 1996) qui nous permet de présenter, mieux que possible, cette diversité des profils et figures d'acteurs. Au regard de la complexité et la variété des pratiques, parcours, caractéristiques et profils des acteurs, la catégorisation nous évite de nous perdre dans ce labyrinthe et permet de nous mieux nous faire comprendre.

Ainsi, à défaut de pouvoir toutes les représenter ici, en voici qui regroupent l'essentiel des parcours et pratiques des acteurs étudiés.

Les « Installés(e)s » Cette catégorie est constituée de plusieurs sous-catégories composées d'hommes et de femmes installés en migration et qui sont commerçants, travailleurs salariés ou inactifs. Parmi les sous-catégories qui la composent, il y a :

Les « Conjoint (e)s » : C'est un groupe mixte mais très majoritairement composé de femmes. Parce qu'il s'agit là de personnes ayant migré pour rejoindre leur conjoint et dans les mobilités sénégalaises, ce sont davantage les femmes qui rejoignent leur conjoint en migration. Ces acteurs sont arrivés en migration, soit par la voie légale du regroupement familial, soit par d'autres voies. Mais, quelle que soit la porte d'entrée empruntée, les acteurs qui le composent étaient tous mariés au moment de leur arrivée.

La sous-catégorie des « Conjoint(e)s » est, à son tour, constituée, d'une part, de la sous-catégorie des « **Épouses de migrant** » qui, elle aussi, est à son tour composée, d'un côté, de femmes ayant été actrices, directes ou indirectes de leur migration, même dans leur cadre du regroupement. Et, de l'autre, d'autres qui l'ont davantage subie. D'autre part, de celle des

« **Époux** », constituée d'une petite poignée d'hommes venus rejoindre leur conjointe, essentiellement française ou espagnole blanche.

Mais si les « **Épouses** » sont considérées, par la plupart des études, comme ayant effectué une mobilité familiale, il en est tout autre pour ces hommes venus rejoindre leur conjointe.

Les « Ancien(ne)s étudiant(e)s » :

Ce sont des hommes et des femmes arrivés, surtout en France, pour poursuivre leurs études supérieures et qui sont restés à la fin de leur cursus ou qui l'ont écourté pour se reconvertir en migrants travailleurs. Mais, certaines, parmi les femmes anciennes étudiantes, sont venues, à la fois, pour étudier et rejoindre leur conjoint. Elles sont entrées en Europe, soit, par un visa pour études, soit dans le cadre du regroupement familial. Dans leur cas, non seulement, les mobilités familiales et pour études se sont combinées, dès le départ, mais aussi, la motivation économique occupe une part importante dans leur projet. Même s'il est plus fréquent que ce soit des femmes étudiantes qui rejoignent leur conjoint, encore étudiant ou ancien étudiant, l'inverse existe aussi.

On pourrait nous demander pourquoi celles-ci n'ont pas été mises dans la catégorie des épouses ? Parce que, non seulement, nous avons privilégié ici les conditions d'entrée, mais aussi elles présentent certaines caractéristiques différentes de celles des « **Épouses** ».

Nous avons rencontré cette catégorie de femmes, anciennes étudiantes, uniquement à Toulouse. En revanche, des hommes, anciens étudiants, sont aussi bien présents à Barcelone, mais ils sont largement majoritaires dans la ville rose. Nous y reviendrons dans le dernier chapitre.

Les « Aventurières »

Ce sont des femmes qui ont migré « seules », c'est-à-dire, hors cadre du regroupement familial et des études, et motivées essentiellement par des raisons économiques. Si certaines ont migré avec leurs propres moyens ou en suivant des employeurs pour qui elles travaillent comme domestique, la majorité d'entre elles a bénéficié de l'aide d'un ou des proches, généralement, une sœur ou une mère, déjà en migration. Cependant, certaines femmes partent réellement à l'aventure, au sens propre du terme, sans l'aide de leur famille, même si elles peuvent s'appuyer, à un moment ou un autre, sur des réseaux dans lesquels elles se sont insérées au fur et à mesure et tout au long de leurs parcours.

Parmi les femmes qui ont migré « seules », avec leurs propres moyens et/ou aidées par des personnes avec qui elles n'ont aucun lien de parenté, on peut citer A. Faye (45 ans), résidant à Barcelone, dont le parcours atypique sera retracé dans les chapitres suivants. De Ndèye C. (32 ans) qui réside à Toulouse où, à son arrivée, elle n'avait pas de famille. C'est grâce à l'aide d'un ami, militaire français qui a vécu au Sénégal, qu'elle a pu entrer en France. Ou encore de N. Sarr (34 ans) qui est arrivée « seule » à Barcelone, après des années d'études au Brésil. Bien qu'elle ait de la famille dans cette ville, elle y est venue sans l'aide de celle-ci, mais grâce, en partie, à un ami espagnol.

Mais, même si elles sont entrées en migration hors de tous réseaux sénégalais, elles restent rarement éloignées de leurs compatriotes résidant dans la même ville. Au contraire, généralement, elles cherchent, dès leur installation à se rapprocher d'eux. Ainsi, le fait qu'elles aient migré en dehors d'un cadre familial ou « communautaire », de façon plus large, ne veut dire en aucun cas qu'elles soient en rupture familiale. C'est plutôt parce que, au moment de leur départ, elles n'avaient pas de proches sur qui elles pouvaient s'appuyer pour migrer. Même si elles ne migrent pas pour des raisons familiales, c'est-à-dire pour suivre leur conjoint, nombreuses sont celles qui ont, généralement, bénéficié de leur réseau familial et/ou amical pour y arriver. De ce fait, elles se dirigent essentiellement vers des pays et villes où ce réseau est installé. Elles sont souvent à l'initiative de la décision de leur migration ou y ont fortement participé.

Par ailleurs, même si certaines se sont mariées ou remariées en migration, la quasi-totalité d'entre elles étaient, au moment de leur départ en migration, célibataires, divorcées ou veuves. Ainsi, on peut considérer que le veuvage, le célibat et le divorce favorisent la migration « individuelle » des Sénégalaises, qui partent pour des raisons strictement économiques mais qui ne sont pas **forcément en rupture familiale**. Elles ne sont pas, non plus, forcément stigmatisées par leurs compatriotes ni pâtissent d'une mauvaise réputation parce qu'ayant utilisé d'autres voies de passage et migré « seules ». Même si cela a pu être le cas à un moment de leur parcours migratoire, elles peuvent très vite forger le respect de leurs compatriotes, surtout quand elles parviennent à faire leur preuve économiquement. C'est le cas d'A. Faye Barcelone, pour qui, certains migrants disent qu'elle aurait mobilisé, à chaque fois, de ses réseaux masculins pour dépasser des obstacles, ce qui suppose qu'elle aurait usé de ses charmes pour y arriver. Cependant, la plupart des migrants rencontrés, hommes et

femmes, louent davantage ses compétences et sa réussite économique actuelle et considèrent ces propos comme du machisme qui pousseraient certains hommes à tenir ce discours sur elle.

En somme, ces « Aventurières » sont les pendants féminins des migrants hommes partis à la recherche d'un travail ou d'un salaire plus important. Et comme cette catégorie masculine est largement connue, nous avons jugé plus intéressant de parler davantage des femmes ayant migré de façon individuelle pour des raisons économiques.

Les « Circulants(e) s commerçant (e) s » non domicilié(e)s en migration

Cette catégorie est aussi composée de plusieurs sous-catégories qui sont, à leur tour, constituées d'autres sous-catégories. Elles sont constituées d'hommes et de femmes, qui, soit sont d'anciens migrants retournés vivre au pays, soit de commerçants internationaux qui n'ont jamais, ou pas réellement, vécu en migration. Ces acteurs se différencient en fonction des catégories de sexe, la direction de leurs circulations et leurs échelles spatiales, rythme, temporalités, espaces traversés, etc. Il s'agit là de commerçants, hommes et femmes, résidant, officiellement ou officieusement, au Sénégal à partir d'où ils circulent pour vendre et/ou acheter de la marchandise ou pour convoier des bagages. Elles sont, ainsi, constituées de grands commerçants transnationaux qui évoluent dans le négoce international sénégalais, de commerçants et/ou travailleurs salariés estivaux, de convoyeuses de bagages et d'anciens migrants repartis s'installer au Sénégal en gardant, ou en rendant, leur permis de séjour. Pour cette dernière sous-catégorie, il s'agit plus d'un retour « physique » qu'« administratif », pour certains.

Nous présenterons et analyserons davantage, à travers une typologie et/ou des typifications sociales, leurs caractéristiques dans les pages qui suivent.

Les « Candidat(e)s au départ »

Ils ne représentent pas une catégorie en tant que telles avec des caractéristiques spécifiques, hormis leur désir de partir, car l'ensemble de la jeunesse sénégalaise pourrait être mise dans cette catégorie. Cependant, ils constituent, dans cette étude, une catégorie d'acteurs parmi d'autres en migration d'installation et/ou effectuant des circulations commerciales. Mais nous parlons, essentiellement, ici de candidats rencontrés sur les trois marchés de Dakar et qui, au moment de notre rencontre, avaient le projet de partir en migration et qui l'ont, peut-être, fait depuis notre rencontre. Nous avons déjà expliqué le choix de ces marchés et des acteurs qui y travaillent.

Comme on peut facilement en douter, ces différentes catégories sont loin d'épuiser toutes les situations existantes ni toute la complexité des figures rencontrées.

8.2. Essai de typologie des pratiques et parcours socio-spatiaux

L'étude de ces pratiques permet de saisir la dynamique spatiale et temporelle des mouvements de ces populations qui témoignent de véritables capacités à s'inscrire dans différents espaces et, en même temps ou successivement, à développer des pratiques variées. Pour y arriver, elles développent maintes initiatives permettant, à la fois, de répondre aux opportunités et aux besoins de leurs projets et s'adapter aux contraintes. Si certains acteurs s'inscrivent dans un modèle d'installation classique, d'autres adoptent la perspective circulaire et transnationale. Aussi, certains, appartenant à cette deuxième catégorie, ne circulent qu'à une périodicité annuelle entre pays d'origine et de migration, en plus ou pas, d'autres formes de circulations liées à leurs activités professionnelles et menées à l'intérieur de la France, de l'Espagne ou entre différents pays européens, d'autres circulent à un rythme plus soutenu et une échelle spatiale plus importante.

De même, bien que certains soient considérés comme des « Installés », parce que résidant à Toulouse, à Barcelone ou dans ses environs, il ne s'agit nullement d'une sédentarisation ni d'un ancrage définitif. Car, non seulement, certains effectuent, en même temps, différents types de circulations commerciales et/ou sont, souvent, dans une perspective d'une nouvelle mobilité, si l'occasion se présente ailleurs, d'où l'usage récurrent, par ces acteurs, de la métaphore de la « valise prête ». Mais aussi, leurs projets sont tournés vers le Sénégal avec qui ils gardent des liens forts et entretenus de façon régulière. Ces pratiques témoignent, à la fois, d'une continuité et d'un bouleversement profond des celles précédentes. Ce qui révèle une redéfinition et une recomposition des façons de s'installer.

À la différence de ces « Installés », ceux que nous appelons ici « Circulants commerçants » non domiciliés ne résident pas dans ces pays et mènent leurs activités entrepreneuriales à partir du Sénégal. Ainsi, s'essayer à une typologie des formes de « **circulation dans l'installation** », ou d'« **installation dans la circulation** » ou de « **circulation sans installation** », nous semble pertinent et nécessaire car l'un des défis des recherches actuelles, dont la nôtre, est de saisir, à travers une approche compréhensive, à la fois, la multiplicité des

pratiques et parcours, leurs formes et dynamiques ainsi que la diversité des profils des acteurs pour éviter de les « *enfermer dans des modèles restreints* » (Wihtol De Wenden, 2001 : 12). Toutefois, nous n'avons pas la prétention de présenter et d'analyser toutes les formes existantes et de saisir toute leur complexité et celle des acteurs. Nous nous limitons ici à l'étude de quelques formes d'installation dans un pays autre, qui n'exclut ni s'oppose à la circulation, et de circulations commerciales à partir du Sénégal.

8.2.1. Des pratiques de circulations dans une migration dite d'installation permanente

Les lois restrictives, qui se sont succédées, à défaut d'arrêter les mobilités des populations du Sud vers le Nord, ont participé et favorisé la diversification des acteurs et de leurs pratiques. Car, non seulement, ils ne se dirigent plus exclusivement vers l'ancienne puissance coloniale, mais aussi, ils adaptent leurs façons de s'installer et/ou de circuler à l'évolution des contextes et de leurs projets.

Certaines études considèrent que, dans les mouvements actuels, le système de noria, chez les « Gens de la Vallée », par exemple, s'est arrêtée pour laisser la place à une installation durable, alors que d'autres soutiennent que les circulations commerciales estivales d'antan, comme celles qui ont été décrites par Salem (1981), ont laissé la place à un ancrage durable et permanent. Ainsi, les unes et les autres opposent les mobilités post-fordistes, considérées comme durables voire pérennes, à celles des Trente Glorieuses, dites temporaires et provisoires. Mais, contrairement à cette logique manichéenne, nos observations nous ont montré que les situations ne sont pas aussi simples. Car, malgré les bouleversements engendrés par la fermeture des frontières à la migration de travail, on n'assiste pas forcément, ni toujours, à un passage d'une forme à une autre. De même, ces populations ne viennent pas toutes répondre à la demande du marché du travail de ces pays. Ainsi, la France et l'Espagne, pour ne parler que des deux pays européens étudiés, deviennent des points d'installation, pour certains, mais non de fixation et encore moins de sédentarisation. Autrement dit, certaines populations se sont installées sur une longue durée mais ne sont pas forcément passées à une sédentarisation dans une migration durable quand celle-ci exclut et ne s'accompagne pas de circulations dans des formes, échelles et temporalités variées.

De ce fait, nous considérons que, d'une part, installation et circulation ne s'opposent pas forcément, ni doivent être obligatoirement pensées ou associées de façon diachronique et successive à deux périodes différentes du fait migratoire. Et, d'autre part, des populations

sénégalaises dites « installées » continuent des pratiques temporaires et saisonnières qu'elles conjuguent et combinent avec l'installation pour créer d'autres formes et pratiques de mobilité. Cela montre que, même si la fermeture des frontières s'est accompagnée de la durabilité des permis de séjour, ce n'est pas pour autant que certaines pratiques ont disparu. Au contraire, elles se sont renouvelées pour perdurer et/ou donner naissance à de nouvelles formes.

Les acteurs, inscrits dans cette logique, sont constitués essentiellement de commerçants. Certes, de nombreux commerçants, après la fermeture des frontières françaises, se sont progressivement installés en Europe et leur installation se traduit par l'allongement de la durée de leur présence dans ces pays, l'ouverture de magasins, la création de dahira et autres formes d'associations à but lucratif ou non lucratif, l'arrivée des épouses et des enfants, pour certains, etc. Cependant, comparés à d'autres Sénégalais travailleurs salariés, par exemple, les commerçants, d'une manière générale, effectuent moins le regroupement familial et vivent souvent « seuls » en migration, c'est-à-dire sans leurs épouses et enfants en bas âge. De ce fait, même si certains d'entre eux semblent présenter des signes « d'ancrage » et malgré un contexte peu favorable, nombreux sont ceux qui perpétuent les mobilités saisonnières tout en s'inscrivant, au moins juridiquement avec l'obtention d'un permis de séjour, dans une forme d'installation durable. De ce fait, ce phénomène présente, en apparence, des logiques opposées et contradictoires et il persiste chez beaucoup de migrants Sénégalais commerçants d'aujourd'hui. Leurs pratiques et parcours socio-spatiaux et professionnels révèlent, à la fois, des continuités et recompositions par rapport aux formes de mobilités des Trente Glorieuses. Une situation qui se traduit par la pratique de formes de mobilités temporaires dans une installation.

Cependant, bien que nous faisons davantage état des pratiques des commerçants, il ne s'agit aucunement d'un schéma manichéen, basé sur des appartenances « ethniques », dans lequel, on a d'un côté les Haalpulaars et Soninkés et autres travailleurs salariés devenus des migrants sédentaires et permanents, et, de l'autre, les Wolofs et commerçants qui sont d'éternels circulants.

Cette distinction, même si elle coïncide avec certaines différences sociodémographiques entre les groupes concernés, est davantage basée sur les activités professionnelles exercées. Car les commerçants, travaillant à leur compte et exerçant, pour beaucoup d'entre eux, une activité

basée sur la circulation entre différents pôles, ont plus de possibilités pour s'inscrire dans cette logique que les Haalpulaars et Soninkés, par exemple, généralement, salariés. Cependant cette spécialisation professionnelle selon le groupe « ethnique » est de moins en moins aussi nette, surtout dans des pays comme l'Espagne, par exemple.

Ces recompositions et cette logique de combinaison de diverses pratiques de mobilité doivent davantage retenir l'attention des chercheurs. Certes, des études signalent un regain d'intérêt pour les mobilités temporaires et/ou s'intéressent à l'importance de la circulation dans les pratiques actuelles. Mais, c'est, souvent, pour les opposer aux autres formes dites d'ancrage et/ou les expliquer comme le résultat des contraintes politiques et économiques qui accompagnent les évolutions des contextes migratoires et pèsent sur ces populations, qui les subissent.

En nous intéressant, de plus près, au sens que les acteurs, dits migrants installés mais pratiquant, en plus, des circulations saisonnières, donnent à cette pratique, nous nous sommes rendu compte qu'elle repose sur autre chose de plus profonde et calculée qu'une simple adaptation, ou soumission, à des déterminants extérieurs. Car il s'agit, pour certains, davantage, d'un choix qui témoigne, d'une part, de leurs capacités à orienter leurs pratiques en fonction des opportunités, de leur projet migratoire, et, certes, des contraintes, et, d'autre part, de leur volonté de s'inscrire, à la fois, ici et là-bas, donc dans une perspective de double implantation. Ainsi, au moment où certains politiques, comme Ségolène Royal lors de son voyage au Sénégal en 2006, commencent à reconsidérer les mobilités saisonnières, avec la création d'un permis de séjour temporaire renouvelable chaque année, comme une solution à la migration clandestine, des acteurs, eux, la pratiquent depuis longtemps en la combinant à celles d'installation.

À Toulouse comme à Barcelone, ces pratiques temporaires ne s'inscrivent pas actuellement dans un cadre ou programme juridique mis en place par les pays concernés. Ce sont des initiatives individuelles et pratiques collectives plus adaptées à leur projet migratoire et qui, en partie, révèlent des continuités avec des pratiques des Trente Glorieuses. Cependant, il ne s'agit pas d'une reproduction à l'identique, mais plutôt d'une reformulation et redéfinition. Même s'ils sont, légalement et juridiquement, installés de façon durable dans ces pays, dont ils disposent le permis de séjour ou la nationalité, ils développent des pratiques qui laissent apparaître un schéma montrant une oscillation entre « sédentarité », au sens juridique, et circulation à périodicité variable. Cependant, il ne s'agit pas des pratiques uniformisées, de

même que ces acteurs sont loin d'être un groupe homogène. Et, bien que les hommes soient plus nombreux à s'inscrire dans cette perspective, des femmes y sont aussi présentes. Ce sont généralement celles qui exercent le commerce forain.

8.2.1.1. « Partir quand les lumières s'allument » ou « la migration par intermittence »

Dans ces mouvements, conjuguant installation et circulation, il y a des pratiques, entre le Sénégal et la France ou l'Espagne, peuvent être qualifiées de « *migration par intermittence* ». Une forme dans laquelle, non seulement, apparaissent de nouvelles configurations et, en même temps, se perpétuent des pratiques anciennes redéfinies, mais aussi, se superposent et/ou se juxtaposent ces différentes logiques. Il s'agit, ainsi, de pratiques anciennes réinterprétées et réadaptées au contexte nouveau et à l'évolution des projets des acteurs.

À travers les pratiques appelées ici mouvements intermittents entre le Sénégal et leur ville de résidence, nous essayons de montrer qu'il ne s'agit pas juste de va-et-vient permanents, ni de retour annuel pour uniquement passer des vacances. Mais, plutôt d'une forme de pratiques socio-spatiales et professionnelles à part entière dans laquelle ils s'inscrivent.

Souvent, cette « *migration par intermittence* », faite de pratiques saisonnières, est perçue et/ou analysée, soit comme un mouvement de courte durée. Comme c'est le cas dans les mobilités saisonnières dans l'agriculture ou le tourisme, par exemple. Soit dans une durée plus ou moins longue mais ininterrompue, comme les déplacements économiques correspondant à la durée d'un grand chantier, par exemple, ou politiques, suspendus au retour de conditions favorables dans le pays d'origine (Dumont, 2001). Dans ces cas, les études considèrent que les acteurs concernés n'envisagent pas de repasser la frontière du pays d'installation, une fois retournés chez eux. Ces deux conceptions excluent d'autres types de pratiques et catégories d'acteurs qui s'inscrivent dans des mobilités temporaires, bien qu'ils soient juridiquement installés, de façon durable, dans un pays autre. De ce fait, quand nous parlons ici de pratiques temporaires, il ne s'agit pas de la conception selon laquelle les acteurs se déplacent vers le Nord, pendant une période donnée, pour se faire un pécule sans y être installés réellement pour, ensuite, revenir définitivement dans leur pays.

Le caractère temporaire, dont il s'agit ici, est, donc, moins lié au temps resté dans un pays autre, c'est-à-dire au nombre de mois ou d'années vécus hors de leur pays d'origine. Il est plutôt lié à la pratique de l'espace, à la répétitivité des traversées des frontières et à la perception qu'ont les acteurs de leurs pratiques qui expriment l'orientation de leur projet et un

mode de vie et d'habiter, simultanément, différents espaces. Certes, certaines catégories d'acteurs rencontrés s'inscrivent dans la logique consistant à venir, à une périodicité annuelle ou plusieurs fois par an ou par mois, en France et/ou en Espagne pour mener une activité sans s'y installer. C'est le cas de « Circulants commerçants » résidant au Sénégal à partir d'où ils effectuent des va-et-vient. Comme nous le verrons dans les pages qui suivent.

Les migrants intermittents, dont nous parlons ici, sont installés au Nord à partir d'où ils se dirigent vers le Sénégal à un moment précis de l'année, pour revenir, ensuite, au bout de quelque temps. Ils effectuent des déplacements à périodicité annuelle entre leur lieu d'installation et le Sénégal. Mais il ne s'agit pas d'une mobilisation de main-d'œuvre qui traverse les frontières politiques et économiques pour aller vendre sa force de travail en France ou en Espagne pour, ensuite, rentrer chez elle.

En somme, contrairement à la conception selon laquelle les mobilités temporaires se distinguent de celles d'installation par le fait que les acteurs n'envisagent pas de repasser la frontière quand ils retournent chez eux, nous considérons que, non seulement, ce n'est pas toujours le cas car les acteurs re-traversent périodiquement ces frontières, mais aussi, que ces pratiques temporaires s'inscrivent dans ce qui est communément appelé migration d'installation durable. Autrement dit, la « *migration par intermittence* » s'effectue à l'intérieur de la migration dite permanente. Mais aussi, elle peut être, et est souvent, combinée avec d'autres formes de circulation et/ou d'installation. Autrement dit, les mouvements temporaires, dont il s'agit ici, sont répétitifs, mais aussi, s'effectuent dans une mobilité d'installation accompagnée d'autres formes de circulation à échelle et temporalités variées. D'où l'usage des expressions « *circulation dans l'installation* » et « *l'installation dans la circulation* ».

Dans cette « migration par intermittence », les acteurs sont, comme nous l'avons dit, des commerçants, qui, de manière souvent ritualisée, repartent, chaque année, au Sénégal à la fin de l'automne, période qu'ils appellent « *quand les lumières s'allument*¹⁰⁴ », et reviennent entre le printemps et le début de l'été. Même si l'installation des lumières de Noël constitue, ou a constitué dans les années passées, un repère pour certains, le début de la période des

¹⁰⁴Il s'agit là des éclairages et décoration publiques de Noël. Cependant, comme leur installation ne correspond pas, ces dernières années, au calendrier musulman et confrérique mouride, la période des départs est variable d'une personne à une autre, d'une année à une autre, d'une confrérie à une autre, etc.

départs évolue en fonction du calendrier musulman et confrérique mouride. Mais, comme ces dernières années le ramadan précède Noël, certains migrants partent avant, alors que d'autres attendent l'approche de la fête du sacrifice du mouton et d'autres encore partent au moment de la célébration du Magal de Touba. Le début des éclairages de Noël correspond à un moment précis et réel du calendrier annuel mais ne constitue qu'une référence. La période des départs est, donc, variable mais s'étend, généralement, entre l'automne et l'hiver. Alors que celle des retours tourne autour du milieu du printemps jusqu'au début de l'été. Mais, généralement, les premiers mouvements de retours en France ou en Espagne s'effectuent juste après le Magal de Touba.

Aussi, la durée de ces retours vers le Sénégal est variable mais ne dépasse pas, généralement, quatre mois. Si certains de ces acteurs rentrent essentiellement pour voir leurs familles, d'autres, en plus de cela, ont des motivations diverses. Car certains mènent, là-bas aussi, des activités économiques pendant leur séjour.

Par ailleurs, cette pratique peut être considérée comme une alternative à une migration définitive et une parade contre le déracinement, qui pour beaucoup d'acteurs, est inévitable s'ils ne rentrent pas chaque année. C'est ce que soutient cet enquêté :

« (...) C'est juste un papier [le permis de séjour], ce n'est pas parce que je l'ai que je dois rester ici, au contraire (...) Dieu merci, je l'ai, je peux donc partir chaque année (...) Repartir là-bas, chaque année, est important pour moi (...) Parce que cela me permet de voir mes enfants grandir, de retrouver ma famille et de faire du business là-bas (...) Cela me permet de préparer mon retour [entendu ici dans le sens définitif], si dieu le veut, au pays (...) Je suis juste là pour gagner de quoi mettre ma famille dans bonnes conditions et vivre décemment là-bas (...) Je n'habite pas ici, j'y suis venu juste pour travailler »
(Modou T., 38 ans, 2006).

Les propos de cet acteur montrent clairement que s'inscrire dans une migration dite durable, parce que disposant d'un permis de séjour, ne s'oppose pas, pour les acteurs, à leur projet de mobilité par intermittence. Mieux, ce permis de séjour est destiné à favoriser cette situation car il leur permet de traverser les frontières sans difficultés. Nous y reviendrons plus tard. Aussi, il montre clairement que, non seulement, cette pratique constitue un projet de vie consistant à travailler dans un pays et « vivre » dans un autre, d'où la double implantation. Mais aussi, leur projet est tourné vers le pays d'origine, nous y reviendrons aussi. Cela veut

dire que même si la durée du séjour s'est allongée et que les modes d'organisation des pratiques ont été plus ou moins modifiés, ces déplacements ont pour but de trouver, ailleurs, des ressources pour mieux vivre chez soi.

Par ailleurs, Modou T., comme d'autres acteurs, considèrent que rester longtemps à l'étranger peut les éloigner de leurs valeurs culturelles d'origine, distendre les liens avec les leurs et leur faire perdre l'ancrage qu'ils ont dans leur famille restée au pays d'origine.

Cette forme de mobilité a été aussi observée par Victoria Ebin chez des commerçants Sénégalais de Marseille, vendeurs ambulants ou forains. Elle se traduit dans les propos d'un migrant qu'elle cite et qui disait : « *[Quand] les vacanciers retournent manger leur soupe près de leur radiateur (...) il est temps pour nous de nous remettre en route* » (Ebin, 1993 : 106) pour retourner au Sénégal.

Cependant cette pratique n'est pas uniquement le fait de commerçants forains ou vendeurs à la sauvette, car des grossistes ou détaillants ayant un magasin, par exemple, s'y inscrivent aussi. C'est le cas, par exemple, de C. Niang (52 ans), une des figures les plus importantes du commerce sénégalais à Barcelone. Nous reviendrons sur son cas dans les pages qui suivent.

Par ailleurs, l'exemple de C. Niang, comme d'autres, montre que pratiquer une « *migration par intermittence* » n'engendre pas forcément une vie en autarcie ni un repli communautaire. De même, cette pratique n'empêche pas aux acteurs de développer des activités à long terme dans la société d'installation et de s'inscrire dans des réseaux regroupant de populations d'origine différente. C'est ce que soutient un enquêté :

« *Ce n'est pas parce que j'y vais souvent que je suis replié sur moi, j'ai des amis de différentes origines, je fréquente différentes populations que j'ai connues sur des marchés ou ailleurs (...)* » (Serigne T., 2006).

Même s'ils ne sont pas forcément repliés sur eux-mêmes, ces pratiques peuvent tout de même influencer sur leur mode d'inscription dans ces sociétés européennes et limiter, au strict minimum leurs contacts avec la population locale. C'est-à-dire qui se résument à ceux qui se passent, par exemple, à travers leurs activités professionnelles dans les marchés. Cependant, comme nous le montrerons plus tard, ces marchés constituent des lieux de mixité sociale et culturelle et où des partenariats divers se nouent.

À travers cette pratique, c'est aussi la question du retour au pays d'origine qui pose. Il est aujourd'hui admis que l'on est plus dans cette logique d'opposition entre retour et non retour car le retour définitif devient va-et-vient. Et ces formes de va-et-vient peuvent se présenter de façon différente selon les acteurs et les groupes d'acteurs mais aussi selon leurs activités. Aussi, elle permet, à certains, de préparer un retour futur qui n'est pas forcément définitif mais qui se définit par une présence plus longue au Sénégal que dans l'ancienne ville d'installation. Nous y reviendrons. Pour d'autres, il s'agit justement d'une redéfinition du retour permettant de pallier le maintien durable en migration.

En conclusion, cette pratique témoigne de la tension permanente entre mobilité et installation. Et même si sur les papiers, ils sont considérés comme des migrants installés de façon durable, voire définitive, leur projet reste temporaire de même que les pratiques spatiales de certains d'entre eux. D'ailleurs, il est très fréquent d'entendre ces populations, dire qu'elles sont « *là temporairement* ». Ainsi, à défaut de pouvoir travailler un temps court en France ou en Espagne et retourner, ensuite, définitivement au Sénégal, ces populations mettent en place des solutions intermédiaires. Cette forme de retour annuel constitue, ainsi, un prolongement de la pratique migratoire, de ce fait, ne s'oppose pas à une installation à long terme.

Cette pratique du retour annuel peut être, aussi, perçue et analysée de deux manières, soit comme une non installation qui se poursuit après la fin des norias, soit comme une autre forme d'installation faite d'une double implantation, témoignant de leurs capacités à être à la fois d'ici et là-bas (Tarrus, 2000).

Selon Laurence Marfaing (2003), on serait à la fin d'une époque durant laquelle les migrants sénégalais travaillaient l'été en Europe pour rentrer l'hiver redistribuer le fruit de leur travail dans leur pays. La « *migration par intermittence* », que nous analysons ici, remet en question, au moins partiellement, cette affirmation.

En adoptant cette pratique, ces « Installés » vivent, en quelque sorte, par-delà les frontières et présentent, ainsi, des caractéristiques du « *nouveau migrant* » (Wihtol de Wenden, 2001). Leurs pratiques, témoignant de la variété des modes d'installation et de circulation, sapent totalement les modèles d'intégration qui enferment les acteurs dans une logique qui prône l'ancrage pour mieux s'intégrer. Si certains acteurs conjuguent installation et circulation,

d'autres mènent essentiellement des circulations commerciales. C'est ce que nous essayerons d'analyser dans la partie suivante.

8.2.2. Les circulations commerciales, une autre façon d'être en mouvement

Quelques travaux ont déjà étudié les circulations commerciales des acteurs, parmi lesquels on peut citer ceux d'Alain Tarrus portant sur le commerce entre les deux rives de la méditerranée par des migrants et commerçants maghrébins. Il a porté son regard sur les mobilités nationales et/ou internationales de collectifs de populations nomades, riches ou pauvres, ethniques ou non (Tarrus 1993), circulant de part et d'autre du pourtour méditerranéen et s'inscrivant dans des réseaux d'économie souterraine en faisant transiter des produits d'usage licite ou illicite. Profitant des différentiels de prix et de richesse entre ici et là-bas, certains des « Circulants commerçants » sénégalais que nous étudions ici, présentent à l'instar des Maghrébins étudiés par Alain Tarrus, le profil du transmigrant. En effet, ces acteurs s'inscrivent dans des formes de mobilités qui ne répondent pas à la mobilisation de la main-d'œuvre étrangère bon marché par les pays européens.

Les activités entrepreneuriales, que nous analyserons ici, sont menées par des populations s'inscrivant dans des formes mobilités variées et appartenant à des catégories différentes, celle des « Installés » et celle des « Circulants commerçants ». Cependant, les acteurs appartiennent très majoritairement à la catégorie des « Circulants commerçants » non domiciliés en migration. La majorité de ces « Circulants commerçants » se déplace du Sénégal vers la France et/ou l'Espagne, voire au-delà pour certains, avec des marchandises soit, pour les vendre dans une ou des villes ou pays qu'ils connaissent déjà, parce que y ayant vécu ou séjourné et/ou constitué des réseaux, soit, pour en acheter pour, ensuite, les revendre au Sénégal, soit pour à la fois vendre et acheter des marchandises. Alors que le reste se déplace ni pour vendre, ni pour acheter de la marchandise mais plutôt pour convoier des bagages entre Dakar et Paris.

À côté de ces commerçants, nous en avons d'autres qui sont à la fois migrants installés et circulants commerçants. Mais, à la différence des autres, l'essentiel de ces acteurs mène leurs circulations à l'intérieur de leur pays d'installation ou entre celui-ci et d'autres pays européens, même si certains, en plus, s'approvisionnent et/ou vendent des produits au Sénégal.

En somme, la majorité des acteurs, étudiés ici et effectuant des circulations commerciales, réside au Sénégal. De ce fait, nous préférons ici la notion de « Circulants commerçants » à celle de « migrants entrepreneurs », ce d'autant plus qu'elle englobe tout en permettant d'aller plus loin et d'étudier d'autres acteurs. Autrement dit, nous considérons ici que les « migrants entrepreneurs » constituent une sous-catégorie des « Circulants commerçants ». Pour définir cette catégorie, nous nous basons sur des critères spatiaux, juridiques¹⁰⁵, économiques et sociaux. Elle désigne des collectifs de commerçants, dont les activités ne répondent pas à la demande du marché du travail de ces pays, qui, soit disposent de papiers d'un de ces pays européens où ils vivent et à partir d'où ils ne circulent pas, soit sont d'anciens migrants, soit sont des commerçants qui n'ont jamais vécu en migration. Ils s'inscrivent dans des va-et-vient multiples et variés entre différents territoires européens, et/ou entre ceux-là et le Sénégal, ou entre le Sénégal et des pays du Golfe et/ou d'Asie. Il s'agit, donc, soit d'entrepreneurs transnationaux dont les activités ne nécessitent pas forcément une installation durable en migration, car s'inscrivent, pour la plupart, dans le négoce international et l'import/export, soit de migrants commerçants sillonnant des villes et pays pour approvisionner, en marchandises, leurs compatriotes commerçants forains ou ayant dans un magasin et/ou pour s'approvisionner.

Dans ces circulations commerciales, la dispersion spatiale de leurs compatriotes installés dans ces pays et villes européens devient une ressource (Ma Mung, 2003).

8.2.2.1. Figures et parcours de « Circulant(e)s commerçant(e)s »

Leurs activités résultent d'initiatives économiques dé-territorialisées, dont une partie se nourrit du différentiel de richesse entre le Nord et le Sud. Ils font, donc, de l'économie du voyage (Tarrus, 2002) un mode de vie et un gagne-pain, permettant, aux uns, de constituer un pécule pour assurer la survie de leur famille et/ou s'assurer une indépendance financière, et, aux autres, de connaître une réussite socioéconomique plus importante et de prendre une place importante dans le négoce international sénégalais.

Pour saisir la diversité de leurs pratiques et analyser leurs modalités et dynamiques, nous essayerons d'établir une typologie des figures et parcours d'acteurs. Diverses caractéristiques sont retenues ici, comme le fait de vivre encore ou non en migration, d'avoir été ou non

¹⁰⁵Il s'agit ici de la détention de papiers ou non d'un des pays du Nord.

migrant installé, le type d'activités, leur ampleur, direction, rythme, échelle spatiale et temporalité, le niveau de réussite socioéconomique, etc., sans oublier de porter une attention particulière aux différences de genre.

Cinq figures retiennent ici notre attention. Nous avons, d'un côté, celle des « Installés itinérants », principalement des « Grossistes itinérants, et, de l'autre, celles des « Saisonnier(e)s », « GP », « Hommes et Femmes d'Affaires » et « Migrants de « retour » », résidant, toutes, au Sénégal. Si les sous-catégories de « Saisonnier(e)s et d'« Hommes et Femmes d'affaires » sont mixtes, celle des « GP », en revanche, est uniquement féminine alors que celles des « Grossistes itinérants » et des « Migrants de « retour » » sont essentiellement masculines.

Les « Installés itinérants »

Nous nous intéresserons uniquement ici aux « Grossistes itinérants ». Ce sont des commerçants circulant, soit à l'intérieur de leur pays de résidence en France ou en Espagne, soit entre celui-ci et d'autres pays européens. Certains s'inscrivent, à la fois, dans une « migration par intermittence » et dans des circulations commerciales internationales. Ils appartiennent, donc, à la fois, à la catégorie des « Installés » et celles des « Circulants commerçants », ou se retrouvent dans une situation intermédiaire entre ces différentes pratiques socio-spatiales et professionnelles. D'où notre choix de les présenter dans cette partie mais avant les « Circulants commerçants » non domiciliés en migration.

Ces « Installés itinérants » sillonnent plusieurs villes, et parfois différents pays, pour approvisionner en marchandise les revendeurs sénégalais, généralement les commerçants forains. S'ils ont un point d'installation résidentielle, cela n'est pas le cas professionnellement. Car c'est la mobilité qui structure et organise toutes leurs activités professionnelles (Bredeloup, 2002) à différentes temporalités et échelles spatiales. Leurs circulations s'effectuent, généralement, par rotations hebdomadaires lors desquelles, chaque jour de la semaine est alloué à une ville, un marché et/ou un pays précis où ils se rendent pour commercialiser, en gros, leurs produits.

Depuis le début de l'instauration du système commercial sénégalais en France dans les années 60 jusqu'à une date relativement récente, les marchandises des grossistes étaient exclusivement constituées de produits dits « ethniques » venant du Sénégal et/ou d'autres

pays africains. Mais, aujourd'hui, avec la crise que connaît le commerce de l'Art Nègre, leurs produits se sont progressivement diversifiés. La plupart d'entre eux ont abandonné, totalement ou en partie, la vente de ces produits trop encombrants et souvent difficiles à transporter (Bredeloup, 2004), pour se mettre au bazar asiatique et/ou à la contrefaçon italienne. Cette situation témoigne de leur capacité d'adaptation à l'évolution du marché, d'une réelle flexibilité dans leur mode d'organisation et de la fluidité dans leurs réseaux d'approvisionnement et/ou de distribution.

Profitant, ainsi, de cette nouvelle vague et s'adaptant à l'évolution de leur activité, ces grossistes, généralement d'anciens commerçants forains, se sont, eux aussi, mis à la commercialisation, davantage, du bazar sans pour autant abandonner celle de l'Art nègre et autres produits « ethniques ». Ainsi, certains continuent à commercialiser des objets d'art sénégalais, qu'ils ramènent, généralement, à la fin de séjour hivernal au Sénégal et/ou lors d'un autre séjour d'approvisionnement.

À Toulouse : ces grossistes n'y résident pas et viennent deux fois par semaine, le mercredi, pour le marché de la place du Capitole, et le dimanche, pour le marché de la place Saint Sernin, pour approvisionner les forains sénégalais. Certains viennent de Bordeaux et d'autres d'Agen. Ces villes où ils résident, avec ou sans leur famille, constituent une sorte d'arrête dorsale (Schaeffer, 2005) à partir de laquelle ils effectuent leurs circulations commerciales, qui empruntent différentes routes, dont celles qui les mènent à Toulouse. Des routes qui se superposent et/ou se succèdent à longueur de semaine et qui relient différents pôles d'installation et espaces marchands.

S'ils fréquentent presque tous les mêmes villes du Sud-Ouest, certains sillonnent plus de villes que d'autres. Car ils vont l'Ouest de la France jusqu'en Italie en passant par le Centre-Ouest et Sud-Est français et, pour certains, jusqu'en Espagne, parfois. Généralement avec, en plus, un passage obligé à Paris chez les grands grossistes, sénégalais ou chinois, par exemple. Ils fréquentent, ainsi, les espaces marchands des forains sénégalais des villes de Toulouse, Bordeaux, Bayonne, Dax, Angoulême, la Rochelle, Poitiers, Montpellier, etc., jusqu'à Vintimille¹⁰⁶ et/ou la Catalogne espagnole, pour certains.

Ainsi, ils distribuent en France, en Espagne et en Italie des produits achetés dans ces différents pays. Cependant, c'est davantage en France qu'ils commercialisent des

¹⁰⁶Les pratiques marchandes dans le marché de Vintimille, situé à la frontière franco-italienne et fréquenté par des commerçants sénégalais résidant en France, en Italie ou en Espagne, ont été étudiées par M. A. Hily et C. Rinaudo (2002).

marchandises, alors qu'ils vont, parfois ou souvent, en Italie et/ou en Espagne pour s'approvisionner en marchandises, généralement pour des produits spécifiques mais qui ne relèvent pas forcément de la contrebande.

Toutefois, ces grossistes ne fournissent pas de la marchandise à tous les forains sénégalais travaillant sur ces marchés. Car certains forains, généralement, ceux qui ont les activités les plus importantes, s'approvisionnent directement à Paris chez les grossistes sénégalais ou chinois, et, parfois, de manière épisodique, en Espagne ou en Italie. Ils vont eux-mêmes dans ces pays d'Europe du Sud ou se font envoyer de la marchandise par leurs proches installés là-bas.

Et si les réseaux de fournisseurs de ces grossistes sont très diversifiés et composés de commerçants d'origine variée, leur clientèle est essentiellement sénégalaise et composée essentiellement de professionnelle, même si certains d'entre eux vendent, en plus et en détail, des DVD de téléfilms et de clips sénégalais, à des particuliers.

Ils n'ont ni magasin ni dépôt à Toulouse et encore moins dans leurs autres villes de circulations. En effet, à leur arrivée, ils font le tour du marché et des commerçants pour leur montrer les produits qu'ils ont emmenés avant d'aller s'installer à une place habituelle, sur un stand occupé par un forain sénégalais et où on peut les trouver pour acheter des produits.

Nous avons rencontré cette catégorie davantage à Toulouse qu'à Barcelone où la présence de grossistes ayant un magasin ou ayant un dépôt dans la ville rend moins propice le développement de cette catégorie de grossistes itinérants. À l'inverse, à Toulouse, bien que le commerce constitue une des activités principales des Sénégalais, il n'y a pas de magasin de grossistes ou détaillants comme on peut en trouver à Paris, à Marseille, à Barcelone ou dans d'autres villes et pays.

À **Barcelone** : En plus des grossistes ayant un magasin ouvert au public ou un dépôt, on y trouve aussi des grossistes itinérants, qui, comme en France, circulent pour approvisionner les forains dans les marchés de la ville, de la communauté autonome, du pays mais aussi dans d'autres pays. Parmi eux, il y a P. Ndiaye (37 ans), un Sénégalais qui résidait à Barcelone avant d'aller s'installer à Terrassa. Son activité consiste à s'approvisionner en produits bazar à Madrid chez des Latinos et des Pakistanais pour, ensuite, sillonner, essentiellement, des villes françaises, du Sud-Ouest vers le Sud-Est jusqu'à Vintimille pour

approvisionner les forains. Et au retour, il achète des produits en Italie qu'il revend, toujours en gros, dans les mêmes marchés français jusqu'en Espagne. Les produits espagnols sont vendus en France alors que ceux qu'il achète à Vintimille ou dans d'autres villes italiennes sont redistribués en France et en Espagne, essentiellement, dans les villes catalanes situées aux alentours de Barcelone. P. Ndiaye passait, parfois, sur les marchés de Toulouse, mais, il a fini par arrêter d'y venir car, selon ses dires, « *il y avait déjà des grossistes bien installés* ».

Il y a aussi S. C. (49 ans), un autre grossiste résidant à Barcelone, qui, contrairement aux autres grossistes itinérants ne commercialise que des produits « ethniques » sénégalais comme les Djembés, les statuettes, les masques et autres bibelots artisanaux sénégalais. Aussi, à la différence des autres, il circule entre Barcelone et les autres villes de la Catalogne, mais aussi, entre la capitale catalane espagnole et Sénégal. S'il circule à l'intérieur de cette Communauté autonome pour distribuer ses produits auprès des revendeurs sénégalais, ses circulations commerciales entre l'Espagne et le Sénégal se limitent à l'achat de marchandises.

Si les autres grossistes circulent seuls, S.C. sillonne ces villes et espaces marchands catalans avec sa femme. Aussi, il dispose d'un dépôt à Barcelone où il stocke la marchandise achetée au Sénégal. Bien qu'il ne soit pas, *a priori*, ouvert au public, il reçoit, néanmoins, des revendeurs dans ce dépôt.

Aussi, à la différence des autres, il travaille essentiellement avec des Sénégalais, qui sont, à la fois, ses fournisseurs, au Sénégal, et ses clients, en Espagne.

À côté de ces deux grossistes, il y a, à Barcelone, un autre dont les activités présentent des spécificités. Car, bien qu'il soit, depuis longtemps, dans ces circulations commerciales, il les mène, aujourd'hui, de façon différente car se déplace physiquement peu. Il s'agit de C. Niang (52 ans), par exemple, un des grands commerçants sénégalais de Barcelone, qui s'approvisionne, et/ou s'approvisionnait, aussi bien à l'intérieur de la ville de Barcelone que dans le reste de l'Espagne, de même que dans d'autres pays européens et au Sénégal. Vu la complexité de ses activités et du personnage, il nous a semblé important de retracer ici son parcours.

Faisant partie des figures importantes de la migration sénégalaise en Catalogne, C. Niang mène des activités diverses à l'intérieur de réseaux d'échanges marchands complexes reliant son magasin du Casc Antic aux commerçants sénégalais et d'autres nationalités de la ville de

Barcelone, artisans et commerçants résidant au Sénégal, compagnies aériennes espagnole, italienne et portugaise ainsi qu'à d'autres partenaires qui lui fournissent de la marchandise.

Il y a quelques années, en plus de son séjour hivernal au Sénégal, comme la plupart des commerçants sénégalais, il y retournait, jusqu'à une date relativement récente, plusieurs fois par an pour acheter de la marchandise. Avec les produits qu'il ramenait, il approvisionnait des commerçants sénégalais installés dans différentes villes et communautés autonomes espagnoles, selon ses dires. En ce sens, il disait : « *À l'époque où ces produits [l'Art Nègre] se vendaient bien, les gens venaient de toute l'Espagne pour s'approvisionner chez moi (...) Barcelone était un endroit incontournable* » (2004).

Dans son magasin/dépôt, situé dans la Ciutat Vella, les clients, colporteurs ou propriétaires de magasin de vente au détail, venaient, et viennent encore, s'approvisionner en marchandises qui sont, ensuite, écoulées dans les marchés, les rues et ruelles, les plages, places marchands, bars du pays.

En même temps, il achetait, dans les Îles Canaries, des équipements de stations d'essence et autres produits qui y sont vendus qu'il envoyait par conteneur au Sénégal. Le choix de ces produits s'expliquait, selon l'acteur, par leur bas prix en Espagne, mais aussi, par une demande importante, à l'époque, au Sénégalais. Mais depuis plusieurs années maintenant, ces produits achetés en Espagne sont concurrencés par ceux qui viennent de Dubaï ou d'Asie et qui envahissent le marché sénégalais. Ce qui a conduit C. Niang à abandonner ce business qui n'était plus rentable.

Aussi, avec les difficultés du commerce des produits « ethniques », selon ses dires, il ne se déplace plus, aujourd'hui, au Sénégal pour acheter ou vendre de la marchandise. Non seulement, il s'approvisionne à distance de produits sénégalais, mais aussi et surtout, se tourne davantage vers d'autres produits et types de commerce. Mais, bien qu'il ne se déplace plus ou peu, C. Niang prend toujours part dans les réseaux d'échanges commerciaux entre différents lieux et acteurs. De ce fait, il s'approvisionne au Sénégal, en Italie, à l'intérieur de l'Espagne, etc., sans se déplacer. Comme il le disait, avec le téléphone et le fax, on peut s'approvisionner dans n'importe quel pays sans être obligé de s'y rendre.

En plus du bazar chinois, ou venant d'autres pays, des produits italiens et de l'artisanat sénégalais, il s'est aussi lancé dans la vente de billets d'avion pour le Sénégal. Il travaille avec des compagnies Al Italia, Air Portugal et Iberia. Et, selon ses dires, il avait été même contacté par Aeris, une compagnie toulousaine à bas prix qui faisait la liaison Toulouse/Dakar, mais qui a fait faillite un an après sa création en 2003. C'est son magasin qui lui sert « d'agence de voyage » où il reçoit des Modou-Modou résidant dans ces trois pays qui veulent acheter un

billet d'avion pour partir au Sénégal. En plus de la pouvoir échelonner le paiement, ces clients sénégalais peuvent aussi obtenir, gratuitement, un excédent de quelques kilos de bagage. Cela fait partie des accords qu'il a négociés avec ces compagnies pour mieux appâter la clientèle sénégalaise. Ce qui lui permet d'occuper une place importante dans le marché de la vente de billet pour le Sénégal. En ce sens, il affirma que : *« Du Sud au Nord de l'Espagne, des gens viennent de Séville, d'Andalousie, de Madrid, de Malaga, de Terrassa, de partout, pour acheter des billets ici chez moi (...) Jusqu'en Italie, au Portugal (...) des Modous viennent de là-bas pour acheter des billets (...) J'ai signé des contrats avec ces compagnies, regarde, [il sort les documents de son tiroir pour nous les montrer] (...) Ce sont des documents avec des cachets officiels (...) Je suis le seul Modou à faire ce business ici (...) »* (2004).

(Extrait du journal de terrain, Barcelone, 2004).

En définitive, pendant longtemps, il se déplaçait régulièrement pour acheter et/ou vendre des marchandises. Aujourd'hui, comme les entrepreneurs modernes, ses échanges commerciaux, surtout pour acheter des marchandises, s'effectuent en grande partie par téléphone ou fax. De même, ayant un magasin/dépôt à Barcelone ouvert aux revendeurs, il sillonne moins les autres places marchandes où ils travaillent. Mais comme il le disait, si de nouvelles opportunités, nécessitant des déplacements se présentent, il n'hésitera pas à « reprendre la route ».

Dans la catégorie de grossistes installés effectuant des circulations commerciales entre le Sénégal et l'Europe, on peut aussi citer un marabout mouride, petit-fils de Cheikh Ahmadou Bamba et résidant à Terrassa où sa première femme s'occupe de leurs activités commerciales sur place, pendant qu'il mène d'autres activités entre l'Espagne et le Sénégal. Il s'insère dans le dispositif du négoce international sénégalais entre différents continents et portant sur différents types d'activités commerciales. Comme pour beaucoup de migrants d'aujourd'hui, il est sur une logique de double implantation avec deux foyers, un dans chaque pays.

Et comme nous l'avons déjà montré, certains de ces grossistes associent installation et circulation. Mais si cette catégorie d'« Installés itinérants » est composée de populations installées en migration, à partir d'où elles circulent, celles que nous allons étudier maintenant résident toutes au Sénégal.

Les « Saisonnier (e) s »

Ce sont essentiellement des commerçants, mais, certains d'entre eux, une minorité, exercent du travail salarié, en plus du commerce. Ils circulent, entre le Sénégal et différents pays

européens, dont la France et l'Espagne, uniquement l'été. Leurs activités s'inscrivent, ainsi, dans des formes renouvelées des pratiques commerciales estivales sénégalaises en Europe décrites par Gérard Salem (1981) et dont les débuts remontent aux années 60. Généralement, ils circulent pour à la fois vendre et acheter de la marchandise. Certains, durant toute la période estivale, distribuent, essentiellement, en gros leurs produits auprès des migrants revendeurs sénégalais ayant un magasin, commerçants forains ou vendeurs ambulants. Alors que d'autres, vendent, en gros, une partie de leurs marchandises à ces revendeurs et écoulent, parallèlement, l'autre dans les marchés, lieux touristiques, festivals estivaux et autres espaces marchands. D'autres encore, après avoir placé leurs marchandises, en gros et généralement à crédit jusqu'à la fin de l'été, auprès de leurs compatriotes migrants commerçants, partent travailler dans les exploitations agricoles, les salons de coiffure ou restaurants sénégalais de fortune ouverts dans certaines zones touristiques, comme Salou, par exemple. Ceux-là, combinent ainsi, pendant la période estivale, commerce et emploi salarié. Ils sont alors, à la fois, commerçants et travailleurs salariés saisonniers.

En effet, malgré les restrictions aux frontières, ayant engendré le durcissement des conditions d'obtention d'un visa, les difficultés que connaît le commerce de l'Art nègre, l'entrée du bazar dans le commerce sénégalais en Europe, cette pratique se perpétue encore aujourd'hui, mais selon des modalités redéfinies et dans un contexte économique et migratoire autre. En ce qui concerne nos deux terrains européens, cette pratique plus visible et plus importante à Barcelone et, surtout, sur la Costa Brava et la Costa Daurada.

Cependant, nombreux sont ceux qui, parmi ces circulants estivaux rencontrés, non seulement, ont débuté leurs activités en France, notamment en participant à des foires ou festivals d'été, mais aussi, fréquentent toujours sa côte méditerranéenne.

À Toulouse, cette catégorie est peu présente, comparée à Barcelone et ses alentours, par exemple. Néanmoins, il y en a quelques-uns mais qui présentent certaines caractéristiques différentes de celles des acteurs rencontrés en Espagne. Nous y reviendrons. À la fin de la saison, ils achètent d'autres produits qui seront revendus, à leur retour, au Sénégal. Il s'agit pour les uns, surtout pour des femmes, d'un « commerce à la valise » (Péraldi, 2001), et pour d'autres, d'un négoce international d'une échelle et ampleur plus importante.

Nous avons mené l'essentiel des entretiens avec des « Saisonniers » à Toulouse, Barcelone et Salou. À Dakar, nous avons davantage mené une immersion dans les magasins de certains d'entre eux, surtout des femmes ayant un commerce au marché des HLM. En dehors de la période estivale, durant laquelle ils circulent, la plupart d'entre eux sont des commerçants, à temps plein, au Sénégal. Cependant, certains sont des travailleurs salariés qui profitent de leur congé estival pour mener du commerce en Europe.

Cette catégorie est majoritairement masculine, mais avec une forte présence féminine qui ne date pas d'aujourd'hui. Car, à notre connaissance, les premières femmes, qui se sont lancées dans ce secteur, ont débuté leurs voyages estivaux au début des années 80 pour aller acheter et/ou vendre des marchandises dans les Îles Canaries, précisément à Las Palmas, et/ou en France, dans les festivals estivaux. Les hommes présentent, généralement, les mêmes profils que la plupart des migrants sénégalais peu ou pas qualifiés et originaires du bassin arachidier que l'on rencontre à Toulouse ou à Barcelone, même si certains sont citadins et/ou ne sont pas analphabètes.

Les femmes, quant à elles, sont, essentiellement, citadines, majoritairement originaires de Dakar, et des grandes villes régionales. Certaines, parmi elles, sont instruites et, même, exercent un emploi qualifié au Sénégal. Bien que leur niveau d'études soit varié, peu sont celles qui ont dépassé le cycle secondaire. Cependant, la majorité d'entre elles est constituée de femmes analphabètes et/ou ayant quitté l'école au primaire. Elles sont issues des milieux populaires comme des classes moyennes, mais avec des parcours présentant, parfois, des différences en fonction de leur origine sociale. De ce fait, les femmes de cette catégorie peuvent être, d'une manière générale, réparties en deux groupes.

D'un côté, celles qui sont issues des milieux populaires : généralement, elles ont débuté leurs voyages après un long parcours fait de petits commerces exercés chez elles, dans les rues et/ou marchés de leur quartier ou ville. C'est grâce à l'argent accumulé pendant ces années, aux tontines et autres formes d'épargne qu'elles ont pu démarrer leurs circulations commerciales. Et, généralement, c'est d'abord dans d'autres pays africains, comme la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Mali, le Maroc, par exemple, qu'elles ont commencé leurs périples commerciaux internationaux.

La plupart d'entre elles sont passées par plusieurs étapes et types d'activités commerciales avant de commencer à venir en Europe. En ce sens, l'une d'entre elles disait :

« J'ai commencé par la vente de jus de fruits, de cacahuètes grillées, de beignets et beaucoup d'autres choses chez moi (...) Au fil des années, j'ai pu avoir un étale au marché des HLM (...) Quelques années plus tard, j'ai commencé à aller en Gambie pour acheter de la marchandise que je revendais au Sénégal. À force de persévérance, j'ai pu réunir une somme d'argent et décidé de venir faire du commerce en Europe (...) Mon premier voyage en France date de l'été 1986 (...) C'est une cousine, qui, depuis plusieurs années, allait faire du commerce estival en France qui m'avait guidée à mes débuts (...) J'emmenais, j'emmène toujours d'ailleurs, des objets d'art, des robes, des paréos, des vêtements pour homme et d'autres produits sénégalais (...) Et depuis, je viens chaque été (...) Avant, j'allais uniquement en France, mais maintenant, je viens aussi ici [Barcelone], je vais aussi à Salou, je fais toute la côte [catalane] (...) » (M. Diallo, 54 ans, 2004).

Elle fait partie des premières femmes à se lancer dans cette mobilité estivale qui a été, pour elle, l'aboutissement d'un long processus. Elle est commerçante, à temps plein, au marché des HLM à Dakar et voyage uniquement pendant les trois mois de l'été durant lesquels elle sillonne les festivals, les magasins de revendeurs sénégalais, en France et en Espagne, pour placer, en gros, sa marchandise. Parallèlement, elle écoule, en détail, le reste sur les plages et dans des villes de la Costa Daurada, comme Salou. De même, comme d'autres femmes sénégalaises, elle propose aussi des prestations de coiffure africaine aux touristes à Salou et à Portaventura.

De l'autre côté, il y a les femmes issues des classes moyennes : la plupart a pu constituer des fonds suffisants pour commencer directement par le commerce estival en Europe. Parce que, soit elles ont bénéficié de l'aide de leur conjoint ou autres membres de leur famille, soit elles se sont autofinancées car disposant déjà des revenus, étant salariées ou ayant une autre activité indépendante. C'est d'une femme rencontrée à Dakar en 2005 qui était une « Saisonnière » avant de devenir une « Femme d'affaire ». Elle disait :

« Je travaillais comme secrétaire dans une entreprise privée (...) Avec mes économies et, surtout, grâce à l'aide financière de mon mari, j'ai pu commencer à aller, durant l'été, à

Las Palmas pour faire du commerce. Je profitais de mes périodes de congé pour y aller
(....) » (O, Seck, 53 ans, 2005).

Cette femme a su concilier pendant plusieurs années une double activité mais à des périodes spécifiques de l'année. Aussi, son cas montre que ses pratiques sont évolutives. Car elle a su développer ses activités et circule à un rythme plus soutenu et à une échelle spatiale plus importante. Aussi, pour elle, comme pour d'autres femmes, l'appui financier de son conjoint a été déterminant. Nous reviendrons sur son cas dans la partie portant sur les « Hommes et Femmes d'affaires ».

Quant aux hommes saisonniers, ils ont, presque tous, eu un parcours commercial, souvent, long avant de commencer les voyages. De même, ils sont quasiment tous des commerçants au Sénégal. C'est le cas de A. Ndiaye, commerçant à Sandaga qui, chaque été, depuis près de 20 ans, emmène un conteneur de produits sénégalais pour les distribuer, en gros, auprès des migrants installés en France, en Italie et Espagne. Et à la fin de l'été, il achète des produits cosmétiques, dans les Îles Canaries, qu'il ramène au Sénégal et revend dans son magasin à Sandaga. Cette mobilité estivale est pour lui, à la fois, un moyen de commercialiser, en grande quantité, des produits sénégalais en Europe, mais aussi, de s'approvisionner, toujours en quantité importante, en marchandises en Espagne.

Malgré quelques similitudes, les pratiques des hommes et des femmes présentent, dans certains cas, des spécificités genrées, en ce qui concerne le mode d'exercice du commerce, les produits emmenés, leur quantité, pour certains, la manière de les écouler, les espaces parcourus durant les trois mois d'été, etc.

Par ailleurs, les femmes, en plus des produits qu'elles commercialisent, développent d'autres activités dans la restauration ou la coiffure, généralement, en partenariat avec d'autres femmes, souvent leurs proches, qui vivent en migration dans une ville espagnole ou un autre pays européen. Alors que chez les hommes, certains se limitent à la vente ambulante, sur les marchés et dans d'autres espaces marchands, en plus ou pas, d'écouler, en gros, une autre partie de leurs marchandises. D'autres exercent, après avoir placé, en gros, leurs marchandises, des activités salariées au noir.

À côté de ces acteurs, il y en a d'autres qui viennent pour exercer, certes, le commerce mais de façon différente. C'est le cas, M. Diop (54 ans), professeur d'arabe au Sénégal, qui vient à

Toulouse chaque été, depuis plus de 15 ans, pour sillonner, avec deux de ses frères, forains résidant dans la ville rose, les marchés de la ville et de la région. Ainsi, contrairement aux autres, il n'exerce que le commerce forain et ne commercialise pas, en gros, de la marchandise. Les produits, qu'il emmène du Sénégal, sont vendus en détail auprès des particuliers et sur les marchés. En voyageant l'été pour mener le commerce à Toulouse, il combine deux activités rémunératrices sur deux espaces et à des moments différents de l'année. D'après ses dires, il n'a jamais cherché à rester toute l'année. Car il préfère exercer le commerce l'été en Europe et continuer son emploi d'enseignant le reste de l'année au Sénégal.

Ces hommes et ces femmes viennent, donc, commercialiser en Europe des objets d'art et d'autres produits sénégalais, vendus, en gros, essentiellement aux commerçants sénégalais installés et/ou en détail aux touristes occidentaux.

Certains de ces « Saisonnier(e)s », généralement les plus anciens dans cette activité, même s'ils n'ont jamais réellement vécu en migration, ont pu obtenir un permis de séjour en Italie ou en Espagne lors de série de régularisation massive. Un permis de séjour qu'ils parviennent à renouveler, à chaque fois, grâce à maintes astuces et à l'aide de leurs réseaux. C'est ce que disait de M. Diallo qui a pu obtenir un permis de séjour lors de régularisation de 1991, grâce, selon elle, à « *l'aide des frères Modous* », comme elle dit. Et depuis, elle parvient à les renouveler et quand nous nous sommes rencontrées en juillet 2004, elle disposait d'une carte de séjour de 5 ans. L'obtention de ce permis de séjour leur permet de circuler plus facilement dans l'espace Schengen et d'éviter les difficultés liées à la demande de visa. Ce, d'autant plus que leurs activités ne leur permettent pas forcément d'obtenir un visa d'affaire.

En conclusion, cette pratique de mobilité saisonnière permet à ces populations de partir périodiquement pour faire ressource en Europe, tout en évitant de s'y installer et de vivre ses inconvénients. Leurs activités sont, généralement, dépendantes de celles de leurs compatriotes migrants installés. Mais, ceux qui écoulent, en détail, des produits ou proposent de la coiffure s'adressent à la population locale et surtout aux touristes. Alors que les restauratrices vendent leurs plats uniquement à des populations sénégalaises.

Photo : Salons de coiffure de fortune à Salou



Sources : Coulibaly-Tandian, 2006.

Ces coiffeuses sénégalaises sont soit des femmes qui résident dans cette ville toute l'année soit elles viennent d'autres villes espagnoles ou d'autres pays européens ou encore du Sénégal, comme les « Saisonnières ». La plupart des salons de coiffure sénégalais que l'on trouve à Salou, comme dans les autres villes situées sur la côte espagnole, sont des salons de fortune qui ne fonctionnent que l'été. Dans ce cas, c'est généralement la devanture d'un magasin qui est transformé temporairement en salon. Comme en témoigne une des photos qui représentent un salon de fortune ouvert à l'entrée d'un *locutorio* appartenant à un commerçant sénégalais.

Soit le propriétaire du magasin loue cette place des femmes, soit il ouvre lui-même le salon et embauche pour l'été des coiffeuses, soit c'est son épouse ou une autre femme de sa famille qui ouvre le salon, moyennant ou pas une commission.

À côté de ces salons de fortune ouverts uniquement l'été, il y en a d'autres qui sont aux normes, ont une existence officielle et sont ouverts toute l'année. Leur existence témoigne de l'installation progressive des Sénégalais à Salou et PortAventura qui, jusqu'ici, étaient des territoires de circulations commerciales estivales pour des Sénégalais migrants en Europe ou qui viennent directement du Sénégal, donc des « Saisonnier (e)s. Mais ces salons de Fortune, ces salons officiels sont, généralement, multiservices. Certains, par exemple, font, à la fois, office de salon de coiffure, de cyber et de taxiphone.

Si ces « Saisonnier(e)s » voyagent pour, à la fois, acheter et vendre des marchandises, ce n'est pas le cas de la catégorie qui suit.

Les « GP » ou convoyeuses de bagages

Cette catégorie est essentiellement composée de femmes qui voyagent uniquement entre Paris et Dakar. Elles ne sont présentes ni à Toulouse, ni à Barcelone, malgré tout, il nous semble intéressant de faire état de leurs pratiques pour mieux témoigner de la place des femmes dans ces circulations, de la diversité de leurs pratiques commerciales et surtout de leurs capacités à professionnaliser certaines situations pour en tirer des ressources.

Nous les avons rencontrées uniquement à Paris et, précisément, dans le XVIII^e arrondissement. C'est là-bas que nous avons, non seulement, mené des entretiens avec elles et effectué des observations et une immersion, mais aussi, pu rencontrer et discuter avec leurs clients migrants sénégalais. Mais, c'est à Dakar que nous avons mené des « conversations spontanées » avec des douaniers, travaillant à l'aéroport, et leurs clients non migrants.

Essentiellement originaires de Dakar, elles exercent le convoyage de bagages, peu ou pas encombrants, entre Paris et Dakar, dans les deux directions. Elles voyagent à des fréquences variables; mais généralement rapprochées, une à plusieurs fois par mois, et pour des durées variant entre 4 jours et une semaine. L'exercice de cette activité n'est possible que parce qu'elles sont épouses d'employés de compagnies aériennes, comme Air France ou Air Sénégal International, par exemple, ou de salariés de l'ASECNA¹⁰⁷. Ce qui leur permet d'obtenir des billets « GP¹⁰⁸ », dans des vols incomplets. C'est ce qu'affirme cette femme « GP »

« Nous obtenons ces billets grâce au travail de nos maris (...) Si tu veux être GP (rires), trouve-toi un mari qui travaille dans une compagnie aérienne ou à l'aéroport de Dakar (...) En fonction des places restantes, on peut obtenir un billet » (C. Diop, 38 ans, 2006).

Leurs circulations dépendent largement du travail de leur mari mais aussi des places restantes dans les avions. C'est ce que disait une autre « GP » :

« Une fois le nombre de kilos atteint, j'emballerai tout, en espérant recevoir un coup de fil de mes contacts, mais de toute façon, dès que j'obtiens le nombre de kilos autorisé, je vais à l'aéroport tous les jours jusqu'à ce que je trouve une place (...) Généralement, on y reste jusqu'à ce que l'on trouve une place (...) On ne sait jamais à l'avance quand est-

¹⁰⁷ Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) dont le siège se trouve à Dakar assure la gestion de l'aéroport de Dakar.

¹⁰⁸ Avec le billet « GP », elles ne payent que les taxes aéroportuaires.

ce qu'on part (...) Il faut toujours être prête à partir, faire vite avant que les autres ne prennent les places (...) » (K. Diop, 39 ans, 2006).

Elles ont, généralement, leurs contacts à l'aéroport qui les informent, à tout moment, des disponibilités de places. Et, c'est justement cette dépendance vis-à-vis des places restantes et du visa qui fait que la fréquence de leurs voyages reste aléatoire.

Leurs activités de convoyage de bagage, le maximum de kilos autorisé selon la compagnie, ne nécessitent pas de fonds de départ car elles ne voyagent pas pour vendre ni pour acheter de la marchandise, du moins pour la plupart d'entre eux. Le convoyage s'effectue comme suit : leurs clients, particuliers ou commerçants, au Sénégal ou migrants en France, leur confient, moyennant de l'argent, des produits qu'elles acheminent vers l'un ou l'autre pays. Mais le prix varie selon le pays. Au Sénégal, elles prennent le kilo à 5 €, environ, alors qu'en France, il est à 7,5 Euros.

Au Sénégal, elles reçoivent leurs clients chez elles, à Paris, en revanche, elles sont éparpillées dans les restaurants et magasins de leurs compatriotes migrants situés dans le XVIII^e arrondissement. Ces commerces leur servent de quartier général où elles collectent les colis en partance pour le Sénégal, livrent ceux qu'elles ont emmenés, en même temps qu'ils constituent des lieux de recrutement de nouveaux clients grâce aux va-et-vient incessants dans ces endroits. Ainsi, elles prennent place dans les réseaux des migrants commerçants de cette zone, des dispositifs indispensables à leurs activités. Comme en témoignent les propos d'une autre « GP » :

« Ici, c'est notre deuxième maison, c'est notre lieu de travail, nous y sommes très souvent (...) Nous avons nos habitudes dans les boutiques et restaurants des Modous (...) Tout le monde à Paris sait où nous trouver (...) Certaines parmi nous sont hébergées ici (...) Nous connaissons cet endroit mieux que certains gens qui vivent à Paris) (... les Modous qui exercent le commerce ici [à Château-Rouge] sont des frères, des amis et des clients » (M. Mboup, 28 ans, 2006).

À force de voyager et d'être présentes dans espaces marchands, certaines présentent des capacités réelles à s'inscrire dans ces territoires. Et, le temps de leur voyage, elles deviennent des acteurs de ce quartier et prennent place dans les échanges et les espaces. Cette femme « GP » souligne aussi leurs liens avec les migrants installés car elles travaillent

essentiellement avec des populations sénégalaises. Ces « Installés » sont d'ailleurs indispensables dans toute la chaîne de leur circulation. Car ce sont leurs principaux clients, bénéficiaires ou expéditeurs des produits qu'elles convoient. De même, en élisant leur quartier général dans les magasins et restaurants de leurs compatriotes, elles se les réapproprient à des fins et temporalités, parfois, autres.

Par ailleurs, à travers leurs pratiques, elles connectent différents territoires, de sédentarité et de circulation. Car le XVIII^e arrondissement de Paris, dans son ensemble, est un territoire multifonctionnel, de commerce, de vie et de passage très important des Sénégalais, d'interactions et d'échanges et où se rencontrent circulants et sédentaires, où se mêlent activités formelles et informelles, où se croisent plusieurs réseaux dans lesquels circulent des personnes mais aussi des biens matériels et immatériels. Ces espaces présentent, donc, des caractéristiques de « territoires circulatoires », pour reprendre Alain Tarrus. Leur présence régulière dans ces lieux leur permet, donc, de participer largement à la construction de ces espaces, mais aussi, à la circulation de l'information entre différents pôles.

Chacune a sa clientèle, souvent fidèle, et, malgré la concurrence réelle qui existe entre elles, ces femmes travaillent aux mêmes endroits et certaines d'entre elles voyagent même ensemble.

Ces activités leur permettent d'avoir des revenus pouvant être indispensables à l'entretien de leur famille et/ou de s'autonomiser financièrement. Aussi, l'expérience du voyage peut leur permettre de développer des nouvelles compétences et négocier une marge de manœuvre pouvant avoir un impact sur leur statut dans leur foyer, nous y reviendrons.

Les « Hommes et Femmes d'affaires »

Cette appellation marque la différence d'envergure de leurs activités par rapport à celles des catégories précédentes. Ce sont ceux et celles qui ont développé les activités les plus importantes à une échelle spatiale plus grande et un rythme de circulation plus soutenu. La plupart d'entre eux sont passés par plusieurs étapes commerciales et d'autres formes de circulations avant d'arriver à ce niveau. En effet, nombreux sont, surtout des femmes, ceux qui sont passés de la catégorie de « Saisonnier(e) s » à celle-ci. Cette catégorie est, donc, en partie, composée d'anciens « Saisonnier(e) s » qui ont pu développer des activités plus importantes. Leurs pratiques s'intègrent dans les réseaux internationaux de négoce traversant différents espaces socioculturels et économiques.

Auparavant, il faut noter que quand on parle d'« Hommes et de Femmes d'affaires » au Sénégal, on se réfère, généralement, à quelques noms de personnes ou de familles qui ont une certaine mainmise sur l'import/export de grande ampleur dans ce pays. Parmi eux, on peut citer Mor Maty Fall, qui est spécialisé dans l'importation de produits cosmétiques et autres produits de beauté. Ou Adja Dior Diop qui fait partie des commerçantes internationales sénégalaises les plus puissantes. Peu instruite, Dior Diop, est, aujourd'hui, considérée, au Sénégal comme dans d'autres pays africains, comme la femme sénégalaise chef d'entreprise¹⁰⁹, ou « Nana Benz¹¹⁰ », la plus connue et la plus importante.

Ce sont là de grands chefs d'entreprise qui s'inscrivent dans l'économie de marché, mais leurs activités commerciales internationales restent dominées par des pratiques informelles. Leurs entreprises font, en générale, un chiffre d'affaires qui se compte en millions de franc CFA. C'est peut-être la raison pour laquelle ces grands commerçants, hommes et femmes, retiennent, plus que d'autres « Circulants commerçants », l'attention des chercheurs et des politiques au Sénégal. Bien que les activités de ces grands chefs d'entreprise soient très importantes et permettent des situations de grande réussite socioéconomique, nous faisons le choix ici de nous intéresser à d'autres « Hommes et Femmes d'affaires », peu ou pas connus et menant des activités moins importantes que celles de ces figures emblématiques du commerce international sénégalais. Cela témoigne, au moins, de l'hétérogénéité du groupe des « Hommes et Femmes d'affaires » en termes de niveau d'activité, de situations socioéconomiques et de parcours. Ces différences entre ces grands commerçants, cités précédemment, et les acteurs étudiés ici font que l'appellation « Hommes et Femmes » peut sembler exagérée quand elle s'applique à ceux sur qui s'est porté notre regard dans ce travail. Mais, bien que leurs activités n'aient pas la même envergure, ce sont, néanmoins, des chefs d'entreprise ayant, généralement, sous leurs ordres, des employés et menant des activités plus importantes que celles des autres catégories de « Circulants commerçants » citées jusqu'ici. De même, comme ces grands commerçants, leurs activités se tournent davantage vers l'Asie, les pays du Golfe et les Etats-Unis, après avoir débuté en Europe et, surtout, à Las Palmas et sur les autres côtes et villes espagnoles, italiennes et/ou françaises.

¹⁰⁹Une étude portant sur ces femmes entrepreneures internationales a été menée par Fatou Sarr Sow (1999).

¹¹⁰Une appellation donnée, à l'origine, aux femmes togolaises qui, dans les années 70-80, détenaient le monopole à Lomé et dans la sous-région de la distribution et de la commercialisation du Wax hollandais. Ces femmes, circulant dans des Mercedes-Benz, ont fait, avec le commerce de ce tissu, les beaux jours de l'économie togolaise (Gbadamassi, 2000). Et cette appellation est souvent reprise par des chercheurs, Sengel (2000), par exemple, pour désigner d'autres femmes d'affaires et entrepreneures africaines.

Les « Hommes et Femmes d'affaires », étudiés ici, suivent, donc, les redéploiements spatiaux et les effets de la mondialisation des échanges qui conduisent les acteurs économiques du Nord, comme ceux du Sud, à se tourner davantage vers l'Asie. Par ailleurs, l'importance que prend l'importation de produits dans leurs activités ajoutée aux difficultés actuellement du commerce de l'Art Nègre et d'autres produits africains, expliquent, en partie, le fait que ces commerçants voyagent davantage pour acheter de la marchandise que pour en vendre.

Comme le montre le titre, c'est une catégorie mixte, cependant, elle est largement dominée, numériquement, par les hommes. Aussi, les pratiques de ces acteurs présentent des spécificités genrées dans différents domaines, comme, par exemple, celui des produits vendus. Car, d'une manière générale, si les femmes s'adressent davantage à une clientèle féminine, appartenant souvent aux classes moyennes et les plus favorisées, les hommes importent, en général, des produits de grande consommation et à usage plus répandu, comme l'électroménager, le matériel Hi-fi, les téléviseurs, les vêtements, surtout les jeans, tee-shirt, Sweat, baskets, produits cosmétiques, etc. Cependant, il n'existe pas une spécialisation nette et définitive, selon le sexe, des produits importés. Parce que, souvent, les produits importés dépendent de la demande du marché sénégalais et de leur rentabilité.

Pour illustrer tout cela, nous présenterons ici deux figures. L'une est représentée par une femme, O. Seck, une ancienne « Saisonnière » qui est devenue « Femmes d'affaires ». Et l'autre, par un homme, A. Diop, qui avait un petit commerce au marché Grand Yoff¹¹¹ avant de se lancer dans les circulations commerciales, après avoir passé quelques mois en Espagne et obtenu un permis de séjour.

O. Seck, 53 ans, Dakar

Ancienne secrétaire dans une société privée à Dakar, elle a, pendant longtemps, cumulé cette activité avec des circulations estivales entre le Sénégal et l'Espagne. Et avec ses économies, mais, surtout, grâce à l'aide financière de son mari, qu'elle a débuté ses voyages, en allant, d'abord, à Las Palmas, dans les Îles Canaries, ensuite, dans d'autres villes situées sur la côte catalane, mais aussi, en France et en Italie. Elle exerçait, comme d'autres « Saisonnier(e) s », de la vente ambulante de divers produits sénégalais sur les plages et autres lieux touristiques et

¹¹¹Un des quartiers populaires de Dakar

espaces marchands. Et à la fin de l'été, elle achetait, davantage, des vêtements et des produits cosmétiques en Italie et en Espagne pour les revendre, ensuite, au Sénégal. À l'époque, sa clientèle était constituée essentiellement de ses collègues, amis et autres connaissances. Elle vendait, ainsi, sa marchandise dans les bureaux, chez elle et chez ses amis. En même temps, elle achetait aussi de la marchandise pour une de ses copines, du nom de A. Ciss (50 ans), devenue, elle aussi, « Femme d'affaire ». Si au début, O. Seck partait seule, au fil du temps, A. Ciss, fonctionnaire à la mairie de Dakar, où elle travaille comme comptable, commença à voyager avec elle durant l'été. Et depuis elles travaillent ensemble, même si chacune a sa propre entreprise et son magasin.

Progressivement, O. Seck abandonna les voyages estivaux et son emploi de secrétaire pour développer ses activités en se tournant vers l'Asie et surtout l'Inde, à partir des années 2000.

C'est grâce à sa « débrouillardise » et aux importantes informations collectées auprès de ceux et celles qui s'approvisionnaient déjà en Asie, qu'elle a pu commencer ses activités de « Femme d'affaire ». Si lors de ses premiers voyages en Asie et dans les pays du Golfe, elle avait loué les services d'un guide sénégalais installé là-bas, elle a pu s'autonomiser au fil du temps. Le choix de l'Asie, et surtout de l'Inde, en plus des pays du Golfe et l'Italie, s'explique par « *la qualité de leur textile en soie, en lin (...) la présence d'atelier de confection de bonne qualité et pas chère* » (2005).

Elle importe, d'Asie et des pays du Golfe, du textile, destiné à la confection de tenues traditionnelles, surtout les plus chics et les plus à la mode d'entre elles, des ustensiles de cuisine, du linge de maison, etc. Et pour chaque produit, nous disait-elle, elle a, maintenant, un fournisseur attitré qui l'informe quand des nouveautés sortent. De ce fait, avant même de quitter le Sénégal, elle passe sa commande, ce qui lui permet de rester peu de temps dans ce pays. Et, pour écouler sa marchandise, elle a ouvert un magasin dans un quartier de Dakar, habité majoritairement par la classe moyenne, et a employé deux personnes, à plein temps, pour qu'elles s'en occupent durant ses nombreuses absences mensuelles. Une partie de sa marchandise est écoulée dans ce magasin et l'autre est vendue à d'autres commerçants qui ne voyagent pas, ou peu, ou qui ne s'approvisionnent pas dans les mêmes pays qu'elle, ou encore qui n'importent pas les mêmes produits.

Et, en plus de ses activités d'importation, elle travaille avec une usine indienne de confection de textile qui lui a permis de gagner des marchés dans le domaine du linge d'hôtel ou pour le renouvellement des uniformes des gendarmes sénégalais, par exemple.

Aussi, elle fournit, à l'approche du ramadan, des produits céréaliers sénégalais à des commerçants africains, parmi lesquels de nombreux Sénégalais, installés en Italie. En fait, elle

place cette marchandise chez des grossistes, qui la redistribuent auprès des revendeurs, avant de continuer sa « route vers l'Inde ou Dubaï ». Une fois toute la marchandise céréalière vendue, c'est son mari, en chômage depuis que son entreprise a fait faillite, qui part en Italie pour récupérer cet argent. Après avoir réuni toute la somme, il achète des voitures d'occasion ou des pièces détachées de voiture qui sont, ensuite, revendues au Sénégal.

Aussi, au moment de notre entretien, elle négociait un partenariat avec un Franco-gabonais pour se lancer dans l'exportation vers la France de grandes quantités de produits alimentaires sénégalais et africains, d'une manière générale.

Par ailleurs, contrairement à d'autres femmes circulantes qui travaillent avec des membres de leur famille, et surtout avec leurs enfants, elle a préféré envoyer les siens étudiés en France et au Canada. (Extrait journal de Terrain, Dakar, 2005).

L'exemple de cette femme, qui est passée du statut de « Saisonnière » à celui de « Femme d'affaires », montre justement que les catégories ne sont pas isolées les unes des autres. De même, elle témoigne d'un véritable savoir-circuler, en cumulant diverses activités sur différents territoires à des temporalités variées entre le Sénégal, l'Asie et l'Europe. Ses activités sont loin du « commerce à la valise » décrit par Manry et Péraldi entre la Turquie et l'Algérie ou par Schmoll, entre la Tunisie et l'Italie. L'exemple de O. Seck montre la place très importante des femmes dans les circulations et le négoce internationaux sénégalais à des périodicités rapprochées et échelles spatiales importantes.

Par ailleurs, elle a su suivre les mouvements de la mondialisation économique vers l'Asie et s'intégrer à des réseaux de clients et de fournisseurs et d'en créer d'autres, au Sénégal comme en Italie, en Inde et à Dubaï. De ce fait, elle a su faire prospérer son activité, grâce à ses « capacités à saisir les opportunités dans différents domaines économiques », comme elle le dit elle-même.

Au regard de ses réalisations, de l'ampleur de ses activités, même si elles restent beaucoup moins importantes que celles d'Adja Dior Diop, par exemple, et de la situation économique de sa famille, malgré le chômage de son mari, elle connaît une réussite économique et sociale. Ce qui lui permet, par exemple, d'accéder à la propriété, d'assumer quasiment seule, les charges financières de sa famille, d'envoyer ses enfants étudier en France et au Canada, etc. Elle est dans une réelle situation d'autonomisation, d'individuation mais aussi de redéfinition des rôles sociaux des sexes car étant la principale pourvoyeuse économique de sa famille et seule propriétaire de la maison où elle vit actuellement avec son conjoint.

Mais si O. Seck a préféré les études pour ses enfants, d'autres, surtout les pionnières dans cette activité dont la plupart est analphabète, ont associé, très tôt, leurs enfants, filles et fils, à leurs activités. Par exemple, en voyageant avec eux jusqu'à ce qu'ils puissent se mettre à leur compte ou prendre la succession. D'ailleurs, les « Femmes d'affaires » les plus jeunes, ayant la trentaine, sont, généralement, filles de « Femmes d'affaires » ou de « Saisonnières ».

C'est le cas de Rokhaya (34 ans), commerçante au marché des HLM de Dakar, qui a deux magasins. L'un est, à la fois, un lieu de vente de tissus et d'accessoires de mode féminine et un atelier confection de vêtements, des tenues traditionnelles, s'adressant essentiellement aux classes moyennes et les plus favorisées. Et, l'autre vend des meubles et des bibelots importés d'Europe, surtout d'Italie. D'aide commerçante pour sa mère, elle est devenue une véritable chef d'entreprise ayant, sous ses ordres, plusieurs employés, hommes et femmes.

L'autre acteur de cette catégorie dont le parcours sera retracé ici est un homme, il s'agit de A. Diop.

A. Diop, 47 ans, Dakar

Il a débuté ses voyages à Barcelone avant de se lancer dans l'importation de produits asiatiques et espagnols. C'est lors d'un de nos séjours à Barcelone qu'un migrant commerçant sénégalais, nous a parlé de lui et donné ses coordonnées à Dakar. À propos des activités de cet homme d'affaire, il disait :

« C'est un grand commerçant au marché Grand-Yoff, il a un grand magasin (...). Il voyage tout le temps, il va en Chine, à Taïwan, je crois qu'il va aussi aux Etats-Unis (...) Il bouge tout le temps (...) Il vient ici aussi, d'ailleurs, il a habité quelque temps avec nous (...) À ma connaissance, il voyage uniquement pour acheter de la marchandise et non pour en vendre comme la femme qui vient de sortir du magasin » (S. Faye, 40 ans, 2004).

C'est grâce à ce migrant installé que nous avons pu rencontrer et surtout mener un entretien avec A. Diop en août 2004 à Dakar dans son magasin, au marché de Grand Yoff.

A. Diop est commerçant depuis plus de 20 ans à Dakar, mais n'a commencé les circulations qu'à partir du milieu et surtout la fin des années 90. En effet, après avoir quitté les champs d'arachide et son village, comme beaucoup de ses compères mourides, il s'est installé à Diourbel, chef-lieu de la région du même nom et fief du Mouridisme, pour se reconvertir dans le commerce à l'âge de 19 ans. Il est passé par différentes phases et a vendu différents produits avant d'aller à Dakar, rejoindre un de ses oncles. C'est, précisément, vers ses 25 ans qu'il est monté à Dakar où il a débuté comme commis dans le magasin de cet oncle. Au fil du temps, il s'est lancé dans la vente à la sauvette dans un marché de Pikine, dans la banlieue dakaroise, avant d'ouvrir une échoppe de vente de produits cosmétiques au marché de Grand-Yoff.

C'est au milieu des années 90 qu'il commença à se rendre à Barcelone durant la période estivale pour commercialiser des produits sénégalais et à la fin de la saison, il achetait des produits cosmétiques revendus dans son magasin à Dakar. Et au fil des années, il parvient à l'agrandir.

Mais, en 2000, il décida, à la fin de son séjour estival, de rester à Barcelone parce qu'ayant eu échos d'éventuelles mesures de régularisation. Ce sont les nombreuses difficultés rencontrées pour obtenir un visa qui l'avaient poussé à rester. Pendant les mois passés dans cette ville, il vivait avec son frère et S. Faye, le migrant qui nous avait donné ses coordonnées. Il resta donc à Barcelone entre 2000 et fin 2001 et a pu obtenir un permis de séjour. Pendant cette période restée à Barcelone, il achetait des marchandises à Madrid pour les revendre dans différentes villes de la Catalogne. Il était commerçant itinérant, bien qu'il fût, à l'époque, sans-papiers.

Ainsi, si O. Seck dépend des visas pour entrer en Europe, A. Diop, lui, a pu trouver un permis de séjour, en tant qu'entrepreneur, en Espagne lors des régularisations de 2001. Et jusqu'au moment où nous l'avons rencontré, il parvenait à le renouveler.

Après avoir obtenu son permis de séjour, il retourna au Sénégal pour développer ses activités. Mais durant son absence, les membres de sa famille, à qui il avait laissé le magasin, avaient détourné l'argent. Il décida alors, non seulement, de changer de commerce et de types de produits vendus, mais aussi, de recruter un professionnel qui s'occupe de sa comptabilité. C'est ainsi que, grâce à ses économies faites en Espagne, de la vente de son ancien commerce et d'une partie de son bétail, qu'il a pu entamer l'importation de produits électroménagers, achetés essentiellement en Espagne, chez des fournisseurs avec qui il avait établi des liens pendant son séjour prolongé dans ce pays.

Au fil des années, son commerce se développa et il diversifia, non seulement, ses produits, mais aussi, les pays de circulation. Ainsi, sans totalement abandonner le marché espagnol, il s'orienta progressivement vers le marché asiatique. Il importe de l'électroménager, congélateurs,

réfrigérateurs, par exemple, du matériel Hi-fi, des téléviseurs, magnétoscopes, lecteurs de DVD, appareils de téléphones portables et fixes, etc.

L'importance de son activité lui a permis d'embaucher une comptable qui n'a aucun lien de parenté avec lui et qui fait aussi office, à la fois, de secrétaire, s'occupant des envois de fax pour les commandes, par exemple, et de caissière car seule habilitée à encaisser de l'argent. Mais comme tous les commerçants au Sénégal, la plupart de ses vendeurs sont des membres de sa famille, petits frères et neveux.

Mais nous n'avons pas pu avoir, dans les détails, des informations sur la façon dont les liens ont été établis avec les fournisseurs, sur le chiffre d'affaires de son magasin, sur ses voyages, etc., parce que, selon ses dires, « *il faut beaucoup de discrétion pour réussir dans le business et garder pour soi ses stratégies commerciales et ses meilleurs fournisseurs* ». (Journal de terrain, Dakar, 2004).

Contrairement à O. Seck, A. Diop, comme la plupart des circulants commerçants, s'est beaucoup appuyé sur ses réseaux familiaux mais aussi mourides, pour mener ses activités transnationales. Car si aux États-Unis et en Espagne, ce sont des membres de sa famille qui l'hébergent lors de ses séjours et qui l'ont aidé, au début de son activité, à établir des contacts avec les fournisseurs. En Asie, ce sont essentiellement ses « *frères mourides* », comme il dit, qui l'ont aidé en l'hébergeant et en le mettant en contact avec des guides professionnels qui connaissent bien ce marché. Mais, pour mieux s'autonomiser et être capable de négocier avec ses fournisseurs, lui qui n'a jamais été à l'école, a développé des compétences linguistiques pour parvenir à se débrouiller en espagnol et en anglais pour mener ses activités. La diversification de ses pays d'approvisionnement montre aussi son savoir-entreprendre et savoir profiter des différentiels de prix. De même, il est entré dans l'ère des NTIC pour passer des commandes, mais aussi, pour effectuer d'autres échanges avec ses fournisseurs.

En somme, les activités de ces deux acteurs montrent une différence de temporalités, de rythmes et d'échelles spatiales de leurs mobilités par rapport à celles des catégories précédentes. Aussi, c'est dans cette catégorie que l'on retrouve ceux qui connaissent une réussite économique et sociale évidente.

En plus de ces différentes catégories de « Circulants commerçants », composés d'« Installés itinérants » et de commerçants qui ont jamais, ou pas réellement vécu en migration, même si

certaines disposent d'un permis de séjour, d'autres sont constitués d'anciens migrants repartis s'installer au Sénégal. C'est celle des « Migrants de « retour » ».

Les « Migrants de "retour" » et commerçants internationaux

L'étude de cette catégorie nous permet, d'une part, de nous intéresser à la redéfinition des formes de retour au pays d'origine ainsi qu'à la diversité des domaines de réinsertion professionnelle de ces anciens migrants. Et, d'autre part, de montrer que, même si les difficultés de réinsertion socio-économiques dans le pays d'origine sont souvent présentées comme une des raisons expliquant ces va-et-vient, leurs cas révèlent que ces circulations correspondent davantage à un projet professionnel, élaboré au fil des années vécues en migration ou, même, avant de migrer, qu'à une simple adaptation à des contraintes extérieures. Ainsi, pour certains, il s'agit d'une redéfinition de leur projet migratoire initial alors que, pour d'autres, c'est l'aboutissement du projet de départ.

Il nous semble important de revenir brièvement sur la question du retour des migrants dans leur pays d'origine, et surtout de la diversité de ses formes d'expressions. En effet, les migrations d'hier comme celles d'aujourd'hui s'accompagnent d'un mythe du retour définitif qui traverse les générations. Mais tout le monde s'accorde pour dire que le retour se transforme en va-et-vient de types, formes et directions multiples.

Cette question du retour des migrants et de leur réinsertion économique dans leur pays d'origine a intéressé certains chercheurs. En ce qui concerne les migrants sénégalais, l'essentiel des études sur cette question sont celles P.D. Fall (1998), S. Fall (2002), O. Schmidt (1995), Marfaing (2003) qui, d'une manière générale, montrent que, malgré leur volonté, peu sont ceux qui rentrent définitivement chez eux. Malgré leur intérêt, certains de ces travaux se limitent, généralement, soit à un simple constat, soit à faire état des difficultés socioéconomiques qui entravent la réalisation d'un retour. Alors que d'autres s'intéressent à leurs créneaux locaux de réinsertion économique, ou à des situations de réémigration Tall (2000), ou encore aux « handicaps » socioéconomiques inhérents à la société sénégalaise et qui rendent difficiles cette réinsertion et/ou pas n'incitent pas au retour Marfaing (2003).

Peu sont, donc, les travaux qui s'intéressent à ceux qui, une fois réinstallés chez eux, se lancent dans l'entrepreneuriat international. Pourtant, chez beaucoup de migrants sénégalais, le retour est souvent envisagé en termes de circulations commerciales, érigées en modèle.

Nous porterons, donc, notre attention aux « Migrants de « retour » » qui se sont réinsérés dans le commerce international. Bien que nous mettions entre guillemets le mot retour, pour dire qu'il ne s'agit pas d'une sédentarisation, une fois réinstallés au pays, ces acteurs se considèrent comme étant rentrés au Sénégal, qui devient leur lieu de résidence et à partir d'où ils partent pour mener leurs périples commerciaux. Si certains parmi eux, une minorité, ont rendu leur permis de séjour avant de rentrer pour récupérer leurs cotisations sociales, d'autres sont repartis avec un permis de séjour encore valable et de longue durée, comme la carte de 10ans, par exemple, voire après avoir acquis la nationalité de leur ancien pays d'installation. Ainsi, si très souvent dans la plupart des études, le pays d'installation est considéré comme le lieu à partir d'où les acteurs mènent des va-et-vient multiples, les situations que nous avons observées sur le terrain révèlent l'existence d'autres configurations.

Le cas de ceux qui ont gardé leur titre de séjour, et qui sont nombreux, montre qu'à défaut de figurer dans les statistiques de l'OMI¹¹² et de celles des pays d'installation en question, le retour se matérialise, au moins, dans les faits et de façon physique. Ce parce qu'ils « *préfèrent organiser leur retour en marge des circuits institutionnels* » (Robin (1996a : 254) pour conserver leur liberté de circulation et éviter d'être obligés de passer par le visa d'entrée. Qu'ils aient gardé, ou rendu, leur permis séjour, ou acquis la nationalité ou encore fussent dans une situation irrégulière, ces acteurs ne rentrent pas dans la définition du retour selon laquelle « *on ne peut parler de retour que quand le migrant est rentré depuis plusieurs mois, au moins 6, et qu'il n'a pas l'intention de repartir* » (Marfaing, 2003, 145).

En somme, à côté des anciens migrants qui s'insèrent dans les activités locales ou qui rencontrent beaucoup de difficultés pour se réinsérer dans leur pays d'origine, il y en a d'autres qui se sont lancés dans l'entrepreneuriat international. C'est sur cette dernière catégorie que porte notre attention ici. Cette catégorie est essentiellement composée d'hommes, dont la majorité a vécu, au moins, 10 ans en migration avant de décider de rentrer au Sénégal.

Des travaux de Tall (2002) et Marfaing (2003) ont mentionné brièvement l'existence de cette catégorie. Mais ces auteurs considèrent que sa part, dans le commerce international sénégalais, reste insignifiante. D'ailleurs, Tall parle de quelques « *succès stories* » pour

¹¹²Office des Migrations Internationales (OMI).

montrer le caractère marginal de cette catégorie. Même si nous reconnaissons que l'entrepreneuriat transnational n'est pas le domaine d'insertion de la majorité des « Migrants de « retour » », nous pensons que cette situation n'est pas aussi si marginale que le disent ces auteurs. Mais, au-delà de leur nombre, c'est davantage la redéfinition de leur projet, en passant de la migration d'installation à la circulation commerciale, non pas à partir des pays du Nord, mais plutôt à partir du Sénégal, qui nous intéresse ici.

Les cas que nous présenterons ici sont ceux d'acteurs qui, à un moment ou un autre, avant leur « retour » au Sénégal ont résidé en France ou en Espagne. Mais, pour certains, l'Espagne n'a été qu'un premier pays de migration avant qu'ils continuent leur route vers l'Italie. Si certains d'entre eux s'approvisionnent en Europe, dans leur ancien pays ou ville de migration, d'autres ont fait le choix d'importer des produits asiatiques. Ce sont, généralement, les premiers qui ont gardé leur titre de séjour européen, alors que les seconds l'ont rendu pour récupérer leurs cotisations sociales afin de constituer un fonds de départ.

Mais pour les uns comme pour les autres, chaque pays, ou, même, chaque continent, d'approvisionnement correspond à des produits spécifiques. Par exemple, ceux qui s'approvisionnent en Europe, essentiellement dans le Sud de la France et en Italie, commercialisent des pièces détachées de voitures, motos et scooters ou des meubles d'occasion, des ceintures, à moindre envergure, des produits de contrefaçon, etc. Alors que ceux qui vont en Asie, importent de l'habillement, essentiellement jeans, baskets, tee-shirt, sweat, de marques de sport, des produits électroniques et électroménagers, du matériel Hi-fi, etc. Si certains commerçants de la deuxième sous-catégorie commercialisent les produits importés, à la fois, en gros et en détail, ceux de la première les distribuent essentiellement en détail. Les enquêtés, s'approvisionnant en Asie, disposent d'un ou de plusieurs souks dans un centre commercial des marchés de Dakar, tel que Sandaga. Alors que les autres, en fonction des produits qu'ils importent, sont dans différents espaces marchands de la capitale sénégalaise.

Les acteurs de cette catégorie, dont les parcours seront retracés ici, sont Malé S. (33 ans), T.TH, la soixantaine, et Chérif N. (44 ans). Chacun représente un profil type du « Migrant de « retour » ». Car, si T.TH. est reparti avec la nationalité française, Malé S. a été sans-papiers pendant toute la durée de sa migration alors que Chérif N. a rendu son permis de séjour pour récupérer ses cotisations sociales. Si T.TH. a été commerçant pendant toute sa migration,

Malé S. et Chérif N. ont été, tour à tour, commerçant et travailleur salarié. En outre, si Malé S. et T.TH ont gardé des liens commerciaux avec leur ancien pays de migration, ce n'est pas le cas de Chérif N. qui, bien qu'il y ait maintenu des liens forts avec ses réseaux en Italie et en Espagne, s'approvisionne en Asie.

Cependant, pour les uns comme pour les autres, c'est pendant leur vie dans ces pays qu'ils ont préparé leur reconversion. Par exemple, en s'informant sur les opportunités commerciales et en établissant des contacts, voire en exécutant la première phase, comme réunir de la marchandise, par exemple.

Malé S., 33 ans

Mécanicien de formation, un métier que son père lui a appris, il tenait, avant de migrer, un magasin de vente de pièces détachées aux Parcelles Assainies¹¹³ dans le garage familial. Mais, comme presque tous les jeunes sénégalais et issus d'une famille et d'un village qui comptent de nombreux migrants, il décida de partir, en espérant « *gagner plus et réaliser plus vite et plus facilement* », selon ses mots, ses projets. Et c'est en 2001 qu'il trouva un visa touristique pour l'Espagne, en abandonnant son emploi. À ce propos, il disait : « *Ici on pense toujours que c'est mieux là-bas, que les choses sont faciles là-bas, on y ramasse de l'argent quoi, ce qui est faux (...) Je pensais que j'allais gagner plus vite de l'argent (...) Ce qui est loin d'être le cas (...) Pourtant j'avais déjà un travail et une maison, mais je pensais que c'était plus facile là-bas (...)* » (2004).

C'est à Valence qu'il entama son séjour où il resta, chez un ami, près d'un mois avant de rejoindre un autre proche à Terrassa, à côté de Barcelone. Arrivé en Catalogne, il travailla, d'abord, comme ouvrier agricole et, ensuite, comme commerçant ambulant. Mais quelques mois après son arrivée dans cette ville, il décida de partir en Italie, et précisément en Lombardie, pour y rejoindre un de ses frères, avec l'espoir de pouvoir se régulariser et d'y trouver de meilleures opportunités de travail. Quelque temps après son arrivée, il trouva un emploi dans une usine mais avec des papiers qu'un Burkinabé lui avait loués. En même temps que son emploi salarié, il faisait du commerce, surtout les dimanches, avec son frère qui, lui aussi, cumulait deux activités, comme beaucoup de migrants sénégalais résidant en Europe du Sud. Comme il travaillait avec les papiers de quelqu'un d'autre, il n'a pas pu obtenir un contrat à son nom pour pouvoir se régulariser.

¹¹³Un quartier de la banlieue populaire dakaroise.

Il est resté près de deux ans en Italie avant de décider de retourner vivre au Sénégal et se lancer dans l'importation, d'Italie, des motos et scooters d'occasion. Un domaine qu'il connaît déjà bien. C'est ainsi qu'il commença à nouer des contacts avec des fournisseurs, à faire le tour des casses pour acheter ces produits. C'est grâce aux économies faites durant ces quelques mois de migration, 2 ans environs, et d'une somme d'argent qu'il avait gardé, dit-il, qu'il a pu acheter les premières marchandises envoyées à Dakar. Trois mois après les avoir envoyées, il décida de retourner au Sénégal. Les scooters et motos d'occasion sont revendus au Sénégal soit comme tels, soit en pièces détachées. Et après avoir écoulé, dans son magasin, les produits envoyés, il entama les démarches pour réunir les papiers nécessaires afin d'obtenir un visa d'affaires pour retourner acheter de la marchandise en Italie. Et c'est après plusieurs mois de « galère », pour reprendre ses propos, qu'il parvint à obtenir ce visa. (**Extrait de journal de terrain, Dakar, 2004**).

À son retour, Malé est resté dans le domaine où il travaillait avant de migrer mais en développant son activité et en variant la gamme des produits proposés à ses clients, professionnels et particuliers. Ainsi, à défaut de gagner plus d'argent et de connaître la réussite socioéconomique escomptée, son séjour lui a, néanmoins, permis de développer son activité et de nouer des partenariats avec des fournisseurs.

Le cas de Malé confirme l'idée selon laquelle aujourd'hui, ceux ne sont pas les plus pauvres qui partent. Moins que la pauvreté extrême, que l'on brandit souvent pour justifier les départs et le désir de partir des jeunes du Sud vers le Nord, c'est plus l'illusion d'un eldorado, où l'argent se gagne facilement et où tout est possible, qui avait davantage motivé Malé. Ce, d'autant plus que la migration est une activité très répandue dans son entourage.

Mais si nombreux sont ceux qui vendent leurs commerces et autres biens et utilisent toutes leurs économies pour partir, Malé avait préféré laisser son commerce à ses frères, pour dit-il, « *laisser à sa femme et son fils une source de revenus en attendant qu'il commence à gagner de l'argent en migration* » (2004). Ainsi, le fait d'être marié et d'avoir un enfant lui a permis d'avoir une soupape de sécurité et des revenus sur place, au moment de son retour au Sénégal.

À côté de Malé, il y a aussi T.TH., qui, lui aussi, importe des pièces détachées, mais de voitures.

T.TH., la soixantaine, Toulouse

Il était forain à Toulouse, où il est arrivé à la fin des années 70 après avoir passé quelques années en Allemagne. À l'instar de la plupart des forains sénégalais de Toulouse, il pratiquait

une « *migration par intermittence* » qui l'amenait à repartir au Sénégal chaque année au début de l'hiver. Polygame, il a deux femmes, une à Toulouse et une autre au Sénégal, donc deux foyers situés sur deux territoires. À l'époque, durant les mois qu'il passait au Sénégal, c'est sa seconde épouse, dont le parcours et les activités seront analysés dans le chapitre IX, qui s'occupait de leur commerce. À son retour, il sillonnait avec elle les marchés de Toulouse et de la région pour commercialiser du bazar. Et comme nous le verrons dans le chapitre IX, sa « *migration par intermittence* » a eu un impact sur le parcours et la carrière de sa femme qui réside à Toulouse.

C'est en 2004 qu'il décida de retourner vivre au Sénégal, laissant à Toulouse sa deuxième femme et leurs trois enfants. Et c'est à partir du Sénégal qu'il s'est lancé dans l'importation de pièces détachées de véhicules, qu'il achète dans des casses et autres lieux de vente de ces produits. Ces casses, où il s'approvisionne, sont situées à Toulouse, dans sa région comme dans d'autres régions du Sud.

Retourné s'installer au Sénégal, c'est, désormais, dans le sens inverse que se produisent ses circulations entre Dakar et Toulouse où il revient pour des raisons familiales, mais aussi, pour sa nouvelle activité professionnelle. Il s'approvisionne en pièces détachées de véhicules particuliers, de transport en commun et de camions. Il achète, soit des pièces déjà « détachées », soit des voitures hors d'usage dont il se charge de démonter. Pour cela, il loue, généralement, les services de gitans ou migrants maghrébins qui s'y connaissent en mécanique.

Il revient à Toulouse, en moyenne tous les 4 mois, pour une durée variant entre 2 et 3 mois, le temps de réunir le maximum de pièces, et au meilleur prix, pour pouvoir remplir un conteneur de 20 ou 40 pieds. T. TH., comme d'autres Sénégalais anciens migrants, toujours en migration ou qui ne l'ont jamais été, louent ou achètent le conteneur à la société Transport Maritime Terrestre (TMT), qui, ensuite, les achemine à Sète ou Marseille d'où ils partent pour le Sénégal. Pendant la durée de son séjour à Toulouse, il ne reprend pas le commerce forain, même si on peut le trouver le mercredi ou le dimanche sur le stand de sa femme.

Pendant son séjour, il fait le tour des casses quasiment tous les jours pour trouver les meilleurs produits, les plus rentables, mais aussi, qui correspondent à la demande du marché sénégalais. Et dans certaines de ces casses, il est en affaire avec les patrons avec qui il a noué une relation de confiance solide. Ce qui lui permet d'être prévenu de toutes les bonnes affaires, mais aussi, de pouvoir échelonner le paiement de certains produits, par exemple.

Au début, il revendait sa marchandise dans le garage de ses cousins mécaniciens, eux-mêmes importateurs de pièces détachées de véhicules d'occasion. Mais, aujourd'hui, il a ouvert un magasin dans une zone dakaroise considérée comme une plaque tournante du commerce des

pièces détachées au Sénégal. Car, c'est un des lieux qui concentrent le plus grand nombre d'ateliers de mécaniciens, de revendeurs et d'acheteurs de pièces détachées de la capitale sénégalaise. Un espace marchand idéal, donc, pour lui et pour ses activités. C'est lui-même, aidé par des membres de sa famille, qui se charge de leur commercialisation à son retour au pays. (Extrait journal de terrain, Toulouse, 2007).

Le choix de la ville de Toulouse et de ses environs pour acheter les pièces détachées s'explique, en grande partie, par la présence de sa deuxième épouse et les possibilités que cette situation lui offre. Car, comme le disait un forain sénégalais, à propos des activités de T.TH :

« Toulouse n'est pas la zone où l'on trouve forcément les meilleurs produits au meilleur prix (...) Pour ce business, on trouve les meilleures offres en Allemagne et en Belgique (...) Là-bas, les voitures hors d'usage et les pièces déjà démontées coûtent moins cher qu'ici (...) Mais en calculant le coût, s'il avait choisi ces pays, nourriture, frais de déplacement, hébergement, etc., Toulouse devient plus rentable (...) La collecte des pièces dure plusieurs mois et, en venant à Toulouse, il vit chez lui, avec ses enfants et de sa femme (...) Tous les jours, il prend sa voiture pour faire le tour des casses (...) Il réduit, ainsi, ses dépenses » (Atou, 38 ans, 2007).

Photos : Deux casses de la région Toulousaine.



Source : Coulibaly-Tandian, 2007.

Deux des casses toulousaines où s'approvisionne T. TH.

Pour T.TH., il s'agit là d'une redéfinition de son projet migratoire initial car, selon ses dires, son but était de venir en Europe, gagner de quoi vivre et nourrir sa famille et retourner définitivement au Sénégal. À défaut d'un retour définitif, ce qui n'est pas possible vu sa situation familiale, cette activité lui a permis de réussir sa reconversion au Sénégal, tout en gardant un pied à Toulouse. En outre, bien que ses circulations aient changé de destination, il est toujours dans la logique de la double implantation.

La réussite de son activité est, au moins en partie, favorisée par une demande importante en pièces détachées d'occasion au cours de ces dernières années au Sénégal. En effet, depuis la mise en place, à partir de 2000, des mesures politiques visant à interdire l'importation de toute voiture particulière vieille de plus de 5 ans et de 10 ans, pour les poids lourds et voitures de transports en commun, cette activité, qui marchait déjà bien au Sénégal, connaît un nouveau souffle. Car, ne pouvant plus acheter, à l'étranger, une voiture bon marché, ni une neuve, de nombreux Sénégalais, particuliers ou professionnels, ont besoin de ces pièces détachées.

Cette pratique du retour montre, encore une fois, que leur projet reste tourné vers le pays d'origine, lieu où la plupart d'entre eux, la grande majorité, envisagent leur réussite migratoire. Ce qui confirme l'idée que nous défendons ici et selon laquelle, les migrants partent pour mieux « rester » chez eux, nous y reviendrons.

D'autres acteurs qui n'ont jamais été des migrants, importent aussi ces pièces détachées de Toulouse. C'est le cas d'un des cousins de T.TH qui vient régulièrement dans cette ville pour s'y approvisionner.

Cependant, si certains « Migrants de « retour » » mènent leurs activités entre le Sénégal et leurs anciens pays et ville de migration, d'autres, en revanche, prennent d'autres directions. C'est le cas de Chérif N. que nous avons rencontré à Dakar.

Chérif N., 42 ans, Dakar

Originaire de la région centre, Kaolack, précisément, il était monté à Dakar, au début des années 80 pour y exercer le commerce à Sandaga. Et c'est grâce à l'argent réuni dans ce marché et à l'aide de son oncle et d'un de ses frères qu'il avait pu se payer le voyage pour se rendre en Espagne en 1992, précisément au début de l'été 92. Après avoir passé toute la période estivale dans les Îles Canaries avec un cousin pour commercialiser les produits qu'il avait emmenés du Sénégal, il est allé à Vic, à côté de Barcelone, pour rejoindre un proche. À son arrivée, il travailla, tour à tour, comme ouvrier saisonnier dans les exploitations agricoles de la région et

comme vendeur à la sauvette. C'est au bout de plusieurs mois qu'il quitta l'Espagne pour aller s'installer en Italie où il a habité, tour à tour, à Naples, Turin, Venise et Bergamo.

Il explique ses multiples changements de lieu de résidence par sa volonté de saisir toutes les opportunités et par la présence des membres de sa famille et/ou ressortissants de son village d'origine. Arrivé en Italie, il exerça le commerce ambulants, travailla comme ouvrier agricole et dans une usine qui fabrique des vis. Et c'est grâce à ce dernier emploi qu'il a pu obtenir un permis de séjour. Il restera 4 ans dans cette usine avant d'aller travailler comme chauffeur dans une autre entreprise, après avoir passé son permis. Parce que ce nouvel emploi lui permettait de « *gagner plus d'argent* », selon ses dires. Et tous les deux ans, environ, il retournait au Sénégal pour y passer les vacances, mais aussi, pour « *mettre doucement en place* », selon ses propos, son projet de réinstaller là-bas, d'abord, en achetant un souk bien placé dans un centre commercial de Sandaga.

C'est après avoir entièrement payé le souk et fini de construire sa maison qu'il est rentré, en 2002, au Sénégal. Mais avant, il avait rendu son permis de séjour pour récupérer ses cotisations sociales. Avec ses économies et l'argent récupéré, il entama, plus d'un an après son retour au Sénégal, ses voyages en Asie. Lors de son premier voyage, c'est avec l'aide d'un guide sénégalais installé là-bas, qu'il a fait ses premiers pas dans le marché chinois. Mais, au fil des voyages, il constitua son réseau de fournisseurs et se passa des services des guides quand il a commencé à maîtriser le circuit.

Il importe essentiellement de l'habillement, des jeans, baskets, tee-shirts, sweats, etc., de marque sportive. Au début, la marchandise qu'il importait était uniquement revendue dans son souk. Parce qu'il n'en achetait pas en quantité très importante. Mais, depuis peu, il a ouvert un deuxième souk dans le même centre commercial et qui est tenu par un de ses jeunes frères alors qu'un autre s'occupe de la première durant ses absences. Son activité commence à marcher, d'après ses dires, mais bien qu'il importe une quantité plus importante, elle n'excède pas quelques pieds loués dans un conteneur groupé. Au moment où nous l'avons rencontré, en Août 2004, une partie de sa marchandise est distribuée, en gros, auprès des revendeurs, surtout ambulants. Et, l'autre, la plus importante, en détail et dans ses deux souks.

Il voyage à un rythme relativement soutenu, en moyenne, une à deux fois, tous les deux mois. Cependant, la fréquence de ses voyages dépend davantage du rythme selon lequel il parvient à écouler toute sa marchandise. (Extrait du journal de terrain, Dakar, 2004).

Pour ce commerçant, la circulation commerciale est la réalisation d'un projet initial qui avait motivé sa migration. Car, bien avant de partir en migration, son projet professionnel était de

se lancer dans le commerce international. De ce fait, sa migration d'installation peut être considérée comme une étape qui lui a permis de constituer le pécule nécessaire à la circulation. La migration d'installation a été, donc, un tremplin.

Le choix de l'Asie montre ses compétences et sa volonté d'aller de plus en plus loin pour mieux faire ressource et s'inscrire dans un mouvement de plus en plus important aujourd'hui au Sénégal. Car nombreux sont, aujourd'hui, des entrepreneurs sénégalais qui importent des produits asiatiques.

Mais l'investissement du marché sénégalais par les Chinois, qui y sont de plus en plus nombreux, comme dans les autres pays africains, constitue une menace pour ces commerçants circulants. Car le dumping commercial, exercé par ces grossistes chinois, pousse de plus en plus de revendeurs à s'approvisionner chez eux. Ce qui fait de la concurrence aux commerçants sénégalais. D'où les nombreuses réactions d'hostilité envers ces Chinois, surtout au début de leur installation au Sénégal.

Ces trois « Migrants de « retour » » ont substitué l'acte circulatoire au retour définitif. Ainsi, le retour, entendu dans le sens de rentrer dans son pays d'origine sans l'intention de repartir, a changé de forme. Aussi, tous les trois travaillent en famille, ce qui montre le rôle non négligeable qu'elle joue dans ses activités circulatoires, ne serait-ce que pour tenir le commerce pendant les voyages du « Migrant de retour » ». Mais qu'elles s'effectuent en Europe, dans leurs anciens pays d'installation, ou en Asie ou dans d'autres territoires, leurs mobilités s'intègrent, d'une façon ou d'une autre, aux dispositifs migratoires sénégalais implantés dans ces endroits.

En conclusion, ces différentes catégories de « Circulants commerçants » ne sont pas des entités isolées les unes des autres. Car si chacune de ces figures existe indépendamment des autres, aucune n'est figée pour autant, de ce fait, chacune peut évoluer vers les autres. Par exemple, l'évolution de statut de « Saisonnier (ère) s » vers celui d'« Hommes et Femmes d'affaires » reflète la fluidité entre ces catégories. Et dans ce cas, il s'agit d'une promotion sociale et économique alors que l'inverse est une régression.

Les pratiques de la majorité d'entre eux, hormis ceux de la catégorie des « Installés itinérants », s'inscrivent dans une logique qui leur permet de profiter des différentiels de richesses entre le Nord et le Sud tout en évitant les déchirements de la migration

d'installation. Certains de ces entrepreneurs de l'entre-deux se jouent, donc, des lieux, et de leur différentiel de richesses, et surfent sur les tendances et les besoins du moment du marché sénégalais. Ils n'hésitent pas, de ce fait, à varier leurs marchandises pour répondre à un large éventail de clientèle et aussi à se redéployer sur d'autres espaces. Ainsi, les circulations commerciales constituent une alternative à l'installation et une stratégie de promotion socioéconomique. D'ailleurs, aujourd'hui, les circulations commerciales, entre le Sénégal et d'autres pays asiatiques, européens, du Golfe et/ou les Etats-Unis, sont considérées, dans ce pays et par certaines catégories de Sénégalais, comme le summum des pratiques de mobilité et de la réussite sociale et économique.

Cependant, il faut savoir, naturellement, que tout le monde n'arrive pas à s'inscrire dans ces pratiques. Car mener ces pratiques, surtout les activités transnationales, nécessite un réel savoir-circuler, des compétences relationnelles mais aussi des ressources financières nécessaires. De même, les acteurs, qui ont pu s'inscrire dans ces pratiques socio-spatiales et professionnelles, ne connaissent pas forcément une réussite économique. D'ailleurs notre propos porte davantage sur leurs capacités à renouveler leurs pratiques et à s'inscrire dans des configurations spatiales et/ou professionnelles complexes, témoignant de leurs compétences en matière de mobilité, quand ces pays du Nord les incitent à la sédentarité pour mieux les « intégrer », que sur leur niveau de réussite économique.

Par ailleurs, pour la plupart des femmes, commerçantes internationales, leurs activités circulatoires découlent d'un processus évolutif qui les a amenées à passer d'une économie solidaire domestique à une gestion plus ou moins professionnelle et à l'entrepreneuriat transnational, mais dont le niveau, les échelles spatiales et temporelles varient d'une catégorie à une autre et d'une femme à une autre. Et justement, il nous semble important de s'interroger ici sur les impacts des activités commerciales internationales, menées par ces femmes, sur les rapports de genre.

8.2.2.2. Les circulations commerciales féminines comme vecteur de bouleversement des hiérarchies statutaires

Certains travaux sur le genre en migration, comme ceux de Morokvasic (1996, 2003), Salaff (1999, cité par Schmoll (2005), soutiennent l'idée selon laquelle le type de mobilité choisi est déterminé par l'appartenance de genre. Bien que cela soit souvent le cas, le choix des circulations commerciales, à la place de la migration d'installation, peut aussi répondre à

plusieurs autres facteurs. Ce choix n'est pas toujours une conséquence des inégalités entre les catégories de sexe. Elles peuvent aussi découler de stratégies et d'un projet bien défini, professionnel et de vie. Car le commerce international est considéré comme permettant, non seulement, la réussite socioéconomique, mais aussi, d'éviter les difficultés de la migration d'installation et de l'éloignement qu'elle peut engendrer.

Mais, d'un autre côté, le choix des circulations peut se justifier par le fait qu'elles leur permettent de maintenir certaines de leurs responsabilités familiales, surtout pour celles qui voyagent pour de courtes durées, comme les « GP » et les « Femmes d'affaires », tout en exerçant une activité professionnelle. Autrement dit, elles leur permettent de profiter du différentiel de richesses entre le Nord et le Sud tout en évitant l'installation qui, en tant mère de famille et épouse, ne serait peut-être pas possible. Car, au Sénégal, les migrations individuelles féminines sont, généralement, le fait de célibataires, de divorcées ou de veuves et non de femmes mariées. Ainsi, en plus de la possibilité, d'une part, de partir, généralement, pour de courtes périodes ou une fois par an et, d'autre part, de rester, la plupart du temps, dans leur foyer afin d'assumer leur rôle d'épouse et de mère, le choix de cette forme de mobilité s'explique aussi par les opportunités matérielles qu'elles offrent. Des opportunités qui leur permettent d'avoir un rôle social de productrice de ressources matérielles, en plus de ceux de mère et d'épouse, donc de reproductrice.

En somme, majoritairement mariées et mères de famille, les circulations commerciales leur permettent de mener une activité professionnelle sur différents espaces territoriaux, tout en essayant d'assumer, du mieux que possible, leurs rôles familiaux traditionnels. Certes, certaines n'ont plus d'enfants en bas âge, bien qu'elles soient presque toutes mères de famille. Ce qui leur permet d'être plus libre de voyager. Cependant, pour certaines, comme les « GP », le fait d'avoir un enfant en bas âge peut être un avantage à certains moments. Car en voyageant avec leur plus jeune enfant, elles obtiennent plus de nombre de kilos, par exemple.

Mais au-delà des raisons familiales qui peuvent expliquer le choix des circulations commerciales à la place de l'installation, leur présence dans cette forme de mobilité spatiale témoigne aussi, voire davantage, des capacités, de certaines, à dépasser les assignations genrées pour faire ressource des frontières, comme les hommes. Ainsi, leurs pratiques et parcours témoignent, d'un côté, des « handicaps » liés à leur situation de genre et aux contraintes que leur imposent leurs rôles sociaux et, de l'autre, leurs créativité et dynamisme

(Coquery-Vidrovitch, 1995) qui leur permettent de dépasser ces obstacles pour faire face à la crise socioéconomique et/ou mener carrière dans des domaines naguère réservés aux hommes. Cela veut dire que les contraintes familiales ne les freinent pas toujours, de même qu'elles ne constituent pas toujours les premiers ni les seuls facteurs qui déterminent le choix de cette forme de mobilité spatiale. Car les motivations principales de ces femmes sont avant tout économiques.

Toutefois, en plus de leurs capacités à négocier l'ordre social établi, c'est la possibilité de pouvoir déléguer certains de leurs rôles sociaux d'épouse et de mère à d'autres femmes de leur famille et/ou à des domestiques qui leur permet de mener cette activité internationale. Ainsi, s'effectuant dans des territoires et domaines dominés par les hommes, leurs pratiques sont possibles grâce à leur savoir-négocier, mais aussi, à de multiples compromis avec leur famille et la société sénégalaise.

C'est la volonté, d'abord, de participer à, voire d'assumer seule, la survie financière de leur famille, et, ensuite, l'envie de réussite individuelle et familiale qui les a poussées à prendre la route. Et, ce nouveau rôle économique peut reléguer, en partie, au second plan certaines de leurs responsabilités familiales et faire oublier leurs absences répétées. Car, comme le disait A. Ciss, une « Femme d'affaires » et amie de O. Seck, « *cet argent [qu'elles ramènent] est indispensable à gestion de la famille* » (Dakar, 2005). Ce qui donne une certaine légitimité à leurs pratiques. Ce nouveau rôle économique, qu'elles jouent dans leur famille, ajouté aux compétences et expériences tirées des voyages, leur permettent, de façon différenciée, de déplacer, dans une certaine mesure, les frontières entre les rôles sociaux traditionnels du masculin et du féminin. Car, en s'absentant régulièrement de leur foyer et, surtout, en assumant, ne serait-ce qu'en partie, le rôle de pourvoyeur économique qui incombe traditionnellement à l'homme, certaines parmi elles bouleversent le système social sénégalais basé sur la différence des rôles et la hiérarchie des statuts (Lecarme-Frassy, 2000). Dès lors, grâce aux vertus émancipatrices de l'argent (Simmel, 1987) et à « *l'effritement des bases matérielles* » (Bop 1996 : 141) de la domination masculine, elles bousculent, dans une certaine limite, l'ordre social établi pour le remplacer par un ordre négocié. Ce qui favorise la restructuration et la redéfinition des rôles sociaux de sexe, au moins, au niveau individuel.

Mais malgré leur poids économique et leur nouveau rôle de productrice de ressources matérielles, le mari est une référence très souvent citée par ces femmes. En effet, pour la

plupart d'entre elles, l'appui et le consentement de leur conjoint les rassurent, les confortent et donnent une certaine légitimité à leurs activités, de ce fait, semblent être importants.

Aussi, leurs conjoints peuvent leur apporter de l'aide dans divers domaines de leurs activités, comme tenir leur comptabilité (Humarau, 1997), ce, d'autant plus que certaines sont analphabètes, travailler avec elles dans leur magasin, s'en occuper durant leur absence, leur aider financièrement au début de leurs activités, etc. Ainsi, généralement, ils occupent un rôle dans les activités de ces femmes. Et cette place donnée au conjoint montre l'importance, pour ces femmes, de mener de concert leur vie familiale et professionnelle et leur désir de ne pas faire passer la réussite économique avant celle conjugale et familiale. En effet, même si elles cherchent une autonomie financière et une réussite personnelle, elles ne sont pas, ou rarement, dans une logique de remise en cause complète et ouverte du modèle social de hiérarchie des statuts. Il ressort de leurs propos, davantage du compromis que la rupture, de la négociation plutôt que de la confrontation directe. De ce fait, même si elles sont conscientes de leur nouveau rôle et de ses effets sur les hiérarchies statutaires, elles affirment souvent ne pas chercher une égalité parfaite entre homme et femme et revendiquent, même, leurs rôles traditionnels de femme.

Mais, moins qu'une négation des bouleversements qu'engendrent les ressources de leurs activités, cela montre tout simplement que, pour ces femmes, comme pour d'autres rencontrées en migration, la réussite professionnelle et économique n'a de sens que si elle s'accompagne d'une réussite familiale et conjugale. De ce fait, même si elles reconnaissent leur poids économique, elles ne veulent pas pour autant que leur conjoint perde la face, ce qui justifie certains de leurs propos qui ne correspondent pas forcément à la réalité. En effet, même si les femmes affirment ne pas forcément un bouleversement total de l'ordre social traditionnel, nous avons, néanmoins noté que, souvent, entre le discours normatif tenu par celles-ci et les réalités observables, il existe un écart. Souvent, le culte du non-dit et des apparences, important dans la société sénégalaise, les pousse à se mettre en retrait publiquement, dans leurs discours, même si, en privé, ce sont « *elles qui tirent les ficelles* » pour reprendre, A. Ciss. Comme le montre d'ailleurs ce proverbe africain qui dit : « *Ce que les barbes disent le jour, ce sont les nattes qui l'ont soufflé le soir* ». Ce, d'autant plus que, dans les cas qui nous intéressent ici, les nattes jouent un rôle économique important dans leur famille. Dès lors, comprendre les formes de redéfinition et de restructuration des rapports de genre, à l'œuvre dans les parcours de ces femmes, nécessite une rupture épistémologique avec

certaines théories féministes occidentales à prétention universaliste (Lecarme-Frassy, 2000) pour prendre en compte les réalités culturelles de la société d'origine.

En conclusion, nous pouvons considérer que les circulations commerciales agissent, à un degré variable, sur les rapports de genre et favorisent une redéfinition des rôles sociaux, mais, davantage, au niveau restreint de l'intimité familiale et à l'échelle individuelle. Cependant, ces circulations peuvent aussi agir sur les hiérarchies statutaires à l'échelle de la société tout entière et pas uniquement au sein des foyers. Ce d'autant plus que ces femmes commerçantes sont érigées en modèle de bravoure et de réussite socioéconomique féminine dans ce pays. Elles sont, en quelque sorte, considérées comme des amazones des temps modernes que toutes les autres femmes veulent imiter et qui forgent le respect des hommes.

En somme, en plus du gain économique, la mobilité et, surtout, les ressources, qui en découlent, leur confèrent une promotion sociale et économique ascendante, qui peut, en retour, agir sur les rapports de genre. Car, en s'inscrivant dans un processus négocié d'autonomisation et d'individuation, certaines de ces femmes, surtout les « Femmes d'affaires », font émerger de nouveaux modèles familiaux dans lesquels la frontière séparant les rôles du masculin et du féminin n'est plus aussi nette.

Toutefois, les situations de ces femmes, appartenant à des catégories différentes, sont loin d'être homogènes. Car, les effets de ces mobilités et leur niveau de réussite socioéconomique sont différents d'une catégorie à une autre et d'une femme à une autre. Par exemple, les « Femmes d'affaires », plus que les « Saisonnières » et les « GP », ont acquis un certain niveau d'autonomie financière leur permettant de plus se distancier (Guérin, 2003) des contraintes et obligations familiales traditionnelles.

Même si ces Sénégalaises, commerçantes circulantes, quelques caractéristiques similaires à celles des Maghrébines, étudiées par Manry ou Schmoll, elles se différencient d'elles dans divers domaines. Par exemple, les activités des Maghrébines se limitent au commerce à la valise, de même, elles se tiennent à distance de leurs compatriotes migrants « installés ». Ce qui n'est pas le cas des Sénégalaises dans la mesure où elles entretiennent différents types de liens avec les « Installés », hommes et femmes, qui constituent, généralement, un support nécessaire à leurs activités. Manry (2005a) soutient aussi que c'est la rupture familiale et/ou conjugale qui permet aux femmes algériennes de partir, seules, s'approvisionner en Turquie.

Ce qui n'est pas le cas, d'une manière générale, de Sénégalaises étudiées ici. Car, généralement, elles ne sont pas en rupture familiale et conjugale ni enfermées dans des solidarités féminines, comme le montre Schmoll (2005b) à propos des Tunisiennes. Cela veut dire que, contrairement à ces dernières, ces Sénégalaises ne voyagent pas forcément en groupe féminin pour se donner un gage de moralité aux yeux de ceux qui pourraient les considérer comme des « femmes faciles », parce que circulantes, et pour se protéger contre les « agressions » extérieures au groupe féminin.

Aussi, leurs entreprises restent individuelles mais sont motivées par des raisons, à la fois, individuelles et familiales.

En outre, même si les modes d'organisation et types d'activités de certaines de ces femmes, comme les « GP », par exemple, peuvent être considérés comme étant liés à leur appartenance de genre, cela n'est pas forcément le cas d'autres, notamment les « Saisonnières » et « Femmes d'affaires ». Car celles-ci circulent et font usages des espaces, souvent, de la même manière que leurs homologues masculins. En effet, contrairement aux Tunisiennes ou Algériennes, par exemple, ces Sénégalaises n'investissent pas l'espace en fonction de la présence, ou de l'absence, des hommes et/ou de leurs compatriotes migrants installés, qu'elles chercheraient à éviter.

Cependant, ces Sénégalaises peuvent se différencier des hommes, appartenant aux mêmes catégories qu'elles, dans leurs comportements et façons de circuler. Car, sur les routes et, surtout, dans les échanges, elles révèlent un « art de faire » (De Certeau, 1990) qui consiste à mobiliser toute une rhétorique et toutes les facettes de leurs identités sociales féminines (Lecarme-Frassy, 2000) pour favoriser leur traversée des frontières physiques et symboliques, pour obtenir une place dans les avions, passer la douane, se faire héberger, exposer leurs produits dans les magasins des migrants installés, négocier des produits au meilleur prix, réceptionner des colis, trouver des guides et interprètes, etc. Comme l'ont clairement dit certaines, elles jouent souvent sur la supposée « faiblesse » du sexe féminin pour négocier des faveurs auprès des hommes, surtout sénégalais, qu'elles rencontrent sur les routes ou sur les places marchandes.

Pour ces « Circulants commerçants » comme pour la plupart des « Installés » rencontrés, le pays d'origine est le lieu vers où est tourné leur projet migratoire. C'est ce que nous essayerons de démontrer et d'analyser dans la partie suivante.

8.2.2.3. Tous les chemins mènent au Sénégal

Les situations décrites et analysées, jusqu'ici, montrent que la pratique de l'entre-deux n'est pas uniquement le fait de « fourmis » circulant constamment. Elle peut aussi être le fait de migrants installés, souvent considérés, à tort, comme étant sédentaires. En effet, non seulement, l'installation n'est jamais définitive, même si le retour définitif peut ne pas se réaliser, mais aussi, les acteurs témoignent, dans leurs pratiques et parcours, d'une tension permanente entre mobilité et installation. Mieux, chez certains, circulation et installation sont deux éléments d'un même processus qui peuvent se succéder et/ou se combiner, avec une tendance plus forte vers la circulation. Ainsi, pour les uns comme pour les autres, la « *Migralité* » devient un mode de vie et de travail. Ce qui révèle leurs capacités à s'inscrire, avec une profondeur variable, dans différents territoires, pratiques spatiales et univers de normes. Cette logique de l'entre-deux, de la double implantation, des circulations ne nécessitant pas une installation, pour les autres, montre la place du pays d'origine, qui reste la référence principale vers où les projets sont tournés et où la réussite est envisagée.

Cette posture façonne, en quelque sorte, leurs comportements, pratiques sociales, spatiales et professionnelles dans ces territoires d'installation, de transit et/ou de circulation. Mais elle n'engendre pas forcément un repli, comme nous l'avons déjà dit. Elle révèle, tout simplement, leurs appartenances multiples attestant de leurs capacités à être à la fois d'ici et de là-bas.

Cette place importante du pays d'origine se traduit, donc, dans les façons de circuler et de s'installer, dans les réalisations matérielles personnelles et/ou communautaires, les liens forts et de nature variée entretenus avec les zones d'origine et ceux qui sont restés là-bas, les retours fréquents, etc. En effet, cette place importante du Sénégal, en général, et de leurs lieux d'origine, en particulier, dans leurs projets et parcours témoigne de l'idée selon laquelle ces gens partent pour mieux « rester », ou mieux vivre, chez eux. Une situation et un état d'esprit qui apparaissent constamment dans leurs discours dans lesquels certains reprennent des dictons populaires tels que « *la réussite n'a de sens que là où on est connu* », ou « *si tu réussis, fais le auprès des tiens* », nous disait Serigne T. (Toulouse, 2006). Cela montre que, pour la plupart d'entre eux, s'installer, même avec femme et enfants, dans un pays autre, y mener une activité indépendante ou salariée, même à long terme, s'inscrire dans son tissu social, économique et urbain, ou rural, ne les empêchent pas de concevoir leur réussite socioéconomique migratoire dans leur lieu d'origine.

De ce fait, malgré des facteurs et signes d'installation durable, voire définitive, nous y reviendrons, certains réinvestissent une part importante de leurs revenus dans divers domaines au Sénégal. Généralement, c'est dans la pierre et/ou dans une autre activité rémunératrice qu'ils investissent afin de préparer leur retour, qui peut ne pas subvenir ou tardivement. Mais, comme nous l'avons déjà montré, ce retour davantage envisagé dans les circulations commerciales qui leur permettent de continuer à profiter des ressources qu'offre le Nord mais tout en résidant au Sénégal. Cette situation, consistant à concevoir et envisager la réussite au Sénégal, vers où leur projet est tourné, s'exprime clairement dans ces propos de L.N. (47 ans) quand il dit « *c'est dans la façon d'organiser sa vie ici que l'on reconnaît celui qui peut réussir là-bas* » (2003).

Les propos de cet enquêté sous-entendent que c'est en économisant le maximum et vivant avec le strict minimum ici que l'on peut investir là-bas. D'où le choix de certains de vivre dans la précarité en migration pour pouvoir construire une belle maison là-bas, d'investir dans d'autres secteurs économiques, mettre leur famille dans des conditions matérielles moins difficiles, voire confortables, assurer un certain train de vie lors de leur séjour au pays, etc. De ce fait, sur des territoires et à des moments différents, ils occupent des statuts opposés. Une situation qui peut se résumer en cette formule, « *Petits ici, notables là-bas* », pour reprendre Lamia Missaoui (1995). Et, pour certains d'entre eux, c'est plus important d'être « notables » là-bas qu'ici. C'est ce que semble dire ce migrant disait :

« C'est là-bas que nous habitons, c'est là-bas que nous sommes attendus, c'est là-bas que nous devons montrer pourquoi nous sommes partis loin des nôtres (...) À mon avis, cela doit se traduire là-bas (...) Oui, oui, je pense que toute la galère que nous vivons ici doit se traduire là-bas, dans la vie de nos parents, de nos femmes, de nos enfants (...) Moi, c'est mon point de vue, d'autres peuvent préférer avoir tout ici et rien là-bas (...) Je préfère manger des pâtes ici et du gigot d'agneau là-bas » (Latyr, 39 ans, 2006).

Cette situation a des impacts divers sur le pays et les régions d'origine car leurs réalisations confortent l'idée de nombreux jeunes selon laquelle la migration apporte forcément la réussite socioéconomique. Autrement dit, les impacts socioéconomiques de ces mobilités sur les acteurs et leur entourage resté au pays participent et entretient cet imaginaire du « partir » qui touche la quasi-totalité des couches sociales. Ainsi, les impacts ne se font pas uniquement ressentir chez les proches des acteurs en mobilité, mais sur l'ensemble de la société

sénégalaise. En effet, à travers des réalisations pour eux, pour leur famille et/ou pour leurs « communauté » et localité d'origine, les acteurs en mobilité renforcent le désir de partir des jeunes, aussi bien en ville que dans les zones rurales. Par exemple, en zone rurale, de nombreux projets communautaires, destinés à l'amélioration des conditions de vie de leurs proches et à favoriser le développement de ces localités, ont été mis en œuvre. Généralement, il s'agit soit de micro-projets à l'initiative des associations de migrants, des projets en apparence modestes mais jouant un rôle important dans la vie quotidienne des habitants, soit de projets de co-développement de plus grande ampleur, en collaboration avec des ONG ou les autorités des villes ou pays d'installation Tandian (2003), Quiminal (1991), Sow (2005).

En effet, plus que les autres migrants sénégalais, ce sont les ressortissants de la Vallée du Fleuve Sénégal qui se sont le plus illustrés dans ce domaine, ou du moins, leurs actions sont les plus connues. Mais ils ne sont pas les seuls, d'autres populations sénégalaises, originaires d'autres régions, montent aussi des projets, seuls ou en partenariat avec des associations, des ONG ou des autorités de leurs pays, régions, ou villes d'installation, pour tenter d'aider collectivement ceux qui sont restés dans leurs villages. C'est le cas, par exemple, de l'association des ressortissants du Fouladou¹¹⁴, qui sont installés à Grannollers, une ville située à quelques kilomètres de Barcelone. Grâce à leurs cotisations annuelles ils ont pu, entre autres, monter un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) qui a ouvert, à Kolda¹¹⁵, un magasin de vente de matériels de construction dans le bâtiment. Les bénéficiaires de ce GIE sont à usage communautaire. Selon un jeune instituteur ayant déserté l'école de son village pour la migration à Grannollers :

« Comme les migrants investissent beaucoup dans le bâtiment, nous avons ouvert un magasin qui vend tout le matériel et les produits nécessaires à la construction (...) Chaque membre de l'association qui construit dans la région est obligé de s'approvisionner là-bas et avec les bénéficiaires, nous aidons ceux qui sont restés, dans divers domaines (...) Nous distribuons, chaque mois, du riz, du lait, du savon, de l'huile, d'autres denrées de premières nécessités à plusieurs familles et surtout à celles qui n'ont aucun membre qui est parti (...) Nous achetons aussi des médicaments pour des malades (...) » (Seydi, 34 ans, 2004).

¹¹⁴Une région située au Sud du Sénégal et habitée majoritairement par des Peuls qui constituent une communauté importante à Granollers.

¹¹⁵La capitale régionale du Fouladou.

En plus de ce GIE, les autorités catalanes locales, par le biais de leur association, ont fait des dons divers à leur région, comme du matériel hospitalier, par exemple.

Comme cette association, comme d'autres regroupant des ressortissants d'autres régions du pays, aide et participe, de manière similaire et/ou autre, à la survie de leur communauté et au développement de leur localité d'origine. Et en plus des actions d'urgence, souvent dans les moments les plus difficiles, comme, par l'exemple, le rapatriement d'un corps ou d'un malade en fin de vie, ces associations effectuent aussi des actions mensuelles et/ou annuelles pour aider ceux qui restent.

En somme, grâce à cette solidarité familiale et communautaire, ces migrants remplacent l'État défaillant et permettent à de nombreux villageois de survivre à la crise agro-pastorale et économique que vit le Sénégal.

Mais, cette solidarité communautaire renforce le mythe de l'eldorado occidental, comme nous l'avons déjà dit. De ce fait, les impacts des départs sur les zones de départs, surtout villageoises, ne sont pas toujours positifs. En effet, l'envoi d'argent et, surtout, les départs massifs des ressortissants engendrent l'abandon de certaines activités rémunératrices locales et stimulent la consommation de produits importés. De ce fait, la migration et ses implications peuvent aussi constituer un obstacle au développement local (Guengant, 1997). Dès lors, les départs des populations peu ou pas qualifiées peuvent aussi constituer une perte de compétences pour le pays d'origine comme il peut être source de développement et de transfert de richesses.

Conclusion du chapitre

Les populations sénégalaises en mobilité, ou qui désirent partir, développent différentes stratégies et empruntent différentes voies, parmi lesquelles celles des « Cayucos » ou l'instrumentalisation de voies légales comme le regroupement familial. De même, elles sont composées de catégories diverses arrivées dans des conditions, avec des motivations et s'inscrivant dans des formes de mobilité variées. En effet, les pratiques des populations, étudiées ici, se situent entre pratiques circulatoires et différentes formes d'installation. Chez certains migrants dits installés, ces différentes formes se combinent ou se succèdent pour donner lieu à différentes configurations socio-spatiales et professionnelles. Alors que d'autres circulent uniquement sans s'installer. On est, ainsi, loin d'une situation dans laquelle, les commerçants circulants non domiciliés auraient le monopole de la mobilité alors que ceux qui sont dits migrants installés seraient dans une sédentarité définitive ou ponctuée, de temps en temps, par des retours au pays d'origine.

Loin de là, car si les « Circulants commerçants », non domiciliés, circulent de façon incessante, mais à des temporalités, rythmes et échelle spatiales variables, les « Installés », quant à eux, en plus des circulations qu'ils peuvent effectuer à l'intérieur de leur pays de migration et/ou entre celui-ci et d'autres pays européens, s'inscrivent aussi dans une forme de « *migration d'intermittence* ». Ainsi, l'installation n'est jamais définitive ni équivaut à une sédentarisation. Ce, d'autant plus que la plupart de ces « Installés » considère l'installation comme une étape. De ce fait, certains s'installent, pendant une période variée, pour mieux s'installer ensuite. Le cas des « Migrants de « retour » » en est un exemple. Comme la circulation est projet de la plupart d'entre eux, certains signes, *a priori*, d'ancrage, comme l'obtention du permis de séjour, par exemple, peuvent être considérés et utilisés comme des moyens devant favoriser et faciliter la circulation.

En somme, la tension permanente entre installation et circulation se traduit dans la « *migration par intermittence* » comme dans les circulations commerciales entre le Sénégal et ces pays du Nord. Elle se révèle aussi à travers des pratiques de migrants installés, dans lesquelles, non seulement, s'alternent et/ou se combinent mobilité et installation, mais aussi, les phases d'installation sont considérées, par beaucoup, comme un tremplin permettant de préparer la circulation à des échelles et temporalités variées.

Ces configurations remettent, ainsi, en question cette frontière, souvent établie, entre sédentarité et mobilité car elles peuvent se juxtaposer, ou se superposer, et que chaque forme

peut évoluer vers l'autre. Et l'usage du concept de « *Migralité* » permet la remise en question heuristique cette opposition classique entre circulation et installation. Dans la mesure où il met davantage en exergue, non seulement, cette tension permanente entre ces deux formes d'installation et de circulation, mais aussi, la place centrale qu'occupe le pays, le village ou la ville, d'origine dans leurs mouvements.

Cependant, pour les « Installés », le fait que leur projet soit davantage orienté vers le pays d'origine ne les empêche pas forcément de s'inscrire, de façon et de profondeur variables, dans ces territoires de vie et/ou de passage.

L'approche de l'entre-deux, en plus de montrer la force des liens maintenus avec le lieu d'origine, une situation soulignée par la plupart des études, permet justement de faire le lien, non seulement, entre circulation et installation, mais aussi, de montrer que les territoires parcourus par ces acteurs constituent un ensemble, un continuum.

Mais, avant d'étudier l'organisation en réseaux et les usages des NTIC qui favorisent largement cette pratique de l'entre-deux, il nous semble important de nous intéresser, avant, d'une part, à l'implication, en amont, des femmes dans l'élaboration et la concrétisation du projet de migrer de leurs proches. Et, d'autre part, aux modes et parcours d'insertion professionnelle de femmes sénégalaises installées à Toulouse ou à Barcelone et de l'impact de leur migration sur les rapports de genre.

Chapitre IX. Les femmes circulent mais aussi s'installent et font circuler

Introduction

Par ce titre, nous voulons montrer et analyser la place et la diversité des formes d'implication des femmes dans les mouvements internationaux actuels largement dominés par les hommes. Il s'agit précisément, ici, de faire part des formes d'implications autres que les circulations commerciales dont nous avons fait état dans le chapitre précédent. Bien nous avons insisté sur la présence et le dynamisme de certaines femmes sénégalaises dans le domaine de l'entrepreneuriat transnational, il faut reconnaître qu'elles sont plus présentes et plus nombreuses dans les mouvements d'installation. Cependant, au regard de ce que nous avons démontré à propos de la tension permanente entre circulation et installation, les femmes sont moins mobiles que les hommes. Mais, nous ne sous-entendons pas que les femmes sont sédentaires ou ne s'inscrivent pas dans cette tension que nous appelons « *Migralité* ».

Le fait que les femmes soient moins mobiles que les hommes peut s'expliquer par diverses raisons. Par exemple, la majorité d'entre elles a migré dans le cadre du regroupement familial, même certaines peuvent finir par la circulation commerciale ou bien l'envisagent comme l'aboutissement de leur migration d'installation. De ce fait, ce sont, généralement, celles qui ont migré de façon individuelle pour des raisons strictement économiques et/ou qui mènent des activités indépendantes, surtout itinérantes, qui sont, non seulement, les plus mobiles et qui s'inscrivent dans des pratiques combinant plusieurs logiques. Mais aussi, qui envisagent le plus de se lancer dans les circulations commerciales internationales au moment de leur retour au pays.

Quoi qu'il en soit, les femmes s'impliquent de différentes manières dans les mouvements internationaux. En effet, même si cela est peu visible, voire complètement absent, dans les études de genre en migration, les femmes sénégalaises s'impliquent dans les différentes phases du fait migratoire, pour elles ou pour leurs proches. Elles y participent, soit directement, c'est-à-dire en partant s'installer dans un autre pays ou en s'inscrivant dans les circulations commerciales, soit indirectement, en aidant, de différentes manières, leurs proches à partir. Elles sont donc, en amont, pendant et en aval des mouvements migratoires des populations sénégalaises.

Nous tenterons ici de montrer, d'une part, en quoi et dans quelle mesure des femmes, migrantes ou non migrantes, participent, en amont, aux migrations d'hommes et de femmes de leur famille. Et, d'autre part, de décrire et d'analyser des parcours socioprofessionnels et migratoires de quelques femmes installées, en essayant, à chaque fois, de mettre l'accent sur leurs d'initiatives, sans pour autant oublier leurs « handicaps », et les impacts de leurs mobilités sur les rapports de genre.

9.1. Derrière chaque départ en migration, il y a une femme

Ce titre reflète une réalité très connue au Sénégal et par les Sénégalais. Et, ce ne sont pas uniquement celles qui sont en mobilité qui aident leurs proches à partir. D'autres femmes, non migrantes et restées au Sénégal, jouent aussi un rôle important dans la phase de préparation et à l'arrivée en migration de leurs proches. Ces femmes, migrantes ou non migrantes, les aident de différentes manières :

L'aide financière

Les femmes aident financièrement leurs proches, surtout leurs fils, soit, en leur donnant directement de l'argent, la totalité ou une partie de la somme nécessaire, pour financer leur voyage. Soit, en les permettant de commencer une activité au Sénégal, qui, par la suite, peut leur permettre de financer leur voyage. Mais certaines femmes peuvent aider, des deux manières présentées, leurs proches. C'est-à-dire qu'elles peuvent, à la fois, leur donner de l'argent pour qu'ils débutent une activité sur place, et, ensuite, participer, financièrement, aux frais de leur voyage. C'est ce que montrent les propos de O. Guèye (33 ans) :

« J'ai toujours voulu partir mais je n'avais pas les moyens et ma mère voulait absolument que je fasse des études supérieures (...) mais quand elle a compris que mon désir était plus fort, elle a décidé de me donner des fonds pour que je fasse du commerce à Dakar (...) Pour essayer de réunir un peu d'argent et financer mon voyage (...) c'est dans le centre que je faisais du business (...) Dans le Plateau quoi, à Sandaga, au Port, au centre quoi (...) Au bout de quelques années, avec mes économies et avec une somme que ma mère avait économisée de son côté, j'ai pris un billet d'avion pour Casa (...) Parce que je n'avais pas 4 millions pour acheter un visa touriste (...) Je suis resté au Maroc près d'un an avant de traverser et d'entrer en Espagne (...) Pendant tout ce temps resté là, j'ai survécu en faisant de petits business mais surtout grâce à ma mère qui m'envoyait, de temps en temps, de l'argent (...) Je dois tout à ma mère, elle est brave, je lui dois tout » (2005).

Nous avons été marquée, lors de l'entretien, par la façon selon laquelle cet acteur rappelait toujours et insistait sur ce qu'il doit à sa mère. Car, même s'il a réuni lui-même les informations nécessaires et s'est fait un peu d'argent au marché Sandaga, sa mère a participé activement à son projet migratoire et sa concrétisation. C'est cette participation financière des femmes dans l'organisation du départ des jeunes que soulignait Yayi Bayam, la présidente du Collectif des femmes de Thiaroye, qui, dans différents reportages qui lui ont été consacrés par les chaînes de télévision du monde entier, disait :

« Nous les mères, je peux dire que nous sommes complices de cette situation [les nombreuses morts de jeunes tentant de rejoindre l'Espagne par la mer, durant toute l'année 2006], nous vendons nos bijoux, nos autres biens, participons à des tontines, exerçons diverses activités pour payer le voyage à nos enfants et nos frères » (Dakar, 2006).

Ce qu'elle explique dans ses propos n'est ni une nouveauté, ni une spécificité des femmes de son quartier de Thiaroye. Car, l'aide, surtout financière, apportée par les femmes à leurs proches désirant migrer est une réalité très répandue au Sénégal, surtout en zones populaires urbaines. D'ailleurs, les femmes du collectif, qu'elle a monté pour lutter contre ces départs par la mer, reconnaissent toutes avoir aidé, d'une manière ou d'une autre, leurs fils, frères et/ou époux à partir.

À côté de ces femmes restées au pays, d'autres, migrantes installées ou « Circulantes commerçantes », participent aussi au financement du départ en migration de leurs proches, en leur payant entièrement ou en partie le voyage. Parmi elles, on peut citer A. Faye (45 ans), une Sénégalaise résidant à Barcelone, qui, depuis son arrivée dans cette ville à la fin des années 80, a aidé de nombreux membres de sa famille à migrer. À ce propos, elle disait :

« Avec l'argent que j'avais économisé quand je travaillais en Mauritanie, j'avais payé le voyage à ma grande sœur qui est venue en Espagne en 1989, depuis, elle vit à Pamplona (...) Avec ma sœur ou seule, j'ai aidé certains de nos frères et ma fille à venir (...) C'est avec le fruit de ma sueur que je les ai aidés (...) ceux que j'ai aidés, ou ma sœur a aidé, aident les autres membres de la famille, ainsi de suite (...) Ma sœur a aussi fait venir son fils et son gendre, en plus des autres membres de la famille que nous avons aidés ensemble (...) Nous [elle et sa sœur] ne sont pas seules à faire ça. Amy [son associée] a

aussi fait venir sa fille et aidé des membres de sa famille à migrer (...) En les aidant, nous nous aidons nous-mêmes car ça diminue le nombre de personnes qui comptent sur nous pour vivre (...) Comme on dit, « au lieu de donner du poisson tous les jours à quelqu'un, apprends-lui à pêcher » (2004).

Pour elle, comme pour d'autres migrantes, ou migrants, le financement de la migration des membres de la famille constitue, en quelque sorte, un investissement pour toute la famille mais aussi un signe de réussite migratoire. C'est la raison pour laquelle A. Faye ajouta :

« Ma plus grande fierté est d'avoir sorti ma famille de la situation financière difficile dans laquelle elle se trouvait au moment de mon départ (...) Quand j'ai quitté le Sénégal pour la première fois en 1984, il n'y avait qu'un seul de mes frères qui travaillait dans une fratrie de 13 frères et sœurs et il avait perdu son travail la même année (...) Aujourd'hui, Dieu merci, plusieurs d'entre eux sont en migration grâce, en partie, à mon aide, moi qui suis partie la première » (2004).

Ou C. Samb (47 ans), résidant à Toulouse et qui a déboursé la somme de 3, 5 millions de franc CFA, plus de 6.000 Euros, pour acheter un visa à son fils pour que celui-ci puisse partir en Italie, via la France. Ce, parce qu'elle ne voulait pas qu'il « *s'aventure sur les routes de la clandestinité en prenant les pirogues* », nous disait elle. C'est pour exprimer cette aide souvent importante et fréquente des femmes qu'un migrant, rapportant des propos d'un jeune candidat à la migration de son quartier de Louga, disait : « *Quand on veut partir, mieux vaut avoir là-bas une sœur ou une mère* ». Pour expliquer les propos de ce jeune candidat, cet enquêté ajouta :

« Parce que les femmes utilisent ce qu'elles gagnent et ce que gagne leur mari pour aider leur famille d'orientation (...) Même si celles qui travaillent aident leur mari, c'est l'homme qui supporte les dépenses les plus lourdes et, qui, en plus, doit aider sa famille et sa belle-famille. C'est pour cela que les femmes ont plus de possibilités (...) Elles pensent avant tout à aider leur famille d'orientation et tirent leur conjoint dans ce sens » (A. Diop, 37 ans, 2003).

Ce migrant reprend là une idée assez répandue au Sénégal et selon laquelle, les femmes mariées se débrouillent toujours pour que leur famille d'orientation profite au maximum des ressources de leur ménage et surtout de celles de leur mari. Leur mariage doit, ainsi, favoriser

leur ascension socioéconomique personnelle et celle de leur famille. De ce fait, avec ce qu'elles gagnent, quand elles sont actives, et ce qu'elles peuvent obtenir de leur conjoint, les femmes migrantes ont, parfois, plus de possibilité pour aider leurs proches. Cependant, ce ne sont pas uniquement celles qui sont mariées qui aident leurs proches. Car les « Aventurières », souvent plus actives que les « Épouses de migrant », et, certaines, parce qu'ayant développé des activités indépendantes, gagnent, généralement, plus et parviennent, de ce fait, davantage à aider leurs proches. Les cas de A. Faye ou C. Samb en sont des exemples. Mais ce qu'il faut retenir de cette idée, fausse ou vraie, c'est est la capacité des femmes à user des ressources financières ou sociales dont elles disposent, y compris celles de leur ménage, pour participer au projet migratoire de leurs proches.

En plus de cette participation financière directe aux frais du voyage, certaines femmes mobilisent aussi leurs réseaux sociaux pour trouver des informations, obtenir certains documents, par exemple. Comme le montrent ces propos de cette restauratrice sénégalaise, à propos des démarches qu'elle mène pour faire venir son fils en Espagne :

« J'ai essayé de le faire venir en tant que mineur et un ami m'avait aidée à trouver des papiers pour le prouver mais vu sa corpulence et sa taille, l'ambassade d'Espagne lui a refusé le visa en disant qu'il n'était pas mineur (...) Actuellement, un ami espagnol est en train de m'aider pour réunir d'autres papiers qui pourraient, peut être, me permettre de le faire venir » (A. Faye, 2006).

Autres formes de participation à la migration de leurs proches

Certaines femmes, en plus ou pas de la participation financière au voyage, se chargent souvent de rétablir, ou de créer, le contact entre le candidat et des proches ou connaissances vivant en migration pour ce que ces derniers l'accueillent et l'hébergent à son arrivée. Cela a été le cas pour de O. Guèye (33 ans), que nous avons déjà cité. Sa mère a participé à toute la phase préparatoire de son voyage. En plus, quand il est sorti du camp de Ceuta et a décidé de se rendre à Saragosse, où il a résidé au début de sa migration, c'est sa mère qui a retrouvé les contacts d'une de ses cousines qui y vit pour que celle-ci l'héberge. Pour lui, comme pour d'autres Sénégalais qui arrivent à Toulouse ou à Barcelone, pour travailler ou pour les études, ce sont souvent des membres féminins de leur famille, généralement leur mère ou grande sœur, qui essaient de les aider pour qu'ils passent les débuts de leur migration avant de

trouver leurs marques. En effet, toutes les fois que nous avons hébergé des étudiants, nouvellement arrivés à Toulouse, avec qui nous n'avons aucun lien de parenté, ce sont, soit leur mère, soit leur sœur, qui nous appelait pour nous remercier et pour nous demander de veiller sur eux.

À côté de ces femmes, nous en avons d'autres qui s'impliquent autrement au projet migratoire des hommes de leur famille. C'est le cas des épouses qui encouragent et incitent fortement leur conjoint à partir en migration. En effet, la crise socioéconomique actuelle, que connaît le Sénégal, le désir de bénéficier des ressources, réelles ou supposées, de la migration et de connaître une promotion socioéconomique, que peut offrir le statut d'épouse de migrant, etc., conduisent certaines femmes à pousser leur conjoint à partir et à les aider, de ce fait, à y parvenir. C'est ce que témoignent les propos de ce candidat au départ qui disait :

« Ma copine veut que je parte en migration, pourtant j'ai un emploi stable de comptable (...) Parce que les petits amis de sa meilleure copine et sa demi-sœur sont partis (...) Elle veut que j'ai le même prestige qu'eux dans sa famille et surtout pour sa mère, vu que la co-épouse de sa mère a déjà un gendre migrant » (Mamadou, 36 ans, 2005).

Il y a aussi celles qui servent d'intermédiaires entre les jeunes, qui veulent partir, et leur père ou autres proches en migration et/ou ayant les moyens d'aider le candidat à concrétiser son projet. C'est ce que montrent les propos de ce migrant :

« Quand j'ai décidé de partir, j'en ai parlé à ma mère qui en a parlé à mon père (...) Il était d'accord mais n'avais pas les moyens de m'aider, ma mère a, alors, demandé de l'aide à ses frères qui sont aux Etats-Unis et c'est grâce, en partie, à eux que j'ai pu venir » (L. M, 29 ans, 2003).

Aussi, en plus de leur désir de voir leurs enfants réussir et sortir de la situation économique difficile, qui est le lot quotidien de la jeunesse sénégalaise, les rivalités entre co-épouses peuvent aussi favoriser l'implication active de certaines femmes, qui cherchent, par divers moyens, de faire partir leurs enfants. Chacune des femmes veut que ses enfants réussissent autant, voire plus, que ceux de sa ou ses coépouses.

La polygamie, et le nombre important d'enfants qu'elle peut engendrer, fait que les pères de famille ont, souvent, du mal à aider leurs enfants. Car ils ne peuvent pas aider les uns et

laisser les autres au Sénégal et n'ont pas les moyens de les aider tous. C'est ce que semblent dire les propos de ce migrant :

« Mon père est polygame, il a trois femmes et 20 gosses, en plus, il n'a pas les moyens de nous aider à partir (...) mon père m'avait juste donné sa bénédiction et des prières alors que ma mère s'est démenée pour que je réalise mon projet (...) » (O. Guèye, 2005).

En effet, la polygamie, le nombre important d'enfants et aussi et surtout le manque de moyens font que certains pères participent peu ou pas au projet migratoire de leurs enfants. Mais en plus de cette situation, il y a un dicton populaire sénégalais, pouvant expliquer cette implication forte des femmes et qui dit : *« Quand l'enfant réussit, il est le fils de tout le monde, en revanche, s'il échoue, il est celui de sa mère »*. La réussite est, donc, imputée aux deux parents et à la société tout entière, alors que l'échec socioéconomique n'est que la « faute » de la mère.

Ainsi, même si traditionnellement, elles ont moins accès aux ressources et qu'elles ne disposent pas du même pouvoir décisionnel que les hommes, des femmes parviennent, néanmoins, à devenir des protagonistes actives dans l'organisation des départs de certains de leurs proches, surtout leurs enfants. Aussi, il faut dire qu'elles aident plus des hommes de leurs familles que des femmes. Car on considère toujours, malgré les évolutions de la société sénégalaise, que la réussite économique masculine prime sur celle féminine. Ce, d'autant plus que la femme peut toujours trouver un mari qui puisse l'entretenir.

En conclusion, même si la migration a, depuis toujours, été conçue et présentée comme étant l'affaire des hommes, force est de reconnaître qu'aujourd'hui et plus que jamais, derrière la migration des hommes sénégalais, il y a souvent une femme, surtout en milieu populaire urbain. Souvent, elles constituent des protagonistes importants et actifs, même si cela peut ne pas se manifester officiellement. S'intéresser à l'implication des femmes, dans la réalisation du projet migratoire de leurs proches, permet d'adopter une autre lecture de leur place dans les mouvements migratoires, surtout de celles qui restent.

De ce fait, la lutte contre les départs, empruntant les voies dangereuses et surtout de ceux auxquels nous avons assisté durant toute l'année 2006, doit prendre en compte la place des femmes et la mesure de leurs actions. Si l'on revient au cas de Yayi Bayam Diouf, il est avéré que ses actions et celles de son association sont, parfois, plus efficaces que celles de l'État ou des mesures découlant des accords de coopération entre le Sénégal et l'Espagne et/ou

l'Europe. D'où la nécessité d'associer les femmes aux projets mis en place pour lutter contre la migration clandestine.

Toutefois, mettre en exergue cette implication forte des femmes n'insinue pas que les pères et frères ne participent pas, ou peu, à la réalisation du projet de migration de leurs proches. Loin de là, car, depuis toujours, les hommes sont les plus nombreux en migration, mais aussi, en règle générale, ont plus de ressources, financières et autres, pour aider leurs proches qui décident de partir. Malgré tout, il nous semble important de rendre visible cette place des femmes dans les mouvements post-fordistes.

Dans la partie suivante, nous nous intéresserons à une autre forme de participation des femmes, à savoir quand elles partent et sont migrantes installées. Dans ce cas, nous tenterons d'analyser leurs parcours socioprofessionnels et l'impact de la mobilité sur leur statut de genre.

9.2. Parcours professionnels et impacts sur les rapports de genre

9.2.1. Modes et secteurs d'insertion socioprofessionnels de ces femmes

Nous tenterons de mettre en exergue et d'analyser la complexité qui entoure les mobilités féminines actuelles ainsi que la diversité des profils et catégories de femmes sénégalaises dites migrantes installées. Dans un souci de différenciation, nous essayerons de mieux saisir la variété de leurs parcours professionnels et migratoires. Mais nous nous intéresserons ici, essentiellement, à deux catégories de femmes, les « Épouses de migrants » et les « Aventurières », sachant que nous avons déjà étudié le cas des « Circulantes commerçantes » dans le chapitre précédent et que les parcours des « Anciennes étudiantes » seront analysés dans le dernier chapitre.

Il s'agit, donc, dans ce chapitre, de femmes peu ou pas qualifiées, même si certaines ont été à l'école mais l'ont, généralement, quitté très tôt. Elles ne disposent pas, donc, d'une formation *ad hoc* sanctionnée par un diplôme, même si certaines ont acquis sur le tard certaines qualifications, comme dans le domaine de la coiffure, par exemple.

La catégorie des « Épouses de migrants » arrivée dans le cadre du regroupement familial a été largement étudiée alors que celle des femmes arrivées seules, celles que nous appelons ici les « Aventurières », l'est moins. Hormis les travaux de Laura Oso Casas, sur les Dominicaines

en Espagne, ou de Nasima Moujoud (2003), sur les Marocaines en France, pour ne citer qu'eux, les femmes ayant migré en dehors du cadre familial, et précisément conjugal, sont les oubliées des études migratoires. En effet, dans la littérature existante, l'évidence du regroupement familial, comme seule condition d'entrée des femmes, court en filigrane. Cette situation découle, en grande partie, de la conception initiale des mouvements migratoires (Moujoud, 2003) selon laquelle les hommes migrent pour des raisons professionnelles et économiques et les femmes, pour des raisons familiales et conjugales. Ainsi, malgré des avancées considérables en matière de genre dans les études migratoires, cette catégorie de femmes peine toujours à faire l'objet d'une réelle prise en compte. D'un autre côté, les études portant sur les « Épouses de migrants », qui ont migré dans le cadre du regroupement familial, envisagent peu le fait que les mobilités familiales puissent être un prétexte à la migration de travail.

Et quand ces « Aventurières » sont étudiées, c'est souvent dans le cadre de la prostitution où elles sont essentiellement présentées comme victimes de réseaux mafieux. Même si cela est le cas de beaucoup de femmes africaines, comme d'autres originaires d'autres pays du Sud ou d'Europe de l'Est, les migrantes « seules » s'insèrent dans différentes activités qui se ne résument pas au travail du sexe. Ce, d'autant plus que, pour certaines d'entre elles, comme les Sénégalaises, par exemple, nous avons déjà montré que la plupart de leurs départs en migration s'effectue dans le cadre familial, c'est-à-dire qu'elles partent rejoindre, souvent, un proche.

De même, on oublie souvent les cas de femmes migrantes travailleuses du sexe qui ne sont pas toujours soumises à des proxénètes et exercent volontairement cette activité, qui constitue, pour elles, une initiative économique comme une autre (Lahbabi, 2002). Certes, il est important de ne pas ignorer ni minimiser les formes d'exploitation et d'esclavage moderne dont est victime la plupart d'entre elles. Il est aussi important que leurs cas soient une des principales préoccupations des études de genre en migration. Seulement, il ne faut pas non plus oublier celles qui partent seules, qui ne sont pas dans ces circuits clandestins et d'exploitation sexuelle. Cela revient tout simplement à prendre en considération l'extrême diversité des profils de femmes qui partent « seules » et, donc, de l'hétérogénéité de cette catégorie.

Quels que soient leurs conditions de départ et d'entrée en migration, nous partons ici du postulat selon lequel, aujourd'hui, les femmes migrent de plus en plus, non seulement, en qualité en d'entités autonomes, mais aussi, dans l'espoir d'acquérir une ascension socioéconomique. Même si nombreuses sont encore celles qui partent en tant que personnes à charge. Même celles qui sont considérées comme ayant subi leur migration, certaines espèrent, en partant de leur pays ou une fois installées, valoriser financièrement leur séjour. En ce sens, Azoulay et Quiminal, à propos de femmes soninkés ayant subi le regroupement familial, disaient que, en plus d'assumer leurs rôles d'épouse et de mère, elles espèrent accéder « à des travaux rémunérateurs » (2002 : 90).

Si pendant longtemps cette motivation professionnelle, qui s'ajoute aux raisons familiales chez certaines « Épouses de migrant », n'a pas, toujours, été prise en compte dans les études migratoires, c'est parce que « le stéréotype de la femme considérée comme économiquement inactive et dépendante de l'homme » (Oso et Catarino, 1994 : 1) est y très ancrée.

Pourtant, les femmes sénégalaises, comme d'autres originaires d'autres pays, sont, très souvent, porteuses d'un projet socioéconomique, à la fois, individuel et familial, à l'instar des hommes. Ce d'autant plus que les hommes de leur famille arrivent difficilement et/ou dangereusement à quitter le pays et entrer dans ceux du Nord.

La crise socioéconomique que connaît actuellement le Sénégal a exacerbé leur désir d'acquérir des revenus et a favorisé leur entrée sur le marché du travail et dans la mouvance migratoire. Toutefois, l'implication des femmes sénégalaises, comme d'autres Africaines, dans les activités génératrices de revenus destinés à la survie économique de leur famille, est très ancienne (Coquery-Vidrovitch, 1994). Selon Bisilliat, « partout où les femmes africaines sont confrontées à des problèmes souvent amplifiés par les crises, elles s'efforcent de trouver des solutions, d'inventer des issues » (1996 : 10). Leur présence de plus en plus importante dans les mouvements actuels et leurs motivations économiques qui s'ajoutent ou non à d'autres doivent être lues et comprises dans ce sens. Car, quelles que soient les conditions d'entrée, les femmes qui migrent aujourd'hui, comme d'autres qui sont restées aux pays, ont, souvent, des responsabilités économiques dans leur famille. Des responsabilités qui s'accroissent avec la crise, de sorte que certaines, migrantes ou non migrantes, deviennent des « chefs économiques » de famille (Bop, 1996).

À ce facteur, il faut ajouter leur désir de réussite personnelle et le fait que la migration soit considérée comme un des rares moyens permettant l'ascension sociale.

Mais, une fois arrivées en migration, elles sont souvent confrontées à de nombreux obstacles pour s'insérer. Et quand elles trouvent un emploi, c'est, généralement, dans des secteurs précaires où les conditions de travail sont difficiles. Nombreux sont les « handicaps » qui freinent et/ou rendent difficiles leur insertion. Car, en plus de leurs différents « handicaps » individuels, ces femmes se retrouvent à l'intersection des rapports sociaux de sexe, de classe et « ethnicisés ». De ce fait, la compréhension de leur parcours d'insertion professionnelle passe nécessairement par la prise en compte des effets de ces différents systèmes de domination. Toutefois, dans cette thèse, où l'étude du « *migrant acteur* », en partant de ses initiatives, est privilégiée, nous ne pouvons pas nous limiter à une analyse des effets de ces systèmes sociaux de domination sur leurs parcours.

Ainsi, partant de l'idée de Goffman (1988) selon laquelle l'acteur est défini par les interactions dans lesquelles il est engagé, et par l'attitude qu'il adopte pour faire face à un contexte donné, il nous semble plus intéressant de porter notre attention sur la manière avec laquelle ces femmes, à travers des jeux de stratégies, parviennent à négocier une marge d'action, à contourner les assignations identitaires et statutaires et/ou à s'insérer, même dans les secteurs les plus précaires afin de tenter de réaliser leur projet.

Même si elles restent cantonnées dans les secteurs précaires, certaines femmes considèrent que la migration leur offre des opportunités de travail dont ne disposent pas celles qui sont restées au Sénégal, et qui, malgré tout, trouvent le moyen d'être actives et d'avoir des revenus. C'est ce que semble dire de cette femme, venue, à la base, pour fuir sa belle-famille :

« C'est difficile ici, mais ça l'est plus là-bas [au Sénégal] (...) Ici, au moins, il y a du travail et quand on a la chance d'être là malgré les difficultés, on n'a pas le droit de rester sans rien faire (...) Les temps ont changé et la valeur de la femme se mesure aussi par son courage, sa volonté de s'en sortir, d'aider sa famille, de ne pas toujours tendre la main et attendre tout d'un homme (...) Les gens nous attendent là-bas et je pense que c'est une honte de vivre ici une bonne partie de notre vie et que cela ne se voit pas là-bas » (Ndèye, 39 ans, 2005).

Malgré la pénibilité des emplois qu'elles exercent, certaines d'entre elles, peu ou pas qualifiées, considèrent, au-delà des obstacles, le fait de pouvoir travailler comme une « chance » dont ne disposent pas celles qui sont restées au pays et qui, malgré tout,

parviennent, souvent, à mener des activités rémunératrices dans des conditions encore plus difficiles.

Ces femmes, « Épouses de migrants » ou « Aventurières », après avoir franchi de nombreux obstacles à l'insertion, certaines au bout de plusieurs mois, voire plusieurs années, surtout pour les épouses, s'inscrivent : soit dans le salariat, dans des secteurs comme la domesticité, le nettoyage industriel, dans les maisons de repos, dans la grande distribution, comme employée dans une entreprise montée par leur conjoint, etc. ; soit dans l'entrepreneuriat, essentiellement dans le secteur du commerce, sous différentes formes, forain, pour la plupart, commerce à leur domicile, la restauration, la coiffure, etc.

L'insertion dans le salariat

Toutes catégories confondues, la grande majorité des femmes sénégalaises actives rencontrées à Toulouse et à Barcelone se sont insérées dans le salariat. Mais au regard des situations observées, les « Épouses de migrants », majoritaires dans la population féminine installée, s'inscrivent davantage dans le salariat. Cette situation peut être expliquée par différentes raisons. En effet, le salariat offre une niche d'insertion accessible à toutes ces femmes. Car, généralement, il ne requiert que des compétences domestiques traditionnellement féminines, dont elles disposent déjà. Autrement dit, les secteurs du salariat auxquels elles ont généralement accès ne nécessitent que des savoir-faire traditionnels et féminins déjà acquis dans leur pays d'origine, comme le ménage, par exemple. Toutefois, le manque de formation n'explique pas toujours la forte présence des femmes étrangères, ou d'origine étrangère, dans ces secteurs d'activités précaires. Car des femmes qualifiées et diplômées y travaillent. Nous y reviendrons dans le dernier chapitre de cette thèse.

Le salariat leur permet de travailler à temps partiel, de s'assurer des revenus à la fin de chaque mois et, en même temps, de disposer du temps pour s'occuper de leur famille. En effet, le fait que femmes, d'une manière générale, et les migrantes, en particulier, travaillent davantage à temps partiel soit dénoncé, à juste titre, par les études féministes. Cependant, certaines, parmi les femmes rencontrées, y voient un moyen permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale et de s'assurer d'un salaire d'appoint indispensable à la gestion de leur famille. C'est ce que semble dire cette femme :

« Je travaille le matin pendant que les enfants sont à l'école (...) Je travaille comme femme de ménage, en fait je nettoie des bureaux (...) Je finis ma journée avant qu'ils rentrent de l'école et comme ça je peux m'occuper d'eux et de ma maison tout en gagnant de l'argent (...) Faire le ménage pour les autres n'est pas toujours agréable à vivre, mais il n'y a pas de sot métier, l'essentiel, c'est d'avoir des revenus pour aider mon mari et ma famille au Sénégal (...) Les temps sont durs et quand on a la possibilité de travailler et gagner un peu d'argent, il ne faut pas cracher dessus » (C. Kane, 34 ans, 2001).

Ces propos montrent la place importante du travail dans les projets des femmes, même quand elles migrent dans le cadre du regroupement familial. Mais, bien qu'il soit important, pour diverses raisons, elles s'efforcent de le concilier avec leur vie familiale. Et rares sont celles qui veulent ou peuvent privilégier leurs activités professionnelles au détriment de leur vie familiale, d'où le fait de travailler à temps partiel. Autrement dit, le travail, malgré sa place importante et la nécessité d'avoir des revenus, ne doit pas se faire au détriment de la vie familiale et conjugale.

Aussi, bien qu'elles reconnaissent la pénibilité physique et, parfois, psychologique des activités qu'elles exercent, le constat qui se dégage des propos de cette enquêtée, comme de ceux d'autres femmes rencontrées, montre que la nécessité d'avoir des revenus et leur « devoir » de s'occuper de leur foyer font que certaines considèrent la possibilité de travailler à temps partiel comme un avantage. Ainsi, nombreuses sont les femmes qui cherchent souvent à organiser leur emploi du temps en fonction de leur vie familiale, quand cela est possible bien sûr. Dès lors, l'insertion à temps partiel dans ces secteurs, bien qu'ils soient considérés comme des « niches ethniques », peut découler de stratégies chez certaines. Bien que certaines femmes considèrent cette situation comme un avantage, il ne faut pas, non plus, oublier le fait que leur présence importante dans le travail à temps partiel et dans certains secteurs témoigne des effets des rapports sociaux de sexe, de classe et « ethniques » auxquels ces femmes sont soumises.

Mais, bien que la famille reste leur priorité, la nécessité d'avoir un salaire, même d'appoint, amène certaines à réajuster leur mode d'organisation et à accepter de faire certains sacrifices dans leur foyer. Malgré tout, elles tentent, tant bien que mal, de ne pas le délaisser et de continuer à assumer leurs rôles de mère et d'épouse.

D'une manière générale, ce qui ressort le plus des propos des femmes, en plus du fait que ces emplois précaires soient les seuls auxquels elles ont accès, est la possibilité de disposer du temps pour s'occuper de leur famille et de s'assurer de revenus mensuels nécessaires à la gestion de leur famille de procréation et/ou à leurs proches restés au pays.

L'assurance d'avoir des revenus stables, même moindres, et de travailler à des horaires plus adaptés à leur vie, font que certaines affirment le salariat à l'entrepreneuriat, plus aléatoire selon elles. C'est ce temps disponible pour s'occuper des enfants qu'offre le travail à temps partiel que souligne N. Astou (35 ans) quand elle dit :

« Quand je travaillais à temps plein, on [elle et son mari] était obligé de payer une nounou pour faire garder les enfants (...) Mais le coût était très important dans notre budget (...) J'ai alors décidé de travailler à temps partiel (...) Actuellement, je ne travaille que 4 h par jour, 4 jours par semaine (...) Je gagne beaucoup moins qu'avant mais, d'un autre côté, on ne paie plus pour les faire garder (...) On ne paie plus la cantine car ils mangent à la maison (...) On fait des économies » (Barcelone, 2005).

En plus de révéler les inégalités entre hommes et femmes, car, ce sont toujours les femmes, et non les hommes, qui travaillent à temps partiel pour pouvoir s'occuper de leurs maisons et enfants, cette situation crée ou renforce leur dépendance financière vis-à-vis de leur conjoint. Car le nombre d'heures et de jours travaillé par cette femme ne lui permet guère de s'autonomiser.

Cependant, le statut de mariée et la présence des enfants ne constituent pas toujours ni uniquement la cause du travail à temps partiel chez toutes les femmes migrantes. Comme en témoigne le cas de M. B. (38 ans), résidant à Toulouse, qui, grâce à l'aide de son mari, sa détermination à s'autonomiser, voire à réussir, financièrement et ses réseaux qui lui ont permis d'avoir une place de crèche après la naissance de chacun de ses deux enfants, a toujours travaillé à temps plein, à chaque fois que l'activité exercée le lui a permis.

En définitive, le travail à temps partiel dans le salariat permet à ces femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale et d'avoir des revenus. Mais, au-delà de cette situation, la faiblesse des possibilités d'emploi qui s'offrent à elles, font que certaines s'insèrent dans ces secteurs et travaillent à temps partiel, plus par dépit que par choix. Comme cette enquêtée :

« *Le travail manque et on ne peut pas toujours avoir ce que l'on veut. Il faut prendre ce que l'on nous donne* ». Et elle ajoute : « *celles qui, comme moi, n'ont pas fait d'études et n'ont pas les moyens de faire du commerce, ne peuvent exercer que le ménage* ». (Yama, 37 ans, 2007).

C'est aussi ce manque de choix et le besoin de gagner de l'argent qu'exprime D. R. (56 ans), une Sénégalaise résidant à Toulouse où elle a réémigré et exerce le commerce forain :

« *Je suis arrivée à Marseille par bateau au début des années 70 pour rejoindre mon mari qui était navigateur (...) Il s'absentait souvent et pour de longues périodes, je m'occupais, donc, seule des enfants et de la maison (...) Comme son salaire nous permettait de vivre, je suis restée à la maison pour éduquer les enfants (...) Je suis restée plusieurs années sans travailler (...) Je n'ai commencé à travailler que quand les enfants ont commencé à grandir (...) Mais le ménage était la seule activité que j'avais trouvée, pourtant je parle parfaitement le français, j'ai été scolarisée à l'école des Blancs pendant la colonisation (...) J'étais dans le besoin, je n'avais pas le choix (...) J'ai travaillé pendant plusieurs années comme femme de ménage dans un hôtel Ibis à Marseille (...)* » (D. R., 56 ans, 2006).

C'est, donc, après une longue période d'inactivité qu'elle commença à travailler à temps partiel dans le nettoyage, qui, comme pour d'autres femmes, était la seule possibilité qui s'offrait à elle. D'ailleurs, quand elle a eu d'autres possibilités, elle s'est mise au commerce forain. Nous y reviendrons.

Mais, bien que certains secteurs, comme le ménage, soient, *a priori*, accessibles aux femmes migrantes, mêmes peu ou pas qualifiées, certaines n'arrivent pas y insérer. C'est le cas de Yama, que nous avons déjà citée et qui est arrivée à Toulouse à l'âge de 17 ans pour rejoindre son conjoint, de plus de 30 ans son aîné. En effet, au bout de 20 ans de vie à Toulouse et autant d'années d'inactivité, à cause de son conjoint qui ne voulait pas la laisser sortir pour éviter qu'elle perde « *ses valeurs et devienne comme les femmes d'ici* », selon ses dires, Yama n'arrive toujours pas à trouver un emploi stable, même dans le nettoyage.

À ce sens, elle disait :

« *Pour lui [son conjoint], le rôle d'une épouse est de rester à la maison pour s'occuper des enfants et lui servir un repas chaud quand il rentre (...) Travailler est le rôle d'un mari (...) Il répétait qu'une femme qui veut travailler se comporte comme un homme et*

n'a pas de valeurs (...) Heureusement que tous les hommes sénégalais ne sont pas comme lui, il y a beaucoup de femmes de Modou qui travaillent, seules ou avec leur mari, comme F., M. M., K. L., tu dois les connaître (...) Elles sont toutes arrivées ici avant ou en même temps moi et aujourd'hui, elles ont pu réaliser des choses, alors que moi, je n'arrive même pas à trouver un emploi (...) J'étais trop jeune quand je suis arrivée (...) Comme je ne suis pas allée à l'école, je n'arrivais pas à m'exprimer en français, j'ai fait quelques progrès, mais ce n'est pas encore suffisant pour travailler, pour lire la composition des produits de nettoyage, les reconnaître, pour savoir lequel utilisé et quand il faut l'utiliser (...) » (Yama, 37 ans, 2007).

Ne sachant ni lire ni écrire, des compétences nécessaires, même dans le secteur du nettoyage, pour être en mesure de lire la composition des produits, elle, qui s'est « réveillée », pour reprendre Quiminal et Azoulay (2002), pour sortir de cet isolement dans lequel l'enfermait son conjoint, se voit refuser ce type d'emploi. C'est pour cela d'ailleurs qu'elle s'est mise aux cours d'alphabétisation. Ce, d'autant plus que son conjoint, à la retraite, est reparti vivre au Sénégal la laissant à Toulouse avec leurs enfants. Une situation qu'elle a obtenu grâce à sa « rébellion », pour reprendre ses propres termes.

Ainsi, pour la plupart des femmes, le salariat, généralement, dans le nettoyage, leur permet juste d'avoir un salaire d'appoint qui, certes, ne leur permet pas une autonomisation importante, mais peut, néanmoins, avoir un impact sur leur estime de soi et favoriser une prise de responsabilités dans la gestion financière de leur ménage. Ce salaire leur permet aussi d'aider leur famille restée au Sénégal.

Si la majorité s'insère et reste dans le salariat, pour certaines d'entre elles, il s'agit, pour d'autres, d'une étape avant de monter leurs propres affaires, seules ou en association une tierce personne. Autrement dit, pour certaines d'entre elles, le salariat est un domaine de première insertion avant de se lancer dans l'entrepreneuriat.

Les initiatives entrepreneuriales féminines en migration

L'entrepreneuriat occupe une place non négligeable dans les activités menées par les femmes en migration. Souvent, c'est le résultat d'un long processus durant lequel elles sont passées par plusieurs étapes et ont exercé différents types d'activités avant de pouvoir monter leurs propres affaires. Leurs motivations sont multiples. Mais, d'une manière générale, ce sont les difficultés d'accès au marché du travail salarié (Moujoud, 2003), le goût de l'indépendance, le

désir de gagner plus pour mieux réussir économiquement et socialement et de s'autonomiser, de faire carrière, etc., qui sont souvent évoqués par les femmes entrepreneures rencontrées. Souvent, l'insertion dans l'entrepreneuriat découle de stratégies diverses et nécessite certaines compétences permettant de dépasser les obstacles d'ordre varié. D'ailleurs, c'est une des raisons pour lesquelles tout le monde ne peut pas y arriver.

Les entrepreneures, dont il s'agit ici, exercent des activités économiques indépendantes individuelles et/ou familiales et présentent des profils variés. De même, elles ont migré dans des conditions différentes. Cependant, ce sont les « Aventurières », même si certaines se sont mariées après, qui constituent l'essentiel de cette population.

Si certaines ont monté seules, ou en s'associant avec une tierce personne, leurs activités, d'autres ont bénéficié de l'aide de leur conjoint, avec qui, elles travaillent, généralement. Cependant, travailler avec leur conjoint ne veut pas dire forcément travailler pour lui car la place et les responsabilités de celles-ci dans cette activité sont variables.

Nombreuses sont celles qui exercent le commerce, surtout forain. Les femmes, exerçant ce type d'activité indépendante, sont plus présentes à Toulouse qu'à Barcelone, mais nous y en avons rencontré quelques-unes. C'est le cas de F. ND. (36 ans), dont le mari est un des grossistes de Barcelone dont nous déjà avons parlé.

Pour celles qui travaillent avec leur conjoint, la plupart d'entre elles ne se limitent pas à un rôle d'aide commerçante. Car, certaines mènent leurs propres affaires, même si elles peuvent partager le même stand avec leur conjoint. Ce parce que, généralement, ce sont les hommes qui détiennent un agrément et sont titulaires de la place. Parmi ces femmes, il y a D.R. (56 ans), qui vivait à Marseille avant de venir rejoindre à Toulouse son second époux. En effet, bien qu'occupant le même stand que lui, elle commercialise du bazar alors que son conjoint est antiquaire et vend, essentiellement, des produits d'art venant de différents pays d'Afrique.

D'autres partagent, à la fois, le même stand et la même activité avec leur conjoint. Mais, certaines sont leurs partenaires à part entière, bien qu'elles puissent déclarer travailler pour lui ou être une simple aide. Parmi ces femmes, qui partagent la même activité avec leur conjoint, il y a G. Mbaye qui est venue, à Toulouse, pour rejoindre son conjoint commerçant forain. Comme d'autres femmes à Toulouse ou à Barcelone, elle sillonne avec lui, quand celui-ci n'est pas au Sénégal, ou seule, les marchés de la ville rose et la région. Elle affirme souvent que l'activité appartient à son mari et qu'elle l'aide juste, d'autant plus que celui-ci est assez

âgé. En même temps, elle n'hésite pas à justifier sa présence en migration et sur les marchés, non seulement, par le fait que les femmes sénégalaises d'aujourd'hui, migrantes ou non migrantes, travaillent dur pour elles et pour leur famille, mais aussi, par son envie de valoriser son séjour en migration et de réussir. En ce sens, elle disait :

« Les femmes sénégalaises, quelles soient en migration ou pas, subviennent à leurs besoins sans attendre l'aide d'un homme (...) Elles sont braves, elles se débrouillent, sans l'aide d'un homme, pour réaliser des choses, aider leur mari dans les dépenses, aider leurs parents, frères et sœurs, acheter une maison, avoir une boîte à bijoux bien garnie, aller à la Mecque (...) Comme celles qui sont là-bas [au Sénégal] se tuent à la tâche pour avoir tout ça, à plus forte raison nous qui sommes ici » (G. Mbaye, 43 ans, 2006).

Ce discours montre justement le paradoxe souvent observé chez beaucoup de femmes sénégalaises migrantes qui travaillent avec leur conjoint et qui, tout en se donnant un rôle officiel d'aide, voire de commis, n'hésitent pas, quand on insiste un peu lors des entretiens, à justifier leur présence dans cette activité par leur désir d'autonomisation et de réussite socioéconomique. De même, cette femme, comme d'autres rencontrées, présente le fait d'exercer un emploi, quand on vit en migration, même pour une femme, comme un devoir moral au moment où celles qui sont restées au Sénégal, où les opportunités manquent cruellement, travaillent, souvent, dans des conditions dures. Ainsi, en plus des raisons familiales pour certaines, la légitimité de leur vie en migration se mesure aussi par l'exercice d'une activité professionnelle et la réalisation de projets au Sénégal.

Seules ou avec leur conjoint, ces deux femmes, D.R. et G. Mbaye, ont développé des initiatives qui leur permettent, plus que le salariat, de gagner plus d'argent. Car toutes les deux ont réussi à acquérir, entre autres, une maison au Sénégal et à aider leur famille.

D'autres femmes, ayant commencé avec leur conjoint, ont fini par se mettre à leur propre compte ou reprendre seules l'activité, c'est-à-dire en travaillant et sillonnant les villes et marchés sans leur conjoint. C'est le cas de F.ND., dont le parcours sera retracé et analysé dans les pages qui suivent.

À côté de ces foraines, nous avons rencontré d'autres commerçantes, mariées, mais qui exercent seules cette activité. Parce que tout simplement leur conjoint travaille dans un domaine autre que le commerce. C'est le cas M. Mbaye (34 ans), une Sénégalaise qui réside à Barcelone où elle est venue rejoindre son conjoint. Bien qu'elle réside en famille à Barcelone, c'est à côté de Salou, dans la Costa Daurada, qu'elle a ouvert un magasin de vente de produits sénégalais qui fait, en même temps, office de salon de coiffure et de restaurant, surtout durant la période estivale. Ses activités commerciales sont davantage estivales, cependant, elle ne reste pas inactive à la fin de cette saison car elle alterne travail salarié et activité commerciale indépendante. Mais, avec le développement de l'implantation sénégalaise dans cette zone catalane, qui jusqu'ici était un territoire de commerce estival et non d'installation, elle y pérennise progressivement son activité commerciale.

D'autres encore, bien qu'épouses de commerçants forains, pratiquent d'autres formes de commerce. Parmi lesquelles, le commerce à domicile, une activité très répandue chez les Sénégalaises, aussi bien dans leur pays d'origine qu'en migration. Celles que nous avons rencontrées commercialisent des produits venant d'Italie, des chaussures, sacs et autres accessoires de mode, de Turquie ou d'Arabie Saoudite, lors du pèlerinage annuel, comme les bijoux en or, de la lingerie, du Sénégal, comme l'encens typiquement sénégalais et les pagnes destinés à la « *séduction à la sénégalaise* », pour reprendre les propos de Ndèye N., une des femmes exerçant ce type de commerce. Il s'agit là d'un commerce entre amis, connaissances et, souvent, confiné à l'intérieur de la « communauté » sénégalaise. Nombreuses sont celles qui exercent ce type de commerce parallèlement à une autre activité salariée.

D'autres encore ont monté leur entreprise dans des domaines autres que le commerce forain. C'est le cas de celles qui ont ouvert un restaurant ou un salon de coiffure, par exemple, seule ou en s'associant avec d'autres femmes, souvent proches. Certaines sont arrivées dans le cadre du regroupement familial, d'autres appartiennent à la catégorie des « Aventurières ». Mais chez les femmes rencontrées et qui ont ouvert un commerce, seules ou avec l'aide de leur conjoint ou en s'associant avec une autre personne, certaines ont réussi plus que d'autres. Et parmi elles, deux cas nous semblent très intéressants. De ce fait, nous faisons le choix de décrire et d'analyser, dans la partie suivante, leurs deux parcours.

L'entrepreneuriat comme vecteur de « réussite¹¹⁶ » socioéconomique

Quelques travaux se sont intéressés à l'entrepreneuriat féminin africain en migration et ont montré qu'il permet, plus que le salariat, de connaître une « réussite » socioéconomique. Parmi ces études, il y a celles de Marie Sengel (2000), sur les « Nana-Benz » de Noailles.

Les deux femmes dont leurs parcours seront retracés et analysés ici sont, A. Faye (45 ans) restauratrice à Barcelone et F.ND. (35 ans), foraine, résidant à Toulouse. L'intérêt de présenter ces cas réside dans le fait que leurs parcours laissent apparaître une autre figure de migrante sénégalaise et africaine, d'une manière générale. Une figure qui est loin des images stéréotypées souvent servies. Elles présentent des compétences et un savoir-se-débrouiller et, ce, même, à l'intérieur de cadres considérés comme limitant leurs possibilités d'initiatives que sont le mariage et le fait de vivre en famille en migration.

Leurs parcours montrent, en même temps, que la situation d'« Aventurière », c'est-à-dire le fait de migrer « seules » pour des motivations essentiellement économiques favorise une plus grande liberté d'initiatives et peut expliquer des différences observées dans les parcours de femmes appartenant à des catégories variées. Cependant, le fait de se marier, par la suite, et d'être mère de famille ne constitue pas toujours un obstacle. Au contraire, pour certaines, cette situation a favorisé leur entrée dans l'entrepreneuriat. Le cas de F.ND en atteste.

Les deux femmes étudiées ici sont originaires, toutes les deux, des milieux populaires urbains avec un niveau d'étude faible, ayant arrêté l'école au primaire. Elles ont migré toutes les deux dans l'espoir de réussir en migration et parce qu'elles n'avaient pas de perspective d'avenir professionnel au Sénégal. F.ND était, à son arrivée à Toulouse, célibataire sans enfant et mineure, alors qu'A. Faye, était divorcée et mère de deux enfants, qu'elle avait laissés derrière elle « *pour trouver de quoi les nourrir* », selon ses propos. Elles sont, toutes les deux, arrivées dans leur ville d'installation actuelle à la fin des années des années 80. Mais depuis leur arrivée, F.ND s'est mariée avec un migrant sénégalais et est devenue mère de trois enfants. Tandis qu'A. Faye ne s'est pas remariée.

Même si toutes les deux ont migré « seules » pour travailler, elles ont actuellement un statut matrimonial différent. Malgré tout, elles ont, toutes les deux, mené des activités qui leur ont

¹¹⁶La réussite, comme nous l'avons dit dans le chapitre portant sur les réseaux sociaux, est relative et car il ne s'agit pas d'une réussite importante. C'est pour cela d'ailleurs que nous l'avons mise entre guillemets. Nous l'utilisons juste pour montrer la différence de situation économique des personnes concernées par rapport à celle d'autres Sénégalais en mobilité, appartenant ou non à la même catégorie.

permis de connaître, plus que beaucoup d'autres femmes migrantes, une situation que l'on peut qualifier de promotion socioéconomique.

A. Faye, 45 ans, un parcours migratoire féminin atypique

Originaire de Mbour¹¹⁷ et restauratrice à Barcelone, où elle est arrivée « seule » à la fin de l'année 1988 après un long parcours, A. Faye, est issue d'une famille nombreuse et pauvre et fait partie des migrantes qui ont pu monter leur propre affaire, grâce, selon ses dires, à son « courage » et sa « ténacité ».

Deux ans après son divorce, avec deux enfants à charge, sans pension alimentaire et sans possibilité de subvenir à leurs besoins en restant au Sénégal, elle commença son long périple migratoire qui la conduit, d'abord, en Mauritanie en 1984 où elle travailla comme domestique. Elle y a vécu de 1984 à 1988, mais un séjour entrecoupé de plusieurs retours au Sénégal. Pendant tout le temps passé en Mauritanie, elle y travailla comme domestique, tour à tour, pour une famille de coopérants français et de riches familles mauritaniennes. Et c'est avec une de ces familles mauritaniennes qu'elle est partie en Espagne, et précisément, dans les Îles Canaries, en 1988. Elle avait accepté d'accompagner cette famille car, nous disait-elle, son souhait, a été, en partant en Mauritanie, de travailler les moyens de « continuer sa route ». Mais, elle était entrée en Espagne avec de faux papiers et un faux contrat de travail. Une situation qui justifie, selon elle, les conditions difficiles dans lesquelles elle travaillait pour cette famille dans les Îles Canaries.

Au bout de quelques mois, elle trouva les moyens de quitter cette famille, mais resta quelque temps sur l'Île, grâce à l'aide des migrants sénégalais, pour faire du commerce. C'est vers la fin de l'année 1988 qu'elle la quitta pour aller s'installer à Barcelone, où elle ne connaissait personne et ne disposait que de l'adresse d'une pension clandestine, ouverte par une Sénégalaise du nom d'Aminta, une pension dont nous avons déjà parlé dans la deuxième partie. À son arrivée dans cette pension, A. Faye se lia d'amitié avec la gérante, une autre Sénégalaise, A. Ndao, parente de la propriétaire. Avec cette dernière, A. Faye commença très vite à vendre des plats cuisinés aux locataires et autres migrants sénégalais. En même temps, elle faisait du commerce ambulante dans Barcelone le matin et suivait, les après-midi, des cours d'espagnol dans un centre d'alphabétisation situé dans le Casc Antic.

En 1989, elle retourna au Sénégal pour voir ses enfants mais aussi et surtout pour obtenir un visa touriste et entrer, ensuite, légalement en Espagne. Grâce aux collègues policiers de son ex-mari, elle parvint à obtenir ce visa et revenir à Barcelone en 1990. En 1991, lors de la série de

¹¹⁷Mbour est une grande ville de la Petite Côte sénégalaise, située à 85 kilomètres de Dakar. Elle se situe dans une zone très touristique.

régularisations massive, A. Faye et A. Ndao se sont régularisées, grâce, en partie, à l'aide, nous disait elle, d'un « *Modou habitant à Terrassa* » qui leur avait fourni les documents dont elles ne disposaient pas.

Au même moment, la pension fut fermée par la police. Les deux copines et la propriétaire, Aminta, prirent, ensemble, un appartement où A. Faye continua à vendre des plats cuisinés en même temps qu'elle exerçait d'autres activités commerciales. Quelque temps après, elle trouva un emploi de cuisinière dans un restaurant gambien, où nous disait-elle, elle était traitée comme « *une esclave* ». Après plusieurs mois, elle finit par arrêter cet emploi pour se consacrer entièrement au commerce en sillonnant plusieurs villes catalanes jusqu'à Pamplona, au pays Basque espagnol. En même temps, elle partait travailler sur la côte durant la période estivale.

Elle expliquait que l'apprentissage de la langue et des éléments de la culture espagnole lui a beaucoup servi dans l'exercice du commerce itinérant. À l'époque, et encore aujourd'hui, le commerce itinérant était l'apanage des hommes. Elle travaillait dans des conditions difficiles, plus que celles des hommes, généralement, véhiculés, ce qui n'était pas son cas. Elle se déplaçait en transport en commun et dormait « *souvent à la belle étoile* », quand elle ne pouvait pas revenir à Barcelone. C'est pour cela d'ailleurs qu'elle s'estime avoir plus de mérite que les hommes exerçant cette activité.

Elle a mené ce commerce itinérant, combiné à d'autres activités saisonnières dans la côte catalane, pendant plusieurs années. Et c'est avec ses économies qu'elle s'est associée avec les deux autres femmes pour acheter un conteneur d'objets d'art sénégalais, dont une partie est revendue en gros et l'autre, en détail. C'est, ensuite, avec les bénéfices qu'elle s'est, à nouveau, associée avec A. Ndao, pour ouvrir un restaurant en 1994 dans le Casc Antic. Pour ce faire, elle a su, plus que son associée, mobiliser ses réseaux pour les démarches administratives, pour obtenir la licence, pour trouver un local « bien placé », etc.

Après un début difficile, et dont elles sont sorties toujours grâce à elle comme le reconnaît son associée, leur restaurant est devenu aujourd'hui l'un des plus connus à Barcelone en matière de cuisine africaine. C'est grâce à la publicité dans la presse catalane, à travers la distribution de prospectus, le bouche-à-oreille, leur détermination, les capacités d'A. Faye à rebondir, etc., qu'elles ont réussi à « *forcer la main au destin* », pour reprendre ses propos.

C'est ainsi que le restaurant a pu réellement démarrer et constituer une clientèle composée d'une population d'origine diverse, de migrants, d'autochtones, de touristes, etc.

Et la rénovation du Casc Antic, ayant emmené de nouvelles catégories de populations, leur a été très bénéfique, selon A. Faye, comme nous l'avons déjà dit.

Aujourd'hui, le restaurant fonctionne bien mais elle continue toujours à commercialiser, parallèlement, des objets d'art, essentiellement en gros. C'est l'appartement, qu'elle partage avec son associée et leurs deux filles, et le restaurant qui lui servent de dépôt.

Par ailleurs, elle a fait une demande de naturalisation, qui d'après elle, a toutes ses chances de réussir. Après avoir aidé plusieurs membres de sa famille à migrer, fait venir sa fille, il lui reste son fils qui est toujours au Sénégal et qu'elle a beaucoup de mal à faire entrer en Espagne. Et elle pense que l'obtention de la nationalité espagnole pourrait faciliter l'arrivée de son fils.

Car après avoir fait venir son fils et l'aidé à s'installer, elle envisage de finir sa migration d'installation dans la circulation commerciale avec le Sénégal comme lieu de résidence. L'obtention de la nationalité espagnole lui permettra, ainsi, de traverser librement et plus facilement les frontières. Ainsi, elle pourra revenir fréquemment en Espagne pour rendre visite à ses enfants, déjà adultes, qu'elle compte laisser sur place.

(Extrait du journal de terrain, Barcelone, 2004, 2005 et 2006).

Son parcours riche, et souvent douloureux révélant, à la fois, les difficultés que rencontrent certaines migrantes pour s'insérer professionnellement et leur volonté d'y parvenir malgré les obstacles, montre qu'elle a mis en place maintes stratégies pour sortir du destin de nombreuses femmes migrantes, à savoir la précarité et/ou l'inactivité. Elle est, ainsi, passée par plusieurs phases faites d'exploitation et d'errance, allant de petits boulots en petits boulots, avant, d'abord, de se fixer dans le commerce itinérant et les activités saisonnières estivales, et, ensuite, de monter son restaurant.

Pour A. Faye, comme pour beaucoup d'autres femmes migrantes entrepreneures, le salariat a constitué une étape incontournable dans son parcours. Cette étape a été, selon elle, nécessaire et décisive, de même que les moments difficiles qu'elle a vécus en Mauritanie et en Espagne. En effet, loin de rejeter les moments difficiles et, parfois, sombres de son parcours, elle les prend et les considère comme des expériences professionnelles, des « *leçons de vie* » qui lui ont permis de « *réussir* » aujourd'hui.

On peut, donc, considérer toutes ces étapes comme faisant partie d'un processus global, fait de maintes stratégies, de soumission et d'acceptation de conditions de travail difficiles et qui avaient une seule finalité, parvenir à atteindre son but. C'est-à-dire nourrir ses enfants laissés au pays et faire des économies pour monter sa propre entreprise.

En ce sens, Moujoud et Pourette (2005) ont montré, à propos des femmes marocaines ayant fait l'objet de « trafic » dans des secteurs de la domesticité ou de la prostitution au Maroc ou en France, que les récits de ces femmes révèlent que « *leur implication dans des « trafics » peut résulter de « stratégies migratoires »*. Une perspective qui vient remettre en question certaines postures théoriques ou discursives qui réduisent ces femmes à une position de victime sans prendre en considération leurs points de vue sur la situation qu'elles vivent, leurs stratégies de résistance et d'adaptation, en somme, « *leurs manières d'agir qui peuvent être porteuses de ressources et de sens sur le plan de l'analyse des rapports sociaux »* (Guillemaut, 2007 : 41).

En dépassant différents types obstacles pour, d'abord, échapper à la famille mauritanienne, faire du comme sur l'Îles, ensuite, arriver à Barcelone, et, enfin, monter le restaurant et le faire fonctionner, malgré des débuts difficiles, on peut dire qu'A. Fayè a, avec son associée, réussi là où beaucoup d'autres ont échoué, en se battant, « *comme des lionnes, plus que des hommes »*, selon elles. L'apprentissage de l'espagnol et des codes culturels du pays lui a octroyé des compétences indispensables dans son activité et dans toutes les démarches administratives qu'elle a menées, et qu'elle mène encore, pour sortir le restaurant des moments difficiles dans lesquels il se trouvait, en obtenant, par exemple, l'échelonnement du paiement des charges, pour faire venir son fils, etc.

Quand on rencontre cette femme, son fort caractère et sa détermination à réussir ne laissent pas indifférents et peuvent aussi expliquer son parcours, témoignant d'un réel savoir-se-débrouiller. Son parcours et sa situation socioprofessionnelle actuelle lui ont permis de forger le respect de ses pairs, hommes et femmes. D'ailleurs, dès qu'on arrive à Barcelone pour travailler sur la migration, surtout féminine, c'est vers elle, davantage que vers son associée, qu'on est orienté par la quasi-totalité des migrants rencontrés.

Aujourd'hui, quand elle fait le bilan de son parcours migratoire et de ses réalisations au Sénégal, elle se dit avoir presque « réussi » son projet migratoire et qu'il ne lui reste qu'à faire venir son fils pour réussir totalement. Comme nous l'avons déjà montré, grâce à ce qu'elle gagne, elle a fait venir sa fille, aidé d'autres membres de sa famille à migrer, construit deux maisons au Sénégal, une à Dakar et une autre à Mbour, acheté un autre terrain à Mbour. Aussi, elle déclare que sa boîte à bijoux n'a rien à envier à celle d'autres femmes. De même, elle a été pendant longtemps « *l'homme »* de sa famille, disait-elle, c'est-à-dire sa principale

pourvoyeuse économique. Ainsi, comparée à sa situation d'avant sa migration et celle de nombreuses femmes migrantes, et, même, de certains hommes migrants, on peut dire qu'elle connaît une mobilité socioéconomique ascendante.

En comparant les parcours professionnels d'A. Faye avec ceux d'autres migrantes sénégalaises, par exemple, plus instruites, diplômées, issues des classes moyennes du Sénégal, on peut supposer que celles qui viennent des milieux les plus défavorisés et, qui plus est, sont motivées essentiellement par le travail en quittant le Sénégal, se montrent moins « difficiles » et plus enclines à accepter certaines activités, même les plus précaires et/ou jugées avilissantes. Des activités qui constituent, souvent, un passage nécessaire avant que ces femmes parviennent à monter une entreprise.

En somme, différentes stratégies ont été mises en place à chaque étape de son parcours. Aussi, elle a su mobiliser ses réseaux, masculins et féminins, communautaires et extracommunautaires, à chaque fois que le besoin s'est présenté, au Sénégal comme en Espagne.

En plus de sa détermination à réussir, sa situation matrimoniale, divorcée et l'absence de ses enfants au début de sa migration, ont certainement influé sur son parcours professionnel. Et à cela, il faut ajouter ses compétences linguistiques, sa capacité à entrer et à s'inscrire dans le tissu socioculturel et économique barcelonais pour, selon elle, « *y prendre ce qui lui permet d'avancer* ».

Si le statut de divorcée a, en quelque sorte, favorisé la migration et l'insertion professionnelle de A. Faye, la réalité est tout autre pour F. N.D. Car si la première s'est débrouillée souvent seule pour y arriver, la seconde a trouvé sa voie professionnelle et s'est lancée dans l'entrepreneuriat après son mariage et grâce à l'aide de son mari.

F. ND., 35 ans, ou faire « carrière » grâce au mariage

Originnaire de Dakar, F. ND¹¹⁸ est arrivée à Toulouse en 1989, à l'âge de 17 ans, pour rejoindre sa grande sœur, qui, elle, était venue rejoindre son mari. Sa sœur l'avait fait venir pour qu'elle s'occupe de ses enfants et l'aider dans les tâches domestiques. F. ND est aussi venue en migration parce que qu'elle n'avait pas de perspectives d'avenir professionnel au Sénégal.

¹¹⁸Ses conditions d'arrivée ont fait qu'elle a toujours été dans une situation régulière. Mais, depuis, elle a pu obtenir une carte de 10 ans, d'abord, et, ensuite, la nationalité française.

Comme elle le dit, elle-même, c'était pour lui donner la possibilité de réussir sa vie. En ce sens, elle disait, après « *avoir quitté l'école et arrêté les cours de couture, je ne faisais rien au Sénégal* » (Toulouse, 2001). Ainsi, au-delà de l'aide qu'elle devait apporter à sa sœur pour l'éducation des enfants de celle-ci, elle a aussi, et surtout, migré pour travailler et dans l'espoir de réussir sa vie. Même si sa sœur ne lui versait pas un salaire, elle l'avait, néanmoins, inscrite à une tontine à Toulouse et lui assurait la mise mensuelle pour qu'elle puisse épargner de l'argent et en faire, ensuite, quelque chose.

C'est bout d'un an, environ, après son arrivée qu'elle commença à exercer de petits boulots, qu'elle arrêta, au bout de quelque temps. Parce que, disait-elle, ils ne correspondaient pas à ses attentes. Et c'est aussi, à peu près, à la même période qu'elle fit la connaissance d'un migrant sénégalais, un des « Migrants de « retour » dont les nouvelles activités, entre le Sénégal et la région toulousaine, ont été analysées dans le chapitre précédent. Elle se maria avec lui en 1992, comme seconde épouse¹¹⁹. Elle entre, ainsi, dans un ménage polygame, mais sa co-épouse réside au Sénégal. Si nous parlons de son mariage et de la polygamie de son conjoint, c'est parce que ces deux situations ont influé sur son parcours professionnel et migratoire et sa situation socioéconomique actuelle, d'une manière générale. Car, presque inactive depuis son arrivée à Toulouse, c'est grâce à son mariage qu'elle a eu une réelle activité professionnelle et pu faire « carrière ».

Étant déjà commerçant forain depuis les années 70, son conjoint l'associa, peu de temps après leur mariage, à ses activités et commença à parcourir, avec elle, les marchés de la région toulousaine et de ses environs. Elle devient, ainsi, foraine et lui prouva, au fil du temps, selon ses dires, ses capacités commerciales et sa motivation à « *réussir et gagner [sa] place* » dans son activité. Très vite elle manifesta, donc, sa détermination à faire « carrière » dans le commerce de son conjoint. Pour y arriver, elle a fourni autant d'efforts que lui, en se levant, « *comme lui, tous les jours de la semaine, sauf le lundi, à 5 h pour sillonner, avec lui, les marchés tout en continuant à être une bonne épouse et maîtresse de maison* » (2001).

Une détermination qui lui a permis, très vite, d'obtenir des responsabilités dans leurs activités. Car son conjoint décida, au bout de quelques mois, de lui confier la charge de l'approvisionnement en marchandises. C'est ainsi qu'elle partait, chaque lundi, s'approvisionner à Paris chez les grossistes sénégalais de Château-Rouge et chinois du Sentier. Ce qui lui a permis de prendre place dans un dispositif commercial plus large et de s'insérer dans les réseaux de distributeurs de son conjoint.

¹¹⁹ Même s'il a deux épouses, la loi française n'en reconnaît qu'une, celle qui vit en France et avec qui, il s'y est marié civilement.

Ses responsabilités se sont vite agrandies grâce au fait que, son conjoint, comme beaucoup de migrants sénégalais, surtout polygames et/ou ayant laissé leur épouse au Sénégal, il pratiquait une « *migration par intermittence* ». De ce fait, il repartait, chaque année, au Sénégal à l'approche de l'hiver pour y rester entre 3 à 4 mois, voire plus. Durant son absence, elle gérait seule l'activité.

Et pour travailler sans lui et mieux s'autonomiser, elle passa son permis pour pouvoir conduire leur fourgonnette et sillonner, « *seule comme une grande* », pour reprendre ses propos, les villes et les marchés.

Comme beaucoup de commerçants sénégalais arrivés en Europe à partir des années 60, son conjoint commercialisait, au début, essentiellement des objets d'art sénégalais, mais depuis plusieurs années, maintenant, leurs marchandises sont davantage constituées de bazar. Elle affirme avoir beaucoup œuvré pour cette diversification et sortir, de ce fait, du commerce « ethnique ». Elle s'est orientée davantage vers les accessoires de mode féminine destinés à une clientèle diverse mais composée majoritairement de la population locale, surtout de jeunes filles, étudiantes ou lycéennes.

Le fait qu'elle soit une femme lui a permis de développer l'activité « *en suivant la mode* » et en évitant de s'enfermer dans la vente exclusive de marchandises africaines qui, actuellement, connaissent de réelles difficultés. Aussi, comme d'autres commerçants forains, leurs marchandises s'adaptent aux saisons, avec la vente de bonnets, écharpes, gants, et autres accessoires, durant l'hiver. Tandis que l'été est consacré, essentiellement, à la commercialisation des lunettes, sacs et autres accessoires de modes. Mais, bien que la marchandise varie selon la saison, certaines marchandises restent invariables quelle que soit la période.

Ainsi, au fil des années, elle a varié davantage leurs marchandises et élargi, de ce fait, sa clientèle, mais aussi ses partenaires et réseaux de fournisseurs. Cette situation témoigne de ses compétences professionnelles, et, comme elle le dit, du fait qu'elle su faire :

« *[Mes] preuves pour me faire accepter dans ce monde d'hommes (...) Une femme qui travaille, souvent, sans mon mari, qui conduit sa fourgonnette, comme eux, pour sillonner les marchés, fournir autant d'efforts qu'eux pour mener honnêtement son activité sans rien attendre d'un homme (...) Oui, j'ai un commis, Mohamed, avec qui je travaille depuis longtemps, il travaillait déjà avec nous bien avant que mon mari ne retourne vivre au Sénégal* ».

En effet, depuis notre premier entretien avec elle en 2001, sa situation a encore évolué. Car, depuis environ deux ans, son mari est reparti s'installer au Sénégal d'où il mène ses circulations commerciales faites d'importation de pièces détachées de véhicules, comme nous l'avons déjà montré. Ainsi, elle est devenue l'unique propriétaire de l'activité.

Bien qu'elle soit mère de famille, de trois enfants en bas âge, elle parvient à sillonner les marchés de Toulouse et de la région, en faisant garder, par une nounou agréée, le plus jeune d'entre eux, pendant que les deux autres sont à l'école ou avec ses neveux ou nièces.

Par ailleurs, contrairement à d'autres femmes, ses maternités et la présence de ses enfants ne constituent pas un obstacle au commerce itinérant. D'ailleurs, elle soulignait, à maintes reprises et avec fierté lors de nos différents entretiens le fait qu'elle a toujours travaillé jusqu'aux termes de ses grossesses et ne prend, généralement, qu'une à deux semaines, maximum, de congé.

(Extrait du journal de terrain, Toulouse, 2001, 2006 et 2007).

Ainsi, bien qu'elle ait connu un début similaire à celui d'autres femmes travaillant avec leur conjoint commerçant, elle est devenue, très vite, plus qu'une simple aide commerciale. Un stade que d'autres femmes n'ont pas réussi à dépasser. De même, elle a aussi su s'insérer, avec ou sans son mari, dans des réseaux communautaires et extracommunautaires indispensables à son activité. Son insertion dans ces réseaux, sa bonne réputation et son statut de « *modèle de réussite* », etc., lui permettent même de servir de caution auprès des grossistes sénégalais de Paris. En outre, en créant de nouveaux liens avec d'autres grossistes chinois, elle a démontré ses capacités à sortir du réseau strictement sénégalais pour tisser des relations commerciales avec d'autres fournisseurs.

Le mariage lui a permis, indirectement, de connaître un statut socioéconomique ascendant. Cela correspond à ce que l'on attend du mariage dans la tradition sénégalaise. Car il doit être un moteur de mobilité socioéconomique. Et d'ailleurs, certains sociologues, s'intéressant à la problématique de la mobilité sociale (Durand-Sebag, 1993) ont montré ce lien entre mariage et mobilité sociale. Le mariage constitue, ainsi, pour la femme sénégalaise, comme pour sa famille d'orientation, une sorte d'investissement socioéconomique où se jouent des jeux féminins faits d'échanges et de négociations dans le sens marchand du terme. Autrement, il doit lui permettre de négocier des avantages socioéconomiques pour elle et pour famille. C'est la raison pour laquelle, au Sénégal, on considère que le mariage doit permettre à la femme de gagner en confort de vie et de vivre dans des conditions matérielles supérieures, sinon égales, à celles dont elle disposait chez ses parents.

Bien que son mariage lui ait permis de s'insérer, F.ND a, néanmoins, fait ses preuves et gagné sa place dans ce milieu d'hommes où la plupart des femmes sénégalaises, qui y évoluent, travaillent avec leur conjoint ou occupent, soit un second rôle derrière celui-ci, soit ont un petit commerce qui ne nécessite pas forcément des déplacements fréquents pour s'approvisionner.

En plus de son ambition affichée de « faire carrière », le statut de polygame de son époux, justifiant, en partie, ses retours annuels au Sénégal, quand il vivait à Toulouse, a favorisé sa prise de responsabilités dans cette activité avant de devenir son unique propriétaire. Aussi, et paradoxalement, la polygamie de son conjoint devient, selon elle, une source de motivations supplémentaires qui la poussent à travailler dur pour réussir autant, sinon plus, que sa coépouse qui vit au Sénégal où elle est, elle aussi, commerçante.

Toutefois, la prise de responsabilités croissante, jusqu'à devenir l'unique propriétaire de cette activité créée par son conjoint, s'est effectuée à travers un processus fait de négociations diverses avec celui-ci et d'apprentissage du métier. En même temps, elle considère que sa volonté, dès le début, de ne pas se contenter d'une place d'aide et de second, s'explique par un « habitus » familial. Qui fait, d'après ses dires, qu'elle ne pouvait pas se contenter d'un salaire d'appoint.

Si nous parlons d'« habitus » ici, c'est parce qu'elle explique sa détermination à s'autonomiser et à réussir économiquement, sans rien attendre d'un homme, comme une sorte d'héritage familial. En effet, elle s'estime être issue d'une famille dans laquelle les femmes réussissent seules et n'attendent pas d'être entretenues par des hommes. En ce sens, elle définit ses sœurs et sa mère comme des femmes « *modèles et travailleuses qui ont travaillé dur pour acquérir des biens (...) comme acheter une maison, avoir des boîtes à bijoux en or très garnies, être allée à la Mecque (...) de vivre dans des conditions matérielles descentes, à la sueur de leur front* » (F. ND, 2006).

Les femmes de sa famille sont, alors, à l'image des nombreuses femmes sénégalaises des classes populaires qui, poussées, entre autres, par la crise économique, ont développé des activités qui permettent à certaines d'être indépendantes financièrement et, même, de devenir des « chefs économiques » de famille. Comme l'achat d'une maison ou aller à la Mecque, le fait d'avoir une boîte à bijoux bien fournie est aussi un signe de réussite. En effet, pour la

plupart des femmes sénégalaises, l'achat de bijoux, surtout en quantité plus ou moins importante, constitue une autre façon d'épargner. C'est ce qu'elle semble dire dans ses propos :

« Quand un besoin financier urgent se présente, je peux toujours vendre des bijoux pour résoudre le problème ou pour investir ailleurs (...) » (F. ND., 2007).

Par ailleurs, sa recherche d'autonomie et sa « réussite » se matérialisent aussi dans sa participation importante aux dépenses financières de son ménage, dans l'épargne d'argent à travers des tontines¹²⁰ et dans ses comptes bancaires personnels à Toulouse et au Sénégal, mais aussi, dans le fait d'avoir construit une maison à Dakar et pas n'importe laquelle. Même si elle s'estime gagner sa vie, elle projette de retourner vivre au Sénégal, non pas pour y rester définitivement, mais plutôt pour se lancer dans les circulations commerciales entre le Sénégal et les pays du Golfe.

Toutefois, malgré sa détermination à réussir, F.ND., comme beaucoup d'autres femmes rencontrées, tente de concilier vie familiale et vie professionnelle. En effet, même si elle paie une nounou qui s'occupe de son plus jeune enfant, son parcours montre que des femmes migrantes parviennent, malgré tout, à concilier maternité, vie familiale et travail. Mais, avec une charge de travail supplémentaire. Certes, elle s'est adaptée aux normes et façon de faire de la société locale, comme se payer une nounou ou mettre ses enfants à la crèche, là où les femmes actives restées au Sénégal peuvent compter sur leurs domestiques et/ou membres de leur famille. Ainsi, même si elle est déterminée à réussir et travaillant dure pour y arriver, elle se définit aussi comme une épouse et mère de famille et revendique, même, ces rôles traditionnels. Cela veut dire que les deux situations ne s'opposent pas forcément. Pour y arriver, elle a su renégocier et réadapter ses rôles traditionnels de mère et d'épouse.

La problématique de la conciliation de la vie familiale et de l'activité professionnelle chez les femmes constitue une des préoccupations majeures du féminisme depuis longtemps. Certaines, parmi les femmes rencontrées, semblent y arriver tant bien que mal. Mais souvent, comme nous l'avons dit, en renégociant leurs rôles traditionnels de mère et de famille et/ou en travaillant en temps partiel. Cela montre tout simplement que les femmes doivent, encore

¹²⁰Systèmes d'épargne traditionnels très répandus au Sénégal, surtout chez les femmes.

aujourd'hui, choisir entre vie familiale et carrière ou mener de front les deux mais avec, souvent, une surcharge de travail.

Cependant, les femmes, que nous avons rencontrées, n'envisagent pas forcément ces deux situations en termes d'opposition ou de surcharge de travail. Car, malgré son ambition de réussir, F. ND affiche aussi son intention de réussir sa vie familiale et conjugale, quitte à avoir une surcharge de travail. Pour elle, comme pour beaucoup d'autres femmes sénégalaises, migrantes ou non migrantes, l'épanouissement complet d'une femme passe dans la possibilité de réussir ses vies professionnelle et familiale. Même si, généralement, les cadres traditionnels familiaux sont renégociés. À ce propos, elle disait :

« Réussir économiquement c'est bien, et surtout aujourd'hui, je crois que dans ce domaine, les femmes ont déjà fait leurs preuves (...) Mais, il ne faut pas pour autant oublier ou rejeter vos valeurs (...) La réussite conjugale est le plus grand succès qu'une femme peut connaître ». Elle ajoute, « Taaru jiggen, sey », littéralement, « la « beauté » d'une femme se mesure par sa réussite conjugale » (F. ND., 2007).

Pour cette femme, l'émancipation passe par la possibilité de pouvoir, d'une part, travailler pour s'autonomiser et se réaliser pour soi et pour sa famille, et, d'autre part, réussir sa vie familiale et conjugale. Cependant, il faut savoir que, chez la plupart des femmes sénégalaises, se montrer soumise et/ou manifester ouvertement une capacité « à gérer », comme elles disent, montrer à qui veut le voir qu'on est une bonne maîtresse de maison, une bonne épouse et mère de famille, etc., sont considérés comme valorisants pour une femme. De ce fait, le discours normatif servi ne correspond pas toujours aux actes et vécus de ces femmes.

En conclusion, c'est à travers des initiatives individuelles ou avec l'aide du conjoint, que A. Faye et F.N.D. ont pu développer une activité professionnelle indépendante. En effet, dans un contexte fait de chômage, de discriminations et d'assignations professionnelles qui maintiennent, généralement, les femmes migrantes en bas de l'échelle socioprofessionnelle, la création d'entreprise et l'exercice d'une activité indépendante témoignent des capacités de certaines à contourner ces obstacles pour connaître une forme de « réussite » socioéconomique.

9.3. Quels impacts sur les rapports de genre ?

Croiser les problématiques du genre et de la migration revient, non seulement, à interroger le renouvellement que représente la présence des femmes dans les mobilités internationales, mais aussi, à s'intéresser à l'impact de cette situation les rapports de genre. Bien qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir, les rapports de genre évoluent progressivement au Sénégal et, de ce fait, les femmes conquièrent de plus en plus de terrains jusqu'ici réservés aux hommes. De ce fait, les migrantes d'aujourd'hui partent avec certains acquis. Cependant, la situation migratoire agit inévitablement sur les rapports de genre, soit en renforçant les inégalités entre homme et femme, soit en leur offrant les moyens de développer leurs acquis pour davantage renégocier, dans une certaine mesure bien évidemment, les rapports de genre et la hiérarchie des rôles sociaux de sexe. Toutefois, la majorité des femmes se trouvent dans une situation intermédiaire à ces deux extrémités.

Les femmes, que nous avons rencontrées, présentent des parcours socioprofessionnels et niveaux de « réussite » qui se différencient selon divers facteurs individuels et collectifs, conjoncturels et structurels. Ainsi, les impacts de la mobilité sur les rapports de genre varient en fonction des catégories mais aussi d'une femme à une autre. Quoi qu'il en soit, souvent, plus elles acquièrent une autonomie financière, plus leur marge de manœuvre s'agrandit et mieux certaines parviennent, dans une certaine mesure, à renégocier les rapports de genre. Car, leur poids économique, bien que relatif, dans la gestion de leur foyer et/ou dans le reste de leur famille, peut leur conférer de nouveaux rôles et statuts. Cette situation peut, à son retour, leur offrir la possibilité de redéfinir les rapports de genre, même de façon restreinte et limitée.

Mais, d'une manière générale, les situations observées sont beaucoup plus complexes que le schéma manichéen souvent présenté et selon lequel, il y a d'un côté, les femmes au foyer, incapables d'initiatives et soumises à l'autorité d'un mari et des contraintes de leur culture d'origine, et, de l'autre, les « superwomen », émancipées (Barison et Catarino, 1997), parce que s'étant affranchies des jougs de cette culture oppressante et émancipées.

Certes, en règle générale, les impacts de la migration sur les statuts et conditions des femmes peuvent se lire sous une perspective bipolaire qui montre que certaines se situent dans un processus d'autonomisation, d'individuation et de redéfinition des rapports de genre, alors que d'autres restent davantage maintenues dans une situation de subordination. Il est,

néanmoins, nécessaire de nuancer cette position pour prendre en compte la diversité des parcours et saisir toute la complexité des situations.

Car, on n'assiste pas, ou peu, à des cas de réussite socioéconomique très importante à l'image de certaines « Femmes d'affaires », par exemple, mais, les rapports de genre ne sont pas, non plus, statiques. Même dans leur pays d'origine, ils connaissent une évolution notable.

Par ailleurs, non seulement, peu sont celles qui sont inactives depuis leur arrivée en migration. Mais aussi, même, une activité jugée, *a priori*, précaire, comme le nettoyage par exemple, et s'exerçant dans des conditions très difficiles, peut offrir aux femmes les moyens de s'autonomiser, relativement, vis-à-vis de leur conjoint et d'acquérir un autre statut.

Ainsi, le salariat peut aussi être un vecteur de promotion socioéconomique (Hüküm et Le Saout, 2002) pouvant avoir un impact sur les rapports sociaux de sexe. Car pour ces femmes, dont la plupart n'avait jamais travaillé avant leur migration, la possibilité d'avoir des revenus leur permet d'exister financièrement et d'occuper une place dans leur couple et dans le reste de leur famille, peut leur conférer un nouveau rôle. Certaines considèrent que le fait de gagner de l'argent pour participer aux dépenses familiales, de travailler à l'extérieur, de rencontrer d'autres populations, d'aider sa famille restée au Sénégal, etc., leur permet d'avoir un autre regard sur elles-mêmes. Ces situations peuvent aussi pousser leur conjoint à adopter une autre attitude à leur égard, ne serait-ce qu'en participant aux tâches domestiques.

Ainsi, pour certaines « Épouses de migrants », l'exercice d'une activité à l'extérieur peut engendrer une recomposition dans les rapports de couple et bousculer, dans une certaine mesure, le partage traditionnel des rôles attribués à chaque catégorie de sexe dans le foyer. Ainsi, en renégociant, même de façon limitée, les rapports au sein du foyer, considéré comme le lieu, par excellence, d'« appropriation des femmes » selon Colette Guillaumin (1992), de « subordination des femmes aux hommes » d'après Christine Delphy (1998) et de « reproduction de la domination masculine » pour reprendre Bourdieu (1998), certaines femmes gagnent ainsi en autonomie. Bien que l'on ne puisse pas parler de redéfinition des rapports de genre au niveau collectif ni dans tous les domaines, on peut, néanmoins, considérer que la migration peut favoriser une évolution des rapports sociaux de sexe au sein des couples et à niveau individuel.

À travers notre analyse, nous posons aussi la problématique du travail libérateur. La question de savoir si le travail, tel qu'il est exercé actuellement par les femmes, d'une manière générale, est une des préoccupations majeures du féminisme. La réponse n'est pas encore tranchée car il peut être libérateur dans certains cas et aliénant dans d'autres.

D'un côté, le travail offre aux femmes la possibilité d'avoir des revenus et d'acquérir des compétences diverses qui peuvent être mises à profit dans leurs stratégies d'autonomisation.

Il peut, ainsi, leur permettre de substituer à l'ordre social établi, un ordre négocié. De l'autre, malgré les ressources diverses qu'il offre, le travail exercé par la plupart de ces femmes, s'effectue dans des conditions difficiles et leur apporte peu de revenus. Ainsi, bien qu'il puisse leur permettre d'avoir des revenus, les types d'activités, qu'elles exercent, témoignent des effets de la sexuation et de l'ethnisation du marché du travail et de la domination de classe.

Ainsi, même si nous avons montré, dans les pages précédentes, que le travail même précaire, qu'elles exercent, peut leur offrir diverses ressources, il ne s'agit aucunement ici de faire l'apologie du travail précaire. Dès lors, établir un lien entre le fait d'avoir des revenus et une possibilité de renégociation des rôles sociaux de sexe, ne constitue, en aucun cas ici, une remise en cause des effets de bien d'autres facteurs, individuels et collectifs qui peuvent renforcer les inégalités entre hommes et femmes, mais aussi, entre groupes sociaux.

De ce fait, en plus du travail, libérateur ou aliénant, d'autres facteurs sont à prendre en considération pour comprendre la différenciation entre femmes et entre catégories de femmes.

En somme, on peut dire qu'en règle générale, le fait de vivre en migration et l'exercice d'une activité peuvent ouvrir de nouvelles opportunités vers plus d'égalité entre les sexes et de meilleures conditions de vie pour celles qui partent, comme ils peuvent renforcer les inégalités entre hommes et femmes.

Conclusion du chapitre

Selon Laurent Monnier (1995), « Migrer c'est résister ». En effet, en réponse à la thèse défendue par Gail Pheterson (1994 cité par Monnier) selon laquelle les femmes qui migrent le font souvent en tant que groupe systématiquement exploité, Monnier affirme que le seul fait qu'elles puissent partir constitue déjà une rupture et témoigne d'une évolution de leurs conditions et dans la façon dont elles sont représentées par leur société d'origine.

Les femmes décrites ici mettent l'activité professionnelle au cœur de leurs projets migratoires. Si pour certaines, cela faisait partie de leurs motivations de départ, pour d'autres, c'est au fil du temps que le désir de valoriser économiquement leur migration les a gagnés. Certaines s'inscrivent dans le salariat, par choix ou par dépit, d'autres parviennent à dépasser différents obstacles pour monter une entreprise ou développer une activité déjà existante, seule ou en association avec leur conjoint ou une tierce personne.

Quel que soit leur domaine d'activité, l'insertion professionnelle pour certaines, essentiellement des « Épouses de migrant », découle d'un processus, plus ou moins long, fait de négociations et de compromis de leur part et de celle de leur conjoint. L'acceptation, ou le refus, du compromis, des deux côtés, favorise, ou entrave, les possibilités d'insertion. Comme en témoigne le cas de Yama qui est restée près de 20 ans à Toulouse sans réellement exercer une activité ni connaître un parcours professionnel stable et continu. Parce que son conjoint n'acceptait qu'elle sorte de la maison et travaille. Mais, les situations ne sont jamais définitives car les femmes finissent souvent par se rebeller et sortir de cet isolement, comme en témoignent les propos de cette femme que nous avons rapportés dans les pages précédentes.

En somme, les mobilités internationales, même quand elles sont d'installation, peuvent être pourvoyeuses de différentes ressources et favoriser l'individuation, et non l'individualisation. De même qu'elles peuvent renforcer les inégalités entre hommes et femmes.

Chapitre X. Organisations en réseaux et place des NTIC dans ces mobilités

Introduction

Aujourd'hui, toutes les études migratoires montrent que les acteurs en mouvement sont connectés les uns aux autres. De même, les différents territoires de leur mobilité, quelle que soit la forme, ne sont pas discontinus et isolés les uns des autres mais forment, plutôt, un ensemble. Et c'est grâce aux réseaux, l'usage des NTIC et les circulations des individus et des biens matériels et immatériels qu'ils se connectent et connectent l'espace vaste et réticulaire de leurs pratiques socio-spatiales et économiques.

Les acteurs s'organisent en réseaux pour mener leur projet et utilisent les NTIC pour se connecter les uns aux autres ainsi que les différents étages territoriaux de leurs réseaux afin d'accéder aux ressources qu'offrent les liens qui les unissent. En outre, l'organisation en réseau et l'usage des NTIC participent activement à la création, à l'enrichissement et au renouvellement d'une culture de mobilité très ancrée chez les populations sénégalaises. Cette culture permet aux acteurs d'accéder à certaines informations et d'avoir une certaine connaissance des routes et des pays d'installation et de circulation avant même de quitter le Sénégal. C'est tout cela que nous essayerons de montrer dans ce chapitre.

10.1. Les réseaux sociaux, des organisations incontournables

Dans les nouvelles formes de mobilités que nous observons, les Sénégalais, dispersés à travers le monde, comme d'autres populations étudiées par d'autres chercheurs, entretiennent des liens forts structurés et institués en réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux, pour créer des partenariats et renforcer leur solidarité par-delà les frontières (Kastoriano, 2000). Les acteurs, « Installé », « Circulants commerçants » et « Candidats au départ », hommes et femmes, s'appuient, donc, sur ces réseaux pour conduire leur projet socioéconomique et de mobilité et garder des liens avec leur famille restée au pays. En plus, pour les « Candidats au départ », ces organisations sociales peuvent offrir un moyen de quitter le Sénégal.

Ces différentes catégories de populations forment ensemble, et avec toute autre personne avec qui ils sont en contact, les réseaux que nous étudions ici. Certains, parmi ces acteurs, à travers leurs activités commerciales et/ou salariales, leurs relations d'amitié, de voisinage, familiales, confrériques, etc., s'ouvrent sur d'autres univers communautaires et extra communautaires. Il s'agit là de connexions interindividuelles, de relations interpersonnelles, qui, à leur tour,

favorisent des interrelations entre groupes, pour créer des connexions entre réseaux, entre populations et entre territoires divers.

En considérant ici la multiplicité de la nature des réseaux et de celle des liens qui les fondent, nous montrerons que, non seulement, ces réseaux transnationaux fédèrent des populations ayant des caractéristiques et des pratiques socio-spatiales diverses et inter-connectent différents territoires pour en faire un ensemble reconnaissable par tous. Mais aussi, qu'ils constituent un lieu privilégié de constitution et de transmission de la culture de mobilité, en même temps qu'ils véhiculent des ressources diverses. Ainsi, nous montrerons, tout le long de ce chapitre, comment et à quel point, les réseaux et le capital social, qu'ils drainent, constituent des ressources indispensables dans les mouvements internationaux actuels.

À travers la problématique des réseaux sociaux, notre analyse portera sur des types d'organisations sociales qui structurent les liens et relations entretenus par des acteurs appartenant aux différentes catégories de Sénégalais étudiées. Il s'agira, donc, de comprendre et d'analyser, d'abord, les types de liens qui fondent chaque réseau et qui les relient entre eux. Ensuite, d'une part, les stratégies de production et/ou d'introduction dans ces réseaux et les capacités des acteurs à mobiliser leurs ressources nécessaires à la conduite de leur projet. Et, d'autre part, la place des réseaux dans l'organisation des départs. Enfin, les modalités et mécanismes de différenciation et de hiérarchisation des acteurs dans ces organisations.

10.1.1. Diversité des types, mode d'introduction et/ou de production des liens

10.1.1.1. Types de réseaux

L'intérêt d'adopter la perspective de la multiplicité des réseaux et de la nature des liens, qui les fondent, se situe dans le fait qu'elle nous permette de montrer que les migrants entretiennent différents types de relations et que l'accès à ces réseaux n'est pas immédiatement donné à n'importe qui ni forcément sur la seule base de l'origine sénégalaise commune. En effet, les réseaux des populations sénégalaises en mobilité, ou qui veulent migrer, se caractérisent par une diversité des liens, qui les structurent et des contours sont flous. Ces liens peuvent être d'amitié, de parenté, de partenariat en affaires, de voisinage, d'origine géographique commune, et/ou confrériques, etc. À partir de cette diversité des types de liens que nous essayerons de définir les caractéristiques des différents réseaux des acteurs étudiés.

Cependant, nous n'avons nullement la prétention d'énumérer et d'étudier ici tous les types de réseaux qui structurent leurs mouvements, ni toute la nature des liens qui les unissent. Nous parlerons juste de ceux qui, à notre avis, les fédèrent le plus et qui sont incontournables. Il s'agit des réseaux familiaux, d'origine géographique, confrériques et d'échanges marchands.

Quand ils décident de partir s'installer ailleurs ou de circuler entre le Sénégal et d'autres pays, de trouver des informations sur d'autres territoires, etc., « Installés », « Circulants commerçants » et « Candidats au départ » font appel d'abord aux liens immédiatement accessibles et au fur et à mesure, ils les diversifient.

Le réseau familial

Il relie des populations qui entretiennent des liens de parenté directe ou par alliance. Ce type de réseau occupe une place importante dans leurs mouvements. Car, aujourd'hui, il n'existe quasiment pas de famille sénégalaise qui ne compte pas, au moins, un membre, proche ou éloigné, qui réside à l'étranger. Et ceux qui sont déjà partis entretiennent, souvent, des relations entre eux, mais aussi, avec ceux qui sont restés au Sénégal. Et, quelle que soit l'intensité de leurs relations, ils constituent une source de ressources, souvent, importantes et mobilisables par leurs autres parents proches et éloignés. Et en cas, de besoin, la personne sait qu'elle peut, directement ou par l'intermédiaire d'un autre membre de la famille, faire un ou des proches déjà partis. Si, par exemple, le « Candidat au départ » ou le migrant « installé », dans le besoin, n'a pas de relations fortes et proches directes avec le membre de la famille susceptible de l'aider, il y a toujours un autre proche qui peut réactiver le lien entre eux. Ainsi, les liens familiaux peuvent être activés ou réactivés à tout moment. Dans ce cas, les femmes sont particulièrement compétentes, comme nous l'avons déjà montré dans le chapitre précédent.

L'importance et la richesse des liens familiaux, dans ces mouvements internationaux, contredisent, ainsi, la théorie de Granovetter selon laquelle la famille, faite de liens forts, est faible en ressources. En effet, dans les mobilités actuelles, la cellule familiale, surtout élargie à la sénégalaise et les liens qui la fondent, favorise la dispersion géographique de ses membres. Ainsi, avec ses différentes alliances, les liens familiaux deviennent une « ressource spatiale » (Ma Mung, 2003) mobilisable et favorisant la circulation et la poursuite des départs.

Le réseau familial constitue, ainsi, un support indispensable et efficace. D'ailleurs, pour la plupart des acteurs, toutes catégories confondues, le fait d'avoir de la famille dans différents pays est considéré comme un avantage, de même qu'une source de fierté et de satisfaction.

Aussi, comme les autres réseaux, il n'est pas fermé sur lui-même car inclut des relations indirectes qui peuvent être utiles dans divers domaines et étapes des parcours.

Le réseau d'origine géographique

Il peut regrouper des populations originaires d'un même village, d'une même région, d'un même quartier, etc. Il constitue l'un des principaux types de réseaux qui favorisent la concrétisation des projets de départs, mais aussi, qui se révèlent indispensables tout au long du parcours. En effet, depuis leurs débuts, les mobilités des Sénégalais en Afrique, en Europe comme aux Etats-Unis ou en Asie, sont marquées par les impacts des réseaux d'appartenance géographique, surtout villageois, qui influent sur la façon de partir, de s'installer, le type d'activité exercé ainsi que les zones de destination choisies. Ce, parce que ceux qui sont déjà partis participent largement à la structuration des flux d'après et de leurs itinéraires.

Différentes études sur les Haalpulaars et Soninkés, originaires de la Vallée et sur les Wolofs, ressortissants du bassin arachidier, révèlent une différence, selon l'origine géographique et sociolinguistique, dans leurs pratiques socio-spatiales comme dans leurs types d'activités, lieu d'implantation, mode de partir et de s'installer. Car les premiers, généralement, ouvriers salariés, se sont implantés le long de zones industrielles alors que les seconds, traditionnellement commerçants, se sont installés et/ou circulent dans des territoires propices à l'activité commerciale. Et c'est aussi cette différence, en fonction de l'origine géographique, qui a, pendant longtemps, fondé, au moins en partie, la spécialisation professionnelle selon laquelle, les « Gens de la Vallée » s'insèrent dans le salariat et les Wolofs, surtout mourides, dans le commerce, surtout itinérant.

Le réseau religieux

Il est constitué de différentes entités confrériques car « l'Islam sénégalais » est composé de plusieurs confréries, qui à leur tour, sont formées par différentes variantes. Parmi ces organisations fondées sur l'appartenance confrérique, les plus connues et plus représentées dans les mobilités sont les réseaux mourides et tidianes, mais le premier plus que le second. En effet, en France, en Espagne, en Italie ou encore aux Etats-Unis, nombreuses sont les études qui se sont intéressées au réseau confrérique mouride pour décrire la force de la

solidarité entre talibés, son mode d'organisation bien structuré et efficace permettant le départ, l'accueil, l'insertion des nouveaux arrivants, son dynamisme économique témoignant d'une grande capacité d'initiatives.

À Toulouse, ce réseau mouride est très présent et joue un rôle important dans l'installation et la vie des migrants salariés et commerçants mais aussi dans celle de beaucoup d'étudiants, comme nous l'avons montré dans la deuxième partie. La place de cette confrérie dans la vie des Sénégalais de Toulouse a été étudiée par Cheikh Niang dans son mémoire de Maîtrise (2003). Le réseau confrérique, mouride ou tidiane, par exemple, a ses codes et règles qu'une personne extérieure au groupe peut ne pas maîtriser. Mieux structuré en migration, le réseau mouride participe largement à l'installation des nouveaux arrivants comme il joue un grand rôle dans la vie de tous les jours de beaucoup migrants de la ville rose.

À Barcelone, et dans ses alentours, le réseau mouride et le réseau tidiane cohabitent. À Terrassa, qui compte parmi ses résidents sénégalais Serigne Cheikhouna Mbacké, un des petit-fils de Serigne Touba, le guide suprême du Mouridisme, le réseau mouride s'y est largement implanté. Mais à la différence de Toulouse, le réseau confrérique Tidiane y est aussi très dynamique, voire plus que celui des Mourides. Tous les deux sont implantés à Terrassa, parce que c'est là-bas que résident leurs responsables locaux.

Comme les réseaux familiaux et d'origine géographique, ce réseau peut être considéré comme communautaire car composé en grande majorité par des Sénégalais. Cependant, son qualificatif « communautaire » doit être nuancé. Car, non seulement, des populations appartenant à différents groupes sociolinguistiques sénégalais sont disciples de l'une ou l'autre confrérie, mais aussi, la confrérie mouride attire de plus en plus de populations non sénégalaises. Ainsi, la confrérie mouride n'est pas seulement constituée de Wolofs, de même que celle des Tidianes n'est pas exclusive à un seul groupe.

Ces trois types de réseau sont très liés grâce au fait que certains acteurs peuvent être à la fois membres des trois, et, généralement, c'est le cas de beaucoup de Sénégalais rencontrés sur nos terrains d'étude. Aussi, ils présentent des caractéristiques variées.

En effet, chez les populations sénégalaises en mouvement actuellement, ces réseaux ne fusionnent pas uniquement les « Installées » et les « Circulants commerçants », ils relient aussi des migrants « économiques » à d'autres Sénégalais de catégories socioprofessionnelles

différentes et arrivées pour d'autres raisons, comme c'est le cas à Toulouse. L'exemple de la ville rose est très intéressant à ce sujet car pendant longtemps, étudiants et migrants travailleurs peu ou pas qualifiés entretenaient peu de liens, en raison, entre autres, des nombreux préjugés des deux côtés. Dans cette ville, le réseau mouride, plus que les autres, est parvenu à fusionner ces différentes catégories de Sénégalais. Ce qui montre que l'appartenance commune au Mouridisme peut permettre de dépasser certains obstacles et incompréhensions pour unir des populations ayant des caractéristiques et venant d'univers différents. De même qu'elle constitue une ressource supplémentaire, qui dans certains cas, peut se révéler plus efficace que les autres réseaux.

En somme, les relations sociales, sur la base familiale, confrérique et d'origine géographique, constituent les premières ressources auxquelles peuvent accéder les migrants et sont exploitées de façon originale (Streiff-Fénart, 1999). Elles leur permettent de disposer d'un espace transnational large où ils peuvent se diriger, en quittant le Sénégal, se redéployer pour trouver des papiers, du travail ou établir un partenariat commercial, pour rester en contact avec des amis ou parents, etc.

Le réseau d'échanges marchands

Ce dernier type, que nous allons étudier ici, peut être aussi transversal à ces autres déjà cités et est constitué de liens communautaires et extra-communautaires. Il structure les activités des commerçants, migrants « installés » et/ou circulants non domiciliés et les relie à d'autres partenaires d'origine diverse. En ce qui concerne les populations étudiées, ce réseau relie, ainsi, des grossistes chinois du Sentier, sénégalais de Château-Rouge, pakistanais et sénégalais de Barcelone, Italiens de Vintimille et/ou de Naples, etc., aux revendeurs, forains, ambulants ou ayant un magasin, que l'on retrouve sur les marchés du Capitole le mercredi ou de Saint Sernin, le dimanche, à Toulouse, dans le Casc Antic, sur les plages et dans les rues de Salou et PortAventura, par exemple, en Catalogne. De même qu'il connecte « Installés », « Circulants commerçants » et « sédentaires » des marchés dakarois, ainsi que ceux-là et d'autres populations, locales, étrangères, de façon directe ou indirecte. Il relie aussi le mécanicien gitan, l'ouvrier maghrébin, le propriétaire de casses toulousaines aux commerçants sénégalais qui importent des pièces détachées de voitures.

Comme les autres types, parfois plus qu'eux, ce réseau connecte divers territoires situés en Europe, au Sénégal et dans d'autres continents. Il a un ancrage social fort dans la ville de

Toulouse, dans les deux marchés du Capitole et de Saint Sernin, mais aussi, dans le Casc Antic, à Barcelone. Mais comme tout réseau, il ne s'agit là que quelques-unes de ses nombreuses ramifications et connexions, dans lesquelles sont impliqués différents acteurs. Il draine aussi des hommes et des marchandises, entre autres, de la France en Espagne, de l'Espagne en Italie, mais aussi de ces territoires aux marchés de Dakar et autres localités du Sénégal ou l'inverse.

Ces différents acteurs et territoires, où ils évoluent, sont reliés entre eux, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont tous en relations directes. Loin de là, car nombreux sont ceux qui entretiennent des relations indirectes à travers un ou des acteurs qui, ensuite, font le pont entre plusieurs acteurs et territoires, et, par la même occasion, différents réseaux. Parmi ces acteurs commerçants locaux, c'est-à-dire qui mènent leurs activités à l'intérieur de l'Europe, il y a, comme nous l'avons déjà montré, des grossistes, itinérants ou ayant un magasin.

Les premiers s'approvisionnent dans différentes villes pour, ensuite, les distribuer dans d'autres villes. Tandis que les seconds, comme Callé N., ayant un magasin dans le Casc Antic, fournissent de la marchandise, aussi bien aux revendeurs sénégalais qu'à d'autres populations étrangères. De même qu'ils peuvent être en affaire avec d'autres grossistes dans les mêmes ou dans différentes villes et dans d'autres secteurs d'activités. Ainsi, ces acteurs constituent une sorte d'ouverture entre différents réseaux, d'une ampleur variable, et populations qui sont, par conséquent, reliées entre elles.

Bien qu'aucun de ces réseaux ne soit pas fermé sur lui-même, comme nous l'avons dit et répété, ce sont davantage les réseaux économiques qui créent plus de diversité et de métissage, dans les marchés comme dans d'autres espaces marchands. Cela veut dire que ces acteurs sont capables de sortir de leur univers culturel et cultuel le temps d'un échange pour entrer momentanément, ou de façon relativement durable, dans d'autres. Dans ces réseaux marchands à l'initiative des Sénégalais, ou bien auxquels ils participent, le social, l'économique et le religieux se mélangent et sont, souvent, interdépendants. Mais, cela n'empêche en rien la recherche de profit. De ce fait, conflits et concurrence n'y sont pas absents.

En conclusion, bien qu'il soit quasi impossible de parvenir à circonscrire ses différents types de réseaux, en décrivant exactement là où ils commencent et s'arrêtent, ni tous les acteurs qui les composent, nous pouvons, néanmoins, dire que, généralement, le réseau économique est

constitué dans les territoires d'installation et/ou de circulation pour, ensuite, s'étendre jusqu'au Sénégal. Alors que les trois autres réseaux, familial, d'origine géographique et confrérique, prennent leurs sources dans les zones de départ avant de s'étendre aux territoires européens, américains, asiatiques, etc., grâce à la dispersion de leurs membres.

Cependant, des réseaux économiques, basés au Sénégal et n'évoluant pas dans le circuit du commerce international, sont, malgré tout, en relations avec les réseaux migratoires. Parmi lesquels, on peut citer les réseaux de passeurs. Bien que basées au Sénégal, ces « entreprises migratoires » sont en connexion avec des migrants ou autres partenaires européens, de ce fait, prennent place dans le système migratoire sénégalais au sens large.

Ainsi, défendre l'idée de la multiplicité des types de réseaux et des liens, qui les fondent, revient à insister sur la multi-appartenance des acteurs qui, grâce à cela, constituent, chacun, un nœud entre différents réseaux et des populations de catégories différentes. En effet, les acteurs peuvent appartenir, en même temps, à différents types de réseaux. De ce fait, ils les relient entre eux à travers des relations directes ou indirectes. Autrement dit, bien qu'ils soient multiples parce que basés sur des liens différents, ces réseaux se caractérisent aussi par leur décloisonnement ainsi que la fluidité et l'interpolarité des liens qui les structurent. C'est, donc, de la transversalité des liens, qui permet les interconnexions entre réseaux, acteurs et étages territoriaux, dont il s'agit. Ce qui signifie que les réseaux sont des lieux de brassage, éphémère ou durable, au-delà des clivages « ethniques », d'origine sociale, géographique, de pratiques socio-spatiales et professionnelles, etc. Ainsi, les liens interpersonnels, qui relient des acteurs et des groupes d'acteurs, sont de nature et d'intensité variables, d'un acteur à un autre, de même que les ressources qu'ils offrent. De ce fait, les parcours et mode d'introduction dans ces réseaux ne sont pas les mêmes pour tout le monde et varient selon les réseaux dont disposent les acteurs et leur richesse en ressources.

10.1.1.2. Modes et parcours d'introduction dans les réseaux migratoires

En nous intéressant aux réseaux, nous voulons aussi étudier les capacités des acteurs, d'une part, depuis le Sénégal, à mobiliser leurs relations directes et indirectes pour prendre place dans ces organisations sociales afin de mener leur projet, et, d'autre part, à diversifier leurs liens afin d'accéder à d'autres réseaux et de plus de ressources. Autrement dit, s'intéresser à l'introduction des acteurs dans les réseaux revient à s'interroger sur leurs capacités à créer, et/ou renforcer, des liens avec d'autres acteurs, seul ou par l'intermédiaire d'une tierce personne, pour mener leur projet. Ce qui peut révéler les compétences, de certains, à traverser

les frontières sociales, identitaires, religieuses, économiques, etc., pour enrichir leur capital social et accéder à d'autres ressources qui peuvent être nécessaires, à tout moment, dans leur projet de quitter le Sénégal et/ou dans leurs parcours migratoires.

Dans ce processus d'introduction, il faut noter, au moins, plusieurs phases, dont deux très importantes. La première est antérieure au départ du Sénégal, et la seconde est celle de la diversification des réseaux et de la production de nouveaux liens, au fil des rencontres, des besoins et de l'évolution du projet, une fois arrivés en migration et tout au long de leurs parcours.

10.1.1.2.1. L'importance des réseaux dans la phase préparatoire

En cette période post-fordiste, durant laquelle les restrictions aux frontières sont de plus en plus drastiques, l'entrée en Europe, quelles que soient les raisons, nécessite l'insertion dans des réseaux, au départ comme à l'arrivée. Car ce sont les lieux, par excellence, catalyseurs de l'information sur les opportunités dans tel ou tel endroit, sur tel ou tel moyen de contourner les barrières de l'Europe forteresse, etc. Ainsi, pour accéder à ces ressources, il faut y entrer seul ou par l'intermédiaire de quelqu'un déjà parti ou pas. Parce que, même si l'information circule intensément d'un lieu à un autre et d'un individu à un autre, il faut faire partie des initiés pour y accéder. Car le fait migratoire est entouré de discrétion et secret qu'il faut distiller prudemment. Ainsi, être membre et/ou connaître quelqu'un qui est déjà membre devient indispensable pour bénéficier des ressources des réseaux. Dans ce cas, certains endroits, au Sénégal, paraissent, dans certains cas, incontournables dans cette phase de préparation du voyage. Parmi eux, on peut citer les marchés, notamment Sandaga. De même, selon l'origine et le parcours du candidat, différentes voies sont empruntées pour arriver à entrer dans un premier réseau migratoire.

En somme, le fait d'être en contact avec des intermédiaires, déjà impliqués, favorise, non seulement, l'entrée dans un premier réseau, ou du moins, une première mobilisation d'un capital social, mais aussi, constituent une première étape. Généralement, ce sont les réseaux familiaux, d'origine géographique et/ou amicaux qui sont mobilisés en premier, ce que Swanie Potot (2006) appelle le « *capital social latent* » (2006 : 60), car sont plus accessibles.

Qu'ils soient candidats à la migration de travail, à la circulation commerciale ou à la migration pour études, ceux qui sont issus de famille, de village, de quartier, de région, ayant

une longue tradition migratoire, et donc ayant des proches et/ou connaissances qui sont déjà en migration, s'adressent, presque naturellement, d'abord à eux pour s'informer sur les opportunités selon les pays, les modalités de départ ou demander de l'aide financière, par exemple.

Selon les motivations et le lieu où il veut aller, le candidat fait appel à un ou à tous ses proches, connaissances ou amis de leurs proches. Le candidat peut aussi faire appel à un ami, parent ou connaissance, proche ou éloigné, mais avec qui il a peu ou pas de contacts. Dans ce cas, il a souvent besoin d'un intermédiaire pour nouer ou renouer les liens avec cette ou ces personnes déjà insérées dans les réseaux ou partis s'installer en migration ou encore en circulation commerciale. Comme nous l'avons dit, les femmes, surtout mère du candidat, jouent souvent ce rôle d'intermédiaire.

Certains candidats, originaires de zone à fort taux de départ, peuvent aussi bénéficier, en plus ou pas du réseau familial, de leur réseau d'interconnaissances villageois ou régional. L'exemple de Seydi (31 ans), qui a mobilisé, seul et avec l'aide d'un oncle, son réseau familial et d'origine géographique déjà installé en migration, nous montre comment ces différents types de réseaux peuvent s'imbriquer dans la phase préparatoire pour favoriser la concrétisation du projet de départ.

Ancien instituteur, Seydi a quitté son village du Fouladou en 1997, grâce à ses propres moyens financiers mais aussi avec l'aide d'un oncle, installé à Bordeaux depuis les années 70, pour obtenir un visa touriste pour la France. Son oncle lui avait trouvé une invitation et un agrément pour un festival, organisé chaque année dans cette ville, et où les produits et la culture africaine sont à l'honneur.

Un mois après son arrivée, il a pu nouer, grâce toujours à cet oncle, mais aussi, par l'intermédiaire d'un autre ressortissant de leur village du Fouladou, résidant aussi à Bordeaux, des contacts avec le réseau Fouladou installé à Grannollers, en Catalogne espagnole.

Arrivé là-bas, il a été accueilli et aidé par les gens de son village pour trouver du travail et s'insérer dans cette ville où il est arrivé clandestinement. Mais, depuis, il a pu se régulariser et faire venir sa femme et ses enfants.

(Extrait du journal de terrain, Barcelone, 2004).

D'autres candidats ont, ou peuvent, bénéficié, en plus des réseaux familiaux et d'origine géographique, du soutien de leur marabout qui, par exemple, les met en contact avec d'autres de ses talibés déjà partis. Mais dans ce cas, généralement, il ne s'agit pas de trouver des

informations pour savoir où aller ni comment y aller. Car, la plupart du temps, c'est après avoir eu toutes les informations nécessaires et après que le projet ait abouti que le talibé aille voir son marabout pour obtenir sa bénédiction. Et souvent, celui-ci lui donne, en plus des prières, des noms et coordonnées d'autres de ses talibés résidant dans le pays ou la ville où le candidat veut se rendre. Celui-ci, à l'arrivée, peut avoir besoin, comme il peut ne pas en avoir besoin, de ces autres talibés.

Mais quoi qu'il en soit, le candidat, généralement, dès son arrivée, se met en contact avec ces autres talibés pour résoudre un problème immédiat ou pour juste créer d'autres liens, et, s'insérer, de ce fait, dans leur réseau confrérique. Sachant, ainsi, qu'il pourra toujours compter sur eux le moment venu.

Ces différents réseaux, familiaux, confrériques, amicaux et/ou d'origine géographique peuvent, donc, offrir aux candidats différents types d'aide. Cependant, généralement, seul le réseau familial, et très proche, qui apporte un soutien financier, même si cette aide financière n'est pas systématique.

Certains candidats passent par ces différents réseaux pour intégrer d'autres types des réseaux locaux et/ou internationaux pour concrétiser leur projet de voyager. Car, ils peuvent y trouver des informations que leurs autres réseaux ne disposent pas ou peu. Ce sont les réseaux de commerçants dans les marchés du Sénégal, par exemple. Ce sont des endroits propices pour trouver, par exemple, les réseaux de passeurs ou pour s'informer sur de nouvelles voies de passage. Ainsi, accéder aux réseaux dans ces marchés permet d'être dans la confiance et d'acquérir un savoir-faire migratoire, qui à son tour, peut favoriser le développement de compétences et d'une culture de mobilité leur permettant de connaître les routes migratoires et leurs codes. C'est une des raisons pour lesquelles Mansour Tall (2002) considère le marché Sandaga comme l'antichambre de la migration sénégalaise.

En somme, l'une des informations les plus importantes, que l'on ait ou pas de parents, d'amis ou d'autres connaissances déjà partis, est, d'abord, de savoir par où passer pour trouver les moyens de franchir les frontières occidentales. Généralement, être dans ces marchés, ou être lié à des gens qui y sont, permet d'avoir plus d'informations sur les différents circuits existants.

Cependant, même si nous insistons sur la place importante de ces marchés dans l'introduction dans les réseaux locaux, connectés à ceux internationaux, dans la phase préparatoire du

voyage, cela ne veut pas dire, pour autant, que ce sont les seuls lieux et qu'il faut forcément y passer pour pouvoir concrétiser le projet. Loin de là, car comme nous l'avons dit, dans un pays comme le Sénégal où la migration est le rêve de toute une jeunesse et où de nombreuses familles survivent grâce à elle, les informations ne sont pas confinées dans ces marchés. D'ailleurs ceux qui empruntent les pirogues trouvent les passeurs ailleurs que sur ces marchés. Cependant, ils peuvent y passer pour constituer le pécule nécessaire pour financer leur voyage. Toutefois, y être, permet de capter différentes ressources nécessaires au projet car ce sont des lieux où se croisent différents types de réseaux et de populations qui sont en contact avec ceux qui circulent ou qui sont installés ailleurs. De ce fait, ce sont les commerçants de ces marchés qui sont, généralement, les premiers à être informés des opportunités. À titre d'exemple, on peut citer une situation à laquelle nous avons assisté lors d'un entretien en août 2004 au Marché du Port. Durant notre entretien avec Bathie, son voisin de souk, après avoir parlé avec son frère résidant en Espagne, lui annonce l'éventualité d'une mesure de régularisation massive en Espagne pour l'année 2005, une information qui s'est vérifiée par la suite.

Par ailleurs, aujourd'hui, même ceux qui ont des proches, pouvant leur offrir tous les soutiens nécessaires pour partir, sont quasi obligés de passer par les réseaux de passeurs. Ainsi, réunir la somme nécessaire et avoir des liens dans la destination souhaitée ne suffisent plus. Il faut trouver les moyens d'entrer légalement ou illégalement dans ces pays. D'où la nécessité d'être, ou de connaître quelqu'un qui y est inséré ou qui y a des contacts, dans ces réseaux de passeurs qui ne s'exposent pas au grand jour. Nombreux sont ces réseaux qui sont, ou ont des relais, dans ces marchés, comme dans d'autres lieux. L'accès à ces réseaux de passeurs et le fait d'avoir ou non les moyens de les payer différencient les acteurs dans la réparation de leur voyage et dans les voies de passage empruntées. Car si certains réussissent à acheter un visa, qui coûte, environ 6.000 Euros, d'autres se rabattent sur les pirogues, par exemple, qui proposent, généralement, le voyage à 600 Euros, environ.

Deux cas de candidats, qui ont réussi à partir, témoignent de cette différenciation. D'un côté, celui de Pape M (29 ans), qui, grâce à l'aide financière de sa mère, franco-sénégalaise a pu acheter un visa pour la France pour, ensuite, aller s'installer en Italie. Et, de l'autre, celui de Daouda, déjà cité, arrivé à Barcelone par les « Cayucos », issu d'une famille de pêcheur, qui a peu de moyens et sans proche déjà parti, qui n'a compté que sur l'aide de son père, qui a vendu une partie de sa maison pour lui payer le voyage ainsi qu'à deux de ses frères.

Au regard de ces deux exemples, mais aussi de tant d'autres, on peut constater que le choix des itinéraires peut témoigner, certes, de la différence de moyens financiers et de leur accessibilité, mais aussi, de l'accès, ou non, à certaines informations disponibles dans les réseaux. Ainsi, le choix des routes du Sahara ou des pirogues s'explique, en partie, par le coût des visas ainsi que le côté aléatoire de ce circuit et des mésaventures de beaucoup de candidats qui n'ont pas reçu ce sésame tant espéré après l'avoir payé. Mais, certains migrent sans passer par ces réseaux de passeurs, l'insertion dans un réseau, quelle que soit sa nature, est indispensable pour les « Candidats au départ ».

En cette période de restrictions très sévères aux frontières, les réseaux informels ont pris le relais dans l'organisation des départs. Dès lors, le fait d'avoir des liens, directs ou indirects, permettant d'accéder au réseau migratoire, facilite, souvent, les démarches et l'accès aux informations nécessaires. Ce d'autant plus que les membres de la famille déjà partis, une fois installés, commencent à envisager l'arrivée du frère ou de la sœur. Alors que ceux qui ont peu ou pas de relations avec les mouvements actuels ont plus de mal et empruntent davantage les voies les plus dangereuses.

Mais pour les uns comme pour les autres, l'insertion dans les réseaux et la capacité de mobiliser leurs ressources deviennent indispensables pour réaliser leurs projets. Autrement dit, partir actuellement nécessite la mobilisation des ressources contenues dans des relations latentes ou « *actifs dans d'autres domaines* » (Bourdieu, 1980, cité par Potot, 2006 : 63) pour accéder et/ou être accepté dans les réseaux.

En décrivant l'importance du capital social dans la phase préparatoire, en ce qui concerne les réseaux migratoires roumains qui se dirigent vers la France et l'Espagne, Swanie Potot (2006), soutient que tout y est monnayé financièrement, même la diffusion de l'information. Ce qui, généralement, n'est pas le cas chez les Sénégalais où l'accès aux informations sur les opportunités nécessite juste de faire partie des initiés ou de connaître quelqu'un qui est dans la confiance. Cependant, même s'il ne s'agit pas de transaction marchande et financière, cette aide peut être monnayée autrement, à un moment ou un autre. C'est-à-dire, celui qui est aidé doit savoir renvoyer l'ascenseur le moment venu. De ce fait, bien qu'il comporte des différences, par rapport au fonctionnement des réseaux roumains, dont parle Potot, les réseaux sénégalais restent un lieu d'échange de bons procédés, de don contre don, de négociations et de marchandages. Ainsi, en reprenant le titre d'un de ses articles, on peut dire que le

fonctionnement des réseaux sénégalais oscille aussi entre « *solidarité communautaire et zone de libre échange* » (Potot, 2006).

En somme, contrairement à Potot (2006) qui estime que le candidat ne peut faire partie d'un réseau de migrants qu'une fois arrivé en migration, nous considérons que, dès qu'il parvient, directement ou indirectement, à établir ou réactiver des liens latents avec des individus migrants installés ou circulants qui peuvent participer à la réalisation de son projet de départ, il intègre les réseaux de ces derniers, et, par la même occasion, le réseau migratoire dans son ensemble. Généralement, ceux qui sont déjà intégrés dans un réseau migratoire, ne se dirigent pas par hasard vers telle ou telle destination. Alors que ceux qui ne s'appuient pas, ou peu, sur un réseau pour partir, s'orientent, généralement, vers les endroits les plus accessibles.

D'une manière générale, les situations à l'arrivée, de ces nouveaux migrants sans attache dans leur lieu d'arrivée, sont davantage faites d'errance et de difficultés pour s'introduire dans les réseaux sur place. Ainsi, les parcours, depuis le Sénégal jusqu'à l'arrivée, peuvent différer selon que les acteurs soient connectés ou pas à un réseau migratoire, avant leur départ du Sénégal.

10.1.1.2.2. Production de nouveaux liens en migration

Une fois arrivés et durant tous leurs parcours migratoires, qu'ils soient déjà insérés ou pas dans les réseaux avant leur départ, les acteurs doivent savoir et avoir les compétences relationnelles permettant d'élargir leurs cercles de relations et développer leur capital social pour mener à bien leur projet.

Pour certains, l'établissement de liens avec d'autres réseaux en migration s'effectue par l'intermédiaire de la personne qui les a accueillis. Dans ce cas, la réputation de celle-ci, la densité de ses relations et la richesse de son capital social peuvent jouer, et jouent souvent, un rôle important dans la diversification des réseaux et ressources du nouvel arrivant. Il prend, ainsi, place dans les réseaux de ce proche qui l'assiste et le guide dans ses premiers pas dans ce pays autre. Indirectement, grâce à la transversalité des relations de celui-ci, le nouvel arrivant intègre d'autres réseaux, sans forcément connaître leurs membres, et dont il peut mobiliser leurs ressources en cas de besoin. C'est cette situation qui explique, d'une part, au moins au début de leur vie migratoire, la reproduction de la spécialisation professionnelle des Sénégalais selon leur région d'origine et leur groupe sociolinguistique et des modes d'organisation et de fonctionnement de la personne qui les accueille. Car le proche, qui reçoit

et assiste le nouvel arrivant, l'oriente généralement vers les activités qu'il exerce en l'aidant à s'y insérer, surtout quand celui-ci est commerçant. De même qu'il l'amène à reproduire son expérience et à adopter, même temporairement, son mode de vie.

Et, d'autre part, le mode de regroupement spatial des Sénégalais, dans un endroit ou dans un autre, selon le réseau dans lequel le nouvel arrivant s'est inscrit grâce à ce proche. En Catalogne espagnole, par exemple, on peut observer des concentrations de populations sénégalaises dans certaines localités en fonction de leur origine géographique et appartenance « ethnique ».

À Grannollers, par exemple, on y trouve une forte communauté de ressortissants du Fouladou, alors que Terrassa compte un nombre important de Wolofs. Ce phénomène se vérifie aussi à Toulouse, au foyer de la rue Héliot, par exemple, qui a reçu beaucoup de commerçants, ressortissants du bassin arachidier.

Pour d'autres nouveaux arrivants, qui n'avaient pas ou peu de connaissances ou de famille dans la ville où ils arrivent, c'est grâce à leurs capacités à créer des liens et, parfois, en plus de la solidarité et de l'hospitalité de leurs compatriotes vivant sur place, qu'ils prennent leurs marques. Généralement, ceux-ci, quand ils arrivent, demandent l'adresse des Sénégalais de la ville, c'est-à-dire les lieux où ils ont plus de chance d'en rencontrer.

À Barcelone, c'est dans le Casc Antic qu'on les trouve majoritairement, alors qu'à Toulouse, le foyer de la rue Héliot est une de leurs adresses les plus connues, même si les Sénégalais sont dispersés un peu à travers l'agglomération toulousaine et ses environs.

D'autres encore demandent la « maison de Serigne Touba¹²¹ » pour demander de l'aide au dahira mouride. Généralement, ce sont vers les « individus centraux », les grands commerçants, les responsables du dahira ou de l'association des Sénégalais de la ville que les nouveaux venus, sans attache, sont orientés.

Même s'il peut bénéficier de toutes les aides que tout autre migrant installé apporte à un proche qu'il reçoit, le nouvel arrivant, qui n'avait pas de liens forts antérieurs dans cette ville et en qui l'on ne sait rien, peut avoir plus du mal à s'insérer dans les réseaux, au début de sa migration. Cela veut dire que son entrée en migration dans les réseaux sénégalais et l'accès à leurs ressources peuvent être plus lents que pour celui déjà inséré avant son arrivée. Car il

¹²¹Dans plusieurs villes de France comme dans les autres pays, les mourides ont loué ou acheté, comme à Bergamo, en Italie, par exemple, un lieu appelé « Keur [la maison] Serigne Touba ».

suscite, naturellement, plus de méfiance, ce d'autant plus que certains ont connu des mésaventures avec des gens qu'ils avaient accueillis.

Ainsi, si la réputation du proche qui accueille est souvent important pour l'insertion du nouveau venu dans d'autres réseaux communautaires et extracommunautaires. Pour celui qui n'en avait pas, ce sont par ses preuves, ses qualités en tant qu'individu ou par les ressources qu'il peut apporter, qu'il peut se faire accepter ou pas.

Mais les liens sociaux forts antérieurs à l'arrivée, comme ceux qui sont créés, à l'arrivée, grâce à l'aide d'un proche, ne suffisent pas toujours pour prendre part à tous les types de réseaux. Ainsi, l'un comme l'autre doit savoir faire ses preuves, donner des gages de confiance, pour accéder et/ou élargir ses réseaux, comme il doit témoigner des compétences pour en créer de nouveaux et savoir les mobiliser, ensuite, leurs ressources.

En outre, comme le réseau est un lieu d'échanges, ce que peut apporter ce nouvel arrivant aux autres peut aussi favoriser la diversification de ses réseaux. L'accès à ces structures de sociabilités et/ou d'échanges marchands, que sont les réseaux, communautaires ou extracommunautaires, n'est, donc, pas une évidence et ne va pas de soi. Car les relations y sont faites de négociations, de réciprocité, de constructions, de recherche de profit individuel, etc.

Si certains restent, à peu près, dans les mêmes réseaux depuis leur arrivée, d'autres, grâce à leurs activités, leur volonté de s'ouvrir vers d'autres réseaux, seuls ou par l'intermédiaire d'une tierce personne, etc., créent de nouveaux liens de nature diverse avec d'autres Sénégalais et d'autres populations autochtones ou d'origine étrangère. C'est par recommandation et/ou le hasard des rencontres et des opportunités et/ou les capacités de chacun à créer de nouveaux liens et à mobiliser leurs ressources que les parcours évoluent.

Mais la diversification des réseaux et l'ouverture vers d'autres populations, grâce à la production de nouveaux liens, ne signifient pas, forcément, l'abandon des autres relations communautaires. Loin de là, car il s'agit d'élargir son capital social et les ressources mobilisables pour mieux conduire son projet. Cette diversification des liens et, par la même occasion, des réseaux, s'effectue tout au long du parcours.

Le fait de bénéficier ou non de l'aide est, donc, souvent déterminant au début du parcours migratoire. Cependant, les capacités de chacun à créer de nouveaux liens et à mobiliser leurs ressources différencient les acteurs.

Comme notre population d'étude porte à la fois sur des « Installés » et des « Circulants commerçants », essayons maintenant de voir quels rapports entretiennent-ils, ou n'entretiennent pas, dans ces réseaux regroupant différentes catégories d'acteurs ?

10.1.2. Articulation entre réseaux à l'intérieur des territoires réticulaires

10.1.2.1. Rapports entre « Installé(e)s » et « Circulant(e)s commerçant(e)s »

Les réseaux constituent un dispositif dans lequel le social, l'économique et le religieux sont souvent liés, mais aussi, où s'articulent liens et pratiques locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Une articulation qui laisse apparaître une interaction entre commerce local et international ainsi que mobilité des hommes, les modes de vie, d'organisation et de travail des « Installé(e)s » et des « Circulant(e)s commerçant(e)s ». Ces acteurs en mobilité et ceux qui restent au Sénégal forment, ensemble, ces réseaux. Cela veut dire que migrants installés, travailleurs salariés ou marchands locaux, entrepreneurs transnationaux non domiciliés et « sédentaires » restés au pays, constituent différentes facettes d'une même organisation. Et chaque groupe peut jouer, et joue, un rôle dans les mobilités spatiales et/ou activités professionnelles des autres. Ainsi, dans les territoires d'installation, pour les uns, et de circulations commerciales, pour les autres, les réseaux entretiennent différents rapports de complémentarité.

D'une part, les réseaux locaux constituent un support à la circulation et favorisent le développement des mobilités transnationales. Certains endroits qui, naguère, étaient essentiellement des lieux de circulations commerciales estivales, comme Salou, par exemple, deviennent progressivement des zones d'installation. Et, cela favorise, en retour, la poursuite des pratiques circulatoires estivales de certains acteurs.

Ainsi, bien que les activités des « Circulants commerçants » nécessitent peu ou pas d'ancrage dans ces espaces fréquentés, la présence leurs proches et/ou tout simplement d'autres Sénégalais, migrants installés, est indispensable. Aussi, ces réseaux locaux intègrent, directement ou indirectement, les « Circulants commerçants » non domiciliés à la dynamique locale grâce la transversalité des liens. Ils constituent, dès lors, une ouverture vers d'autres groupes d'origine étrangère ou des nationaux et, par là, permettent un métissage. Ainsi, dans les territoires d'installation et de circulation, les « Installés » forment les nœuds entre réseaux locaux et internationaux (Tarrus, 1996).

D'autre part, les réseaux internationaux connectent ceux locaux à une dynamique transnationale, en les reliant, directement ou indirectement, situés sur d'autres territoires

qu'ils traversent pour s'approvisionner et/ou vendre leurs marchandises. Autrement dit, ils les intègrent à un dispositif plus vaste.

En somme, les « Installés » relient les « Circulants commerçants » aux réseaux locaux tandis que ces derniers les connectent à une échelle spatiale plus large. Les réseaux locaux constituent, ainsi, un des piliers des activités de certains « Circulants commerçants ». Alors que les réseaux internationaux des « Circulants » peuvent participer au renforcement des liens des « Installés » avec le Sénégal et autres proches situés sur d'autres zones, en créant un pont, non seulement, entre les différents territoires d'installation et de circulation, mais aussi, entre ceux-ci et le Sénégal. Ces deux catégories d'acteurs, « Installés » et « Circulants », sont, à travers leurs réseaux qui s'articulent, des organisateurs d'un circuit fait de circulation des hommes et des femmes, des biens matériels et immatériels, d'informations, entre le Sénégal et le reste du monde, sur la base de liens de nature diverse. Les uns et les autres peuvent, ainsi, favoriser la mixité et l'insertion, directe ou indirecte, dans les réseaux extra-communautaires. Par ailleurs, les « Installés », dans ces territoires autres, les « Circulants » entre le Sénégal et ces territoires et les « sédentaires » des marchés de Dakar, constituent des nœuds de réseaux et de leurs territoires sont des carrefours d'informations et espaces d'articulations des parcours (Battegay, 1996). On assiste, donc, à un enchevêtrement de réseaux, faits d'une trame de liens, à échelle variée et de nature multiple, connectant différents territoires, logiques de mobilité, d'acteurs et de catégories d'acteurs.

Les liens, qui permettent l'articulation entre différents étages territoriaux, sont de nature diverse et relèvent de multiples facteurs. Et dans cette jonction des parcours des « Installés » et des « Circulants commerçants », la place de la parenté, de l'appartenance confrérique commune, des partenariats commerciaux et autres types d'alliances s'avèrent très importants. Les « Circulants commerçants », comme nous l'avons dit, sont constitués de différentes catégories d'acteurs, d'anciens migrants et d'acteurs qui n'ont jamais été migrants. Certains d'entre eux s'appuient sur ces réseaux locaux de connaissances, familiaux, d'origine géographique, confrériques et/ou marchands, constitués durant leur vie en migration, à partir du Sénégal ou au fil de leurs périple commerciaux.

Les « Installés » leur offrent l'hébergement, les informations sur des lieux de vente ou d'approvisionnement et de l'aide pour y accéder, si nécessaire, une place marchande dans un marché ou dans un magasin, et/ou entretiennent avec eux des liens commerciaux directs. Mais

cette articulation entre réseaux, qui se reflète de différentes manières, varie en fonction des catégories de « Circulants commerçants » mais aussi des temporalités et de l'espace. Cela veut dire que les liens entre « Installés » et « Circulants commerçants » peuvent se différencier selon les lieux d'approvisionnement et/ou de vente, pour les uns, et de vie, pour les autres, selon la nature des relations qui les relie, du niveau et type d'activités des acteurs, selon les catégories d'acteur et de sexe, etc.

Le niveau de participation des « Installés » dans les activités des « Circulants commerçants » dépend davantage des activités menées par les uns et les autres, des pays de circulations et des catégories d'acteurs. Car si les activités des uns restent très dépendantes de celles de leurs compatriotes installés et de leur présence dans ces lieux, pour d'autres, ces derniers occupent peu de place, hormis l'hébergement qu'ils peuvent leur offrir. Alors que pour d'autres encore, l'ampleur et le type d'activité qu'ils exercent ainsi que leur ancrage dans des réseaux locaux autres, et non sénégalais, de fournisseurs leur permettent d'entretenir peu de liens avec leurs compatriotes sur place. Par exemple, les « GP », les « Saisonnier(e)s » et certains « Migrants de retour », en l'occurrence ceux qui mènent des activités dans leur ancien lieu d'installation, s'appuient beaucoup sur des « Installés ». De même, les activités de certains d'entre eux sont complémentaires avec celles de certains « Installés ». Généralement, les acteurs de ces trois catégories de « Circulants commerçants » sont hébergés par leurs réseaux de connaissances, familial ou d'origine géographique. En plus de cela, les « GP » travaillent exclusivement avec leurs compatriotes migrants installés, qui constituent leurs seuls clients dans leurs activités de convoyage de bagages et certains leur prêtent une partie de leur magasin pour la collecte et la distribution des colis. Les « Saisonnier(e)s » distribuent, une partie ou la totalité, de leurs marchandises, auprès de leurs compatriotes commerçants et/ou bénéficient de leur aide pour commercialiser leurs produits sur des marchés où leurs proches sont des habitués. Alors que les « Migrants de « retour » » qui s'approvisionnent dans des pays autres que celui où ils résidaient, en Asie, par exemple, entretiennent peu, ou pas, de relations commerciales avec leurs compatriotes qui y résident.

Quant à la catégorie des « Hommes et Femmes d'affaires », certains, surtout ceux et celles qui sont passés par la catégorie de « Saisonnier(e)s », peuvent entretenir des liens commerciaux et être hébergés par les « Installés ». Mais les types de relations dépendent, dans leur cas, des pays d'approvisionnement et du fait qu'ils continuent, ou pas, à exporter des produits sénégalais. Car s'ils distribuent, dans ces pays, des produits sénégalais, ils passent

nécessairement par leurs compatriotes à qui ils les revendent. Mais, s'ils voyagent uniquement pour s'approvisionner, certains sont juste hébergés par leurs compatriotes, et d'autres sont, en plus ou pas, guidés par des Sénégalais qui y résident. D'autres encore préfèrent, dans certains pays, travailler en dehors des réseaux communautaires sénégalais et habiter à l'hôtel, comme nous le disait O. Seck.

Et, au moment de leur retour au Sénégal, ces « Circulants commerçants » peuvent rendre, gratuitement, différents services aux « Installés », comme emmener de l'argent, des cadeaux, etc., à leurs familles et, participer, ainsi, au renforcement des liens entre ceux qui sont partis et ceux qui restent au Sénégal.

Quant aux « GP », qui mènent leurs activités dans les lieux de commerce des « Installés », ne rémunèrent pas les propriétaires, qui ne prennent pas de commission sur les colis que l'on y dépose ou récupère. Cependant, ces femmes convoyeuses peuvent leur ramener, sans qu'ils payent les frais de transport, de la marchandise du Sénégal, ou emmener de l'argent ou des cadeaux à leurs proches restés au pays. De même, grâce à la forte circulation des clients des « GP », ces lieux de commerce deviennent un carrefour permettant aux propriétaires d'accéder à plus de clients qui ne seraient, peut-être pas, venus sans la présence des « GP ». Ainsi, ces dernières favorisent, indirectement, d'autres échanges commerciaux dans leurs points de chute.

Par ailleurs, les « Installés itinérants », qui circulent entre différents territoires, nationaux et/ou internationaux, entretiennent des liens variés avec ces « Circulants » venant du Sénégal comme avec les autres « Installés ».

Ainsi, si certains acteurs articulent des territoires locaux et internationaux, allant du pays de leur installation jusqu'au Sénégal, d'autres connectent des étages locaux, régionaux et nationaux, et, par la même occasion, les réseaux sénégalais à ceux d'autres populations. Alors que d'autres encore connectent ces trois niveaux territoriaux à l'international. Dans cette articulation entre les différents étages territoriaux des réseaux, où liens confrériques, familiaux, d'origine géographique, amicaux, s'imbriquent, les échanges marchands, directs ou indirects, y occupent une place très importante.

Mais il serait inexact de voir en ces échanges commerciaux que de simples alliances entre talibés mourides ou acteurs qui partagent une ou plusieurs formes d'appartenances et, donc,

motivés par des solidarités traditionnelles. Ces appartenances, liées, ne serait-ce qu'en partie à une origine commune, ne sont pas toujours suffisantes pour créer des liens commerciaux entre ces différentes catégories d'acteurs. Ces appartenances communes peuvent constituer, certes, un avantage supplémentaire qui peut permettre d'ouvrir plus facilement des portes. Et, dans ces cas, comme nous l'avons dit souligné, l'appartenance au Mouridisme est souvent instrumentalisée par des acteurs pour s'assurer de la confiance et de la solidarité de leur vis-à-vis. En effet, dans les jeux de stratégies, au sein de ces réseaux et dans les échanges commerciaux à l'intérieur de ce dispositif, le « croire » (Bava, 2002), est souvent mis en scène. Cependant, les liens entre talibés doivent s'accompagner d'un intérêt économique pour chacun des protagonistes, car, comme dans tout type de réseaux, les échanges sont basés sur la réciprocité.

Ainsi, au-delà de cette appartenance identitaire commune, les relations, à l'intérieur de ces réseaux, entre différents acteurs, ne peuvent pas être considérées comme des « *atouts culturels initiaux (...) ni comme des ressources naturelles* » (Alain Battegay, 1996 : 63). Car elles sont aussi, et surtout, déterminées par des variables économiques. Ce qui n'empêche pas un fort soubassement social dans leurs échanges. Il ne s'agit pas donc de solidarités mécaniques (Battegay, 1996) dans la mesure où les relations et solidarités entre les acteurs sont faites de complémentarité, de négociations et de constructions mises à profit, à bon escient, du projet et des intérêts de chacun.

Mais les connexions entre réseaux, catégories d'acteurs et acteurs ne se limitent pas aux seuls territoires d'installation et/ou de circulation. Nous avons pu aussi observer leurs ramifications au Sénégal. Parmi lesquelles, celles qui sont observées dans les marchés de Dakar.

10.1.2.2. Connexions marchandes des réseaux migratoires au Sénégal

Comme disait Moussa G., (38 ans), un commerçant de ce marché, « *tous les chemins mènent à Sandaga* »¹²² (Dakar, 2004). Cela veut dire que ce marché, comme ou plus que les autres du pays, est un carrefour où se rejoignent différents réseaux d'affaires des Sénégalais, installés ailleurs ou en circulation commerciale ainsi que d'autres populations issues d'autres pays africains ou d'ailleurs. L'articulation entre les réseaux locaux et internationaux se fait, donc, entre les « Installés », dans un pays autre, « Circulants commerçants », domiciliés au Sénégal

¹²²Sandaga peut aussi symboliser tous les autres marchés, la ville de Dakar mais aussi le Sénégal de façon générale.

et commerçants « sédentaires », restés dans ces marchés de la capitale sénégalaise. Cela veut dire que les commerçants « sédentaires » prennent aussi part activement à ces réseaux économiques pour les relier à d'autres centralités de sociabilités et d'affaires (Alain Battégay, 2003) de la capitale sénégalaise et du pays, en générale.

Plusieurs auteurs, dont Serigne Mansour Tall (2002), ont montré cette place essentielle de Sandaga comme carrefour des réseaux sénégalais situés partout à travers le monde. Ainsi, les frontières, entre ce pays et le reste du monde, ne font plus sens car la circulation de ces populations ainsi que celle des marchandises et de l'information entre ces différents pôles crée des tracés qui se rejoignent en un point nodal. Et Sandaga, comme d'autres endroits du pays, en est un. Ces espaces marchands dakarois sont, ainsi, reliés, directement ou indirectement, aux réseaux mondiaux de l'économie de marché, mais aussi et surtout informelle, ou souterraine, au sens tarriusien du terme.

Différentes formes d'échanges économiques, connectant réseaux locaux et internationaux, sont observées :

Entre les « Circulants commerçants », qu'ils soient « Migrants de « retour », « Saisonnier(e)s » ou « Hommes et femmes d'affaires », y ayant un magasin ou pas, et les revendeurs, ambulants, qui ont un étal ou un souk dans ces marchés. Les premiers approvisionnent les seconds en marchandises variées achetées en Asie, aux Etats-Unis, dans les pays du Golfe ou en Europe. Ces « Circulants commerçants » créent, ainsi, autour d'eux, des réseaux locaux dans ces marchés, qu'ils relient, ensuite, directement ou indirectement, à d'autres espaces marchands internationaux. Autrement dit, ces réseaux locaux forment, autour de ces commerçants internationaux, des groupes tentaculaires et des maillages reliés à différents espaces et protagonistes situés sur des territoires de plus en plus éloignés et divers.

Entre un collectif de commerçants et leurs compatriotes installés dans leurs pays d'approvisionnement. Ce sont des commerçants qui, seuls, n'ont pas les moyens de s'approvisionner à l'étranger. De ce fait, ils se sont constitués en collectif, pour, à chaque fois, envoyer l'un d'eux s'approvisionner en Chine, en se partageant, à part égale ou en fonction de la commande de chacun, les frais du voyage, du séjour, de l'acheminement des marchandises à Dakar et de douane.

Dans le collectif que nous avons rencontré au marché Sandaga, c'est un « Migrant de « retour » », qui résidait en Italie et qui, grâce à son expérience migratoire, mais aussi, à la confiance que les autres lui portent, se charge de l'approvisionnement en produits divers, davantage textiles, des jeans, baskets et autres vêtements de marque de sport.

Ce commerçant, lors de ces séjours en Chine, reste dépendant de ses proches installés là-bas. Car, ce sont ces derniers qui lui ont servi de guide au début de ses activités dans ce pays et qui l'hébergent à chaque voyage. Ainsi, à travers ces circulations entre le Sénégal et la Chine, il participe à la connexion entre ce collectif basé à Sandaga et les réseaux de ceux qui sont installés en Chine.

Les échanges commerciaux entre parents et/ou amis proches. Ce sont généralement des commerçants locaux qui n'ont jamais voyagé et qui s'approvisionnent, de façon ponctuelle ou régulière, dans différents pays grâce à des membres de leur famille ou des amis installés là-bas. Ce sont ces « Installés » qui les envoient la marchandise, variant selon le pays de provenance.

Les modalités de cet échange sont variables. En effet, chez des commerçants de Sandaga et du marché du Port dans ce cas, c'est, soit le commerçant qui envoie de l'argent et la liste des produits, dont il a besoin, à ce proche qui les achète et les met dans un conteneur groupé dont le paiement du ou des pieds est à la charge du commerçant. Soit, le migrant, pensant que tel ou tel type de produit peut marcher au Sénégal, les achète et les envoie au commerçant, en se faisant rembourser uniquement le prix d'achat et les frais d'envoi et/ou en se partageant, avec lui, les bénéfices. C'est le cas de V. Diagne (29 ans), un commerçant de Sandaga qui s'approvisionne, par exemple, en ceintures venant d'Italie, grâce, en partie, à ses proches installés dans ce pays. Bien qu'il se déplace lui-même, de temps en temps, à Casablanca ou en l'Italie pour s'approvisionner. Soit un migrant, ayant ouvert un magasin dans ces marchés et géré par un proche, qui se charge de son approvisionnement à distance.

Certains commerçants, en plus ou pas, de ce type d'échange, collabore avec des proches migrants pour mener des activités informelles de transfert d'argent. Certains peuvent se limiter à cette activité ou la combiner avec l'approvisionnement en marchandises à distance. C'est le cas de Bathie, qui grâce à ses frères installés en Italie et en Espagne, s'approvisionne en produits d'habillement, matériel Hi-fi et téléphones portables. En même temps qu'il mène, avec son autre frère installé aux Etats-Unis, des opérations de transfert

informel d'argent. Son rôle étant de redistribuer, aux bénéficiaires, l'argent que leurs migrants ont déposé là-bas auprès de son frère. Cette activité entre migrants et commerçants « sédentaires » a été, à un moment, très lucrative. Mais elle connaît, actuellement, beaucoup de difficultés pour différentes raisons. Ce qui a poussé de nombreux migrants à retourner vers les canaux officiels de transfert d'argent, comme Western Union, dont les points de retrait poussent, à Dakar et dans les régions de l'intérieur du Sénégal, comme des champignons.

Entre migrants commerçants installés dans un pays autre et des intermédiaires basés au Sénégal. En effet, des commerçants résidant en Europe, par exemple, s'approvisionnent au Sénégal grâce à des intermédiaires qui sont dans ces marchés ou dans d'autres espaces marchands du pays. Comme en témoignent les propos d'un commerçant sénégalais résidant à Barcelone :

« Pour certains produits, je les achète ici [à Barcelone] auprès des femmes sénégalaises qui viennent l'été ou chez d'autres Modous grossistes qui sont ici comme Serigne D., ou auprès d'autres Africains qui viennent ici nous proposer des produits de leurs pays, ou auprès des grossistes non sénégalais d'ici (...) Comme tu le vois, je ne vends pas que des objets venant du Sénégal (...) J'achète d'autres produits directement au Sénégal grâce à un intermédiaire (...) Non je n'ai pas de liens de parenté avec lui, c'est un spécialiste dans ce domaine (...) On se connaît et travaille ensemble depuis longtemps (...) Il se charge d'acheter les produits que je commande auprès des artisans qui les confectionnent (...) Je lui envoie, par fax ou téléphone, la liste des produits dont j'ai besoin et, ensuite, l'argent. Après achat, il m'envoie les produits par conteneurs (...) Dans un conteneur groupé (...) Je paie cet intermédiaire mais je sais que, comme d'autres intermédiaires, il a un deal avec les artisans fabricants (...) Sûrement, il négocie les produits au plus bas prix possible pour me les revendre au prix du marché (...) » (M. P., 43 ans, 2004).

Ces deux acteurs, sans liens de parenté, entretiennent des relations commerciales dans lesquelles sont intégrés les artisans des « Villages artisanaux » de Dakar et autres lieux de confection de ces objets d'art sénégalais.

Cet exemple montre que les échanges et les partenariats commerciaux se font dans les deux sens et impliquent des acteurs très variés.

À travers d'autres commerçants « sédentaires », qui ne travaillent pas avec des proches migrants installés et qui ne sont pas, non plus, des clients revendeurs dans ces marchés. Il

s'agit là d'une autre catégorie de commerçants « sédentaires » grossistes qui ne voyagent pas mais qui prennent part, activement, dans les échanges commerciaux reliant réseaux locaux et internationaux. C'est le cas de Moussa G., qui, grâce à son associé qui se charge de l'approvisionnement en Europe et en Asie et son ancrage assez fort dans les réseaux du marché Sandaga ; constitue, en quelque sorte, un point de jonction entre réseaux. Cela montre qu'être « sédentaire » n'empêche pas de participer à des activités liées aux circulations commerciales internationales. Son insertion forte dans ces différents réseaux lui permet, d'un côté, d'être considéré à Sandaga comme un « expert » et, de l'autre, de développer une culture de mobilité assez importante et de prendre part dans des affaires à l'échelle internationale. Nous y reviendrons.

En conclusion, commerçants « sédentaires », « Installés » et « Circulants commerçants » génèrent, ensemble, à travers différents types de liens qu'ils entretiennent, des réseaux communautaires qui, ensuite, s'ouvrent sur des univers et des acteurs extra-communautaires. Ces réseaux s'articulent, donc, à des étages territoriaux variés, connectent des populations diverses dans des domaines variés et se rejoignent dans certains lieux constituant des centralités dans les activités et la vie de ces acteurs.

Mais les acteurs, composant ces réseaux, se différencient en fonction de différents facteurs et occupent des positions inégales dans la hiérarchie sociale à l'œuvre dans leurs organisations.

10.1.2.3. Différenciation et hiérarchisation socioéconomiques

Les réseaux sociaux, économiques, confrériques des populations en mobilité, ou dont les activités sont liées à ces déplacements, ne constituent pas un ensemble homogène. En effet, les acteurs se différencient en fonction de plusieurs facteurs socioéconomiques, spatiaux, et temporels qui définissent et distinguent la position et le statut que les uns et des autres occupent dans la hiérarchie ainsi que le rôle de chacun. Comme dans toutes organisations et activités collectives, les réseaux s'organisent autour de principes et de positions très hiérarchisés. Ce sont des organisations humaines et il n'en existe pas « *sans hiérarchies, sans rapports inégaux entre individus* » (Balandier, 1968, cité par Durand-Sebag, 1993). Dans ces réseaux, la hiérarchie est verticale ou horizontale, selon les types de liens qui unissent les acteurs et le parcours socioéconomique et migratoire de chacun. Dès lors, bien qu'ils soient assignés, dans les territoires migratoires, à un statut institutionnel et politique commun, c'est-à-dire d'étranger ou de personne d'origine étrangère, en situation régulière ou irrégulière, ces

acteurs se différencient. Car, certains avancent et occupent des positions importantes, alors que d'autres restent en rade.

Quand on arrive dans leurs territoires d'installation et/ou de circulation, on peut très vite se rendre compte de cette différenciation des acteurs et hiérarchisation de leurs positions. Car, en fonction des besoins qu'exprime le nouvel arrivant, par exemple, il est orienté vers telle ou telle personne en fonction des ressources que chaque acteur peut offrir et, en quelque sorte, du type de pouvoir qu'elle détient et que les autres lui reconnaissent. Par exemple, la façon, dont nous avons été dirigée vers telle ou telle personne lors de notre premier séjour à Barcelone, nous a permis de constater cette situation.

D'une manière générale, les facteurs de différenciation qui, souvent, déterminent la position de chacun dans la hiérarchie sociale, dépendent du type de pratique sociospatiale menée, de la place occupée dans les dahiras, du capital relationnel détenu, des connaissances des institutions et comment accéder à leurs ressources, des capacités d'initiatives, du savoir-faire, savoir-circuler et savoir-se-débrouiller, du niveau de réussite socioéconomique, de l'influence que chacun peut avoir sur le groupe comme dans d'autres univers de normes, de la réputation, etc. Ainsi, le statut et la position, occupés par chacun dans ces configurations sociales, découlent des interactions avec les autres membres et de la légitimité que ces derniers accordent, ou pas, à chacun. Certains parmi ces acteurs, selon leurs activités, parcours et expériences, sont considérés, par leurs pairs, comme des « *individus centraux* » ou des « experts » dans tel ou tel domaine. Généralement, ces « experts » font partie des « individus centraux ». Nous y reviendrons dans les pages suivantes.

La position et le statut de chacun dépendent, donc, du système dans lequel ils émergent et peuvent évoluer ou ne pas évoluer. Cependant, ils ne sont pas toujours ni uniquement liés au poids économique de chaque acteur, même celui-ci peut être très déterminant dans les hiérarchisations sociales.

Auparavant, avant d'analyser les facteurs de différenciation et de hiérarchisation, nous voudrions souligner que, bien qu'elles ne soient pas ignorées et que l'on entende souvent dire que celui-là ou celle-là est issu de telle ou telle famille, est le fils ou la fille, d'un tel ou d'une telle, les stratifications sociales à l'œuvre dans le pays d'origine ne permettent pas, ou n'empêchent, forcément à un acteur d'occuper une position sociale et/ou économique importante dans ces réseaux. Autrement dit, la différenciation sociale, basée sur la

stratification sociale du pays d'origine, comme le système de caste, par exemple, bien qu'elle soit transposée dans ces mouvements et dans ces pays autres, n'agit pas systématiquement, du moins pas autant que d'autres facteurs intrinsèques au fait migratoire, dans les hiérarchisations socioéconomiques à l'œuvre dans leurs réseaux.

Par exemple, un acteur peut être issu d'une famille relativement connue, voire influente dans un domaine dans les zones d'origine, et ne pas accéder forcément aux strates les plus importantes dans ces réseaux en migration. Alors qu'un autre, de caste « inférieure », peut constituer un individu central dans ces organisations et occuper, par la même occasion, une position importante. Cependant, cette position socioéconomique nouvellement acquise dans ces mobilités internationales n'annule pas le statut de « casté » s'il, ou elle, veut se marier avec un(e) non « casté(e) ». De même que l'on peut toujours entendre certains acteurs dire, par exemple, « *il oublie que c'est un casté* » ou encore « *un casté restera toujours un casté, quelle que soit sa réussite économique* ».

Toutefois, le fait d'être, par exemple, un descendant d'un guide religieux, tidiane ou mouride ou autre, confère, de fait, à un acteur, une position supérieure et reconnue par les autres disciples de ces confréries, et, généralement, par les autres Sénégalais, dans ces territoires de mobilité.

Ainsi, bien que ces autres facteurs cités puissent être pris en compte et agir, ce sont davantage ceux qui sont directement liés à la vie et aux activités économiques en migration et dans les circulations commerciales qui constituent davantage des éléments de différenciation et de hiérarchisation dans ces réseaux. Plusieurs autres facteurs différencient les acteurs et expliquent la hiérarchisation de leur position :

L'un des principaux facteurs de différenciation est la « réussite socioéconomique » : en effet, le « pouvoir » et la « réussite » économiques sont uniquement mesurés en rapport avec la situation des autres acteurs participant aux mêmes mouvements et réseaux et non pas par rapport aux indicateurs de l'économie de marché. En effet, certains d'entre eux connaissent une promotion socioéconomique ascendante, comparée à leur situation d'avant leur mobilité et/ou au moment de leur entrée dans tel ou tel domaine d'activité, ou encore par rapport à la situation d'autres acteurs en mobilité. Mais peu sont ceux qui connaissent une « réussite économique » très importante et très significative.

Ainsi, somme toute relative, certains acteurs ont, cependant, un niveau de « réussite » plus élevé que celui des autres acteurs, exerçant, ou pas, les mêmes activités. Cette « réussite » peut leur permettre de détenir un pouvoir et une place plus importants et que leurs pairs leur reconnaissent. Parmi ces acteurs, on peut citer l'exemple de C. Niang, ce grossiste de Barcelone, autour de qui gravitent différents acteurs, une large clientèle faite de revendeurs, d'acheteurs de billet d'avion, etc., sénégalais ou originaires d'autres pays.

La dépendance de certains de ces acteurs envers lui se renforce aussi à travers un système de prêts d'argent, de marchandises et/ou d'autres formes d'aides qu'il peut leur apporter. Ainsi, il fait partie des notables sénégalais de la capitale catalane espagnole et de ses environs.

Chez les femmes, moins que la dépendance d'autres acteurs envers elles, c'est leur dynamisme économique, le fait qu'elles travaillent « *comme les hommes* » disait S. Faye, qu'elles réussissent là où beaucoup n'arrivent pas à sortir de la précarité, etc., qui peuvent les différencier d'autres femmes mais aussi d'autres hommes exerçant les mêmes activités qu'elles.

Mais ce pouvoir économique ne confère pas immédiatement ni forcément une position sociale plus élevée à tout le monde. Cela veut que la « réussite » économique ne suffise pas toujours pour occuper une position sociale importante reconnue par tous et détenir, par conséquent, un pouvoir sur les autres. Il faut aussi que l'acteur détienne des ressources accessibles et mobilisables par les autres à qui, il apporte de l'aide, de même qu'il ait une réputation qui n'entache pas cette réussite. Par exemple, quelqu'un qui a réussi en piétinant tout le monde et de façon malhonnête, sans respecter les codes d'honneur et règles implicites, etc., n'a aucun pouvoir sur les autres. Ainsi, pour que son niveau de réussite économique lui permette d'occuper une position plus élevée dans la hiérarchie, il faut que les autres la lui reconnaissent.

En somme, un statut social d'origine important n'entraîne pas forcément une position économique importante. En revanche, un poids économique peut conférer un statut social plus important. Mais ce pouvoir économique doit être reconnu par les autres et s'accompagner d'une bonne réputation et de la confiance des autres, pour que l'intéressé puisse jouir d'une position sociale plus élevée.

Les compétences relationnelles : en plus de la position économique, celles-ci, qui se développent avec l'expérience acquise au fil du temps et des interactions, l'apport de savoir-

faire et de ressources mobilisables par les autres, le savoir-circuler et savoir-faire-circuler, qui reflètent, non seulement, une maîtrise réelle des territoires de circulation, mais aussi, une capacité d'initiatives des acteurs, déterminent leurs positions et permettent à certains de gravir les strates. La détention de ces ressources, en plus d'autres facteurs, permet, donc, à certains d'occuper une position d'« expert » et d'« individus-centraux ». Moussa G., dont nous avons déjà parlé, commerçant à Sandaga, et Bocar (42 ans), à Barcelone, constituent des « experts » et des « individus centraux », même s'ils ne font pas partie de ceux qui ont le plus réussi économiquement. Nous connaissons, certes, Moussa G., depuis longtemps, mais son intégration aussi bien dans les réseaux locaux qu'internationaux que sa connaissance importante des pratiques et circuits migratoires, bien qu'il ne soit jamais sorti du Sénégal, nous avaient amenée à le choisir comme comparse. Son statut d'« expert » dans ces réseaux comme dans ce qui se joue en matière d'affaires dans des pays lointains géographiquement, lui est reconnu par les autres commerçants de ce marché. Une situation qui se traduit dans les phrases suivantes que des commerçants nous répétaient constamment lors de nos enquêtes sur ce terrain : « *Le marché appartient à Moussa* », « *tu ne pouvais pas trouver meilleur guide que lui* », « *Moussa est un businessman, il est au courant de tout* », « *il peut te renseigner sur tout type de produits vendus ici* », « *il sait où trouver n'importe quelle marchandise* », etc. Ces propos d'autres commerçants révèlent le fait qu'il participe, directement ou indirectement, à beaucoup d'échanges.

Quant à Bocar, son parcours associatif, sa connaissance des institutions catalanes et espagnoles, d'une manière générale, sa bonne réputation, aussi bien chez les jeunes et les instruits que chez les plus anciens et les moins instruits, son niveau d'études, son type de formation, Master en coopération au développement obtenu à Madrid, son statut, à la fois, de commerçant et de travailleur salarié lui permettant d'être s'inséré dans différents réseaux, ses capacités à aller vers d'autres groupe, le fait qu'il soit reconnu aussi bien dans son milieu haalpulaar que chez les autres Sénégalais et acteurs locaux, etc., lui octroient un statut d'« expert » et de personne ressource.

Et lors de nos différents séjours à Barcelone pour mener nos enquêtes, il nous a, non seulement, fourni beaucoup d'informations importantes, mais aussi, permis d'entrer dans d'autres réseaux.

Bien que cela ne soit pas systématique, les compétences relationnelles ainsi que la densité et richesse du capital social peuvent permettre à certains de connaître une promotion sociale

et/ou économique plus ou moins importante, qui, à son tour, peut devenir un mécanisme de hiérarchisation. Autrement dit, la détention de ces compétences, indispensables dans les mouvements actuels, peut expliquer la « réussite » économique de ceux qui en détiennent et « l'échec » de ceux qui n'en ont pas ou peu. Car les compétences et capacités à créer des liens sociaux permettent aux acteurs de produire de la richesse matérielle. Le pouvoir relationnel est, donc, un élément de différenciation entre les acteurs et un mécanisme de hiérarchisation. Toutefois, on peut détenir ces compétences et ne pas faire partie de ceux qui ont le plus réussi économiquement. Même si, généralement, ceux, qui en détiennent, ne sont pas dans une précarité économique ni dans un échec, comparés à d'autres acteurs. Les cas de Bocar et de Moussa G. en témoignent.

Cependant, le fait de ne pas faire partie des acteurs qui connaissent une « réussite » économique notable ne les empêche pas d'être des « experts » et des « individus centraux » et, de ce fait, avoir de l'influence.

Les compétences relationnelles peuvent, ainsi, favoriser, ou non, la « réussite » économique, qui, à son tour, peut octroyer un statut plus élevé dans leurs réseaux. Mais, qu'elles favorisent, ou non, la « réussite économique », les compétences relationnelles constituent un élément de différenciation.

Aussi, la capacité de sortir de son univers pour entrer dans d'autres, afin d'accéder à leurs ressources pour les mobiliser et/ou en faire profiter les autres, en cas de besoin, peut aussi différencier les acteurs.

Autre élément de différenciation et mécanisme de hiérarchisation sociale est la position occupée dans les dahiras. En effet, les formes de hiérarchisation à l'œuvre dans les réseaux confrériques sénégalais remettent en question l'idée de Colonomos (1995), reprise par Potot (2006), selon laquelle tous les rapports, dans ces organisations, sont horizontaux, ce qui, de ce fait, ne permet pas une verticalité des positions.

Toutes les études portant sur le Mouridisme et les réseaux mourides ont montré la verticalité de la hiérarchie des positions dans cette organisation socioreligieuse, comme dans les autres confréries sénégalaises. Dans les réseaux en territoires migratoires, les responsables locaux des dahiras occupent une position de guide local, en l'absence du marabout ou d'un de ses

proches. De ce fait, ces guides locaux, appelés « Diawrins¹²³ » occupent la position la plus haute de la pyramide locale, mais ils restent toujours soumis à l'autorité du guide suprême de la confrérie et des descendants de son fondateur.

À Toulouse, c'est F. Thioune, un des premiers commerçants sénégalais à s'être installé dans cette ville, qui occupe la place de « chef » spirituel local du dahira mouride. En plus de son ancienneté dans cette ville et de son âge avancé, il tient sa position dans les réseaux et sa légitimité de cette place qu'il occupe dans la confrérie au niveau locale. Généralement, les « Diawrins » sont issus de famille ayant une histoire ancienne liée à cette confrérie et à la famille de Serigne Touba. Mais, en plus de cette origine familiale, la connaissance du Coran et des « Khassidas¹²⁴ » et la capacité à diffuser les préceptes mourides, différencient aussi les acteurs mourides et hiérarchisent leur position. F. Thioune, comme les autres « Diawrins », jouit d'un capital relationnel important, même s'il ne fait pas partie de ceux qui connaissent une « réussite » économique en migration. D'ailleurs, malgré son âge avancé, il est toujours commerçant dans les marchés de Toulouse entre le printemps et la fin de l'été.

Ce capital relationnel, lié à leur position dans les dahiras, permet aux « Diawrins » de participer activement à la circulation des personnes, à l'introduction de certains dans les réseaux, à l'accueil et l'insertion de nouveaux arrivants, etc. C'est ce que montre cas d'un étudiant sénégalais arrivé à Toulouse au début des années 2000 et qui a pu être hébergé, pendant un temps, au foyer Hélot grâce aux liens qu'entretiennent les « Diawrins » installés dans des lieux différents. En ce sens il disait :

« Quand l'oncle qui devait m'héberger à Toulouse m'a montré dès mon arrivée qu'il ne pouvait pas me prendre chez lui, je suis allé à l'hôtel avec le copain étudiant avec qui j'avais voyagé (...) mais au bout de quelques jours, on ne pouvait plus payer, j'ai alors appelé un oncle qui est à Marseille, qui, ensuite, est allé voir le « Diawrin » de Marseille. Celui-ci a appelé le vieux Thioune pour lui demander de m'aider. C'est comme ça que je suis allé habiter à Hélot pendant quelque temps » (B. T., 31 ans, 2003).

¹²³Le «Diawrin» est le responsable local du dahira. Et chaque dahira, situé dans chaque ville, n'est qu'une entité du grand dahira mouride des Sénégalais de l'étranger. D'où une inter-connexion entre ces différentes entités et leurs membres.

¹²⁴Il s'agit des écrits de Serigne Touba qui sert de référence religieuse aux mourides.

Mais, comme la hiérarchie est verticale dans ces réseaux confrériques, la présence, dans ces territoires d'installation et de circulation, d'un descendant du fondateur fait de lui, de fait, le responsable et la personnalité locaux les plus importants de la confrérie. C'est ce qui s'est passé pour le dahira mouride regroupant les Sénégalais de Barcelone et de Terrassa et de leurs environs. En effet, depuis l'arrivée à Terrassa, siège local du dahira, de Serigne Cheikhouna Mbacké, petit-fils de Serigne Touba, il est devenu le guide spirituel local de ces Mourides.

Les facteurs de différenciation et de hiérarchisation sont multiples et dépendent de diverses situations. Et, comme dans toute organisation sociale, ce sont des facteurs comme le pouvoir, le prestige, la richesse relationnelle et/ou économique, la place dans les dahiras, etc., qui définissent la position des acteurs et des groupes d'acteurs.

Ceux qui possèdent ces facteurs de différenciation et de hiérarchisation occupent les positions les plus élevées dans ces réseaux et sont, en quelque sorte, des « experts » et/ou « *individus centraux* ». Ils constituent, généralement, une minorité qui détient, en quelque sorte, les « pouvoirs » et autour de qui gravite la majorité des acteurs, dépendant directement ou indirectement d'eux. Se crée alors une relation de dépendance, dans divers domaines, des uns envers les autres. Cependant, il ne s'agit pas forcément de statut définitif car la position de chacun peut évoluer, mais pas toujours de façon linéaire et systématique, ni de la même manière que celle des autres.

En conclusion, les réseaux, organisations sociales, espace de sociabilités et de liens en tout genre et où se combinent des logiques sociales et économiques macro et micro, jouent un rôle important dans les nouvelles formes de mobilité. Ils constituent des mécanismes informels qui favorisent le départ du pays d'origine, l'installation dans un pays étranger, l'insertion professionnelle, apportent de l'aide dans les démarches administratives, les contacts avec des partenaires fournisseurs et/ou revendeurs. Ils remplacent, ainsi, dans tous les domaines, les structures d'accueil d'antan, comme ils constituent un support aux circulations commerciales des Sénégalais non domiciliés en migration. Dans ces situations, ce sont les ressources, vastes et de nature variée qu'ils offrent, qui sont mises à profit dans les projets individuels et collectifs. Les réseaux témoignent, ainsi, de « *l'habileté des groupes sociaux dans une opération de captation des ressources* » selon Colonomos (1995 : 24).

Ils constituent, non seulement, un point de jonction entre les pratiques socio-spatiales et entre les territoires de dispersion et ceux-là et le Sénégal. Mais aussi, un lieu catalyseur, de création

et de diffusion de capitaux sociaux. De ce fait, leur rôle en amont, en aval et pendant ces mobilités, est important.

Cependant, malgré les appartenances communes multiples entre les acteurs, les réseaux constituent un lieu d'échanges de bons procédés, donc, de prestation et contre-prestation, de don et contre don, de réciprocité, permettant à ceux qui ont donné des gages de confiance, ont une bonne réputation, peuvent offrir quelque chose, etc., de pouvoir être membre. Cela veut dire que les réseaux se caractérisent par leur souplesse et leur flexibilité permettant à des acteurs d'univers divers d'entretenir des liens parce que partageant un intérêt commun, ponctuel ou durable, parfois, au sens utilitariste du terme. Ce qui les différencie d'une communauté (Potot, 2006) basée uniquement sur l'origine commune sénégalaise, d'une manière générale, ou sur une simple appartenance sociolinguistique, d'origine géographique, familiale ou confrérique.

L'introduction dans ces organisations se négocie, donc, seul et/ou par l'intermédiaire d'une tierce personne. Et dans ces cas, « *l'apport d'un savoir-faire* » (Tarrius, 1996 : 84) peut faire la différence.

Et pour connecter les différents étages territoriaux sur lesquels s'étendent les réseaux, les NTIC deviennent aujourd'hui indispensables. C'est ce que nous tenterons de montrer dans la partie suivante.

10.2. Place et modes d'appropriation des NTIC

En nous intéressant à l'ancrage fort de l'imaginaire du « partir » et de ses différents moyens de renouvellement, aux réseaux structurés par des liens de nature différente entretenus par des acteurs situés sur des territoires multiples, à la connexion de leurs différents étages territoriaux, aux échanges commerciaux dans le cadre d'une économie globalisée, etc., nous ne pouvons pas ne pas nous interroger sur la place des NTIC dans les mouvements actuels des Sénégalais étudiés ici.

Citant l'UNESCO, Annie Chéneau-Loquay (2004 : 2) disait que les NTIC renvoient « *aussi bien à des objets matériels, outils, procédés, qu'à des objets immatériels, des connaissances, des contenus, des symboles et couvrent les trois branches de la communication : les télécommunications (téléphone, transmissions par câble, ou par satellite), l'informatique au*

sens large et l'audiovisuel ». C'est dans cette conception large que nous les étudions ici, même si les usages et modes d'appropriation de certains outils seront plus analysés que d'autres, car ont plus d'impacts dans les pratiques des acteurs.

Aujourd'hui, les NTIC contribuent au renouvellement des pratiques de mobilités spatiales, en permettant aux acteurs de réduire le temps et la distance. De même, elles constituent de nouvelles ressources mises à profit par ceux qui sont en mouvement, ou projettent de partir, dans leurs stratégies de mobilité, d'installation, de circulation, de double implantation, d'ubiquité, etc., grâce à l'instantanéité et la simultanéité de la diffusion de l'information entre différents pôles qu'elles permettent.

Pour connecter les différents étages territoriaux de leurs réseaux, gérer à distance leur famille, s'intéresser et participer à l'actualité du pays d'origine tout en vivant à l'étranger, mener le commerce entre différents pays, souvent éloignés géographiquement, trouver les moyens de partir, en somme, faire circuler et recevoir les informations nécessaires à leur projet, « Candidat(e)s au départ », « Installé(e)s » et « Circulant(e)s commerçant(e)s » utilisent les NTIC et se les approprient selon des logiques variées, individuelles et/ou collectives, en fonction de l'espace et des temporalités ainsi que des besoins de chacun.

Dès lors, au même titre que la circulation incessante, la « connectivité » (Diminescu, 2005) est devenue l'une des caractéristiques majeures qui définissent le « nouveau migrant », et les « nouvelles mobilités », qui part tout en « restant » chez lui. Mais aussi, qui est en contact avec diverses populations, de même origine ou pas, situées dans des territoires très étendus. Autrement dit, dans le cadre de la globalisation actuelle, dans laquelle « Installés », « Circulants commerçants » et « Candidats au départ » doivent capter et diffuser rapidement les informations et mieux tirer profit de leurs réseaux relationnels, afin de s'enquérir et/ou d'informer les autres des opportunités existantes, sur le moment ou à venir, les NTIC, comme l'organisation en réseau, deviennent des éléments indispensables. Ainsi, circuler aujourd'hui nécessite une certaine adaptabilité et une maîtrise de ces instruments modernes pour être de plus en mobile et/ou pour faire circuler des marchandises, de l'information et, en même temps, favoriser le renouvellement de la culture de mobilité.

Il s'agira, donc, ici d'analyser, d'une part, la place des NTIC dans la préparation du voyage, dans les stratégies de déplacement et de double implantation, et, d'autre part, les modalités selon lesquelles chacun, selon son projet, ses pratiques de mobilités socio-spatiales, activités

économiques, l'espace et les temporalités, se les approprie de façon collective et/ou individuelle.

Nous tenterons aussi de répondre aux questions suivantes : quels sont les outils les plus utilisés par ces acteurs ? Qu'est-ce qui explique le choix de certains outils plus que d'autres ? Que nous renseigne l'usage de certains outils, comme internet, sur la diversification des catégories de Sénégalais en mobilité ou « Candidats du départ » ?

Mais, auparavant, il nous semble important de revenir sur l'historique de l'arrivée, du développement et de la diffusion de ces outils dans le paysage sénégalais.

10.2.1. L'arrivée et le développement des NTIC au Sénégal : le rôle des migrants dans cette diffusion ?

Sans entrer dans des explications techniques des entrelacements du réseau technologique et de télécommunications sénégalais, ni s'adonner à un inventaire ou une étude historique approfondie de son développement au Sénégal, nous n'avons ni les moyens, ni les connaissances nécessaires et encore moins la prétention, nous essayerons, d'une part, de revenir brièvement sur l'entrée des NTIC dans divers aspects de la vie sociale, économique et culturelle sénégalaise. Et, d'autre part, d'analyser le rôle que les populations en mobilité, toutes catégories confondues, ont pu jouer dans l'accès aux NTIC dans ce pays. Ce, d'autant plus que leurs usages, par ces acteurs en mobilité, ne se limitent pas entre les territoires de dispersion.

10.2.1.1. Bref historique de l'installation des NTIC dans le paysage sénégalais

Nous nous appuyerons, essentiellement, sur des études menées par, d'une part, par des chercheurs sénégalais, comme Olivier Sagna (2001), sur le processus d'introduction des NTIC au Sénégal depuis la période coloniale jusqu'à aujourd'hui ; Cheikh Guèye (2001; 2002), sur les enjeux et rôles des NTIC dans les mutations urbaines de la ville de Touba et le rôle de la diaspora mouride dans ce phénomène, sur l'instrumentalisation, par les Mourides, des NTIC ; Serigne Mansour Tall (2002), sur les comportements et pratiques des migrants sénégalais face aux enjeux des NTIC ainsi que les implications et modes d'usage sociaux de ces outils par les proches des migrants restés au pays. D'autre part, par l'équipe « Africa'nti¹²⁵ », fondée et dirigée par Annie Chéneau-Loquay. Les recherches menées par cette équipe analysent, entre

¹²⁵«Africa'nti» est un programme de recherche du Centre d'Etudes d'Afrique Noire (CEAN) de Bordeaux créé en 1998 par Annie Chéneau-Loquay.

autres, la façon dont et les modalités selon lesquelles, les nouveaux moyens d'information et de communication, du téléphone à internet, s'insèrent dans les pratiques sociales des populations dans divers pays d'Afrique de l'Ouest.

L'Afrique de l'Ouest fait partie des régions du monde les moins connectées à l'ère numérique. Toutefois, cette « fracture numérique », bien que toujours importante, tend à diminuer dans certains pays, parmi lesquels le Sénégal. En effet, le Sénégal fait partie des rares pays africains à disposer d'un réseau d'infrastructure performant et d'un « *réel maillage du territoire en lignes téléphoniques de qualité et où Internet est potentiellement utilisable jusque dans des espaces périphériques* » (Chéneau-Loquay, 2004, 174).

En effet, depuis la mise en place, en 1859, du premier réseau télégraphique et, en 1911, du premier réseau radiotélégraphique, jusqu'à l'arrivée de l'informatique à partir des années 60 et de la télévision nationale, en 1973, et la création, en 1985, de la SONATEL¹²⁶ (Sagna, 2001), le réseau d'infrastructures sénégalais s'est largement développé. Ce développement progressif, et qui continue encore aujourd'hui, permet à ce pays de faire son entrée dans l'ère des NTIC. Qui, aujourd'hui, se diffusent progressivement dans le pays à une densité et à échelle sociale et spatiale plus ou moins importante.

Mais, bien que la mise en place des réseaux de télécommunication et de radiodiffusion soit entamée depuis la période coloniale, on peut dire que c'est à partir des années 90 que le Sénégal entra réellement dans l'ère de l'information. Car, selon Sagna (2001), cette période correspond, d'une part, à celle du développement important des infrastructures et des services de télécommunication, l'avènement et la multiplication des radios privées, avec la création, en juillet 1994, de Sud-FM¹²⁷, la première d'entre elles, à l'arrivée d'autres chaînes de télévisions internationales, d'abord, en 1991, de Canal Horizon, filiale de Canal Plus, ensuite, d'autres chaînes câblées reçues, au début, gratuitement, et devenues payantes à partir de 1999, du bouquet Canal Satellite, etc. D'autre part, aux débuts, d'abord, de la commercialisation privée, à partir de 1992, du téléphone fixe, par la SONATEL, pour donner naissance à

¹²⁶Société National des Télécommunications. Cette société n'a de national, aujourd'hui, que de nom car a été privatisée en 1997 et appartient à 42,33% à France Télécom

¹²⁷Elle appartient au groupe privé de presse Sud Communication. Depuis sa création, beaucoup d'autres bandes FM, appartenant à d'autres groupes privés de presses, ont vu le jour au Sénégal. Et, actuellement Dakar compte près d'une dizaine de stations radios privées dont les plus importantes ont, chacune, une antenne dans chacune des 10 régions que compte le pays.

l'ouverture des télécentres¹²⁸ dans l'ensemble du pays, et, ensuite, de la connexion privée à internet, à l'arrivée de la téléphonie mobile, etc.

Cependant, malgré le fait qu'il soit un des pays les plus équipés d'Afrique, dans un pays comme le Sénégal où plus de 30 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (Sagna, 2001), l'accès à ces outils est davantage collectif, même si les accès individuels se développent progressivement, surtout ces dernières années. De même, ce maillage important du pays cache une disparité importante entre les couches sociales, entre les quartiers de Dakar centre et ceux de la périphérie, entre Dakar et le reste du pays mais aussi entre zone urbaine et zone rurale. Mais, comment, dans les détails, l'accès et le développement de l'usage des moyens de communication et d'information, que sont les téléphones fixe et portable et l'internet, s'est développé dans le pays ?

Le téléphone fixe

Depuis l'arrivée du télégraphe jusqu'à aujourd'hui, le téléphone fixe a fait son entrée dans la vie des Sénégalais. Il est le premier, parmi les différents outils présentés ici, auquel les populations sénégalaises ont eu accès. Et son utilisation s'est, depuis, généralisée. Il s'est d'abord développé dans la capitale avant de s'étendre au reste du pays. Cependant, nombreuses sont les familles sénégalaises qui ne disposent pas d'une ligne privée chez elles. De ce fait, c'est à partir de 1992, avec l'ouverture des télécentres, que la vulgarisation et l'utilisation de la téléphonie fixe connaîtront un essor considérable. Là aussi, c'est toujours à Dakar que tout a commencé et où la concentration est la plus importante.

Les premiers télécentres ouverts dans la capitale se situaient davantage autour des lieux d'activités comme le marché Sandaga, véritable plaque tournante du commerce sénégalais, mais aussi, sous-régionale africaine, avant de s'étendre à d'autres marchés, aux artères les plus fréquentées de la Capitale et aux quartiers populaires. Et au fur et à mesure, d'autres télécentres ont été ouverts dans les centres urbains régionaux, ensuite, dans les petites villes et dans quelques zones rurales.

Les zones à fort taux d'émigration connaissent aussi une forte présence de ces boutiques téléphoniques. Cependant, malgré la diversification de leurs lieux d'implantation, Dakar totalise, encore aujourd'hui, plus de la moitié des télécentres ouverts dans le pays.

¹²⁸Ce sont des cabines téléphoniques privées semblables aux taxiphones qui fleurissent dans certains quartiers des pays de migration.

Au début, le prix d'une unité d'appel était facturé à 100 F CFA (1FF, après la dévaluation du franc CFA en 1994). Mais, aujourd'hui, les tarifs ont fortement baissé variant entre 75 et 65 F, voire 60F, CFA, en fonction des zones d'emplacement et la catégorie sociale qui y habite.

La floraison des télécentres dans les centres urbains, révélant la faiblesse, somme toute relative, du nombre de lignes privées, malgré une évolution considérable ainsi qu'une forte demande, est telle que la SONATEL considère qu'elle pose un problème, en ce qui concerne la rentabilité de cette société dans le secteur de la téléphonie fixe privée. À ce propos, Aimé Bryal, son directeur général adjoint, déclarait, en août 2006 à Dakar, que sa société réfléchissait aux moyens de limiter l'extension de ces télécentres dans les zones urbaines, tout en favorisant leur implantation dans les zones rurales¹²⁹ où les populations ont peu de moyens pour obtenir une ligne privée chez elles. Mais, en réalité, moins qu'une menace, ces télécentres participent plus à la rentabilité de la SONATEL, qui, aujourd'hui, est une des sociétés les plus florissantes de la sous-région et d'Afrique, d'une manière générale.

Ainsi, à usage collectif et mieux adapté à la structure de la société sénégalaise, ces télécentres ont permis une réelle démocratisation de l'accès à la téléphonie fixe dans l'ensemble du pays, même si leur répartition sur le territoire sénégalais reste inégale. Selon Annie Chéneau-Loquay, ces télécentres permettaient, en 2003, à près de 80 % de la population sénégalaise d'accéder au téléphone, avec bien évidemment, des variations selon les zones et les régions.

Aussi, ils proposent divers services, en plus de la téléphonie, comme le fax, la photocopie, le traitement et la saisie de texte, l'impression, mais aussi, l'accès à internet, pour certains d'entre eux, nous y reviendrons.

La téléphonie mobile

C'est à partir de 1994 que la SONATEL lança la téléphonie cellulaire et c'est sa filiale Alizé, actuelle Orange, qui s'occupa de sa commercialisation. Mais comme l'usage de cet outil se développe de manière fulgurante, une autre société privée, SENTEL, devenue Tigo, filiale de la société américaine Millicom International Cellular (MIC), fut créée et obtint sa licence d'exploitation de 20 ans renouvelable en 1999. Pendant longtemps, ces deux opérateurs, ayant tous les deux un réseau couvrant la plupart des villes et axes routiers du pays, se sont partagés le marché sénégalais de la téléphonie mobile, mais c'est Orange qui domine le marché. Mais

¹²⁹Cf. Wal Fadji du 9 août 2006.

depuis peu, précisément, en novembre 2007, la compagnie Sudatel¹³⁰ a signé, avec le gouvernement sénégalais, un accord d'implantation et de commercialisation de la téléphonie au Sénégal.

Si jusqu'à la fin des années 90, l'accès au téléphone portable était exclusivement réservé à l'élite, surtout aux journalistes et hommes d'affaires instruits, et constituait un signe extérieur de richesse et de prestige social, même si cela est toujours le cas, il s'est, aujourd'hui, davantage démocratisé pour être utilisé par toutes les catégories socioéconomiques et jusque dans certaines zones rurales. Ainsi, son accès ne se limite plus aux instruits car nombreux sont les illettrés et analphabètes, commerçants, autres actifs travaillant dans d'autres domaines d'activité et, même, des non actifs qui se sont mis à l'ère de la téléphonie mobile.

Actuellement au Sénégal, les prix très attractifs des téléphones, en plus d'un besoin d'être joignable à tout moment, pour certains, d'avoir un téléphone personnel permettant plus d'intimité dans les conversations, etc., expliquent, en partie, le développement de l'accès et l'usage de cet outil. À cela, il faut ajouter grâce à la diversité de l'offre des appareils, d'abonnement et/ou des cartes de recharges, avec les nombreuses opérations de promotions proposées par l'un ou l'autre opérateur. Cette démocratisation croissante fait que le secteur de la téléphonie mobile est un des secteurs économiques sénégalais les plus dynamiques actuellement, selon OSIRIS¹³¹.

Par ailleurs, l'arrivée de la téléphonie mobile participe à la rentabilité des télécentres car un appel vers un mobile coûte moins cher à partir d'un télécentre qu'à partir d'une ligne privée fixe. Et d'ailleurs, la plupart des téléphones portables servent davantage à recevoir qu'à émettre des appels. Car parmi ceux qui en détiennent, peu sont ceux qui peuvent prendre un abonnement ou recharger régulièrement leur crédit.

Cependant, même si l'accès à cet outil s'est fortement démocratisé, il ne suffit plus, aujourd'hui au Sénégal, d'en posséder, faut-il avoir le dernier cri, qui, plus que son accès, différencie les individus et est sensé refléter leur position dans la hiérarchie socioéconomique locale.

Mais, comme pour le téléphone fixe, cette diffusion cache d'importantes disparités. En effet, en milieu rural, en plus de son coût, une des causes de cette disparité est liée aussi à l'absence

¹³⁰Une compagnie soudanaise de téléphonie

¹³¹Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal.

d'électricité, un produit de consommation courante au Nord, mais un luxe dans certaines zones du Sud, ne serait-ce que pour recharger les batteries. De ce fait, ceux qui en disposent, dans ces zones dépourvues d'électricité, redoublent d'ingéniosité pour avoir une batterie pleine, en la rechargeant à partir d'une batterie de voiture, dans les auberges touristiques possédant un groupe électrogène, etc. Toutes ces contraintes, en plus de son coût, font que le téléphone portable, un outil, *a priori*, individuel et personnel, n'échappe pas à un usage collectif aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine populaire. Nous y reviendrons.

Et si certains les achètent eux-mêmes, d'autres comptent davantage sur leurs proches, surtout migrants, pour en avoir, nous y reviendrons aussi.

Internet

Apparu au Sénégal à la fin des années 80, son usage était essentiellement, à l'époque, le fait d'ONG internationales, d'associations, ensuite de l'enseignement supérieur, à partir des années 90 (Sagna, 2001). Mais le Sénégal ne sera réellement connecté à la toile qu'à partir de 1996 avec la naissance de Télécom-Plus, la filiale de la SONATEL chargée de la commercialisation de la connexion au réseau internet. Un marché qu'elle se partage avec des sociétés privées et des ONG. À l'époque les connexions n'existaient que dans quelques bureaux de l'administration, des organismes internationaux, et étaient réservées au microcosme de l'élite intellectuelle et de quelques étudiants. Et c'est avec l'arrivée des cybercafés, cybercentres et télé-cybercentres que la connexion à internet s'est progressivement développée au Sénégal.

*Métissacana*¹³², premier cybercafé de Dakar, du Sénégal et d'Afrique de l'Ouest, d'une manière générale, ouvert en 1996 par la styliste sénégalaise Oumou Sy, et fermé en 2002, fut le précurseur dans l'accès collectif à internet dans ce pays (Chéneau-Loquay, 2004).

À partir de 1997, d'autres établissements ont été ouverts par d'autres acteurs économiques, comme Télécom-Plus, par exemple, qui, à la différence de *Métissacana*, proposait uniquement l'accès à l'internet. Ce type d'établissement est appelé cybercentres. Ces premières boutiques d'accès collectif à internet étaient implantées dans le quartier Plateau, qui est le centre des affaires de la capitale sénégalaise. Mais, au fil des années, d'autres cybercentres ont été ouverts dans d'autres quartiers de Dakar et dans les centres urbains régionaux du pays.

¹³²C'était un établissement qui proposait à la fois un service de bar, de restauration, de salle d'exposition, de spectacle et d'accès à internet.

Métissacana, un cybercafé-restaurant, et les autres cybercentres, ouverts juste après lui dans la même zone, étaient davantage fréquentés par des hommes d'affaires, des journalistes et la population estudiantine. À côté des cybercafés, qui proposent, à la fois, l'accès à internet et un service de bar et/ou restaurant, et des cybercentres, destinés uniquement à la connexion à internet, il y a aussi les télé-cybercentres, qui commercialisent, à la fois, l'accès à la téléphonie et à internet. Généralement, ce sont des télécentres où l'on ajoute quelques ordinateurs connectés à Internet. Ainsi, comme les télécentres, les cybercentres, cybercafés et télé-cybercentres proposent, souvent, en plus, divers autres services.

Ainsi, l'accès à internet a commencé à se généraliser dans les bureaux des secteurs public et privé et des autres grandes entreprises locales ou internationales, comme de ceux des ONG. Aujourd'hui, hormis ceux qui en ont accès dans le cadre de leur travail, dans leur bureau, ou chez eux, pour une infime minorité, ce sont, généralement, les jeunes, collégiens, lycéens et surtout étudiants, donc adolescents et jeunes adultes, qui utilisent le plus ce moyen de communication et d'information. Ils accèdent à cet outil, soit dans les « salles infos » de leurs Lycées, Collèges, Universités ou Ecoles d'enseignement supérieur, soit dans Cybers, pour la grande majorité d'entre eux. Si les téléphones, fixe et portable, peuvent être utilisés par la plupart des Sénégalais, l'accès à internet est davantage réservé aux instruits, du moins à ceux qui savent lire et écrire.

Dans ces boutiques, le prix de la tranche d'une heure de connexion à internet variait, au tout au début, entre 1000 (10FF) et 1500 francs CFA (15FF) (Sagna, 2001). Mais, depuis, le coût de connexion a progressivement baissé au fil des années et de la multiplication des Cybers. Pour passer, d'abord, à partir de 2001, à 800 francs CFA (8FF) dans certains cybercentres du centre de la capitale, ensuite, à 500 francs CFA (5FF) et, même, à 350 francs CFA (3,5FF) (Chéneau-Loquay, 2004), dans certaines zones. Aussi, au fur et à mesure du développement de l'usage d'internet, plusieurs autres formules d'accès sont proposées, comme les tranches de connexion d'une demi-heure ou d'un quart d'heure, pour toucher une clientèle plus large, et surtout plus jeunes qui peuvent, maintenant, se connecter régulièrement sans payer trop cher.

Tous ces facteurs favorisent la démocratisation de l'accès et de l'usage d'internet actuellement au Sénégal, du moins au niveau de certaines catégories de populations. À l'instar des télécentres, les cybercentres, cybercafés et télé-cybercentres ont, donc, favorisé le développement de l'accès collectif à internet dans le pays. Cependant, à la différence des

télécentres, qui, bien qu'inégalement répartis, connaissent une implantation territoriale plus régulière dans la capitale comme dans les régions, on en trouve partout, sous différents modèles et styles, les cybercentres, et surtout les cybercentres « *high-tech* », restent davantage concentrés dans le centre de Dakar et peu présents dans les quartiers populaires. Autrement dit, au fur et à mesure que l'on s'éloigne des zones résidentielles des classes moyennes et les plus favorisées de la capitale, plus ces structures d'accès à internet se raréfient et/ou se présentent sous d'autres formes, témoignant de la capacité, des populations, de se l'approprier et de mettre en place un autre système pour accéder à la toile.

Même si quelques foyers commencent, depuis peu, à s'en doter grâce à des forfaits mensuels abordables pour les classes moyennes et surtout les plus favorisées, l'usage individuel et familial d'internet reste davantage élitiste et le domaine des adolescents et adolescentes ainsi que des jeunes adultes, pour qui, il constitue, entre autres, une « vitrine » de l'occident (Chéneau-Loquay, 2004). En effet, dans un pays où plus de la moitié de la population a moins de 20 ans et dont le rêve ultime est d'accéder aux « lumières » de l'occident, parce qu'attirée par une image véhiculée par divers canaux, dont les NTIC, l'usage de cet outil a de beaux jours devant lui.

La démocratisation croissante de l'outil informatique, permettant de se connecter à internet, se traduit et est favorisée par l'installation importante au Sénégal de la plupart des grands constructeurs d'ordinateurs que sont IBM, Compaq, Apple, etc., qui viennent s'ajouter au réseau local; déjà dense, de distributeurs et de sociétés d'ingénierie informatique (Chéneau-Loquay et Ndiaye Diouf, 2000).

En conclusion, le Sénégal connaît un développement relativement rapide de l'accès et de la diffusion des NTIC et de leur usage dans divers domaines de la vie. D'ailleurs, l'importance économique de ce marché participe largement à l'essor de la SONATEL, qui, en 2006, a fait un bénéfice record de 146 milliards de francs CFA, soit une hausse de 26 % par rapport à l'année 2005, selon la radio sénégalaise Rfm, citant l'hebdomadaire *Jeune Afrique*.

La diffusion de ces outils dans tous les aspects de la vie au Sénégal se manifeste aussi à travers un usage collectif entraînant de nombreuses ouvertures de télécentres, cybercentres ou télé-cybercentres, d'abord, à Dakar et dans son quartier d'affaires, ensuite, dans sa périphérie et, de façon progressive, dans les régions de l'intérieur.

Même si leur implantation dans les zones rurales reste un défi majeur à relever pour le pays, ces outils font déjà l'objet d'un engouement réel et connaissent un taux d'utilisation important

dans le pays. Cependant, Dakar dispose un large monopole, avec un taux d'accès et d'usage dépassant les 60 % aussi bien pour le fixe, le portable que pour internet.

L'accès à ces différents outils montre aussi, en plus de la disparité géographique et socioéconomique, une différence, non seulement, générationnelle, mais aussi, entre les catégories de sexe. En effet, les femmes, faisant près de 52 % de la population globale, et avec un taux avoisinant les 62 % en milieu rural, et, surtout, les plus âgées d'entre elles, accèdent moins que les hommes à ces outils. Cependant, malgré cette disparité entre les catégories de sexe et d'âge, la situation évolue doucement, surtout en zones urbaines. Par exemple, l'usage du téléphone portable se généralise plus en plus chez les jeunes femmes grâce à leurs propres moyens, mais aussi et surtout, à leur mari ou petit copain, surtout quand celui-ci est migrant. Nous y reviendrons.

De même, l'usage d'internet commence à faire son entrée dans les pratiques communicationnelles des citadines instruites, mais avec un niveau d'études variable. D'ailleurs, nous avons montré son utilisation dans le domaine de la recherche d'un mari migrant ou occidental susceptible de favoriser leur départ en migration.

Par ailleurs, il faut savoir que ces télécentres, cybercentres et télé-cybercentres sont, pour l'essentiel, des micros entreprises privées, appartenant à de grands groupes économiques, pour les plus importantes d'entre elles, à des associations de quartiers ou à des particuliers. Et parmi ces derniers, il y a les migrants installés et des circulants qui investissent dans ce secteur. Ce qui nous amène à la question de la participation des acteurs en mobilité dans le développement de l'accès et l'usage des NTIC au Sénégal.

10.2.1.2. Rôles des populations en mobilité dans l'accès aux NTIC au Sénégal

Les populations en mobilité, hommes et femmes, constituent, en quelque sorte, des acteurs d'interface (Chéneau-Loquay, 2004 et Sagna, 2001) qui jouent un rôle important dans le développement de l'accès et de l'usage de ces outils, aussi bien dans la capitale sénégalaise que dans les centres urbains régionaux comme en milieu rural. Ils sont, soit ou à la fois, des acteurs d'échanges, de nature différente, économique, sociale, familiale. Cela veut dire qu'ils y participent en tant que commerçants et/ou en permettant à leurs proches d'être raccordés au réseau d'infrastructure et/ou de disposer de ces outils.

Ainsi, leur participation se traduit de différentes façons :

En profitant des nouvelles opportunités commerciales que les NTIC créent au Sénégal. Les acteurs, qui se retrouvent dans ce cas, peuvent être présentés en deux catégories :

-La **première** est celle de ceux qui vendent des équipements numériques et autres appareils électroniques; et, qui, par la même occasion, participent à leur diffusion dans le pays.

Il s'agit, soit de grands commerçants circulant entre le Sénégal et d'autres pays africains, Maroc, et Mauritanie, essentiellement, d'Asie, des Etats-Unis et/ou d'Europe, et qui importent et vendent ces produits. Parmi ces « Circulants commerçants » qui importent et vendent ces outils, on peut citer A. Diop, dont le parcours a été décrit et analysé. En effet, dans son grand magasin du marché de Grand Yoff, téléviseurs, téléphonies fixes et portables, de fax, s'empilant du sol au plafond, côtoient des réfrigérateurs, gazinières et autres appareils électroménagers. La vente de ces appareils lui permet, non seulement, de créer des emplois, mais aussi, en quelque sorte, de participer à la diffusion des NTIC. Car, en multipliant et en diversifiant les offres, comme d'autres commerçants du pays le font, il participe au développement de l'accès à ces produits.

L'importance des offres et surtout des produits achetés en Chine, en Mauritanie ou au Maroc, coûtant moins cher, mais pas forcément de basse qualité, favorise la baisse du prix de ces appareils et les rend, ainsi, plus accessibles.

Soit, d'« Installés », qui participent à leur commercialisation en collaboration avec des proches restés au pays à qui ils approvisionnent en ces produits. Parmi les commerçants « sédentaires » qui s'approvisionnent grâce à leurs proches migrants installés, il y a Bathie B., commerçant au marché du Port, un endroit où l'on peut trouver une concentration très forte de boutiques de vente de téléphones portables et de leurs accessoires. Comme nous l'avons déjà montré, vend, entre autres, ces outils que ses frères migrants lui envoient.

Nous avons aussi rencontré à Toulouse des « Installés » qui commercialisent directement, c'est-à-dire, sans l'intermédiaire d'un proche commerçant « sédentaire », à Dakar et à Saint-Louis, des ordinateurs, d'occasion pour la plupart.

Les outils importés par des « Circulants commerçants » ou envoyés par des « Installés » vont du simple poste radio au téléphone portable en passant par les téléviseurs, le matériel Hi-fi, des ordinateurs, le fax, etc., ainsi que des accessoires qui vont avec, dans une vaste gamme quasi équivalente à ce que l'on peut trouver au Nord. Bien que les ordinateurs soient davantage commercialisés par des spécialistes en la matière et, généralement, dans des cadres

spécifiques, des commerçants classiques des marchés, comme Sandaga, par exemple, en vendent dans leurs magasins, à côté d'autres appareils.

-La **deuxième** catégorie, quant à elle, ne commercialise pas forcément ces appareils mais favorise, autrement, leur accès collectif, à travers, par exemple, la création de micros entreprises que sont les télécentres, cybercentres ou télé-cybercentres. Parmi les populations en mobilité que nous avons rencontrées, les acteurs ayant investi, au Sénégal, dans ce secteur sont essentiellement des « Installés ». Généralement, il s'agit de télécentres, en petites structures, où l'on ajoute quelques lignes téléphoniques. Et certains y ont ajouté quelques ordinateurs pour en faire des télé-cybercentres. Aussi, pour la plupart d'entre eux, ce sont dans leur lieu d'origine qu'ils ont ouvert leur structure, gérée, généralement, par leurs proches.

En permettant à leurs proches d'avoir une ligne téléphonique fixe ou de disposer d'un téléphone portable. Cela constitue une autre forme de participation, de la part des populations en mobilité, au développement de l'accès aux NTIC. En effet, même s'il n'existe pas de chiffre pour l'estimer, on peut, néanmoins, dire que la part des Sénégalais, restés au pays et disposant d'un téléphone portable grâce à un proche vivant à l'étranger, est très importante, aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine.

Aujourd'hui, les hommes offrent un téléphone portable comme on offrait un bijou à une femme dans son trousseau de mariage. De ce fait, l'un des principaux cadeaux que les migrants, résidant au Nord, offrent actuellement à leur épouse, fiancée ou simple petite amie, est le téléphone portable, qu'ils envoient ou qu'ils leur laissent à la fin de leur séjour au pays. Et ce n'est pas uniquement dans les foyers les plus modestes, ni dans ceux qui ne disposent pas d'une ligne de téléphone fixe, que cet engouement pour le téléphone portable, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, existe et perdure. Comme nous l'avons dit, malgré la généralisation de son usage, le téléphone portable est toujours considéré comme un signe extérieur de prestige. Par exemple, nombreux sont les migrants qui installent un téléphone fixe chez eux et qui, néanmoins, offrent un téléphone portable à leur(s) épouse(s). Car en plus de favoriser une communication personnelle et plus intime, dans des foyers sénégalais où se côtoient plusieurs générations et différents membres de la famille, donner le portable à sa femme, alors que le fixe se trouve dans le salon ou dans la chambre de sa mère, permet au migrant d'éviter des conflits entre les deux femmes, nous dit Tall (2002).

L'importance des téléphones, envoyés par ces migrants, a largement participé à la naissance d'une nouvelle activité professionnelle dans le pays, celle du décodage des appareils pour les adapter au réseau local. La grande majorité des « professionnels du décodage » au Sénégal sont autodidactes sans une formation *ad hoc*, juste des bricoleurs assez doués, même si des informaticiens se sont aussi lancés dans ce créneau.

Par ailleurs, dans les zones où la connexion au réseau de la téléphonie fixe est rare, voir inexistante, où les habitants n'ont pas les moyens de s'acheter ces appareils, où il n'y a pas d'électricité pour recharger la batterie du téléphone, où l'analphabétisme règne, etc., les téléphones, envoyés ou laissés par ces migrants lors de leurs séjours, sont souvent utilisés de manière collective. En ce sens, Serigne Mansour Tall (2002) décrivait le cas de l'usage collectif du téléphone portable de Khady Diagne, une épouse de migrant résidant dans le village Gade Kébé, situé dans la région de Louga. Un téléphone que son mari lui avait laissé lors d'un de ses séjours au pays.

Ce village est situé à proximité de plusieurs centres urbains mais n'est connecté au réseau de la téléphonie fixe. De ce fait, le téléphone portable de cette femme est utilisé par tout le village et, même, par les habitants des villages environnants. Son téléphone, appelé « Alizé Khady Diagne » par référence à l'opérateur de téléphonie mobile appartenant à la SONATEL, reçoit des appels venant de partout et des commissions à faire passer aux destinataires résidant dans son village comme dans ceux environnants. Il permet, ainsi, à ces villages et à leurs habitants de s'ouvrir au reste du pays et du monde, mais aussi, d'être connectés aux zones où résident leurs proches partis en migration. Par conséquent, il favorise la connexion de leur territoire local au régional et à l'international, et, par la même occasion, différents étages territoriaux de leurs réseaux.

Cet usage du téléphone portable, qui va à l'encontre même du principe de cet outil à usage personnel et individuel, montre qu'au Sénégal, comme dans d'autres pays du Sud, les populations ne subissent pas passivement l'entrée de ces outils dans leur vie, mais, plutôt, réinventent leur fonction.

En somme, à côté des structures d'accès collectifs que sont les télécentres, les cybercentres et les télé-cybercentres, le téléphone portable peut être aussi utilisé collectivement, au moins pour recevoir des appels.

D'autres formes de participation au développement de l'accès aux NTIC dans certaines zones du pays peuvent aussi être signalées. C'est le cas de projets communautaires. En effet, si dans certains villages, le portable est le seul moyen pour communiquer avec

l'extérieur et d'entrée dans l'ère des NTIC, c'est parce que, malgré la qualité du réseau sénégalais et l'importance du maillage du territoire, nombreux sont les villages qui ne sont pas raccordés au réseau. Comme c'est le cas de Gade Kébé, le village où réside Khady Diagne.

De ce fait, des associations de migrants, dans certaines localités, prennent en charge ce raccordement. Comme dans tous les domaines où l'État est déficient, des associations de migrants prennent en charge ce raccordement au téléphone fixe, en générale. Ces associations favorisent aussi autrement l'accès collectif à ces outils, à travers l'ouverture de télécentres, par exemple.

Ainsi, à côté des micros entreprises individuelles créées par des migrants, il y en a d'autres ouverts par des associations de migrants et dont les bénéficiaires sont souvent utilisés pour les membres de leur communauté dans le besoin ou pour la réalisation de projets de développement qu'ils ont initiés. Différents travaux, dont ceux d'Aly Tandian (2003), ont montré le développement, par les migrants, de différents types de projets dans certaines zones de départ.

En somme, à travers des projets de développement communautaire, certaines populations en mobilité sortent leurs villages de l'isolement à l'ère de l'information.

Toutefois, d'autres populations, dans des zones déjà bien desservies par ces infrastructures, participent aussi, de façon communautaire, à la diffusion de l'usage des NTIC. C'est le cas de la communauté mouride qui a fortement participé au développement de l'accès à ces outils dans la ville de Touba¹³³. Deuxième centre urbain du pays, de par son nombre d'habitants, Touba est aussi, après Dakar, la ville la plus et la mieux équipée du pays, en termes d'infrastructures pour la téléphonie fixe et mobile ainsi que pour internet.

Les deux opérateurs de téléphonie mobile, que sont Orange, (ex-Alizé), et Tigo, (ex-SENTEL), ont largement développé leurs réseaux dans cette ville pour lui assurer un maillage de qualité permettant de satisfaire les demandes actuelles et, même, d'anticiper celles à venir. Car le développement économique et l'urbanisation de la ville de Touba sont parmi les plus importants et les plus rapides du pays, de même que l'accroissement des demandes en branchement de lignes téléphoniques.

¹³³ « Touba est une ville religieuse fondée en 1888 par Cheikh Ahmadou Bamba initiateur d'une voie mystique musulmane, devenue depuis une centaine d'années, une grande confrérie dont le chef suprême est le khalife général, héritier biologique et spirituel du fondateur. Il est la capitale rêvée, réalisée et vécue d'un groupe religieux fondé autour d'un projet universaliste et qui s'est effectivement transnationalisé en exportant ses symboles sacrés et culturels, ses pratiques sociales et économiques » (Guèye, 2002 : 3).

Contrairement à la Capitale, à Touba, une ville basée sur une gestion et une prise en charge volontariste de la confrérie, en raison de son statut¹³⁴, le développement des NTIC, qui joue un rôle important dans son processus de mutation urbaine, est le fait des talibés mourides, restés au pays et dispersés un peu partout à travers le monde (Guèye, 2002).

Comme dans tous les domaines, les migrants mourides, comme les autres talibés restés au pays, participent fortement aux projets qui contribuent à l'essor et au rayonnement international de ce lieu saint de leur confrérie.

En outre, comme nombreux sont les migrants mourides qui disposent une maison et de la famille et/ou y ont une activité, ils les équiperont en téléphonies et autres appareils numériques et électroniques.

C'est à travers l'économie informelle que beaucoup de Sénégalais accèdent à ces outils. Parmi les acteurs de cette économie, il y a les populations en mobilité, qui, de différentes manières et d'ampleur variable, participent, directement ou indirectement, à l'accès aux NTIC et à leur diffusion dans la vie quotidienne, professionnelle et religieuse du pays. Ainsi, comme le pays d'origine constitue la référence principale et le lieu vers où sont tournés les projets des acteurs, qui le quittent, durablement ou temporairement, mais tout y gardant un pied, les NTIC deviennent, aujourd'hui, indispensables dans le maintien des liens avec ce pays. Mais pour les utiliser vers leur pays d'origine, il faut d'abord que celui-ci soit équipé. De ce fait, la diffusion de leur usage par ces acteurs coïncide avec le développement progressif des infrastructures et de leur accès au Sénégal. Une situation qui, ensuite, influe, en partie, sur la façon dont les acteurs les utilisent et se les approprient.

10.2.2. Usages et modes d'appropriation des NTIC

De la capitale sénégalaise aux villages les plus reculés jusqu'aux territoires d'installation et/ou de passage du Nord, ces outils deviennent, de plus en plus, indispensables dans divers aspects de la vie de ceux qui restent mais aussi de ceux qui sont partis et de ceux qui projettent de le faire. Autrement dit, pour se donner les chances de réussir leur projet, de garder des liens forts avec leurs proches restés au pays ou avec ceux qui sont installés dans d'autres territoires et connecter leurs réseaux pour pouvoir accéder à leurs ressources, l'usage

¹³⁴Touba bénéficie d'un statut d'exterritorialité et de zone franche et a des règles et des valeurs internes à la ville (Guèye, idem).

des NTIC, permettant un gain de temps et d'espace, devient une nécessité et, même, une des caractéristiques des « nouvelles mobilités ».

En effet, l'importance cruciale des NTIC dans les mobilités actuelles ne fait plus de doute et a, même, fait l'objet de plusieurs études, dont celles de Dana Diminescu. Toutefois, les acteurs les utilisent selon leurs propres logiques et se les réapproprient en fonction de leurs vécus et besoins, dans un cadre personnel et/ou professionnel. Des usages qui ne correspondent pas toujours à leur fonctionnalité initiale. Ainsi, les acteurs se différencient dans les outils utilisés, la façon de les utiliser, selon qu'ils les utilisent du Sénégal vers les territoires du Nord, entre les territoires d'installation et de passage situés au Nord, ou de ces derniers vers le Sénégal. Cela veut dire que l'usage et le mode d'appropriation des NTIC par les populations sénégalaises étudiées varient en fonction des échelles spatiales et temporelles ainsi que des acteurs et des catégories d'acteurs.

Comme nous l'avons montré, les outils utilisés sont divers. Mais l'utilisation de tel ou tel autre outil varie selon les caractéristiques des acteurs, leurs besoins et l'espace à partir duquel et vers lequel ils en font usage. De ce fait, certains sont utilisés plus que d'autres. Chaque acteur utilise celui ou ceux qui sont à sa portée et/ou plus adaptés à ses besoins du moment et au contexte.

Sans prétendre présenter ici toutes les formes d'usage et modes d'appropriation de ces outils, dans toute leur complexité, nous essayerons juste d'en décrire quelques-uns, qui se différencient selon les acteurs et catégories d'acteurs mais aussi selon leurs activités et les territoires vers et dans lesquels ils en font usage.

Les « Candidat(e)s au départ »

Les NTIC constituent actuellement un des moyens les plus efficaces et les plus fréquemment utilisés pour obtenir rapidement des informations sur les opportunités et s'introduire dans un premier réseau migratoire avant même de quitter le Sénégal. En effet, l'importance de l'accès à l'information, et surtout de sa nature (OIM, 2005), est souvent déterminante dans la préparation, la concrétisation du voyage mais aussi dans les possibilités de s'insérer, une fois arrivée. Mais il faut distinguer plusieurs catégories dans ce groupe. Nous avons, d'un côté, ceux qui sont motivés par la recherche de travail et, de l'autre, les étudiants et futurs bacheliers qui désirent partir étudier à l'étranger, en l'occurrence ici, en France.

Grâce aux NTIC, ils nouent ou réactivent des liens avec leurs proches ou simples connaissances, déjà partis, pour obtenir des renseignements sur les possibilités et les contraintes de travail et/ou d'études, les voies à emprunter, de même que d'autres formes d'aides nécessaires à l'aboutissement de leur projet de voyage.

Cependant, selon leurs caractéristiques, leur niveau d'étude, leur moyen et accès, ou pas, à tel ou tel outil, ils utilisent le téléphone, fixe et portable, seul ou en plus d'internet. Bien que l'usage du téléphone, surtout grâce aux télécentres, soit plus répandu, la place de la toile est loin d'être marginale dans leur tentative de nouer des liens et de s'informer sur des pays du Nord.

Internet est utilisé par les instruits et surtout les plus jeunes qui, surtout grâce aux Cybers, parviennent à s'informer sur des universités, à retrouver des connaissances et amis, pour dialoguer avec des proches, pour faire des rencontres pouvant favoriser la réalisation de leur projet. En effet, hommes et femmes peuvent y rencontrer d'autres personnes, sénégalais ou de nationalité autre, avec qui, ils peuvent entretenir une relation d'amitié ou d'amour pouvant, peut-être, favoriser leur départ en migration. Certaines de ces relations peuvent déboucher sur le mariage. C'est le cas d'un Sénégalais qui est venu à Toulouse rejoindre son épouse, une toulousaine qu'il a connue sur le net. En ce sens, il disait :

*« J'ai quitté l'école au collège et je n'avais pas de métier, je me débrouillais par-ci par-là, du « Goorgoorlu » (la débrouille) quoi, tu sais comment ça se passe au pays (...) Comme tout le monde, j'ai toujours voulu partir mais bon, je n'avais pas les moyens (...) Au début j'allais de temps en temps à un cyber qui se trouve à côté de chez moi (...) J'y allais pour trouver une correspondante et un jour je suis tombé sur une toubab [une blanche] toulousaine qui connaissait déjà bien le Sénégal (...) Cela a très vite collé entre nous (...) On a correspondu pendant plusieurs mois, ensuite elle est venue me voir (...) On s'est marié après (...) Et je suis venu la rejoindre deux ans après notre mariage»
(Pape T., 34 ans, 2006).*

Bien entendu, toutes les relations nouées sur internet ne débouchent pas sur un mariage, ni sur le regroupement familial. Même si nombreux sont les jeunes, hommes et femmes, qui cherchent des correspondant(e)s sur la toile.

Par ailleurs, internet et, surtout, les chaînes câblées, renforcent le désir de partir et, par conséquent, participent, non seulement, à l'augmentation du nombre de « Candidats au

départ », mais aussi, à la diversification de leur origine sociale. En effet, ces moyens de communication et d'information véhiculent, à travers les séries américaines et les émissions de télé-réalités françaises et américaines, qui connaissent un réel succès dans ce pays, des images qui ne correspondent pas toujours à la réalité car laissent croire à un eldorado. En ce sens, ils exacerbent le désir de partir, souvent au péril de leur vie.

En somme, les NTIC peuvent permettre aux « Candidat(e)s au départ » de s'introduire dans les réseaux qui, comme nous l'avons montré, sont indispensables dans la préparation du voyage comme au tout long du parcours, s'ils parviennent à quitter le Sénégal.

Les « Circulant(e)s commerçant(e)s » non domicilié(e)s

Le téléphone constitue une logistique indispensable à leurs affaires, aussi bien à l'intérieur du Sénégal, pour passer commande chez des fabricants, par exemple, et/ou pour informer leurs clients acheteurs de leur retour, que du Sénégal vers leurs pays de circulations commerciales. Les « Saisonnier(e)s », par exemple, prennent les commandes de leurs clients qui sont au Nord et/ou s'informent, auprès d'eux, sur des opportunités, car la demande évolue, avant de quitter le Sénégal au début de l'été. Pour les « Hommes et Femmes d'affaires » ainsi que pour certains « Migrants de « retour » », les NTIC permettent aussi de passer commande avant de voyager, ce qui leur permet de ne pas rester longtemps dans certains pays, surtout quand ils logent à l'hôtel, nous disait O. Seck et A. Cisse, deux « Femmes d'affaires ».

Ils utilisent aussi, parfois, le fax, généralement, pour envoyer la liste des produits dont ils ont besoin. Mais c'est, souvent, par téléphone que certains négocient avec leurs fournisseurs.

L'importance du téléphone dans leur négociation traduit aussi une réalité de la société sénégalaise, comme le disait Mansour Tall, où persiste la culture de l'oralité, plus adaptée aux caractéristiques de la plupart de ces commerçants internationaux peu ou pas instruits. Pour d'autres « Migrants de « retour » », comme ceux qui importent des scooters ou des pièces détachées de voitures, par exemple, il ne s'agit pas d'envoyer une commande, car ils font leur choix sur place, en fonction des opportunités. Cependant, les NTIC leur permettent aussi de rester en contact avec les différents protagonistes indispensables à leurs activités, pour différentes raisons. Les « GP », quant à elles, ne commercialisent pas de produits, mais ont aussi besoin du téléphone, au départ aussi bien du Sénégal que de Paris. Car elles sont, généralement, c'est par téléphone qu'elles sont informées des possibilités de places par leurs contacts et contactées par des clients, à Paris comme à Dakar.

Les « Installé(e)s »

Pour les deux catégories précédentes, nous nous sommes intéressée essentiellement à l'usage qu'ils font de ces outils à partir du Sénégal vers les pays d'installation et de circulation. Pour les « Installés », en revanche, c'est dans les deux sens que nous étudierons leurs modes d'usage et d'appropriation des NTIC. Pour leur cas, il nous semble important de distinguer les deux situations.

Vers le Sénégal

Les « Installés » utilisent ces outils sur différentes échelles territoriales, locales, régionales, nationales et internationales, dans lesquelles s'étendent leurs réseaux et dans différents :

-Pour gérer à distance leur famille : en effet, les NTIC favorisent la gestion, à distance, de leurs familles, dans tous les domaines et leur permettent d'être informés, de manière instantanée, de ce qui s'y passe, de participer aux prises de décisions et à la vie familiale, d'une manière générale. Dès lors, elles leur permettent d'être présents sans y être physiquement et, de ce fait, favorisent l'ubiquité et la double implantation. Car, avec ces outils, les migrants d'aujourd'hui entretiennent, plus efficacement et de façon permanente, des relations diverses avec leurs proches restés au pays.

Le téléphone fixe, à travers les cartes prépayées et les taxiphones, équivalents des télécentres sénégalais, est le plus couramment utilisé dans ce cas. Car il est, pour la plupart des acteurs, surtout pour les analphabètes, non seulement, plus facile d'utilisation et plus adapté à l'environnement de beaucoup d'entre eux, mais aussi, à celui de leur famille, parce que plus efficace dans l'entretien des liens grâce à l'oralité. Et selon Guèye (2002), un migrant sénégalais dépense, en moyenne, entre 5 et 30 % de ses revenus en téléphone pour appeler le Sénégal. Dans l'entretien des liens avec le Sénégal, le portable est davantage utilisé pour recevoir des appels.

Cependant, les rapports avec le pays d'origine ne se limitent pas au domaine familial et domestique.

-Pour entretenir des liens confrériques : la double implantation se manifeste aussi dans leur intérêt pour tout ce qui se passe au pays et qui concerne la société sénégalaise, dans tous ses domaines. De ce fait, ils les utilisent dans l'entretien des liens forts avec leur confrérie, surtout mouride, pour certains d'entre eux, et par conséquent, avec Touba. En effet, comme l'a

montré Cheikh Guèye (2002), les NTIC sont utilisées par les migrants mourides, plus que les membres d'autres confréries, dans leurs rapports avec la ville sainte de Touba.

-Pour s'informer et participer au débat, sur tous les plans, de l'actualité sénégalaise : les NTIC permettent aussi aux « Installés » d'être au diapason de ce qui se passe là-bas et de suivre la dynamique de la société sénégalaise. Et dans ces cas, le téléphone, fixe et portable, largement utilisé par tous, ne suffit pas toujours. Dès lors, son usage est combiné à celui d'autres outils. En effet, nous avons montré l'engouement important des migrants pour les VHS et DVD qui viennent du pays et à travers lesquels certaines femmes espèrent être repérées par un futur mari. En plus de pouvoir y voir des membres de leurs familles, amis, voisins de quartier, etc., les DVD et VHS des cérémonies familiales sont aussi des moyens permettant aux migrants de suivre l'évolution de ce pays.

Ces DVD et VHS, envoyés par leurs proches ou achetés là où ils vivent, leur permettent aussi de regarder des concerts et clips de musiciens et téléfilms sénégalais, très prisés chez les migrants qui, pendant leurs jours de repos, les regardent, en famille ou entre amis.

Par ailleurs, en France, en Espagne, comme dans d'autres pays migratoires, des familles ou foyers de migrants, ou migrants vivant en colocation, sont équipés d'antenne parabolique permettant de capter la télévision nationale. Pour beaucoup d'entre eux, c'est un des moyens les plus accessibles et les plus efficaces pour s'informer de l'actualité culturelle, politique, économique, etc., et pour regarder les matchs de football ou combats de lutte sénégalaise. D'autres Sénégalais, qui ne disposent pas de ce système satellitaire, peuvent aller, naturellement, chez d'autres compatriotes, qui en disposent, pour regarder la télévision nationale.

Mais la télévision nationale, captée par satellite, n'est ni le seul moyen, ni le plus répandu pour accéder et participer à la vie culturelle, politique et sociale du pays. Car les radios FM, privées sénégalaises, captées grâce à Worldspace, permettent, davantage et depuis plus longtemps, aux migrants de prendre part au débat dans leur société et de s'informer à partir des territoires où ils résident.

Ces radios, arrivées à partir du début des années 90 et ayant des antennes quasiment dans toutes les régions du pays, diffusent les journaux dans les différentes langues parlées au pays et permettent aux migrants d'accéder aux informations de leur pays, d'une manière générale, et de leur région d'origine, en particulier. Elles diffusent aussi différentes sortes d'émissions,

parmi lesquelles, celles qui sont interactives. À travers ces émissions interactives, de plus en plus nombreuses, abordant tous les domaines de la vie, religieux, politique, économique, culturel, social, etc., certains migrants participent directement au débat tout en résidant hors du pays.

Et c'est grâce au téléphone qu'ils y parviennent pour donner leur point de vue sur le thème abordé, ou pour juste dédicacer une chanson à des proches, où qu'ils soient, au Sénégal comme à l'étranger.

En plus du téléphone, de la radio et de la télévision, internet est aussi utilisé par certaines catégories de migrants pour accéder à l'actualité du pays et/ou pour prendre des nouvelles de la famille et des amis restés là-bas ou résidant dans d'autres pays. Internet prend une place de plus en plus importante dans la gamme des outils utilisés par les acteurs, surtout ces dernières années. L'avantage de cet outil, par rapport aux autres, est qu'il les englobe, de même qu'il permet et facilite leur accès, souvent à moindre coût, hormis celui de la connexion. Il permet aussi de diversifier les sources et la nature des informations et les moyens de garder le contact avec le Sénégal comme avec les autres espaces de dispersion des Sénégalais.

Mansour Tall (2002) montrait que les sites sénégalais permettent aujourd'hui de plus en plus de migrants d'entrer virtuellement dans les différents domaines de la vie du pays. Ces sites, portails du Sénégal, sont nombreux. Mais les plus connus et les plus visités, de façon quotidienne, par les Sénégalais de l'extérieur, sont seneweb.com, rewmi.com, xalima.com¹³⁵, etc., qui deviennent des médias comme les autres.

Pour la messagerie électronique, le Chat, la téléphonie gratuite, ce sont des sites comme Skype, Messenger ainsi que tous les autres où l'on peut ouvrir une adresse e-mail. Grâce au courrier électronique, la téléphonie gratuite, le chat, etc., internet permet, non seulement, de créer de nouveaux liens, de réactiver les anciens et d'entretenir des liens avec des parents ou amis restés au pays ou vivant ailleurs, mais aussi, de participer au débat sociétal.

Ces multiples sites sénégalais, qui constituent une interface des médias audiovisuels du pays, qui s'adressent, davantage, aux Sénégalais de l'extérieur, leur permettent de regarder des clips sénégalais ou autres et de les télécharger, d'écouter des émissions de différentes radios privées du pays, mais aussi, des radios créées par les migrants, comme radio Tam-Tam située

¹³⁵En plus de ces deux sites, il y en a d'autres comme www.xalima.com, www.homeviewsénégal.com, etc., qui, eux sont, proposent une gamme large de services permettant aux migrants de rester en contact avec le Sénégal et de participer au débat national.

aux Etats-Unis et émettant uniquement en ligne, de suivre les journaux de la télévision nationale et émissions de variété de la deuxième télé du pays, 2stv, de lire la presse écrite, de participer au forums de discussion, etc.

Toute la presse privée et publique du Sénégal est présente et accessible sur ces sites. Il s'agit de plus d'une dizaine de journaux, quotidiens, hebdomadaires et mensuels¹³⁶. En effet, en plus de leur version papier, ces journaux diffusent leurs articles sur le web, à travers leurs propres sites, mais aussi, sur ces grands sites de référence. En effet, comme pour les radios privées, les éditeurs de ces journaux ont aussi passé des accords avec ces sites qui les diffusent sur la même plate-forme informatique (Guignard, 2005) où l'on peut les lire et participer à leurs forums de discussion.

En outre, ces sites, sur leur page d'accueil, réactualisent, tout au long de la journée, les informations sur le Sénégal et sur le reste du monde, grâce aux dépêches de l'APS¹³⁷ ou à leurs propres sources. Ils proposent aussi, sur la même plate-forme, des espaces publicitaires où l'on peut trouver diverses offres, de l'immobilier aux sites de rencontre entre célibataires en passant par les annonces de commémorations et autres manifestations religieuses, des blogs et espaces web des partis politiques, la vente et la location de voitures, la vente de produits alimentaires sénégalais ainsi que les forums de discussion, etc. Ces forums abordent différents thèmes, regroupés en catégories et sous catégories, et portant sur tous les domaines de la vie intérieure et extérieure du pays. Ce sont les forums sociaux et politiques qui sont les plus visités. Cependant, les sites religieux, essentiellement mourides, attirent de plus en plus d'internautes.

Ces sites constituent, ainsi, des carrefours d'informations et de communications entre Sénégalais mais aussi une interface entre le pays et toute personne qui s'y intéresse, quel que soit le domaine. Cependant, il faut savoir, bien entendu, l'accès à internet est réservé à une certaine catégorie de migrants, les étudiants et anciens étudiants et tous les autres qui savent lire et écrire. Cependant, dans un pays comme l'Espagne, où l'alphabétisation des migrants sénégalais est très développée, nombreux sont ceux qui sont arrivés « illettrés », à part l'Arabe qu'ils ont appris à lire dans les écoles coraniques, et qui apprennent l'informatique en même

¹³⁶Ce sont des journaux comme « Walfadjri », « Sud Quotidien », « Le Quotidien », « Le Soleil », « L'Observateur », « Le Matin », « L'Office », « Netti », « Dépêches Aps », « Il est midi », « L'Actuel », « Afriklive », etc.

¹³⁷Agence de Presse Sénégalaise (APS).

temps qu'ils prennent des cours de langue. Parmi eux, certains parviennent, maintenant, à utiliser internet.

Toutefois, l'importance du nombre de migrants, qui s'y connectent, témoigne davantage de la diversification des Sénégalais en mobilité. Nous reviendrons, dans le dernier chapitre de cette partie, sur cette catégorie de migrants instruits, qualifiés et hautement qualifiés.

En définitive, en plus d'être des moyens de communication, d'entretien des liens interpersonnels et d'information, internet et le système satellitaire Worldspace constituent, donc, de nouveaux espaces de convivialité et de dialogue entre ceux qui sont partis et ceux qui restent. Aussi, ces deux outils combinés au téléphone favorisent la prise de parole citoyenne permettant, même, à ceux qui vivent à mille lieux du pays d'exprimer leurs idées et de participer, à temps réel et en direct, comme n'importe quel Sénégalais resté au pays, au débat portant sur des préoccupations d'ordre général ou concernant uniquement les Sénégalais de l'extérieur. Associée au téléphone, la radio devient, à la fois, un moyen d'information et un instrument de communication (Tall, 2002).

Ainsi, à travers ces deux espaces d'information et de communication, les migrants, instruits et non instruits, témoignent d'une implication et d'un grand intérêt pour le débat national, dans tous les domaines de la vie du pays, et, par conséquent, leur attachement à leur pays origine. Et la participation très forte des intellectuels sénégalais résidant à l'étranger à ces débats radiophoniques et forums de discussions permet, selon Guignard (2005), un transfert de compétences dans divers domaines.

Le débat politique, surtout à la veille d'élections, intéresse particulièrement les migrants. En y participant, certains « Installés » mènent une forme de « *transnationalisme politique* »¹³⁸. Moins qu'un mouvement collectif organisé et de lobbying, comme c'est le cas des Cubains résidant aux Etats-Unis et des Turques d'Allemagne étudiés par Jean-Michel Lafleur, le « *transnationalisme politique* », dont nous parlons ici, se manifeste simplement à travers une participation individuelle et/ou collective au débat politique sénégalais à travers des commentaires suites à des articles, un thème posé par une émission radiophonique, dans les forums discussions, blogs des partis politiques, etc. Cette participation au débat politique a été

¹³⁸Un concept développé par différents chercheurs, dont Marco Martiniello, consistant à utiliser l'approche transnationale pour étudier et analyser les activités politiques des populations migrantes pour participer, à distance, à la politique de leur pays d'origine.

particulièrement importante à l'approche et pendant les élections présidentielles sénégalaises de février 2007. Cet intérêt pour la politique nationale n'est pas une nouveauté, c'est-à-dire n'a pas commencé avec les élections de 2007. Car la participation et le rôle des Sénégalais de l'étranger dans l'alternance politique, qu'a connu le Sénégal en 2000, ont été démontrés par des chercheurs comme Monika Salzbrunn (2002).

Cependant, lors des élections 2007, internet, Worldspace et le téléphone ont largement permis le développement de ce « *transnationalisme politique* » ainsi que l'ampleur de la participation, à temps réel au débat politique. Ainsi, bien que la presse privée eût joué un rôle déterminant dans l'alternance politique de 2000¹³⁹, ce « *transnationalisme politique* », grâce aux NTIC, a été plus marquant lors des élections de 2007. Parce qu'en 2000, il y avait très peu de sites et/ou leur plateforme ne regroupait pas autant d'organes de presse. De même qu'il n'y avait pas autant de journaux privés pour que les Sénégalais de l'extérieur puissent accéder à une gamme, aussi large, d'informations. Alors qu'aujourd'hui, les groupes de presse, ayant un journal quotidien et une radio FM présents sur le Net, se sont multipliés au Sénégal. De ce fait, aucune information n'échappe aux Sénégalais de l'extérieur. Ce, grâce à la densité des informations véhiculées à travers ces divers canaux, mais aussi, le fait que ces journaux n'hésitent plus à révéler des scandales et malversations politico-financiers. Ce qui constitue une évolution culturelle et des mentalités au Sénégal.

Et à côté des sites, comme seneweb.com ou rewmi.com, par exemple, et ceux des journaux quotidiens, il y a aussi les blogs et sites de certains partis politiques accessibles à tous. L'arrivée des partis politiques sur la toile montre son importance dans leurs stratégies de communication et de diffusion de leur programme auprès des Sénégalais, surtout de l'extérieur, une des principales cibles de ces sites politiques. Ce qui témoigne de la place qu'occupent ces populations dans l'électorat sénégalais.

Ainsi, les discussions politiques ne se confinent plus dans les foyers SONACOTRA, par exemple, sur les marchés, dans les magasins, les maisons, en famille, entre amis, entre membres de partis politiques. Car elles trouvent d'autres espaces d'expressions que sont les NTIC. Même si cette forme de « *transnationalisme politique* » n'est pas une spécificité des

¹³⁹Nombreux sont les Sénégalais et les observateurs extérieurs qui considèrent que c'est aux médias privés existants à l'époque, et surtout à la radio Sud FM, que le Sénégal doit, en partie, l'alternance démocratique de 2000.

élections de 2007, on peut, néanmoins, dire qu'il s'est réellement cristallisé avec le développement de l'accès et l'usage d'internet, en plus des autres outils d'information et de communication.

Par ailleurs, à travers ces outils, certains « Installés » peuvent influencer le vote de leurs proches restés au pays. En effet, certains vont, même, jusqu'à donner une consigne de vote, comme le montrent les propos d'un grossiste itinérant rencontré à Toulouse :

« Tant qu'ils dépendent de moi pour vivre, tant qu'ils habitent chez moi, boivent mon eau, mangent mes repas, ils feront ce que je veux et ils voteront comme moi (...) ils savent pour qui je vote et ils sont obligés de voter pour lui (...) Je leur ai demandé d'aller voter tous pour mon candidat » (M. B., 49 ans, Toulouse, 2007).

Ces propos montrent que le « *transnationalisme politique* » ne se limite pas à la participation et l'implication forte et directe des migrants dans le débat. Il se manifeste aussi par l'influence qu'ils ont sur leurs proches restés au pays et, surtout, sur ceux qui dépendent financièrement d'eux.

Les NTIC ont, donc, joué un grand rôle dans l'information et la prise de parole des Sénégalais de l'extérieur dans le scrutin présidentiel de 2007 (Babou, 2007¹⁴⁰).

-Un autre domaine, dans leurs rapports avec le Sénégal, où l'usage des NTIC est important et développé, est celui des échanges commerciaux, qui sont de divers ordres. Les « Installés » les utilisent pour s'approvisionner en marchandises au Sénégal ou pour approvisionner des proches restés là-bas et/ou dans leurs activités de transfert d'argent. En effet, à côté des formes d'usage destinées à approvisionner ou à s'approvisionner, il en existe d'autres, comme dans le cadre du transfert d'argent. Aussi bien dans le transfert bancaire, donc formel, que dans le système informel d'envoi d'argent, les NTIC sont indispensables. En effet, si ces populations ont quitté le Sénégal pour aller travailler ailleurs, c'est pour gagner de l'argent, pour eux mais aussi pour leurs proches. Et qu'il soit destiné à l'entretien mensuel de leur famille, à une occasion spéciale, à un investissement, et, même, pour leur épargne, l'essentiel de l'argent gagné par les migrants est, de tout temps, rapatrié au Sénégal.

¹⁴⁰Il est le correspondant, aux Etats-Unis, du groupe Sud communication.

Bien qu'ils aient toujours utilisé divers moyens pour ce transfert d'argent, mandats postaux ou envoi par l'intermédiaire d'une tierce personne qui retourne au pays, les migrants n'ont pas hésité à adopter les nouveaux moyens, garantissant plus de rapidité, mais sans forcément abandonner les anciens. En effet, avec la crise du système bancaire sénégalais et les longs délais des mandats postaux, des migrants se sont lancés dans le transfert informel d'argent à un coût plus attractif, pour pallier les insuffisances du système formel (Tall, 2002). Cette activité s'organise entre migrants et commerçants « sédentaires » restés au Sénégal, souvent parents proches. Les premiers reçoivent l'argent à envoyer par des compatriotes vivant dans la même ville que lui, ou à côté, envoie, ensuite, par fax ou téléphone, la liste des bénéficiaires et le montant à chacun. Ce sont, ensuite, aux seconds de donner, à chaque bénéficiaire, la somme en CFA correspondant à celle que l'expéditeur a déposée auprès de leurs partenaires migrants. Ce système est, à la fois, basé sur l'usage d'outils, par excellence, de modernité, et un mode d'organisation informelle¹⁴¹.

Mais, aujourd'hui, bien que le système de transfert informel existe toujours, on note un retour important des migrants vers le système formel, aussi bien à Toulouse qu'à Barcelone. À Barcelone, par exemple, plusieurs banques se sont lancées dans une campagne de « séduction » vis-à-vis des migrants pour capter la manne financière qu'ils envoient chez eux, en recrutant, par exemple, des interlocuteurs parlant les mêmes langues qu'eux, en simplifiant la procédure d'envoi, etc. Et certaines structures proposent même un coût d'envoi inférieur à celui de Western Union qui prend un pourcentage de 20 % de la somme envoyée. L'envoi par Western Union est plus cher que d'autres structures formelles ou informelles de transfert, mais le taux de change, une fois l'argent arrivé au Sénégal, ne varie pas. Ce qui n'est pas le cas d'autres structures, comme Telegiro, par exemple, une structure bancaire espagnole. Malgré tout, beaucoup de migrants préfèrent payer moins cher, quitte à ce que le bénéficiaire reçoive une somme inférieure à celle qu'ils ont envoyée. En proposant un prix d'envoi moins cher, ces structures se rattrapent, ainsi, sur le taux de change.

À Toulouse, en revanche, Western Union et Money Gram occupent le marché des envois d'argent par les Sénégalais. Mais certains clients de banques françaises ayant une succursale au Sénégal, optent pour le virement bancaire.

Bien que le système informel connaît actuellement une crise et que les migrants utilisent davantage le système officiel, comme Western Union, par exemple, ils ont toujours besoins

¹⁴¹Pour plus d'informations sur le fonctionnement de cette activité, on peut se référer aux travaux de Serigne Mansour Tall (2002).

des NTIC et surtout du téléphone pour avertir les bénéficiaires et leur donner le numéro de transfert, la somme et les identifications. Ainsi, ces outils deviennent plus que jamais indispensables dans le transfert d'argent.

Les NTIC favorisent et facilitent ainsi leurs échanges commerciaux. Et dans le cadre du transfert informel, le fax est associé au téléphone.

Par ailleurs, toujours dans le domaine économique, on a pu noter que les NTIC, et davantage le téléphone, pour les migrants non instruits, et l'internet, pour les intellectuels, leur permettent d'identifier des opportunités d'investissement au pays, de mener à distance, du moins en partie, des démarches pour arriver à monter une affaire là-bas, par exemple.

En conclusion, grâce aux NTIC, les migrants entretiennent des liens forts, sociaux, familiaux, économiques, politiques et religieux, avec le Sénégal. Et ces liens, à travers l'usage important de différents outils, variant en fonction des caractéristiques des acteurs, témoignent de leur attachement à leur pays d'origine, malgré leur absence physique.

Les NTIC rendent, ainsi, possible la « co-présence », pour reprendre Diminescu, et offrent aux acteurs les outils permettant une organisation et des échanges à distance.

Elles constituent, ainsi, des moyens de renforcement et de raffermissement identitaire (Chéneau-Loquay, 2004) et de construction d'une mémoire collective.

Usages entre acteurs et réseaux dans les territoires migratoires

Le maillage de leurs réseaux sociaux, ayant des ramifications dans différents espaces de dispersion, nécessite l'usage de ces outils. Les différents outils cités jusque-là sont tous utilisés, de manière différente, certes, selon les catégories d'acteurs et les besoins. Cependant, peu sont les études sur la question qui montrent qu'internet joue aussi un rôle important dans ce maillage. Des sites de chat et de téléphonie gratuite, comme Messenger et Skype, sont aussi utilisés par certaines catégories d'acteurs. D'ailleurs, pour étudier l'usage de cet outil chez les populations sénégalaises de Barcelone, présentant, *a priori*, des caractéristiques sociodémographiques moins variées que celles qui sont à Toulouse, nous sommes passée par ces sites pour entrer et établir des contacts avec certains d'entre elles, hommes et femmes, sachant lire et écrire ou très diplômées et qui sont devenues travailleurs migrants en Catalogne. C'est toujours à travers ces sites que nous entretenons, encore aujourd'hui, des liens avec eux, après les avoir rencontrés lors de nos séjours là-bas.

Le fait de rester en contact avec eux nous permet d'être informée de l'évolution de leur vie, dans tous les domaines, de renouveler nos informations ou d'en éclaircir certaines, mais aussi, d'être au courant des nouveaux événements concernant des acteurs que nous avons déjà rencontrés, etc.

En outre, dans le domaine confrérique, plus chez les Mourides que chez les autres confréries, l'usage, très développé, des NTIC sert, non seulement, à diffuser des informations, comme pour informer les talibés et autres Sénégalais de la visite d'un marabout dans tel lieu, sur l'organisation d'une manifestation religieuse, pour collecter des fonds afin de réaliser un projet à Touba, etc. D'ailleurs, il existe plusieurs sites mourides¹⁴² permettant de trouver diverses informations sur la confrérie.

Elles favorisent, donc, l'organisation en communauté transnationale dont les appartenances multiples constituent l'élément fédérateur.

Mais, quel que soit l'outil, ou les outils utilisés, et comme leur vie de migrant est rythmée par la quête d'informations pour optimiser leurs chances de réussir leur projet migratoire, c'est dans les échanges commerciaux et la recherche d'un emploi que les NTIC, surtout le téléphone, sont le plus utilisées, de même que dans les liens de sociabilités classiques qui ne sont pas forcément liées à leurs activités. Pour être joignable, à tout moment, par des employeurs ou par des proches ayant des opportunités d'emplois, les migrants, en situation régulière ou irrégulière, font du téléphone mobile un outil d'insertion professionnelle. De ce fait, c'est, généralement, la première acquisition du nouveau venu. C'est ce que montrent les propos d'un sénégalais arrivé à Barcelone par les « Cayucos » :

« Quand nous [lui et ses frères avec qui il avait fait la traversée en pirogue] sommes sortis du camp de la Croix rouge, on nous avait donné 50 Euros à chacun (...) j'ai acheté ce téléphone et une puce » (Daouda, 2006).

Ce comportement, fonctionnant comme un réflexe consistant à s'acheter un téléphone portable dès l'arrivée, n'est pas une spécifique aux jeunes venus par les Cayucos ni aux migrants en situation irrégulière et encore moins aux migrants travailleurs, d'une manière générale. Il est commun à toutes les catégories, étudiants, travailleurs migrants et « Circulants

¹⁴²Pour plus d'informations, on peut se référer aux travaux de Cheikh Guèye (2001 et 2002) sur l'utilisation et l'instrumentalisation des NTIC par les mourides.

commerçants », qui, eux aussi, ont besoin d'être joignables lors de leurs séjours dans ces pays. Le téléphone permet, certes, d'être joignable par les proches restés au Sénégal et par ceux qui sont dispersés sur différents territoires. Mais aussi et surtout, il peut favoriser l'introduction dans les réseaux locaux et d'en créer d'autres, afin de multiplier leurs possibilités de trouver de l'aide dans divers domaines, dont celui de la recherche d'un emploi. Cet outil leur permet aussi d'entrer en contact avec des proches ou connaissances résidant dans un pays ou une ville différents et qui peuvent les informer d'éventuelles opportunités. Ce qui favorise et explique, parfois, les réémigrations, à échelle variable, de certains, à tout moment de leur parcours migratoire. En ce sens, nous avons montré la densité des mobilités à l'intérieur de la Catalogne, mais aussi, entre cette province et le reste de l'Espagne et/ou de l'Europe. Il en va de même aussi pour Toulouse, mais à degré moindre.

Les réseaux des Sénégalais sont, donc, connectés par les circulations des individus, des biens matériels et des informations. Et parmi ces canaux de diffusion de l'information, il y a NTIC. Aujourd'hui, toutes les recherches sur le phénomène migratoire s'accordent sur l'importance des outils dans les mouvements internationaux actuels des populations dites migrants précaires. Dana Diminescu (2005) disait, à ce propos, que le migrant du XXI^e siècle se définit par la mobilité et la connectivité. De ce fait, les compétences de mobilité de certains acteurs ainsi que leurs capacités d'appropriation des NTIC, pour nouer et entretenir des liens, même à distance, marquent une nouvelle ère dans l'histoire des mouvements internationaux.

Par ailleurs, l'importance du téléphone dans leurs activités, surtout commerciales, rappelle la place de l'oralité dans l'économie informelle sénégalaise. Bien que son usage s'inscrive dans leur culture traditionnelle de l'oralité, sur laquelle reposent fortement leurs échanges, l'usage de cet outil remet en question l'idée de l'incompatibilité entre les modes de fonctionnement de l'économie dite informelle et l'usage des outils modernes que sont les NTIC (Chéneau-Loquay, 2004).

L'usage des NTIC est souvent combinée à celui d'un outil traditionnel de communication qui est le bouche-à-oreille (M. Guèye, 2004) pour s'informer au mieux et au plus vite, pour passer commande et, de ce fait, faire un gain de temps et d'argent. Ainsi, ils peuvent s'approvisionner sans se déplacer, c'est le cas de beaucoup de commerçants forains qui passent commande auprès des grossistes itinérants ou ayant un magasin à Paris, par exemple. De même, des grossistes, bien qu'ils achètent une quantité de marchandises plus importante, peuvent aussi s'approvisionner sans bouger. C'est le cas de C. Niang, dont nous avons déjà

parlé. Le développement de l'usage des NTIC n'entraîne pas la disparition des moyens « traditionnels » de diffusion de l'information, comme le bouche-à-oreille, par exemple.

Ainsi, moyens « modernes » et « traditionnels » sont, ainsi, combinés pour une meilleure efficacité. Ils deviennent, de ce fait, complémentaires.

Les NTIC, comme d'autres facteurs, participent activement au développement et à la perpétuation d'une culture de la mobilité très ancrée dans la tradition sénégalaise. Comme nous le verrons dans la partie suivante.

10.3. NTIC et réseaux, comme facteurs de production d'une culture de mobilité

Quand on s'intéresse aux pratiques de mobilités spatiales actuelles, nous ne pouvons pas ignorer les modalités et mécanismes de circulation de l'information, à l'intérieur des territoires réticulaires sur lesquels s'étendent leurs réseaux, favorisant la perpétuation et la diffusion d'un savoir-circuler. Justement, c'est l'étude du rôle des NTIC et de l'organisation en réseau, en plus de la circulation accrue des hommes et la longue tradition migratoire sénégalaise, dans la constitution, l'enrichissement et la transmission de cette culture de mobilité dont il s'agit ici. En effet, comme le dit Nelly Robin (1996), le Sénégalais est connu et reconnu comme étant un grand voyageur. Et à travers le premier chapitre de cette thèse, nous avons décrit cette longue tradition migratoire des Sénégalais. Avec la globalisation des échanges et le développement des moyens de transport, ajoutés à l'évolution du contexte migratoire, la redéfinition des projets et reconfiguration des pratiques spatiales, les territoires de mobilité des Sénégalais s'étendent sur des espaces de plus en plus lointains et variés, culturellement et politiquement.

De même, leurs itinéraires se multiplient de plus en plus pour s'adapter constamment aux contraintes et restrictions aux frontières ainsi qu'à l'évolution de leurs projets et pour capter les opportunités. Et tout au long des années et des générations, les expériences se sont accumulées et ont permis, et permettent encore aujourd'hui, à beaucoup d'entre eux, d'avoir une certaine connaissance des routes et de développer un savoir-circuler et savoir-faire mobilitaire. Cela veut dire que la longue tradition de mobilité a permis aux Sénégalais de constituer un savoir qui se développe au fil du temps, des générations et des mouvements.

Mais, pour que ce savoir devienne une culture commune, un socle de connaissance commun à ceux qui partent à ceux qui restent, qui veulent partir ou pas, il faut qu'il se diffuse et se

renouvelle constamment pour s'adapter aux évolutions structurelles et conjoncturelles afin d'offrir, aux générations successives, un bagage, une sorte d'héritage, utilisable, ensuite. Un héritage, qui, à son tour, leur permet de reconnaître les chemins qui mènent au départ, pour traverser les frontières et capter les opportunités.

Et pour s'adapter à cette évolution perpétuelle du fait migratoire, chaque acteur et chaque génération d'acteurs développent des stratégies, individuelles et/ou collectives, qui leur permettent de développer leur propre savoir, et d'enrichir, par la même occasion, l'héritage, pour, ensuite, le partager avec leurs pairs et le léguer aux générations suivantes. Cela veut dire que, bien qu'il existe une longue tradition de mobilité, permettant d'acquérir une connaissance, plus ou moins importante, des routes et chemins et d'acquérir un savoir-traverser les frontières, la mobilité, aussi bien pour les circulations commerciales que pour l'installation, est considérée, par les acteurs, comme un métier dont il faut apprendre les rouages. Dès lors, il ne suffit pas d'avoir accès, avant le départ et à l'arrivée, aux informations et de connaître les expériences des autres. Il faut aussi que chacun, dans les interactions, développe des expériences personnelles lui permettant de constituer un savoir-faire individuel. Et ces savoirs individuels doivent, ensuite, être accessibles, au moins, en partie, aux autres acteurs, insérés dans leurs réseaux. C'est la somme de ces expériences individuelles qui forme, justement, la culture de mobilité commune à tous.

Ainsi, l'avantage des NTIC, par rapport à la circulation des individus bien qu'elle soit accrue, c'est qu'elles connectent de façon plus rapide les réseaux et leurs territoires, et diffusent, de façon plus dense, différentes formes d'informations. Et la circulation de ces informations permet à ceux qui ont accès aux réseaux de développer un savoir individuel, et, par la même occasion, de renforcer leur background pour développer des stratégies permettant de se mouvoir entre les univers et de contourner les obstacles.

La longue tradition migratoire constitue, donc, juste un des premiers éléments permettant l'accumulation du savoir. Mais pour que les savoir-circuler et connaissances des pratiques de mobilité et des routes puissent se diffuser et se renouveler, il faut qu'ils circulent entre les différents acteurs et dans l'ensemble territorial dans lequel s'étendent leurs réseaux. Et c'est là que les NTIC, comme les va-et-vient incessants des individus et l'organisation en réseau, interviennent. Dans la mesure où elles constituent l'un des moyens les plus efficaces, sinon le plus efficace, de circulation et de diffusion de l'information entre les acteurs organisés en réseaux.

Ainsi, dans les mobilités spatiales actuelles, l'accès à l'information et les compétences relationnelles constituent le « nerf de la guerre ». Car reposant sur une « culture de lien » et l'impératif de « connectivité », pour reprendre Diminescu, des acteurs afin d'accéder aux opportunités nécessaires à la conduite et la réussite de leurs projets, ces mobilités fonctionnent sur l'entrecroisement d'informations d'origine et d'horizon variés. Et ces informations se renforcent et se réactualisent au fur et à mesure, en passant d'une personne à une autre, d'un espace à un autre, d'une génération à une autre.

Grâce, à ces outils, aux réseaux et circulations des individus, les savoirs s'accablent pour permettre aux « Installés » d'aller de plus en plus loin sans renoncer à leurs attaches au pays d'origine, et, aux « Candidats au départ » d'accéder aux informations pouvant favoriser la traversée, en ces périodes de restrictions drastiques aux frontières. Ces différents éléments rendent, ainsi, possible la constitution de savoirs nécessaires, aux uns et aux autres, pour conduire leurs projets.

En outre, en renforçant l'imaginaire du « partir », le nourrissant, et en favorisant son renouvellement, les NTIC, les ramifications des réseaux et les acteurs, lors de leurs retours au pays, véhiculent des images et des idées qui poussent, de plus en plus, de populations à vouloir partir, non plus uniquement pour fuir la pression démographique et la pauvreté, mais aussi et surtout par l'attraction d'une vie idéale et idéalisée. Fausse ou réelle, cette image participe justement à la constitution de la culture de la mobilité. Autrement dit, c'est cet imaginaire, conjugué aux différentes informations qui circulent à travers divers canaux, qui constitue le « carburant » (Langlet-Scopsi, 2004) de la culture de mobilité indispensable aux projets des acteurs.

Cependant, ces outils, ces migrants qui circulent et l'organisation en réseau ne diffusent pas uniquement et forcément un mirage et une image idéalisée de ces territoires autres. Ils permettent aussi à ceux qui sont insérés dans les réseaux et/ou mènent des activités liées, de près ou de loin, aux mobilités internationales d'accéder à des informations, réelles et nécessaires à leurs activités commerciales, et de développer une connaissance plus ou moins importante de ces territoires, sans forcément quitter le Sénégal. Le cas de Moussa G., ce commerçant de Sandaga dont nous avons déjà parlé, montre comment ceux qui restent, s'ils sont connectés aux réseaux et/ou ont accès aux outils, dont ils maîtrisent l'usage, peuvent

faire preuve d'une connaissance importante et très poussée des espaces d'installation et de circulation commerciale.

Alain Tarrus disait que le pouvoir du nomade sur le sédentaire s'affirme « *dans son savoir-circuler et savoir faire circuler, sa reconnaissance des chemins qui drainent hommes et richesses* » (1996 : 85). Mais, l'exemple de Moussa montre que, aujourd'hui, des sédentaires, grâce à la circulation des hommes et de l'information et à leur accès aux réseaux et aux NTIC, peuvent faire preuve d'une certaine maîtrise des circuits sans jamais quitter leur pays.

C'est, donc, grâce à la simultanéité et l'instantanéité de la circulation de l'information entre territoires que ces populations s'informent, et informent les autres, très vite des événements et des opportunités, des situations de ceux qui sont là-bas comme de ceux qui restent, maîtrisent les circuits et s'introduisent dans des réseaux, malgré la distance géographique. Et c'est cette simultanéité de la circulation des informations, engendrant la porosité des frontières, que souligne Serigne Mansour Tall, quand il déclare « *Quand la Lombardie¹⁴³ éternue, le Djambour¹⁴⁴ tousse* » (2002 : 20). À travers cette phrase, l'auteur a voulu, non seulement, insister sur l'interdépendance des économies des deux régions. Mais aussi, sur le fait que grâce aux liens forts entretenus par les migrants avec leurs proches restés au pays, ces derniers développent une connaissance plus ou moins importante de cette région italienne.

D'ailleurs, selon l'auteur, certains proches de migrants connaissent beaucoup plus de choses sur cette région italienne et sur les activités professionnelles qui y sont menées que sur des localités du Sénégal. De même, en plus des liens affectifs et économiques, entretenus avec leur famille, les NTIC, surtout le téléphone, sont aussi utilisées régulièrement pour gérer des entreprises « *hybrides et bipolaires* », montées par d'anciens migrants, ou des personnes toujours en migration, en partenariat avec leurs anciens, ou actuels, patrons italiens (Tall, 2002). Et à travers ces partenariats, des transferts de compétences s'exercent et peuvent permettre à ceux qui désirent partir de développer des compétences dans l'activité menée par le migrant en Italie et où ils peuvent s'insérer à leur arrivée.

Par ailleurs, au regard de ce que nous avons décrit sur l'accès et l'usage des NTIC, aussi bien par ceux qui restent que par ceux qui sont en mobilité, on peut constater qu'elles sont plus que de simples instruments. Car elles jouent un rôle déterminant en fonctionnant comme un mécanisme participant à la circulation et au renouvellement de la culture de mobilité et de

¹⁴³Région de l'Italie septentrionale.

¹⁴⁴Actuelle région de Louga située au centre ouest du Sénégal, à 70 km de la ville de Saint-Louis.

l'imaginaire qui la sous-tend. Et leur usage maîtrisé par les acteurs fait qu'ils dépassent le stade de simples instruments pour devenir un des attributs des pratiques actuelles de mobilité. Et c'est la simultanéité, la rapidité et l'instantanéité des informations que les NTIC brassent et font circuler qui leur confèrent cette place.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Conclusion du chapitre

L'usage des NTIC et l'organisation en réseau ont bouleversé les pratiques de mobilité et les rapports des populations aux territoires, d'origine, d'installation, de transit et d'échanges marchands. Car ils rapprochent des espaces et des univers physiquement, socialement et culturellement distants, engendrant, de ce fait, l'éclatement des frontières physiques et symboliques et remettent en question les référents du temps et de l'espace. Autrement, grâce à l'organisation en réseau et/ou l'usage des NTIC, certains acteurs témoignent d'un savoir-traverser les frontières pour sortir de leur univers et entrer dans d'autres, de façon durable ou temporaire.

Mais, bien qu'ils soient tous impliqués dans des réseaux, structurés par différents types de liens, et puissent se définir, parfois, collectivement pour défendre un intérêt commun ou pour se distinguer d'autres populations (Potot, 2003), leurs mouvements sont des entreprises individuelles et non organisées par une communauté d'origine, comme certains ont tendance à l'affirmer dans le cas des Mourides. Cela veut dire que leurs réseaux sont composés d'individualités en interactions sur de larges espaces reliant, aussi bien, des territoires d'installation et de circulation que le Sénégal au reste du monde. Ainsi, les membres détiennent une liberté d'initiatives et d'actions qui leur permettent de développer des nouvelles relations qui sont, ensuite, mises à profit à leur projet personnel.

Cependant, les réseaux sont aussi des lieux de contrôle et de régulation sociale. Chacun est libre mais soumis à certaines règles s'il veut rester dans ces organisations et continuer à bénéficier de leurs ressources. Ces règles, comme le respect de la parole donnée, l'honnêteté, le « *savoir renvoyer l'ascenseur* », comme ils disent eux-mêmes, c'est-à-dire le don contre don, ont été très bien décrites par Alain Tarrus dans plusieurs de ses travaux.

Les NTIC, quant à elles, permettent un maillage efficace des différents étages territoriaux de ces réseaux, de créer de nouveaux liens, mais aussi, de garder et d'entretenir des liens forts avec le Sénégal. En ce sens, elles favorisent et facilitent l'accroissement du capital relationnel, dans et au-delà de la « communauté » sénégalaise. Autrement dit, les informations, véhiculées, en grande partie par les NTIC, fusionnent des réseaux, sociaux, familiaux, confrériques et d'échanges commerciaux, et les territoires dans lesquels ils s'étendent. Ainsi, en tant que support de l'information, elles connectent les acteurs en mobilité entre eux mais aussi les villes et villages sénégalais à des espaces de plus en plus lointains.

Elles sont, ainsi, devenues indispensables dans leur pratique de double implantation, leur désir de maintenir des liens variés et forts avec le Sénégal, mais aussi, dans leurs activités et parcours migratoires, d'une manière générale.

Pour ces acteurs en mobilité, les NTIC constituent, ainsi, un moyen de raffermissement communautaire, de renforcement du sentiment d'appartenance et d'origine communes, mais aussi, de production de liens extracommunautaires. Autrement dit, comme supports de leurs réseaux relationnels, communautaires et extracommunautaires, elles offrent aux acteurs un moyen de réactiver et de créer des liens forts nécessaires à la conduite de leurs projets.

Combinées à la longue tradition de mobilité, aux circulations incessantes des hommes et des femmes entre différents territoires et à l'organisation en réseau, ces outils participent largement à la constitution, la perpétuation et la diffusion de la culture de la mobilité. Et c'est le long des routes migratoires et des parcours de chacun que s'enrichit ce socle commun de connaissance qu'est la culture de mobilité.

Et l'usage de certains de ces outils, en l'occurrence internet, comme nous l'avons montré, reflète la diversification des caractéristiques des populations sénégalaises en mobilité ou candidates au départ. C'est justement à la catégorie de migrants qualifiés, voire hautement qualifiés, que nous nous intéresserons dans le chapitre suivant.

Chapitre XI. « Digressions »¹⁴⁵ sur les migrants qualifiés et les étudiants

Introduction

Notre propos porte ici sur la catégorie de migrants et migrantes qualifiés résidant à Toulouse et à Barcelone. Le terme « qualifié¹⁴⁶ » est utilisé pour désigner, de manière fonctionnelle, des populations diplômées ayant obtenu un diplôme post-secondaire, après le baccalauréat, dans l'enseignement supérieur, arrivées à Toulouse ou à Barcelone après l'avoir obtenu au Sénégal ou dans un autre pays, ou qui y ont fait leurs études et y sont ensuite. Ces acteurs présentent certaines caractéristiques différentes de celles de la plupart des « Installés » et « Circulants commerçants » étudiés jusqu'ici et dont certains sont considérés comme des migrants de la pauvreté. Malgré l'importance du nombre de migrants qualifiés africains, en général, et sénégalais, en particulier, ils sont beaucoup moins étudiés que les autres catégories peu ou pas qualifiées. De ce fait, la notion de digression, utilisée donc au sens simmelien du terme, montre que, même si, nous nous intéressons davantage à eux à la fin de cette étude, ce n'est certainement pas parce qu'ils constituent une catégorie marginale, sans aucun rapport avec les autres étudiées jusqu'ici. D'ailleurs nous avons montré, dans le chapitre précédent, par exemple, en quoi l'usage et l'instrumentalisation de certains outils d'information et de communication comme internet, révèle la diversification des catégories de Sénégalais rencontrés sur nos terrains, en ce qui concerne leur niveau d'instruction et de qualification.

En plus du renouveau qu'apportent leurs profils, leur rapport avec les autres catégories peu ou pas qualifiées renforce leur intérêt dans cette étude. En effet, bien qu'ils soient venus pour étudier et restés à la fin de leurs cursus ou avec leurs diplômes obtenus ailleurs, leurs parcours d'insertion professionnelle et les types d'activités exercées par certains d'entre eux, les rapprochent des autres catégories et de leurs situations socioéconomiques. Car, souvent, malgré leurs qualifications et niveau d'études, certains d'entre eux passent du côté des migrants de la pauvreté. Ainsi, ils passent d'une catégorie à une autre. C'est-à-dire que, en raison de leurs situations socioprofessionnelles souvent difficiles, de déqualification professionnelle, de déclassement social et de précarité économique, on peut considérer que certains passent d'une catégorie socialement et culturellement valorisée, parce que diplômée à

¹⁴⁵ Au sens simmelien du terme.

¹⁴⁶ Nous avons conscience du fait que ce mot est polysémique et n'est, donc, pas exclusif aux populations diplômées de l'enseignement supérieur. Car il y a des ouvriers, des employés, des artisans, etc., qualifiés sans atteindre ce niveau d'étude ou même sans jamais être allés à l'école. Et dans un pays comme le Sénégal où il y a peu d'enseignement professionnel, hormis certains métiers techniques enseignés au Lycée Maurice Delafosse, les métiers manuels sont essentiellement appris sur le tard, transmis de père en fils, de mère en fille, ou chez un tiers personne.

une autre dévalorisée des migrants exerçant des activités précaires. Ainsi, comme les autres, malgré toutes leurs compétences linguistiques, surtout pour ceux qui sont en France, et professionnelles se retrouvent en bas de l'échelle sociale.

De même les pratiques socio-spatiales et économiques de certains rentrent dans la définition que nous donnons de la « *Migralité* ». Car certains, comme les autres catégories d'Installés, s'inscrivent dans une « *migration par intermittence* », une double implantation, dans une « *circulation dans l'installation* », entretiennent des liens très forts avec le pays d'origine, sont en *partance*, c'est-à-dire dans une perspective de réémigration faisant d'eux de voyageurs potentiels, etc.

Ainsi, le mot « digression » est employé, bien évidemment, dans un sens ironique dans la mesure où ces acteurs sont au cœur des mouvements étudiés et occupent une part importante chez les populations rencontrées. Leur part y est loin d'être marginale.

Malgré tout, il nous a semblé nécessaire de leur consacrer un chapitre et les distinguer des autres catégories d'acteurs, en raison de leurs caractéristiques, pour comprendre et analyser, non seulement, la multiplicité des raisons du non retour ou de l'arrivée de ces diplômés, mais aussi, de leurs parcours professionnels et situations socioéconomiques. Cependant, comme nous l'avons dit, ils se retrouvent dans différents autres chapitres traitant d'autres questions.

Cette population de qualifiés est constituée de deux catégories, la première est celle des « Ancien(e)s étudiant(e)s » resté(e)s après leurs études. Leurs niveaux d'étude vont du BTS à la thèse de doctorat. La seconde est celle d'individus déjà diplômés au moment de leur arrivée à Toulouse et à Barcelone. Celle-ci est constituée de deux sous-catégories. Certains ont obtenu leurs diplômes au Sénégal d'où ils viennent directement du Sénégal. Dans ce groupe, certains ont des diplômes supérieurs universitaires, d'autres sont sortis d'écoles de formation. La seconde sous-catégorie est constituée d'acteurs qui, après avoir obtenu leurs diplômes dans un autre pays, d'Afrique, de l'ex. URSS ou au Brésil, ont réémigré à Toulouse ou à Barcelone. Ils sortent soit d'école d'ingénieur, soit de l'université et ont fait presque tous des études de Sciences « exactes ».

Le groupe des « Ancien(ne)s étudiant(e)s » est, non seulement, largement majoritaire dans l'ensemble de la population de qualifiés rencontrée, mais aussi, est plus présente à Toulouse, pour une raison évidente. En revanche, le second est aussi présent à Barcelone qu'à Toulouse.

En somme, le non retour est la cause principale de la présence des qualifiés sénégalais dans la population rencontrée. Ce phénomène est de plus en plus important et préoccupe les décideurs politiques internationaux, de même qu'il intéresse davantage les études universitaires.

Si dans la période coloniale et post-coloniale immédiate, l'attrait des « lumières de l'occident » (Kouamé, 2002) pouvait justifier ce non retour des étudiants sénégalais, et africains, d'une manière générale, celui-ci semble, aujourd'hui, faire suite à des causes multiples et de plus en plus complexes.

Même si une littérature assez importante porte sur les mobilités des compétences, les Africains qualifiés, parmi lesquels des Sénégalais, font, moins que leurs compatriotes moins qualifiés, objet d'étude. Dans les cas où ils sont étudiés, les travaux prennent peu en compte la catégorie « femme »¹⁴⁷ (Coulibaly-Tandian, 2006). Par conséquent, nous essayerons de croiser ici aussi, comme dans le reste de cette thèse, les problématiques du genre et des mobilités internationales pour étudier les parcours d'insertion socioprofessionnelle et situation économique des migrants sénégalais qualifiés qui résident à Toulouse ou à Barcelone. En ce sens, notre regard portera aussi bien sur les hommes que sur les femmes en évitant, de ce fait, de nous focaliser sur les femmes et d'oublier, ainsi, les hommes et le genre (Morokvasic et Catarino, 2005).

Précisément, nous analyserons, d'une part, les raisons du non retour des uns et des arrivées des autres, et d'autre part, leurs parcours d'insertion professionnelle. Nous montrerons aussi que les conditions d'insertion professionnelle sont inégales entre les sexes.

Auparavant, il faut noter que la présence des étudiants sénégalais en France ne date pas d'aujourd'hui. Mais avec les bouleversements que connaissent actuellement le contexte et les pratiques de mobilités ainsi que la situation socioéconomique sénégalaise, ce phénomène s'est complexifié. De ce fait, il nous semble important de retracer brièvement l'historique des mobilités estudiantines sénégalaises en France, depuis la période coloniale jusqu'à aujourd'hui.

¹⁴⁷Hormis les travaux d'une petite poignée d'auteurs tel que Sophie Bouly De Lesdain, par exemple, portant sur les migrations des étudiantes Camerounaises en France ou de la Thèse de Doctorat de Sokhna Selly Baro sur la migration des étudiants et cadres sénégalais en France, aux Etats-Unis et au Canada, les recherches françaises ou espagnoles portant sur les mobilités internationales, de façon générale, et sur les femmes et rapports sociaux de sexe, en particulier, s'intéressent peu ou pas aux femmes qualifiées en migration. En effet, la plupart des études existantes sur les femmes qualifiées généralement originaires des pays d'Europe de l'Est ou d'Asie migrantes en Amérique du Nord, surtout au Canada, ont fait l'objet de plusieurs recherches (Nedelcu 2005, Riaño, 2003, Cardu et Sanschagrin, 2002, etc.).

11.1. Historique de la présence des étudiants sénégalais en France

11.1.1. La période coloniale et la formation des élèves et étudiants

Ces dernières années, les politiques migratoires françaises se durcissent de plus en plus. Les candidats africains à la migration font partie des plus touchés. Ce durcissement a connu un tournant sans précédent avec l'arrivée de Sarkozy en 2002, qui comme d'autres de ses prédécesseurs, a multiplié les lois et mesures restrictives. Et, suite aux 20 jours d'émeutes urbaines qu'a connus la France en novembre 2005, d'autres mesures concernant l'entrée et le séjour des étrangers, dont ceux des étudiants, ont été mises à place. En effet, même s'ils ne sont pas spécifiquement nommés, les étudiants africains sont directement concernés par la loi Sarkozy de « l'immigration choisie », proposant de pratiquer une sélection, à partir de leur pays d'origine, des étudiants qui « méritent¹⁴⁸ » d'entrer et d'étudier en France.

Si nous faisons un détour par ces nouvelles mesures destinées à durcir davantage les conditions d'entrée et de séjour des étudiants étrangers, surtout africains, c'est pour rappeler qu'il fut un temps, ils constituaient un « enjeu international » (Guimont, 1997). Leurs arrivées étaient encouragées et, même, décidées par la France. En effet, durant la période coloniale, la France, soucieuse de continuer à asseoir son rayonnement culturel et perpétuer son projet d'assimilation, envoyait de jeunes africains poursuivre leurs études en métropole. Elle mit alors en place un programme lui permettant de gérer la formation de ces étudiants et élèves originaires de ses colonies africaines. Ses motivations, comme celles d'autres puissances, étaient politiques, économiques mais aussi géostratégiques (Guimont, 1997).

C'est à partir des années 20, et précisément en 1929, qu'arrivèrent les premiers étudiants et élèves africains originaires de l'AOF¹⁴⁹, parmi lesquels des Sénégalais (Gassama, 2005). Il s'agissait des meilleurs ayant bénéficié de bourses d'études. Ces Sénégalais, qui étaient au nombre de trois, venaient de l'Ecole Normale des Instituteurs de Gorée et, avec d'autres camarades venus d'autres colonies, étaient envoyés à Aix-en-Provence pour passer leur « Brevet Supérieur ».

Aussi, parmi les premiers étudiants sénégalais arrivés en France, il y avait Léopold Sédar Senghor¹⁵⁰ qui, au cours de ces études, rencontra l'Antillais Aimé Césaire¹⁵¹ avec qui, aidé du

¹⁴⁸ Cf. http://www.afrology.com/presse/polfr_immigr.html

¹⁴⁹ Afrique Occidentale Française.

¹⁵⁰ Senghor deviendra secrétaire d'État à la présidence du Conseil avant d'être le premier président du Sénégal après les indépendances. Il fut aussi le premier agrégé d'Afrique noire. En juin 1983, il a été élu membre de l'académie française et devient « immortel » jusqu'à sa mort en 2001 et c'est Valéry Giscard D'Estaing qui lui succéda.

¹⁵¹ À l'époque, Aimé Césaire était l'animateur de la Revue « L'Etudiant noir ».

poète guyanais Léon Gontran Damas¹⁵², il fonda le mouvement de la « Négritude »¹⁵³. D'autres élèves, semble-t-il, ont été aussi envoyés par l'administration coloniale de l'AOF, à la même période, en Dordogne pour suivre des stages agricoles (Gassama, 2005).

Cependant, les arrivées d'étudiants africains durant les années 20 et 30 étaient peu nombreuses. De ce fait, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ils ne constituaient qu'une poignée. Parce que l'administration coloniale, ne voulant pas une égalité des capacités entre colons et colonisés, avait arrêté l'attribution de bourse et l'envoi d'élèves et d'étudiants africains vers la France (Guimont, 1997). De ce fait, seuls quelques étudiants étaient autorisés à partir en France et uniquement pour suivre certaines formations. C'est le cas des élèves vétérinaires, instituteurs, médecins issus de quelques écoles dont l'école William Ponty de Dakar. Et ce n'est qu'à partir de 1945, et surtout du début des années 50, que le nombre d'arrivées d'étudiants africains, parmi lesquels des Sénégalais, commença à augmenter de façon significative. Cet accroissement était, en partie, lié à la mise en place en 1946 de la « loi Lamine Guèye », député du Sénégal au parlement français, qui conférait la citoyenneté française à certains ressortissants des Territoires d'Outre-Mer. C'est cette loi qui octroya aux Sénégalais des quatre Communes, Dakar, Rufisque, Gorée et Saint-Louis, la citoyenneté française par droit de sol. Cette nouvelle constitution devait, en principe, garantir un accès égal à la fonction publique entre les citoyens français des colonies et ceux de la métropole. Mais pour pouvoir jouir de leurs nouveaux droits, ces nouveaux citoyens avaient besoin de faire des études secondaires et supérieures. Or à l'époque, le Sénégal, comme beaucoup d'autres colonies africaines, ne disposait que d'écoles primaires où les élèves ne pouvaient obtenir à la fin de leur cursus qu'un certificat de fin d'études primaires. Les écoles secondaires et certaines formations étaient rares dans les colonies françaises. Et l'école William Ponty de Dakar ne formait que des instituteurs¹⁵⁴ qui, à leur sortie, étaient destinés à enseigner dans les écoles primaires locales.

¹⁵²Cf. <http://ecrit.creole.free.fr/negritude.html>

¹⁵³Négritude : Ensemble des caractères, des manières de penser, de sentir propres à la race noire ; appartenance à la race noire», d'après Le Petit Robert 1981. Et en 1934, dans la revue l'Étudiant noir, Césaire écrivait que « La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture. » Senghor, quant lui, disait que « La négritude est un fait, une culture. C'est l'ensemble des valeurs économiques, politiques, intellectuelles, morales, artistiques et sociales des peuples d'Afrique et des minorités noires d'Amérique, d'Asie et d'Océanie ». Cf. <http://www.afriqueweb.net/negritude/index.php>.

¹⁵⁴Si la formation de ces instituteurs a été très tôt une des priorités de l'administration coloniale et avait permis l'ouverture quelques écoles secondaires dans les colonies africaines, c'est parce que ces fonctionnaires locaux coûtaient moins chers (Gassama, 2005).

C'est, donc, pour pallier ce manque d'écoles secondaires et supérieures que Jean Capelle, Recteur et Directeur Général de l'enseignement en AOF, proposa à ses supérieurs de donner une nouvelle orientation à l'enseignement dans ces territoires coloniaux. Mais cette proposition de Capelle, approuvée et soutenue par les principales autorités sénégalaises de l'époque, dont Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia, président, à l'époque, de l'Assemblée territoriale, n'avait pas été adoptée. De ce fait, en attendant l'ouverture d'écoles secondaires et supérieures, l'AOF octroyait plus de bourses d'études à davantage d'étudiants pour qu'ils puissent poursuivre leurs études en France et avoir une formation et des compétences requises pour représenter leur peuple au Parlement français. Ainsi, à partir de 1950, le nombre de bourses augmenta considérablement, et avec elles, le nombre d'étudiants arrivés en France. C'est une des raisons pour lesquelles, beaucoup de travaux considèrent que c'est après la Seconde Guerre mondiale que les arrivées des étudiants en France ont réellement commencé.

Cependant, tous les étudiants sénégalais, qui arrivaient à l'époque, n'étaient pas boursiers, même si une grande partie l'était. Certains étaient venus de leurs propres moyens ou envoyés par leur famille.

Mais, boursiers ou non boursiers, leurs arrivées se sont accrues significativement à partir des années 50. Par exemple, si en 1950, la France comptait, à peu près, 2.000 étudiants africains, ce nombre a doublé entre 1952-1953 pour atteindre 4.000 étudiants dont 1.320 étaient boursiers (Guimont, 1997). Même la création en 1950 à Dakar¹⁵⁵ d'un Institut des Hautes Etudes n'avait pas freiné ces départs. Même si les Sénégalais étaient majoritaires dans cet institut, les étudiants étaient originaires de tous les autres territoires de l'AOF.

Cet Institut a été transformé en 1957 en une université¹⁵⁶. Il s'agit de l'actuelle Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Cela n'avait pas, non plus, arrêté les départs des étudiants vers la France. À l'époque, l'AOF n'avait pas formé assez de professeurs compétents pour assurer des cours dans l'enseignement supérieur. De ce fait, l'AOF faisait venir à Dakar des professeurs des facultés françaises qui ne dispensent que quelques semaines de cours par an. Et

¹⁵⁵ Capitale de l'AOF

¹⁵⁶ Pour mettre fin aux difficultés que connaissait l'Institut des Hautes Etudes de Dakar et préparer l'indépendance des colonies, Jean Capelle demanda la création de l'université à Dakar. De ce fait, Gaston Berger, Directeur Général de l'enseignement supérieur, proposa en 1956, un projet de loi visant à transformer les établissements d'enseignement supérieur de Dakar en une université. Et c'est ainsi que verra le jour l'Université de Dakar suite au décret du 24 février 1957 qui transforma l'Institut des Hautes Etudes de Dakar en université tandis que l'Ecole Préparatoire de Médecine et de Pharmacie devenait une Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie. Cette université de Dakar deviendra en 1961, un an après l'indépendance du Sénégal, une université publique (Gassama 2005).

le reste de l'année et de la formation, ce sont des enseignants des lycées ou techniciens locaux qui assuraient les enseignements. D'où la poursuite des départs vers la métropole.

La plupart de ces étudiants se dirigeaient essentiellement vers la région parisienne. De sorte qu'à un certain moment, 51 % d'entre eux résidaient dans la capitale française et les 49 % restants étaient dispersés dans quelques villes de province. Après Paris, la deuxième ville d'implantation de ces étudiants africains était Toulouse, qui, pourtant, ne comptait que 7 % de cette population (Guimont, 1997).

Par ailleurs, ces étudiants africains, dont des Sénégalais, s'étaient engagés dans les luttes anti-coloniales et avaient mené diverses actions pour faire prendre conscience à l'opinion publique française la condition des colonisés. Ils s'étaient, alors, regroupés en différentes formes d'associations dont certaines débordaient même les frontières des différentes colonies africaines pour prôner l'unité des étudiants noirs. Leurs points communs étaient le fait que certains venaient des colonies d'Afrique noire et militaient pour la décolonisation, la préservation de l'identité africaine, l'unité des populations noires et le refus de l'idéologie de l'assimilation, surtout chez ceux qui sont arrivés après la Seconde Guerre mondiale. C'est dans cette logique que la revue *Présence Africaine* a été créée par un étudiant sénégalais, Alioune Diop.

Cependant, selon la période d'arrivée et les caractéristiques des étudiants, les revendications et idéologie des associations différaient. Car si certains militaient dans des associations politisées, d'autres étaient dans des mouvements syndicaux d'étudiants noirs. Et, comme le souligne Guimont, les étudiants des années 30 étaient ceux des idéaux et de l'assimilation alors que ceux des années 50 récusait cette idéologie et étaient plus dans l'action. Les positions politiques des étudiants des années 50 étaient plus radicales que ceux des années d'avant. D'ailleurs certains d'entre eux militaient dans le Parti Communiste Français.

Mais, avec la décolonisation des colonies africaines, qui a début à la fin des années 50, les conditions d'entrée, de séjour et d'attribution des bourses aux étudiants ont été modifiées.

11.1.2. La migration estudiantine post-coloniale immédiate

Les années 60, période d'indépendance de plusieurs colonies africaines, ont marqué un autre tournant dans les mouvements des étudiants africains vers la France. Dans la mesure où leurs

statuts étaient, désormais différents. Dorénavant, ils ne sont que de simples étudiants étrangers sur le sol français et non des étudiants d'outre-mer. De nouveaux enjeux politiques émergent, alors. Désormais, l'Office des Etudiants d'Outre-Mer (OEOM) qui, jusqu'ici, gérait leurs bourses, par exemple, va changé de nom, de mode de fonctionnement et de but après les indépendances. Il sera remplacé par l'Office de Coopération et d'Accueil Universitaire (l'OCAU), qui, désormais, gère les bourses attribuées par le ministère de la coopération par l'intermédiaire du FAC (Fond d'Aide et de Coopération) mis en place en 1961.

Malgré ces modifications, dans les conditions de départ comme celles d'arrivée, le nombre d'étudiants arrivés ne cessait d'augmenter. Certains d'entre eux étaient boursiers, soit du gouvernement de leur pays, à savoir la nouvelle république du Sénégal, soit du FAC. D'autres, en revanche, venaient de leurs propres moyens.

Ces départs vers la France se sont encore accrus après les événements de mai 1968. En effet, les grandes manifestations de mai 1968 avaient débordé les frontières françaises pour atteindre d'autres pays comme le Sénégal. Les étudiants de l'université de Dakar s'étaient joints au mouvement. Ce qui engendra des bouleversements sociaux qui ont été perçus, par le nouveau pouvoir en place, comme une menace pour la jeune république sénégalaise. Voyant son tout nouveau régime fragilisé par les conséquences de ce mouvement, le président Senghor attribua plusieurs bourses d'études pour la France à des étudiants de Dakar, surtout à certains leaders de ce mouvement. D'autres, en revanche, s'exilèrent d'eux-mêmes pour échapper à la répression ou pour bénéficier d'un meilleur système universitaire (Gassama, 2005).

Par ailleurs, si au début des indépendances le nombre de bourses d'études attribué par la France avait diminué, il va doubler dans les années 70. De sorte qu'entre 1975-1976 les boursiers avaient atteint le nombre impressionnant de 85.000 (*Hommes & Migration*, 1978). L'octroi de ces bourses rentrait dans le cadre des politiques françaises d'aide au développement (Borgogno et alii, 1996). À l'époque, l'accueil des étudiants originaires des anciennes colonies était, entre autres, présenté comme un moyen d'assurer davantage l'influence de la culture française dans ses nouvelles républiques et chez leurs élites intellectuelles. Par conséquent, ces bourses tenaient peu compte des besoins de ces pays car leur attribution était davantage définis selon les objectifs de la France. Un des objectifs, non avoués, des bourses FAC était de continuer la politique civilisatrice et assimilationniste des

anciennes colonies pour mieux diffuser le prestige culturel de la France, même après les indépendances (Borgogno et alii, 1996).

Ainsi, en plus d'être une des manifestations concrètes de la politique de coopération et d'aide au développement de la France envers ses anciennes colonies, ces bourses constituaient aussi un instrument politique dans le contexte de la guerre froide. En effet, ces étudiants ainsi que les nouveaux pays africains constituaient un enjeu politique, car convoités par les pays occidentaux comme par le bloc soviétique. Comme, à l'époque, beaucoup d'étudiants africains étaient davantage attirés par le modèle soviétique et partageaient son idéologie, certains avaient préféré les bourses de l'URSS et étaient partis étudier là-bas¹⁵⁷. Ce, parce que « *la formation universitaire renvoyait à une formation idéologique* » (Guimont, 1997 : 179). Pour garder sa mainmise sur ces pays africains et leurs élites, la France avait rapidement réagi en octroyant plus de bourses afin d'éloigner l'attrait et la convoitise soviétique.

C'est aussi à partir de cette période, et précisément à partir de 1975, que la répartition géographique des étudiants africains en France s'est plus ou moins rééquilibrée, même si Paris occupait toujours, et occupe encore aujourd'hui, la première place.

Les années 70, au moins jusqu'en 1976, constituent donc une période d'octroi de nombreuses bourses et de forte affluence d'étudiants africains en France. En même temps, le nombre d'étudiants non boursiers augmentait. Et le Sénégal comptait parmi les pays africains qui envoyaient le plus grand nombre d'étudiants, boursiers et non boursiers, en France.

L'augmentation des départs dans la période qui a suivi les indépendances des colonies africaines, illustre, non seulement, les difficultés rencontrées par les nouvelles républiques pour répondre à la demande en enseignement supérieur, mais aussi, l'attrait du diplôme et de la vie en France pour ces anciens colonisés (Borgogno et alii, 1996).

Par ailleurs, même si les travaux mentionnent rarement leur présence, des filles africaines étaient aussi présentes dans cette migration estudiantine en France. Selon Quiminal (1997), on comptait, dans les années 60, environ 600 étudiantes sénégalaises et 400 maliennes qui, comme les hommes, étaient venues poursuivre leurs études en France. Elles aussi militaient dans les mouvements politiques pour la décolonisation et la reconnaissance de l'identité africaine, et noire, d'une manière générale. De ce fait, contrairement aux idées reçues, les

¹⁵⁷D'ailleurs, aujourd'hui, certains responsables de partis politiques de gauche sénégalais étaient parmi ces étudiants qui avait préféré le modèle soviétique.

premières sénégalaises venues en France étaient des étudiantes et non des épouses de migrants, rurales et analphabètes.

Mais, quelle que soit la catégorie de sexe, la fermeture des frontières françaises à la migration de travail, en plus de la décolonisation, a eu un impact sur les mouvements de cette catégorie d'étrangers.

11.1.2.1. Le tournant de 1974 : les étudiants africains, des migrants comme les autres ?

Parallèlement à l'accroissement des arrivées d'étudiants boursiers et non boursiers et la diversification de leurs villes d'études, filières, zones et milieux sociaux d'origine, leurs conditions d'entrée et de séjour commencèrent à faire l'objet de lois de plus en plus sévères en France. Précisément, c'est à partir de 1977 que les conditions d'entrée, de séjour et d'études des étudiants originaires des anciennes colonies africaines ont commencé à se durcir. Jugés trop nombreux, la France décida de mettre en place des mesures¹⁵⁸ pour diminuer significativement leur nombre d'entrées. Dès lors, l'accueil de ces étudiants africains, jusqu'ici considérés comme une aide au développement, un moyen de promotion des valeurs culturelles et humanistes françaises, cède la place à une autre logique. Celle qui, désormais, voit ces arrivées comme une menace contre le prestige des universités françaises et témoignant d'un manque de volonté politique de la part des dirigeants africains pour les diminuer, voire les arrêter.

C'est, donc, à partir de ce moment que ces étudiants furent leur entrée dans les nouvelles politiques migratoires françaises et deviennent, en quelque sorte, une catégorie de migrants parmi d'autres. Car, ils commencèrent à être touchés par les effets de l'arrêt de la migration de travail. Comme pour les migrants travailleurs, des mesures et lois se succédèrent pour mieux contrôler et limiter leur entrée sur le territoire français. Cette volonté politique apparaît clairement dans le « Rapport Dischamps », qui, suite à la Conférence des Présidents d'Université, proposa la sélection des étudiants selon leurs origines. Il proposa, ainsi, une restriction des arrivées des étudiants originaires du Tiers-monde pour « *donner la priorité aux étudiants en provenance de la CEE et des grands pays à technologie avancée, avec lesquels il y a possibilité d'obtenir la réciprocité des avantages* » (Borgogno et alii, 1996 : 18).

¹⁵⁸Mais cette modification touche différemment les pays africains dans la mesure où tous n'ont pas connu une baisse du nombre d'entrée de leurs étudiants sur le sol français.

C'est aussi dans ce sens qu'alla la « Circulaire Bonnet » de 1977 qui demanda la diminution du nombre d'étudiants étrangers s'inscrivant au Premier Cycle. Cette circulaire avait, non seulement, instauré le visa « étudiant » long séjour qui n'est délivré que sous certaines conditions¹⁵⁹. Mais aussi, elle imposa aux préfets de ne pas renouveler le permis de séjour si l'inscription n'est qu'un prétexte pour rester en France et si l'étudiant n'obtient pas le DEUG au bout de trois années d'inscription au Premier Cycle. Cette volonté de diminuer les arrivées des étudiants africains, entamée à partir de 1977, va se poursuivre à travers d'autres lois, mesures et décrets. Parmi lesquels, le « Décret Imbert » de 1979, qui, en plus, de généraliser à tous les étudiants étrangers la nécessité d'avoir la préinscription, instaura un test linguistique pour mesurer le degré de connaissance de la langue française de ces derniers. Ces mesures avaient suscité une grande mobilisation des étudiants français qui poussa le gouvernement à mettre en place une autre circulaire, dite du 2 avril 1980, qui abandonna la mesure portant sur le non renouvellement du titre de séjour en cas d'échec au Deug au bout de 3 ans. Mais elle maintient l'obligation de retour aux pays d'origine après les études et l'impossibilité d'obtenir, pour ces étudiants, un permis de séjour « salarié » (Borgogno et alii, 1996).

Cependant, l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981 va marquer un léger changement dans le discours, car essaya de redonner une image positive à la présence des étudiants africains en France. Mais ce changement ne se traduit pas dans les faits car les restrictions sont restées les mêmes. Au fil des années, les lois concernant l'accueil et le séjour les ont été réintégrés au régime du droit commun de la migration.

À partir de 1985, cette volonté de contrôler leurs arrivées va très vite reprendre son importance dans les politiques françaises à travers, par exemple, les circulaires « Joxe de 1985 » et « Marchand de 1991 » (Borgogno et alii, 1996). Mais quelles que soient les mesures mises en place et les lois votées, les étudiants sénégalais, et africains, d'une manière générale, ont continué, et continuent encore aujourd'hui, à entrer en France. Cela même au moment où la question de la migration occupe une grande partie des débats publics et politiques.

La poursuite de ces arrivées, après la période coloniale et la fermeture des frontières françaises, a été possible parce que les étudiants, comme les migrants travailleurs d'ailleurs, trouvent souvent les moyens de contourner la rigidité du système pour franchir les nombreuses barrières.

¹⁵⁹Les conditions sont l'obtention d'une pré inscription dans une université française et le fait d'avoir des ressources financières suffisantes pour y vivre.

Même si certaines règles régissant leur entrée et leur séjour sont différentes de celles des travailleurs étrangers, les modifications de leur statut après les indépendances font que les étudiants africains constituent désormais une catégorie de migrants ayant certaines caractéristiques différentes de celles des autres. Ce sont ces différences qui font que, par exemple, ils sont exclus de certains dispositifs dont bénéficient les migrants travailleurs¹⁶⁰, bien qu'ils soient soumis, parfois, aux mêmes contraintes.

Aujourd'hui, non seulement, leur nombre ne diminue pas, mais aussi, leurs caractéristiques se sont largement diversifiées. L'évolution qualitative des caractéristiques des étudiants africains, dont les Sénégalais, s'observe sur la diversité de leurs profils, sexe, origine sociale et géographique, niveau d'instruction, etc. Car si les arrivées pendant la colonisation concernaient davantage les élèves, sortant de lycées et autres écoles français, comme l'Ecole William Ponty de Dakar, et issus, parfois, des familles privilégiées. La période post indépendance voit arriver en France, en plus de ceux-là, de jeunes bacheliers et d'anciens étudiants des universités de Dakar et de Saint-Louis qui issus de classes moyennes mais aussi les plus populaires.

Cependant, même si encore aujourd'hui la France reste la principale destination des étudiants sénégalais, la tendance actuelle montre, non seulement, que les étudiants issus des classes les plus favorisées se dirigent de plus en plus vers les pays anglo-saxons comme la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ou le Canada. Mais aussi, un passage d'une migration d'élite à une migration estudiantine de masse dont les motivations ne sont pas toujours et uniquement la recherche d'une bonne formation et d'un diplôme de qualité (Borgogno et alii, 1996). Car certains d'entre eux sont aussi motivés par des raisons économiques.

Après la Seconde Guerre mondiale, la France a, ainsi, connu d'importantes vagues migratoires d'étudiants africains qui ont accompagné sa période de prospérité. C'est, précisément, à partir des années 50 jusqu'au milieu des années 70 que ces mouvements se sont le plus intensifiés. Bien que le contexte ait évolué, ce phénomène ne semble pas s'arrêter, malgré les nombreuses lois et mesures dissuasives. Car, au moment où la situation socioéconomique sénégalaise devient de plus en plus difficile, le visa pour études est un des rares moyens légaux dont disposent certains candidats à la migration. Et, comme les autres jeunes peu ou pas instruits, certains de ces étudiants, surtout ceux qui sont originaires des

¹⁶⁰Mais la tentative pour les écarter du droit au regroupement familial n'a pas pu aboutir.

milieux les plus défavorisés, considèrent la migration comme « LA » solution. De ce fait, nombreux sont ceux qui restent après leurs études, ou les écourtent pour aller travailler, en restant en France ou en partant dans un autre pays européen. Certains se reconvertissent, donc, en migrants travailleurs. C'est, entre autres, ce que nous essayerons d'analyser dans la partie suivante.

11.2. Non retour des étudiants, arrivées des qualifiés et insertion professionnelle

C'est de la question du non retour de certains diplômés et de l'arrivée d'autres ayant obtenu leurs diplômes au Sénégal ou dans un autre pays dont il est question ici. C'est la problématique de la « Fuite des cerveaux », ou de la mobilité des compétences, phénomène qui gangrène le Sénégal, comme d'autres pays du Sud, que nous posons donc. Non seulement, le Sénégal voit ses étudiants rester dans leur pays d'études à la fin de leur cursus universitaire ou réémigrer dans un autre, mais aussi, il est de plus en plus confronté au départ de ses qualifiés qu'il a formé lui-même. En effet, ces dernières années, les universités d'Amérique du Nord ont accueilli un nombre important de Sénégalais hautement qualifiés, parmi lesquels des universitaires qui étaient enseignants-chercheurs à l'université de Dakar ou de Saint-Louis et/ou dans d'autres institutions supérieures de recherches du pays. Mais si ces universitaires et quelques autres qualifiés quittent le Sénégal avec un contrat en poche, ce n'est pas le cas des populations rencontrées à Toulouse et à Barcelone, qui restent ou viennent pour différentes raisons parmi lesquelles la recherche d'un premier emploi ou d'un salaire plus élevé.

Au moment où la loi Sarkozy, visant à développer une « *immigration choisie* » et à instaurer un permis de séjour dit « *compétences et talents* » destiné aux migrants qualifiés, suscite un tollé et l'indignation des politiques et acteurs de la société civile français, comme de nombreux Africains¹⁶¹, chefs d'État ou simples citoyens, notre but est de nous intéresser aux parcours professionnels et situations socioéconomiques de certains Sénégalais qualifiés résidant à Toulouse ou à Barcelone. Il s'agira précisément d'analyser, dans une perspective dynamique, d'un côté, la complexité des raisons du non retour des uns et des arrivées des autres. Et, de l'autre, les difficultés d'ordre divers qu'ils rencontrent pour s'insérer dans leur domaine de qualification. En effet, contrairement ce que peut laisser penser le discours, les qualifiés, qu'ils aient eu leurs diplômes en France ou dans leur pays d'origine ou encore dans

¹⁶¹En ce sens, Abdou Diouf, ancien président du Sénégal et actuel Secrétaire Général de la Francophonie, jugeait « *politiquement et moralement inacceptable* » le projet de loi sur l'« *immigration choisie* », source: www.rewmi.com

un autre pays, sont très nombreux dans les mouvements africains d'hier comme ceux d'aujourd'hui. Et malgré leurs niveaux d'études et diplômes, ils rencontrent de nombreux obstacles pour s'insérer dans leurs domaines de compétences comme dans un autre secteur qualifié, d'ailleurs.

Mais peu sont les discours, politiques ou universitaires, qui soulignent cette situation. En effet, quand il s'agit des mobilités des qualifiés, les théories qui s'affrontent mentionnent peu, voire omettent, cette réalité. Parmi ces théories, certaines considèrent que leurs migrations renforceraient le développement et favorisent le transfert de compétences. D'autres soutiennent, *a contrario*, l'idée selon laquelle elles creuseraient l'écart entre pays riches et pays pauvres (Raunet, 2001). Cette seconde perspective repose sur l'idée selon laquelle leurs compétences profitent aux pays du Nord, alors que les leurs en ont plus besoin. Malgré la différence d'approche, ces deux théories semblent considérer que ces populations occupent des postes équivalents à leurs compétences en restant à la fin de leurs études ou en partant en migration avec leurs diplômes.

Généralement, la réalité est tout autre. En allant, ici, à contre sens des conceptions souvent véhiculées par les discours portant sur les mobilités des qualifiés, nous partons du postulat selon lequel les compétences de ces acteurs ne profitent ni à leur pays d'origine, ni à celui d'installation dans la mesure où elles ne leur permettent pas toujours d'occuper un emploi qualifié dans leur domaine. Ainsi, au-delà du débat sur la perte, que subissent les pays de départ, et le profit, que tirent ceux d'installation qui sont supposés bénéficier de leurs compétences, qui anime les discours et les études sur les mobilités des populations qualifiées, nous nous attellerons davantage à étudier, au plus près, leurs parcours d'insertion professionnelle et situations socioéconomiques. Nous tenterons de montrer, bien que le parallèle puisse sembler inapproprié et incongru (Baro, 2005), que les mobilités des qualifiés sénégalais sont souvent synonymes de précarité économique, de déqualification professionnelle et de déclassement social.

Nous entendons ici par déqualification professionnelle, le fait que, soit certains, ne pouvant pas valoriser et monnayer leurs compétences professionnelles acquises grâce à leurs études, exercent des activités, salariées ou indépendantes, souvent précaires et qui ne nécessitent pas une qualification et formation *ad hoc*. Soit ils occupent un emploi qualifié dans leur domaine

mais à des postes et un salaire inférieurs à leur niveau et/ou parviennent difficilement à gravir les strates de la hiérarchie professionnelle.

Quant au déclassement social, il tient soit au fait qu'ils se retrouvent à un niveau social inférieur à celui que leur niveau d'études aurait dû les porter, soit à leur origine sociale, soit aux deux. Ainsi, à travers les concepts de « *dissonance* » et de « *non congruence statutaire* », nous analyserons la grande complexité qui entoure les différents statuts de ces acteurs.

Il y a donc déqualification et déclassement socioprofessionnels quand, non seulement, les diplômes ne permettent pas l'accès aux emplois qualifiés, dans les domaines en question, et/ou d'être rémunérés à hauteur de leurs qualifications. Mais aussi, quand les acteurs se retrouvent, à cause de l'activité exercée, dans une situation de mobilité sociale descendante par rapport à leur origine sociale, au reste de leur famille et/ou à leur niveau de qualification.

Nous insisterons beaucoup sur le fait que, bien qu'ils ne présentent pas les mêmes « handicaps », absence de qualification, non maîtrise de langue, méconnaissance de la culture et des codes culturels de leur pays d'installation, etc., souvent brandis pour justifier la situation des autres catégories de migrants, nombreux sont les migrants qualifiés qui exercent des emplois peu ou pas qualifiés qui ne nécessitent pas une formation *ad hoc*.

Certes, nombreux sont les anciens étudiants, essentiellement, qui ont obtenu un emploi dans leurs domaines de compétences. Cependant, à côté d'eux, on trouve un nombre important, voire plus important, d'autres qui exercent des activités peu ou pas qualifiées. Et, même dans ce groupe, nombreux sont ceux qui, avant de trouver un emploi dans leur domaine, sont passés par ces phases et ont rencontré de nombreuses difficultés¹⁶².

Cependant, dans un travail où l'étude des initiatives des acteurs est privilégiée, nous ne pouvons pas nous limiter à constater les difficultés rencontrées par les uns et par les autres. De ce fait, après avoir essayé de comprendre et d'expliquer les raisons du non retour et des arrivées et d'analyser les difficultés multiples à leur insertion, nous nous intéresserons aux stratégies mises en œuvre pour les contourner et aux différences de parcours.

¹⁶²Toutes les recherches, dont nous avons connaissance, qui étudient les migrants, ou populations d'origine étrangère, qualifiés, qu'ils soient Sénégalais (Baro, 2005), Roumains (Nedelcu, 2005), Français d'origine maghrébine (Primont et Frickey, 2003, 2004) etc., ont montré que, comparés aux autochtones ou leurs compatriotes de parents non étrangers, cette catégorie rencontre de nombreuses formes de discriminations qui entravent fortement leur insertion dans les secteurs qualifiés.

Nous nous intéressons essentiellement à ceux qui ont terminé leurs études, ou qui sont venus en migration, depuis plusieurs années, 5 ans au minimum, et qui sont, de ce fait, sur le marché du travail depuis un temps relativement long.

11.2.1. Raisons du non retour et de l'arrivée des diplômé(e)s

Le non-retour est la principale cause de la présence des qualifiés sénégalais en migration. Il intervient de différentes manières dans le parcours des acteurs. Car pour certains, il s'agit d'un projet de départ. En quittant le Sénégal, leur but était de poursuivre leurs études jusqu'à leur terme mais avec un projet de rester, ensuite. Pour ceux-là, au moment de leur départ, le retour n'était pas envisagé à court terme car ils espéraient pouvoir s'insérer en migration. Pour d'autres, ce sont les aléas de la vie, la situation économique difficile de leur famille et/ou un désir de réussir autrement que par les études qui les ont poussés à rester à la fin de leurs études ou à les écourter pour se reconvertir en migrants travailleurs précaires. Parmi ceux qui arrêtent leurs études en cours et ceux qui avaient l'intention de rester en quittant le Sénégal, certains, dès leur entrée en France ou au bout de quelque mois, généralement à la fin de la première année, continuent leurs routes vers l'Espagne ou l'Italie. Pour ceux-là, la France devient une porte d'entrée et le visa pour études, un moyen de migrer pour des raisons économiques. Autrement dit, pour certains qualifiés, les études deviennent un prétexte à la migration de travail. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

Toutefois, malgré la part de plus en plus importante des étudiants qui abandonnent leurs études pour se reconvertir en migrants travailleurs, la grande majorité des étudiants sénégalais termine leurs études avant de tenter de changer de statut. Ce d'autant plus que qu'ils sont, généralement, obligés de les poursuivre pour pouvoir renouveler leur permis de séjour.

À côté de ces anciens étudiants restés après leurs études, il y a ceux qui ont obtenu leurs diplômes ailleurs. Comme pour les premiers, ce sont, à peu près, les mêmes raisons qui les ont amenés à migrer.

Cependant, tous les facteurs et situations décrits jusqu'ici ne suffisent pas à eux seuls pour expliquer les raisons du non retour des uns et de l'arrivée des autres. En effet, qu'ils soient restés après leurs études ou venus avec leurs qualifications, leurs motivations, comme nous l'avons dit, sont variées, très complexes et s'interagissent pour déterminer, au moins en partie, leurs parcours. Ces raisons sont individuelles et collectives, structurelles et conjoncturelles. Celles que les acteurs évoquent le plus sont :

Conditions matérielles insuffisantes, manque de perspective professionnelle au Sénégal et méconnaissance de son environnement professionnel

La crise économique au Sénégal, le manque de perspective professionnelle et la méconnaissance des opportunités existantes là-bas et les conditions matérielles de leur famille restée là-bas constituent les premières motivations souvent mises en avant par les acteurs pour justifier leur départ ou leur non retour après leurs études. Certes, la situation évolue d'année en année, surtout dans le secteur privé mais aussi dans l'enseignement supérieur et la recherche. Cependant, nombreux sont encore les diplômés, surtout en Lettres et Sciences Sociales et Humaines, qui ne parviennent pas à s'insérer au Sénégal. Mais les obstacles professionnels internes à ce marché du travail se présentent diversement.

-La situation du marché du travail sénégalais, comme pour beaucoup de pays pauvres, ne favorise guère l'insertion professionnelle des qualifiés, comme des non qualifiés d'ailleurs. Car, non seulement, le secteur public est déjà défaillant, mais aussi, le privé, bien qu'il se développe ces dernières années, n'est pas ouvert à tous les types de diplômes. Ainsi, le salariat aussi bien dans le public que dans le privé n'est pas accessible à tous. En effet, beaucoup de diplômés cherchent du travail dans le secteur public, donc attendent du travail de l'État. Cela veut dire que ces diplômés espèrent presque tous s'insérer dans le salariat. Et peu sont ceux qui se lancent dans l'entrepreneuriat au Sénégal. Au-delà d'une mentalité consistant à presque tout attendre de l'État, les principaux freins à la création d'entreprise sont liés à un environnement peu propice, le manque de moyens financiers pour démarrer, l'absence d'accompagnement par l'État, la difficulté d'obtenir un prêt bancaire, la crainte de tout perdre, et, éventuellement, de ne pas pouvoir repartir en migration en cas d'échec, etc. D'ailleurs, certains l'ont tenté mais beaucoup n'ont pas pu réussir, de ce fait, ceux qui ont pu repartir sont retournés dans leur ancien pays d'études ou allés dans un autre.

-Ces difficultés intrinsèques au marché du travail sénégalais sont causées et/ou accentuées par d'autres facteurs politiques que sont la mal-gouvernance, le clientélisme et le népotisme, etc., qui ne laissent pas beaucoup de place à la méritocratie.

Parlant de la gestion politique du pays qui n'encourage pas le retour des diplômés, un Docteur en Droit, disait :

« Il y avait tant d'espoir avec l'alternance électorale de 2000, mais Wade et ses ministres, nommés plus par leur fidélité à Wade qu'à leurs compétences, gouvernent

comme ils veulent le pays (...) les journaux révèlent tous les jours les scandales politico-financiers dans lequel un ministre ou un proche du président est mêlé. (...) C'est devenu du n'importe quoi » (P. N., 33 ans, 2006).

En effet, nombreux sont les diplômés qui évoquent la mal-gouvernance pour justifier leur départ ou, surtout, leur non retour. Ainsi, bien que le Sénégal ne connaisse pas, comme d'autres pays africains, des problèmes de dictature, de conflits « interethniques », etc., les problèmes politiques constituent aussi un frein.

-Le fait de ne pas avoir de réseaux hauts placés pour se faire pistonner ou pour accéder aux informations nécessaires est aussi souvent évoqué. En effet, la méconnaissance des opportunités existantes, en raison d'un capital social peu riche en ressources, peut aussi limiter les possibilités d'insertion de certains qualifiés. Comme en témoignent les propos de d'un diplômé en Sciences de l'éducation :

« Je suis un villageois, je n'ai pas de proche haut placé ni de connaissances dans les institutions ou dans des secteurs liés à mon domaine (...) Là-bas aussi, c'est le clientélisme (...) À l'université, à Dakar comme à Saint-Louis, j'ai l'impression que les professeurs n'ont pas envie qu'on rentre, ils ont peut-être peur de la concurrence de leurs anciens étudiants (...) » (B. E., 35 ans, 2005).

-À côté de tous ces facteurs entravant le retour et l'insertion des diplômés, il faut aussi ajouter la recherche d'un rendement salarial supérieur à ce que leur propose le Sénégal. Certains qualifiés, surtout ceux qui ont pu obtenir un emploi dans leur domaine de compétences dans leur pays d'installation, rechignent à accepter les salaires en vigueur là-bas. Non pas parce qu'ils leur ne permettraient pas de vivre là-bas dans des conditions correctes, voire confortables, au regard du niveau de vie du pays, mais plus parce que, en les convertissant en Euros, certains ont le sentiment de perdre en pouvoir d'achat. Sauf dans le secteur de l'enseignement supérieur où les salaires des enseignants-chercheurs n'ont rien à envier à ceux de leurs collègues français, par exemple, et surtout compte tenu des niveaux de vie de chacun des pays.

-La place qu'a occupé le travail durant leur cursus universitaire et qui a concouru à allonger la durée de leurs études, le recul, somme toute relatif, que connaît le prestige naguère accordé au diplôme obtenu en France, leur manque de liens avec le monde professionnel sénégalais, etc.,

constituent d'autres obstacles à leur retour et à insertion professionnelle au pays. En effet, durant leur cursus universitaire, la quasi-totalité des étudiants cumule études et travail. Mais si pour certains, il s'agit d'un petit « job » permettant de financer leurs études, comme le font beaucoup d'étudiants, du Sud comme du Nord, pour d'autres, en revanche, la recherche d'un travail était au premier plan dans leur projet de départ.

Et pour témoigner de la place importante de l'activité professionnelle dans les parcours des étudiants sénégalais qui arrivent actuellement à Toulouse, un commerçant sénégalais qui résidait à Toulouse disait :

« Il y a quelques années, on entendait les étudiants, qui passaient par le marché du Capitole le mercredi par exemple, dire qu'ils allaient à la bibliothèque, aujourd'hui, c'est l'heure du boulot que l'on entend davantage » (Serigne T, 2006).

Car, en plus d'un besoin de trouver de quoi vivre, c'est la situation socioéconomique de leur famille, à qu'ils doivent aider financièrement, ainsi que le désir de réussite socioéconomique, comme tout migrant, qui motivent l'exercice d'un emploi pendant les études. De ce fait, nombreux sont ceux qui mettent le travail au premier plan et/ou qui dépassent le volume horaire autorisé, quand ils ont la possibilité de le faire.

En plus d'allonger la durée de leurs études, une situation qui peut entacher la qualité de leur diplôme, le fait d'exercer un travail peut aussi limiter leurs possibilités de retourner souvent au Sénégal durant les vacances scolaires, pour, par exemple, y effectuer des stages et s'introduire, de ce fait, dans des réseaux professionnels qui pourraient favoriser leur insertion, ensuite.

Alors que des étudiants restés au pays, ne serait-ce que par des stages effectués, créent, très tôt, des liens avec des entreprises et parviennent à s'y insérer à la fin de leurs études.

En ce sens, un Docteur en Chimie disait :

« Le piège, c'est de rester là à dire qu'il n'y a rien là-bas, il faut y aller pour savoir s'il y a quelque chose ou pas (...) Même ici tu ne peux pas trouver un emploi si tu ne bouges, si tu restes chez toi à envoyer des CV (...) Il faut au moins commencer par un stage, même non rémunéré (...) Même ici, on ne trouve pas un emploi au premier coup » (S. B., 44 ans, 2005).

À travers ces propos, cet enquêté souligne aussi le fait que certains qui veulent retourner au pays ne se donnent pas toujours assez de temps pour trouver un emploi, qu'ils repartent dès le premier échec et qu'ils ne restent pas longtemps pour pouvoir déposer le maximum de demandes. Nombreux sont ceux qui essayent, à partir de leur lieu d'installation, de trouver un emploi au Sénégal. Une situation qui s'explique, entre autres, par la peur de perdre le « petit boulot » qu'ils ont dans leur pays de migration, la difficulté de rester au Sénégal sans ressources, le risque de ne pas pouvoir retourner en migration s'ils restent là-bas jusqu'à l'expiration de leur titre de séjour, etc.

- À toutes ces raisons, il faut aussi ajouter une autre qui est à l'origine de la plupart des départs actuellement du Sénégal, des non qualifiés comme de certains qualifiés. Il s'agit de l'illusion d'un eldorado européen laissant croire que c'est forcément mieux au Nord. Ce qui fait que certains n'hésitent pas à abandonner un emploi là-bas pour migrer. Cela signifie que les effets de l'imaginaire du « partir » sont aussi à prendre en considération pour comprendre les raisons qui poussent certains à migrer avec leurs qualifications et d'autres à rester dans leur pays d'études ou à réémigrer dans un autre pays du Nord. Car, malgré leur niveau de qualification, la migration est considérée par nombreux d'entre eux, surtout ceux qui sont originaires des milieux populaires, comme un des rares moyens favorisant une mobilité socioéconomique ascendante pour soi et pour sa famille. Ce d'autant plus que l'école tend à perdre sa fonction d'« ascenseur » social et que les diplômés ne constituent plus un rempart contre le chômage.

Parmi ceux qui ont abandonné leur emploi pour migrer, il y a de N. Astou (35 ans), une femme qui a obtenu son diplôme d'assistante de direction au Sénégal et qui a quitté son emploi au bout 5 ans pour partir à Barcelone, rejoindre son conjoint. Ou S. Sall (37 ans), ancien professeur d'espagnol dans un lycée de Dakar qui a profité d'un stage dans le cadre d'une coopération avec la ville de Madrid pour, ensuite, s'installer à Grannollers, près de Barcelone.

Et c'est aussi cet espoir de gagner un salaire plus élevé qui a poussé B. N. (57 ans), professeur d'Education Physique qui était venu à Toulouse pour un stage et qui y rester ensuite, ce à quelques mois de sa retraite. Moins que les difficultés d'insertion professionnelle au Sénégal, c'est l'envie de gagner plus et, surtout, son départ à la retraite, qui s'approchait, qui justifient sa décision de rester dans cette ville. En effet, si en France, par exemple, certains

fonctionnaires se battent pour partir à la retraite le plus tôt possible, la situation est tout autre au Sénégal. Car le départ à la retraite entraîne une baisse importante des revenus et plonge la famille dans des conditions matérielles encore plus difficiles, surtout si son principal pourvoyeur économique n'a pas de fils ou filles en mesure de prendre la relève.

Et pour ceux qui viennent d'un autre pays où ils ont obtenu leurs diplômes, nous avons constaté, qu'en plus des différentes raisons énoncées plus haut empêchant leur retour au Sénégal, ce sont d'autres facteurs internes à leur ancien pays d'installation et d'études qui justifient leur arrivée à Toulouse ou à Barcelone. Parmi les plus cités, il y a la précarité de leurs conditions matérielles dans le pays en question, leurs difficultés d'y trouver un emploi, la perte de leur permis de séjour et/ou l'impossibilité de pouvoir le renouveler, la montée du racisme, etc. Ce sont ceux qui ont obtenu leurs diplômes dans les anciens pays du bloc soviétique qui évoquent le plus ces difficultés, surtout celles qui sont liées à la montée du racisme ou aux difficultés économiques du pays même pour les nationaux.

Le choix de Toulouse ou de Barcelone n'est pas dû au hasard car s'explique, non seulement, par l'espoir d'y trouver mieux, mais aussi, par la présence de proches qui ont largement permis leur arrivée et installation dans l'une ou l'autre ville. C'est le cas de Senghor (43 ans) qui a obtenu un diplôme d'ingénieur en Ponts et Chaussées en Pologne. Après une première expérience professionnelle dans ce pays, il est venu s'installer à Barcelone en 2000 où il a rejoint son petit frère qui, lui, exerce un emploi qualifié dans l'entreprise de son beau-père espagnol. Ce sont la perte de son emploi et l'impossibilité de renouveler son permis de séjour qui l'ont amené à quitter la Pologne. Ou celui de A. B. (37 ans) qui est venu à Toulouse rejoindre sa grande sœur, après avoir obtenu un diplôme de biologie en Ukraine.

Nous avons souligné dans la partie historique le fait que le bloc communiste offrait des bourses aux étudiants africains et c'est dans ce cadre que ces acteurs étaient partis étudier là-bas.

Les principaux obstacles au retour, pour les uns, et causes de départ, pour les autres, sont, donc, avant tout économiques. En effet, les conditions matérielles constituent le premier préalable, surtout, au retour. Elles influent, donc, largement, voire plus que tout, sur la décision de rester en migration après les études ou de partir avec les diplômes. De ce fait, malgré la difficulté, voire l'impossibilité, de trouver un emploi dans leur domaine à Toulouse

ou à Barcelone, nous y reviendrons, plusieurs diplômés préfèrent, néanmoins, y rester. C'est la possibilité d'exercer un emploi, même précaire, en migration qui les motive. Comme le disait un diplômé en Lettres modernes :

« Là au moins, on a la possibilité de travailler pour vivre et aider un peu la famille, même si ce sont des boulots m..., en attendant le trouver autre chose (...) » (L. Sané, 26 ans, 2005).

Cette possibilité de continuer ou de trouver ces emplois précaires, qu'ils exerçaient, généralement, pendant leurs études, ou qu'ils considéraient à leur arrivée comme un tremplin, est donc considérée un avantage professionnel que le Sénégal n'offre pas. Mais, ce tremplin peut entraver, ensuite, leur retour de même que leur possibilité de trouver un emploi dans leur domaine. Car, non seulement, cet emploi leur prend du temps, mais aussi, certains s'en contentent, surtout au bout de plusieurs réponses négatives à des demandes d'emploi dans leur domaine.

À cette réalité économique, il faut ajouter le fait que, vivre en migration est considéré par certains diplômés et/ou leurs familles restées au pays, comme un prestige social. Ce qui explique, par exemple, le fait que certains proches de ces « Ancien(e)s étudiant(e)s » les incitent à rester en migration. Un étudiant en fin d'études nous racontait que son oncle, à qui il avait parlé de son intention de rentrer dès qu'il termine, lui reproche de ne pas être ambitieux et de ne pas mesurer la chance qu'il a d'être déjà en migration au moment où de nombreux jeunes risquent leur vie pour migrer. En ce sens, il disait :

« Là-bas, les gens ne comprennent pas que l'on veuille rentrer au pays, ils pensent qu'ici, il y a du travail à gogo (...) On peut avoir du travail, surtout si on est diplômé (...) Mais ils ignorent la réalité (...) » (A. Ndoye, 27 ans, 2006).

Allant dans le même sens, un docteur en Géographie disait :

« La famille nous dissuade de rentrer (...) Quand j'ai dit à un oncle ce que je fais ici comme emploi malgré mon diplôme, il me répond que c'est toujours mieux que là-bas (...) » (M. N., 37 ans, 2005).

En plus de la décision personnelle, il y a aussi une pression familiale et sociale, pour des raisons socioéconomiques, qui poussent certains à rester à la fin de leurs études ou à quitter le Sénégal avec leurs diplômes, même s'ils n'arrivent pas à trouver un emploi dans leur domaine de compétences en migration. Autrement dit, le prestige socioculturel, en plus des apports économiques, que peut octroyer le fait de vivre à l'étranger, conforte souvent les motivations de rester ou de partir, surtout pour ceux qui viennent des couches sociales les plus modestes. Certains parmi eux, dès leur départ du Sénégal pour les études, avaient fait le choix de rester en migration. Comme le disait Serigne T., « ceux-là on les reconnaît par leur "je suis arrivé" ». Ce qui veut dire que l'arrivée et l'installation en France ou en Espagne constituent un aboutissement pour eux.

Ces raisons socioéconomiques rapprochent ces qualifiés des autres catégories de migrants peu ou pas qualifiés. Mais, bien qu'occupant une grande place dans leur décision, les facteurs professionnels et, surtout, économiques ne suffisent pas toujours pour expliquer le non retour ou le départ de certains d'entre eux. Car des « Ancien(e)s étudiant(e)s », ayant la possibilité de rentrer et de trouver un emploi dans leur domaine de compétences là-bas, parfois très bien rémunéré, décident, néanmoins de rester. De même, des qualifiés déjà insérés là-bas dans des secteurs socialement valorisés et valorisants, comme les professeurs d'université par exemple, décident de partir en migration. Pour les uns comme pour les autres, leurs raisons ne sont pas toujours, ou uniquement, économiques. Comme en témoignent les autres raisons suivantes évoquées par certains d'entre eux.

L'insatisfaction intellectuelle et frein à l'épanouissement professionnel

Il s'agit là d'une anticipation, pour certains, et une réalité vécue, par d'autres, liées aux problèmes qu'ils pourraient rencontrer ou ont déjà rencontrés dans l'exercice d'un emploi au Sénégal. Ce ne sont pas les difficultés d'en trouver mais plutôt les conditions et l'environnement d'exercice de cet emploi qui ne les satisfont pas. Ce sont des raisons qui peuvent apparaître dérisoires pour certains et constituer, pour d'autres, des obstacles réels, surtout au retour.

Généralement, l'insatisfaction intellectuelle et la difficulté de s'épanouir professionnellement sont avancées par d'anciens étudiants restés dans leur pays d'études et qui sont, généralement, issus des classes moyennes et, surtout, des plus favorisées, dont leurs familles ne dépendent pas d'eux pour vivre. En outre, ces acteurs ont, généralement, déjà trouvé un emploi bien

rémunéré dans leur domaine, essentiellement en France. Selon eux, l'environnement professionnel sénégalais n'est pas toujours propice à l'épanouissement intellectuel pour quelqu'un qui débute sa carrière. De ce fait, ceux qui projettent de rentrer estiment qu'il est important d'acquérir d'abord une certaine expérience avant de retourner vivre là-bas. C'est ce que montrent les propos de cet ingénieur en informatique qui travaille dans une entreprise, sous-traitant pour Airbus, en même temps qu'il termine sa thèse de doctorat :

« Je préfère rester encore un peu ici et, ensuite, partir aux Etats-Unis pendant quelque temps avant de rentrer au Sénégal. (...) Pour acquérir plus d'expériences (...) J'ai peur de ne pas me réaliser intellectuellement là-bas (...) La recherche n'est pas développée là-bas, même pas à la SONATEL qui a beaucoup de moyens (...) J'ai un peu tâté le terrain lors mon dernier séjour au Sénégal (...) J'ai la possibilité de trouver un bon boulot à la SONATEL et un bon salaire, mais bon, voilà quoi, je préfère, pour l'instant, rester encore ici dans cette entreprise et aller, ensuite, aux Etats-Unis (...) Là [dans l'entreprise où il travaille] on est en train de développer un logiciel en collaboration avec Airbus (...) Aussi, la boîte m'a muté à Paris, à la maison mère, donc je ne me plains pas (...) Comme mon but est d'ouvrir une entreprise au Sénégal à mon retour, je préfère rester ici pour acquérir plus d'expérience et mettre de l'argent de côté (...) » (L. Diouf, 27 ans, 2007).

Même s'il redoute de ne pas pouvoir s'épanouir professionnellement, il n'exclut pas le retour, mais davantage pour travailler à son propre compte. Mais ce sont la situation économique confortable de sa famille et le fait qu'il ait déjà trouvé, en France, un emploi dans son domaine, qui lui permettent de refuser un emploi et un salaire de la SONATEL, qui, comme nous l'avons déjà dit, appartient à plus de 40 % à France Télécom et qui fait partie des boîtes les plus florissantes et qui paient le mieux en Afrique.

D'autres raisons socioculturelles sont aussi évoquées par les acteurs.

Difficultés à se réadapter aux réalités socioculturelles sénégalaises

Ce sont essentiellement des anciens étudiants restés dans leur pays d'études qui évoquent ces raisons. Il s'agit, donc, d'une anticipation des problèmes socioculturels que pourrait engendrer leur retour au Sénégal. Il s'agit donc des difficultés pour se réadapter au mode de vie et aux cadres sociaux et culturels sénégalais, comparées aux avantages, sur les plans autres qu'économiques, qu'offrent la France ou l'Espagne, selon ces acteurs. Parmi ces avantages, ils citent, généralement, une meilleure éducation scolaire pour leurs enfants, la possibilité

d'échapper au contrôle familial sur les couples, etc. Ce sont essentiellement les femmes, à Toulouse comme à Barcelone, qui évoquent toute la crainte de l'ingérence de la belle-famille dans leur ménage et du contrôle social sur les rapports de couple, une situation à laquelle elles sont plus ou moins épargnées en migration. Selon la plupart d'entre elles, les hommes changent de comportement vis-à-vis de leur conjointe dès qu'ils retournent là-bas ou sont en présence d'un membre de leur famille. C'est ce que semble dire dit cet enquêté :

« La belle-famille se mêle de tout, des rapports entre les deux conjoints, de l'éducation des enfants (...) Généralement, les hommes essayent de montrer à leur famille, surtout à leur mère et à leurs sœurs, que ce sont eux qui dirigent, qu'ils ne sont pas dominés par leur femme (...) Certains refusent de faire tout ce qu'ils acceptaient ici, comme aider dans les tâches domestiques, certains gestes affectueux envers leur épouse en présence de leur famille (...) Il y a moins d'intimité entre les conjoints car les gens débarquent n'importe quand chez toi, il y a toujours du monde, tu vois ce que je veux dire (...) » (S. Ndiaye, 37 ans, 2005).

Ainsi, les impacts d'ordre psychologique et socioculturel du retour, après plusieurs années vécues à l'étranger, ne sont pas toujours négligeables. Il est important de les prendre en considération. Mais, généralement, ces raisons viennent s'ajouter à celles qui sont citées jusqu'ici, et surtout économiques.

En somme, outre, les difficultés et raisons intrinsèques au marché du travail sénégalais et, généralement, communes à tous, il y a d'autres motivations plus individuelles, liées au bien-être personnel et/ou familial. Mais, généralement, ces différentes motivations se conjuguent et s'interagissent. La prise en considération de certaines parmi ces raisons individuelles permet nuancer, en partie, l'idée selon laquelle les départs en migration et le non retour des étudiants relèvent exclusivement d'un problème national et strictement lié au contexte du pays d'origine.

De même, l'origine sociale des acteurs semble influencer, de façon non négligeable, surtout sur la décision de rester après les études. De ce fait, il est difficile de comprendre la décision de rentrer ou de rester en migration après leurs études ou encore de migrer ou réémigrer avec leurs diplômes, pour certains, si l'on ne prend pas en compte les conditions d'origine et de départ de ces populations. En effet, d'une manière générale, même si les situations sont très variées et complexes, ce sont, davantage, ceux qui viennent des catégories les plus modestes

qui hésitent le moins à rester ou à partir avec leurs diplômes, quitte à exercer un emploi peu ou pas qualifié. Pour la plupart d'entre eux, comme nous l'avons déjà dit, le projet d'études s'ajoute, dès le départ, aux motivations économiques.

Alors que les « *Héritiers* », pour reprendre Pierre Bourdieu (2002), issus de familles qui ne dépendent pas de l'argent qu'ils envoient et ayant un capital social et relationnel plus important et plus riche, en termes de possibilités, ont plus de chances de s'insérer et, donc, de rentrer au pays. Cependant, ce sont eux qui mettent, davantage, en avant l'insatisfaction intellectuelle et les difficultés d'épanouissement professionnel pour justifier leur non retour.

Ces différents facteurs et raisons du non retour ou du départ en migration avec les diplômes sont, généralement, communs aux différentes catégories de sexe. Cependant, certaines situations révèlent des spécificités féminines.

Spécificités genrées

Qu'elles soient restées à la fin de leurs études ou venues avec leur diplôme, les motivations familiales constituent les principales raisons de leur présence à Toulouse ou à Barcelone. Certes, comme les autres femmes peu ou pas qualifiées, la recherche d'un emploi ou d'un salaire plus élevé vient s'ajouter aux motivations officielles, familiales ou estudiantines, de leur entrée migration. Cependant, qu'elles aient obtenu leur diplôme sur place ou soient venues avec diplôme, leur vie familiale et conjugale prend, généralement, le dessus sur le reste. Car dans ce groupe constitué en grande majorité de femmes ayant obtenu leur diplôme sur place, la plupart d'entre elles sont restées, non pas parce qu'elles ont trouvé un emploi dans leur domaine, mais plutôt suite à un mariage avec à un migrant sénégalais, un français ou espagnol d'origine sénégalaise, ou encore à un autochtone. Ce que nous voulons montrer, c'est qu'au-delà des différentes raisons déjà décrites, la situation matrimoniale influe largement, si ce n'est de façon plus déterminante que les autres facteurs, sur la présence de ces femmes qualifiées en migration, surtout pour les anciennes étudiantes restées après leurs études.

Ainsi, en plus des différents facteurs, que nous avons développés dans les pages précédentes, la situation matrimoniale favorise le non retour ou la venue en migration, mais aussi elle peut entraver leur carrière professionnelle. Nous y reviendrons. Et au regard de cette situation, on peut dire que certaines femmes subissent, en quelque sorte, la décision de leur conjoint de rester et de travailler en migration.

Toutefois, elles peuvent être aussi des actrices de ce non retour. Cela veut dire que même si, généralement, c'est le conjoint qui prend la décision finale, elles peuvent l'influencer fortement dans un sens ou dans un autre. Certaines femmes, qui disent préférer le mode de vie d'ici, pour elles comme pour leurs enfants, à celui du Sénégal et/ou craignent l'ingérence de leur belle-famille dans leur vie de couple, peuvent, par exemple, pousser leur conjoint à rester en migration. D'autres peuvent, à l'inverse, influencer la décision de leur conjoint pour rentrer avec lui au pays.

D'autres encore peuvent faire le choix de rentrer au Sénégal avec leurs enfants en laissant leur conjoint en migration. C'est le cas de Nd., épouse d'un ancien étudiant devenu, actuellement, cadre chez Airbus, et qui, bien que française, a décidé de repartir vivre au Sénégal avec ses enfants, alors que son reste à Toulouse. Parce que, selon ses dires, elle ne pouvait plus supporter, non seulement, son inactivité, mais aussi, « *le fait de passer [son] temps à s'occuper des tâches domestiques* » (ND., 37 ans, 2005). Moins que la précarité ou les difficultés économiques de son conjoint, c'est plutôt sa situation professionnelle instable et l'absence de membres de sa famille pouvant l'aider à s'occuper de ses enfants et de sa maison, qui l'ont, entre autres, poussée à repartir vivre au Sénégal. Cependant, ces cas sont très rares car la quasi-totalité des femmes reste ou repartent avec leur conjoint.

La décision de rester est envisagée, pour la plupart, hommes et femmes, comme temporaire, mais elle se révèle, souvent, durable. Et pour mettre fin, ou limiter, au non retour des étudiants originaires du Sud à la fin de leur cursus universitaire, certaines études (Cohen, 2001, cité par Coulon et Paivandi, 2003) préconisent une aide au retour, comme pour les étrangers peu ou pas qualifiés. Certainement, cette solution peut marcher et convenir à certains, surtout ceux qui envisagent de monter une affaire et qui n'ont pas les moyens nécessaires pour y parvenir. Cependant, comme nous l'avons montré, les raisons du non retour des étudiants ne sont jamais définitives ni uniquement matérielles, même si ce facteur peut se révéler déterminant. Toutefois, malgré le fait ces acteurs soient qualifiés et hautement qualifiés et décident de rester ou de venir avec leurs diplômes, nombreux sont ceux qui sont confrontés à de nombreuses difficultés pour accéder à un emploi dans leur domaine de compétences.

11.2.2. Parcours socio-professionnels : Entre déqualification et déclassement

De la quête du savoir et d'une meilleure formation qui constituait, au départ, la motivation première et principale des étudiants sénégalais qui poursuivent leurs études en France, on est,

aujourd'hui, passé à la circulation des compétences. Un phénomène qui s'inscrit dans le cadre de la globalisation actuelle du marché du travail et des mobilités internationales de travail des populations du Sud vers le Nord. En effet, bien qu'ayant certaines caractéristiques différentes de celles de leurs compatriotes migrants peu ou pas qualifiés, ces populations sont aussi motivées par la recherche d'un premier emploi ou d'un rendement salarial plus important. De ce fait, ceux qui restent après leurs études et ceux qui arrivent avec leurs diplômes tentent de s'inscrire dans le tissu socioprofessionnel des pays en question.

De même, leurs mobilités, comme celles des autres catégories de migrants, reposent sur des enjeux individuels et familiaux multiples et des projets socioéconomiques et professionnels variés. Ce sont leurs conditions et parcours d'insertion professionnelle ainsi que leurs situations socioéconomiques qui nous intéressent ici.

En effet, au-delà des enjeux géopolitiques de ce phénomène et des « *lamentations* » (A. M. Gaillard et J. Gaillard, 1999) en concert, des pays d'origine comme des organisations internationales et autres acteurs du Nord dénonçant la perte que subissent les pays de départ, on oublie trop souvent de s'intéresser réellement aux situations professionnelles et économiques de cette catégorie de migrants. Des situations qui ne correspondent pas toujours à l'idée que l'on en a. Car, bien que cela ressorte peu des discours, leurs parcours professionnels sont parsemés d'embûches. De ce fait, nombreux sont ceux qui, pour différentes raisons, ne parviennent pas, ou difficilement, à trouver un emploi dans leur domaine de qualifications et vivent, de façon temporaire ou durable, dans une précarité économique semblable à celle de leurs compatriotes peu ou pas qualifiés. Comme le disait Jean C. (42 ans), ayant fait des études d'ingénieur en Russie, en Chine avant de venir les terminer à Toulouse, « *c'est un vrai chemin de croix* » (Toulouse, 2005).

De ce fait, avant de nous intéresser aux stratégies variées mises en œuvres par certains pour tenter de connaître une mobilité économique ascendante, à défaut d'une promotion sociale, nous allons, d'abord, décrire et analyser les principaux obstacles à leur insertion dans leur domaine.

11.2.2.1. Différents obstacles à l'accès aux emplois qualifiés

Pour les étrangers, ou personnes d'origine étrangère, résidant en France ou en Espagne, comme dans d'autres pays du Nord, le diplôme ne constitue pas toujours un rempart contre le chômage et la précarité. Et contrairement à ceux qui viennent pour travailler sans

qualification, les qualifiés ont, généralement, plus de mal à s'insérer quand ils cherchent à travailler dans leur domaine de qualifications. De ce fait, pour pouvoir travailler, nombreux sont ceux qui, malgré leurs qualifications, exercent, de façon temporaire ou durable, des emplois non qualifiés, et se retrouve, ainsi, dans une situation de déqualification professionnelle et de déclassement social. Certes, la déqualification professionnelle est inhérente au salariat. Cependant, pour leurs cas, elle n'est pas spécifique à ceux qui optent pour ce mode d'insertion. Car d'autres, menant des activités indépendantes, vivent aussi cette situation. C'est le cas de diplômés devenus commerçants forains, par exemple.

Ainsi, différents facteurs entravent, ou rendent difficiles, leur accès aux secteurs qualifiés. Mais ces obstacles doivent être abordés dans une approche relationnelle et contextuelle et dans un cadre plus large où différents facteurs individuels, collectifs, structurels et conjoncturels se conjuguent et s'interagissent.

La « discrimination institutionnelle et légalisée »

En France, la préférence nationale exclut les étrangers de la fonction publique et rend difficile leur insertion dans le privé où ils ne peuvent s'insérer que sous des conditions souvent assez rigides. De ce fait, le passage du statut d'étudiant à celui de travailleur est un parcours du combattant. En faisant des étudiants étrangers une catégorie à part pour éviter que leur présence ne soit durable, les lois migratoires restreignent fortement leurs possibilités de changer de statut pour obtenir un permis de séjour portant la mention « *travailleur étranger* ». Ce qui amène d'ailleurs certains, après avoir terminé leurs études, à s'inscrire à une autre filière, au moins, pour une année afin d'obtenir un permis de séjour leur permettant de rester en situation régulière et pouvoir travailler dans la légalité, même de façon temporaire.

En outre, pour ceux qui parviennent à trouver une promesse d'embauche, l'employeur doit d'abord attendre trois mois après la publication de l'offre d'emploi et s'assurer et prouver qu'aucun candidat national ne correspond au profil demandé pour le poste avant de le donner à un étranger. Et si l'employeur y parvient, le demandeur d'emploi doit réunir différents types de documents pour déposer une demande de changement de statut à la préfecture. Mais l'étude du dossier dure, généralement, longtemps et peut ne pas aboutir.

Ainsi, devant la durée de la procédure et les conditions difficiles qui leur sont imposées, certains employeurs, sans aucune volonté de discrimination mais plutôt par pragmatisme, ne retiennent pas les candidatures de demandeurs d'emploi étrangers.

C'est cet obstacle qu'a rencontré T. Cissé (27 ans, ingénieur informaticien), qui, à cause de la procédure difficile de changement de statut n'a pu être recruté à la fin de son stage, malgré une promesse d'embauche de la part de l'entreprise. De ce fait, se retrouvant dans une situation irrégulière, parce que ne pouvant pas renouveler son permis de séjour et ne voulant pas exercer un emploi non qualifié, il décida de repartir s'installer au Sénégal, trois ans après l'obtention de son diplôme à Toulouse.

Ainsi, le paradoxe de la situation de beaucoup d'anciens étudiants qui tentent de s'insérer en France est que, pour être recrutés en tant que travailleurs étrangers, ils doivent changer de statut et pour changer de statut, ils doivent fournir un contrat ou une promesse d'embauche. Et si la procédure aboutie, l'employeur doit payer des charges supplémentaires quand il emploie un étranger.

De ce fait, ces anciens étudiants se retrouvent souvent dans un cercle vicieux dont il est difficile de sortir. Mais, comme il est, généralement, plus facile, ou moins difficile, de changer de statut s'ils veulent travailler dans certains secteurs, comme le gardiennage ou la restauration par exemple, qui manquent de main-d'œuvre, certains s'y insèrent pour avoir des papiers en tant que travailleurs étrangers. Alors que d'autres se marient avec un(e) français(e). Ce qui montre que la « *discrimination institutionnelle* » s'applique davantage à ceux qui veulent s'insérer dans un domaine qualifié.

En Espagne, il semblerait que la préférence nationale s'applique aussi aux deux secteurs, privé et public.

Pour ce qui est des acteurs qui sont venus avec leur diplôme en France ou en Espagne, ils se retrouvent dans une situation irrégulière, généralement, dès leur arrivée ou à la fin de la validité de leur visa d'entrée. Cette situation dure généralement pendant des années. De ce fait, ils ne peuvent s'insérer que dans les secteurs non qualifiés et au noir.

Et si en Espagne, grâce aux nombreuses séries de régularisations, ils parviennent, généralement, à se régulariser. En France, en revanche, les possibilités de se régulariser sont moindres. De ce fait, certains, comme les anciens étudiants restés à la fin de leurs études, passent par le mariage avec un(e) français(e). Même si les possibilités de régularisations sont plus importantes en Espagne, certains qualifiés se sont, malgré tout, mariés avec un(e) Espagnol(e) pour obtenir la nationalité espagnole. Cependant, l'obtention de la nationalité et

encore moins d'un permis de séjour régulier ne favorise pas toujours leur accès aux emplois qualifiés.

À cette « *discrimination institutionnalisée* », il faut ajouter d'autres types d'obstacles relevant de divers facteurs.

La non reconnaissance des qualifications et/ou leur inadéquation avec la demande du marché du travail

Le problème de la non reconnaissance des diplômes se pose davantage en Espagne qu'en France dans la mesure où la plupart des acteurs rencontrés à Toulouse y ont obtenu leurs diplômes ou dans une autre ville française. Ce sont, donc, ceux qui viennent en migration avec leurs diplômes qui sont davantage confrontés à ce problème. Mais tout dépend du domaine compétence et du statut des intéressés. Car si l'on regarde le cas de deux Sénégalais arrivés en Espagne avec leurs qualifications, on peut noter certaines différences.

D'un côté, il y a M. Lô (41 ans), qui travaillait dans les ONG au Sénégal et a été un des responsables sénégalais du comité pédagogique du scoutisme international. Ce poste lui avait permis d'effectuer plusieurs séjours en Espagne avant de s'y installer en 1999. Une fois installé à Barcelone, où il a rejoint son épouse espagnole, il a pu valoriser ses expériences acquises au Sénégal pour trouver différents emplois liés à ses activités passées dans des secteurs variés. En effet, dès son arrivée, il a multiplié les activités dans le domaine du social dans des associations, ONG, structures publiques de la ville de Barcelone avant d'occuper actuellement un poste de conseiller au Secrétariat à la jeunesse de la Generalitat de Catalunya¹⁶³. De l'autre, il y a N. Astou, ancienne assistante de direction au Sénégal et venue rejoindre son mari à Barcelone. Si M. Lô a pu valoriser son diplôme et ses expériences professionnelles passées, ce n'est pas le cas de N. Astou qui n'a pas pu trouver mieux qu'un emploi de femme ménage. Au-delà de divers autres obstacles, comme, par exemple, la situation de genre, N. Astou n'a pu trouver un emploi dans ce domaine parce que son diplôme, obtenu au Sénégal, n'est pas reconnu en Espagne.

Et, la non reconnaissance de certains diplômes, obtenus ailleurs, vient, parfois, s'ajouter au problème de l'inadéquation entre les profils et les filières suivies par certains acteurs et la demande du marché du travail. Ce sont généralement les diplômés en Lettres et Sciences Sociales et Humaines qui se retrouvent le plus dans cette situation. Alors que ceux qui ont fait

¹⁶³C'est le gouvernement local catalan.

des études de sciences « exactes », parviennent, davantage, à trouver un emploi dans leur domaine de compétences. Même si nombreux sont ceux qui sont passés par différentes étapes difficiles et emplois précaires avant de trouver cet emploi dans leur domaine.

Mais, bien que les diplômés en Sciences « dures », en informatique, en Management, etc., correspondent plus à la demande du marché du travail des pays du Nord, la procédure de changement de statut peut entraver l'insertion de certains d'entre eux. Comme nous l'avons déjà montré pour le cas de T. Cissé ingénieur en informatique.

Difficulté d'accès à l'information et crise du marché de l'emploi

La méconnaissance du fonctionnement du marché du travail local et les difficultés linguistiques, pour ceux qui arrivent avec leurs diplômes, davantage en Espagne qu'en France, constituent aussi un handicap à l'insertion, surtout au début de leur installation.

De même, le fait de disposer, ou non, de réseaux relationnels, importants et riches en ressources, permettant d'accéder à l'information et, peut-être, pour se faire recommander, peut faire la différence entre les acteurs dans leur recherche d'emploi qualifié.

À tout cela, il faut ajouter la situation difficile du marché du travail, surtout en France. En effet, la crise socioéconomique que connaît depuis quelques années le marché de l'emploi français, qui se traduit par un taux de chômage des nationaux très élevé, ne favorise guère l'insertion de ces populations, dont la majorité est étrangère, même si certains se sont naturalisés. Car au moment où même les nationaux n'arrivent pas à trouver du travail, s'insérer pour un étranger, ou une personne d'origine étrangère, n'est guère facile. Ainsi, aux barrières structurelles viennent s'ajouter celles qui sont conjoncturelles. Ainsi, dans un contexte de chômage massif, le diplôme et les qualifications professionnelles qu'il confère ne permettent pas toujours à ces qualifié(e)s de se distinguer des autres catégories de migrants peu ou pas qualifiés. Ce qui veut dire que le diplôme ne suffit pas toujours dans un contexte de morosité économique.

L'Espagne, à la différence de la France, connaît actuellement une croissance économique qui crée de nouveaux besoins en main-d'œuvre. Malgré tout, les étrangers n'ont accès, généralement, qu'aux emplois non qualifiés et à quelques postes d'ouvriers ou d'employés qualifiés dans la restauration ou l'hôtellerie, par exemple.

À toutes ces difficultés, énumérées jusqu'ici, viennent s'ajouter celles qui découlent des rapports sociaux de domination basés sur la classe, l'origine ethnique, le genre, etc.

Ethnicisation du marché du travail

En plus de ces différents autres obstacles, les difficultés d'accès aux emplois qualifiés, que rencontrent ces Sénégalais résidant à Toulouse ou à Barcelone, sont aussi liées à une hiérarchie socioprofessionnelle du marché du travail qui maintiennent certaines catégories de populations en bas de l'échelle, du fait de leur origine, leur couleur de peau, leur statut d'étranger, etc. En effet, dans les pays migratoires, il existe une hiérarchie des migrants dans laquelle les subsahariens, mêmes diplômés, font, généralement, partie de ceux qui ferment la marche (Stalker, 1995). Cela veut dire que, malgré leurs qualifications, ces populations sont soumises à l'ethnicisation du marché du travail (Jounin, 2005). De ce fait, leurs parcours professionnels s'inscrivent dans une trajectoire où s'opposent niveaux de compétences, aspirations professionnelles et personnelles et le statut socioprofessionnel auquel ils sont assignés (Cardu et Sanschagrín, 2002).

En somme, la segmentation du marché du travail, découlant, en partie, des représentations sociales à l'œuvre dans la construction de l'altérité, surtout pour ces populations, souvent, considérées comme l'altérité la plus éloignée et la plus radicale, explique aussi le maintien de certains acteurs à certains secteurs d'activités, quelles que soient leurs compétences professionnelles. Cette ethnicisation de certains secteurs d'activités ressort clairement des propos de la plupart des enquêtés, hommes et femmes. C'est le cas de Senghor, diplômé en Pologne, qui a réémigré une première fois à Barcelone et, ensuite, une seconde fois, aux Etats-Unis. Il travaillait à Barcelone comme agent de sécurité en même temps qu'il donnait des cours de Wolof dans le cadre d'un programme d'échange interculturel conjointement mis en place par l'Association Catalane des Résidents Sénégalais et la ville de Barcelone. Ces cours étaient essentiellement suivis par des Espagnol (e)s désirant se rendre au Sénégal ou vivant avec un(e) Sénégalais(e) et/ou employé(e)s d'ONG qui mènent, ou projettent de mener, des activités au Sénégal, etc. Et il disait :

« Ici, on pense que nous sommes bons que pour le commerce ambulants, comme agent de sécurité, ouvrier dans le bâtiment, ramasseur de fruits et légumes (...) Que pour exercer des boulots comme ça quoi (...) Je ne sais pas si c'est le cas en France mais ici, voilà

quoi (...) C'est juste la force physique et non l'intelligence qu'ils attendent de nous »
(Senghor, 43 ans, 2004).

C'est aussi dans ce sens que va N. Astou, l'ancienne assistante de direction quand elle dit :

« On ne fait pas ici la différence entre les femmes instruites et diplômées et les non diplômées, les analphabètes, sans formation, sans métier (...) Pour eux, une femme africaine, noire, n'est bonne que pour le ménage, pour garder leurs enfants et leurs vieux, pour gagner des miettes (...) » (N. Astou, 35 ans, 2004).

Ou encore de M. Bâ, diplômée en Sciences économiques et naturalisée française, qui disait qu'elle a compris qu'il lui serait difficile de trouver un emploi dans son domaine le jour où l'employée de l'ANPE lui *« conseilla gentiment de prendre un emploi de femme de ménage pour ne perdre trop de temps »* (M. Bâ, 38 ans, 2005).

Ces trois acteurs considèrent tous et clairement que les effets des rapports sociaux de domination et les représentations socioculturelles, qui les fondent, agissent largement sur leurs parcours professionnels et possibilités d'accéder ou non à un emploi qualifié.

À cette ethnicisation s'ajoutent d'autres formes de discriminations spécifiques aux femmes, comme le montrent les propos de N. Astou et M. Bâ.

Sexuation du marché du travail

Danièle Kergoat (2000) a montré qu'il existe une division sexuelle du marché du travail qui vient s'ajouter à la division sociale. De ce fait, à compétences et niveaux d'études égaux, non seulement, les étrangers, ou personnes d'origine étrangère ont plus de difficultés que les nationaux. Mais aussi, les femmes étrangères ou d'origine étrangère rencontrent plus d'obstacles que les hommes ayant le même statut qu'elles. Autrement dit, les parcours professionnels de ces femmes qualifiées sont sujets et révèlent des inégalités et « handicaps » triplés et pas seulement doublés, comme le disent Primon et Frickey (2003). Car les effets des autres rapports sociaux de domination viennent s'ajouter à ceux qui sont liés à leur appartenance de genre (Viprey, 2002, citée par Lada, 2003). De ce fait, nombreuses sont celles qui, soit peinent à s'insérer, donc, restent inactives très souvent, soit font carrière dans

un domaine autre que celui de leurs compétences et, généralement, qui ne nécessitent pas de qualifications spécifiques.

En somme, leurs parcours sont, d'une manière générale, plus chaotiques que ceux des hommes. De même, à profils et compétences équivalents, ce sont les hommes qui trouvent davantage un emploi qualifié dans leur domaine. En effet, hormis une ou deux, travaillant dans une entreprise montée par leur conjoint, la quasi-totalité des femmes rencontrées exerce des emplois non qualifiés ou éloignés de leur domaine de qualifications. D'ailleurs, il semblerait que plus leur niveau d'étude est élevé, plus elles ont du mal à obtenir un emploi équivalent (Bouly de Lesdain, 1999). Ce qui remet en question l'idée selon laquelle le cantonnement des migrantes dans les activités précaires se justifie par leur manque de qualifications ou non maîtrise de la langue du pays d'installation.

Bien qu'elles soient restées ou venues avec aussi l'espoir de valoriser leur diplôme, leur statut matrimonial peut constituer un obstacle à leur insertion professionnelle ou pour travailler de façon continue et faire « carrière ». Autrement dit, en plus de tous les autres obstacles cités jusqu'ici, les femmes en rencontrent d'autres qui leur sont spécifiques car découlent de leur statut de genre, et des rôles sociaux traditionnels qui lui sont associés. En effet, le statut d'épouse et mère de famille peut constituer, en plus de leur assignation « ethnique » et genrée à certains types d'emploi, un obstacle supplémentaire. Comme le disait K. Sow, qui a obtenu une Maîtrise d'Anglais à Paris avant d'aller, d'abord, en Italie et, ensuite, en Barcelone pour rejoindre son conjoint.

« Quand on a des enfants et une maison à gérer, c'est difficile de travailler (...) Ici, ce n'est pas comme au Sénégal où on peut compter sur la famille ou sur les bonnes (...) Les nounous coûtent cher ici (...) » (K. Sow, 34 ans, 2005).

En effet, certaines femmes qualifiées, comme les non qualifiées, font passer la carrière de leur conjoint et l'éducation de leurs enfants avant leur projet professionnel. Ce qui les amène à préférer, ou par dépit, comme nous l'avons dit dans le chapitre IX, le travail salarié à temps partiel. De ce fait, malgré leur niveau d'études, certaines connaissent une situation de mobilité sociale descendante et restent cantonnées aux rôles traditionnels de mère et d'épouse. Toutefois, comme nous l'avons montré dans le chapitre IX, d'autres, malgré le fait qu'elles

soient épouse et mère de famille, certaines parviennent à trouver le moyen de concilier, tant bien que mal, vie familiale et activité professionnelle.

Par ailleurs, la stagnation des parcours professionnels de certaines femmes s'explique aussi par leur difficulté à faire le « deuil » de leurs diplômes pour pouvoir s'insérer dans d'autres domaines peu ou pas qualifiés ou suivre une autre formation pour se reconvertir dans un autre secteur. Car ce sont davantage les femmes qui se montrent peu enclines à se résoudre à exercer une activité non qualifiée ou se reconvertir dans un autre domaine. De ce fait, si la situation économique de leur conjoint le leur permet, certaines préfèrent rester inactives, pour une période variable. C'est le cas de H. Fall (36 ans), informaticienne, qui, quand l'entreprise de bâtiment dans laquelle elle travaillait a eu des difficultés, a arrêté de travailler pour s'occuper de son premier enfant. Elle est restée inactive pendant plus d'un an et n'a repris une activité que quand son conjoint, docteur en Chimie reconverti dans l'informatique, nous y reviendrons, a monté une nouvelle entreprise. Hormis son passage dans cette entreprise de bâtiment, elle a toujours travaillé avec son mari dans les différentes entreprises que celui-ci a montées seul ou en s'associant avec d'autres personnes.

Ce sont, donc, celles, dont leurs maris ont trouvé un emploi dans leur domaine ou ont monté une entreprise et ont une situation financière convenable, qui préfèrent l'inactivité à l'exercice d'un emploi non qualifié. La plupart, surtout les « Anciennes étudiantes » restées à la fin de leurs études, s'est mariée avec des hommes qui ont un niveau d'études supérieur ou égal au leur et obtenu un emploi salarié dans leur domaine ou monté une entreprise.

En conclusion, les différents obstacles, individuels ou collectifs, structurels ou conjoncturels, qui se dressent le long de leurs parcours, expliquent, au moins en partie, le fait que l'on peut rencontrer, à Toulouse ou à Barcelone, des diplômé(e)s en Sociologie, Lettres, Sciences économiques, Sciences juridiques, Comptabilité, Chimie, Biologie, Géographie, d'Ingénierat, etc., qui travaillent, ou ont travaillé, comme agent de sécurité, veilleur de nuit, plongeur dans la restauration, caissière, commerçant forain, femme de ménage, auxiliaire de vie, etc.

Pour ces hommes et ces femmes, bien que la déqualification et le déclassement soient inhérents au salariat, l'intelligence de leurs parcours professionnels et des difficultés rencontrées nécessitent aussi la prise en compte des effets des stéréotypes hérités du passé colonial (Mucchielli, 2002 ; Lada, 2003) et le croisement des effets différents rapports sociaux de domination auxquels ils sont soumis.

Cependant, les situations professionnelles et économiques de ces différents acteurs doivent être considérées comme momentanées car les parcours peuvent évoluer à tout moment en fonction des temporalités et des contextes. Et, sûrement, certains ont évolué depuis.

11.2.2.2. Obstacles communs mais parcours différenciés

Auparavant, il faut noter que nombreux sont les « Ancien (ne)s étudiant(e)s », essentiellement ceux qui résident et ont obtenu leurs diplômes en France, qui se sont insérés dans leurs domaines de compétences et sont, donc, parviennent à faire carrière malgré les différents obstacles cités jusqu'ici. Et, même, certains, parmi eux, sont passés par une période plus ou moins longue d'exercice d'emplois précaires.

Cependant, la plupart d'entre eux sont diplômés des Sciences « dures » et sont majoritairement des hommes, comme nous l'avons déjà dit.

Mais à côté de ceux-là, il y a les autres qui ne parviennent pas à trouver un emploi salarié dans leur domaine car confrontés à de nombreux obstacles. Cependant, ces obstacles, qui rendent difficiles leur insertion professionnelle dans un secteur qualifié, ne doivent pas nous faire oublier la dimension stratégique (Jounin, 2005) qui peut permettre à certains, et pas à d'autres, de les dépasser pour faire carrière dans leur domaine de compétences ou dans un autre, qualifié ou non. Dès lors, malgré de nombreuses similitudes, leurs parcours présentent une diversité. Ainsi, des parcours chaotiques, au début, peuvent évoluer avec le temps permettant à certains de passer de l'errance à la stabilité professionnelle, alors que d'autres peinent à sortir des emplois précaires ou du chômage.

Parmi ces populations, certains se sont reconvertis, dans leur ville d'études, dans d'autres secteurs d'activités ou tentent de le faire, ou restent dans leurs domaines en montant une entreprise. Alors que d'autres réémigrent dans l'espoir de trouver un emploi dans leur domaine. D'autres encore, généralement au bout de plusieurs années, repartent au Sénégal.

Pour ceux qui sont restés à Toulouse ou à Barcelone, c'est soit dans le salariat, soit dans l'entrepreneuriat, seuls ou en association avec d'autres personnes, qu'ils se sont insérés. Cette insertion s'effectue, généralement, à travers un processus de déconstruction/reconstruction de leurs aspirations professionnelles et de redéfinition de leur projet migratoire. De ce fait, nombreux sont ceux qui développent de nouvelles compétences professionnelles dans d'autres

secteurs. Ainsi, si la situation migratoire peut engendrer la déqualification professionnelle et le déclassement social, elle peut aussi favoriser le développement de nouvelles compétences (Berset et alii, 2000).

L'insertion dans le salariat

La plupart de ceux qui s'insèrent dans le salariat, dans des secteurs peu ou pas qualifiés, considéraient, au moins au début, leur emploi comme temporaire. Mais, pour beaucoup d'entre eux, il s'est révélé durable, voire définitif. Ce parce que la plupart d'entre eux, au bout de quelques réponses négatives à des demandes d'emploi dans leur domaine de qualifications, décident très vite d'en faire une activité à temps plein, avec certainement l'espoir d'en trouver dans leur domaine, mais sans se faire trop d'illusions, non plus.

Pour certains, c'est d'abord la nécessité de changer de statut pour rester en situation régulière, mais aussi, le besoin de nourrir leur famille fondée sur place et d'aider leurs proches restés au Sénégal, qui, entre autres, les ont poussés à s'insérer et, ensuite, faire carrière, dans un secteur non qualifié. Par exemple, le gardiennage est un des domaines d'insertion de beaucoup d'étudiants sénégalais durant leurs études. Ces dernières années, ils sont de plus en plus nombreux à y rester à la fin de leur cursus universitaire.

Mais si certains d'entre eux se sont résignés à faire carrière dans ces « petits boulots », d'autres, en revanche, continuent à chercher et n'hésitent pas à changer d'activité pour, au moins, gagner plus et prétendre à une mobilité économique ascendante, à défaut de trouver un emploi qualifié et d'accéder au niveau socioculturel auquel leurs diplômes devraient les mener. Bien que certains s'estiment et se retrouvent en situation de déclassement social et de déqualification professionnelle, ils parviennent, ainsi, à exercer des activités leur permettant de réaliser des projets au Sénégal et/ou de sortir de la précarité économique. Pour éviter la précarité économique, ou en sortir, et/ou par volonté de ne pas exercer un emploi salarié non qualifié, certains ont préféré le travail indépendant. Ils ont, ainsi, créé une entreprise dans des secteurs qualifiés ou non qualifiés.

Les initiatives économiques

Comme chez les autres catégories d'acteurs, peu ou pas qualifiés, des diplômés sénégalais se sont lancés dans l'entrepreneuriat qui, plus que le salariat, est plus susceptible d'offrir une promotion économique. Dans la population rencontrée, à Toulouse comme à Barcelone, ce sont essentiellement les hommes qualifiés que l'on retrouve dans ce cas de figure. Parmi ces

entrepreneurs, certains ont monté une entreprise dans leur domaine. C'est le cas d'Amadou C. (43 ans), informaticien, par exemple. Généralement, c'est après plusieurs années de travail dans le salariat et/ou une tentative avortée de création d'entreprise au Sénégal que certains de ces entrepreneurs ont pu monter une société dans leur domaine. D'autres, après une période de salariat et/ou une première tentative solitaire dans leur domaine, ont pu, en s'associant avec d'autres personnes, sénégalaises ou d'une nationalité autre, créer une entreprise dans leur domaine de compétences ou dans un autre qualifié.

Parmi cette catégorie, il y a S. B. (44 ans), docteur en chimie et reconverti dans l'informatique, qui, depuis la fin de ses études, a pu monter différents types d'entreprises, généralement, en s'associant avec d'autres personnes, des Toulousains ou amis sénégalais, ou d'origine sénégalaise. Comme tous les étudiants sénégalais, il est passé, durant la période de ses études, par différents types d'emplois précaires, qui lui ont permis de vivre, mais aussi, d'accumuler, disait-il, un pécule, de constituer un réseau et de gagner en expérience de la vie pour pouvoir, ensuite, monter une entreprise dès la fin de ses études. Il fait partie, d'ailleurs, de ceux qui, très tôt, ont considéré que c'est uniquement par la création d'entreprise qu'ils peuvent éviter la déqualification, les discriminations salariales et/ou la précarité économique. Il a commencé par monter une entreprise qui, en autres, vendait du matériel informatique au Sénégal et à Toulouse. C'est avec un de ses amis toulousains qu'il s'était associé.

Il a, ensuite, quitté cette entreprise pour monter, toujours en association avec d'autres amis toulousains, une autre société spécialisée dans le câblage de bornes d'écoute musicale. Enfin, après avoir vendu ses parts dans cette société spécialisée dans le câblage, il a ouvert une autre entreprise, en s'associant avec deux de ses amis sénégalais, anciens étudiants, qui commercialise, en gros et auprès de grande distribution comme Leclerc, des produits venant du Sénégal, d'autres pays d'Afrique noire et du Maghreb.

Mais, en 2006, il décida de retourner au Sénégal avec sa femme et ses enfants. C'est pour des raisons personnelles, mais aussi, parce que de nouvelles opportunités se sont présentées là-bas qu'il est reparti s'installer là-bas, plus de 20 ans de vie, d'études et de travail à Toulouse.

Bien qu'il ait pris la décision de rentrer au Sénégal, il faisait partie des rares Sénégalais, et même Africains, de Toulouse qui connaissaient une réussite socioéconomique, dont un des signes extérieurs était l'achat d'une maison dans un quartier résidentiel de la ville. Mais, même s'il était parfaitement inséré dans le tissu socioéconomique urbain toulousain, et

semblait être « bien intégré », il n'a pas hésité à tout vendre pour rentrer, avec femme et enfants, au Sénégal pour se lancer dans de nouvelles aventures qui semblent bien fonctionner.

À côté de cette catégorie ayant ouvert une entreprise dans des domaines qualifiés, il y en a d'autres qui mènent une activité indépendante des domaines peu ou pas qualifiés. Certains, parmi ceux qui mènent une activité indépendante dans ces domaines, instrumentalisent, en quelque sorte, les stéréotypes associés à certains secteurs « ethnicisés ». Ce sont dans des domaines comme le gardiennage, le nettoyage, le commerce forain, par exemple, qu'ils ont montré leur propre affaire. Parmi eux, on peut citer M S. (45 ans), qui, après une Maîtrise de Sociologie obtenue à l'Université de Toulouse Le Mirail, a exercé différentes activités salariées peu ou pas qualifiées et le commerce forain pendant plus de 10 ans avant de créer une société spécialisée dans le nettoyage des bureaux. Actuellement, il y travaille avec sa femme, venue le rejoindre à Toulouse, il y a trois ans.

Ces chefs d'entreprises, dans leur domaine ou reconvertis dans un autre, qualifié ou non qualifié, sont constitués essentiellement d'« anciens étudiants » qui sont arrivés à Toulouse, ou qui ont débuté leurs parcours dans une autre ville française avant d'arriver dans la ville rose, dans les années 80-90 et qui sont, donc, depuis plus longtemps sur le marché du travail français.

En outre, la plupart d'entre eux a, généralement, passé par, ou cumulé, plusieurs activités plus ou moins précaires avant de créer leur activité actuelle et de connaître une stabilité professionnelle.

Certains « anciens étudiants », essentiellement des hommes, se sont reconvertis dans le domaine de prédilection d'une partie importante des populations sénégalaises en mobilité, surtout non qualifiées. Il s'agit du commerce forain et la vente de produits « ethniques » et/ou du bazar.

À Toulouse, davantage qu'à Barcelone, des anciens étudiants se sont lancés dans ce domaine d'activité, envisagé, par certains, comme un tremplin, et, par d'autres, comme une réelle niche d'insertion où ils sont en train de faire « carrière ». En effet, à défaut de pouvoir valoriser leurs qualifications, certains tentent de gagner leur vie à travers cette activité. En ce sens, D. A., diplômé en Géographie et en Gestion des collectivités territoriales, disait :

« Comme je ne suis pas arrivé à trouver un emploi dans mon domaine, malgré le fait d'être naturalisé français (...) Comme les choses sont très difficiles au Sénégal, je fais de mon mieux pour gagner de l'argent pour que ma migration serve, au moins, à quelque chose (...) Je ne suis pas arrivé à valoriser mes diplômes, mais je ferai tout pour réaliser des choses dans ma vie et aider ma famille (...) Grâce au commerce et les autres activités salariées que je mène durant les trois mois d'hiver, j'ai construit une maison au Sénégal, j'aide mes parents, ma femme et je vis ici (...) J'oublie même, parfois, mon niveau d'études et mes diplômes (...)Pire serait pour moi de rester en migration, de ne pas valoriser mes diplômes et sans pouvoir réaliser quelque chose au Sénégal » (D. A., 38 ans, 2007).

À défaut d'une mobilité sociale, il cherche, au moins, une promotion économique. Le commerce forain, plus que le salariat, surtout pendant la saison pleine, c'est-à-dire à partir du printemps jusqu'à la fin de l'été, peut leur permettre de réaliser des projets au Sénégal, disent certains d'entre eux. Même si ces activités indépendantes peuvent permettre à certains d'avoir des revenus, de réaliser des projets au Sénégal, comme la construction d'une maison, par exemple, et favoriser une reconnaissance socioéconomique là-bas, elles ne génèrent pas forcément une mobilité sociale ascendante, surtout au regard de la société d'installation et de leur niveau d'études. Une situation qui pose un problème de représentation et d'estime de soi, pour certains.

11.2.2.3. Déqualification professionnelle, déclassement social et représentation de soi

Les parcours de la plupart de ces acteurs révèlent des contradictions entre la perception que certains peuvent avoir d'eux, du fait de leur niveau et/ou de leur origine sociale, et les statuts auxquels ils sont assignés en migration. Dès lors, ils cumulent des statuts contrastés. Car leur niveau d'études fait qu'ils sont culturellement et socialement valorisés, mais leur situation professionnelle en migration leur confère un statut socio-économique dévalorisant. Ils se retrouvent, donc, dans une situation de « *dissonance statutaire* » ou « *non congruence statutaire* » (Péralva, 2004). Ce en raison des disparités entre leurs statuts, d'une part, d'origine et/ou acquis grâce à leurs diplômes et, d'autre part, socioprofessionnel et économique en migration. Cette disparité statutaire se traduit, donc, dans la différence entre la perception qu'ils ont d'eux, en tant qualifiés, et le regard que porte sur eux le groupe dominant,

Ce sentiment de dévalorisation, même chez ceux qui ne sont pas dans une précarité économique, est assez répandu chez les acteurs rencontrés et surtout chez les femmes. Cela veut dire que cette disparité statutaire se fait sentir aussi bien chez ceux qui exercent une activité précaire comme chez ceux qui ont trouvé un emploi qualifié et qui ne sont pas passés par une étape de déqualification professionnelle et de déclassement social. C'est le cas de T. M., qui, après son diplôme en Droit et naturalisé français grâce à son mariage, a trouvé un emploi comme conseiller juridique aux Prud'hommes. Lors de notre entretien, il nous disait :

« J'ai toujours voulu discuter avec quelqu'un qui s'y connaît en matière d'immigration, j'ai lu « le creuset français » (...) Suis-je un immigré ? C'est bizarre mais c'est comme ça que les gens me voient ici (...) Je suis diplômé pourtant et je travaille comme juriste (...) Mais je sens que je suis toujours considéré comme un étranger, un immigré » (M.T., 48 ans, 2006).

Cette interrogation témoigne d'emblée la mise en distance identitaire qu'effectue ce Sénégalais, naturalisé français, vis-à-vis des autres catégories de Sénégalais, travailleurs migrants. Moins que l'acquisition de la nationalité française, c'est davantage son niveau d'études et l'activité qu'il exerce qui font qu'il se considère appartenir à une catégorie, *a priori*, socialement, culturellement et professionnellement, plus valorisée que celle de ces autres Sénégalais. Ce qui témoigne du sentiment de dévalorisation que ressentent certains quand ils sont assimilés à ces « *émigrés du marché* », comme disent-ils.

Il pose, à la fois, la question de l'autodéfinition, de la représentation identitaire et la volonté de se différencier des autres. C'est aussi la question de la définition de l'étranger et du migrant qu'il pose, de même que celle des stigmates dévalorisants qui leur sont souvent associés, quels que soient leur niveau d'études et les activités exercées qu'ils exercent. Juridiquement, il n'est pas un migrant parce qu'il est naturalisé français. Cependant, l'image de lui-même que lui renvoie la société française, ne serait-ce qu'à raison de son apparence physique, et nous, à travers nos questions, contraste avec l'opinion et la perception qu'il a de lui-même, en tant que diplômé et exerçant un emploi qualifié dans son domaine de compétences.

Il pose aussi, par la même occasion, la question de savoir si les étudiants et les anciens étudiants sont des migrants comme les autres ? En effet, si les étudiants constituent une

catégorie spécifique selon la loi, qui régit leurs conditions de séjour et d'insertion dans le marché du travail à la fin de leurs études, ils se soumettent, dans certains cas, aux mêmes contraintes que leurs compatriotes peu ou pas qualifiés et n'échappent pas aux stéréotypes souvent associés aux migrants d'Afrique noire. De ce fait, pour beaucoup d'entre eux, leur insertion professionnelle passe par une revue à la baisse de leurs aspirations professionnelles. Tous ces facteurs peuvent influencer sur la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et de leurs compétences.

En somme, qu'ils soient naturalisés ou pas, les situations vécues par certains d'entre eux témoignent d'une redéfinition et ou d'une « re-construction » (Cardu et Sanschagrin, 2002 : 89), identitaire, en tant que diplômés, mais aussi, au regard de l'origine socioéconomique de certains d'entre eux. D'où la dissonance statutaire.

En ce sens, les conditions d'insertion professionnelle difficiles, l'exercice d'un emploi précaire et/ou l'image, que la société leur renvoie, remettent en question leurs identités sociales et professionnelles ainsi que leur statut de personnes compétentes, c'est-à-dire disposant de qualifications *ad hoc et*, de ce fait, la perception qu'ils ont d'eux-mêmes. Car la fait que les dimensions sociales et professionnelles de leur identité soient « *simultanément touchées peut provoquer la fragilisation* » (Cardu et Sanschagrin 2002 : 90) de ces acteurs, surtout des femmes. Cela veut dire qu'être femme, migrante, ou d'origine étrangère, diplômée et s'insérer dans le marché du travail nécessite, souvent, une recomposition identitaire supplémentaire que certaines d'entre elles ont du mal à accepter.

Ainsi, exercer les mêmes activités que leurs compatriotes peu ou pas qualifiés et/ou être considérés comme eux, peut engendrer un processus de redéfinition identitaire et de représentation de soi douloureux pour certains. De ce fait, l'impact psychologique de la déqualification, du déclassement social, des difficultés d'avancement et de promotion professionnels, n'est pas toujours négligeable.

Pour contourner les différentes difficultés rencontrées en France ou en Espagne, certains optent pour la réémigration en Amérique du Nord ou le retour au pays.

11.2.2.4. Le retour ou la réémigration comme solution

Le maintien des uns et l'arrivée des autres dans ces deux villes ne sont jamais définitifs et d'ailleurs, sont considérés comme momentanés. Certains rentrent, non pas parce qu'ils n'ont

pas pu s'insérer à Toulouse ou à Barcelone, mais parce que de nouvelles opportunités se sont présentées ailleurs, au Sénégal ou dans un autre pays. L'exemple de S. B., docteur en Chimie, dont nous avons déjà parlé, en témoigne.

Pour d'autres, c'est parce qu'ils n'ont pas pu avoir un parcours professionnel stable dans l'une ou l'autre ville qu'ils décident de repartir au Sénégal ou de réémigrer dans un autre pays. C'est le cas de D. M. (48 ans), diplômé en comptabilité. C'est après plus de 20 ans de vie en France, d'abord à Lyon, ensuite à Paris et enfin à Toulouse, qu'il est reparti vivre au Sénégal, depuis deux ans, pour travailler avec S. B. Mais pour D. M., il s'agit là d'un deuxième retour après une première tentative qui avait échoué. En effet, à la fin de ces études, il était reparti vivre au Sénégal au début des années 90. Mais, comme il n'arrivait à trouver un emploi, il décida de revenir en France. C'est grâce à un mariage avec une Française qu'il a pu revenir juste à la fin des années 90. Cependant, sa situation professionnelle à Toulouse ne s'était pas améliorée car durant toutes les années passées dans la ville rose, il a accumulé les missions d'intérim sans possibilité de trouver un emploi stable. C'est la raison pour laquelle il n'a pas hésité, une seconde fois, à retourner vivre et travailler au Sénégal, laissant sa femme et sa fille à Toulouse où il revient régulièrement. Cette fois-ci, c'est après avoir trouvé un emploi qu'il est reparti au Sénégal.

Mais si certains retournent au Sénégal, d'autres continuent leur route migratoire vers d'autres pays, voire d'autres continents, dans l'espoir de trouver un emploi dans leur domaine ou pour, tout simplement, pouvoir gagner plus, même dans un secteur non qualifié. Parmi les territoires de réémigration des qualifiés rencontrés, l'Amérique du Nord y occupe une place de plus en plus importante. Certains, parmi les acteurs rencontrés et avec qui nous avons mené un entretien, sont partis aux Etats-Unis. Parmi eux, il y a Senghor, l'ingénieur diplômé en Pologne, qui après plus de 5 ans passés à Barcelone et autant d'années d'exercice d'emplois précaires, est parti aux Etats-Unis après s'être marié avec une Américaine.

Mais si certains, comme Senghor, partent vers ces pays après plusieurs années d'exercice d'emplois précaires, d'autres décident d'y aller dès l'obtention de leurs diplômes. De ce fait, aujourd'hui, de plus en plus de Sénégalais, ayant fait leurs études en France, décident de partir aux Etats-Unis ou au Canada avec leurs diplômes en poche. Relativement ancien, ce phénomène de réémigration vers l'Amérique du Nord est de plus en plus important aujourd'hui. Et le nombre de Sénégalais qui ont obtenu leurs diplômes à Toulouse et qui sont, ensuite, partis au Canada ou aux Etats-Unis, est en constante augmentation. Généralement,

c'est la crise du marché de l'emploi et divers autres obstacles, qui entravent leur insertion en France comme au Sénégal et/ou des opportunités d'emploi, qu'offrent les Etats-Unis et le Canada, qui les poussent à partir là-bas. C'est ce que disait Ben (30 ans), diplômé à Toulouse et qui est au Canada en avril 2007 à la fin de ses études :

« Là-bas, c'est la méritocratie, que l'on soit noir, bleu ou vert, quand on est compétent on trouve sa place alors qu'ici, on regarde d'abord ta couleur de peau (...) Et chez nous [au Sénégal], c'est encore pire car on ne nous propose rien » (Toulouse, 2007).

Bien que certains aient pu trouver là-bas un emploi dans leurs domaines, il serait inexact de considérer et de dire que les discriminations n'y existent pas et qu'elles sont une spécificité française. Seulement avec la politique de migration sélective par le Canada, par exemple, ceux, qui obtiennent le visa de travail, répondent déjà à la demande de son marché du travail. Ce qui peut favoriser leur insertion.

Toutefois, l'obtention du visa ne garantit pas toujours l'accès à un emploi qualifié et ne signifie pas, non plus, qu'il n'y a pas d'autres obstacles à surmonter pour s'insérer. De ce fait, généralement, hormis ceux qui avaient déjà un contrat avant de partir s'installer au Canada ou aux Etats-Unis, certains peuvent connaître une période d'exercice d'emplois précaires, ou même d'inactivité, plus ou moins longue, avant d'obtenir un emploi dans leur domaine et d'arriver à une stabilité professionnelle. D'autres ne parviennent pas à trouver un emploi dans leur domaine et, donc, s'insèrent durablement dans des secteurs peu ou pas qualifiés.

Par ailleurs, de plus en plus d'étudiants sénégalais ayant fait leurs études à Toulouse partent actuellement aux Etats-Unis à la fin de leur cursus ou avant, non pas forcément dans l'espoir de trouver un emploi qualifié dans leur domaine, mais davantage pour maximiser leurs chances de gagner plus d'argent. Dans cette catégorie, on retrouve de plus en plus de jeunes femmes qui partent rejoindre leur conjoint.

La réémigration est, donc, considérée, par certains, comme un moyen de sortir de la déqualification professionnelle et le déclassement social, et, pour d'autres, de la précarité économique, quitte à renvoyer aux oubliettes toutes leurs qualifications. C'est l'avis d'Amy, diplômée en Sciences de l'éducation et qui a quitté Toulouse en 2007 pour rejoindre son mari aux Etats-Unis. En ce sens, elle disait :

« Là-bas au moins, je suis sûre de gagner plus d'argent, il y a plus de boulot là-bas, il suffit d'être courageux et déterminé (...) et comme je maîtrise déjà l'anglais, je pourrai, dès mon arrivée, travailler (...) je peux travailler dans divers domaines, la restauration, la coiffure, etc. (...) J'étudiais pour pouvoir, ensuite, avoir un emploi et gagner un bon salaire, si j'y arrive sans mes diplômes, je n'y vois pas d'inconvénients, d'autant plus que je vais vivre avec mon mari » (Amy, 31 ans, 2006).

Ces propos montrent justement que l'école et les diplômes perdent, aux yeux de certains Sénégalais, leur rôle d'« ascenseur » social. Car pour elles, comme pour d'autres, moins que la déqualification, c'est plutôt la difficulté de trouver du travail qui pose davantage problème.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Conclusion du chapitre

La problématique des mobilités internationales des populations qualifiées et hautement qualifiées prend de plus en plus de place dans les études migratoires. Car la part de cette catégorie dans les mouvements est très importante, bien qu'elles soient moins étudiées que les autres catégories peu ou pas qualifiées.

Le non retour est l'une des premières manifestations de ce phénomène. En effet, contrairement aux étudiants qui venaient étudier en France durant la période coloniale et post-coloniale immédiate, aujourd'hui, certains migrent, certes, pour à la recherche d'une meilleure formation, mais aussi, pour des raisons économiques. Ils combinent, ainsi, motivations estudiantines et « sociétales » qui se déclinent de diverses manières (Borgogno et alii, 1998). De ce fait, le maintien en migration à Toulouse, ou dans une autre ville ou un autre pays, gagne du terrain d'année en année et atteint des catégories sociales de plus en plus diverses. Cependant, bien que leur non retour soit à l'origine de la présence en migration de la grande majorité de ces qualifiés, ces anciens étudiants côtoient d'autres populations qualifiées qui sont arrivées avec leurs diplômes.

Mais, les uns comme pour les autres, malgré leur niveau de qualification, parviennent difficilement à s'insérer dans leurs domaines de compétences. Ainsi, le maintien des uns et l'arrivée des autres qualifié(e)s originaires du Sénégal et de l'Afrique, d'une manière générale, rime, souvent, avec déqualification professionnelle et déclassement social.

Et si certains parviennent, à travers différentes stratégies, à dépasser les obstacles pour trouver un emploi salarié ou mener une activité indépendante dans leurs domaines de compétences, d'autres se reconvertissent dans d'autres secteurs, qualifiés ou non qualifié, d'autres restent cantonnés dans emplois peu ou pas qualifiées et précaires. D'autres encore réémigrent vers d'autres pays ou rentrent au Sénégal.

Ainsi, leurs parcours témoignent une diversité, mais aussi, des spécificités féminines.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude a porté sur les mobilités sénégalaises à Toulouse et à Barcelone et leurs influences aux Sénégal ainsi qu'à la place de ce pays d'origine dans leur projet migratoire. À travers une analyse de genre, nous nous sommes intéressée précisément à la diversité des pratiques et parcours de mobilité ainsi qu'à la place des réseaux et des NTIC dans ces mouvements post-fordistes qui témoignent d'une reconfiguration des formes, d'une recomposition des façons de partir, de s'installer et de circuler et une redéfinition des projets des acteurs. Nous avons mené nos enquêtes en France, à Toulouse et à Paris, en Espagne, à Barcelone, Terrassa, Salou et, dans une moindre envergure, à Granollers et au Sénégal, essentiellement aux marchés Sandaga, du Port et des HLM de Dakar.

Les populations rencontrées sur ces différents terrains et étudiés peuvent être réparties en trois catégories, composées de différentes sous-catégories que sont : les « Installé(e)s », pour désigner des populations qui résident, quand elles ne circulent, en France ou en Espagne avec ou sans permis de séjour.

Les « Circulant(e)s commerçant(e)s » non domicilié(e)s, qui sont des commerçants qui résident au Sénégal à partir d'où ils mènent périple commerciaux qui les emmènent. Dans cette catégorie, il y a la sous-catégorie des « Migrants de « retour » » qui, comme d'autres, a particulièrement retenu notre attention. Il s'agit d'anciens migrants qui sont repartis vivre au Sénégal. Mais la plupart d'entre eux sont retournés là-bas avec un permis de séjour toujours valable, généralement une carte de résidant d'au moins de 10 ans, ou après s'être naturalisés, même si certains ont fait le choix de rendre leur titre de séjour pour récupérer leurs cotisations sociales. En plus d'être toujours comptabilisés dans les statistiques de l'OMI comme des migrants ou des anciens migrants qui se sont naturalisés, notre intérêt pour ces acteurs réside aussi dans le fait qu'ils se soient réinstallés au Sénégal et réinsérés dans le commerce international considéré par ces populations comme le summum des mobilités internationales.

La troisième catégorie est celle des « Candidat(e)s au départ ». En effet, dans un pays comme le Sénégal où le voyage, depuis la nuit des temps, est associée à la découverte et l'accumulation de ressources matérielles et/ou immatérielles, le « partir » est considéré comme un des rares moyens permettant une ascension socioéconomique. Ainsi, l'attrait des « lumières » du Nord n'a jamais été aussi fort. De ce fait, cette catégorie représente la quasi-totalité de sa jeunesse. Autrement, aujourd'hui, presque tous les jeunes sénégalais, et même les moins jeunes, sont des candidats à la migration.

Ces différentes catégories sont constituées d'hommes et de femmes, de qualifiés, voire hautement qualifiés comme de non qualifiés, de ruraux comme de citadins, de jeunes comme de moins jeunes. De même, ils sont issus de toutes les régions du Sénégal et de presque toutes les catégories sociales, même si la plupart d'entre eux viennent des milieux populaires, et de toutes les confréries religieuses sénégalaises. Ils sont travailleurs salariés et/ou commerçants. Certains sont venus essentiellement pour travailler, d'autres, en plus d'une autre motivation officielle, comme le regroupement familial, les études, un stage de perfectionnement, un séjour touristique, etc., sont arrivés et restés en migration pour des raisons socioéconomiques. Mais en raison des caractéristiques de nos terrains de recherche et de la composition des populations sénégalaises que nous y avons rencontrées, les commerçants, les Wolofs et les Mourides y occupent une part très importante. Aussi, bien que les ruraux et les non qualifiés constituent encore une grande part des Sénégalais en mobilité ou qui tentent de partir, les citadins, les instruits et les diplômés y sont très nombreux. Autrement, le profil du migrant sénégalais a fortement évolué ces dernières années. Les mouvements internationaux ne sont pas, ou plus, uniquement l'œuvre des « Gens de la Vallées » et des ressortissants des villages du bassin arachidier. Car les citadins, hommes et femmes, originaires des centres urbains régionaux et, surtout, de la Capitale sénégalaise, non instruits ou instruits mais avec un niveau d'études très variable, occupent une part de plus en plus importante dans ces mouvements sénégalais.

Les problématiques étudiées nous ont poussée à inscrire ce travail dans l'approche théorique et méthodologique de la Socio-anthropologie et dans les perspectives de l'interactionnisme symbolique, de la phénoménologie d'Alfred Schütz et de l'ethnométhodologie. De ce fait, nous avons adopté la démarche compréhensive. Ainsi, les méthodes qualitatives, avec l'usage des outils comme l'observation participante, l'immersion, l'entretien semi directif, individuel et collectif, et les « *conversations spontanées* », se sont imposées comme techniques d'investigation.

Les résultats obtenus sur les terrains et analysés nous ont confirmé le constat qui se dégage de la plupart des études actuelles et selon lesquelles, les pratiques spatiales ne se résument pas à une migration faite d'installation durable, voire une sédentarisation pérenne. Mais surtout, elles oscillent entre circulation et installation, chacune se présentant sous diverses formes. Les formes et pratiques d'installation et/ou de circulation peuvent se résumer comme suit : une

« *migration par intermittence* » entre le Sénégal et leur ville d'installation française ou espagnole et qui, souvent, est combiné avec d'autres formes de circulations, pour certains, une « *circulation dans l'installation* » pour d'autres, une « *installation dans la circulation* » pour d'autres, une « *circulation sans installation* » tous azimut, pour d'autres encore. Chaque forme se présente sous différentes variantes et selon des modalités, temporalités et échelles spatiales variées.

C'est cette complexification des pratiques et parcours que ni la mobilité ni la migration, au sens premier des termes, ne peuvent exprimer et qui, à notre avis, va au-delà des phénomènes que désigne le concept de « *circulation migratoire* », bien qu'il considère les acteurs en mouvement comme plus libre d'initiatives et faisant fi des frontières, que nous avons tenté d'élaborer le concept de « *Migralité* ». En effet, même si de nombreuses études considèrent que la fermeture des frontières françaises en 1974 et les restrictions drastiques aux frontières, aussi bien en Espagne qu'en France, ont engendré une sédentarisation des migrants et la pérennisation des mouvements, nos observations nous ont montré que les acteurs parviennent à maintenir certaines pratiques, redéfinies, et en mettre en place, d'autres, renouvelées et qui tendent davantage à la circulation. Il ressort, donc, des pratiques actuelles, une dynamique qui révèle, d'une part, une redéfinition des pratiques anciennes réadaptées à leur projet et au contexte actuel et, d'autre part, de nouvelles formes. En somme, les acteurs en mouvement réinventent leurs façons de partir, de circuler et de s'installer. Ce d'autant plus que les restrictions aux frontières et la redéfinition constante et perpétuelle de leurs projets et activités professionnelles nécessitent de l'ingéniosité, un savoir-faire et savoir-circuler et, par conséquent, la réinvention des pratiques spatiales et modes d'organisation.

Certes, les mouvements des femmes découlent généralement du regroupement familial. Néanmoins, certaines prennent aussi part à ces pratiques redéfinies et complexes et témoignent un savoir-circuler et des compétences mobilitaires. Car, non seulement, les femmes ne se limitent plus à suivre leur conjoint, ni migration d'accompagnement et bipolaire. Mais aussi elles se sont lancées dans le commerce international, avec le Sénégal comme lieu de résidence.

Ainsi, elles sont présentes aussi bien dans les mouvements d'installation, et sans forcément être sédentaires, que dans les circulations commerciales entre le Sénégal, la France et/ou l'Espagne et/ou encore d'autres pays d'Europe, d'Asie, du Moyen orient, etc. Qu'elles soient

« Installées » ou « Circulantes commerçantes », elles sont généralement porteuses d'un projet économique à la fois individuel et familial et espèrent une ascension socioéconomique.

Si l'on s'intéresse à l'impact de la mobilité et des activités professionnelles sur les rapports de genre, en ce qui concerne les « Installées », on peut constater qu'elles permettent, à certaines femmes, une redéfinition des rapports de genre, une autonomisation et une individuation et, pour d'autres, elles renforcent les inégalités entre hommes et femmes. Cependant, les situations ne sont pas toujours manichéennes et d'une manière générale, les femmes vivent des situations qui se trouvent entre ces deux extrémités.

En ce qui concerne les « Circulantes commerçantes » domiciliées au Sénégal et qui voyagent à des temporalités, rythmes et échelles spatiales variés, nous considérons que leurs activités, et les ressources qui en découlent, bouleversent les hiérarchies statutaires entre les catégories de sexe. Cependant, ce bouleversement et sa profondeur varient en fonction des femmes et des catégories.

Pour organiser leurs pratiques, rester en contact avec leurs proches restés au pays, gérer à distance leur famille, être en relation avec d'autres migrants ou d'autres personnes indispensables dans leur projet, fédérer les différents étages territoriaux, trouver de l'aide pour concrétiser leur projet de migrer, trouver un mari migrant ou occidental, mener des échanges économiques, trouver un emploi, se renseigner ou véhiculer des informations, etc., ces différentes catégories d'acteurs s'organisent en réseaux et instrumentalisent les NTIC. L'organisation en réseau et l'usage des NTIC occupent, ainsi, une place importante dans ces mouvements et deviennent, de ce fait, indispensables aux acteurs, quels soient la catégorie, le projet et la forme de déplacement adopté. Car, ils recouvrent, véhiculent et offrent des ressources matérielles et immatérielles importantes dans toutes les phases.

Ces réseaux se fondent sur des liens, de nature variée, qui unissent, de façon directe ou indirecte, ceux qui restent à ceux qui partent mais aussi ceux qui sont partis s'installer à ceux qui circulent. Ils se fondent donc sur des liens de parenté, d'origine géographique, d'appartenance confrérique, d'échanges marchands, de voisinage, d'amitié, etc. Le degré de diversification et la densité de ces liens déterminent la richesse du capital social dont dispose l'acteur. Car depuis la préparation de son voyage jusqu'à son arrivée et dans tout son parcours, l'acteur s'inscrit dans différents types de réseaux au fil du temps, des rencontres, de ses activités, de l'évolution son projet, etc. Ce qui l'amène à passer d'un type de réseau à d'autres, souvent, par effet boule de neige, pour accéder à d'autres ressources qui se cumulent

à celles qui existent jusqu'ici. Et ces liens, qui sous-tendent l'accès à ces réseaux, peuvent être des alliances temporaires, éphémères ou durables, et dépendent de l'espace et des conditions dans lesquels ils se produisent, en somme des interactions.

De même, l'origine sénégalaise peut favoriser l'introduction dans certains types de réseaux mais elle ne suffit pas toujours pour accéder aux ressources. Car souvent, des appartenances particulières se révèlent, souvent, plus efficaces que d'autres et facilitent davantage les rapports et la mise en confiance entre acteurs.

Par ailleurs, bien qu'ils soient difficiles de circonscrire ces réseaux et délimiter leurs territoires et contours, certains lieux peuvent être considérés comme des espaces à partir d'où ces initiatives se dé-territorialisent et des points de jonctions entre réseaux différents et populations diverses. Ce sont des nœuds de réseaux, qui, à leur tour, facilitent les activités socioéconomiques et intensifient les mobilités. Ces espaces sont, en quelque sorte, des lieux-relais qui constituent des carrefours de circulations des hommes, des femmes et des biens à des échelles territoriales, rythmes et temporalités divers et de formidable catalyseur d'informations qui, ensuite, se diffusent entre les acteurs et les territoires des réseaux pour faire ressource. Ce ne sont pas des espaces spécifiques car se superposent aux lieux de vie ou d'activités de ces populations. Dans les territoires de mobilités, ils sont aussi, à la fois, des espaces d'intense vie sociale pour les Sénégalais résidant dans ces villes et des zones d'activités. Fréquenter ces espaces permet, donc, de s'intégrer à d'autres réseaux et accéder à leurs ressources. Ce sont aussi des lieux d'interactions avec d'autres populations, d'origine étrangère ou autochtones et de métissage momentané ou durable. De ce fait, des identités « cosmopolites », (Tarrus, 2001), peuvent s'y construire. Les marchés du Capitole et de Saint Sernin, par exemple, présentent toutes les caractéristiques de ces espaces qui constituent des lieux-relais et nœuds de réseaux.

C'est l'installation des uns conjuguée à la circulation des autres qui construit ces territoires à l'intérieur desquels apparaissent ces nœuds. Ces territoires de vie, de passage, d'activités commerciales situés sur différents étages territoriaux ne sont pas séparés les uns des autres car s'y créent, s'y croisent et s'y connectent les réseaux pour former un ensemble territorial discontinu. Ils relient ainsi les territoires de dispersion entre eux mais aussi ceux-ci et le Sénégal. Ils connectent, de ce fait, ceux qui sont restés à ceux qui sont partis, ceux qui s'installent à ceux qui circulent. Ils créent ainsi une proximité entre ces territoires et une continuité humaine (Tarrus, 1995), économique, voire socioculturelle. Ainsi, comme le dit

Bredeloup (1995), les mouvements actuels doivent être analysés moins comme une rupture entre lieux d'origine, de transit et d'accueil, mais plus comme un continuum. Allant dans le même sens, Boubakri (2000) soutient que les mobilités actuelles contribuent à inventer et à initier des formes de continuité géographique et sociale qui gommant les discontinuités, transcendent les frontières, les lignes de partage et les barrières.

En somme, le fonctionnement en réseau constitue un des attributs des nouvelles formes de mobilité internationales et permet aux acteurs de partir de chez eux, de s'installer, de circuler mais aussi de s'insérer professionnellement. Généralement, ceux qui n'en disposent pas ont plus de mal à accéder aux informations pour traverser les frontières, par exemple. Ainsi, ils permettent la dispersion des individus et la circulation des informations et des biens, une dispersion qui, à son tour, favorise l'élargissement des réseaux et des liens qui les fondent. Cependant, dans ces organisations sociales, que sont les réseaux, les acteurs se différencient et occupent des statuts et positions différents dans la hiérarchie sociale.

Pour connecter ces réseaux et leurs différents étages territoriaux, les acteurs utilisent les NTIC qui constituent un vecteur de production et d'entretien du lien social, de diversification des ressources relationnelles, en même temps qu'elles leur permettent de garder le contact avec leurs proches dispersés ou restés au pays. Le téléphone, fixe et portable, est plus utilisé, cependant, internet et les systèmes satellitaires, comme Worldspace, occupent une part non négligeable dans les outils dont font usage ces acteurs.

De même, elles constituent alors un élément indispensable dans la panoplie des acteurs en mobilité comme à ceux qui tentent de partir. Car c'est dans la façon dont ceux qui partent ou qui veulent partir s'approprient ces outils et la place qu'elles occupent dans leurs stratégies et pratiques, que le phénomène migratoire se renouvelle et se modernise.

Mais les formes d'usage et modes d'appropriation des NTIC dépendent des acteurs, des catégories d'acteurs et de leurs besoins, ainsi que de l'espace dans lequel et vers où elles sont utilisées. De même, les modes d'usage de ces outils témoignent de la capacité des acteurs à réinterpréter leur fonctionnalité et se les réapproprier pour les adapter à leurs besoins et culture de l'oralité pour mener à bien leur projet. Ces outils sont, par ailleurs, combinés à d'autres moyens traditionnels de communication et de diffusion de l'information qu'est, par exemple, le bouche-à-oreille.

L'usage des NTIC, l'organisation en réseau, la circulation accrue des hommes et des biens ainsi que la longue tradition de mobilité des populations sénégalaises favorisent la constitution d'un savoir-circuler très ancré chez elles et participent à son renouvellement et sa transmission. C'est cette culture qui leur permet d'identifier les routes et chemins migratoires et de connaître, voire maîtriser, leurs codes. Cette culture constitue une sorte d'héritage qui se transmet d'un acteur à un autre, d'une catégorie d'acteurs à une autre, d'une génération à une autre. C'est, en quelque sorte, un socle commun de connaissance permettant aux acteurs d'entamer l'apprentissage des rouages du métier que constitue la mobilité. Mais ce socle se développe et se renouvelle individuellement tout au long du parcours de chacun et des interactions auxquelles il prend part.

Par ailleurs, l'usage de certains outils de communication et d'information, comme internet, témoigne de la diversification des acteurs et de leur niveau d'études. En effet, travaillant sur les mobilités sénégalaises dans des villes comme Toulouse, qui abrite une population importante d'étudiants et d'anciens étudiants sénégalais, nous ne pouvions pas mener cette étude dans nous nous intéresser à cette catégorie.

Nous nous sommes intéressée, d'abord, aux raisons du non retour des étudiants à la fin de leurs études et à l'arrivée, à Toulouse ou à Barcelone, de migrants qualifiés qui ont obtenu leurs diplômes au Sénégal ou dans un autre pays européen ou non européen. Et, ensuite, à leurs parcours d'insertion professionnelle et situations matérielles.

Les raisons du non retour, des uns, et des arrivées, des autres, sont multiples et complexes. Les plus évoquées et mises en avant par les acteurs sont le manque de perspective professionnelle et difficultés matérielles au Sénégal, son environnement professionnel peu propice à l'épanouissement professionnel et intellectuel, les difficultés pour se réadapter à ses réalités socioculturelles locales, après plusieurs années vécues en migration, les avantages sociaux et culturels qu'offre la France ou l'Espagne, etc. Ces obstacles sont, généralement, communs aux deux catégories de sexe, toutefois, nous avons pu noter certaines situations spécifiques aux femmes. En effet, en plus des différents facteurs cités jusqu'ici, le statut de mariée et le fait de vivre en migration avec leurs enfants et conjoint, est très déterminant dans le non retour des étudiantes sénégalaises à la fin de leurs études.

Mais, bien qu'ils restent ou arrivent avec leurs diplômes, les parcours d'insertion professionnelle de ces hommes et femmes sont semés d'obstacles. Car malgré leur niveau de qualification, la plupart peine à monnayer leurs diplômes et, de ce fait, se retrouvent à exercer des emplois salariés précaires ou indépendants dans des secteurs qui ne nécessitent pas une formation *ad hoc*. Parmi les obstacles à leur insertion, il y a la « *discrimination institutionnelle et légalisée* », excluant les étrangers de la fonction publique et impose de lourdes conditions pour leur entrée dans le secteur privé ; la non reconnaissance des qualifications obtenues ailleurs, comme c'est le cas en Espagne ; l'inadéquation entre la demande du marché du travail et les types de diplômes obtenus par certains ; difficultés d'accéder à l'information ; la crise du marché de l'emploi français ; l'ethnicisation et sexuation du marché du travail des pays du Nord, etc.

Les difficultés structurelles et conjoncturelles sont communes à tous, cependant, prises individuellement, les parcours des acteurs révèlent des « handicaps » individuelles, des situations variées et des stratégies diverses permettant à certains de sortir ou de ne pas tomber dans la précarité économique.

Toutefois, la décision de rester, à la fin de leur cursus universitaire, ou de venir s'installer à Toulouse ou à Barcelone, après avoir obtenu un diplôme ailleurs, n'est jamais définitive ni un choix exclusif et tranché (Borgogno et al., 1998). Chacune de ces villes est choisie tant qu'elle remplit les conditions qui justifient leur présence ou tant qu'une autre possibilité ne s'est pas présentée. De ce fait, si les opportunités se présentent ailleurs et/ou que le besoin se fait sentir, ils peuvent rentrer au Sénégal ou partir s'installer dans un autre pays, généralement occidental. D'où les nombreuses réémigrations observées, par exemple, à partir de Toulouse vers l'Amérique du Nord, les Etats-Unis et le Canada, les retours au Sénégal après plusieurs années de vie en migration ou encore les départs, de plus en plus nombreux, vers l'Italie ou l'Espagne, après être passés par la France. Cette dernière situation révèle une situation qui se développe de plus en plus ces dernières années et qui fait de la France une porte d'entrée pour certains acteurs, essentiellement des étudiants et des stagiaires. Ainsi, contrairement aux discours selon lesquels les étudiants d'origine africaine viennent en France pour s'y installer définitivement ou que certains passent par l'Europe du Sud pour gagner, ensuite, l'Ouest du continent, les choses sont plus complexes que cela.

Ainsi, bien qu'ils aient certaines caractéristiques différentes des autres catégories de populations en mobilité, ces migrants qualifiés passent souvent d'une catégorie à une autre. C'est-à-dire, parce qu'étant en situation de déqualification professionnelle, de déclassement sociale et exerçant une activité précaire qui ne nécessite pas une formation *ad hoc*, ces populations glissent vers la catégorie des migrants précaires peu ou pas qualifiés. De même, certains se retrouvent dans des situations et pratiques qui rentrent dans le cadre de la définition de la « *Migralité* ». Ces mobilités des talents et des compétences s'inscrivent, donc, dans le phénomène actuel de mondialisation du travail et de circulation accrue des populations du Sud vers le Nord. D'où l'intérêt, certes, de tenir compte de leurs spécificités mais aussi et surtout les étudier en tant que migrant, qui est à la quête d'un mieux être et qui est obligé de mettre en place des stratégies pour s'en sortir.

En définitive, bien qu'il soit difficile, voire impossible, et parfois, prétentieux de vouloir conclure quand on travaille sur ces phénomènes en constante mutation, nous pouvons, néanmoins, dire que l'usage du concept de « *Migralité* » a favorisé l'analyse de la diversité des formes d'installation et de circulation, mais aussi, les interactions et interrelations entre ces différentes formes. En effet, aujourd'hui, ni le départ en migration, ni l'installation dans un autre pays et encore moins le retour n'ont le même sens que dans les « anciennes migrations » car aucune de ces situations n'est jamais envisagée comme pouvant être définitive.

Cette complexification de leurs pratiques et parcours répond à un contexte migratoire évolutif et à la recomposition et redéfinition de leurs projets et rapport à ces espaces. Car pour concilier ces obstacles et leurs projets de vivre en migration « tout restant chez eux », ou de profiter des différentiels de richesse entre le Nord et le Sud tout en évitant de vivre « l'exil », ces populations redéfinissent sans arrêt leurs façons de partir, de s'installer et de circuler. Ce qui les amène à inscrire leur installation dans la mobilité ou leur mobilité l'installation, s'ils ne pratiquent pas la circulation commerciale qui ne nécessite pas une installation.

Ainsi, chez les populations étudiées ici, l'installation et la circulation, chacune sous ses variantes, ne s'opposent pas toujours ni forcément, et, peuvent, même, constituer deux facettes interdépendantes d'un même processus. Elles peuvent, donc, se combiner, se superposer ou se juxtaposer chez certains d'entre eux. Ce qui révèle la labilité des pratiques socio-spatiales et économiques de certains acteurs. Cela montre aussi que la circulation, à une échelle spatiale et à des temporalités variées, est érigée en règle, d'où les différentes formes de va-et-vient observés entre différents étages territoriaux. Alors, leurs pratiques de mobilité

spatiale ne sont pas uniquement faites d'installation ni classables de façon fixe et rigide, soit dans la sédentarité, soit dans la circulation ou le nomadisme.

Par ailleurs, dans cette étude, moins que leur niveau de réussite ou d'échec, c'est davantage leur capacité à jouer des frontières, à renouveler et varier leurs pratiques pour s'adapter aux contraintes, capter les opportunités et/ou répondre aux besoins de leur projet qui nous ont le plus intéressés. Autrement dit, ce sont leurs pratiques spatiales et ce qu'elles nous renseignent sur les dynamiques actuelles de mobilité qui ont le plus retenu notre attention. Nous nous sommes davantage attelée à mettre en exergue la diversité et la complexité des formes de mobilités socio-spatiales et parcours de ces populations sénégalaises.

Toutefois, nous avons pu noter, d'une manière, que ceux qui mènent des circulations commerciales à partir du Sénégal ont plus réussi que les « Installés ». Ceux qui ont le plus réussi sont incontestablement les « Hommes et Femmes d'affaire ». Mais, cette « réussite » est, naturellement, relative car, généralement, ils n'ont pas une fortune colossale ni atteignent le niveau de « réussite » de certains grands entrepreneurs sénégalais. Néanmoins, ils font partie de l'élite commerçante du pays. Cependant, tous les « Circulants commerçants » non domiciliés ne connaissent pas une « réussite » économique, bien qu'ils ne vivent pas tous dans une précarité économique. Cela veut dire que circuler et avoir les compétences nécessaires ne sont pas forcément synonymes de réussite économique en migration.

Pour les « Installés », certains restent dans une précarité notable et parviennent difficilement à réaliser quelque chose au pays. D'autres parviennent tout juste à gagner leur vie, à aider leur famille restée là-bas, à construire une maison au pays, etc. D'autres encore font partis des migrants qui ont le plus réussi, qu'ils soient qualifiés ou peu qualifiés.

Mais pour les uns comme pour les autres, il faut, généralement, aller au Sénégal pour apprécier leur niveau de réussite, ou d'échec, migratoire, comparé à d'autres migrants. En effet, pour la plupart des « Installés », il faut aller dans les zones d'où ils viennent pour apprécier l'apport socioéconomique de leurs activités et de leur migration, d'une manière générale. Car pour beaucoup d'entre eux, la réussite de leur migration n'a de sens et de valeur qu'auprès de leurs proches, dans la vie quotidienne de ces derniers, et doit se traduire par des réalisations, dont la première est la construction d'une maison. Le but de leur départ est donc d'améliorer les conditions matérielles d'existence de leurs familles restées au pays et la

réalisation de quelques projets. Ainsi, que quand ceux qui partent « toussent », ceux qui restent « s'enrhument » (Altan Gokalp, 2000). Indirectement et malgré elles, ces populations en mouvement, renforcent l'interdépendance entre le Nord et le Sud.

Ainsi, travailler sur ces catégories d'acteurs, sur la diversité de leurs formes de mobilité spatiale, leurs rapports aux différents territoires, leurs projets, modes d'organisation en réseau, la place des NTIC, etc., permet d'illustrer l'idée que nous défendons ici et selon laquelle, ces populations, qu'ils s'installent et/ou circulent, partent pour mieux « rester » chez eux et leur projet est essentiellement tourné vers le Sénégal. C'est une des raisons pour lesquelles, la plupart des « Installé(e)s » considèrent les circulations commerciales, avec le Sénégal comme point de résidence, comme la continuité de leur projet migratoire initial, dont les fruits doivent se faire sentir là-bas.

En somme, d'une manière générale, leurs pratiques témoignent de la place importante, non seulement, de la mobilité dans leurs stratégies et projets, une situation symbolisée par l'usage fréquent de la métaphore de la « valise prête », mais aussi, du Sénégal qui constitue leur référence principale et le lieu vers où leur projet est tourné et leur réussite socioéconomique est envisagée. Le concept de « *Migralité* » permet justement de mettre en relief cette situation. À défaut de l'avoir fait ici, nous espérons, dans nos travaux futurs, définir, de façon plus approfondie, les contours du concept de « *Migralité* » et des réalités qu'il exprime.

Bibliographie

- ALLAL Tewfik, BUFFARD Jean-Pierre, MARIE Michel & REGAZZOLA Tomaso, 1977, *Situations migratoires. La fonction-miroir*, Paris, Editions Galilée, 319 p.
- AMBROSINI Maurizio, 1997, « Les immigrés réguliers en Italie : les liens ethniques et modes d'insertion dans le marché du travail », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 13, n°1, pp. 95-124.
- AMIN Samir, 1969, *Le monde des affaires sénégalais* », Paris, Editions de Minuit.
- AMIN Samir, 1976, *Impérialisme et sous-développement en Afrique*, Paris, Antropos, 585 p.
- AMIRAUX Valérie et CEFAÏ Daniel, 2002, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales ». Partie 1, in *Cultures & Conflits*, n°47, pp. 15-48.
- ANTEBY-YEMINI Lisa, BERTHOMIERE William & SHEFFER Gabriel (sous la dir.), 2005, *Les diasporas. 2000 ans d'histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 497 p.
- APPADURAI Arjun, 2000, « Savoir, circulation et biographie collective », in *L'Homme*, n°156, pp. 29-38.
- APPADURAI Arjun, 2001, *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Editions Payot, 322 p.
- ARDOINO Jacques, 1983, « L'analyse de l'implication dans les pratiques sociales », *Revue Pour*, mars-avril, n°88, Privat, Toulouse, pp.19-22.
- ASSOULINE David & LALLAOUI Mehdi, 1996a, *Un siècle d'immigration en France. De la mine au champ de bataille : de 1851 à 1918*. Tome 1, Paris, Editions Syros, 135 p.
- ASSOULINE D. & LALLAOUI, M., 1996b, *Un siècle d'immigration en France. De l'usine au maquis : deuxième période, 1919 à 1945*. Tome 2, Paris, Editions Syros, 138 p.
- ASSOULINE David & LALLAOUI Mehdi, 1996c, *Un siècle d'immigration en France. De 1945 à nos jours, du chantier à la citoyenneté*. Tome 3, Paris, Editions Syros, 135 p.
- AZURMENDI Mikel (Entretien avec Cécile Thibaud), 2004, « Il faut lutter contre l'immigration clandestine », *L'Express* du 5 avril.
- BA Abdoul Hamet, 1998, « Incidences des réseaux migratoires sur le pays de départ : la migration sénégalaise », in Ida Simon-Barouh (sous la dir.), *Dynamiques migratoires et rencontres ethniques*, Paris, Editions L'Harmattan, pp.89-102.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, les éditions Gallimard, 213 p.
- BARISON Noella et CATARINO Christine, 1997, « Présentation du dossier "femme immigrée en France et en Europe" », *Migrations & Société*, vol.9, n°52, juillet-août.

- BARO Sokhna Selly, 2005, « Quête du savoir et stratégies d'insertion professionnelle. Parcours d'émigration des étudiants et cadres sénégalais en France, aux Etats-Unis et au Québec », Thèse de doctorat de Sociologie, Paris, EHESS, 436 p.
- BAROU Jacques, 1978, *Travailleurs africains en France*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 162 p.
- BAROU Jacques, 1993, « Les immigrations africaines en France : des « navigateurs » au regroupement familial », *Revue Française des Affaires Sociales*, n°1, janvier-mars, pp. 193-205.
- BAROU Jacques, 1997, « Le travail révélateur », *Informations Sociales*, Editorial.
- BAROU Jacques, 2002, « Intégration et acculturation des migrants d'Afrique noire en France », *Hommes & Migrations*, n°1239.
- BATTEGAY Alain, 1990, « Commerces et commerçants étrangers dans la ville : notes de bibliographiques », *Cahiers des Séminaires Techniques, Territoires et Sociétés*, n°13.
- BATTEGAY Alain, 1996, « Le migrant acteur, la migration comme activité », in Michel Péraldi et Evelyne Perrin (sous la dir.), *Réseaux productifs et territoires urbains*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 372 p.
- BATTEGAY Alain, 2003, « Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée : la Place du Pont à Lyon », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 19, n°2, pp. 9-22.
- BAVA Sophie, 2002, « Routes migratoires et itinéraires religieux. Des pratiques religieuses des migrants sénégalais mourides entre Marseille et Touba », Thèse de doctorat de Socio-anthropologie, Marseille, EHESS, 481 p.
- BAVA Sophie, 2003, « Les Cheikhs mourides itinérants et l'espace de la Ziyâra à Marseille », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 27, n°1, pp. 149-166.
- BECKER Howard, (texte traduit par FIQUET et CEFAÏ), 2003 : « Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses » pp. 350-362, in Daniel Céfaï, *L'enquête de terrain*, Paris, Editions La Découverte, 615 p.
- BELBAHRI Abdelkader, 1992, « Diversité de l'entrepreneuriat étranger à Lyon », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n°1, pp.61-71.
- BEGAG Azouz, 2003, *L'intégration*, Paris, Editions Le Cavalier bleu, 122 p.
- BERSET A., WEYGOLD S.-A., CREVOISIER O. et HAINARD F., 2000, *Main-d'oeuvre étrangère et diversité des compétences : quelle valorisation dans les entreprises ?* Paris, Editions L'Harmattan, 222 p.

- BEAUD Stéphane et NOIRIEL Gérard, 1990, « Penser l'intégration des immigrés », *Hommes & Migrations*, n°1133, juin.
- BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, 1999, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Editions Fayard, 468 p.
- BERTHELOT Jean-Michel et HIRSCHORN Monique (sous la dir.), 1996, *Mobilités et Ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation*, Paris, Editions L'Harmattan, 157 p.
- BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, 1996, « Classes populaires et classes moyennes en centre historique rénové », in Nicole Haumont et alii (sous la dir.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, Paris, Editions L'Harmattan, pp.131-142.
- BISILLIAT Jeanne (sous la dir.), 1996, *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, 410 p.
- BLANC-CHALEARD Marie-Claude, 2001, *Histoire de l'immigration*, Paris, les éditions La Découverte, 121P.
- BOP Codou, 1996, « Les femmes chefs de famille à Dakar », in Jeanne Bisilliat (dir.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, pp.129-149
- BORGOGNO Victor et VOLLENWEIDER-ANDRESEN Lise, 1998, « Les étudiants étrangers en France : Trajectoire et devenir. Nouveaux éclairages », Synthèse de travaux sur l'immigration et la présence étrangère en France, *Migrations Etudes*, n°79, janvier-février-mars, 12 p.
- BORGOGNO V., STREIFF-FÉNART J., VOLLENWEIDER-ANDRESEN L. et SIMON V., 1996, « Les étudiants étrangers en France, trajectoires et devenir », *Migrations Etudes*, n°67, juillet-août.
- BOUBAKRI Hassen, 1999, « Les entrepreneurs migrants en Europe : dispositifs communautaires et économie », *Cultures & Conflits*, n°33-34. Printemps-été.
- BOULY DE LESDAIN Sophie, 1999, « Projet migratoire des étudiantes camerounaises et attitude face à l'emploi », *Revue Européennes des Migration Internationales*, vol. 15, n°2, pp. 189-202.
- BOURDIEU Pierre, 1980, « Le capital social », *Actes de Recherche en Sciences Sociales*, n°31, janvier, pp. 2-3.
- BOURDIEU Pierre, 1998, *La domination masculine*, Paris, Editions Seuil, 142 p.
- BOURDIEU Pierre, 2001, *Science de la science et réflexivité : cours du Collège de France : 2000-2001*, Paris, Editions Raisons D'agir, 237 p.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1964, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit, 179 p.

- BOUVIER Pierre, 2000, *La Socio-anthropologie*, Paris, les éditions Armand Collin, 222 p.
- BREDELOUP Sylvie, 1989, *Négociants au long cours. Rôle moteur du commerce dans une région de Côte d'Ivoire*. Paris, les éditions l'Harmattan, 320 pages.
- BREDELOUP Sylvie, 1993, « Les migrants du fleuve Sénégal : À quand la Diams'pora », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n°1, pp.67-93.
- BREDELOUP Sylvie, 1995, « Dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest ». *Mondes en Développement*, 23, (91), 132 p.
- BREDELOUP Sylvie (avec BA Cheikh), 1997, « Migrations interafricaines des femmes de la Vallée du Fleuve Sénégal », in Jeanne Bisilliat (sous la dir.), *Face aux changements, les femmes du Sud*, Paris, Editions L'Harmattan, 367 p.
- BREDELOUP Sylvie, 1998 «Le diamant, le commerçant du fleuve Sénégal et la ville ». *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1998, p. 95-101.
- BREDELOUP Sylvie, 2002, « Routes africaines », in Michel Péraldi (sous la direction), *La fin des norias ?* Paris, les éditions Maisonneuve et Larose, pp. 269-285.
- BREDELOUP Sylvie (avec BERTONCELLO Brigitte), 2004, *Colporteurs africains à Marseille. Un siècle d'aventures, Français d'ailleurs, peuple d'ici*, Paris, Editions Autrement, 167 p.
- BRUN Jacques, 1993, « La mobilité résidentielle et les sciences sociales », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, juin-septembre, pp.3-14.
- BRUNEAU Michel, 2004, *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris, Economica, 249 p.
- BURGESS Ernest et PARK Robert Erza., 1921, *Introduction à la science de la sociologie*, Chicago, Presse de l'Université de Chicago.
- CAPELLE Jean, 1990, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances, 1946-1958*, Paris, les éditions Karthala.
- CARDU Hélène et SANSCHAGRIN Mélanie, 2002, « Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec », *Recherches féministes*, vol. 15, n°2, pp. 87-122.
- CASAS Laura Oso, 1997, « Les effets de la migration sur le statut socio-économique et sur le rôle des femmes : le cas de l'immigration des femmes de la république Dominicaine vers Madrid », in Jeanne Bisilliat (sous la dir.), *Face aux changements, les femmes du Sud*, Paris, les éditions L'Harmattan, 367 p.
- CASAS Oso Laura et CATARINO Christine 1997. "Les effets de la migration sur le statut des femmes : le cas des Dominicaines et des Marocaines à Madrid et les Cap-Verdiennes à Lisbonne". *Migrations société*, vol 9, n°52, p. 115-130.

- CATARINO Christine et MOROKVASIC Mirjana, 2005, « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n°1, pp.7-27.
- CEFAÏ, Daniel, 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, les éditions la Découverte, 615 p.
- CHAÏB Sabah, 1997, « Travail : bilan et perspectives, un domaine à investir », *Informations Sociales*, Les femmes d'origine étrangère et l'emploi, Paris, n°63, 130 p.
- CHEDEMAIL Sylvie, 2002, *Migrants internationaux et diasporas*, Paris, les éditions Armand Collin, 188 p.
- CHENEAU-LOQUAY Annie (sous la dir.), 2000, *Enjeux des technologies de la communication en Afrique : du téléphone à Internet*, Paris, les éditions Karthala, 402 p.
- CHENEAU-LOQUAY Annie, 2004, « Formes et dynamiques des accès publics à Internet en Afrique de l'Ouest : vers une mondialisation paradoxale ? », in Annie Chéneau-Loquay (sous la dir.), *Mondialisation et Technologies de la communication en Afrique*, Paris, les éditions Karthala, pp. 171-207.
- CICOUREL Aaron V., 2003, « Contre un empirisme naïf. Une théorie plus forte et un contrôle plus ferme sur les données », in Daniel Céfaï, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, pp. 380-397.
- CLAVER Nuria, 2003, « La Ciutat Vella de Barcelone : rénovation ou gentrification ? », in, de Catherine BIDOÛ-ZACHARIASEN (sous la dir.) *Retours en Ville*, les éditions Descartes & Cie, pp.127-146
- COHEN A. M., 2001, Un plan d'action pour améliorer l'accueil des étudiants étrangers en France, Diagnostic et perspectives. Rapport au Ministère de l'éducation nationale et au Ministère des affaires étrangères.
- COHEN James, 1999, « Intégration : théories, politiques et logiques d'État », in Philippe DEWITTE (sous la dir.), *Immigration et Intégration*, Paris, les éditions La Découverte, pp. 32-42.
- COHEN Patrice, 2002, « Le chercheur et son double. A propos d'une recherche sur le vécu des jeunes de la Réunion face au Sida », in Christian Ghasarian (sous la dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Les éditions Armand Collin, pp. 73-89.
- COLLECTIF IOE, 1999, « Un nouveau pays d'immigration », *Migrations et Sociétés*, L'Union européenne et l'immigration, vol. 11, n°64-65, pp. 63-79.
- COLONOMOS Ariel (sous la dir.), 1995, *Sociologie des réseaux transnationaux. Communautés, entreprises et individus : lien social et système international*, Paris, les éditions L'Harmattan, 300 p.

- CONDE Julien et DIAGNE Pap Syr, 1994, *Les migrations internationales Sud-Nord. Une étude de cas les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal*, en France, Paris, OCDE, 154 p.
- CONDON Stéphanie, 2000, « Genre et migration en France : la place sous-évaluée de l'activité professionnelle des femmes migrantes », in Michel Bozon et Thérèse Locoh (sous la dir.), *Rapports de genre et question de population. Genre et population*, France, INED.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1995, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle*, Paris, Desjonquères, 219 p.
- COSTA-LASCOUX Jacqueline, 1989, *De l'immigré au citoyen*, Paris, La Documentation française, 160 p.
- COULIBALY-TANDIAN Oumoul Khaïry, 2007a, « Migration féminines sénégalaises en Europe : l'instrumentalisation du regroupement familial dans l'espoir d'une mobilité socioéconomique ». À paraître dans l'ouvrage « Femmes et Mobilités », Bruxelles, les éditions Labor.
- COULIBALY-COULIBALY Oumoul Khaïry, 2007b, « Approches typologiques des circulations commerciales féminines sénégalaises. Pour une analyse de genre ». À paraître dans la publication des actes du Colloque sur 20 ans de Migrinter.
- COULIBALY Oumoul Khaïry, 2002, *Entre intégration socio-économique et la question du retour. Etude de cas des migrants sénégalais à Toulouse*. Mémoire de DEA. Département de Sociologie. UFR Sciences, Espaces et Sociétés. Université Toulouse-Le Mirail, 71 p.
- COULIBALY Oumoul Khaïry, 2001, *Migrations féminines et analyse des rapports sociaux de sexe. Étude de cas des femmes Sénégalaises à Toulouse*. Mémoire de Maîtrise. Département de Sociologie. UFR Sciences, Espaces et Sociétés. Université Toulouse-Le Mirail, 180 p.
- COULON Alain et PAIVANDI Saed, 2003, « Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs ». Rapport pour l'Observatoire de la Vie Etudiante, mars, Université Paris 8.
- DAUM Christophe (sous la dir.), 1993, *Quand les immigrants du Sahel construisent leur pays*, Paris, Editions L'Harmattan, 207 p.
- DAUM Christophe, 1995, *Les migrants, partenaires de la coopération internationale : le cas des Maliens de France*. Travail réalisé dans le cadre du programme de recherche « Migrations internationales et développement », Document n° 107, OCDE.
- DE CERTEAU Michel, 1990, *L'invention du quotidien*. 1. Arts de faire, Folio, 350 p.
- DEGENNE, Alain et FORSÉ Michel, 2004, *Les réseaux sociaux*, Paris, les éditions Armand Colin, 295 p.

- DEGENNE, Alain et FORSÉ Michel, 1994, *Les réseaux sociaux, une analyse structurale en sociologie*, Paris, les éditions, Armand Colin, 284 p.
- DEHOORNE Olivier, 2002, « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n°1, pp. 7-36.
- DE LA CHAPELLE Béatrice, 1997, « Le phénomène polygame en France », *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2, avril-juin.
- DELPHY Christine, 1998, *L'ennemi principal. I. Économie politique du patriarcat*, Paris, Editions Syllepse, 293 p.
- DEWITTE Philippe (sous la dir.), 1999, *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, Editions La Découverte, 424 p.
- DEWITTE Philippe, 2000, « Migrants à l'heure de la mondialisation », Éditorial, *Hommes & Migrations*, n°1224, mars.
- DEWITTE Philippe, 2001, « Homo mobilis », *Hommes et Migration, Nouvelles mobilités*, n° 1233, septembre-octobre, Editorial.
- Dictionnaire universel, 1995, AUPELF, Hachette.
- Dictionnaire Le Petit Robert, 2003.
- Dictionnaire des notions, 2005, « Mobilité », Encyclopaedia Universalis.
- Dictionnaire le Nouveau Petit Robert, 2007, Nouvelle édition millésime, 2837 p.
- DIMINESCU Dana, 2005, « Les nouveaux visages du migrant », *Le Monde* du 29 décembre.
- DIMINESCU Dana, 2004, « Impact actuel et futur des Technologies de l'Information et de la Communication sur les comportements migratoires », *Quinzaine Tiers-monde, Les Migrations, ici et là-bas*.
- DIMINESCU Dana, 2002a, « Les migrations à l'âge des nouvelles technologies », *Hommes & Migrations*, n°1240, novembre-décembre, pp. 6-9.
- DIMINESCU Dana, 2002b, « L'usage du téléphone portable par les migrants en situation précaire », *Hommes & Migrations*, n°1240, novembre-décembre, pp.66-79.
- DIOUF Mamadou, 2000, « Commerce et cosmopolitisme : le cas des diasporas mourides du Sénégal », *Bulletin du CODESRIA*, n°1.
- DOMENACH Hervé et PICOULET Michel, 1987, « Le caractère de réversibilité dans l'étude des migrations », *Population*, n°3, pp. 469-484.
- DOMINGO I VALS Andreu, 1996, « Les conditions de vie des immigrés africains et latino-américains de Barcelone », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 12, n°1, pp. 39-52.

DURAND Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, Paris, Les éditions Dunod, 536 p.

DURAND-SEBAG Joyce, 1993, « Stratification et classes sociales », in Jean-Pierre Durand et Robert Weil, *Sociologie contemporaine*, Paris, Editions Vigot, pp. 257-274.

DURKHEIM Emile, 1994, *De la division du travail social*, Paris, les éditions PUF.

EBIN Victoria, 1992, « Commerçants et missionnaires : une confrérie musulmane sénégalaise à New York », *Hommes & Migrations*, n°1132, pp. 25-31.

EBIN Victoria, 1992, « À la recherche de nouveaux "poissons". Stratégies commerciales mourides par temps de crise », *Politique Africaine*, n° 45, pp.86-99.

EBIN Victoria & LAKE R., 1992, « Camelots sénégalais à New York », *Hommes & Migrations*, n°1160, pp. 20-26.

EBIN Victoria, 1993, « Les commerçants mourides à Marseille et à New York: regards sur les stratégies d'implantation », in Emmanuel Grégoire et Pascal Labazée (sous la dir.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest : logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Editions Karthala & ORSTOM, pp. 101-123.

ELIAS Norbert, 1993, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 258 p.

ESCOFFIER Claire, 2006, *Communauté d'itinérance et savoir-circuler des transmigrants-e-s au Maghreb*. Université Toulouse II Le Mirail, Thèse de doctorat de Sociologie, 293 p.

ETIENNE Jean et MENDRAS Henri, 1999, *Les grands thèmes de la sociologie par les grands sociologues*, Paris, les éditions Armand Collin, 256p.

ETIENNE J., BLOESS F., NORECK J.P. et ROUX J.P., 2004, *Dictionnaire de sociologie*, les éditions Hatier, 448 p.

FALL Abdou Salam, 2002, « Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest africaine ». Texte présenté au *Séminaire International sur la Politique des migrations en Afrique de l'Ouest*, organisé par le Programme International sur la Politique des Migrations et l'Organisation Internationale pour les Migrations, Dakar du 18 au 21 décembre.

FALL Mar, 1986, *Les Africains noirs en France. Des tirailleurs sénégalais aux ...Blacks*, Paris, Editions L'Harmattan, 115 p.

FALL Pape Demba, 1998, "Stratégies et implications fonctionnelles de la migration sénégalaise vers l'Italie", *Migrations et Société*, vol 10, n° 60, pp. 7-33.

FARGUES Philippe et SCHUMAN Robert, 2002, « Les politiques migratoires en Méditerranée Occidentale : contexte, contenu, perspectives ». *Dialogue sur la coopération migratoire en méditerranée occidentale*, Rencontre Ministérielle, Tunis, 16-17 Octobre.

- FAVRET-SAADA Jeanne, 1985, *Les mots, les sorts et la mort*, Paris, les Editions Gallimard, 427 p.
- FERREOL Gilles et alii, 1991, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, les éditions Armand Collin, 300 p.
- FORSE Michel et LANGLOIS Simon, 1997, « Réseaux, structures et rationalités », *L'Année sociologique*, vol. 47, n°1, pp. 27-35.
- FORSE Michel, 2002, « Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural », in Deroche-Gurcel Lyliane et Watier Patrick (sous la dir.), *La sociologie de Georg Simmel*, Paris, les éditions PUF, pp. 63-107.
- GAILLARD Anne Marie et GAILLARD Jacques, 1999, *Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête de savoir à la circulation des compétences*, Paris, les éditions L'Harmattan, 233 p.
- GARCIA RODRIGUEZ Dan, 2002, *Endogamia, exogamia y relaciones interétnicas. Un estudio sobre la formación y dinámica de la pareja y familia centrado en inmigrantes de Senegal y Gambia entre Cataluña y África*, Tesis de doctorado en Antropología social y cultural, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona.
- GARRETA BOCHACA Jordi, 2001, « Les immigrés africains sur le marché du travail espagnol », *Migrations Société*, vol. 13, n°77, pp.7-18.
- GASSAMA Fatou, 2005, *L'immigration sénégalaise en France : de 1914 à 1993. Étude de l'implantation et du rôle des confréries musulmanes sénégalaises*, Thèse de doctorat de Troisième Cycle, Histoire, Université Charles De Gaulle de Lille, 424 p.
- GIRARD Alain et STOETZEL Jean, 1954, *Français et immigré*, Paris, Les éditions PUF.
- GOFFMAN Erving, 1996, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*. Tome 1. Paris, les éditions de Minuit, 251 p.
- GOFFMAN Erving, 1996, *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Tome 2, Paris, les éditions de Minuit, 372 p.
- GOFFMAN Erving, 1988, *L'ordre de l'interaction. Les moments et leurs hommes*, Paris, les éditions du Seuil, 252 p.
- GOKALP Altan, 2000, « Migrations transnationales et nouvelles diasporas », *Migrations et Errances*, Françoise Barret-Ducrocq (sous la dir.), Paris, les éditions Grasset, pp.123-136.
- GOLD Raymond I., (texte traduit par FIQUET et CEFAÏ), 2003, Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique, in Daniel Céfai, *L'enquête de terrain*, Paris, les éditions La Découverte, pp. 340-349
- GONIN Patrick, 2001, « Les migrations venant du bassin du fleuve Sénégal vers l'Union Européenne », Texte présenté au

colloque sur *Les Migrations internationales vers l'Europe*, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, Bruxelles, 23 mars, 36 p.

GOZALVEZ PEREZ Vicente, 1996, « L'immigration étrangère en Espagne (1985-1994) », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 12, n°1996, pp. 11-37.

GRASSI Valentina, 2005, *Introduction à la sociologie de l'imaginaire. Une compréhension de la vie quotidienne*, Toulouse, les éditions ÉRÈS, 140 p.

GRANOVETTER Mark, 2000, *Le marché autrement*, Paris : Desclée de Brouwer, 239 p.

GUERIN Isabelle, (2003), *Femmes et économie solidaire*, Paris, les éditions La Découverte, 234 p.

GUENGANT Pierre, 1997, « Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes », *Problèmes Economiques*, n°2.520, mai, pp.16-22.

GUERASSIMOFF Eric, 2004, *Migrations internationales, mobilités et développement*, Paris les éditions L'Harmattan, 318 p.

GUEYE Moda, 2004, « Dynamique des réseaux et des systèmes de communication des migrants commerçants sénégalais. Du bouche à oreille au téléphone portable », in Annie Chéneau-Loquay (sous la dir.), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Paris, les éditions Karthala, pp.255-274.

GUILLAUMIN Collette, 1992, *Sexe, race et pratique du pouvoir : L'idée de nature*, Paris, les éditions Côté-Femmes, 239 p.

GUILLEMAUT Françoise, 2007, *Stratégies des femmes en migration : Pratique et pensées minoritaires. Repenser les marges au centre*, Université Toulouse 2 Le Mirail, Thèse de Doctorat de Troisième Cycle de Sociologie, 681 p.

GUILLOIN Michelle et HILY, Marie-Antoinette (Coordonnateurs), 1996, « Espagne, Portugal, Grèce, pays d'immigration », Editorial, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 12, n°1.

GUILLOIN Michelle et MA MUNG Emmanuel (Coordonnateurs), 1992, « Les commerçants étrangers dans l'agglomération parisienne », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8 n°3.

GUIMONT Fabienne, 1997, *Les étudiants en France (1950-1965)*, Paris, les éditions L'Harmattan, 333 p.

HAUT CONSEIL À L'INTEGRATION, 1993, *L'intégration à la française, Textes officiels*, Paris, Union Générale d'Éditions, 351 p.

HERSENT Madeleine, 1997, « L'art de cuisiner la soupe : entre culture d'origine et société d'accueil », *Informations Sociales*, pp. 66-71.

- HOMMES & MIGRATIONS, 1978, « Les étudiants africains en France », n°940, pp. 23-27.
- HILY Marie-Antoinette et RINAUDO Christian, 2002, « L'expérience des vendeurs migrants sur le marché de Vintimille », in Péraldi Michel (sous la direction), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, pp.335-351.
- HÜKUM Pinar et LE SAOUT, 2002, *Les femmes migrantes et la création d'activité. Un apport à l'économie française* », *Migrations Etudes*, Synthèse de travaux sur l'immigration et la présence étrangère en France, janvier, n°104, pp. 1-10.
- JOUNIN Nicolas, 2005, « L'ethnisation en chantiers. Reconstructions des statuts par l'ethnique en milieu de travail », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 20, n°3, pp. 103-126.
- KANE Cheikh Amidou, 1961, *L'aventure ambiguë*, Paris, les éditions Julliard, 178 p.
- KAPLAN MARCUSÁN Adriana, 1998, *De Senegambia a Catalunya. Procesos de aculturación e integración social*. Barcelona, Fundacion La Caixa.
- KAPLAN MARCUSAN Adriana, 2003, *Los procesos migratorios Senegambianos en Catalunya*, Barcelona, mosaico de culturas, Museu Etnologie de Barcelona.
- KERGOAT Danièle, 2000, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré & D. Sénotier (sous la dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, les éditions PUF, 35-44.
- KONE Daouda, 1997, *Les mobilités des noirs africains dans l'aire métropolitaine marseillaise*, Université Toulouse Le Mirail, Thèse de Doctorat de Sociologie, 240 p.
- LACOMBA Joan, 2000, « Immigrés sénégalais, islam et confréries à Valence (Espagne) », *Revue Européenne de Migration Internationale*, vol.16, n°3, 85-103.
- LAHBABI Fatima, 2002, *L'immigration marocaine en Andalousie : vie sociale et mobilités économiques des sans papiers dans la province d'Almeria*, Université Toulouse 2 Le Mirail, Thèse de doctorat de Sociologie, 352 p.
- LAPLANTINE, François, 1996, *La description ethnographique*, Collection 128, Nathan, 127p.
- LECARME-FRASSY Mireille, 2000, *Marchandes dakaroises entre maison et marché. Approche anthropologique*, Paris, L'Harmattan, 267 p.
- LEGROS P., MONNEYRON F., RENARD J.-B. et TACUSSEL P., 2006, *Sociologie de l'imaginaire*, Paris, les éditions Armand Collin, 236 p.
- LOPEZ-SALA Ana Maria, 2002, « La transition migratoire espagnole et sa politique », in *L'Espagne, pays de migrations, Migrants 21*, Deuxième trimestre.

- MAGRI Susanna, 1996, « Introduction de la Seconde Partie : Mobilités et répartition des groupes sociaux dans l'espace urbain », in Nicole Haumont (sous la dir.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, Paris, Editions L'Harmattan, pp : 97-99.
- MALANDA Ange-Séverin, 1990, « Les chemins de l'Europe des romanciers africains », in *Hommes & Migrations*, n°1132, Mai, pp. 37-42.
- MA MUNG E. (avec BODY-GENDROT S., HODEIR C.) (Coordonnateurs), 1992, « Entrepreneurs entre deux mondes. Les créations d'entreprises par les étrangers : France, Europe, Amérique du Nord », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n°1.
- MA MUNG E., DORAÏ K., HILY M. A. et LOYER F., 1998, « Circulation migratoire. Bilan des travaux » *Migrations Etude*, Synthèse des travaux sur l'immigration et la présence étrangère en France, n°84, pp. 1-12.
- MA MUNG Emmanuel, 2003, « La dispersion comme ressource », *Cultures & Conflits*, n°33-34, pp. 89-103.
- MA MUNG Emmanuel, 2000, *La Diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Paris, Editions Ophrys, 176 p.
- MANRY Véronique, 2005a, « Les mobilités féminines maghrébines dans l'espace Euro-méditerranéen. Quand Fatima, Assia, Meryem et les autres prennent la route... », *Migrations Société*, vol 17, n°99-100, mai-août, pp. 201-213.
- MANRY Véronique, 2005b, « Les femmes dans l'économie informelle algérienne : Circulations commerciales, affranchissement et promotion sociale ». Texte présenté au colloque international sur Circulations et Territoires dans la migration internationale, Université de Toulouse le Mirail, 16-18 mars.
- MARFAING Laurence, 2003, *Les Sénégalais en Allemagne. Quotidien et stratégies de retour*. Paris, les éditions Karthala, 219 p.
- MARTIN-MUÑOZ, Gema, 2002, « L'importance des migrations en Espagne », Avant propos de l'Espagne, Pays de migrations, *Migrance*, n°21, 2e trimestre.
- MEDAM Alain, 1993, « Diaspora/Diasporas. Archétypes et typologie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n°1, pp. 59-66.
- MERCKLE Pierre, 2004, *Sociologie des réseaux*, Paris, les éditions La Découverte & Syros, 121 p.
- MICHEL Marc, 1971, « La genèse du recrutement de 1918 en Afrique noire française », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, Tome LVIII, n° 210, pp. 433-450.
- MISSAOUI Lamia, 1995, "Généralisation du commerce transfrontalier : petit ici, notable là-bas". *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.11, n° 1, p. 53-75.

- MUCCHEILLI Alex, 1996, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, les éditions Masson et Armand Collin, 275 p.
- MUCCHIELLI Laurent, 2002, « La délinquance juvénile : un symptôme du malaise de la jeunesse », *Journal du droit des jeunes*.
- NEDELUCU Mihaela, 2005a, « Stratégies de migration et d'accès au marché du travail des professionnelles roumaines à Toronto : rapports de genre et nouvelles dynamiques migratoires », *Revue Européennes des Migrations Internationales*, vol. 21, n°1, pp.77-106.
- NEDELUCU, Mihaela, 2005b, « La composante féminine des migrations roumaines hautement qualifiées à Toronto : visibilité, rôles et stratégies », in C. Verschuur et F. Reysoo (sous la dir.), *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations, Cahiers genre et développement*, 5, pp. 199-217.
- NIANG Cheikh, 2003, *Étude d'une nouvelle forme migratoire : la migration sénégalaise mouride ; contours culturels et économiques*, Mémoire de Maîtrise, Université de Toulouse Le Mirail, 118 p.
- NICOLLET Albert, 1992, *Femmes d'Afrique noire en France : la vie partagée*, Paris, les éditions L'Harmattan.
- NOIRIEL Gérard, 2002, *Atlas de l'immigration en France. Exclusion, intégration...*, Paris, les éditions Autrement, 63 p.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement, essai en Socio-anthropologie du changement social*, Paris, les éditions Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2000, « Le « je » méthodologiques », in *Revue Française de sociologie*, 41-3, pp. 417-445.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2003, « Observation et description en Socio-anthropologie », in G. Blundo et J.P. Olivier de Sardan (sous la dir.), *Pratiques de la description*, Paris, EHESS, pp.14-39.
- PERALDI Michel, 1999, « Réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », *Cultures & Conflits*, n°33-34, pp. 51-67.
- PERALDI Michel (sous la dir.), 2001, *Cabas et containers : activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose, 361 p.
- PERALDI Michel et PERRIN Evelyne (sous la dir.), 1996, *Réseaux productifs et territoires urbains : cultures urbaines, marchés, entreprises et réseaux*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 372 p.

PERALDI Michel, 2005, « Routes des Algériennes », in William Berthomière & Gabriel Sheffer (sous la dir.), *2000 ans de Diasporas*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, pp. 371-383.

PERALVA Angelina, 2004, *Construction d'une approche sociologique II. Les théories de la mobilité sociale*, Cours de deuxième année de sociologie, Université Toulouse Le Mirail, Département de sociologie.

PHETERSON Gail, 1994, "Droit d'asile, migration et prostitution", in Marie-Claire Caloz-Tschopp et alii (sous la dir.), *Asile, Violence, Exclusion en Europe. Histoire, analyse, prospective*, Genève, Cahiers de la Section des Sciences de l'Education de l'Université de Genève et Groupe de Genève "Violence et droit d'asile en Europe", pp. 57-66.

POIRET Christian, 1996, *Familles africaines en France, Migrations et changements*, Paris, les éditions L'Harmattan, 448 p.

PORTES Alejandro & ZHOU Min, 1992, « En route vers les sommets : nouvelles perspectives sur la question des minorités ethniques », *Revue Européenne des Migrations internationales*, vol. 8, n°1, p. 171-192.

POTOT Swanie, 2003, *Thèse de doctorat Circulation et réseaux de migrants roumains - Une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe*, Université de Nice Sophia Antipolis

POTOT Swanie, 2006, « Le réseau migrant : Une organisation entre solidarité communautaire et « zone de libre échange », *Migrations Société*, vol. 18, n°105-106, mai-août, pp. 49-74.

PRIMON Jean-Luc et FRICKEY Alain, 2001, « Du diplôme universitaire à l'emploi : des inégalités croissantes », in Paul Bouffartigue (sous la dir.), *Cadres. La grande rupture*, Paris, les éditions La Découverte, 245 p.

QUIMINAL Catherine, 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, les éditions Christian Bourgois, 222 p.

QUIMINAL Catherine (En entretien avec Anne GOLUB & Mirjana MOROKVASIC), 1997, « Evolution de la production des connaissances sur les femmes immigrées en France et en Europe. Ou du difficile déplacement des frontières », *Migrations et Société*, vol. 9, n°52, juillet-août.

QUIMINAL Catherine (avec AZOULAY Muriel), 2002, « Reconstruction des rapports de genre en situation migratoire. Femmes « réveillée », hommes menacés en milieu soninké », *VEL Enjeux*, n°128, mars, pp.87-101.

REA Andréa et TRIPIER Maryse, 2003, *Sociologie de l'immigration*, Paris, Editions La Découverte, 123 p.

- RAMIREZ Ángeles, 1999, "La valeur du travail. L'insertion dans le marché du travail des immigrées marocaines en Espagne". *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 15, n° 2, p. 9-36.
- ROBIN Nelly, 1996a, « Densification de l'espace migratoire sénégalaise », in Emmanuel Ma Mung (sous la dir.), *Mobilités et investissements des émigrés. Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*, Paris, les éditions L'Harmattan, pp.105-110.
- ROBIN Nelly, 1996b, *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe 1985-1993*, Les éditions ORSTOM, 109 p.
- SAGNA Oliver, 2001, *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal. Un état des lieux*. Document du programme n°1, janvier, « Technologie et société », de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 77 p.
- SALEM Gérard, 1981, *De Dakar à Paris, des diasporas d'artisans et de commerçants. Étude socio-géographique de commerce sénégalais en France*, Thèse de Doctorat de Troisième Cycle, Paris, EHESS, 240 p.
- SALZBRUNN Monika, 2002, « La campagne présidentielle sénégalaise en France », *Hommes & Migrations*, n° 1239, septembre-octobre, pp. 49-53.
- SARR Fatou, 1999, *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoirs*, Paris, les éditions L'Harmattan, 302 p.
- SASSEN Saskia, 1992, « Les entrepreneurs immigrés et l'implantation des industries étrangères aux Etats-Unis : éléments d'une économie transnationale », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n°1, p. 127-137.
- SASSEN Saskia, 1996, « L'identité dans le ville-globale : enclaves économiques et culturelles », in Michel Péraldi & Evelyne Perrin (sous la dir.), *Réseaux productifs et territoires urbains*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 35-52.
- SAYAD Abdelmalek, 1975, « El Ghorba : mécanisme de reproduction de l'émigration », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 2, pp. 50-66.
- SAYAD Abdelmalek, 1994, « Qu'est-ce que l'intégration ? », *Hommes & Migrations*, vol. 12, n°1182, pp. 8-14.
- SAYAD Abdelmalek, 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Editions Seuil, 437 p.
- SCHMIDT di FRIEDBERG Ottavia, 1993, « L'immigration africaine en Italie : le cas sénégalais », *Etudes internationales*, vol. XXIV, n°1, pp.125-140.

- SCHMIDT di FRIEDBERG Ottavia, 1994, « Le réseau sénégalais mouride en Italie », in Gilles Kepel (sous la dir.), *Exils et Royaumes. Les appartenances au monde arabo-musulman aujourd'hui*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, pp.301-329.
- SCHMIDT di FRIEDBERG Ottavia, 1995, « Les Burkinabé et les Sénégalais dans le contexte de l'immigration ouest-africaine en Italie », *Mondes en Développement*, XXIII, n°91, pp. 67-80.
- SCHMIDT di FRIEDBERG Ottavia, 2000, « Du Sénégal à New York, quel avenir pour la confrérie mouride? », *Hommes & Migrations*, n°1224, pp. 36-45.
- SCHMOLL Camille, 2005a, « pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité des commerçantes tunisiennes », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n°1, pp.131-154.
- SCHMOLL Camille, 2005b, « Circulations transnationales et stratégies de genre des commerçantes tunisiennes », *Colloque international sur les Circulations et Territoires dans la migration internationale*, Université de Toulouse le Mirail, 16-18 mars.
- SCHULTE-TENCKHOFF Isabelle, 2001, *Le concept de communauté dans les sciences sociales et sa pertinence juridique*, Document préparé pour la Commission du droit au Canada, 68 p.
- SCHÜTZ Alfred, 1987, *Le chercheur et le quotidien, Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens, Klincksieck et Cie, 286p.
- SCHWARTZ Olivier, 1993, « l'empirisme irréductible » (Postface) in Niels Anderson *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, les éditions Nathan, p. 265-308.
- SENGEL Marie, (2000), « Nana-Benz de Noailles », in *Hommes & Migrations*, n°1224, mars-avril, pp.71-78
- SIMON Patrick, 1999, « L'immigration et l'intégration dans les sciences sociales en France depuis 1945 », in Philippe Dewitte (sous la dir.), *Immigration et Intégration*, Paris, Editions La Découverte, pp. 82-95.
- SPIRE Alexis, 1997, « Une double vulnérabilité, être femme et immigrée », *Informations Sociales*, pp. 20-26.
- STALKER Peter, 1995, *Les travailleurs immigrés. Études des migrations internationales de main-d'œuvre*, Genève, Bureau International du Travail, 345 p.
- STREIFF-FÉNART Jocelyne, 1999, "Construction d'un réseau de parenté transnational : une étude de cas d'immigrés tunisiens dans le sud de la France". *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 15, n°3, pp. 45-61.

SUAREZ .NAVAZ Liliana, 1995, « Les Sénégalais en Andalousie », *Mondes en développement*, n°91, Tome 23, pp. 55-65.

SOW Fatou, 1993, "Les initiatives féminines au Sénégal : une réponse à la crise ??", Colloque *État et société au Sénégal: Crises et dynamiques sociales*, CEAN/IFAN, 22 p.

SOW Papa, 2004, *Sénégalais et Gambiens en Catalogne (Espagne). Analyse géo-sociologique de leurs réseaux spatiaux et sociaux*. Thèse de doctorat de Géographie Humaine, Université Autonome de Barcelone, 530 p.

SOW Papa, 2004, « Mujeres inmigrantes y/o esposas de inmigrantes senegaleses y gambianos en Cataluña (España) : entre la vida familiar y la vida profesional », *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, n°43, pp.69-88.

SOW Papa, 2005, *Migration sénégalaises en Catalogne : diagnostic, formes de relations/communications et Solidaires avec les lieux d'origine*, Barcelone, Étude B, Programme MIDEL (*Migrations et Développement Local*) co-financé par l'Union Européenne, le FCCD (*Fonds Catalan de Coopération*) et le Fonds Majorquin.

TANDIAN Aly, 2003, *Des migrations internationales à la question identitaire. Redéfinition de statuts des migrants et évolution des identités féminines dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Thèse en co-tutelle, Université Toulouse 2 Le Mirail & Université Gaston Berger de Saint-Louis, Thèse de Doctorat de Sociologie, 440 p.

TANDIAN Aly, 2007, « "Barça ou Barsaax" (Aller à Barcelone ou mourir) : le désenchantement des familles et des candidats à la migration », *DIASPORAS. Histoire et Sociétés*, n°9, 2e Semestre, pp. 124-137.

TARRIUS Alain, 1992, *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, les éditions L'Harmattan, 207p.

TARRIUS Alain, 1993, « Territoires circulatoires et espaces urbains. Différenciation des groupes migrants », *Annales de Recherches Urbaines*, n°59-60, pp. 50-60.

TARRIUS Alain, 1996, « Naissance d'un dispositif commercial international arabe de type colonial dans la France contemporaine », in M. Péraldi & E. Perrin (éd.), *Réseaux productifs et territoires urbains*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 71-96.

TARRIUS Alain, 2001a, « Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 17, n°2, pp. 37-61.

TARRIUS Alain, 2001b, « Le lien social fort comme préalable à la réussite économique. Initiatives des migrants entrepreneurs des économies souterraines internationales : parcours, étapes, transactions commerciales », *Journal des Anthropologues*, n°84, pp. 111-144.

TARRIUS Alain, 2002a, « Une forme migratoire autre : Réseaux et sociétés de migrants en Méditerranée occidentale », *Ville-Ecole-Intégration, Enjeux*, n°131, décembre.

TARRIUS Alain, 2002b, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Editions Balland, 168 p.

TIMERA Mahamet, 1996, *Les Soninkés de France. D'une histoire à l'autre*, Paris, les éditions Karthala, 244 p.

TISSOT Sylvie, 2005, Une « discrimination informelle ? ». Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM, in *Actes de recherche en sciences sociales*, n° 159, p. 54-69.

TONNIES Ferdinand, 1977, *Communauté et société*, Paris, les éditions PUF.

TRAORE Sadio, 1994, « Les modèles migratoires soninké et Poular de la vallée du fleuve Sénégal », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 10, n°3, p. 61-81.

TRIBALAT Michèle, 1995, *Faire France : Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, les éditions La Découverte, 231 p.

VIPREY Mouna, 2002, L'insertion des jeunes d'origine étrangère. *Lettre de l'IRES*, n°52.

WALDINGER Roger, 1992, « La politique de développement des entreprises issues des minorités aux Etats-Unis : étude critique », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n°1, pp. 139-153.

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 1999, « Le regroupement familial en Europe : quelle harmonisation communautaire ? *Ecart d'identité*, n°88 : « Droits de l'homme à l'épreuve de l'Autre », mars.

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2001, « Un essai de typologie des nouvelles mobilités », *Hommes et Migration, Nouvelles Mobilités*, n° 1233, septembre-octobre, pp. 5-12.

Webographie

ASSOCIATION QUARTIERS DU MONDE, Rapports des activités pour l'année 2005, 25 p.
[<http://www.quartiersdumonde.org>]

BARLET Olivier (Entretien avec Jacques BAROU), 2001, « Les Logiques modernes de l'immigration ». [http://www.africultures.com/index.asp?menu=affiche_article&no=63]

BELBAH Mustapha, DE GALEMBERT Claire et GIMBERT Virginie (coordinateurs), 2004, « l'enquête de terrain à l'épreuve du fait migratoire », avant-propos de la revue *Terrains et travaux*, n°7. [http://www.melissa.ens-cachan.fr/article.php3?id_article=563]

BILLION Pierre, 1999, « À propos de la notion d'intégration », *Les Cahiers du Cériem*, n°4.
[http://www.uhb.fr/sc_humaines/ceriem/documents/cc4/cc4pierr.htm]

BOUBAKRI Hassan (coordonnateur), 2000, Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales. Mobilité et réseaux, programme de recherche de l'IRMC. [<http://www.irmcmaghreb.org/migrationscarto/index.htm>]

CITE NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION, 1914 : L'appel à l'Empire. [<http://www.histoire-immigration.fr/index.php?lg=fr&nav=16&flash>]

CITE NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION, 1940 : des coloniaux dans l'armée régulière et dans la Résistance. [<http://www.histoire-immigration.fr/index.php?lg=fr&nav=19&flash=0>]

CLIQUEENNOIS Gaëtan (2006), « Problèmes méthodologiques inhérents à une recherche sociologique qualitative menée sur les politiques carcérales belges et françaises¹ », *Sociologos*, n°1. [<http://sociologos.revues.org/document28.html>]

COLLECTIF IOE (Equipe de recherche en Sociologie), 2002, « L'immigration étrangère en Espagne. Le changement de la société espagnole », in Espagne, pays de migrations, *Migrance*, n°21, deuxième trimestre. [http://www.generiques.org/migrance/numero21/1ere_partie_1_105.pdf]

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1994 ? La femme africaine : de la soumission à l'émancipation. [<http://www.africain-geopolitics.org/show.aspx?articleid=3599>]

COULIBALY Oumoul Khaïry, 2005, « Les femmes dans les réseaux migratoires sénégalais et nouvelles formes de mobilité entre le Sénégal, Toulouse (France) et Barcelone (Espagne) », Université d'Eté « Femmes et Mobilités » Université de Liège, Belgique. [<http://www.ulg.ac.be/ferulg/programmeunivete05.doc>]

COULIBALY Oumoul Khaïry, 2006a, « Mener des enquêtes dans sa population d'origine en situation migratoire : la position de chercheur à l'épreuve. Entre acceptation et méfiance, implication et distance », *2e Congrès de l'Association Française de Sociologie*, Bordeaux, 5 au 8 septembre, RT n°2, Session n°5. [<http://www.afs-socio.fr/congres06-programme-rt2.htm>]

COULIBALY Oumoul Khaïry, 2006b, « Déqualification professionnelle de migrants et migrantes sénégalais à Toulouse et à Barcelone. Analyse de genre et impact de l'appartenance ethnique », *2e Congrès de l'Association Française de Sociologie*, Bordeaux, 5 au 8 septembre, RT n°24, Session n°5. [<http://www.rt24.afs.free.fr/pages/session.htm>]

COULIBALY Oumoul Khaïry, 2006c, « De l'économie familiale à la professionnalisation. Typologie des formes de circulations commerciales féminines entre le Sénégal, la France et l'Espagne », *Colloque international, 1985 – 2005 : 20 ans de recherche sur les migrations internationales*, Atelier 8 - Genre et migrations : bilan et perspectives, Poitiers, 5 au 7 juillet. [http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/evenement/20ans_resumes_ateliers.pdf]

CUCHE Denys, 2000, Le développement de la socio-anthropologie des migrations aux Etats-Unis. [<http://www.reynier.com/Anthro/Interethnique/Chicago.html>]

DEWITTE Philippe, 2002, « Les Soninké venus du fleuve », *Ceras, revue Projet, Dossier Migration et Frontières*, n°272. [<http://www.ceras-projet.com/index.php?id=1735>].

DIAW Aminata, 2002, « Entre l'État et la nation : l'impossible lieu d'énonciation du politique en Afrique », *10^e Assemblée Générale du CODESRIA*, Kampala, Ouganda, 13 p. [[http://www.codesria.org/Links/Home/Abstracts%20GA%201-](http://www.codesria.org/Links/Home/Abstracts%20GA%201-5/civil_society_Diaw.htm)

[5/civil_society_Diaw.htm](http://www.codesria.org/Links/Home/Abstracts%20GA%201-5/civil_society_Diaw.htm)]DREYFUS-ARMAND, Geneviève, 2002, « l'émigration espagnole durant la période franquiste », in Espagne, pays de migration, *Migrance* 21, deuxième trimestre. [http://www.generiques.org/migrance/numero21/1ere_partie_1_105.pdf]

DROZ Yvan, 1999, Migrer ou ne pas être : le schème migratoire comme matrice des pratiques sociales kikuyu (Kenya), in « Etre étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle. Modes d'insertion et enjeux identitaires », *Conférence internationale interdisciplinaire*, Laboratoire SEDET, Université Paris 7 Diderot, CNRS. [<http://www.sedet.jussieu.fr/sites/Afrilab/documents/DossiersTheme/Etrangers/Theme5.htm#7>]

FOLLOROU Jacques, 2006, « Selon le Fonds monétaire international (FMI), les migrants sont la première source de financement extérieur des pays en développement », *Le Monde* du mardi 9 Mai. [www.lemonde.fr]

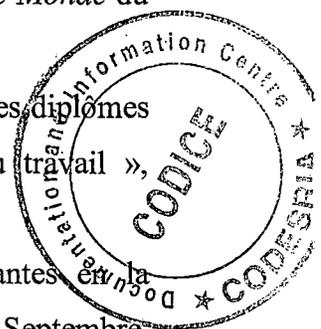
PRIMON Jean-Luc et FRICKEY Alain, 2002, « Jeunes issus de l'immigration : les diplômés de l'enseignement supérieur ne garantissent pas un égal accès au monde du travail », *Formation - Emploi*, n° 79, juillet – septembre. [<http://www.cereq.fr/pdf/fe79.pdf>].

GONZALEZ ENRIQUEZ, Carmen, 2002, « La coexistencia con los inmigrantes en la provincia de Barcelona », in *La Factoria*, n°18, Junio-Septembre. [<http://www.estudios.lacaixa.es>]

GRANJON Fabien, 2002, Note de lecture de : Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation, Arjun APPADURAI (2001) Paris, Payot, 322 p. [<http://composite.org/v1/2002.1/lectures/granjo.html>]

GUERASSIMOFF Eric & PINA-GUERASSIMOFF Carine, 2003, Lecture critique de « La Diaspora chinoise, géographie d'une migration » d'Emmanuel Ma Mung, *Perspectives chinoises* n° 79, septembre/octobre n°86. [<http://www.cefc.com.hk/fr/pc/articles>].

GUEYE Cheikh, 2001, « Touba : les Mourides instrumentalisent les NTIC », in *Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes*, Etudes et points de vue, Impact social des TIC, Supplément NTIC de Sud, n°6 du lundi 15 janvier.



[<http://www.osiris.sn/article131.html>]

GUEYE Cheikh, 2002, « Enjeux et rôle des NTIC dans les mutations » urbaines : Le cas de Touba », Mai, Document préparé pour le projet de l'UNRISD : Les nouvelles technologies de l'information et de la communication et le développement, 35 p.
[<http://www.osiris.sn/IMG/pdf/doc-61.pdf>]

GUIGNARD Thomas, 2005, « Impact des TICs dans le monde des migrants : créer un observatoire, constituer une mémoire ». Intervention au séminaire GDRI Netsuds le 21, février. [<http://www.gdri-netsuds.org/IMG/doc/Guignard2005.doc>]

GYLDEN A., MILCENT B., ROYEN, M.-C. et THIBAUD C., 2004, « Europe : Comment intégrer les minorités ? ». [<http://www.lexpress.fr/info/societe/dossier/integration/>]

HUMARAU Béatrice, 1997, « Grand commerce féminin, hiérarchies et solidarités en Afrique de l'Ouest », *Politique Africaine*, La France et ses immigrés africains, n°67, octobre, pp. 89-102. [<http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/067089.pdf>]

IDESCAT : Institut de Estadística de Catalunya.
[<http://www.idescat.net/dequavi/Dequavi.?TC=444&V0=1&V1=11&lang=es>]

INE : Instituto Nacional de Estadística. [<http://www.ine.es/inebase/cgi/axi>]

JAMIN Jérôme, 2001, « Les mots et les choses », *Nouvelles tribune* n°26 avril, Bruxelles, pp.24-27. [www.parnasse.org]

JOSEPH Olivier et LEMIERE Séverine, 2005, La discrimination de genre et d'origine à l'encontre des jeunes sur le marché du travail. Mesures à partir de différents aspects des situations professionnelles. [<http://www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-12.pdf>]

JOSSELIN Marie-Laure, 2006, « À Dakar, les mères font barrage à l'océan », *Libération*, mardi 12 septembre.
[<http://www.liberation.fr/actualite/evenement/evenement1/203880.FR.php>]

KASTORYANO R., 2000, « Immigration, communautés transnationales et citoyenneté », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 165, pp. 353-359.
[http://hypergeo.free.fr/article.php3?id_article=143]

KAUFMANN Vincent, 2001, « Mobilité et vie quotidienne : synthèse et questions de recherche ». [http://www.recherche-innovation.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Chantiers_2001_n_48_cle034ea1.pdf]

LADA Emmanuelle, 2003, Sexuation et ethnicisation de l'emploi et du travail professionnel. Le cas des emplois émergents « de médiation », in *Colloque pluridisciplinaire sur Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb*. Spécificités, points communs et synergies avec

l'Europe. Rabat, les 11 et 12 avril.
[\[http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definitifs/RS6_Lada.pdf\]](http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definitifs/RS6_Lada.pdf)

LANGLET-SCOPSI Claire, 2004, *Représentations des TIC en milieu migrant : le cas des « boutiques de communication » de Château Rouge*, Thèse de Doctorat de Troisième Cycle en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris 10.
[\[http://www.clairescopsi.com/these/ed_elec/sommaire.htm\]](http://www.clairescopsi.com/these/ed_elec/sommaire.htm)

LAGNAOUI Abdellatif, 2003, « Dynamiques migratoires marocaines : histoire, économie, politique et culture ». *Colloque international sur Entre protection des droits et mondialisation*, Casablanca, les 13, 14 et 15 juin. Source :
[\[http://www.generiques.org/migrations_marocaines/interventions/abstract_lagnaoui.html\]](http://www.generiques.org/migrations_marocaines/interventions/abstract_lagnaoui.html)

LANDFRIED Julien, 2005, « Le concept de communauté et sa relation avec le communautarisme ». *Colloque sur Intégrismes, communautarismes et racisme*, organisé par Avenir du MRAP, le 12 novembre à Marseille.
[\[http://www.communautarisme.net/Leconcept-de-communauté-et-sa-relation-avec-le-communautarisme_a637.html\]](http://www.communautarisme.net/Leconcept-de-communauté-et-sa-relation-avec-le-communautarisme_a637.html)

LANLY Guillaume, 1998, Les immigrés de la vallée du Fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région, in *Réformes agraires, colonisation et coopératives agricoles*, FAO. Source :
[\[http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/W8101T/w8101t09.htm\]](http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/W8101T/w8101t09.htm)

LAPASSADE Georges, 1994, *La phénoménologie sociale et l'ethnométhodologie*, Université Paris VII, Cours de DESS Ethnométhodologie et Informatique.
[\[http://www.google.fr/search?hl=fr&q=LAPASSADE+Georges%2C+LA+PHENOMENOLOGIE+SOCIALE+ET+L%27ETHNOMETHODOLOGIE%2C+cours+de+DESS+ETHNOMETHODOLOGIE+ET+INFORMATIQUE&meta\]](http://www.google.fr/search?hl=fr&q=LAPASSADE+Georges%2C+LA+PHENOMENOLOGIE+SOCIALE+ET+L%27ETHNOMETHODOLOGIE%2C+cours+de+DESS+ETHNOMETHODOLOGIE+ET+INFORMATIQUE&meta)

LELÉVRIER Christine, 2001, Mixité sociale et ségrégation : les réalités d'hier et d'aujourd'hui et les actions publiques, in *Mixité et politique de la ville*.
[\[http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/mixite_sociale_segregation/mixite.htm\]](http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/mixite_sociale_segregation/mixite.htm)

LE JOURNAL CHETIEN 31 octobre 2006, La ruée vers l'Ouest.
[\[http://www.spcm.org/Journal/spip.php?article4134\]](http://www.spcm.org/Journal/spip.php?article4134)

LE QUOTIDIEN, jeudi 8 Juin 2006, « Emigration. Les clandestins reçus par le Président Wade: L'Espagne, rien que l'Espagne ». [\[www.seneweb.com\]](http://www.seneweb.com)

LE QUOTIDIEN, 10 novembre 2006, « Le président Wade sur les accords signés avec l'Espagne ». [\[www.lequotidien.sn\]](http://www.lequotidien.sn)

LE SOLEIL du 3 janvier 2006. Cf. http://www.lesoleil.sn/article.php3?id_article=6263.

- MANCEL Claire.Mancel, 1998, L'objet de la Sociologie chez Weber, l'action sociale. [<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/weber2.html>]
- MAJDOUDI Fatiha, 2007, "La dialectique de l'individuel et du collectif dans les rapports sociaux de sexe", *Journées d'études organisées par l'Université Marc Bloch de Strasbourg et le Réseau Thématique 24 : Genre, Classe, Race. Rapports sociaux et construction de l'altérité de l'Association Française de Sociologie* 29 et 30 mars. [<http://www.afs-socio.fr/congres06-programme-rt24.htm>]
- MONNIER Laurent, 1995, « Migrer c'est résister : A propos des femmes en migration », in Yvonne Preiswerk & Isabelle Milbert (sous la dir.), *Femmes, villes et environnement*, Commission nationale suisse pour l'UNESCO/DDC/IUED, Genève. [http://www.unige.ch/iued/new/information/publications/pdf/yp_villes/06-villes-monnier.pdf]
- MOUDENC Jean-Luc, 2006, « Toulouse a le cœur espagnol », Discours lors de la Manifestation commémorative et festive d'hommage à la Deuxième République espagnole et aux républicains espagnols, Place du Capitole de Toulouse, dimanche 9 avril 2006, <http://site.voila.fr/espana36/75anni/JeanLucMoudenc.doc>
- MOUJOURD Nasima, 2003, « Migrations au féminin : des Marocaines entrées seules en France ». *Colloque sur « Entre mondialisation et protection des droits - Dynamiques migratoires marocaines : histoire, économie, politique et culture »*, Casablanca, du 13 au 15 juin. [http://generiques.org/migrations_marocaines/interventions/nasima_moujoud.pdf]
- MOUJOURD Nasima Moujoud et POURETTE Dolorès, 2005, « Traite » de femmes migrantes, domesticité et prostitution. À propos de migrations interne et externe, *Cahiers d'études africaines*, 179-180. [<http://etudesafricaines.revues.org/document5752.html>]
- OSPINA Silvana, 2003, projet Quartiers du Monde : Histoires Urbaines. Découverte du Casc Antic de Barcelone, décembre, Espai d'inclusió i Formació, Casc Anti [<http://www.quartiersdumonde.org>]
- PATEZ Fabrice, 1998, « Quelques remarques sur l'imaginaire national », *Les Cahiers du Cériem*, n°3, octobre. [http://www.uhb.fr/sc_humaines/ceriem/documents/cc3/CC3patez.htm]
- PIRE Jean-Miguel, 2001, « Les politiques d'immigration en Europe, Synthèse de la Fondation Robert Schuman, n°16. [<http://www.robert-schuman.org/synth16.htm>]
- POIRIER Cécile, 2005, La gestion municipale de la diversité ou l'émergence d'un champ de recherche : genèse et perspectives. [http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/poirier_gestion_municipale_2005_07.pdf]
- POTET Catherine, 2003, Nouvelles mesures pour l'intégration des étrangers en France. [http://www.rfi.fr/actufr/articles/040/article_21109.asp]

- PRIMON Jean-Luc et FRICKEY Alain, 2003, L'insertion professionnelle après des études supérieures des femmes issues des familles d'immigrés des pays du Maghreb : une inégalité redoublée ». *Colloque pluridisciplinaire sur Marché du travail et genre dans les pays du maghreb. Spécificités, points communs et synergies avec l'Europe*. Rabat, les 11 et 12 avril. [<http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/programme.htm>]
- RAUNET Mireille, 2001, De l'exode à la mobilisation des compétences dans le cadre d'un véritable co-développement, Conseil économique et social, septembre. [<http://www.conseil-economique-et-social.fr/presidence/communiqu/communiqu.asp?fic=CO013601>]
- REVUE Socio-anthropologie. [<http://www.laios.msh-paris.fr/socioanthr.html>]
- RIVIERE D'ARC Hélène, 2002, "Recalificación de las ciudades centrales. Una comparación entre Europa y América Latina." [http://www.cmq.edu.mx/rii/cuba%202002/grupo/grupo4/t4/gt4_1.htm]
- ROQUES Mireille, 2002, « Mariages Arrangés, mariages forcés », *Lien Social*, vol. 27, n°627, juin. [<http://archive.lien-social.com/archiv2002.htm>]
- SCHAEFFER Fanny, 2005, « La circulation migratoire, révélatrice de la structuration socio-spatiale du champ migratoire marocain », in Colloque international sur Circulations et Territoires dans la migration internationale, Université de Toulouse le Mirail, 16-18 mars, [<http://w3.colloque-circulation.univ-tlse2.fr/preprogramme.html>]
- TALL Serigne Mansour, 2002, Les émigrés sénégalais et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. *UNRISD mai*. [<http://www.osiris.sn/IMG/pdf/doc-59.pdf>]
- TARRIUS Alain, 1995, « Migrations à rebours et commerce international chez les Arabes de France » [<http://multitudes.samizdat.net/spip.php?article778>].
- URBAIN Jean-Didier, 2001, « Des mobilités dans tous leurs états ». http://www.cityshelter.org/13_mobil/mobilites-dans-tous-leurs-etats.pdf
- VAN CRIEKINGEN Mathieu, 2003, Les impacts sociaux de la rénovation urbaine à Bruxelles : Analyses des migrations intra-urbaines, in *Belgeo*. [<http://www.avcb-vsgb.be/fr/mati/eta/reno.pdf>]
- VIBERT Stéphane, 2005, « les emplois de la notion polysémique de « communauté » dans les politiques publiques », in *Chaire Approches communautaires et inégalités de santé*, 18 mai. [<http://www.cacis.umontreal.ca/Present.SVpolitiques.pdf>]
- ZACCAÏ-REYNEERS Nathalie, 2005, Fiction et Typification. Contribution à une approche théorique de la transmission de l'expérience. In *Revue Methodos, Savoirs et Textes*. [<http://methodos.revues.org/document378.html#tocto9>]